This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 49948 4

Digitized by Google

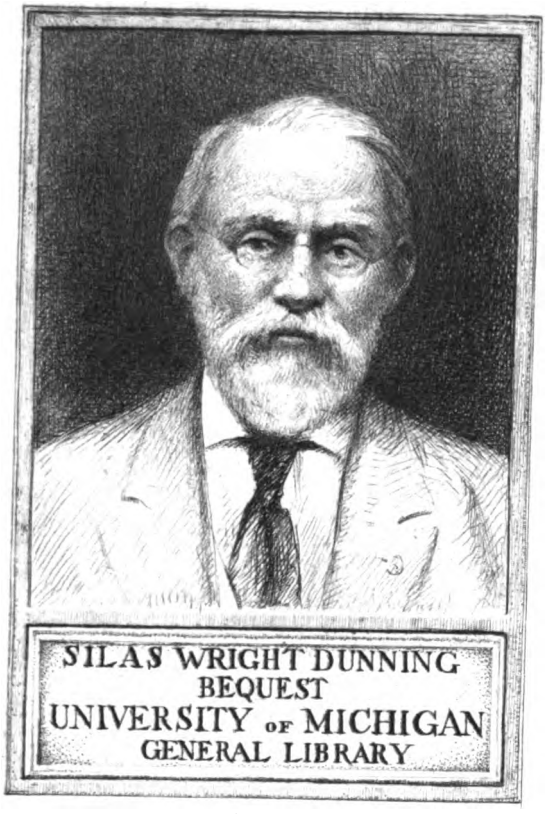

Digitized by Google

DC
611
.B81
R4

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BRETAGNE, DE VENDÉE ET D'ANJOU

Digitized by Google

NOTA. — S'adresser pour la Rédaction et l'Administration à M. OLIVIER DE GOURCUFF, 11 bis, rue Faraday, à Paris, ou à M. R. Blanchard, 1, rue Royale, Nantes.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 2, place des Lices.

Digitized by Google

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE

REVUE DE BRETAGNE

DE

VENDÉE & D'ANJOU

PUBLIÉE PAR LA

Société des Bibliophiles Bretons

TOME XXIV

1re Livraison. — Juillet 1900

PARIS ET NANTES

1900

— S'adresser pour la rédaction de la REVUE à M. OLIVIER DE GOURCUFF, Délégué du Bureau des Bibliophiles Bretons, 11 bis, rue Faraday, à Paris.

— Communications relatives à la SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS : s'adresser à M. R. BLANCHARD, Secrétaire de la Société, 1, rue Royale, à Nantes

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDES HISTORIQUES BRETONNES

LE COMPLOT DE MARGOT DE CLISSON

(1420)

(*Suite*)[1].

Châteauceaux était une belle seigneurie et une grande forteresse située en terre angevine sur la rive gauche de la Loire, mais ayant devant elle la Bretagne de l'autre côté du fleuve sur la rive droite, et sur la rive gauche la frontière bretonne à une lieue ou une lieue et demie vers l'ouest. Aussi malgré sa situation territoriale qui le donnait à l'Anjou, Châteauceaux était un lieu autant, sinon plus breton qu'angevin. Depuis le XIIIe siècle, il avait presque toujours appartenu à des princes bretons, et toujours il avait joué dans les guerres de Bretagne un rôle important.

La situation du château, planté sur une haute roche, était très forte ; cette roche baignant son pied dans la Loire, le blocus semblait presque impossible ; les Penthièvre, depuis qu'ils l'avaient, s'étaient plu à augmenter les défenses de cette place ; ils la réputaient inexpugnable. Aussi la fière comtesse de Penthièvre, l'altière Margot de Clisson, quand elle entendit parler d'un siège, ne songea point à quitter ce château : elle s'occupa seulement de compléter les approvisionnements, de renforcer la garnison — et elle attendit ensuite, avec un grand calme, les assiégeants, — bien sûre qu'au pis aller un mois ou deux d'efforts inutiles, d'attaques désastreuses, d'échecs honteux pour les assaillants ne manqueraient pas de l'en

[1] Voir la livraison de juin 1900, p. 405 à 421.

Digitized by Google

débarrasser. Loin de songer à fuir, elle ne pensa qu'à se bien défendre ; c'est elle qui commandait dans la place, où elle n'avait avec elle que son quatrième fils, encore un enfant, appelé Guillaume à peine âgé de quinze ou seize ans et que, nous l'avons dit, on destinait à l'Église. Ses trois autres fils, sortis de la place, tenaient la campagne, et leur mère comptait sur eux pour l'aider, par leurs attaques du dehors, à venir à bout de l'armée bretonne.

En somme ce fut un beau siège, bien attaqué, bien défendu. Le chef des Bretons était le comte de Porhoët ; versé dans les perfectionnements de l'art militaire, il emmena avec lui une nombreuse et puissante artillerie ; on ne voulut pas dégarnir Nantes toujours menacée par Jean de Penthièvre. Mais des villes de l'intérieur, notamment de Ploërmel et de Vannes, on tira grand nombre de gros canons et de fortes bombardes. Pour se rendre à Châteauceaux on suivit la rive droite de la Loire parce que c'était la terre bretonne. Arrivés devant le château, on établit sur la Loire un pont de bois large et solide, par où passa toute l'armée, toute l'artillerie[1], et qui eut pour premier résultat de couper à la place sa communication si utile avec le fleuve, car ce pont rendait les assiégeants absolument maîtres du cours de la Loire à cette hauteur.

Le comte de Porhoët, vit de suite les difficultés de son entreprise, entre autres la longueur forcée du siège et le danger très probable d'avoir à subir du dehors les attaques combinées de ces trois Penthièvre, Olivier, Jean et Charles, qui n'étaient sortis de Châteauceaux que pour le mieux secourir. Aussi, après avoir établi son camp tout autour de la place, son premier soin fut de le fortifier d'une façon formidable. On creusa à l'entour un profond fossé, dont la terre rejetée du côté du camp forma un retranchement couronné d'une enceinte continue faite de poteaux de bois, de robustes madriers, et qui valait une muraille de pierre. Cette enceinte avait trois portes protégées, tout comme celles des villes, par ces fortifications avancées qu'on appelait des boulevards[2] et des barrières.

[1] Le Baud, p. 458.

[2] Sur l'enceinte fortifiée du camp breton devant Châteauceaux. Voir Bouchart édit. 1532, f. 155 v°. et d'Argentré édit. 1618, p. 739.

Digitized by Google

Ainsi ce camp était une vaste forteresse, enveloppant toute la place assiégée, s'appuyant sur le pont de la Loire, et formant autour de Châteauceaux un blocus infranchissable.

Cela fait, les Bretons attaquèrent la place. « Ils levèrent (dit Le » Baud) leurs engins (leurs machines de jet) devant le château, ils » assortirent (ils mirent en batterie) leurs canons et leurs bom- » bardes, dont ils abattirent les couvertures et les pavillons des tours et battirent les murs[1]. « Mais ils ne réussirent pas à faire brèche, parce que (dit d'Argentré) « les murailles étoient fortes, de vieil » ciment, qui tenoit comme si elles eussent été d'une pièce ; et si » (aussi) y avoit des hommes dedans qui tiroient incessamment et » faisoient de grands efforts de se defendre et résister de grand » courage : tellement que le siège y séjourna longuement sans y » advancer beaucoup[2] ».

Ce siège fut long en effet : commencé vers le 8 ou 10 mai, il se prolongea jusqu'aux derniers jours de juin. Les princes de Penthièvre eurent donc tout le temps de préparer leurs attaques contre les assiégants, pour dégager la place. Un jour de très grand matin, le sire de Laigle (Jean de Penthièvre), avec une grosse troupe, se jeta à l'improviste très impétueusement sur le camp breton, espérant tout au moins à cette heure matinale, en forcer par surprise les premières barrières, puis de là se glisser dans la place. Mais le guet était bien fait, les premières barrières si résistantes que les assaillants usèrent leurs efforts contre elles, et, pendant qu'ils étaient là, tout le camp s'émut, tomba sur eux, leur tua beaucoup de monde et les mit en pleine déroute[3].

Après une telle réception on n'y revint plus, nul n'osa inquiéter les assiégeants. Ceux-ci reprirent sans se lasser leur travail contre la place ; étant parvenus à reconnaitre les points les plus faibles de l'enceinte, ils concentrèrent là tous leurs efforts, le tir de tous leurs engins et de toute leur artillerie ; ils réussirent enfin à ouvrir

[1] Le Baud, *Hist. de Bret.*, p. 456.

[2] D'Argentré, *Ibid.* p. 739.

[3] Sur cette attaque du camp breton par les Penthièvre, voir Le Baud, p. 456, d'Argentré, 739-740.

Digitized by Google

une brèche, il ne restait plus qu'à l'élargir pour la rendre praticable c'était l'affaire de quelques jours.

A cette nouvelle, la comtesse de Penthièvre s'émut. Elle connaissait la piteuse issue de l'attaque tentée contre le camp breton par son fils Jean ; donc, pour elle, plus de secours à espérer du dehors. Maintenant elle était à la merci d'un assaut. Si le premier échouait, le second ou le troisième réussirait, car il était bien clair que les Bretons bien établis, bien approvisionnés, recevant des recrues tous les jours, étaient désormais très résolus à ne pas lâcher prise. Si la place était emportée de vive force, après toutes ses insultes contre le duc, toutes les colères excitées par ses attentats, point de quartier à espérer pour Margot de Clisson. Et puis elle n'était pas seule dans Châteauceaux ; avec elle il y avait son jeune fils Guillaume, sa fille Jeanne, sa bru Isabeau de Vivonne femme du sire d'Avaugour ; dans un assaut, tous ces princes et princesses pouvaient périr. La fière Margot, atterrée, commença à entrevoir qu'il lui fallait à son tour plier, céder, s'humilier ; elle eut beau se révolter contre cette conclusion, chercher de tous côtés une autre issue : il n'y en avait point.

Alors, avec cette énergie de volonté qu'elle tenait de son père, aussitôt elle envoya un trompette aux assiégeants dire qu'elle voulait traiter. Les chefs bretons répondirent qu'il fallait d'abord délivrer le duc, sans quoi point de capitulation ; la comtesse devait commencer par le représenter ou, s'il n'était pas à Châteauceaux, l'envoyer chercher. — Par ailleurs (dit Le Baud, qui avait connu dans sa jeunesse les acteurs de cette histoire) « la conclusion du traité « fut que la comtesse rendrait aux seigneurs bretons la place de « Châteauceaux pour en faire leur volonté : et au parsus, feroit ré- « paration de l'injure faite au duc à l'égard et ordonnance desdits « seigneurs : et ce faisant, luy permettroient de partir paisible- « ment, elle et ses enfans, dudit chastel avec leur famille et gens « de la garnison, pour s'en aller où bon leur sembleroit »[1].

Quant au duc, il était moins loin que les Bretons ne croyaient. Nous l'avons laissé, au commencement d'avril, enfermé dans le château de Saint-Jean d'Angéli : il y resta deux mois, avril et mai,

[1] Le Baud, p. 457. Voir aussi, sur la reddition de Châteauceaux Alain Bouchart édit. 1532, f. 155 v° et 156 ; d'Argentré édit. 1618, p. 740.

Digitized by Google

et chose curieuse, la bonté et les malheurs de ce prince créèrent autour de lui, dans cette terre naturellement hostile à sa cause, un véritable courant sympathique qui se manifesta de diverses façons, même par des tentatives de délivrance[1]. Dès que le comte de Penthièvre, Olivier de Blois, s'en aperçut, il le tira de là et le fit pendant tout le mois de juin errer de prison en prison, le traînant de Saint-Jean d'Angéli dans le pays de Niort, où il l'enferma d'abord au château de Fors, puis en celui du Coudrai-Salbart ; de là on le transféra à Bressuire[2], ce qui le rapprochait notablement de la Bretagne, et enfin on le ramena à Clisson, — que le duc, on s'en souvient, avait traversé le premier jour de sa captivité ; mais cette fois il y fut plus longtemps, il dut passer dans le château de Clisson la plus grande partie de juin.

Olivier de Blois, qui s'était constitué le geôlier de sa victime, l'avait menée là, à sept lieues seulement de Châteauceaux, pour suivre plus aisément les péripéties du siège de cette place. C'est donc là qu'il reçut le message de sa mère ordonnant d'envoyer de suite Jean V à Châteauceaux pour y être remis aux seigneurs bretons.

Ce fut pour Olivier un coup de foudre. Sa foi en sa mère était si grande qu'il n'avait jamais douté de la réussite du complot tramé par elle. Il comptait toujours très fermement sortir de cette affaire duc de Bretagne. Et de fait, tant qu'il restait maître de Jean V, il avait dans cette partie la chance du joueur qui tient en main le roi d'atout. Mais, s'il lâchait son atout, il lâchait tout, de duc de Bretagne il tombait au rang ignominieux de criminel de lèse-majesté, condamné à mort avec confiscation de tous ses biens. Du trône il était précipité dans un gouffre : quelle chute ! Pourtant il n'eut pas l'idée de résister : la vie de sa mère était en jeu ; puis, regimber contre cette volonté de fer ?... impossible.

Toutefois, avant de lâcher sa proie, il voulut user d'une dernière

[1] Il y eut, entre autres, deux Bretons, Jean Loz du pays de Léon et Jean Guéraut de Nantes, établis à Saint-Jean d'Angéli et qui, pour servir leur duc, se compromirent au point d'être forcés de quitter le pays. Le duc, une fois libre, s'empressa de les récompenser. (D. Lobineau, *Hist de Bret.* I, p. 549, § CXIX).

[2] *Fors*, c^ne^ du c^ton^ de Prahec, arr. de Niort (Deux-Sèvres), *Coudrai-Salbart*, c^ne^ d'Échiré, c^ton^ et arr. de Niort ; Bressuire ch.-l. d'arr. (Deux-Sèvres). Voir Blanchard, *Lettres de Jean V*, introd. p. CXXV.

Digitized by Google

ruse. Au lieu de dire la vérité au duc, il vint lui conter que, par ordre de sa mère, il allait l'envoyer à Châteauceaux, où la comtesse de Penthièvre le mettrait en liberté s'il voulait au préalable accepter certaines conditions.

La première condition, c'était le mariage de lui Olivier de Blois, alors veuf, avec Isabeau de Bretagne fille de Jean V, déjà promise au duc d'Anjou, roi de Sicile.

La seconde condition, c'était le don à Olivier de Blois, en faveur de ce mariage, des trois châtellenies de Moncontour, de Jugon et de Cesson (près Saint-Brieuc).

Le duc devait s'engager en outre à garantir aux Penthièvre la jouissance de tous les biens possédés par eux avant la trahison du 13 février, et de grosses pensions sur le trésor[1].

Jean V promit, signa et jura tout ce qu'on voulut — absolument comme Clisson, trente ans plus tôt, dans le château de l'Hermine.

Après quoi Olivier de Blois n'osant, comme auteur principal de l'enlèvement du duc, affronter le courroux des barons de Bretagne, remit Jean V aux mains de son frère Jean sire de Laigle, qui lui n'avait pas personnellement pris part à cet attentat. Sous la conduite ou plutôt l'escorte respectueuse de Jean de Penthièvre, le duc se rendit à Châteauceaux le vendredi 5 juillet 1420. Les acclamations enthousiastes de l'armée bretonne lui apprirent là le triomphe complet de sa cause et le dernier mensonge d'Olivier de Blois.

Aussitôt Margot de Clisson et tous les siens, parents, amis, serviteurs, soldats, sortirent du château, vies et bagues sauves, et le soir même Jean V alla coucher à Nantes, au palais ducal de la Tour-Neuve[2].

§ 6. — *Le dénouement.*

Le premier acte de Jean V après sa délivrance fut d'ordonner

[1] Voir dispense accordée, le 28 août 1420, par le pape Martin V au duc Jean V des serments que celui-ci avait faits dans sa prison, dans D. Morice. *Pr.* II, 1038-1039.

[2] Sur la délivrance de Jean V, voir Arrêt contre les Penthièvre, dans D. Morice. *Pr.* II, 1077 ; Bouchart de 1532, f. 156 ; Le Baud, p. 457 ; d'Argentré de 1618, p. 740. La date 5 juillet 1420 est du *Compte de Mauléon*, trésorier de Bretagne, attesté par Lobineau, *Hist.* I, p. 549, et par D. Morice, *Hist.* I, p. 479.

Digitized by Google

la démolition du château de Châteauceaux qui fut exécutée de suite[1].

Puis il s'occupa de reconnaître les services qui lui avaient été rendus pendant ses malheurs, en ayant soin de commencer par les sujets et amis dévoués qui s'étaient ingéniés à adoucir sa captivité dans ses diverses prisons, ou qui même avaient tenté de l'en tirer[2].

Il se mit aussi très promptement en devoir de remplir les vœux qu'il avait faits pendant sa captivité pour obtenir de Dieu d'avoir la vie sauve. — Le plus connu de ses vœux est celui par lequel il avait promis de donner à Notre-Dame des Carmes de Nantes son pesant d'or ; le duc ne lésina point ; pour se faire peser il revêtit de pied en cap son armure, ainsi vêtu il pesait 190 livres 7 onces, soit 380 marcs ; dès le 14 juillet il fit livrer aux Carmes par son trésorier une énorme quantité de bijoux de toute sorte formant ce poids en or et en pierreries. Lobineau a eu l'indiscrétion de remarquer que la valeur extraordinaire de ce vœu « marque assez « l'excès de la peur qu'il avait eu de mourir. » Et l'on peut en dire autant du nombre infini de vœux faits par le prince à la même fin. A saint Yves il avait promis son pesant d'argent, et c'est avec cette somme que fut élevé le magnifique tombeau de ce saint, détruit pendant la Révolution et si heureusement rétabli par le dernier évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, Mgr Bouché. Puis c'était 250 l. de cire à Saint-Pierre de Vannes, autant à Notre-Dame du Bondon, puis des présents de toute sorte aux églises de Redon, de Grâces, de Brelevenez, de Saint-Julien de Vouvantes, et hors de Bretagne, aux sanctuaires de Sainte-Catherine de Fierbois, de Notre-Dame des Vertus, de Saint Jean d'Angéli, etc[3]. On pourrait presque à la lettre dire que notre duc s'était voué à tous les saints du paradis. Tous ces vœux furent, je le répète, promptement et strictement acquittés.

Il avait fait de plus celui du pèlerinage de Terre-Sainte, il en

[1] Bouchart, de 1532, f. 156 r°, col. 2 ; D'Argentré de 1618, p. 741.

[2] Voir D. Lobineau, *Hist.* I, p. 549 ; D. Morice, *Hist.* I, p. 479.

[3] Sur les vœux du duc, voir Lobineau (*Hist.* I, p. 549-550), plus complet que D. Morice ; voir aussi l'inventaire des joyaux et pierreries que le duc donna aux Carmes de Nantes pour son *pesant d'or*, dans D. Morice, *Pr.* II, 1026-1031.

Digitized by Google

fut dispensé par le pape à condition d'envoyer un gentilhomme vénérer à sa place le saint Sépulcre[1]. Un seul de ses vœux ne fut pas rempli : celui de ne plus mettre d'impôt sur ses sujets, ce n'est pas le prince qui en sollicita l'annulation, ce fut les Etats de Bretagne, jugeant que le gouvernement de la nation deviendrait impossible. Du reste l'authenticité de ce dernier vœu a été contestée[2].

Et les Penthièvre ?

Ah ! les Penthièvre, ils faillirent s'en tirer à bon marché.

Jean V a reçu chez les chroniqueurs bretons le surnom de Jean le Bon, nous allons voir qu'il le méritait.

Moins d'un mois après sa libération il accorda aux Penthièvre leur pardon sous cette condition que les deux auteurs directs de l'attentat, Olivier et Charles, se présenteraient aux prochains Etats ou Parlement général de Bretagne convoqué à Vannes pour le 16 septembre et là, en présence des prélats, des barons et des députés du tiers, diraient humblement au duc :

« Nostre très redoubté seigneur, par mauvais conseil et par jeunesse, nous vous avons pris, mis les mains en vous et en monseigneur Richard.v otre frère, et longuement détenus contre vos volontés, follement et comme mal conseillez : dont nous deplaist et suimes repentans, et vous en crions merci, en vous suppliant qu'il vous plaise nous pardonner et nous impartir vostre grace et misericorde[3]. »

Margot de Clisson et ses deux autres fils devaient dire :

« Nous avons aucunement porté et soutenu la prinse et detention de vostre personne et de monseigneur vostre frere : de quoi nous deplaist et suimes repentans. Mais en tant que nous l'avons fait, nous vous supplions que vous plaise nous pardonner et nous impartir vostre grace et misericorde, et vous en crions merci[4]. »

[1] Dom Morice, *Pr.* II, 1068. Mais selon d'Argentré (p. 737), le pèlerinage de Jérusalem fut commué en un don de 20.000 florins pour la réparation des églises de Bretagne et de Rome.

[2] Voir sur ces deux derniers vœux d'Argentré, édit. 1618, p. 737, et D. Lobineau, *Hist de Bret.*, p. 550.

[3] Lettre d'Olivier de Blois, du 6 août 1420, acceptant ces conditions, D. Morice, *Pr.* II, 1038.

[4] D. Lobineau, *Hist.* I, 550-551.

Digitized by Google

Moyennant cette amende honorable — et peut-être une amende d'argent pour les frais de guerre — le duc pardonnait toutes les injures, toutes les menaces, tous les mauvais traitements qu'on lui avait prodigués, les Penthièvre reprenaient tous leurs droits et tous leurs biens.

Ah ! oui ce duc c'était bien Jean le Bon.

Les Penthièvre acceptèrent d'abord cette grâce et, pour gage de leur comparution devant les Etats, ils mirent aux mains du duc leur frère Guillaume qui personnellement n'avait pris nulle part à l'attentat.

Mais au moment de comparaître devant le Parlement et les Etats de Bretagne convoqués à Vannes en septembre 1420, ils ne purent croire à la magnanimité de Jean V, ils flairèrent à tort un piège imaginé pour s'emparer de leurs personnes et leur faire expier au centuple les tourments infligés par eux au duc, — ils firent défaut. Le 7 octobre on décida de les ajourner de nouveau. Mais en Bretagne quand on voulait épuiser toutes les ressources de la procédure, on pouvait aller, dit d'Argentré, jusqu'à *neuf défauts*[2]. « Il y eut en la cause des Penthièvre (continue le même auteur) force solemnitez et formes d'ajournements en plusieurs endroits. » Cela dura fort longtemps, si bien que la sentence définitive ne fut rendue à Vannes, que le 16 février 1425[3]. Elle prononçait contre les Penthièvre (Olivier et Charles) la peine due aux félons, aux traîtres et aux criminels de lèse-majesté : la mort et la confiscation de tous leurs biens[4]. Les coupables étant en fuite échappèrent

[1] Voir Blanchard, *Lettres et mandements de Jean V*, dans *Archives de Bretagne*, VI, p. 46, n° 1456, sentence de défaut contre les Penthièvre.

[2] « Furent faictes plusieurs procedures par contumace à l'encontre desdits comtes de Penthièvre, force solemnitez et formes d'ajournemens en plusieurs endroits, *Car il falloit neuf défauts*. Finalement intervint l'arrest susdit en l'an mil quatre cenz vingt-quatre, le seizième de février. » (D'Argentré, *Histoire de Bretagne*, édit. 1618, p. 750).

[3] Voir Blanchard, *Ibid.*, VI, p. 144, n° 1611. Il prouve fort bien (note 1) que la vraie date de cette pièce est le 16 février 1424 v. st. c'est-à-dire 1425 n. st., quoique Lobineau et Morice l'aient datée, on ne sait pourquoi, du 16 février 1420, v. st. = 1421 n. st.

[4] Voir le texte complet de cet arrêt solennel, contenant le récit complet de l'attentat des Penthièvre mis dans la bouche de Jean V, et qui remplit un peu plus de dix colonnes des *Preuves* de D. Morice (t. II, 1070 à 1080), mais qui porte la fausse date de 1421 au lieu de 1425.

Digitized by Google

à la mort, mais le vaste apanage des Penthièvre fut réuni au domaine ducal.

La principale victime de cette félonie, ce fut justement le plus innocent des Penthièvre, ce pauvre jeune Guillaume, livré comme ôtage par ses frères et qui, pendant vingt-huit ans (1420 1448), fut promené captif à travers toute la Bretagne, du château de Nantes à celui de Vannes, du donjon de l'Isle à ceux de Brest et d'Aurai. Si bien que quand la pitié du duc François Ier, fils de Jean V, voulut enfin (en 1448) le rendre à la liberté, le pauvre prince était presque devenu aveugle à force de pleurer[1].

Ce complot des Penthièvre nous avons cru nécessaire de le raconter avec détail. Car s'il tient peu de place dans le temps — pas même un semestre (13 février à 5 juillet 1420) — il n'en a pas moins une grande importance comme symptôme très caractéristique de la situation politique de la Bretagne.

Après cette épreuve, il est clair que la monarchie ducale de Bretagne et avec elle la nation bretonne est bien *une* maintenant et bien compacte. Dès qu'on touche au duc, symbole de l'indépendance nationale, défenseur armé de la nation, la nation entière se lève pour défendre en lui le symbole de sa propre dignité, la garantie de sa paix au dedans, de sa sécurité au dehors. Donc, union intime des diverses classes entre elles et avec le duc, voilà ce que met en pleine lumière cet étrange et très curieux épisode.

Le dualisme issu de la longue lutte du XIVe siècle semble définitivement disparu. Comme à Dinard le 3 août 1379, il n'y a plus maintenant chez nous « qu'une nation, un peuple, une race, une Bretagne ».

ARTHUR DE LA BORDERIE,
Membre de l'Institut.

[1] Voir Le Baud, *Hist. de Bret.*, p. 458-459. Cet infortuné Guillaume devenu libre (en 1448) reprit goût à la vie, se maria et eut quatre enfants.

Digitized by Google

LES DERNIÈRES BÉNÉDICTINES

DE

L'ABBAYE DE SAINT-GEORGES DE RENNES

ET

LA RÉVOLUTION

(*Suite*[1]).

Le directoire du district de Rennes donna, le 1er juin 1792[2], son avis sur cette réclamation signée de l'abbesse et de la prieure de Saint-Georges. Il déniait à celles-ci le droit de parler au nom de toutes les Religieuses, attendu qu'en se retirant chez les dames Budes, maison non cloîtrée, elles avaient reconnu ne plus former une communauté particulière. En conséquence, les administrateurs opinaient qu'on n'accordât que les bulles et les contrats demandés. Les raisons de refus de la crosse abbatiale étaient multiples. Une seule suffisait, la dernière : la crosse avait été envoyée à la monnaie de Nantes, elle n'existait probablement plus.

Les administrateurs du département adoptèrent l'avis de leurs collègues du district[3].

Dans leur arrêté, ils déclarent « que la dame Bareau, ainsi que les « autres religieuses qui composaient la cy-devant maison conven- « tuelle de Saint-Georges, ont renoncé de fait à continuer la vie « commune, en se retirant dans une maison qui n'a jamais été « assujettie à la clôture ni à la vie commune ; que, depuis leur

[1] Voir la livraison de mai 1900.

[2] *Arch. dép. d'Ille-et-Vil.* : 5e Reg. du district de Rennes.

[3] *Ibid.*, Reg. L. 253, f° 291, arrêté du 2 juin 1792.

Digitized by Google

« entrée dans la maison servant cy-devant aux retraites de personnes « de leur sexe, elles ne peuvent plus être considérées que comme des « pensionnaires vivant seulement à la même table et disposant « chacune de son revenu ; que, sous ce rapport, la dame Bareau ne « peut plus user des signes extérieurs d'une dignité dont elle ne « peut plus faire les fonctions dans une maison où elle n'a pas le « droit de commander ; que les livres de chœur sont devenus inutiles « à des filles qui ont renoncé à vivre en communauté, en se retirant « dans une maison où la vie commune n'a jamais été reçue ; que « l'Assemblée Nationale, désirant conserver tous les monuments qui « peuvent servir à l'histoire et aux progrès des arts, a ordonné par « son décret du 23 octobre 1790 de faire inventaire des tableaux « qui se trouveront dans les communautés supprimées et conservées « provisoirement .. »

Le département n'accorda en somme que « les Bulles et les autres pièces relatives à la nomination et institution » de Madame de Girac et le contrat de rente de Madame de Lesguen.

Les Bénédictines de Saint-Georges ne devaient pas d'ailleurs jouir longtemps de la vie commune qu'elles avaient pensé pouvoir continuer dans la maison hospitalière des dames Budes. Une loi parut le 17 août suivant disposant « que pour le 1er octobre prochain, « toutes les maisons encore actuellement occupées par les Religieu- « ses et les Religieux, seront évacuées par lesdits Religieux et mises « en vente. »

Cette fois c'était la dispersion absolue. Les Religieuses de Saint-Georges durent donc se retirer dans leurs familles ou chez des amis.

Les Bénédictines de Saint-Georges depuis leur dispersion

Il reste à rechercher ce que devinrent les Religieuses de Saint-Georges, depuis leur dispersion, ou tout au moins à noter la date de la mort de chacune d'elles[1].

[1] Pour la date de la mort, elle est consignée dans un cahier manuscrit intitulé : *Nécrologe des abbesses et Religieuses*. 1523-1791, continué de 1792 à 1843. (*Arch. dép. d'Ille-et-Vil.*, H. *abbaye de Saint-Georges de Rennes*). La continuation de ce nécrologe à partir de 1792 semble être l'œuvre de Madame Lamour de Lanjégu, la dernière des Bénédictines, décédée en 1843.

Digitized by Google

— La première qui décéda fut Madame Renée-Françoise-Andrée de LAUNAY DE LESTANG, qui s'était retirée à Saint-Pol-de-Léon (Finistère). Elle mourut le 6 août 1793, à l'âge de 74 ans.

— L'abbesse, Madame Julie BAREAU DE GIRAC, s'était retirée chez M. Maufras du Châtellier, rue Baudrairie, à Rennes. Depuis longtemps, comme on a pu le constater, Madame de Girac était indisposée. Les tracasseries des dernières années et le chagrin de la perte de son abbaye n'avaient fait qu'aggraver son mal. Voyant la mort arriver, elle demanda, le 26 août 1793, Mes Pocquet et Duclos, notaires à Rennes, pour leur dicter son testament.

Ceux-ci trouvèrent, « dans une chambre au premier étage donnante sur le derrière, » Madame « Julie Bareau couchée, malade de corps et néanmoins saine d'esprit, jugement et entendement. » Ils dressèrent ainsi l'acte de sa dernière volonté :

« Premièrement, donne son âme à Dieu et la lui recommande par l'intercession de la Très Sainte Vierge et de tous les saints et saintes du Paradis.

« Deuxièmement, la testatrice, usant de la faculté lui donnée par la loi, concernant les Religieux, des 20 février, 19 et 20 mars 1790, donne et lègue à Magdeleine de Lesguen, Suzanne Angélique de Ravenel, Bonne-Renée Hingant, Françoise-Jeanne Pioger, Françoise Aubry et Marie-Jeanne André ex-religieuses et sœurs converses de ladite ci-devant communauté, demeurantes audit Rennes, tous et chacuns ses biens meubles et effets mobiliers, sans aucune exception, pour par elles en disposer, après sa mort, et les partager entre elles comme bon leur semblera, déclarant ladite testatrice évaluer lesdits objets mobiliers la somme de 3,000 livres... ; entendant au surplus la testatrice que les légataires soient tenues de l'acquit de toutes et chacunes ses dettes.

« Troisièmement, déclare la testatrice nommer pour exécuteur du présent testament le citoyen Maufras qu'elle prie de vouloir bien s'en donner la peine[1]... »

[1] *Arch. dép. d'Ille-et Vil.* 5 V. 9 — Madame de Girac laissa comme souvenir à M. Maufras du Châtelier quelques objets, notamment une jolie pendule Louis XV et le portrait de l'avant-dernière abbesse, Mme de Chaumont de Guitry, morte à l'âge de 102 ans. Ces objets sont aujourd'hui la propriété de M Léon Philouze, rédacteur du *Journal de Rennes*.

Digitized by Google

Le 19 janvier 1794, la dernière abbesse de Saint-Georges rendait son âme à Dieu.

Ses dernières volontés ne furent pas respectées. Son mobilier fut vendu par le district[1]. Les légataires durent attendre des temps plus calmes pour faire valoir leurs droits. Le 22 mai 1797, elles adressèrent une requête au département pour réclamer l'exécution du testament de Madame de Girac et la remise du reste des meubles et effets qu'on allait mettre en vente[2].

Six mois après l'abbesse de Saint-Georges, disparaissait d'une façon tragique Madame Jeanne-Louise-Françoise NOUEL DE LA VILLEHULIN[3]. Cette Religieuse, au sortir de la maison des dames Budes, s'était retirée dans sa famille, au château de la Villehulin, en Pordic (Côtes-du-Nord). Là, elle s'enferma dans une chambre, refusant de communiquer avec personne et recevant ses repas par un petit guichet pratiqué dans la porte. Revêtue de son costume de Bénédictine, la pieuse Religieuse continua de suivre, autant qu'il lui était possible, le règlement de son ordre. Malgré sa vie retirée et consacrée à la prière, elle ne tarda pas à être dénoncée par les « purs » de Pordic qui demandèrent son arrestation. Le 14 juillet 1794, la garde nationale envahit la Villehulin et força la cellule de la Religieuse. Celle-ci priait tout en faisant tourner son rouet. « Que fais-tu là, lui demanda-t-on ? — Je sers mon Dieu ! — Tu es royaliste ? — J'aime mon Roi ! » Et elle ajouta : « S'il n'avait fallu que ma vie pour « sauver mon Roi, il vivrait encore. — Eh bien ! lui répondit-on, tu vas le voir, ton Roi ! » Et on l'emmena à Saint-Brieuc.

Le 16 juillet, elle comparaissait devant le tribunal criminel de Saint-Brieuc, présidé par le citoyen Le Roux, ancien procureur fiscal de Mgr Le Mintier, évêque de Tréguier, et oncle de Madame de la Villehulin.

[1] On voit en effet, dans les délibérations du district de Rennes, que le produit de la vente fut remis au receveur des domaines nationaux. (*Arch. dép d'Ille-et-Vil.* : 10e reg. du district de Rennes 18 et 19 pririal an II).

[2] *Arch. dép. d Ille-et-Vil.* 5 V. 9.

[3] Les renseignements sur les derniers jours de Madame Jeanne de la Villehulin nous ont été gracieusement fournis par M. Félix Le Bihan, de Saint-Brieuc, qui a formé sur cette Religieuse un dossier des mieux documentés, dont la publication serait des plus intéressantes.

Digitized by Google

Devant les juges, la Bénédictine montra un grand sang-froid et une grande énergie. Elle déclara n'avoir fait aucun serment à une République qu'elle ne connaissait pas. A la question : « Désirerais-« tu voir régner Louis XVII? » Elle répondit par cette autre question à l'ancien ami de son oncle : « Le désireriez-vous, Monsieur ? » Elle renouvela son propos : « S'il avait été nécessaire de donner « ma vie pour empêcher mon Roi de périr, je l'aurais fait. » Enfin à la dernière question : « Tu désirerais donc revoir renaître la reli-« gion catholique, apostolique et romaine, et le rétablissement de « la royauté ? » Elle fit cette énergique réponse : « Oui, je crois « que l'un ne peut pas aller sans l'autre[1] ».

La cause était entendue, l'attentat était patent : Madame Jeanne Noël de la Villehulin fut *condamnée à la peine de mort*, pour avoir « tenu des propos tendant au rétablissement de la royauté, en « disant que s'il n'aurait fallu que perdre la vie pour son roi, il « existerait encore. »

Quelques heures après, l'héroïque fille de Saint-Benoît, chantant le *Salve Regina*, montait sur l'échafaud dressé sur la place dite alors de la Liberté et aujourd'hui de la Préfecture. Elle était âgée de 36 ans.

— Le 5 juillet suivant (1795), la sœur aînée de la victime de Saint-Brieuc, Madame Anne Nouel de la Villehulin, qui s'était retirée à Rennes, mourait dans cette ville à l'âge de 44 ans.

— Le 16 octobre 1795, c'était encore Madame Françoise Bonin de la Villebouguay, âgée de 53 ans, qui décédait à Rennes. Peut-être mourut-elle en prison. Elle fut, en effet, deux fois écrouée à la Tour-le-Bât : une première fois, comme suspecte, le 10 mars 1794, et une seconde fois pour avoir donné asile à un prêtre réfractaire, le 3 septembre 1795[2].

— Madame Françoise Modeste Hingant de Saint-Maur s'était retirée à Saint-Ouen, prés Saint-Méen (Ille-et-Vilaine) ; elle y mourut le 3 juillet 1797, dans sa 70e année.

[1] Son avocat voulut lui faire dire qu'on l'avait mal comprise, qu'elle avait répondu aux commissaires : « J'aime mon rouet, » et non : « J'aime mon roi. » Elle repoussa ce conseil.

[2] *Arch. dép. d'Ille-et-Vil.* : reg. d'écrou de la Tour-le-Bât, 20 ventôse an II et 17 fructidor an III.

Digitized by Google

— Le 7 mai 1798, mourait à Rennes, à l'âge de 68 ans, Madame Angélique DE RAVENEL DU BOISTEILLEUL.

— Madame Bonne HINGANT, comme sa sœur aînée, Madame de Saint-Maur, s'était retirée à Saint-Ouen; elle mourut seize mois après celle-ci, le 6 novembre 1798, également à l'âge de 68 ans.

— Madame Anne DE LA FOREST mourut à Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine), le 3 février 1799, à l'âge de 57 ans.

— Madame Françoise DE LA MOUSSAYE mourut à Rennes, le 29 mars 1801, âgée de 66 ans.

— On se souvient de cette vénérable Religieuse, âgée de 74 ans au moment des premières perquisitions à l'abbaye de Saint-Georges, à laquelle ses infirmités ne permirent pas de comparaître devant les commissaires, Madame Marie-Thérèse DE BOISBOISSEL. Elle était restée à Rennes et habitait rue d'Antrain. Il faut croire que ses infirmités portaient autant sinon plus sur son esprit que sur son corps, car on ne peut autrement s'expliquer certains de ses actes. En effet, on constate[1] qu'elle prêta non seulement le serment du 3 ventôse an II de « maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir à son poste » (ce qui n'avait aucun sens pour cette Religieuse impotente), mais encore le serment du 19 fructidor an V, de « haine à la royauté et à la tyrannie. » Elle fut la seule des Religieuses de Saint-Georges à prêter ces serments, et c'est grâce à cela qu'elle dût le maintien de sa pension de 700 francs.

Elle mourut à Rennes, le 24 octobre 1804, à l'âge de 91 ans[2].

— La prieure de Saint-Georges, Madame Magdeleine DE LESGUEN, retirée à Rennes place du Champ-Jacquet, vit son traitement de 700 francs rétabli en 1804, ainsi que les autres Bénédictines survivantes[3]. Elle mourut à l'âge de 79 ans, le 29 août 1805.

— Madame Marthe-Eugénie DE RAVENEL DU BOISTEILLEUL décéda à Rennes, le 19 mars 1708, à l'âge de 79 ans.

— Le 20 novembre 1812, madame Marie-Claire DE LA NOË DES

[1] *Arch. dép. d'Ille-et-Vil.*, 6 V. 25 : Liquidation des pensions ecclésiastiques, arrêté de l'an VII.

[2] *Le Nécrologe de Saint-Georges* lui donne 88 ans, tandis que *l'Etat civil* la fait mourir à 91 ans. C'est bien ce dernier âge qu'elle avait, étant née à Tréguier le 16 mai 1713.

[3] *Arch. dép. d'Ille-et-Vil.*, 6 V. 25 : Etat des pensions ecclés. en l'an XII.

Digitized by Google

SALLES disparaissait à son tour, à l'âge de 68 ans. Elle avait été écrouée le 5 septembre 1794 (19 fructidor an II), à la maison de Justice de Rennes ou prison des Portes-Saint-Michel, comme « prévenu d'entretenir correspondance avec des prêtres non assermentés, et d'avoir soustrait des effets appartenant à la nation excédant dix livres. » Un mois après, madame de la Noë retombait sous l'accusation « de vols de hochets comme reliquaires et autres choses de cette espèce, » et fut de nouveau envoyée à la Maison de Justice. Sur le registre de cette prison, elle est notée « fanatique et voleuse de brimborions comme reliquaires et autres vilenies semblables. » Le 16 novembre 1794 (6 frimaire an III), elle fut transférée à la prison de Saint-Méen près Rennes[1].

LES BÉNÉDICTINES SURVIVANTES DEMANDENT A RENTRER A SAINT-GEORGES, EN 1814.

Au moment de la première restauration, en 1814, il existait encore neuf religieuses de chœur de l'abbaye de Saint-Georges.

Elles s'étaient presque toutes consacrées à l'éducation des jeunes filles, comme au temps où elles vivaient en communauté. L'avènement de Louis XVIII ranima chez les Bénédictines l'espérance qu'elles n'avaient jamais abandonnée, de rentrer dans leur abbaye. A peine le frère de Louis XVI était-il monté sur le trône de ses ancêtres, qu'elles lui adressèrent la supplique suivante[2] :

« AU ROI

« Sire,

« Que Votre Majesté daigne agréer toute l'expression de la joie que procure à de faibles mais bien fidèles sujettes votre rappel à la couronne de France.

« Mais qu'Elle veuille bien aussi nous permettre de lui adresser une prière.

« Depuis notre sortie de la Communauté, plusieurs d'entre nous

[1] *Arch. dép. d'Ille-et-Vil.*; 4e reg. d'écrou de la Maison de Justice, foll. 5 et 16.

[2] *Arch. dép. d'Ille-et-Vil.*, 5. V. 9. Copie sans signatures, envoyée au préfet de Rennes par l'administration des Cultes.

Digitized by Google

se sont attachées à l'éducation de la jeunesse et ont formé des pensionnats considérables. C'était pour satisfaire le vœu de toutes les familles honnêtes, privées des moyens de procurer à leurs enfans une instruction morale et religieuse ; mais les maisons où nous avons formé ces établissements sont beaucoup trop petites, même incommodes, pour répondre au désir et au besoin du public ; et nous sommes dans l'impossibilité d'en trouver d'autres, les maisons conventuelles étant les seules propres à cet objet.

« Notre première pensée a été de nous adresser à Votre Majesté pour la supplier de vouloir bien nous rendre les bâtiments et l'église qui composaient notre abbaye royale de Saint-Georges de Rennes, et tous les autres objets non vendus. Nous y trouverons le double avantage de pouvoir nous y réunir toutes au nombre de seize[1] pour accomplir, pendant le reste de notre vie, les vœux que nous avons faits et de nous consacrer d'une manière plus étendue et plus utile à l'éducation des jeunes personnes du sexe.

« Beaucoup de femmes pourront d'ailleurs se retirer dans cet asile avec plus de recueillement et d'économie, ces bâtiments n'ont pas été vendus et ont été employés jusqu'à présent au casernement des troupes ; mais désormais cette destination ne peut durer davantage.

« Votre Majesté, Sire, en accueillant notre humble supplique, comblera nos vœux et ceux de toutes les familles qui désirent l'affermissement des mœurs et de la religion, lequel dépend surtout des principes d'une éducation première.

« Les soussignées parlent ici au nom de toutes les dames religieuses de l'abbaye de Saint-Georges qui existent encore, et dont trois seulement sont absentes de Rennes et qui ont envoyé leur adhésion. »

Louis XVIII accueillit bienveillamment cette supplique. L'administrateur général des Cultes adressa, le 5 octobre 1814, une série de questions au préfet d'Ille-et-Vilaine sur la situation des bâtiments de Saint-Georges et sur les anciennes Bénédictines. A son tour, le préfet passa le questionnaire à Mgr Enoch, évêque de Rennes, et à M. Desnos de la Grée, maire de la ville. Les réponses de ces deux

[1] Dans ce nombre de seize, il faut comprendre en plus des neuf Religieuses de chœur, deux novices et cinq sœurs converses.

Digitized by Google

personnages semblent copiées l'une sur l'autre. Après avoir indiqué que l'abbaye de Saint-Georges avait été fondée pour les cadettes nobles de Bretagne, qui y étaient reçues sans dote ni pension, et avoir indiqué le nombre des Religieuses survivantes, on notait l'état de dégradation de l'abbaye, depuis son occupation par la troupe, et la nécessité de réparations. On évaluait le total du revenu des Religieuses à 6.000 francs ; mais, ajoutait le maire de Rennes, « une « de ces Dames Religieuses dirige maintenant un pensionnat de « jeunes demoiselles ; il produit des ressources qu'elle appliquerait « à la réunion[1]. »

L'évêque et le maire ne semblaient pas défavorables à la réintégration de l'abbaye de Saint-Georges par les Bénédictines.

Sur ces entrefaites, les *Cent-jours* arrivèrent renversant bien des plans. Nous n'avons pas vu que, depuis lors, il fût question de revenir sur le projet des Bénédictines de Saint-Georges.

*
* *

Il nous reste donc à continuer d'enregistrer leur décès, d'après le Nécrologe.

— Le 12 avril 1818, mort de Madame Anne-Julienne LEZIART DE LA VILLORÉE, à Fougères (Ille et-Vilaine), à l'âge de 73 ans.

Elle avait été écrouée à la Tour-le-Bât, le 10 mars 1794 (20 ventôse an II), comme suspecte. Elle resta dans cette prison jusqu'au 2 octobre (11 vendémiaire an III), époque où elle fut transférée à la maison d'arrêt des femmes, au Bon-Pasteur. Dix jours après, Madame Leziart était mise en liberté. De nouveau, le 3 septembre 1795 (17 fructidor an III), elle est renfermée à la Tour-le-Bât, « comme prévenue d'avoir été dans la maison de Pocquet aîné où se retire un prêtre réfractaire. » Sur certificat du médecin des prisons, constatant « son délabrement », elle est transférée au Bon-Pasteur « où, dit-on, elle sera en meilleur air[2]. »

— Le 23 août 1819, mourait à Lamballe (Côtes-du-Nord), Madame

[1] *Arch. dép. d'Ille-et-Vil.*, 5 V. 9.
[2] *Arch. dép. d'Ille-et-Vil.* : Rég. d'écrou de la Tour-le-Bât et du Bon-Pasteur.

Digitized by Google

Sainte-Marie-Magdeleine Le Daen de Kermenenan, à l'âge de 55 ans.

— La mort de Madame Anne-Marie-Cécile Pioger arriva à Rennes, le 14 avril 1832 : elle avait 75 ans.

— Madame Angélique-Marie-Henriette Picot de Peccaduc s'était retirée, en 1792, chez son père, ancien conseiller au parlement de Bretagne. Sur l'état des pensions de l'an IX (1804), elle est inscrite pour une pension de 700 francs, comme religieuse non émigrée[1]. En 1808, elle entra dans la communauté des religieuses Augustines qui tenaient l'hôpital Saint Yves[2]. C'est sans doute à cette circonstance qu'il faut attribuer l'omission de son nom sur le Nécrologe de Saint-Georges Elle mourut à la communauté de Saint-Yves, le 15 octobre 1834, dans sa 74e année[3].

— Quelques jours après, le 6 novembre 1834, mourait, à Saint-Méen (Ille-et-Vilaine), Madame Françoise-Jeanne Bonne du Rocher du Quengo, à l'âge de 77 ans.

— Le 3 août 1837, survint la mort, à Domloup (Ille-et-Vilaine) de Madame Ursule Le Lymonnier du Colledo, à l'âge de 67 ans.

— Le 3 décembre 1838, mort, à l'âge de 74 ans, de Madame Marie Pioger de Lorière.

— Le 26 septembre 1839, mort, à Rennes, de Madame Marie Pioger de la Grand-Noë, âgée de 83 ans.

— Enfin le 30 décembre 1843, disparaissait la dernière Bénédictine de Saint-Georges, Madame Mathurine-Charlotte Lamour de Lanjégu, âgée de 88 ans.

Nous sommes moins bien renseigné sur le sort des sœurs converses de Saint-Georges. Elles ne sont pas inscrites au Nécrologe. Cependant, par l'Etat des pensions ecclésiastiques en l'an XII[4], on constate que sur douze qu'elles étaient en 1790, il en restait six en 1804 : Françoise Aubry et Dorothée Andrée (qui furent parmi les légataires de l'abbesse), Anne Lucas, Anne Sauvée, Marguerite Legendre et Marthe Lesage. Une septième, Augustine Hindré, eut

[1] *Arch. dép. d'Ille-et-Vil.* 6 V. 25.

[2] Cte de Bellevue, *L'Hôpital Saint-Yves de Rennes.*

[3] Etat civil de Rennes, décès 1834. M. l'archiviste d'Ille-et-Vilaine a ajouté son nom sur le Nécrologe de Saint-Georges.

[4] *Ibid.*

Digitized by Google

son traitement de 400 francs rétabli dès l'an VII. Ce qui lui valut cette faveur, ce fut les serments de maintenir la liberté et l'égalité et de haine à la royauté, qu'elle prêta, et le mariage qu'elle contracta, « depuis la loi du 2 frimaire an II[1], » à l'âge d'environ 42 ans. Ce fut la seule défection parmi ces pieuses filles. On sait encore que Jacquemine Jarnier fut écrouée, une première fois, comme suspecte à la Tour-le-Bât, et une seconde fois pour avoir donné asile à un prêtre réfractaire[2].

Les deux Chapelains de Saint-Georges, les abbés Hardy et Moisan, furent dignes des Bénédictines ; ils furent déportés à Jersey pour refus de serment[3].

Telle fut la fin de l'abbaye royale de Saint-Georges de Rennes, fondé vers l'an 1008 ; telle fut, en face de la Révolution, l'attitude vraiment catholique et bretonne des dernières Religieuses de l'illustre abbaye bénédictine.

Pendant plus d'un siècle, le pays breton est resté veuf des filles de saint Benoît, portant ce long deuil de la grande abbaye. Enfin le veuvage est terminé. Du milieu des mystérieux menhirs de Carnac, en face de la baie si douloureusement célèbre de Quiberon, la lande aride a poussé une nouvelle floraison bénédictine. Le prieuré de Saint-Michel de Kergonan s'est élevé aussi majestueux que l'antique abbaye de Magdeleine de la Fayette, et a donné asile à un essaim de Bénédictines, envolées de Sainte-Cécile de Solesmes, qui, aux vertus de leurs ancêtres de Saint-Georges, joignent l'art merveilleux de créer par leur chant liturgique l'illusion des chœurs angéliques.

Si de nouveau la persécution s'élevait, — que le glorieux Archange, leur protecteur, les en préserve, — elles aussi sauraient se rappeler que la devise de la Bretagne est toujours : *Potius mori quam fœdari*

CHARLES ROBERT
de l'Oratoire de Rennes.

FIN.

[1] *Arch. dep. d'Ille-et-Vil.* Liquidation des pensions ecclés., arrêté de l'an VII.

[2] *Arch. dép. d'Ille-et-Vil.* : reg. d'écrou de la Tour-le-Bât, 20 ventôse an II et 17 fructidor an III.

[3] L'Estourbeillon, *Les Familles françaises réfugiées à Jersey*, p. 369 et 442.

Digitized by Google

LE DUC D'AIGUILLON ET LA CHALOTAIS

PAR M. BARTHÉLEMY POCQUET

LES DEUX PREMIERS VOLUMES[1]

I

Sous ce titre, qui semblerait impliquer seulement la rivalité de deux personnages célèbres, M. Barthélemy Pocquet a raconté, dans tous ses détails, l'un des plus émouvants épisodes de la lutte entre le pouvoir royal, s'efforçant d'imposer ses volontés arbitraires, et la Bretagne, revendiquant ses franchises et ses libertés.

Nul n'était mieux qualifié pour une pareille entreprise. En 1885, M. Pocquet écrivait, sur *les Origines de la Révolution en Bretagne*, un ouvrage que l'illustre historien breton, M. de la Borderie, honorait de ses éloges autorisés, et auquel, peu après, l'Académie française accordait une haute récompense. Avant d'exposer la chute de la vieille constitution provinciale, il y retraçait la dernière et si dramatique bataille livrée de mai à septembre 1788, contre le ministère Brienne-Lamoignon, par les États et par le Parlement, dont le triomphe devait, à brève échéance, être suivi d'une catastrophe irrémédiable. En nous ramenant cette fois à quelque trente ans en arrière, l'auteur change à peine de sujet, et se meut à l'aise au milieu d'événements dont il connaît bien les causes, toujours les mêmes, les prétentions contraires et inconciliables d'une monarchie absolue, et d'une province très fière et très jalouse de ses droits.

Le duc d'Aiguillon, commandant en chef de cette province, neveu

[1] *Le duc d'Aiguillon et La Chalotais*, par Barthélemy Pocquet, 2 volumes in-12. Paris, librairie académique Perrin et Cie, 35, quai des Grands-Augustins.

Digitized by Google

du ministre Saint-Florentin et de Richelieu, était le représentant attitré des volontés royales. Les circonstances conduisirent, à tort ou à raison, — ce furent en somme l'origine et l'objet de son procès mémorable, — à considérer le procureur général de la Chalotais comme le chef occulte et l'inspirateur réel de l'opposition bretonne. Ces deux personnalités devaient donc nécessairement tenir une place prépondérante dans un récit consacré aux événements d'une lutte, alors vieille de plus de deux siècles, engagée entre la Royauté, d'une part, et, d'autre part, les États et le Parlement de Bretagne.

Ce grand débat a passionné et passionne encore les historiens. Ceux qui ont donné tort aux Bretons semblent avoir méconnu un point tout à fait essentiel du litige.

Un rapprochement s'impose de suite à l'esprit. Dans une province voisine de la nôtre, la Normandie, unie dès 1204 à la couronne, un pacte contractuel avait déterminé les conditions de cette réunion. A côté de stipulations proclamant l'inviolabilité des coutumes normandes et réglant l'administration de la justice, *La Charte aux Normands* interdisait aux rois de France toutes impositions quelconques sur la Normandie, sauf le cas d'une nécessité impérieuse, reconnue et proclamée par les Etats de la province. La royauté s'efforça de battre en brèche une « charte » qui contrariait ses vues politiques, et qui légitimait la résistance à des demandes continuelles et exagérées de nouveaux subsides. Aussi l'histoire de Normandie, et plus spécialement celle de son Parlement, que les circonstances substituèrent à ses anciens Etats dans la défense des libertés provinciales, est-elle l'histoire de luttes incessantes contre les édits fiscaux, que la royauté prétendait imposer par la force, et que la province, au témoignage de ses meilleurs historiens, était fondée à discuter et à rejeter.

Telle était aussi la situation en Bretagne. Mais plus nette et plus formelle encore. Le contrat d'union de 1532 était d'une clarté absolue, « aveuglante » a-t-on pu dire. Tous les « privilèges, exemptions, franchises et libertés » autrefois octroyés par les ducs étaient confirmés. L'acte originaire et ceux qui suivirent stipulaient que, sous aucun prétexte, il ne serait fait de levées de deniers dans la province sans le consentement exprès des Etats et la vérification aux Cours

Digitized by Google

souveraines ; qu'aucuns édits ou déclarations contraires aux privilèges de la Bretagne n'y auraient d'effet qu'après avoir été approuvés par ses Etats et vérifiés par son Parlement, « quoiqu'ils soient faits pour le général du royaume ». Ce contrat synallagmatique, car c'en était bien encore un, obligeant également les deux parties contractantes, était confirmé par des édits postérieurs. Et de plus, afin d'éviter tout prétexte à l'oubli et toute cause indirecte de désuétude, il était, par un surcroit de précautions et de formalisme, solennellement renouvelé à chaque session des Etats, entre les représentants du Roi et les délégués du Clergé, de la Noblesse et du Tiers.

Cette vérité historique et juridique, que les apologistes de la royauté et du duc d'Aiguillon ont vainement essayé d'obscurcir, a été, textes en main, bien mise en lumière par l'auteur, et lui a servi d'introduction à son récit.

II

Pas plus qu'en Normandie, les engagements pris par la royauté ne furent respectés en Bretagne. Mais la résistance, plus que partout ailleurs, y revêtit dès l'origine un caractère d'énergique obstination. Brisée un moment par le despotisme inflexible de Louis XIV, elle se redressa bientôt, plus décidée et plus vaillante. Sous le règne de Louis XV, des prodigalités ruineuses et des guerres mal conduites amènerent de nouvelles exigences fiscales, de plus en plus intolérables ; et, quand le duc d'Aiguillon vint prendre son commandement en 1753, il ne tarda pas, après avoir reçu des Bretons un sympathique accueil, à entrer en conflit avec les Etats et avec le Parlement.

L'histoire des tenues de 1754 à 1764, des négociations avec le Parlement et de la démission de ce grand Corps en 1765, forme la matière principale du premier volume, dans lequel ont également pris place, avec leurs deux personnalités et les incidents de leur longue rivalité, l'administration du duc d'Aiguillon, ainsi que les actes et les écrits du Procureur général.

Il n'est rien de plus curieux, mais habituellement aussi rien de

Digitized by Google

moins correct, que ces séances des Etats racontées par l'auteur d'une façon minutieuse et pittoresque. Les formes dites encore « parlementaires », on ne sait plus trop pourquoi, y furent rarement en honneur ; et l'opposition s'y montra le plus souvent violente et tumultueuse. On le vit bien, notamment, à la tenue de 1756, lors de la demande des deux vingtièmes : à celle de 1760, où furent soulevées la grosse question du scrutin secret, celle d'un troisième vingtième et autres nouveaux impôts ; à celle de 1762, pendant laquelle le sol pour livre, et l'ordre du 12 octobre (rapporté plus tard) admettant en matière de taxes la validité d'une délibération prise à la majorité de deux ordres contre un, soulevèrent d'effroyables tempêtes ; et surtout enfin dans cette interminable session de 1764, où la Noblesse, s'il faut en croire d'Aiguillon, aurait porté au dernier degré « la déraison et la violence ». Au point de vue de la forme, et de la dignité des délibérations, la critique des Etats est donc facile.

Elle l'est beaucoup moins quand on touche au fond. En discutant les impôts proposés par la royauté, les Etats de Bretagne usaient d'un droit indéniable, puis qu'apparemment cette assemblée délibérante, armée du contrat de 1532, était autre chose qu'une chambre d'enregistrement des volontés souveraines ; et ils accomplissaient leur devoir, qui était de défendre les intérêts particuliers de la Bretagne, et de les concilier avec les intérêts généraux du royaume.

On sait de reste que, parmi les trois ordres qui composaient les Etats, l'ordre de la Noblesse, de beaucoup le plus nombreux, joua le premier rôle, et fut le principal sinon l'unique champion des franchises et des libertés bretonnes. Le Clergé, dont les hauts dignitaires étaient en relations suivies avec la cour, n'avait pas l'humeur batailleuse, et fut le plus souvent animé d'un esprit de conciliation et de soumission à l'égard du pouvoir. Le mode de recrutement des représentants du Tiers, et l'action que la royauté pouvait exercer sur eux de tant de manières, ne lui permettaient pas une réelle indépendance. Le premier et le troisième ordres ne firent donc jamais d'opposition intransigeante ; et ce furent les gentilshommes, en trop grand nombre pour qu'on put agir efficacement sur eux, trop dépourvus d'ambition, malgré la médiocrité habituelle de leurs for-

Digitized by Google

tunes, pour être accessibles aux faveurs, enfin, d'autre part, placés en contact trop journalier et trop direct avec le peuple des campagnes pour en ignorer la détresse, ce furent les gentishommes qui barrèrent résolument la route aux exigences croissantes de la royauté.

Furent ils toujours politiques dans leur attitude, adroits dans leurs procédés, appréciateurs suffisamment perspicaces des besoins réels d'une monarchie, dont les prodigalités étaient souvent extravagantes et peu honorables, mais qui avait aussi à faire face à d'impérieuses nécessités? L'excellent historien dont nous étudions l'œuvre s'est bien gardé de le soutenir. Ce qu'il montre, avec beaucoup de force et d'éclat, c'est que leur opposition, légitime dans son principe, fut courageuse, désintéressée et sincère. Les membres de la Noblesse mis en évidence par leur attitude hostile avaient en perspective la prison ou l'exil, à la place des faveurs réservées aux complaisans et aux dociles Leurs privilèges personnels, on l'a trop oublié, les exemptaient du paiement de la plus grande partie des impôts qu'ils combattaient. Et il s'est trouvé, en somme, que cette Noblesse, fort maltraitée par certains écrivains, qui puisait dans sa naissance seule le droit de représenter la Province, devint, à ses risques et périls, le défenseur unique et déterminé des petits et des humbles, déjà pressurés à l'excès, et sur lesquels devaient peser d'un poids particulièrement lourd les impôts sans cesse grandissants.

Des représentants du pays défendant la bourse des contribuables contre les exigences du fisc et du pouvoir : c'est là un spectacle qui n'a plus un caractère banal, en un temps et dans un pays où l'on estime généralement que les contribuables modernes, rassurés seulement pendant les vacances de leurs mandataires, sont, le reste du temps, très insuffisamment protégés.

L'attitude non moins hostile du Parlement, déjà manifestée par les conditions dans lesquelles, le 5 juin 1764, il avait enregistré la déclaration célèbre du 21 novembre 1763, qui interprétait les édits fiscaux du mois d'avril, s'accentua plus gravement encore, quand il admit, par ses arrêts d'octobre 1764 et d'avril 1765, l'opposition des Etats à la perception des deux sols pour livre.

Qu'il y ait eu ou non alliance formelle entre les Etats et le Parlement, il est hors de doute que la plus grande conformité de vues

Digitized by Google

s'établit entre les membres de la Noblesse et ceux de la cour souveraine de la Province.

C'était inévitable. A la fin du XVIIIe siècle, et depuis longtemps déjà, la distinction primitive des magistrats « originaires » et « non originaires » avait complètement disparu. Tous ou presque tous étaient, ou avaient fini en quelque sorte par se naturaliser Bretons. Le Parlement de Rennes fut l'un des Parlements les plus aristocratiques du royaume. Il prétendait, à tort du reste, avoir toujours été « en possession du droit de ne recevoir que des gentilshommes ». Parlementaires et membres de l'ordre de la Noblesse, ayant à peu près la même origine provinciale, appartenant à la même caste, unis par des liens de parenté ou d'alliance, avaient les mêmes préjugés, les mêmes passions, les mêmes tendances, le même culte pour la patrie bretonne, inséparable de leur loyalisme envers la monarchie. Par surcroit, le Parlement, investi du droit de « vérifier » les Edits fiscaux et de présenter des remontrances, très enclin d'ailleurs à élargir les bornes de sa puissance, se considérait comme le dépositaire et le protecteur des droits, libertés et franchises de la Province. Pour toutes ces causes, il devait fatalement arriver que le Parlement de Bretagne se fit l'auxiliaire de la Noblesse dans sa résistance aux fantaisies fiscales de la royauté.

C'était une éventualité redoutable pour le duc d'Aiguillon et pour le ministère. Des efforts considérables furent faits pour la prévenir. Et, quand elle se réalisa, au cours de l'année 1764, l'irritation du pouvoir fut sans bornes.

Ces débuts si compliqués et si intéressants de ce qui allait devenir « l'affaire de Bretagne », sont exposés avec clarté par l'auteur, qui a spécialement étudié les circonstances de la démission retentissante du Parlement.

Cette détermination hautaine, et à coup sûr, elle aussi, désintéressée et courageuse, fut accueillie par les contemporains avec un enthousiasme dont les appréciations de M. Pocquet nous paraissent être un écho trop bienveillant. Il en a surtout admiré le côté chevaleresque, et il a été frappé par la force des considérations développées, le 22 mai 1765, dans une déclaration du Parlement. Oui sans doute, les magistrats avaient été justement froissés des humiliations subies

Digitized by Google

à Versailles, et qui pouvaient être de nature à compromettre leur autorité dans la province. Oui encore, ils soutenaient une thèse irréfutable, en protestant contre les arrêts du Conseil cassant leurs propres arrêts et ordonnant la perception illégale des deux sols pour livre des droits de ferme, et contre l'évocation au même Conseil de l'opposition régulièrement portée devant eux par les Etats. Il est tout aussi vrai que cette grave décision n'était pas seulement contraire à leurs intérêts matériels, et qu'elle les exposait aux rigueurs d'un pouvoir sans scrupules. — Mais, pour un grand Corps judiciaire dont le fonctionnement est indispensable à la vie sociale d'un pays, il est d'autres soucis que ceux de la susceptibilité ou de la dignité personnelles, d'autres obligations aussi que celle de protester contre les actes arbitraires d'un gouvernement. Le premier et le plus impérieux de ses devoirs consiste à administrer la justice dont le dépôt lui a été confié. En donnant brusquement sa démission, le Parlement causa dans la province d'incalculables malheurs. Le cours de la justice cessa complètement. Les intérêts civils des plaideurs furent laissés en souffrance. Les accusés, coupables ou innocents, déjà lésés par les lenteurs habituelles de l'ancienne procédure criminelle, attendirent longtemps encore dans leurs cachots, ou la détention était si dure, que l'on put enfin statuer sur leur sort. Le Parlement eut dû reculer devant des conséquences aussi lamentables. Et si sa démission mérita l'estime à raison des mobiles très hauts et très purs qui l'inspirèrent, il ne faut cependant l'approuver qu'avec des regrets, et de larges réserves.

III

C'est sur le fond de ces graves événements, et bien au-dessus de tous ceux qui y prirent part, grands personnages ou comparses subalternes, que se détachent, mises en un saisissant relief par l'auteur, les figures du duc d'Aiguillon et de la Chalotais.

Leur antagonisme personnel se confond au surplus avec la lutte du pouvoir royal contre la Bretagne. Si bien que les apologistes de d'Aiguillon sont en même temps, d'une façon parfois imprévue, les apologistes de l'absolutisme royal, tandis que les admirateurs de la Chalotais sont aussi les approbateurs résolus de la résistance et de l'indépendance provinciales.

Digitized by Google

Jusqu'ici l'histoire avait été généralement sévère pour le duc d'Aiguillon, et favorable à son adversaire. Mais ses jugements sont toujours susceptibles d'appel. Tout récemment, des écrivains consciencieux et de grand mérite, tels que MM. Carré et Marion, ont prétendu substituer la réalité à ce qu'ils considèrent comme une légende ; et, convaincus qu'ils remettaient les choses et les hommes à leur place, ils ont fort malmené la Chalotais, et entrepris la réhabilitation ou le panégyrique du duc d'Aiguillon.

Est-ce l'erreur qui a trop longtemps obscurci le jugement des historiens ? Est-ce la vérité qui vient enfin d'apparaître au grand jour ? Tel est l'intéressant problème que M. Barthélémy Pocquet s'est efforcé d'élucider et de résoudre Il ne semble pas d'ailleurs avoir beaucoup hésité ; et, laissant délibérément le duc d'Aiguillon dans le discrédit qui avait été jusqu'à présent son partage, il a replacé la Chalotais sur le piédestal dont on a voulu le faire descendre.

Mais, — et nous touchons certainement ici à ce qui caractérise principalement cette importante étude, — M. Pocquet n'a pas voulu se faire rétrospectivement l'homme d'un parti. Il ne s'est pas donné la tâche de plaider imperturbablement une thèse, quand même et par tous les moyens Se faisant une haute idée du rôle de l'historien, il a voulu peser exactement le pour et le contre, et se prononcer en parfaite connaissance. « L'historien ne doit pas être l'avocat qui défend une cause, mais le juge qui prononce une sentence. » Pour la prononcer avec équité, il a compulsé impartialement les deux dossiers du procès, plaçant ensuite toutes les pièces, sans distinction, sous les yeux du lecteur, ainsi mis à même de contrôler et d'apprécier tout à la fois les motifs et le jugement lui-même .

Il se comprend dès lors que, dans une œuvre d'une parfaite probité historique, on ne trouve ni le parti pris de critique à l'égard du duc d'Aiguillon, ni l'admiration immuable de tout ce qu'a fait ou écrit la Chalotais. Tous deux ont leur part d'éloges et de désapprobation.

Si M. Pocquet se montre sévère pour le rôle et les actes qui valurent à d'Aiguillon une impopularité presque sans exemple, il sait réduire à leur juste valeur quelques-uns des reproches qui lui

Digitized by Google

furent adressés. Il rend justice à ses qualités d'administrateur, à ses habitudes laborieuses. Il loue la vigilance avec laquelle il sut organiser la défense des côtes. Il montre que si, dans l'affaire des « grands chemins », il eut l'imprudence de vouloir faire trop grand et trop vite, c'est bien à lui que la Bretagne a dû les voies de communication qui lui faisaient défaut. Il applaudit à ses efforts pour l'amélioration des villes où les conditions d'hygiène étaient défectueuses. Entre temps, il repousse les accusations calomnieuses, condensées dans un mot célèbre attribué bien à tort à la Chalotais, qui se produisirent après la bataille de Saint-Cast, et prouve que sa conduite y fut de tous points valeureuse et brillante. A l'occasion même du « procès », dans lequel M. Pocquet estime que d'Aiguillon joua un vilain rôle, il explique, contrairement à l'opinion parfois admise, qu'il fut résolument hostile au projet d'enlever la connaissance de l'affaire au Parlement.

Par contre, si l'auteur rend un juste hommage à la vaste intelligence, aux talents, aux vertus publiques et privées du Procureur général, s'il s'indigne, avec une émotion généreuse, contre ses malheurs immérités, il ne lui épargne pas la critique, ni même le blâme, à l'égard d'actes que tant d'autres ont approuvés ou exaltés.

De tous ces actes, les plus célèbres furent les *comptes rendus* des constitutions des Jésuites. Ils valurent de suite à la Chalotais une renommée universelle ; et, par une singulière et fâcheuse fortune, ils sont aujourd'hui encore invoqués par tous les amateurs de proscriptions et de mesures arbitraires.

De tout temps, en France, les querelles religieuses ont eu le privilège d'exalter les esprits. Nul n'ignore avec quelle ardeur les idées jansénistes, combattues par les Jésuites, furent adoptées par les parlementaires, qui trouvèrent des alliés dans les « philosophes », bien que ceux-ci, au fond, confondissent Jésuites et Jansénistes, dans une même aversion. On sait encore comment les Jésuites s'étaient fait des ennemis implacables à la Cour, et avec quel empressement les Parlements, se sachant appuyés d'en haut, et encouragés par une partie de l'opinion publique, firent campagne contre la célèbre société, qu'ils n'aimaient pas.

L'un des premiers, dans l'année 1761, le Parlement de Bretagne

Digitized by Google

cita les Jésuites à sa barre, se fit remettre leurs constitutions, et ordonna à son procureur général de lui en rendre compte. Les documents intéressants cités par M. Pocquet permettent de croire que la Chalotais se mit à l'œuvre sans enthousiasme, peut-être même d'abord avec ennui et indifférence, sans parti pris hostile, et que, subissant vraisemblablement à son insu l'influence des idées en faveur dans le milieu parlementaire qui était le sien, il dut être d'une entière bonne foi en formulant à deux reprises des réquisitions sévères, que les deux arrêts du Parlement vinrent adopter.

Et cependant, en lisant ces *comptes rendus*, on ne peut, malgré leur incontestable beauté littéraire, qu'être frappé, comme l'a été M. Pocquet, de la faiblesse des raisons invoquées, et du caractère de certaines accusations dont l'énormité seule semble suffire à en montrer l'inanité.

La rigueur extrême des mesures requises, ordonnées, et impitoyablement exécutées, qui se résument en deux mots : l'expulsion et la confiscation : ne se peut expliquer que par la vivacité intolérante des passions de l'époque, et par les vices d'une organisation judiciaire qui permettait aux magistrats de créer à la fois des délits et des peines, et d'appliquer une répression à ce que l'on appellerait aujourd'hui des « délits d'opinion ». Mais cette explication n'est pas une excuse suffisante. Les principes de tolérance et de liberté sont éternels. Si les libéraux, de tous les partis, s'indignent avec raison contre les proscripteurs d'aujourd'hui, ils ne doivent pas, tout en tenant compte de la différence des temps et des mœurs, montrer trop d'indulgence pour ceux du siècle dernier. M. Pocquet ne l'a pas fait, et il faut l'en féliciter. On peut supposer que, si l'illustre procureur général revenait en ce monde, il ressentirait des doutes sur l'équité de son œuvre de 1762. Peut-être même éprouverait-il de sincères regrets, et quelque confusion, en considérant les étranges successeurs qui semblent avoir pris à tâche de la continuer et de la compléter.

L'essai d'éducation nationale, ou *plan d'étude pour la jeunesse*, présenté l'année suivante au Parlement par la Chalotais, et dont le retentissement égala celui des *comptes rendus*, tient naturellement aussi une place importante dans le livre de M. Pocquet. Là encore

Digitized by Google

il a été « sincère », en « tâchant d'être juste ». Les limites restreintes d'une analyse ne nous permettent pas de suivre l'écrivain dans son examen de cette œuvre considérable. Ce que nous voulons seulement faire ressortir, c'est la parfaite indépendance avec laquelle, après en avoir loué le mérite, et reconnu la justesse de certaines idées qu'il préconise, il critique celles qui lui paraissent injustes et dangereuses. Son admiration pour le magistrat n'enlève rien à la netteté de sa désapprobation quand il le voit, par exemple, refuser aux ordres monastiques la capacité d'élever et d'instruire la jeunesse, critiquer sans mesure le mode d'éducation des Jésuites, et proclamer en termes hautains, qui révèlent le « vieil orgueil parlementaire uni aux préjugés de race », la complète inutilité de l'instruction donnée aux enfants du peuple.

Cette dernière thèse doit gêner un peu ceux qui voient en la Chalotais « le précurseur de l'enseignement laïque. » Mais sur les deux autres points, il fut bien, en effet, un précurseur. Et s'il s'est trompé, comme il est permis de le croire, les éloges que ne lui épargnent pas les modernes sectaires peuvent être considérés comme une punition suffisante de son erreur.

M. Pocquet n'a pas voulu être moins impartial dans l'examen des autres faits et gestes, d'importance ou de notoriété moindres, de la Chalotais. C'est ainsi, pour n'en citer qu'un trait, qu'il lui reproche de ne pas avoir eu une attitude suffisamment nette au cours des négociations qui précédèrent les périlleuses remontrances du 5 juin 1764.

Ces constatations montrent que l'auteur s'est efforcé d'être l'historien dont il a si bien défini le rôle. Il y a réussi ; et il a ainsi donné plus de poids et d'autorité aux jugements, parfois de grande sévérité, qu'il prononce et qu'il a le droit de prononcer : puisque, de toute évidence, « l'impartialité n'oblige pas l'écrivain à taire son avis et à dissimuler ses appréciations. »

Digitized by Google

IV

Les appréciations de M. Pocquet deviennent, cette fois sans mélange, très favorables au procureur général, et très dures pour ses adversaires, dans le second volume entièrement consacré au « *procès* ».

Depuis longtemps déjà, la Chalotais était dénoncé à la Cour, et considéré en haut lieu comme l'instigateur de la résistance bretonne, et le chef de ceux que l'on appelait « des sujets rebelles à la volonté du roi ». Il fallait donc se débarrasser à tout prix d'un procureur général aussi gênant, et on résolut de le perdre.

Le lecteur, imbu des idées modernes, et peu au courant de l'ancienne organisation du personnel judiciaire, pourrait être surpris de voir l'autorité royale recourir à une mesure de grande complication. Un procès criminel, sans bases suffisamment sérieuses, est une aventure toujours longue et délicate, et souvent dangereuse. Il eut paru plus expéditif et plus simple de révoquer le procureur général des hautes fonctions qui lui donnaient tant d'influence dans sa province. En tout cas, il eut été naturel de commencer par là.

Mais c'était impossible, à moins d'une illégalité trop patente, dépassant la mesure; et un procès criminel, tout au moins un simulacre de procès, était nécessaire pour atteindre le but poursuivi.

Les « gens du roi » au Parlement, procureurs ou avocats généraux, étaient sans doute avant tout les mandataires ou agents de la royauté, dont ils surveillaient les intérêts, en même temps qu'ils défendaient ceux de la société. Par une complication bizarre, difficile à concilier avec leurs attributions de surveillance disciplinaire sur la magistrature, ils étaient aussi les subordonnés du Parlement, qui avait ou s'arrogeait le droit de leur adresser des injonctions. Et cependant ils étaient inamovibles. Acquéreurs de leurs charges, pourvus de lettres de provision royales, et reçus par la Cour, ils devenaient, en vertu de cette triple investiture du résignant, du Roi et du Parlement, titulaires incommutables de ces offices; et ne pouvaient être dépouillés de leurs fonctions, que « pour cause de forfaiture régulièrement jugée ». Il fallait donc un procès et une condamnation

Digitized by Google

pour atteindre la Chalotais dans son honneur et l'expulser de son siège de procureur général.

Le Ministère, mal inspiré, mal conseillé par les ennemis de l'éminent magistrat, finit par s'y résoudre ; et, menant largement les choses, fit arrêter et poursuivre en même temps que la Chalotais, son fils, M. de Caradeuc, qui exerçait conjointement avec lui les fonctions de procureur général, ainsi que trois conseillers au Parlement, réputés à des degrés divers comme chefs de la « cabale » et hostiles au duc d'Aiguillon. D'autres arrestations et d'autres poursuites eurent lieu plus tard.

Pendant de longues années la France, hélas ! destinée, paraît-il, à toujours avoir une « affaire », devait être bouleversée par ce procès retentissant qui remua aussi l'Europe entière. Les controverses ardentes qu'il a fait naître ne semblent pas encore éteintes. Mais beaucoup en ont disserté sans le connaître à fond. Ils étaient excusables. Aucune étude complète n'en avait été faite jusqu'ici, sur les pièces, sur toutes les pièces elles-mêmes. M. Pocquet a comblé cette lacune, et il nous donne enfin du procès de la Chalotais un véritable « compte-rendu », d'une conscience scrupuleuse, d'une extrême précision, et d'une incomparable richesse.

L'impression qui se dégage de cette lecture est très forte et très nette. Ce procès fut à la fois ridicule, injuste et odieux.

Il a fallu à l'écrivain une patience à toute épreuve, de rares facultés d'assimilation, et un talent supérieur d'exposition, pour rendre claire et attrayante cette histoire judiciaire compliquée d'incidents innombrables, se déroulant au milieu des pérégrinations incessantes des accusés, des évolutions continuelles de juridictions et de procédure, devant des accusations insaisissables et changeantes, dont aucune n'échappe de sa part, à une discussion approfondie.

Nous voyons les accusés arrêtés brutalement, illégalement ; perquisitionnés avec un arbitraire dont les traditions ne se sont point perdues ; transférés, détenus et sequestrés, la Chalotais et son fils plus spécialement, au château du Taureau, à Rennes, à Saint-Malo, ramenés à Rennes, conduits à la Bastille ; traités durement, quoique on en ait dit ; laissés longtemps dans l'ignorance des faits imputés ; pendant longtemps aussi, réclamant vainement communi-

Digitized by Google

cation des pièces incriminées ; soumis à des interrogatoires tortueux et perfides ; privés de l'aide d'un défenseur.

Nous assistons à la marche surprenante d'un procès : confié d'abord à une commission du Conseil ; puis à la Tournelle de Paris ; ensuite à la « commission extraordinaire » remplaçant le Parlement de Bretagne démissionnaire ; peu après au « Baillage d'Aiguillon », qui d'ailleurs se récuse ; à l'ancienne commission reconstituée à Saint-Malo sous le nom de « chambre criminelle » ; rendu plus tard au Parlement de Rennes (bailliage d'Aiguillon, toujours), évoqué enfin au Conseil du roi. — Procédure sans précédents peut-être, compliquée d'adjonctions et de disjonctions des accusés et de leurs prétendus crimes, et dans laquelle les irrégularités s'accumulèrent à un point tel que l'on peut se demander si, à un moment quelconque, elle a présenté l'apparence de la légalité.

Et quant à l'accusation même : dès l'origine, les chefs sont en si grand nombre, et si élastiques, que, visiblement, le ministère incrimine au hasard, avec le vague espoir que la complaisance des témoins ou la docilité des premiers juges, simples « commissaires » triés sur le volet, permettront d'extraire de ce fouillis quelques charges, et faciliteront une condamnation. Mais rien n'apparaît. Tous les efforts sont vains. Alors ils se concentrent. C'est, après tout, la Chalotais qu'on veut atteindre. Les autres importent moins.

D'Aiguillon suggère bientôt, et fait délivrer les « lettres patentes de disjonction » préparées par lui et contresignées par son oncle Saint-Florentin.

Elles ordonnaient au Parlement de Rennes de juger à part, en dehors de tous autres accusés et de tous autres faits, qui semblaient ainsi virtuellement abandonnés, la lettre et les deux billets anonymes « injurieux à Sa Majesté », dont s'était déjà occupée la Tournelle de Paris. La lettre était l'œuvre d'un pauvre garçon nommé Bouquerel, qui avouait l'avoir écrite de son plein gré, sans la participation de personne ; et les billets anonymes étaient imputés à la Chalotais, auquel, par surcroit, on osait reprocher d'avoir inspiré la lettre. Bouquerel n'était vraiment guère là que pour la figuration. La participation de la Chalotais à sa lettre était insoutenable. Et de cette immense procédure il ne restait plus en réalité qu'un seul

Digitized by Google

accusé et un seul chef d'accusation : la Chalotais et les billets anonymes adressés à Saint Florentin.

Tout a été dit, maintes et maintes fois, sur ces billets anonymes qui forment l'incident le mieux connu de l'affaire. Cette accusation était d'une extraordinaire absurdité. Que répondre à ce passage du *second mémoire* de la Chatolais ? « Je conviens qu'il est assez humi-« liant d'être accusé d'avoir écrit des billets aussi bêtes, aussi gros-« siers, aussi insolents, mais il me semble que c'était une raison « pour ne pas m'en soupçonner. Il faut qu'on me suppose avoir été « en démence, car il n'y a qu'un fou qui puisse écrire des choses « pareilles. Il faudrait de plus que je fusse un sot de vouloir garder « l'anonyme et d'envoyer des billets écrits de ma main à M. de Saint-« Florentin, qui a peut-être cinq cents lettres de moi dans son « bureau. » Les expertises légendaires auxquelles fit procéder la justice n'eurent d'autre résultat, malgré l'unanimité d'experts aussi solennels que présomptueux, que de jeter une note parfois comique parmi les tristesses du procès. A l'aide des *facsimile* que M. Pocquet a eu l'heureuse idée d'intercaler dans l'ouvrage, les lecteurs peuvent se rendre aisément compte qu'il n'existe aucune ressemblance entre l'écriture des billets et celle des pièces de comparaison. Mais, et c'est ici qu'il faut admirer la science et l'ingéniosité des experts, ils ont découvert que l'écriture des billets est une écriture déguisée. Si elle présente des analogies avec l'écriture de la Chalotais, elle présente encore plus de différences. La Chalotais a donc voulu contrefaire sa propre écriture ; et, plus il a pris soin de la contrefaire, plus il est prouvé que cette écriture est de sa main ! Oui décidément, les expertises en écriture présentent des garanties suffisantes pour l'administration de la justice.

Le Parlement de Bretagne, — c'était toujours encore le « Bailliage d'Aiguillon », — ne se montrait pas convaincu de la culpabilité : il laissait même transpirer l'opinion contraire, et manifestait une répugnance invincible à statuer définitivement. C'était l'effondrement probable de l'édifice laborieusement échafaudé.

Le ministère, affolé et ne sachant plus comment sortir d'embarras, recourut au moyen suprême, l'évocation du procès, de tout le procès, au conseil privé du roi.

Digitized by Google

Cette fois, comme il fallait en finir et tout liquider, il ne fut plus question seulement de la Chalotais et des billets anonymes. Les lettres patentes de disjonction furent rapportées. Le Conseil ramassa tous les accusés, dont le nombre s'élevait alors à quatorze, toutes les accusations, toutes les procédures, traînant un peu partout, éparpillés çà et là au cours de cette incohérente parodie judiciaire, et commença gravement, comme s'il eut été vraiment un tribunal, l'étude des 5408 rôles représentant les copies de pièces du procès.

Cette dernière phase de la procédure, non moins illégale que les autres, se terminait au bout de quelques semaines par un coup de théâtre inattendu.

A la séance du Conseil, du 22 décembre 1766, présidée par le roi en personne, Le Noir fit un long exposé de l'affaire de Bretagne. Il se montra impartial, et c'était une nouveauté. Il reconnut, à l'égard des différents accusés, l'insuffisance des charges, même de celles tirées des expertises. Il les recommanda tous à la clémence du souverain.

La « clémence » n'avait là rien à faire. Les accusés, puisque, régulièrement ou non, ils étaient placés sous le coup d'accusations formelles, avaient droit à la justice. Et, du moment que la preuve de la culpabilité n'était pas faite, il ne restait plus qu'à proclamer leur innocence.

Louis XV ne le comprit pas, ou ne voulut pas le comprendre. Il se borna à ordonner l'extinction des délits, des accusations et des procédures. « Nous éteignons et assoupissons pour toujours, déclara-« t-il au Conseil, le souvenir du passé par un acte de notre pouvoir « suprême. Nous aurons la satisfaction de ne point trouver de cou-« pables... Nous voulons que les faits et délits mentionnés aux « procédures demeurent dans l'oubli, imposant à cet effet et sur le « tout un silence absolu... » Puis, dans une autre déclaration du même jour au Parlement de Paris, il ajoutait : « au surplus, je ne « rendrai point ma confiance ni mes bonnes grâces à mes deux « procureurs généraux au Parlement de Bretagne, que j'ai jugé à « propos d'éloigner de cette province ». La Chalotais et Caradeuc furent en effet envoyés à Saintes, dans un exil qui devait durer plusieurs années. De telle sorte que le monarque, de qui cependant

Digitized by Google

alors était censée émaner toute justice, frappait d'une véritable peine deux hommes, auxquels on enlevait leurs juges, qu'aucune décision régulière n'avait reconnus coupables, et qui, par cela seul, étaient réputés innocents.

Des mesures analogues furent prises à l'égard des autres accusés. Quelques-uns d'eux cependant furent simplement remis en liberté.

C'était le digne couronnement d'une œuvre mauvaise. Commencé par l'arbitraire, poursuivi en pleine illégalité, le procès finissait par un déni de justice.

Tels sont, dégagés de mille détails secondaires, dont l'intérêt n'est pas moindre, les principaux événements racontés dans le deuxième volume, qui s'arrête à la déclaration royale du 22 décembre 1766.

V

Nous avons fait ressortir le mérite dominant d'un ouvrage dont l'auteur s'est attaché à donner aux faits et aux personnes leur véritable caractère, en recherchant impartialement dans tous les documents, parfois contradictoires, les éléments de nature à éclairer sa religion. Il nous reste, en terminant, à indiquer sommairement les sources où il a puisé.

Depuis plus de dix années, M. Barthélemy Pocquet préparait ce nouveau travail. Archives Nationales, dont la richesse est immense ; archives du ministère de la Justice, inexplorées jusqu'ici ; bibliothèque de l'Arsenal, bibliothèque Nationale ; archives départementales d'Ille-et-Vilaine ; archives du Parlement de Rennes, qui sont une mine inépuisable ; archives municipales de plusieurs villes bretonnes ; il a tout fouillé, tout compulsé, tout contrôlé, avec une infatigable patience. Mais, en dehors de ces documents pour la plupart officiels, il en était d'autres complètement inédits, et d'égal intérêt.

Dans ses propres papiers de famille, dans des archives particulières qui lui ont été libéralement ouvertes, comme celles du château de Keranroux, où vécurent les La Fruglaye, du château de Caradeuc, habité encore par les descendants de la Chalotais, du château du Plessix de Vern, qui fut la résidence préférée du procureur général,

Digitized by Google

dans d'autres collections privées mises à sa disposition par des Bretons, il a trouvé d'innombrables renseignements contribuant à jeter une vive lumière sur les événements du temps, et sur tous ceux qui, de près ou de loin, y furent mêlés.

Il a enfin recherché passionnément les documents imprimés, brochures, arrêts, plaidoyers, mémoires libelles, publications, de toute sorte qui foisonnaient alors ; et, ne négligeant aucun détail, il en a extrait tous ceux qui présentaient un intérêt appréciable.

L'abondance et le discernement de pareilles recherches, appliquées non seulement aux faits essentiels, mais encore à ce que l'on appelle communément les « petits dessous » de l'histoire, particularités locales, caractère et vie privée des personnages, menus incidents journaliers se rattachant à ceux de plus grande importance, expliquent l'attrait persistant qui se dégage de cette œuvre. Ce ne sont pas des figures froides et compassées qui s'y meuvent silencieusement dans la pénombre d'un passé déjà lointain. Ce sont des personnes vivantes qui parlent, agissent, se croisent sous nos yeux, dans un milieu bien éclairé et à une époque qui deviennent nôtres, parce que l'historien a su nous y transporter. Nous pénétrons au logis de Vern, où l'existence intime de la famille la Chalotais est racontée dans des pages tout-à-fait charmantes. Nous nous mêlons, au fond des boutiques de libraires, où se rassemblaient alors les amateurs de nouvelles, puis à travers les places ou les rues du vieux Rennes, aux groupes qui discutent et s'agitent, dans l'attente anxieuse des événements Nous sommes tentés de prendre une part active aux démêlés des parlementaires, dont toutes les figures nous deviennent familières. Nous assistons, en pleine réalité, du haut d'une tribune spécialement construite par M. Pocquet pour ses lecteurs, mais qui sera bientôt trop exiguë pour les contenir, aux séances étonnamment tumultueuses des Etats de Bretagne. Et telle est sa façon, la vraie, la bonne, d'écrire l'histoire, dont Michelet a dit un jour qu'elle devait être avant tout une « résurrection ».

Un style alerte, élégant, très simple, parfois aussi de haute allure, quand le sujet s'y prête, une bonne méthode d'exposition, assurant la clarté du récit, complètent la physionomie d'un ouvrage de premier ordre, dont la place est marquée dans la bibliothèque de

Digitized by Google

tous ceux qui s'intéressent à la Bretagne, et à l'histoire générale de la France.

Les annotations trop touffues et prodiguées sans mesure ont l'inconvénient d'être encombrantes et de gêner le lecteur. M. Pocquet a su éviter cet écueil. Mais, dans un livre d'érudition et de polémique historique, il ne pouvait échapper à la nécessité de nombreux renvois, qui permettent le contrôle, et dont le développement, toujours discret, allège heureusement la narration et la discussion du texte principal.

Dans un tome troisième, dont l'apparition ne tardera pas, M. Barthélemy Pocquet racontera les autres événements qui terminent cette « affaire de Bretagne » : la nouvelle explosion du sentiment national breton, les luttes d'une âpreté croissante, la capitulation du Pouvoir, la chute du duc d'Aiguillon, le rappel de l'universalité du Parlement, et la réparation triomphale tardivement accordée aux procureurs généraux. Ce dernier volume sera attendu avec impatience. Sans nul doute, il obtiendra le succès éclatant des deux premiers.

G. DE LA PINELAIS.
Ancien avocat général.

Digitized by Google

DANS LA MER D'ISLANDE

(Suite[1])

4 juin, samedi. — Que sont devenus, depuis hier, les lointains du large? Les immensités vides ont été comblées, remplies par les impalpables mousselines qui toujours nous enserrent. Cela devient d'une grande tristesse : « le calme de cette obscurité blanche endort l'esprit, » et les sinistres beuglements de la *corne à brume* ne sont pas de nature à le réveiller. On a de la peine à enfiler de suite quelques idées, on n'en pourrait sûrement pas aligner beaucoup. — Malgré « la musique des brumes », on n'a réussi que tout juste à éviter un abordage avec une goëlette dont le nom n'a pu être déchiffré et qui s'est évanouie, vaisseau fantôme, dans le brouillard glacé. Glacé, oui, car le froid persiste (+ 1°). C'est l'été des mers d'Islande...

5 juin, dimanche. — Mauvais temps, — comme tous les dimanches depuis notre départ de France. « La guigne continue! »

Dans la soirée, un calme relatif s est produit ; la brume s'étant changée en pluie, la mer est *tombée* un peu. Nous avons, alors, aperçu six goëlettes dont le voisinage n'est pas rassurant — dans la brume bien vite revenue. Désespérante et morne, elle nous isole de tout. Rien ne vient rompre la monotonie de ces journées énervantes et sans fin, — pas même un combat entre espadon et baleine. Ce n'est point chose rare, pourtant, dans ces parages : l'espadon poursuit son ennemi monstrueux qui, souvent, ne mesure pas moins de 20 ou 25 mètres de longueur ; l'ayant atteint, il lui porte de terribles coups d'épée. Tous deux bondissent hors de l'eau, et dans le grand silence des espaces mornes retentissent, aigus et puissants,

[1] Voir le fascicule de juin 1900.

Digitized by Google

leurs cris de douleur et de rage. — Quand un navire baleinier a la bonne fortune d'être témoin de ces terribles luttes, il n'a plus qu'à manœuvrer adroitement pour recueillir les dépouilles opimes du monstre vaincu.

7 juin, mardi. — Hier, c'était encore « l'insondable ennui » dans la brume, et puis le *calme blanc*, c'est-à-dire que rien ne bougeait dans l'air et sur l'eau ; « on aurait dit que toutes les brises étaient épuisées, finies ». Aujourd'hui nous avons été plus heureux : la brume ne s'est pas dissipée, précisément, mais elle s'est tassée, sombre et menaçante, à l'horizon qui de nouveau s'est dessiné à l'entour, — et dans cet horizon assez restreint il y avait une dizaine de navires pêcheurs. Nous avons été appelés par quatre d'entre eux, et le docteur a soigné cinq malades.

Le premier navire que nous avons visité — *l'Espérance*, de Dunkerque — se trouvait assez loin de nous ; *l'Eclair*, de Paimpol, qui était à un bon mille plus éloigné encore, nous appelle à son tour. Nous demandons à nos rameurs s'ils ont fait, ce matin, une bonne provision « d'huile de bras », et nous décidons de continuer notre course.

Notre petite baleinière semblait, vraiment, une coquille de noix perdue sur l'Océan. L'inquiétude qui nous serrait un peu le cœur n'avait pas pour cause, cependant, la petitesse de notre embarcation, mais bien le retour éventuel et rapide de la brume nous surprenant loin du *Saint-Paul*. Nous en fûmes quittes pour la peur.

Le péril évité ce matin, s'est représenté ce soir, grave et imminent, quand nous nous sommes rendus à l'appel du navire paimpolais, la *Marthe*. A peine y sommes-nous arrivés, que le banc de brume se met en mouvement, roulant vers nous ses masses onduleuses. Les consultations médicales sont vite données, les lettres distribuées, les bonnes causeries écourtées ; nous sautons dans notre baleinière et : « En avant, ferme ! » Mais plus vite que nous avance la brume : elle nous gagne, nous enveloppe ; elle s'épaissit. Nous ne distinguons plus la *Marthe* que nous venons de quitter ; le *Saint-Paul* transparaît encore, mais très imprécis, comme un vaisseau-fantôme ; à son tour il s'évanouit. Et notre frêle embarcation (5 mètres de longueur) se trouve enveloppée dans le nuage blanchâtre, uniformément triste, qui nous dérobe même, presque, la vue des

Digitized by Google

flots et nous tient emprisonnés dans un tout petit espace. Perdus ? non ! il y a le cornet de brume, objet de nos fréquentes malédictions, et dont nous reconnaissons en cette circonstance la grande utilité. Nous avons la chance d'être assez rapprochés pour entendre ses appels qui, à notre intention, se font pressants et prolongés ; il nous indique la direction à suivre, et nous sauve. .

Il arrive assez souvent que ces appels de la corne à brume ne suffisent pas pour indiquer la bonne direction ; c'est qu'il y a quelque chose d'étrange et d'inexpliqué dans ces bancs de brume qui « agissent souvent comme un mur, dit M. A Fauvel, et répercutent le son dans une direction tout opposée à celle dont il vient. » Aussi les plus puissantes sirènes ne sont quelquefois d'aucune utilité pour prévenir les collisions entre navires.

Enfin, nous avons été tout heureux de nous retrouver sur le pont de notre *Saint-Paul*, après avoir été bien près, peut-être, de nous perdre sur les flots endeuillés...

Pour rendre moins dangereuse pareille éventualité, les *règlements* — jamais suivis — recommandent de mettre dans notre baleinière, quand nous nous en allons ainsi au péril des brumes, une boussole, du biscuit et de l'eau douce, afin que si nous venions à nous égarer, nous ne mourrions pas — trop vite ? - de faim et de soif et que nous puissions nous orienter.

Je comprends mieux maintenant que ce danger soit le plus redouté de nos *terres-neuvas*. Ils ne pêchent pas, comme nos *islandais*, de leurs navires restés sous voiles, *en panne*, mais dans leurs doris (petite embarcation à fond plat, de 4 ou 5 mètres de longueur). Chaque doris est montée au moins par deux hommes qui, tous les jours, s'en vont à plusieurs milles élonger ou lever leurs lignes. Si, pendant qu'ils procèdent à ces opérations pénibles et longues elles durent assez souvent dix et même douze heures consécutives), le mauvais temps survient ou bien la brume épaisse et fréquente là-bas autant qu'ici, qu'arrive-t-il ? La tempête ne submerge pas toujours les doris qui tiennent fort bien la mer, mais elle les empêche de rallier leur navire. De même la brume : impénétrable, elle enserre comme un linceul floconneux ces fragiles embarcations

Digitized by Google

perdues sur l'immensité et qui ne peuvent pas se diriger et s'orienter, car il ne s'y trouve point de *compas*. Point de vivres non plus, ni d'eau douce. Le résultat dans les deux cas c'est, souvent, la mort par le froid, par la faim ou la soif. En 1896, on a compté 163 doris ainsi en dérive et, sur ce nombre, 32 ont complètement disparu...

Tantôt, au moment où ce danger était un peu le nôtre, je me rappelais l'histoire d'un de nos matelots de l'an dernier : ancien pêcheur de Terre-Neuve, il me racontait être resté ainsi trois mortelles journées perdu sur la grande mer, mourant de faim et de soif. Au moment où, devant son camarade qui délirait, il se laissait aller lui-même à un sombre désespoir, un navire les rencontra et les sauva. — Beaucoup d'autres, hélas ! ne sont pas favorisés à temps de ces rencontres providentielles, et alors, raconte M. Ch. Le Goffic, « on les trouve dans le fond de leur doris, roides sous une couche de givre, morts après avoir mangé la paille de leurs bottes. Une doris de la goëlette *Progrès* est restée perdue sur le Banc six jours et six nuits ; l'un des hommes qui la montaient, le novice Bertrand, avait les pieds gelés, les orteils tombés, et sa chair s'en allait par morceaux avec ses habits. Sur une doris du *Vaillant*, les hommes, la faim aux dents, avaient dépecé le cadavre d'un de leurs camarades, ne laissant que les intestins et la tête ».

Vrai, ce passage de Sur la Côte que je viens de transcrire me donne le frisson. Brrr ! ! en voilà une réjouissante éventualité en perspective !...

8 juin, mercredi. — Encore une bonne journée qui, en outre, a été fort belle pour l'Islande, et ceci n'était pas arrivé depuis assez longtemps.

Vers minuit et demi, la brume s'est retirée dans les lointains et nous avons retrouvé, avec une joie tout intime, le soleil et ses resplendissements sur les flots tranquilles et très bleus. Matinée superbe ; il faisait un peu froid, néanmoins le gai soleil invitait à rester sur le pont ; et on y restait, le cœur dilaté, l'esprit reposé, les yeux emplis de clarté et d'espace. Nous avons fait partager notre bonheur à nos vêtements, à nos chaussures, à un tas de choses qui moisissent — avec nous — dans l'humidité de nos pauvres cabines. Vers 4 heures, le banc de brume qui, tout le

Digitized by Google

jour, se dressait dans les limpidités transparentes de l'horizon, a repris possession de tout, étendant sous le ciel son voile humide et lourd.

Nous avons eu tout de même notre « rayon de soleil », et nous en avons profité : favorisés par une bonne brise faisant filer près de 10 nœuds, nous avons communiqué avec 8 des navires en vue. Appelés par *Eglantine*, de Paimpol, où le docteur a donné deux consultations, puis par *Belle-Hélène*, de Dunkerque, qui n'avait qu'un malade. Au moment où, reconnaissant la *Pervenche*, nous nous disposons à lui porter ses lettres, de nouveau la brume nous enveloppe ; notre capitaine refuse de nous laisser partir. Cependant, les deux navires étant très rapprochés, le capitaine de la *Pervenche* est venu lui-même chercher ses lettres dont deux provenaient de l'Annam ! Elles ont parcouru, de l'Annam à la mer d'Islande, un joli bout de chemin, et leurs auteurs — des marins du stationnaire de là-bas, sans doute — ne pensaient guère, j'imagine, qu'elles seraient remises à leurs destinataires en ces lieux et en ces conjonctures. — Ce jeune capitaine qui n'avait pas encore rencontré le *Saint-Paul* a paru, ainsi que les deux hommes qui l'accompagnaient, touché de notre accueil ; je leur ai tout montré à bord, et leur ai fait donner... un pain. Ils n'en avaient pas mangé depuis le départ du pays.

La *Pervenche* a perdu son mousse le 14 mai.

Cet enfant est tombé du bastingage en « ... faisant ses besoins. » *Un homme à la mer !* Quand ce cri sinistre a retenti, l'infortuné se trouvait déjà à plus de cent mètres du navire, nageant, se maintenant sur l'eau avec la suprême énergie du désespoir. Au plus vite on vire de bord pour l'aller sauver. « Tiens bon, mousse, tiens bon ! on arrive ! » Oui, on arrive ; on est arrivé... On lui lance un filin ; mais le malheureux mousse, à bout de forces, disparaît sous la quille du bateau !.. — Pauvre enfant (de 14 ans), et pauvre mère que la sienne !..

L'homme qui, près de Rockall, a disparu du *Paul*, a dû se perdre de la même façon, avoue tout bas le capitaine ; mais « on aime mieux dire que c'est en puisant de l'eau dans la mer qu'il est tombé par-dessus bord. »

Conçoit-on qu'il n'y ait pas, à bord de nos navires pêcheurs, de

Digitized by Google

poulaines ou un ustensile pouvant en tenir lieu ? On vient de voir quelles sont parfois — et plus souvent qu'on ne le dit — les lamentables conséquences de cet état de choses[1].

9 juin jeudi, (Fête-Dieu.) Rencontré sur le banc de Langanœs la *Pierrette*, de Paimpol, dont le capitaine est venu à notre bord, avec deux hommes, pour consulter le médecin, — puis le *Sans-Gêne* à qui nous avons causé en passant. Rencontré aussi, ce soir à 6 h., au nord-est de la même pointe, *Marivonic* et *Perce-Neige*. C'est tout.

Nous nous rendons, décidément, à l'ouest de l'Islande par le nord, dans l'espoir d'être utiles aux *Binicais* et *Briochins* qui s'y tiennent constamment. Il s'y trouve aussi, à cette époque, bon nombre de Dunkerquois. Aussi bien, nous ne pourrions presque rien faire dans l'est, d'ici à quelques semaines, à cause de la brume qui va régner de plus en plus sur la mer.

Passés trop au large de la pointe très allongée et très étrange de Langanœs ; impossible d'y rien distinguer, pas même quelques-uns des millions d'oiseaux qui ont établi là leur domicile préféré et l'ont tapissé de guano. — Nous sommes maintenant dans le véritable océan glacial, puisque nous avons dépassé le cercle polaire (qui tangente, juste, la pointe la plus septentrionale de l'île) ; nous ne verrons pas ce soir, néanmoins, le *soleil de minuit* : partout des nuages noirs et sinistres nous inondent d'une pluie serrée — et pas trop froide. Nous avons toujours du feu au *carré*, et beaucoup de mains sont ornées d'engelures. Est-ce vraiment le mois de juin ?

De mon mieux j'ai célébré la fête très belle et très douce du Saint-Sacrement. Plus encore qu'à l'ordinaire, j'ai voulu tenir compagnie au Maître dans sa cabine du bord. La petite étoile perdue là-haut dans les profondeurs bleues du firmament, je sais que c'est un monde ; la petite hostie perdue et cachée dans le mystère de l'humble taber-

[1] Outre une cause de danger, cela devient aussi « une cause de malpropreté honteuse. On urine sur le pont, on y fait même les plus gros besoins à moins qu'on ne veuille se donner la peine de monter sur le bastingage en se tenant aux haubans de manière à ce que les matières fécales tombent à la mer... Il arrive parfois que le roulis enlève l'homme et le jette à l'eau. La campagne de 1898 a vu périr ainsi, à ma connaissance, un matelot et un mousse de la flotille paimpolaise. » (*Nos pêcheurs d'Islande, hygiène et pathologie professionnelle*, par le Dr Chastang, médecin de 1re classe de la marine. Extrait des *Archives de médecine navale*, — prix d'Hygiène, 1898.)

Digitized by Google

nacle, je sais que c'est mon Dieu. Et comme en une circonstance bénie, je dis avec toute ma foi et tout mon amour : « O Eucharistie, pain des anges, vin et froment des vierges, Dieu caché, vous êtes l'aliment des cœurs avides et purs. Vous seule pouvez calmer la faim et la soif des âmes. Vous seule pouvez vous offrir comme un objet assez divin et assez doux au besoin d'aimer, aux flots de tendresse qui débordent des cœurs jeunes et des âmes virginales. En vous seulement est l'Ami, l'Aimé, l'Adoré. Sur la sombre route d'ici-bas vous êtes le pain des voyageurs, le pain des forts ; vous faites marcher toujours par les *droits sentiers* de la vérité, de la justice et de l'honneur, malgré les aspérités du devoir, les meurtrissures du sacrifice et les saintes blessures de l'immolation ; vous êtes le grand Viatique dans la montée vers l'éternelle communion à votre divinité, à votre bonheur et à votre gloire... »

12 juin, dimanche. — Voici, depuis notre départ de France, le premier dimanche passé tranquillement ; temps calme et doux (+ 10°). Aussi on est resté presque constamment sur le pont. Mais nous n'avançons pas : seulement 9 nœuds de midi à 8 h. du soir ! Toujours des contre-temps avec ces malheureux voiliers : ou il n'y a pas de vent, ou il est contraire, ou il est trop violent, que sais-je ?

A 8 h., la brume se dissipe pendant quelques minutes. Nous apercevons au loin, très loin, des points noirs que nous prenons d'abord pour des navires, puis pour des rochers... inconnus.

Où sommes-nous ? Est-ce que, depuis que la brume a empêché de *faire le point*, les courants nous auraient entraînés hors de notre route, à la dérive jusqu'au Groënland ? Mais voici qu'un rayon de soleil vient mettre sa féerie sur ces prétendus rochers, y allumer une lueur rose et bleue-pâle aux reflets ravissants. Plus de doute : ce sont des *icebergs !* Il y a du mirage, il est vrai, néanmoins ils doivent être très élevés pour être aperçus de si loin...

Hélas ! la brume revient, le calme plat immobilise notre pauvre voilier. Et si le courant porte sur nous ces énormes banquises !... —

11 h La brume se dissipe tout à fait. Les *icebergs* ne sont plus qu'à 2 ou 3 milles ; mais, grâce à Dieu, le courant les pousse dans une autre direction ; et puis, la brise s'est levée, et nous pourrions fuir...

Ces *icebergs* constituent un redoutable danger, surtout pour les

Digitized by Google

voiliers que les vents contraires ou le calme plat empêchent de fuir. Les vapeurs ne sont pas à l'abri de ce péril : l'an dernier, en se rendant d'Islande à Terre-Neuve, la *Manche* a fait une terrible rencontre de cette sorte qui faillit la couler. Elle s'en tira heureusement — avec des avaries sérieuses. Le *N.-D. de Salut* voulant arriver vite à Saint-Pierre-Miquelon, en avril 1897, fit route trop au nord. Pris et emprisonné par les glaces qui l'entraînaient dans leur dérive vers le sud, il fut durant de longues heures en perdition. Il y avait, à bord, plus de 1300 personnes !

Il arrive souvent, ici, que la banquise s'abat contre le navire et, en quelques coups, le brise. Le 20 avril 1876, la *Dunkerquoise* est surprise et écrasée ainsi par les glaces. Son équipage se composait de 22 hommes. Le second, le mousse et neuf hommes s'embarquent dans l'unique canot du bord, sur l'ordre du capitaine. « L'embarcation ne pouvant pas contenir plus de monde, a raconté l'un des survivants, nous réussissons à gagner la goëlette de Paimpol, *Astre-des-mers*. Le capitaine de ce navire tenta de sauver nos camarades restés sur un *iceberg ;* mais la banquise sur laquelle ils s'étaient réfugiés était entourée d'une grande quantité de glaces flottantes qui en rendaient l'approche impossible. Nos camarades essayèrent de passer de glace en glace, mais durent y renoncer et nous firent un signe de découragement qui était aussi un signe d'adieu. A la nuit l'*Astre-des-mers* dut s'éloigner. Le lendemain il revint sur les lieux du naufrage, mais ne trouva nulle trace de nos malheureux camarades... »

J'avoue avoir appréhendé plus d'une fois, pendant nos croisières au nord de l'île et dans la brume, d'être réveillé en sursaut par une désagréable rencontre de cette sorte. — Les glaces sont très fréquentes dans ces parages, et c'est de leur passage ou de leur stationnement le long des côtes que dépend la douceur plus ou moins grande de l'été. Et ce n'est pas seulement l'Islande, paraît-il, qui est intéressée à la circulation ou au stationnement des glaces, mais aussi l'Europe. « L'expérience a démontré que lorsque la côte septentrionale de l'île arrête de vastes nappes de glace, les étés sont chauds en Europe et froids en Islande ; si, au contraire, les glaces dérivent vers le sud, l'Islande jouit d'une douce température, tandis que le froid sévit en Angleterre et dans le nord de l'Europe. On se demande ce qui

Digitized by Google

adviendrait si l'Islande venait à disparaître dans les profondeurs de l'Océan sous l'action des mêmes forces volcaniques qui l'ont soulevée du sein des eaux. La Norwège n'aurait plus aucune protection contre les frimas du Groënland, le nord de l'Angleterre deviendrait inhabitable, et le Groënland deviendrait sans doute de nouveau une *Terre-Verte*, comme au temps d'Erik le rouge. Comme on le voit, l'Islande joue un rôle très important dans la physique du globe : elle oppose une barrière à l'envahissement des glaces polaires, et rétablit les courants dans leur direction normale en recevant et modérant les froids arctiques et les tempêtes qui en sont la conséquence. »

Ce n'est pas sans raison que cette île désolée a reçu le nom de *Terre de glace* (Iceland) ; c'est vraiment en effet le pays de la glace. « On ne peut nier que les glaces n'aient été un des puissants agents qui ont criblé de fiords le littoral de l'Islande. Ce qui pourra donner une idée de l'immense étendue des glaces accumulées autour de l'Islande dans les temps modernes, c'est la grande banquise qui se trouvait naguère entre la côte septentrionale de l'île et la côte orientale du Groënland. Cette banquise, qui couvrait plusieurs milliers de lieues carrées, stationna pendant quatre siècles à la même place, suivant la tradition, et se rompit tout à coup en 1817. Depuis lors on a vu se former d'autres champs de glace couvrant d'immenses superficies[1]. »

Puisque je suis en train de prendre des notes, je transcris encore le passage suivant du même ouvrage, — le plus intéressant, d'emblée, que j'ai lu sur l'Islande. « Une vaste portion de l'île est ensevelie sous une éternelle carapace de glace ; auprès des immenses *jökulls* de cette contrée polaire, les glaciers des Alpes ne sont que des miniatures ; le glacier d'Aletsh, le plus grand de l'Europe, n'est qu'un point imperceptible en comparaison du *Vatna Jökull* qui recouvre un territoire aussi étendu que le canton de Berne. Le cinquième du territoire de l'Islande est recouvert de glaciers. Le *Vatna Jökull* recouvre, à lui seul, la dixième partie de l'île, — plus de 3000 milles carrés, d'après Watts ; le *Breidamark* occupe une superficie

[1] *La Terre de Glace, — Feroë, Islande,* par Jules Leclercq, p. 73.

Digitized by Google

de 800 kilomètres carrés et recouvre une plaine qui était, au XIVe siècle, une des plus fertiles et des plus habitées du pays[1]. »

Bon ! voici que grâce à Jules Leclercq je viens de faire une excursion à terre, à la recherche des glaces, comme s'il n'y en avait pas assez dans l'Océan glacial ! — Ce soir, la brume en enroulant ses « impalpables mousselines blanches », nous a permis d'apercevoir de loin — 20 ou 25 milles — cette terre si étrange et qui semble appartenir à notre globe, à peine : c'est le *Cap Nord* dressant à pic sa masse noire et imposante contre les assauts toujours renouvelés du terrible Océan hyperboréen. Tous les autres sommets resplendissent sous leur manteau d'hermine ; on dirait des coupoles gigantesques étincelantes de blancheur. Et le triste soleil boréal épand surtout cela, à 11 h. du soir, une lumière indéfinissable. Les Basques appellent la lune « *il argia*, une lumière morte. » Le *nocturne* soleil d'Islande semble mériter cette appellation non moins que « l'astre des nuits. »

13 juin, lundi. — Aux rêveries d'hier a succédé aujourd'hui l'action. Rencontré au large du Cap Nord une dizaine de goëlettes — de Dahouët, Gravelines et Dunkerque. Pour deux d'entre elles nous avions des lettres qui ont été accueillies avec d'autant plus de joie qu'elles étaient inattendues. Le docteur a soigné deux malades. — Nous n'espérions guère, ce matin, pouvoir communiquer avec ces navires : le ciel était très menaçant ; les nuages uniformément noirs comme de l'encre tamisaient une lumière blafarde; sur les flots endormis et lourds qui semblaient ne pouvoir plus se soulever, régnaient une immobilité et un silence donnant l'impression de la fin des choses.

14 juin, mardi. — Encore une *bonne* journée, et elle a commencé de grand matin (1 h. 30), par la visite de *Sirius* (de Calais) qui demandait le médecin. Nous avions dans notre horizon une nombreuse flottille. Tous les navires saluent le *Saint-Paul*, quatre mettent leur pavillon en berne pour demander aide et assistance. Et dans la baleinière le médecin et l'aumônier se rendent, comme de coutume, à leur appel.

Avant 8 h., nous avions visité 9 navires, et un dixième un peu plus tard dans la matinée.

[1] *Ibid.*, pp. 123, 165, et passim.

Digitized by Google

Nous sommes heureux de pouvoir remplir ainsi notre mission charitable, et pourtant c'est loin d'être amusant... Lorsque, au large, nous nous rendons à bord des navires qui nous réclament ou pour lesquels nous avons des lettres, la brume n'est pas le seul ennui — j'allais écrire ennemi — à craindre. Le temps, dans ces latitudes, est très variable (on a parfois les quatre saisons dans la même journée) et une violente rafale de vent succède tout à coup au calme plat. — A 2 h., ce matin, le temps était superbe, le soleil presque chaud brillait dans un ciel sans nuages, les flots apaisés resplendissaient en un miroitement d'argent... « Quand je fus au milieu de la route, voyant loin de moi, l'un en avant, l'autre en arrière, les deux immobiles navires, je pris conscience d'un tête à tête bien imposant et bien solennel avec les grandes eaux silencieuses. Dans ce canot frêle, aux rebords très bas où ramaient nos matelots, je cheminais sur un désert oscillant, fait d'une nacre bleue très polie où s'entrecroisaient des moirures dorées. Il y avait une houle énorme, mais molle et douce, qui passait, qui passait sous nous, toujours avec la même tranquillité, arrivant de l'un des infinis de l'horizon pour se perdre dans l'infini opposé : longues ondulations lisses, immenses boursouflures d'eau qui se succédaient avec une lenteur rythmée, comme des dos de bêtes géantes, inoffensives à force d'indolence. Peu à peu, soulevé sans l'avoir voulu, on montait jusqu'à l'une de ces passagères cimes bleues ; alors, on entrevoyait, un moment, des lointains magnifiquement vides, inondés de lumière, tout en ayant l'inquiétante impression d'avoir été porté si haut par quelque chose de fluide et d'instable, qui ne durerait pas, qui allait s'évanouir. En effet, la montagne liquide bientôt se dérobait, avec le même glissement, la même douceur perfide, et on redescendait. Tout cela se faisait sans secousse et sans bruit, dans un absolu silence. On ne savait même pas bien positivement si l'on redescendait soi même ; avec un peu de vertige, on se demandait si plutôt ce n'étaient pas les horizons qui s'effondraient par en dessous, dans des abîmes .. Et maintenant, on était de nouveau au fond d'une des molles vallées, entre deux montagnes aux luisants nacrés, qui se mouvaient, — l'une en fuite, celle d'où l'on venait de glisser si aisément, et l'autre toute pareille, qui s'approchait mena-

Digitized by Google

çante. » — J'ai voulu emprunter à Pierre Loti cette description superbe et très fidèle de choses vues et d'impressions bien souvent éprouvées ; en relisant cette page, plus tard, je me *verrai* encore dans la baleinière du *Saint-Paul*, au milieu de la mer d'Islande.

« *Et forsan hæc olim meminisse juvabit..* »

Nous voici à bord d'un des navires à visiter. Pendant que le docteur y prodigue ses soins et ses conseils à deux éclopés, que je cause avec l'équipage, le vent se lève et, bien vite, souffle avec force. Et nous sommes à une sérieuse distance du *Saint-Paul !* Il faut pourtant y retourner, car, malgré toute l'amitié que nous avons pour eux, nous ne tenons pas du tout à demeurer les hôtes de nos braves pêcheurs. La houle est devenue formidable ; sa nonchalante douceur a disparu, elle est méchante maintenant et brusque, dans sa course folle. Notre baleinière *pique une tête* d'une façon vertigineuse dans les vallées profondes des lames d'où nous n'apercevons plus que le sommet des mâts de notre navire ; puis, pimpante et légère, elle remonte et glisse sur leurs cimes échevelées et mouvantes. Et ainsi de suite. Nos quatre hommes « souquent dur sur leurs avirons », et nous n'avançons guère néanmoins au milieu de la chevauchée des flots.

Nous arrivons enfin au moment où... le vent tombe un peu et un calme relatif se rétablit. C'était un *grain*. Nous continuons donc nos visites aux navires qui nous appellent, et, pour permettre à nos hommes de respirer, nous demandons la remorque au *Saint-Paul*. Il nous conduit au milieu d'un groupe de goëlettes, et il met *en panne* pour nous attendre. Nous voilà repartis avec nos canotiers. Mais si le vent est tombé, la mer ne l'est point. Et l'on n'accoste pas sans danger, avec grosse houle, les navires secoués par le roulis : notre embarcation peut être brisée, ou tout au moins chavirée, et ce n'est pas agréable du tout de prendre un bain dans l'océan glacial. Et puis, on pourrait bien y rester....

Il ne suffit pas d'accoster les navires ; il faut monter à leur bord, et, bien entendu, il n'y a presque jamais d'échelle. Par mer assez calme, ce n'est trop malaisé ; quand elle est houleuse, comme aujourd'hui, c'est autre chose. Alors on profite de l'instant où une forte lame soulève la baleinière à la hauteur du bastingage, on

Digitized by Google

s'accroche aux haubans, et *hisse!* Quand on repart, on profite encore d'une grosse lame pour sauter dans l'embarcation dont les marins veillent, attentifs, sur vos jours : si vous sautez trop ou pas assez loin, ils sont « parés » à vous repêcher. — Jusqu'à ce jour, je n'ai failli tomber à l'eau qu'une seule fois. Ce n'est pas beaucoup ..

Ce soir, nous avons *tiré un bord* vers la terre pour tâcher de la reconnaître ; nous sommes près d'Icefiord. Partout la même désolation, la même sauvagerie grandiose, la même sublime horreur. Plus encore que les fiords de l'est, ceux-ci offrent l'aspect de forteresses de titans ; la côte se dresse en parois verticales à 6, 7, 900 ou 1000 mètres de hauteur. Tout cela est enveloppé, ce soir, d'une nuit étrange de laquelle émergent, mystérieusement éclairés par un reflet qui vient on ne sait d'où, les blancs sommets. Trouvant la terre trop triste, ils semblent vouloir escalader le ciel.

Un petit vapeur baleinier vient de passer près de nous, traînant trois baleines à la remorque. Il les conduit, sans doute à Onundarfiord où il y a des usines, des *baleineries* importantes[1].

15 juin, mercredi. — On a, ce matin, tiré un bord qui nous a reportés à 35 milles au large — où nous avons subi une petite tempête. Le capitaine estimait que ce bord nous mènerait, au retour, à l'entrée de Patrixfiord ; point du tout. Ce soir, à 5 h. 30, quand on a reconnu la terre, nous nous sommes trouvés à peu près au même endroit que ce matin !.. On était allé trop au large, le navire n'était pas, à cause du mauvais temps, suffisamment chargé de toile, et... le courant avait fait son œuvre.

16 juin, jeudi. — Le brouillard nous ayant empêchés de prendre connaissance de la terre, le capitaine nous a proposé de profiter du vent favorable et de filer sur Reykiavik. Et voilà comment à cette heure (9 h. s.) nous naviguons dans le Faxabugt.

Passé à deux milles du Snœffeljökull, magnifique glacier de 1,500 mètres de hauteur qui se trouve à l'entrée de l'immense baie (profonde de 100 kilomètres) de Reykiavik. Vu de la capitale, par les

[1] Dans un article publié par le CORRESPONDANT l'an dernier (25 septembre 1897), j'avais indiqué à tort Patrixfiord comme centre de ces usines. On m'avait mal renseigné ; c'était vrai autrefois peut-être ; aujourd'hui, non. — Les plus grosses baleines valent jusqu'à 10000 fr.

Digitized by Google

temps aux merveilleuses transparences d'Islande, on l'en croirait distant de 10 kilomètres au plus, et il rayonne et resplendit, au milieu de l'Océan, comme un immense bloc embrasé. — Son radieux sommet auréolé de « neiges éternelles », s'est découvert, juste, à notre passage, — pour nous saluer, sans doute, — puis il a repris sa coiffure de nuages blancs, cotonneux et légèrement teintés. — Dans le Faxe, mer calme, chaud soleil, atmosphère très limpide et très pure. Nous marchions à une allure très douce, « une vraie navigation de demoiselles » ; d'innombrables méduses, entraînées vers le large par le courant, passaient mollement, passaient le long du bord.

En moins de 10 minutes, tout a changé d'aspect : le vent s'est mis à hurler et les flots à danser. Et ça augmente toujours. Est-ce du gros temps ? Ah ! tant mieux ! le vent est le bienvenu, ce soir : il va, en quelques heures, nous conduire au mouillage.

17 juin, vendredi. — Oui, la nuit dernière (nuit d'Islande, sans ténèbres et pleine de jour), ç'a été une vraie petite tempête, de 9 h. du soir à 4 h. du matin. Arrivés à Reykiavik à 7 h. Pas de navires français en rade, seulement le *Laura* (paquebot de Leith et Copenhague) qui emportera nos lettres demain, et quelques bateaux danois ou islandais. Temps doux. Les yeux ont pu se reposer, enfin, sur de la vraie verdure, celle des prairies de la capitale émaillées de larges *boutons d'or*. Depuis deux mois, ils ont été assez saturés de désolation et de mélancolie par l'habituelle vision de la mer et de la nature islandaise avec ses paysages de neige et de glace, toujours les mêmes.

Je ne suis pas descendu à terre ; pas de lettres pour nous ; nous repartirons demain matin.

Un certain M. F... de Paris, est venu dîner avec nous. Il est ici depuis le 5 mai, en mission scientifique, chargé de travaux géologiques ou minéralogiques, je n'ai pas bien entendu ; quoiqu'il en soit, il a paru enchanté de notre invitation, enchanté de retrouver des compatriotes — c'est si bon, loin du pays ! — de retrouver aussi la cuisine française.

Homme charmant. Il nous a quittés à 11 h. 30, reconduit par notre baleinière.

Digitized by Google

Si ce Français a passé quelques semaines en Islande, il est une Islandaise qui séjourne en France, ces temps-ci. Mlle Frédéricksen, sœur du maire de Reykiavik, est à Orléans depuis plusieurs mois (Sans peine, elle aurait pu choisir une ville plus belle et plus agréable). Elle envoie aux journaux de Reykiavik des articles fantaisistes et extraordinaires sur les Français. Voici un détail de sa dernière chronique : quand les vieux parents, en France, deviennent tout courbés par les ans, leurs enfants les redressent à coups de pied... quelque part, et ce soin pas tendre du tout incombe au fils aîné !

Quelqu'un, sûrement, a voulu *se payer la tête* de cette Islandaise naïve quoique bas-bleu...

(A suivre) P. Giquello.

Digitized by Google

POÉSIE FRANÇAISE

VILLEBOIS-MAREUIL

La race des Croisés n'est pas encore éteinte.
Du sang de tes Héros notre Bannière est teinte
O France !... OSCAR DE POLI.

D'un passé magnanime achevant le sillon,
Villebois-Mareuil a cherché la mort du brave;
Sur sa mémoire en vain ont distillé leur bave
Ceux qui rêvent de mettre à l'Honneur un baillon.

O France, comme aux jours de Bayard et Crillon,
Tu tressailles d'orgueil : ce sang de Héros lave
L'affront de Fachoda : près du drapeau Batave
L'Anglais a vu l'éclair de notre pavillon !

Comme aux temps d'Ascalon et de Tibériade,
Tout chevalier français, tout soldat-né de Croisade,
A trois vertus en l'âme : Il aime, espère et croit !

Donnons à ce tombeau nos larmes et nos roses...
Heureux qui peut mourir pour d'aussi saintes causes,
Pour son Dieu, pour l'Honneur, la Patrie et le Droit !

ROBERT DE LOSTANGES-BÉDUER.

Digitized by Google

LE FIANCÉ DE CHARLINE

Nouvelle Historique Bretonne

(SUITE ET FIN)[1]

IV

Une lutte immense, farouche, définitive se préparait pour la chouannerie bretonne, une de ces luttes qui seule aurait suffi à faire dire à Napoléon que les Vendéens et les Bretons étaient un peuple de géants.

Glissant discrètement dans les fossés, se rasant contre le sol, profitant des moindres accidents de terrain, la troupe, forte de cent hommes, parvint au sommet du coteau. Plus sombre que les ténèbres de la nuit, le bois de sapin s'étendait sur une longueur assez grande. Le murmure du vent susurrait au travers des branches et leur prêtait une plainte étrange pleine de mélancolie. C'était comme un chant hâtif de mort pour ceux qui allaient tomber. Toute la troupe se fondit dans l'obscurité. A mi-coteau, près de la route, la Grand'Mich, avec le beau-frère de Louis et une quinzaine de gars, veillaient, tous couchés à plat-ventre au revers d'un talus. Tout au fond, enfin, le sonneur Ludovic, avec sa poignée d'hommes, se cachait dans les buissons.

— Ne tirez pas les premiers, avait commandé le fermier : laissez les Bleus se découvrir, visez bien et ménagez la poudre. »

Au bout d'une demi-heure, encouragés par le silence, les Républicains, au nombre de cinq cents, se démasquèrent. Ils surgissaient des haies, des fossés ; chaque touffe de fougère en abritait. Deux groupes se formèrent : l'un descendit le versant du coteau pour aller sur la route, l'autre s'engagea dans un chemin creux

[1] Voir le fascicule de juin 1900.

Digitized by Google

conduisant à Champeaux. Ils passèrent à dix pas des insurgés immobiles, mais prêts à bondir au premier ordre.

— Ils vont sur la ferme, dit le fermier au paysan chargé de le remplacer en cas de malheur.

Et comme si un doute léger, mais déjà tenace, le préoccupait :

— On a revu Patrick ? je crois.

— Non, fut obligé de répondre l'autre.

La première troupe des Bleus avait disparu, on entendait l'autre descendre le ravin.

— A nous ! souffla Louis Minaud.

Alors, au pas de course, se tenant d'un bloc, les insurgés tombèrent sur les Bleus. Une vive fusillade éclata de part et d'autre, qui éclaira le combat et fit scintiller les terribles faux, prêtes à s'abattre. Surpris par cette attaque aussi imprévue que violente, les Bleus voulurent fuir. Mais où fuir ? Au-dessus d'eux, les gars brandissaient leurs engins, les empêchant de sortir du chemin creux ; derrière, devant eux, partout à la fois, ils les voyaient, tandis que les plus vieux, armés de fusils, tiraient à coup sûr. Les Bleus reculaient, cernés de toutes parts, pris dans un dédale de fossés et de haies. A ce moment, sur la route, les autres écumaient de rage en se voyant tomber un par un par les balles d'insaisissables ennemis. C'était la Grand'Mich qui défendait le passage. Alors, affolés, n'osant défendre le ravin, ils dirigèrent leurs efforts vers le coteau, droit devant eux. Leur retraite fut le salut des autres, que nous avons laissés dans le chemin creux au moment où les derniers, à bout de force, allaient infailliblement périr.

Comprenant que la conformation du sol était le seul et le grand avantage des insurgés, un officier républicain, couvert de sang, un bras fracassé, se tourna vers ses hommes :

— Faites semblant de fuir, dit-il le moins haut possible, ou nous sommes perdus !

L'ordre fut entendu. Les Bretons crurent à leur déroute complète, et, entraînés par leur premier succès, s'élancèrent à leur poursuite. En quelques secondes ils se retrouvaient face à face ; mais cette fois la partie allait changer. Libres de leurs mouvements sur la plaine, y voyant bien avec l'immense clarté d'un incendie qui dévorait une

Digitized by Google

ferme et des bois, saisissant, exécutant les ordres lancés par leurs chefs, les Bleus enserrèrent peu à peu les Bretons dans un cercle de feu. Ceux-ci se battaient comme des lions, corps à corps par instants. Mais bientôt, manquant de poudre, ils foncèrent, armés seulement de faux et de fourches. Louis en tête, son fusil lancé comme une massue, excitait ses gens au carnage. Ce fut une scène atroce. Quelques-uns, dans leur fureur, avaient cloué un ennemi à terre avec leurs faux... Mais les Bleus triomphaient ; les insurgés tombaient, tombaient toujours. Serrés de près, ils ne restaient pas trente contre près de trois cents ; leur farouche énergie était à bout.

D'un coup d'œil, Louis jugea la situation.

— Au buisson ! cria-t-il tout à coup, sans cesser de se défendre.

C'était le mot convenu pour la retraite. Tous ensemble, se ruant avec une fureur inouïe accrue par la grandeur du danger, ils parvinrent à se faire jour, se jetèrent dans le chemin, passèrent la route et disparurent prestement dans le souterrain, où les autres attendaient déjà. Leur sortie fut si prompte, leur course si rapide, que les Bleus, fatigués, affaiblis, presque égarés dans ce pays, et craignant de voir surgir de nouveaux ennemis là où les autres étaient tombés, se replièrent prudemment dans la direction de Vitré, non sans essuyer le feu de quelques Bretons isolés.

Suivi de ses aides, la Fouine s'enfuyait à toutes jambes, en même temps que les sinistres lueurs de l'incendie se mouraient lentement derrière eux.

Dans le souterrain, les insurgés se comptèrent...

— Quarante ! fit une voix.

Non, celui-là en oubliait un : c'était Patrick.

V

« Tu es paysan comme nous, obéis ! » avait dit Minaud à son fils à la veille du combat.

Patrick, comme les autres, avait semblé prendre part aux apprêts de la lutte. L'agitation, le nombre de gens qui circulaient dans la ferme avaient empêché de remarquer sa sortie. Sentant gronder en lui la voie de la colère, Patrick était sorti sans but. Son amour ne

Digitized by Google

pouvait pourtant l'empêcher de reconnaître la justesse des ordres paternels. Mais son orgueil profond était froissé, et cet orgueil avait jeté en son cœur les premiers germes d'une vague vengeance. Il errait autour de la ferme et se disait qu'un appel de Charline lui donnerait même une occasion de montrer son humeur maussade en n'y répondant pas, quand soudain une ombre se dressa devant lui. Patrick eut peur, chercha à reconnaître. Malgré la brume qui tombait, il distingua un costume breton. Rassuré dès lors, il marcha vers l'inconnu. La Fouine, car c'était lui, vit son œuvre diabolique s'accomplir : Patrick se présentait. Il connaissait son homme et la scène de la ferme l'avait confirmé dans ses prévisions. A lui donc d'agir.

— Tu es brave, à ce que je vois, dit-il en tendant la main, de sortir seul de la ferme à c't' heure.

Ses premières paroles flattaient l'orgueil de Patrick.

— Tu me connais donc, qui es-tu ? fit-il encore défiant.

— Ne suis-je pas ton camarade d'enfance, l'ancien de ton père, tu sais... Guilloret ?

— Ah ! oui, Mais .. pourquoi es-tu seul ici ? Ne serais-tu pas des nôtres ? on a dit que tu servais les Bleus .. Que faisais-tu là ?...

Cette seule phrase assurait la victoire à l'espion. Lui, Patrick, le fils du chef des insurgés, lui rappelant sa trahison et restant là !

— Je t'attendais, reprit la Fouine après un silence. Et il dardait sur son interlocuteur ses yeux perçants.

Sentant un confident, Patrick commença à raconter vaguement qu'il avait à se plaindre de certains procédés, de la dureté de son père, du soin qui lui revenait de sa fiancée...

La Fouine s'approcha tout près et parla bas à son oreille. Aux premières paroles, Patrick avait fait un mouvement rapide de recul :

— Non ! non ! Tais-toi, vipère ! Je ne veux ni de tes conseils ni de ton offre...

— Comme tu voudras, continua l'autre avec indifférence...

Mais il parlait toujours. Et lentement, comme fasciné par cet être dangereux dominé par sa pernicieuse puissance et prenant pour vraies ses perfides insinuations, Patrick l'écouta et le suivit. Au bout de quelques pas, il s'arrêta, tremblant lui-même devant sa

Digitized by Google

lâcheté ; ses yeux se portèrent, voilés d'une infinie tristesse, vers la Basse-Lande :

— Charline ! Charline ! répéta-t-il, comme si ce suprême appel devait le sauver. Le cœur, dernière barrière avant le crime, s'était dressé. La Fouine trembla de voir sa proie lui échapper si près du but. Il lui saisait le bras :

— Justement, dit-il, tu la sauveras si tu m'écoutes. Ne sais-tu pas qu'on respecte les citoyennes !

Le souffle du parjure avait fait son œuvre Patrick suivit la Fouine et passa du côté des Bleus...

VI

Charline et Georges étaient donc restés seuls à la ferme après le départ des leurs. La jeune fille, malgré l'imminence du péril, malgré tant de vies qui allaient se jouer, n'avait pas quitté son fiancé par la pensée. Si le doute, le doute affreux qui déjà torturait Louis Minaud n'avait pu encore ébranler l'inaltérable confiance dont Patrick était chez elle l'objet, elle cherchait pourtant avec une vague frayeur la cause de son absence. Mais loin d'elle l'idée de l'accuser ! Généreuse illusion qui le conservait dans le cœur de l'aimée, noble, grand, digne d'elle enfin. Georges, lui, nature aimante, douce, mais perspicace, avait tout deviné. Il se taisait, ne voulant pas attrister sa sœur, mais ses grands yeux profonds se mouillaient de larmes par instants.

On se battait au plus fort là-haut. Les deux orphelins, tremblant d'émotion, non de peur, attendaient anxieusement le résultat du combat.

Georges avait éteint la lanterne qui les éclairait. Avec précaution il regardait de temps à autre sur la lande par une étroite lucarne du grenier. Charline surveillait les approches de la ferme du côté du ravin, un fusil tout armé à côté d'elle. Tout à coup elle distingua une ombre qui venait de surgir d'un buisson en face. L'ombre s'approcha et la silhouette d'un Bleu se dessina clairement à quelques mètres de la ferme. Charline saisit son arme, et, visant par une fente des volets, fit feu. Un cri déchirant expira avec la détonation aux échos d'alentour. Secouée par cette émotion qu'ont les femmes de

Digitized by Google

verser le sang, même pour leur défense, la jeune fille s'était réfugiée dans les bras de son frère.

— L'as-tu tué? demanda-t-il.

— Je ne sais... Il a crié... Oh! Dieu!

Le bruit sourd d'un corps qui tombe fit résonner la porte donnant sur le ravin.

— Juste ciel! c'est lui? Que faire? questionna Charline anxieuse,

— Il est blessé, ouvrons-lui.

Et Georges s'élança vers la porte. Le bleu était là, grièvement blessé sans doute, joignant les mains en signe de pardon. Il se traîna sur les genoux, mais sans dire une parole. Georges, aidé de Charline, l'étendirent sur un matelat resté là par hasard (car depuis la dernière réunion des Chouans la ferme était bouleversée).

Charline, à la hâte, ranima les tisons et jeta dessus un fagot de bois sec qui prit feu aussitôt, éclaira dans une courte et claire flambée les moindres objets de la pièce.

Alors Charline et Georges revinrent vers le blessé. D'un même mouvement, les yeux terrifiés, ils reculèrent

L'étonnement, la stupeur clouaient cloués là devant ce misérable baigné dans une mare de sang, devant Patrick! La jeune fille s'écroula, abîmée dans une atroce douleur, sentant son esprit l'abandonner devant le meurtre, surtout devant la trahison accomplie. Georges fit taire toutes les pensées qui bouillonnaient dans son noble cœur et se mit à soigner le blessé.

Les insurgés rentrèrent.

Louis, un mouchoir noué autour de la tête, annonçait par sa mine farouche qu'il avait fallu céder.

— Qui a tué cet homme? fut sa première question.

Muet, n'osant lever les yeux vers son oncle, Georges continuait ses soins. En deux pas le fermier, resté jusqu'alors en dehors de la lueur du foyer, s'approcha, se pencha...

— Maudit! cria-t-il d'une voix terrible, toi ici!

Les autres s'étaient approchés du Bleu; d'un regard, tous comprirent. Sans pitié pour celui qui avait failli, ils attendaient un arrêt des lèvres de Louis.

Fou de honte devant le parjure de son fils, Louis, dans un accès de colère immense, avait déjà levé le bras, quand Charline l'arrêta:

Digitized by Google

— Grâce ! supplia-t-elle, il va mourir. C'est moi..., je l'ai tué !

Et, brisée par ce dernier effort, la malheureuse s'évanouit en criant le pardon.

Georges raconta alors, en un rapide récit, qu'au moment où la fusillade éclatait là-haut, un homme rôdant autour de la ferme avait été aperçu, visé et blessé par Charline ; que touchés de pitié pour le soldat tombé à leur porte, presque mourant, ils l'avaient recueilli.

Pendant ces paroles, le visage de Louis avait perdu son expression féroce. De grosses larmes coulaient maintenant sur ses joues sanglantes ; des mots entrecoupés s'échappaient de ses lèvres avec les sanglots ; son attitude même témoignait du bouleversement qui secouait tout son être. Enfin, son cœur de père s'épancha, laissant échapper les paroles de reproche mais aussi de pardon :

— Malheureux, dit-il, en donnant un libre cours à ses pleurs, malheureux fils, tu nous as trahis ! Toi ! toi ! Patrick, tu as trahi ton pays et ton Dieu ! tout ! tu as abandonné ta fiancée ! Ah ! mon enfant, je te pardonne, mais si tu dois mourir, reconnais au moins ta faute ! »

Il n'y avait plus que le père devant le blessé, toute sa tendresse lui montait à la fois. Dans une vision rapide, comme l'on en a dans les moments solennels de la vie, il revoyait son fils tout petit, puis prêt à se battre avec eux ; enfin, devançant les temps, il le retrouvait dans l'avenir marié à Charline, qui sanglotait près de lui !

Il oubliait la trahison, ne voyait plus que l'enfant et trouvait au milieu de ses larmes les paroles et les noms les plus doux. Louis, le lion vaincu, prêt tout à l'heure à tuer Patrick, pansait maintenant la plaie béante qui laissait voir les battements espacés du cœur, et par laquelle la vie semblait s'échapper en gouttes de sang vermeil. Retirés autour du foyer par un louable sentiment de discrétion, les autres survivants de la lutte assistaient en témoins impassibles à cette scène palpitante.

Digitized by Google

VII

Par quels sentiments de basse vengeance Patrick avait-il laissé pénétrer dans son âme le souffle de la trahison ? Quels avantages entrevus, quelle assurance promise par l'espion avaient pu le pousser à cet acte perfide? le souvenir de son père, qui seul aurait dû le rappeler au devoir , l'affection partagée de Charline, qu'il trahissait, n'avaient donc pas suffi à le conserver dans le droit chemin !... Non ! il fallait que Patrick trouvât dans sa vengeance même, dans la satisfaction recherchée par son orgueil, la propre punition de son crime.

Vers la fin du combat, Patrick, un instant isolé de la Fouine qui allumait l'incendie, fut torturé par les affres du remords. Son mauvais génie n'était plus là, ne courbait plus son âme sous sa mystérieuse influence... Soulagé par cet éloignement, la conscience du Breton avait parlé. Le besoin du pardon fut plus ardent parce que la faute avait été grande. Patrick était sauvé. Il eut d'abord l'idée de regagner le lieu du combat et de se jeter au milieu des siens. Mais se faire tuer par les siens, que son déguisement désignerait au coups, lui sembla trop cruel. Jetant son fusil, il s'élança vers la ferme. Sans peine aucune il gagna le ravin, allait atteindre la porte basse quand la balle de Charline vint le frapper près du cœur...

Huit jours s'étaient écoulés depuis ces événements, Patrick, consolé par le pardon de son père, ému des soins qu'il en recevait avec ceux de Charline et de Georges, réconforté enfin par les paroles de réhabilitation prononcées devant lui par tous, recouvra ses forces et guérit.

A la Basse-Lande, on se tenait sur les gardes. La poignée d'hommes qu'elles renfermait était encore capable de tenir tête aux Bleus une dernière fois.

Le Prieur était venu apporter ses consolations à la ferme, et ses mains, après avoir aidé à la sépulture des morts tombés au champ d'honneur, avaient aussi pansé les blessés

La Grand'Mich, qui servait d'éclaireur, rentra un matin précipitamment dans la ferme :

Digitized by Google

— Les Bleus arrivent. Hardi les gas, cria-t-il ; d'ici une heure j'aurons du jeu !

Il y eut un moment de tumulte, de désordre. Louis lançait des commandements au plus vite, chacun courait à ses armes.

Patrick, animé d'une sorte de fièvre, parlait de se faire tuer le dernier plutôt que de reculer d'un pied. Tout bas, son cœur remerciait le ciel de pouvoir combattre ; il entrevoyait dans cette lutte suprême l'unique moyen de se racheter à ses yeux comme à ceux de tous. Eplorée, mais courageuse, Charline le suivait, sentant les jours de paix et de bonheur à jamais envolés pour elle, mais sacrifiant en son âme, à la défense de son malheureux pays, ses plus chères et légitimes espérances. Louis Minaud devenait grave. De l'avis unanime, il fallait rester dans la Basse-Lande et y mettre le feu une fois la résistance impossible.

— Mes amis, dit le fermier, c'est la dernière fois que nous nous voyons ; notre moment est arrivé. Jurons encore, jurons de tous mourir en braves et en Bretons ! Toi, Patrick, si Dieu t'a rendu la vie c'est pour te permettre de mourir avec nous. Jure aussi, sur le souvenir de celle qui fut ta mère que tu es en ce moment digne de nous, digne d'elle !

— Père je le jure ! répondit l'enfant en s'agenouillant.

— C'est bien. Maintenant, amis, embrassons-nous ! Patrick, embrasse ta fiancée ! »

Ayant trouvé dans cette fraternelle étreinte la volonté de vaincre ou mourir, les insurgés attendirent.

Bientôt on entendit un bruit de pas nombreux sur la route. Les Bleus étaient revenus, traînant avec eux une petite artillerie de campagne. Avec prudence, comme ils croyaient avoir à lutter contre une troupe peut-être nombreuse, ils cernèrent la Basse-Lande. La fusillade commença du côté des Bretons. Sous les coups de hache, les portes et les volets tombèrent avec fracas et la mêlée commença, mêlée impossible à décrire, aussi bien que la fureur qui animait les combattants. Les uns, exaspérés de leurs pertes précédentes, de ne pouvoir réduire plus facilement une poignée d'hommes ; les autres, animés par l'idée prochaine de la mort même, redoublant d'héroïsme dans cette lutte qu'ils savaient être la dernière. Mais ils mouraient comme ils l'avaient dit : sans lâcher d'un pied devant l'ennemi.

Digitized by Google

Alors les Bleus se retirèrent, emmenant prisonniers les quatre survivants. Et la mitraille vomit sur la ferme une pluie de fer et de feu, en même temps qu'une immense gerbe de flammes s'élançait vers le ciel ; une grange remplie de paille prenait feu. Sur ces ruines encore fumantes, témoin d'actions glorieuses, berceau et tombe des derniers héros obscurs qui expiraient, on fusilla les quatre prisonniers. C'étaient Louis, son beau-frère Rangel, François et la Grand' Mich. Tous les autres avaient été ensevelis dans le feu.

Les Bleus cherchèrent Patrick ; il fut trouvé sous un amas de pierres, à moitié broyé, une main encore crispée sur un couteau dans la gorge de la Fouine, l'autre tenant serrée une cocarde comme une relique. L'enfant de la Bretagne était mort sur son ennemi, mais mort en fixant son dernier regard sur la cocarde blanche, insigne béni cousu par Charline.

VIII

La jeune fille survécut seule, cherchant un asile dans les bois.

Enfin, un jour, surprise par quelques brigands, elle fut clouée à un mur et assommée à coups de pierre.

On montre encore aujourd'hui, près de Champeaux, sur le côté gauche du ruisseau, quelques pans de murs d'une petite chapelle, appelée Sainte-Abraham, où la malheureuse subit ce long martyre.

Allez voir ces ruines, au milieu d'un coteau pittoresque tout rempli du mystérieux murmure des bois et du petit cours d'eau qui serpente au bas, sur son lit de pierres noirâtres.

Le soir, quand le vol des grands corbeaux s'abat sur le dôme houleux des sapins, les chouettes et les orfraies hubulent leurs plaintes monotones. Ces plaintes font revivre le souvenir des derniers Chouans et réveillent peut-être au clair de lune, dans le lierre ou sous la mousse, les âmes endormies de Patrick et de Charline !

HENRY DE FARCY DE MALNOE.

Paris, Mai 1896.

FIN

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES-RENDUS

La Terre Bretonne, anthologie scolaire des écrivains bretons contemporains par Auguste Mailloux. — Nantes, Librairie Imprimerie des Ecoles, 1900.

L'idée d'une *Anthologie scolaire bretonne* était excellente ; en la faisant passer dans le domaine des faits. M. A. Mailloux a mérité les plus vifs éloges. Ces éloges, de ma part, lui paraîtront d'autant plus sincères que je veux les tempérer de quelques critiques. Je commencerai par celles-ci.

Le livre n'est pas bien composé. Les pièces de vers et de prose, heureusement choisies pour la plupart, s'y croisent et s'y succèdent sans ordre réel, sans lien apparent. Au lieu de mettre bout à bout des extraits (dont quelques-uns comme l'*Hymne à la beauté* de Renan, dangereuse entrée en matière, la *Chasse en Vendée*, de M. Clémenceau ou la biographie du baron Gérard de M. Dayot, n'ont de Breton que le nom de leurs auteurs), j'aurais voulu qu'il comprit de grandes divisions, sortes de cadres aisés à remplir : *La Bretagne pittoresque, la Bretagne historique, la Bretagne légendaire, la Bretagne littéraire et artistique.* A défaut de cet ordre de matières, on pouvait encore adopter l'ordre alphabétique des auteurs, qui a l'avantage de n'évoquer entre les vivants aucune ambition de préséance et de ne froisser aucune susceptibilité.

Il y a inconvénient, ce semble, à mélanger les anciens et les modernes, les vivants et les morts. Passe encore quand ce sont des morts de la veille. Lud. Jan, Mme Hue, Mme Riom, Sylvane de Kerhalvé sont nos contemporains au même titre que M. Tiercelin et M. Le Braz, Renan, Jules Simon, Ernest Hello, dont le livre, *De l'Homme*, a souvent la profondeur des *Pensées* de Pascal, sont encore familiers à la génération présente. Mais, malgré ma vive sympathie pour tel ou tel de nos écrivains nouveaux, je trouve périlleux pour leurs jeunes muses le voisinage d'un Chateaubriand ou d'un Brizeux.

Pour servir de trait d'union entre les morceaux qui composent son livre, pour donner de l'air à ses pages, M. Mailloux s'est approvisionné de maximes chez des moralistes ou de simples littérateurs L'idée est bonne, l'exécution laisse parfois à désirer, car plus d'une de ces pensées sera inquiétante ou difficilement intelligible pour les enfants des écoles

Digitized by Google

à qui le livre s'adresse. Et puis, ne sommes-nous pas assez riches de notre fonds breton pour nous passer d'une ligne de prose de Lakanal, même d'un vers de ce bon La Fontaine, si injuste pour Quimper-Corentin !

J'aurais aimé une préface où l'auteur-éditeur aurait exposé ses vues, une table par ordre de matières, dont le professeur aurait tiré profit. Il reste enfin le chapitre des oubliés ; ici, je ne parlerai pas, et pour cause des vivants, quoique un nom illustre soit au bout de ma plume, mais je proteste contre l'exclusion de deux morts, le doux et pénétrant poète Boulay-Paty, qui avait sa place marquée près de son frère de lettres Hippolyte Lucas et M. de la Villemarqué, le barde moderne, auteur du *Barzaz-Breiz*, un des trois ou quatre plus beaux livres bretons.

Voilà, je crois bien, avec l'adjonction de quelques omissions et inexactitudes de détail, inséparables d'une œuvre de ce genre, toute la part de la critique ; celle de l'éloge reste assez enviable, surtout si l'on songe qu'aucune publication analogue n'existait encore, ni en Bretagne, ni dans aucune autre province de France. Il a poussé un peu d'ivraie étrangère dans la *terre bretonne* de M. Mailloux, mais le bon grain domine et a germé déjà.

C'est une pieuse et patriotique pensée, d'avoir mis à l'entrée de l'ouvrage, une sorte d'enseigne bretonne représentée par des morceaux rassemblés avec discernement, où Châteaubriand et M. Plessis, Brizeux et M. Le Goffic — je ne nomme que les chefs de file — exaltent leur pays. Chacun d'eux chante la Bretagne à sa façon, avec austérité ou avec bonhomie, avec un charme attendri ou une belle humeur sereine, mais tous l'aiment passionnément et, selon le mot de Brizeux, la font aimer.

Après cette initiation préalable, cette vue de la Bretagne à vol d'oiseau, les poètes et les prosateurs sont interrogés et viennent, dans un désordre qui ne manque pas de charme, nous parle, d'un site ou d'une coutume, nous conter une histoire ou une légende, nous faire la critique d'une œuvre bretonne ou la biographie d'un compatriote. De cette dernière tâche M. Mailloux s'acquitte bien lui-même ; ses quatre-vingts notices sur les auteurs cités sont intéressantes, précises ; M. Kerviler les lui empruntera sans doute pour les compléter parfois. Ici encore, j'aurais envie de le chicaner un brin. Je cherchais et je n'ai pas trouvé la notice de Charles Monselet, le charmant Nantais dont nous voulons honorer la mémoire et dans l'œuvre duquel on eût aisément trouvé une page sur la Bretagne ou l'éloge délicat d'un breton de marque, d'un Fréron, par exemple ou d'un Desforges Maillard — deux autres oubliés. A l'article « Beaux-Arts », j'ai constaté que les noms de M. Emile

Digitized by Google

Durand, l'auteur populaire du *Biniou*, de M. Gaston Serpette, de M. Frédéric Toulmonche étaient omis.

Mais j'aurais l'air, en insistant, de chercher, comme on dit, la petite bête. N'ayant point écrit de préface pour expliquer son livre et mêler sa voix au concert des voix bretonnes, M. Mailloux me prive du plaisir que j'aurais eu à louer un écrivain de valeur ; il a voulu, avec une modestie rare, rester un éditeur de mérite. Ne lui disputons pas ce titre et remercions-le de nous donner les portraits des principaux poètes et prosateurs dont il nous présente les œuvres. On aime à faire la connaissance de l'homme, en même temps que celle de l'auteur. Quant aux dessins de Jos Parker, les seuls qui accompagnent les portraits, je n'ai pas besoin de dire qu'ils sont la fleur et le parfum de la *Terre Bretonne*.

O. DE GOURCUFF.

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL DE BIO-BIBLIOGRAPHIE BRETONNE, par René Kerviler (fascicule 33e) Dez-Dreg. — Rennes, J. Plihon et L. Hervé. 1900.

M. René Kerviler poursuit, sans se lasser, la construction du monument qu'il élève à la gloire de la Bretagne ; il veut que tous, grands, moyens et petits, ceux dont le nom est célèbre, ceux dont le rôle ou l'œuvre se résument dans un fait, un titre, une date, aient leur place dans un Panthéon de granit qui survivra aux palais, d'une blancheur périssable, de la présente Exposition.

L'historien, l'érudit, se changent, dès que le sujet le demande, en un critique d'art ou de littérature, d'une sagacité éprouvée, en un bibliographe, que Brunet n'eût pas désavoué, même en un chroniqueur des mieux avertis. C'est ainsi que le dernier fascicule, qui traite d'abord, un peu sommairement, du peintre nantais Dezaunay et qui se termine presque par une aimable notice sur Mlle Doze, devenue Mme Roger de Beauvoir, l'une des meilleures comédiennes nées en Bretagne, fait la part belle aux artistes, aux poètes, aux gens du monde, sans oublier le Cte de Dion, le gentilhomme industriel que sa récente élection au Conseil général a ramené dans la Loire-Inférieure.

Beaucoup de littérateur et d'artistes parmi lesquels je cite, un peu à la hâte et sans ordre, le peintre religieux Douillard, M. Ph. Doré-Graslin, le sculpteur de Leperdit et du maire Le Bastard, M. Dolivet, Dorion, un de nos rares poètes épiques, les deux Dorvo, (dont l'un, Hyacinthe, inspira à Monselet des pages non recueillies dans les œuvres du fécond écrivain), d'autres poètes, le fervent royaliste Raymond du Doré, M. Jean

Digitized by Google

Douaud et cet amusant docteur Dixneuf qui promenait jadis, du Caveau du Grillon, une verve toujours prête : toute une Académie enfin et tout un petit Parnasse nous sont présentés le plus agréablement du monde. Mais, au-dessus de ces figures dont plusieurs s'effacent déjà dans la brume du passé, entre l'illustre avocat rennais Magloire Dorange et l'éminent archéologue, fondateur du Cluny nantais, Th. Dobrée, apparait le Père Dorgères, pacificateur du Dahomey, grand serviteur de la France et de Dieu ; le ton de M. Kerviler s'élève quand il raconte la vie et la mort admirables de cet enfant de Nantes, de cet apôtre.

O. DE GOURCUFF.

*
* *

LES MOIS EN FRANCHE-COMTÉ, par M. Ch. Beauquier. — Paris, Lechevalier et Maisonneuve, éditeurs, 1900.

M. Ch. Beauquier est au premier rang des Français qui poursuivent la régénération de leur pays par le réveil de l'esprit provincial. Ses *Chansons populaires*, son *Blason populaire* de Franche-Comté, accusaient une tendance qui se manifeste plus encore, s'il est possible, dans son dernier ouvrage sur *Les Mois* de cette province. Je ne connais pas un répertoire de légendes qui soit plus abondant, mieux présenté, mieux composé aussi. A propos des cérémonies religieuses, Pâques, Noël, la Chandeleur, la Fête-Dieu, à propos des saints honorés dans le pays comtois, M. Beauquier se fait l'écho des coutumes locales et tresse en gerbe les contes, les chansons qu'il a pu recueillir. Ce bouquet embaume le terroir. M. Ch. Beauquier, qui nous a montré par ses éditions de Beaumarchais, par ses études sur la musique et le drame, qu'il sait être, pour son compte, un écrivain délicat, n'a voulu être, dans le présent livre, qu'un traditionniste ; il l'a été, au meilleur sens du mot. Son compatriote Charles Nodier, qui a pressenti seulement la renaissance provinciale, aurait été capable de préférer ces *Mois*, d'une bonne saveur rustique, aux *Mois* académiques de Roucher ; et il aurait accompagné joyeusement l'auteur dans une visite aux expositions de nos vieilles provinces, à l'Exposition.

O. DE GOURCUFF.

*
* *

M. l'abbé Uzureau, aumônier du Champ des Martyrs, qui va fonder (je suis heureux de l'apprendre à mes lecteurs), une *Revue*, publie une nouvelle brochure sur une période et une contrée qu'il connait mieux que personne. (*Etat du département de Maine-et-Loire*, en l'année 1800, à Angers, Germain et Grassin, éditeurs, 1900). Ce sont des extraits, annotés et reliés par des aperçus historiques, de rapports et de lettres adres-

Digitized by Google

sés au ministre de la police générale sur la situation des arrondissements d'Angers, Saumur, Segré, Saumur et Beaupréau, par le citoyen Montault des Isles, préfet de Maine-et-Loire. On voit, en parcourant ces documents, que les derniers excès du brigandage furent vite réprimés dans la partie de nos départements de l'Ouest la plus bouleversée par la guerre civile. Les brigands, terreur du pays, qui furent tués ou capturés, étaient des enfants perdus de la chouannerie. O. DE G.

***

L'histoire de la musique en Belgique de M. Albert Soubies (Paris, librairie des Bibliophiles, Flammarion successeur, 1900) est un charmant ouvrage qui s'ajoute aux sept volumes déjà publiés de l'auteur sur des sujets analogues. M. Soubies caractérise avec une élégante précision le talent et la manière des quatre plus grands musiciens flamands : Josquin des Prés et Roland de Lassus au XVIe siècle, Gossec et Grétry au XVIIIe. Les livres de M. Albert Soubies, qui constitueront l'histoire complète de la musique en Europe, justifient pleinement la haute distinction dont leur auteur vient d'être l'objet de la part de l'Académie des Beaux Arts ; ils se succèdent avec une surprenante rapidité.

***

Le dernier tome de la *Nouvelle Revue Rétrospective* (1er semestre 1900) est fort intéressant pour la Bretagne. Nous y trouvons sept lettres inédites du glorieux La Tour d'Auvergne, dont la première, de 1787, est adressée à M. de Caldagnes, lieutenant colonel du régiment d'Augoumois, dont la dernière, datée du 28 avril 1800, quatre mois avant la mort du héros, remercie, avec une modestie admirable, le Premier Consul et « le citoyen Carnot ». A côté du grenadier récemment remis à l'ordre du jour, l'écrivain, tous deux hors pair : un des collaborateurs de M. Paul Cottin, M. le comte Max de Germiny exhume des lettres que Châteaubriand, après avoir quitté la diplomatie, écrivit au chevalier de Cussy, son ancien écrivain d'ambassade à Berlin. De tels documents ont une valeur inestimable, la *Nouvelle Revue Rétrospective* en fait toujours ample provision pour ses lecteurs.

***

L'*Art des jardins*, tel est le titre du dernier volume paru dans la Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts (L.-H. May, éditeur), ce sera l'un des plus goûtés du public. L'auteur, M. Georges Riat, est bibliothécaire au Cabinet des Estampes ; il a pu mettre l'érudition la plus

Digitized by Google

sûre, et puisée aux meilleures sources, au service de sa passion pour les jardins. D'après les écrivains du passé et du présent, avec le concours des artistes, il nous montre les jardins de l'antiquité, du moyen-âge, de la Renaissance, les merveilles de Grenade, de Tivoli, de Versailles. Le jardin français de Le Notre et de La Quintinie, qui, par sa belle ordonnance, nous rend la fidèle image du siècle de Louis XIV, — le jardin anglais de Kent, reçoivent les délicats hommages d'un théoricien doublé d'un littérateur. Il me semble — est-ce illusion bretonne? — que M. Riat, à qui rien des jardins, comme autrefois à l'abbé Delille, ne demeure étranger, aurait pu indiquer, parmi les jardins publics de la province, le Thabor de Rennes, le Jardin des Plantes de Nantes. Il a réservé une admiration un peu exclusive aux splendeurs que nous offrent Paris et ses environs. Il a beaucoup dit et n'a pu tout dire, son sujet étant vaste autant que charmant. Remercions-le d'avoir si agréablement disserté sur les jardins, qui ajoutent, selon l'expression latine, l'art à la nature.

*
* *

L'*Encyclopédie populaire illustrée du XXe siècle* (Paris, May, éditeur), s'enrichit d'un curieux ouvrage sur le *Socialisme*, exposé des doctrines et biographie des hommes.

*
* *

Un élégant volume, *Un comédien français en Italie* (Paris, Ollendorff, 1900) raconte, à grand renfort de citations des journaux italiens, la tournée que M. Silvain, de la Comédie Française, jouant le *Louis XI* de Casimir Delavigne, a faite récemment en Italie, et qui fut un triomphe pour l'art français. O. DE G.

*
* *

NÉCROLOGIE

M. Stéphane de la Nicollière-Teijeiro vient de mourir à Nantes, où il était né en 1824. C'était un archéologue, un érudit d'une réelle valeur, dont la modestie égalait le mérite. Il remplissait avec distinction les fonctions délicates d'archiviste de la ville, auxquelles ses études l'avaient préparé ; connaissant, dans les moindres détails, le riche dépôt confié à sa garde, il le mettait, avec autant de libéralité que de tact, à la disposition des chercheurs. Nantes, sa ville natale, lui a inspiré tous ses ouvrages, depuis le *Livre Doré*, si précieux pour l'histoire municipale, qu'il écrivit en collaboration avec notre regretté collègue A. Perthuis, jusqu'à une excellente biographie de Cassard, depuis ses *Corsaires*

Digitized by Google

nantais jusqu'à l'*Inventaire*, vraiment monumental, des archives de l'antique cité des ducs. La franchise et la bonté faisaient le fond du caractère de M. de la Nicollière, qui, ayant porté les armes dans sa jeunesse, avait gardé l'allure martiale, tempérée par une douce bonhomie. Nantes perd en lui un de ses plus dignes enfants, et la Bretagne, un des fils pieux qui surent lui ôter, avec le plus de respect, ses voiles sacrés.

O. DE GOURCUFF.

*
* *

LES BRETONS A PARIS

Quelques manifestations très intéressantes de l'activité bretonne à Paris ont eu lieu depuis un mois.

Le second *Pardon de la duchesse Anne*, à Montfort l'Amaury, a bénéficié, sans doute, de la coïncidence de l'Exposition. Après avoir confondu dans leurs louanges poétiques la duchesse Anne et saint Yves, dont le glorieux souvenir s'est perpétué à Montfort, Bretons et Bretonnes, arborant fièrement le costume national, sont venus festoyer au Cabaret Breton de l'Exposition. Les pèlerins de 1900 avaient eu l'excellente pensée de prendre pour président et guide M. Paul Sébillot; ceux de 1899 leur avaient frayé la voie et notre rédacteur en chef, privé du plaisir d'assister au pardon du 17 juin, se réjouit de sentir bien viable déjà, féconde en des résultats heureux, l'idée qu'il lança, l'année dernière, d'un exode des Bretons de Paris vers un lieu voisin de la grand'ville, peuplé de souvenirs bretons.

Ce n'est pas sortir de Bretagne que de parler de la fête d'inauguration, donnée dans les eaux de l'Exposition, du navire de Terre-Neuve. Des deux commissaires généraux qui nous conviaient à cette fête, où les chants du Cabaret Breton alternèrent avec des *projections* sur la vie des marins et pêcheurs, l'un, M Eugène Le Mouël a écrit quelques-unes des poésies modernes dont la Bretagne est le plus fière.

Signalons, en terminant, le congrès de décentralisation qui a eu lieu, en juillet, au Palais du Congrès. MM. Le Goffic et Hamon y ont représenté dignement la Bretagne.

O. DE G.

*
* *

LES BRETONS A L'EXPOSITION

MADEMOISELLE DE LA TOUR-DU-PIN CHAMBLY (Nantaise).

Victoire Internationale. — Si les poètes, les littérateurs, les artistes, les industriels bretons figurent en bonne place à l'Exposition, il convient cependant que, dans le très court article qu'il m'est donné de faire ici, je

Digitized by Google

commence par vous parler de ce qui le plus noblement y représente la Bretagne. Une œuvre « L'*Œuvre des œuvres* » ainsi que l'a dénommée Sa Sainteté Léon XIII, dans l'audience particulière qu'il accorda à Mlle de La Tour-du-Pin Chambly, sa fondatrice, vient de prendre le premier rang parmi toutes les œuvres féministes et humanitaires dont il nous a été permis d'entendre développer les théories, le but et les résultats lors du Congrès international tenu le 23 juin (Palais des Congrès de l'Exposition)

Je voudrais pouvoir dire toute l'admiration que m'a fait éprouver le discours de Mlle de la Tour-du-Pin et que j'ai senti partagée, non seulement par des Françaises et des chrétiennes, mais par toutes les femmes venues des quatre coins du monde, appartenant à toutes les religions et déléguées par les œuvres dont elles font partie. En leurs applaudissements acclamant l'apôtre de la Charité chrétienne, elles semblaient toutes vouloir(quelles que fussent leurs idées préconçues)se ranger sous la bannière du divin Nazaréen. — Est il rien de plus grand,en effet, de plus apte à conquérir les cœurs que cet effort sublime d'une femme dont la foi en Jésus est le soutien, et qui se sent suffisamment sûre que Dieu pourvoiera aux besoins de ses hôtes. Ces hôtes deviennent légion ; puisque, *glâneuse d'âmes* ainsi qu'elle se plait à se nommer elle-même, elle s'est fait une règle d'ouvrir la porte... les bras et le cœur à quiconque frappe en disant : « *Je souffre* ! »

Les oubliés, les *rejusés* des autres œuvres trop *administratives* auront enfin leur *home.*

Par une intention que Dieu seul a pu mettre en son âme, cette femme, cette jeune fille a compris, en fondant son œuvre, les tortures morales et physiques existant au *Pays de Misère*; depuis vingt-trois ans elle lutte; plus elle secourt de malheureux, plus elle en voit de nouveaux à secourir, son champs d'action s'élargit chaque jour ; tous les deshérités : femmes, enfants, vieillards ne trouvant place dans aucune œuvre ont espoir dans cette mère des mères,et son vœu le plus ardent est de fonder une maison de Dieu (*Hospitalité Universelle et Gratuite*) au centre même des plus grandes misères, dans ce Paris où les femmes, parfois, quand elles ont charge d'âmes, se sentent coupables de garder le respect d'elles-mêmes, en voyant les leurs mourir de faim ; dans ce Paris où souvent les grelots de la folie couvrent le bruit des râles ; où les jeunes filles sans appui moral se vendent, où les jeunes femmes s'asphyxient avec leurs enfants : ville où les angoisses les désespoirs sont sans bornes et sans écho ! — Elle a rêvé, dis-je, la femme admirable, armée de sa Foi seule,

Digitized by Google

de continuer sa croisade contre la *souffrance* et l'attaquer dans sa place la plus forte ; Dieu n'abandonnera pas sa servante, il inspirera des élans généreux ; il ne permettra pas que l'errant qui demandera place à son foyer ne soit pas réchauffé, que celui qui aura faim ne trouve pas de pain dans la huche, que les lassés de la vie ne trouvent pas enfin de lits pour reposer leurs membres endoloris ; Il ne permettra rien de tout cela puisqu'il donne cette sœur à tous les cœurs souffrants, mettant dans sa parole la force et le baume de la parole de son Fils.

J. LE BOUTEILLIER.

∴

Les femmes de tous les peuples faisant alliance pour une œuvre de bonté, après avoir trouvé des armes dans ce congrès pour vaincre la *Misère*, ne seraient-elles pas en droit de rêver de vaincre aussi la guerre ?

Que Jésus, *Dieu de paix*, les inspire !

J. LE B.

∴

DE L'AMOUR A LA MORT, par Olivier de Gourcuff. — Nantes, Morin, éditeur.

C'est dans un petit cimetière champêtre que j'ai pour la première fois parcouru le poème charmant dont M. Olivier de Gourcuff vient d'enrichir une œuvre très remarquable. Je me félicite de ce hasard, car ce joli petit cimetière du Trégor où la tristesse des tombeaux se voilait à demi sous les estivales luxuriances des verdures et des fleurs, était bien pour symboliser, en quelque façon, la mélancolie à la fois profonde et douce de l'œuvre que j'y connus.

Dans la trame légère et coquette d'une idylle amoureuse au siècle dernier, Olivier de Gourcuff a serti une forte pensée philosophique : celle de la mort présidant immanente et éternelle aux agitations humaines. Toute la délicate séduction du poëme, d'un autre côté, me sollicitant, je hasarderais cette image, bien qu'elle trahisse singulièrement mon sentiment : une miniature galante et précieuse d'autrefois qu'entènébrerait un étrange crêpe de deuil.

« Le Jardin des Tuileries pendant la dernière nuit de la Royauté. (9 à 10 août 1792). » Ainsi s'énonce le décor, parmi lequel trois personnages : Elle et Lui, c'est-à-dire l'Amour, c'est-à-dire la Vie ; Elle et Lui, un

Digitized by Google

beau marquis et une gentille marquise de ce temps-là ; puis redoutable protagoniste, le Temps qui commande immobile la marche vers un néant fatal, de tout ce qui est l'amour et la vie.

Sous la forme d'une statue mythologique il est présent aux épanchements de ces deux êtres fragiles qui ingénûment prétendent associer à leurs rêves l'éternité, alors que les clameurs éclatant au loin présagent le proche écroulement d'un vieux monde ; tout à l'heure une voix surnaturelle descellera les lèvres de marbre du silencieux colosse et psalmodiera le regret de leur propre perte.

Telle est la synthèse générale de ce poème ; je n'en indiquerai pas autrement les péripéties, très simples et d'autant plus poignantes, non plus que je n'insisterai sur les beaux vers, les délicieuses imaginations sentimentales qui le parsèment. L'auteur de *Jean Kerver*, des *Médaillons Bretons* de tant d'autres œuvres d'un rare mérite, est coutumier d'éloges meilleurs que ceux que je pourrais ici lui décerner.

FRANÇOIS GÉLARD.

Le Gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 2, place des Lices.

Digitized by Google

DOM FRANÇOIS PLAINE

RELIGIEUX BÉNÉDICTIN DE SILOS (ESPAGNE)

La Bretagne vient de perdre en dom François Plaine, religieux bénédictin, mort à Silos en Espagne, un de ses plus chauds amis, un de ses plus fervents admirateurs. Il était né à La Nouaye le 26 décembre 1833 ; on a souvent dit que le lieu de sa naissance était Bédée ; la confusion était facile à faire, attendu qu'il n'y a que peu de temps que La Nouaye est paroisse ; auparavant elle faisait partie de Bédée. Au reste, à peine François Plaine avait-il trois ans que nos vénérables parents vinrent habiter au bourg de Bédée. C'est là qu'il a toujours vécu depuis lors jusqu'à son entrée en religion.

Mon frère montra de bonne heure sa tenacité bretonne ; ainsi comme il avait un bégaiement assez prononcé, mon père et ma mère, craignant sans doute qu'à cause de cette infirmité il ne pût être prêtre un jour et ne fût exposé à devenir, comme tant d'autres, un déclassé plus tard, n'étaient que médiocrement disposés à lui faire entreprendre des études et à le placer au Petit-Séminaire de Saint-Méen, où moi, son aîné, me trouvais déjà.

Pourtant mon frère voulait aussi faire ses classes et, à force d'instances, il obtint d'un excellent vicaire de Bédée, M. Labbé, mort recteur de cette paroisse en 1871, l'autorisation de commencer à apprendre le latin. Les rapides progrès qu'il y fit encouragèrent beaucoup son maître à vaincre la volonté de nos parents, le jeune élève obtint enfin ce qui faisait l'objet de ses plus ardents désirs, l'autorisation d'être placé au Petit-Séminaire de Saint-Méen.

Ses débuts dans l'étude de la langue de Cicéron ne l'empêchaient point d'être espiègle à ses heures. Un beau jour d'été ayant, dans

Digitized by Google

une de ses promenades à travers champs, avisé un cerisier dans lequel de belles cerises mûres étaient en abondance, l'écolier y grimpa et en mangeait à cœur joie lorsque le propriétaire de l'arbre vint, une hart à la main, se placer en bas de son cerisier, en demandant à l'enfant s'il en avait mangé assez. Grand fut l'effroi du coupable ; pourtant, après avoir médité longtemps sur le moyen de sortir de peine, avisant dans l'arbre des branches longues et flexibles, il s'en servit pour gagner la terre, assez loin pour éviter la correction promise, puis léger comme un faon rentra au domicile paternel, sans avoir reçu les coups redoutés de la hart, pendant que le fermier lui criait : « Attends ! Attends ! »

A son arrivée au Petit Séminaire, on le mit en cinquième et immédiatement il se fit remarquer parmi ses condisciples par sa piété, son amour de l'étude et aussi par sa tenacité bretonne qui a toujours été un peu le fond de son caractère. Mon frère a laissé les meilleurs souvenirs, les plus aimables impressions dans le cœur de ses condisciples. C'est le témoignage que lui rendent encore aujourd'hui ceux qui lui ont survécu.

Pendant ses vacances, François montrait déjà son goût pour les études bénédictines, et aimait à compulser les vieilles chartes. Or, à cette époque, il y avait à Bédée comme recteur un vieux prêtre qui avait une bibliothèque assez remarquable. Le futur bénédictin rêvait d'y découvrir des trésors ; malheureusement le bon recteur n'entendait pas les choses de la même façon, et, au grand chagrin de mon frère, qu'il nommait *Dom Farfouilloux*, il le pria de laisser ses livres dormir en paix.

Ce qu'il était à Saint-Méen, l'adolescent continua de l'être au Grand-Séminaire de Rennes, où il entra après avoir terminé sa rhétorique ; il donna dès lors par sa ferveur, sa régularité, la mesure de ce qu'il serait plus tard dans la vie religieuse. Il avait toujours, à cause de son défaut de langue, une crainte excessive de ne point être reçu aux Saints Ordres ; aussi lorsque vint pour lui le moment d'être appelé à la tonsure, n'ayant pas été désigné, il en fut extrêmement affligé et me vint dire :

— Quel malheur, je suis perdu, je ne pourrai pas être prêtre !

J'eus beau essayer de le consoler, impossible. Devant cette pro-

Digitized by Google

fonde douleur, j'allai m'adresser au directeur du Séminaire pour lui demander ce qu'il en était. Il me répondit :

— Ne craignez rien, c'est un oubli, votre frère est sur la liste de ceux qui sont admis.

Lorsque je lui rapportai cette bonne nouvelle, il passa subitement de la plus vive désolation à la plus douce allégresse. C'était pour lui l'assurance qu'il serait prêtre un jour, et que ses vœux les plus ardents seraient comblés.

Au reste sa résolution était arrêtée dès lors. Il voulait arriver au sacerdoce, puis embrasser la vie religieuse dans sa perfection.

Il y avait alors avec lui un autre séminariste qui avait les mêmes vues pour l'avenir ; c'était le savant dom Jausions, enlevé trop jeune, durant un voyage qu'il fit en Amérique, où il était allé pour recueillir des documents sur la vie de son oncle, Mgr Bruté de Rémur, évêque de Vincennes.

Une fois élevé au sacerdoce, mon frère déclara son projet de se consacrer encore davantage à Dieu ; il entra à Solesmes où il se fit remarquer non seulement par sa piété, sa ferveur, mais aussi par son esprit de pénitence et de mortification. Il était, au sujet de la régularité, d'une exigence qui aurait pu parfois passer pour exagérée En voici un trait ; je le rapporte tel qu'il se passa, pour l'édification du lecteur.

Trois ans après la profession de celui qui désormais portait le nom de dom Bède, profession qui avait eu lieu le 11 juillet 1859, au jour de la Translation des reliques de saint Benoît, mon père se rendit à Solesmes accompagné de deux amis. Tous trois y allaient pour y faire une retraite.

Mon père, déjà âgé, avait été par suite un peu fatigué du voyage. Lorsque ces messieurs arrivèrent au parloir, après avoir demandé mon frère ils attendirent patiemment son arrivée ; mais comme elle tardait un peu, mon père alluma tranquillement sa pipe et se mit à fumer. Quand dom Bède entra au parloir, quelle ne fut pas son indignation en voyant une telle profanation. Il entra dans une sainte colère et gronda vertement mon excellent père, qui resta impassible et continua de fumer sa pipe. C'était un cas grave, il fut déféré devant le tribunal du Révérend Père Abbé, dom Gué-

Digitized by Google

ranger, qui donna pleinement raison à notre bon père et admonesta fortement dom Bède.

Il arriva encore à la même époque une autre aventure à peu près du même genre au digne religieux. Dom Bède revenait de dire sa messe à Notre-Dame-du-Chêne, lorsque, sur sa route, il rencontra un jeune homme qui lui demanda de lui indiquer le chemin du *couvent* de Solesmes.

— Faut-il, se dit *in petto* dom Bède, être peu au courant du langage monastique ! Et là-dessus, saisi d'une sainte indignation, il dit au jeune homme :

— Vous appelez cela un *couvent,* Monsieur : sachez qu'il n'y a pas de *couvent* à Solesmes, c'est une *abbaye*, Monsieur, et une abbaye qui a l'honneur d'avoir à sa tête l'illustre et incomparable dom Guéranger.

Ce langage paraîtra peut-être plaisant à quelques-uns, mais il a l'avantage de montrer combien notre cher religieux prenait au sérieux la vie bénédictine, et cela dans les circonstances les plus minimes.

Il vivait à Solesmes de cette vie d'humilité, de régularité et de sacrifice, mais ne tarda pas à avoir la douleur de quitter cette chère maison. Voici à quelle occasion.

Il avait eu pour compagnons de noviciat plusieurs religieux qui sont maintenant la gloire de la congrégation :

Dom Gauthey, abbé de Sainte-Madeleine de Marseille ;

Dom Guépin, abbé de Silos :

Dom Pothier, abbé de Fontenelle ou Saint-Wandrille en Normandie, abbaye qu'il s'efforce de relever de ses ruines ; mais dom Pothier est surtout connu dans le monde entier par la restauration qu'il a faite du chant grégorien.

Parmi ses compagnons de noviciat, dom Bède en avait un autre auquel il fut spécialement attaché et qui eut une grande influence sur sa vie. C'est dom Bastide.

Celui-ci, ancien procureur impérial, entra à Solesmes en même temps que mon frère. Ayant été plusieurs années dans la magistrature, il était plus familiarisé avec les Institutes, les Pandectes et les lois civiles, qu'avec les sciences ecclésiastiques, et surtout avec la

Digitized by Google

vie monastique. Or, dom Bastide avait un très grand désir de se former aussi parfaitement que possible à l'observance monastique. Comme sa cellule était voisine de celle de dom Bède, il allait souvent consulter celui-ci pour éclaircir des difficultés et obtenir les lumières qui lui manquaient. C'est ainsi que se forma entre eux une amitié qui ne s'est plus démentie pendant 44 ans.

Or dom Bastide fut bientôt nommé prieur de Ligugé ; il désira emmener avec lui son ami dom Bède ; celui-ci regrettait vivement de quitter Solesmes, mais il lui eût été par trop difficile de résister aux instances de dom Bastide. Il partit donc pour ce nouveau monastère. C'est là qu'il développa avec un nouveau zèle les qualités monastiques qui déjà brillaient en lui. C'est là aussi qu'il commença ses publications ; jusque là il s'y était préparé par un labeur constant. La lumière ne devait pas toujours rester sous le boisseau.

Il publia nombre d'articles dans la *Revue de Bretagne,* dans le *Polybiblion*, etc., et ses travaux étant bien accueillis, il ne se lassait pas d'en produire de nouveaux.

C'est aussi à cette époque qu'il fit paraître son intéressant volume intitulé : *Histoire du Culte de la sainte Vierge à Rennes.* Ce livre qu'on attendait fut très apprécié : il eut, comme on l'a dit, un écoulement d'une rapidité surprenante : C'est que les exemplaires étant entassés chez M. Vatar, le feu prit à l'imprimerie et consuma presque totalement l'édition. D'où la rareté des volumes échappés à l'incendie et le prix élevé qu'ils atteignent aujourd'hui dans les ventes.

C'est vers le même temps que mon frère encouragea beaucoup le digne curé de Saint-Sauveur, M. Lelièvre, à restaurer dans sa paroisse le culte de Notre-Dame des Miracles. Malgré des obstacles nombreux qui effrayaient presque le bon curé, dom Bède persista sans se décourager, dans le dessein qui aboutit au beau résultat dont nous sommes les heureux témoins.

L'autel de Notre-Dame des Miracles fut relevé, un superbe vitrail représentant la scène du miracle fut exécuté chez M. Lobin à Tours ; placé dans l'église Saint-Sauveur, il en fait un des plus beaux ornements. C'est là une des œuvres dont notre moine breton était le plus saintement fier, et c'est en souvenir de cette restauration que

Digitized by Google

M. le chanoine Hévin, curé actuel de Saint-Sauveur, a voulu dire une messe pour notre cher défunt dès qu'il a su qu'il avait quitté la terre, messe à laquelle il invita publiquement ses paroissiens.

Le temps s'écoulait ainsi rapidement pour mon frère, dans sa chère abbaye de Ligugé, lorsqu'arriva le moment terrible de la rédaction et de l'exécution des fameux décrets du 29 mars 1880.

Dom Bède dut prendre le chemin de l'exil et s'en aller avec ses frères de Ligugé sur la terre hospitalière d'Espagne.

Cette persécution eut au moins pour effet de réveiller la vie religieuse en Espagne. Les Bénédictins de Silos ont fait un bien immense sous ce rapport. Dom Guépin fut d'abord nommé prieur du monastère, puis élevé à la dignité abbatiale.

Quoique vivant à l'étranger, Dom Bède n'en aima pas moins tendrement la France et surtout sa chère Bretagne, où il ne comptait que des amis.

Sur la terre d'exil, il s'occupa toujours activement de nos saints bretons et composa sur eux plusieurs monographies importantes. Il avait déjà écrit une vie de Saint-Malo ; bientôt avec le savant M. de la Borderie (quel honneur pour lui de voir son nom associé à celui du grand historien breton) il donna les monuments de cette vie.

Cette publication fut suivie des Vies de saint Brieuc, saint Corentin, saint Pol de Léon, saint Méen, saint Maurice, etc. Il étudia aussi l'histoire du vénérable Charles de Blois ; il avait l'intention de l'écrire et en publia quelques fragments.

En 1895, le procureur de la cause de Charles de Blois, M. le chanoine Porcher, voulut avoir le témoignage de dom Bède au sujet du saint duc de Bretagne. Il se rendit donc à Silos, et là on constitua un tribunal ecclésiastique à la tête duquel se trouvait le R. P. Dom Guépin, abbé de Silos.

La déposition de dom Bède fut recueillie religieusement ; elle aura sans doute une grande importance dans la décision qu'on attend à ce sujet.

Hélas ! depuis assez longtemps, la santé du vénérable religieux, qui n'avait jamais été très forte, déclinait visiblement. Pendant le Carême dernier il avait eu une attaque de paralysie, assez bénigne

Digitized by Google

il est vrai, mais de laquelle il ne s'était remis qu'à moitié. Lui-même le sentait, et dans la première semaine de juillet, remontant le jardin de Silos au bras d'un religieux, il lui disait :

— Je crois que je n'irai pas loin.

Au début de sa première maladie, on l'avait fait changer de cellule et installé au premier étage ; dès qu'il fut un peu mieux, vite il se hâta de mettre de l'ordre dans ses livres et ses papiers, afin de pouvoir de nouveau se livrer au travail sans perdre de temps ; mais il avait compté sans la mort.

Le samedi 7 juillet, la paralysie le terrassait une seconde fois. Trois jours il est demeuré cloué sur son lit d'agonie, son corps ne réclamait pas de soins, comme le disait son fidèle gardien le frère Bernardino :

— *No padece ni hace padecer.* (Il ne souffre pas, il ne fait pas souffrir).

Et pendant ce temps, ses frères en religion entouraient sa couche en demandant pour lui à Dieu les grâces dont il avait besoin pour ce redoutable voyage du temps à l'éternité.

Il avait, je l'ai déjà dit, fait sa profession le 11 juillet 1859 ; le 10 juillet 1900, 41 ans plus tard, à l'heure de la messe conventuelle, le visage du pieux religieux étant devenu d'une pâleur livide, et sa respiration intermittente, son entourage comprit que c'était la fin.

Toute la communauté réunie pour aller au chœur se rendit alors dans sa cellule pour recevoir son dernier soupir. — « Le ciel t'attend, a dû lui dire son Ange gardien ; Viens. » A cet appel ils sont partis tous les deux, pendant que les religieux, après lui avoir fermé les yeux, s'étant rendus à l'Eglise, priaient Dieu que cette mort si douce, se change pour dom Bède en un triomphe céleste.

Il était, disent-ils tous, l'édification et la joie du monastère, l'ami le plus fidèle, le confrère le plus humblement dévoué, en même temps que l'édification, l'exemple de sa communauté ; un type admirable de moine !

Peu de jours après la mort de mon frère, on me remettait la lettre suivante :

Digitized by Google

« — Décidément, et jusqu'à la fin, vous serez un ami incomparable.

Dom Plaine fut mon condisciple ; plus âgé que moi de quelques années, je ne l'avais vu que de loin, comme les petits voient les grands. Comment avez-vous pu découvrir ce souvenir dans mon cœur. Mais, sachez-le, jamais vous n'avez vu plus juste ! Je vénérais ce bègue à l'âme si chaude et à l'intelligence si ouverte. Merci de m'avoir averti de sa mort.

Je vous prie de vous faire mon interprète près de son vénéré frère. La mort de dom Plaine ne peut-être que pensée triomphante pour les siens. Cette âme ardente, emprisonnée dans un corps débile, a dû, comme la colombe qui s'échappe des rets, monter à tire d'ailes au Paradis et personne n'est plus apte à comprendre ainsi la mort que le frère de l'*affranchi*.

Je dis *affranchi*, c'est vrai de nous tous, c'est vrai surtout de ceux que Dieu a voulu soumettre ici bas à l'épreuve. »

En citant ces lignes qui m'ont prouvé, en compagnie de tant d'autres, le souvenir qu'ont conservé de dom Bède ceux qui l'ont connu, qu'ils en reçoivent ici toute ma reconnaissance.

Si en lisant cette vie modeste et cachée, le lecteur y a trouvé quelqu'intérêt, je le prie d'accorder une pensée, une prière à l'âme de mon frère, lui qui a tant prié pour les autres. Il disait souvent avec un accent de foi et d'humilité qui impressionnait tout le monde.

— Un misérable comme moi aura mille ans, dix mille ans de purgatoire.

Je le connais assez pour savoir que du Ciel dans lequel nous aurons contribué à le faire entrer, il nous rendra le bien que nous lui aurons fait lorsqu'il sera en possession complète de Dieu.

L'abbé J. Plaine,

Aumônier des Filles de la Charité (Rennes).

Digitized by Google

Nomenclature
de quelques publications
de dom François Plaine

Histoire du culte de la Sainte Vierge dans la ville de Rennes, 1872. Imprimerie Vatar, à Rennes.

Essai historique sur le culte du Bienheureux Charles de Blois, duc de Bretagne, 1872. Imprimerie Morel, à Nantes.

Essai historique sur les origines et les vicissitudes de l'imprimerie en Bretagne, 1875.

Le missel de Saint-Vougay en Bretagne, 1877. Imprimerie de la Société du Pas-de-Calais, à Arras.

Le tombeau monumental et le pèlerinage de Saint-Ronan, 1879. Imprimerie du Pas-de-Calais, à Arras.

Acta Sanctorum Britanniæ Armoricæ. Introduction, 1880.

Vie de Saint Maurice (de Loudéac), abbé de Langonnet et de Carnoët, 1880.

L'Apostolat de Saint Clair et les origines chrétiennes de l'Armorique, 1881. Imprimerie Prud'homme, à Saint-Brieuc.

Jeanne de Penthièvre, duchesse de Bretagne et *Jeanne de Flandre, comtesse de Montfort*. Imprimerie Prud'homme, à Saint-Brieuc.

Vie de saint Malo écrite au IXe siècle, autre *Vie de saint Malo écrite au IXe siècle* par un anonyme, publiée avec notes et observations, par Arthur de la Borderie, membre de l'Institut, 1884. Imprimerie bretonne de Plihon, à Rennes.

Vie inédite de saint Méen, abbé en Bretagne, 1885. Imprimerie Plihon, à Rennes.

Vie de saint Malo, évêque d'Aleth (Saint-Malo, 1885).

Vie inédite de saint Corentin, écrite au IXe siècle par un anonyme de Quimper, 1886. Imprimerie Jaouen, à Quimper.

Un poète armoricain des VIIIe ou IXe siècles. Texte de la vie de saint Malo en vers latins rimés. Imprimerie Lafolye, à Vannes, 1896.

La colonisation de l'Armorique par les Bretons insulaires, 1889. Alp. Picard et fils, éditeurs à Paris.

Saint Salomon, roi de Bretagne et martyr. Vannes, librairie Lafolye, 1895.

Etc., etc.

Digitized by Google

LE CORSAIRE

POÈME DRAMATIQUE EN CINQ ACTES

TIRÉ DE BYRON

PAR MM. EVARISTE BOULAY-PATY ET HIPPOLYTE LUCAS

PRÉFACE DES AUTEURS

En lisant cet ouvrage, on verra que nous avons essayé d'encadrer dans les proportions du théâtre le poème, tel que nous l'entendons, avec la vérité du costume, de la mise en scène et du dialogue. Nous avons voulu mettre à la scène plus de poésie qu'il n'y en a ordinairement, y introduire des caractères à part dans leur nature, y représenter le réel qui est dans tous, et l'idéal qui n'existe que dans quelques-uns ; enfin nous avons voulu créer une action qui ne semblât pas tracée d'avance pour le besoin des effets, et attacher autant par l'intérêt de curiosité qui ressort des faits que par l'intérêt moral que soulève la passion.

Le sujet du Corsaire, où des êtres en dehors de l'habitude se lient par les circonstances à des personnages vulgaires, mais où tout est éminemment poétique, nous a paru favorable au développement de notre idée.

Beaucoup de personnes pensent que Byron n'est nullement dramatique, parce qu'il l'est peu dans ses pièces de théâtre. Byron ne se donnait guère la peine de mûrir ni de suivre un plan : il écrivait vite, son style débordait, et renversait les digues qu'il s'était lui-même posées ; mais aucun poète, selon nous, ne contient plus d'éléments dramatiques que lui, surtout dans quelques-uns de ses poèmes. Là, la donnée première fait dès l'abord pressentir le pathétique ; là, les personnages, vivants d'originalité et voilés de mystère.

Digitized by Google

peuvent, en passant dans les mains d'un auteur de théâtre, mener au dernier point l'étonnement et l'émotion : il a à combiner les ressorts qui doivent les faire mouvoir, à les tailler à la perspective de la scène, à les enchaîner par l'intérêt qui y convient, en inventant une action que le poète anglais ébauche ou laisse à deviner. Nous avons tenté de faire agir ainsi les caractères du Corsaire dans une intrigue mise au complet.

Dans ce qui nous est venu de Byron, c'est-à-dire dans une moitié de notre drame, nous avons tâché de le reproduire autant que cela nous a été possible. Dans ce qui est de nous, c'est-à-dire dans l'autre moitié, nous nous sommes efforcés de réchauffer notre poésie au feu de la sienne, qui était là, toute proche, toute brûlante.

Digitized by Google

PERSONNAGES

CONRADE, chef de Corsaires.
JUAN, son lieutenant.
CHRISTIAN.
MARTY
KLEPTO
KYLVOS
NIKÉVAS
NAULIS
RHALOU
COSTA
GEORGE
} Pirates.
DEUX OFFICIERS des pirates.
UN VIEILLARD
UN ENFANT
PIRATES
SEYD, pacha de Coron.
UN AGA
OFFICIERS DU PACHA
DEUX CHIRURGIENS
SOLDATS DU PACHA
ESCLAVES

MEDORA, amante de Conrade.
EDELY et ZELMA, femmes de pirates.
FEMMES DE PIRATES.
GULNARE, favorite de Seyd.
NADJA, gouvernante des Odalisques.
ODALISQUES
ALMÉS

La scène se passe : au premier, quatrième et cinquième actes dans l'île des Corsaires. Au second et au troisième à Coron.

Digitized by Google

ACTE PREMIER

Le théâtre représente le rivage de l'île des Corsaires.

SCÈNE I

MARTY, KLEPTO, KYLVOS, NIKÉVAS, NAULIS, RHALOU, COSTA. GEORGE, PIRATES.

(Les Pirates entourent Marty, et tiennent tous des coupes de vin.)

NIKÉVAS

Voyons cette chanson.

MARTY

Elle est belle entre mille ;
Elle est faite en l'honneur des enfants de notre île,
Ecoutez, mes amis, et levez tous la main
Quand vous répèterez avec moi le refrain.

CHANT DES PIRATES

I

Aussi loin que notre navire
Peut tracer son large sillon,
S'étend notre mobile empire :
Notre sceptre est un pavillon.
A son aspect, tout fuit, tout tremble ;
L'aigle moins vite fend les airs.
Amis, répétons tous ensemble :
Honneur, honneur aux fils des mers !

II

Plus terrible que la tempête,
Notre pavillon menaçant
Montre avec orgueil une tête,
Des os croisés, un fond de sang.
Craint de tous les autres, il semble

Digitized by Google

Le souverain de l'univers.
Amis, répétons tous ensemble :
Honneur, honneur aux fils des mers !

III

Lorsque l'ennemi qui succombe
Nous force à partager son sort,
Contents d'avoir la mer pour tombe,
On nous voit sourire à la mort.
Devant la mort le lâche tremble ;
Ici l'on ne craint que les fers.
Amis, répétons tous ensemble :
Honneur, honneur aux fils des mers.

LES PIRATES

Bravo ! bravo ! Marty.

NIKÉVAS

Cette chanson nouvelle
Est digne du sujet... C'est qu'elle est vraiment belle !
Buvons.

MARTY

Buvons à ceux d'entre nous dont les flots
Au fond de l'archipel roulent les libres os ;
Buvons à leur mémoire, allons !

LES PIRATES *levant leurs coupes.*

A leur mémoire !

MARTY

Morts aux combats sur l'onde, ils sont morts avec gloire.
Redoublons.

(Ils remplissent de nouveau leurs coupes).

Plaise au Ciel que nous mourrions comme eux !
Ah ! s'ils étaient ici, comme ils seraient heureux !
Mais pourquoi regretter qu'ils aient perdu la vie,
Puisqu'ils ont eu le sort que tout pirate envie ?
Peut-être aussi bientôt aurons-nous notre tour ;
Hier pour eux, demain ce sera notre jour.

Digitized by Google

(*Montrant la mer du doigt*).

Pourvu que nous mourions où fut notre patrie ;
Que la vague des mers, cette amante chérie,
Dans un jour de combat s'ouvre à nos corps vainqueurs,
Les presse dans son sein, les baigne de ses pleurs ;
Pourvu que l'aquilon, sous l'écume légère
Nous berce, et nous murmure un hymne funéraire.

(*Montrant la mer*).

Qu'importe !... A notre mort là-bas,

(*Montrant la terre*).

Et non ici !

La terre pèse trop.

TOUS LES PIRATES

Oui, qu'il en soit ainsi !

MARTY

Buvons ; rasseyons-nous au bord bruyant des lames,
Comme le vent des mers le vin double les âmes.

(*Ils s'asseyent en divers groupes : les uns boivent, les autres jouent et fument*).

PREMIER GROUPE

NIKÉVAS

Savez-vous que voilà huit grands jours de repos !
Moi, je m'ennuie à terre, et j'aime mieux les flots ;
Quand le vent souffle frais, comme un navire en rade
Je m'émeus malgré moi... Que rêve donc Conrade ?

KYLVOS

Notre chef ? Laisse faire, il entend son métier ;
Il n'a pas froid au cœur ; c'est un vrai flibustier.

GEORGE

Dites-moi donc un peu, parlons de l'Hirondelle,
Notre belle corvette :

KILVOS, *soupirant et secouant la tête.*

Ah !... aucune nouvelle
Depuis qu'elle est partie, et l'on doit craindre...

Digitized by Google

NIKÉVAS

Non ;
Elle est fine voilière et l'équipage est bon.

DEUXIÈME GROUPE

RHALOU

On s'y perd : sur ma foi, c'est l'homme du mystère ;
Il vit silencieux et toujours solitaire ;
Son cœur semble battu comme l'est l'Océan
Quand le vent le soulève en un jour d'ouragan.

COSTA

Les mots interrompus que ses lèvres prononcent,
Le mouvement subit qui les contracte, annoncent
Plus d'un secret d'orgueil qu'il ne peut retenir ;
Son âme a dans son sein peine à se contenir.
Mais qui pourrait sonder cette figure sombre,
Où son regard reluit comme un éclair dans l'ombre ?
Abattu quelquefois, plus souvent agité,
Il a l'air d'un démon, parmi nous rejeté.

MARTY

Pst ! Il a l'air qu'il faut pour un chef de corsaires.
De l'enfer ou du ciel c'est un vrai cadeau, frères ;
En connaissez-vous un qui valût mieux pour chef ?
Il a l'œil vif, la main prompte, le parler bref ;
Son front haut, large et pâle, a pour toute couronne
De noirs cheveux roulés ; une poupe est son trône ;
Son sceptre est un mousquet : n'est-ce pas là le roi
Digne de commander des pirates ?

KLEPTO

Pour moi,
Si j'en connais un seul dont la voix soit plus forte,
Dont le bras soit meilleur, que le diable m'emporte !
Qu'on vogue vers ce bord ! — On y vogue — Aux combats !
— On est prêt — Qu'on me suive ! — On vole sur ses pas.
Il parle : on obéit.

Digitized by Google

NAULIS

Moi, je sais une chose.

COSTA

Toi, toi, Naulis ?

NAULIS

Oui, mais je dois me taire.

RHALOU

Il n'ose
Nous parler franchement, à nous !

COSTA

Fais le discret,
Fais le mystérieux.

KLEPTO

Si Conrade savait,
Ce serait fait de moi.

RHALOU

Tu nous connais, je pense ?

KLEPTO

J'ai tort. Approchez-vous, et silence.

TOUS, *se rapprochant.*

Silence !

KLEPTO

J'avais vu du lointain la tempête approcher,
Et, finissant ma pêche, au bas du grand rocher
J'avais avec mon câble amarré ma chaloupe ;
Du rocher sourcilleux je gravissais la croupe ;
Les nuages couvraient le ciel, il était nuit.
Tout à coup près de moi, j'entendis quelque bruit :
C'était notre chef.., oui, je pus le reconnaître,
Car la lune un instant alors vint à paraître.
Ses bras étaient croisés, ses longs cheveux épars :
On eût dit un fantôme au milieu des brouillards.
Je tremblais sans bouger.. La nuit devint plus sombre,
Et soudain je ne pus même entrevoir son ombre.
Mais il parla bientôt ; j'écoutai, plein d'effroi.

Digitized by Google

Ces mots entrecoupés arrivèrent à moi :
« Ciel, je ne te crains pas. Misérable existence !
Pourquoi donner le nom de crime à la vengeance ?
Un meurtre? Vils humains, vous me faites pitié !
C'est forfaire à l'amour, c'est trahir l'amitié,
C'est rire du malheur, qu'il faudrait nommer crime !..
Je souffre bien pourtant !.. Mon cœur est un abime
Où je m'égare... Oh !.. Oh !.. » Voilà ce que je sais.

COSTA

Ça nous avance bien.

KLEPTO

Ça n'explique rien ; mais
On en pourrait conclure...

MARTY

Et quoi ? Tiens, camarade,
Taisons-nous : respectons le secret de Conrade.
Qu'il soit ce qu'il voudra ! L'important, après tout,
C'est qu'il se batte bien, et qu'au combat, partout,
Il brave d'un œil sûr le feu du cimeterre.
Au dernier abordage en a-t-il mis à terre
Des marins du sultan ! En vain, son sang coulait :
Un sabre d'une main, de l'autre un pistolet,
Hein, comme il était beau ! sa balle était certaine,
Et son sabre enlevait les têtes par douzaine
Depuis que nous l'avons pour notre chef, enfin,
C'est le même homme, et l'île est pleine de butin.

LES PIRATES

C'est vrai. Vive Conrade !

UNE VOIX, *dehors*.

Une voile ! une voile !

Digitized by Google

SCÈNE II

LES PRÉCÉDENTS, JUAN

JUAN, *arrivant.*

Un navire apparaît faisant force de toile.

TOUS LES PIRATES, *se levant et prenant leurs armes.*

Une voile !

MARTY

Une voile ! Il faut appareiller.

KYLVOS

Mon mousquet commençait, je crois, à se rouiller.

JUAN

Avertissons Conrade, et fondons sur la proie
Que la brise du sud aujourd'hui nous envoie.

MARTY

C'est quelque Turc, sans doute ?

KLEPTO

Ou quelque Egyptien.

JUAN

Un quart d'heure de course, et nous le saurons bien.

LA VOIX, *au dehors.*

C'est le pavillon rouge !

TOUS, *avec joie.*

Ah !

LA MÊME VOIX

C'est notre corvette !

TOUS

C'est l'Hirondelle !

Digitized by Google

MARTY

Amis, vive Dieu ! Quelle fête !

NIKÉVAS

Je le disais bien, moi, qu'ils reviendraient.

JUAN

Allons,
Allons voir arriver nos braves compagnons.

MARTY

Ils auront du butin, j'en réponds sur ma tête.
Qui nous retient en mer ? La proie ou la tempête :
Et depuis leur départ le temps est resté beau.

(*Ils sortent*).

SCÈNE III

FEMMES, JEUNES FILLES, ENFANTS *et* VIEILLARDS, *accourant ;* ÉDÉLY.

PLUSIEURS VOIX

L'*Hirondelle* revient !

ÉDÉLY

Oui, voyez-la : sur l'eau
Ses deux mâts élancés se penchent avec grâce ;
Elle laisse après elle un long sillon pour trace ;
Elle approche... Voyez les signes qu'ils nous font.

UN VIEILLARD

Le beau navire ! il court vent largue.

ÉDÉLY

Sur le pont
On les distingue bien... Vers l'avant ils se pressent :
Ils vont se mettre à l'ancre, oui ; les voiles se baissent...

Digitized by Google

Ils descendent du bord dans leurs légers canots...
Ils nous tendent les bras, ils nous jettent des mots
Emportés par le vent... ils viennent... ils arrivent...

MARTY, *arrivant avec les pirates.*

Honneur à nos amis ! Les voilà qui nous suivent.

NAULIS, *serrant la main à un pirate.*

Mon frère !

UNE FEMME

Mon cher fils !

SCÈNE IV

LES PRÉCÉDENTS, DEUX OFFICIERS *de l'Hirondelle.*

(Les deux officiers de l'Hirondelle s'avancent avec Juan).

PREMIER OFFICIER

Il est très important
Que nous parlions au chef, et sans perdre un instant,
Conduis-nous vite à lui, Juan ; notre message
Est d'un grand intérêt.

SECOND OFFICIER

Compagnons, sur la plage
Nous revenons bientôt nous mêler à vos jeux.
Nous vous raconterons nos exploits périlleux.

(Ils sortent).

SCÈNE V

(Le théâtre représente une autre partie du rivage. Conrade est debout sur un rocher ; il contemple les flots, les bras croisés).

CONRADE, JUAN, LES DEUX OFFICIERS

JUAN

Médora de son cœur seule adoucit la plaie.
Montons jusqu'à la tour qui domine la baie ;
Il y sera.

Digitized by Google

UN DES OFFICIERS, *apercevant Conrade et le montrant du doigt.*

C'est lui !

JUAN

Paix !

SECOND OFFICIER

Quel morne repos !
Les bras croisés, il rêve en contemplant les flots.

PREMIER OFFICIER

Le voilà seul encor, suivant son habitude.
Nous, nous n'oserions pas troubler sa solitude,
Va Juan, et fais-lui savoir que sur-le-champ
Nous devons lui donner un message.

JUAN

Il descend.
(*Il va au-devant de Conrade*).
Chef, ces deux officiers sont chargés d'une lettre.

PREMIER OFFICIER

Chef, c'est l'espion grec qui vous la fait remettre.

SECOND OFFICIER, *l'examinant*.

Sa figure est muette.

PREMIER OFFICIER

Il fronce le sourcil.

CONRADE

Mes tablettes... Juan... Où Gonzalvos est-il ?

JUAN

Sur le navire en rade.

CONRADE

Il faut que tu lui portes
Cet ordre en me quittant... Si vos âmes sont fortes,
Mieux que jamais bientôt on le verra. La nuit
Sera belle pour nous de feu, de sang, de bruit.
Avec la fin du jour le vent des mers se lève :
Dans une heure d'ici, trouvez-vous sur la grève

Digitized by Google

Avec vos compagnons... et Conrade y sera,
Car aujourd'hui c'est lui qui vous commandera...
Allez, amis !... Juan, tiens mon armure prête,
Avec le manteau brun que j'ai dans la tempête,
Que mon cor sonne bien. Nous aurons du péril !
Qu'on frotte et rende aisés les chiens de mon fusil.
De mes grands pistolets charge une double paire.
Qu'on aiguise en entier mon courbe cimeterre.
Que l'on donne à sa garde un peu plus de largeur.

(*Avec impatience*)

Dans le dernier combat, cette arme de malheur
A plus lassé ma main que la foule ennemie ..
Tu me suivras, Juan. L'entreprise est hardie.
A sept heures du soir le signal du départ
Par un coup de canon ! Surtout pas de retard.
Entends-tu ?

SCÈNE VI

CONRADE, *seul.*

La nouvelle est extraordinaire.
Seyd, sur mon honneur, devient bien téméraire.
Son cœur battrait-il donc ? aurait-il conservé
Un reste de vigueur dans son corps énervé ?
J'avais cru jusqu'ici qu'usé par la débauche,
Comme un valet payé qui pour son maître fauche,
Le vieillard indolent pour son sultan fauchait
Les fronts courbés des Grecs, puis après s'endormait.
Et ne voilà-t-il pas qu'il voulait nous surprendre !
Nous irons le chercher ; je ne veux pas l'attendre.
Malheur à lui, malheur, car son débile bras
Rencontrera le mien qui ne fléchira pas !
Si je meurs, il faudra vieux Seyd, que tu meures.
Fortune, souris-moi seulement quelques heures !
Si le vent nous est bon, je garde à son réveil
Les feux de l'incendie en place de soleil

Digitized by Google

Criblé de coups, sanglant, dans la jaune falaise,
Sur vingt cadavres turcs je veux m'étendre à l'aise,
Et sous le vent des mers dormir au bruit des flots !
La tombe d'un pirate est belle au bord des eaux !
Moi, que me fait la mort ?... J'ai tout connu... La vie
Ne peut avoir de jours qui me fassent envie.
Le passé qui m'accable avec son souvenir,
De son ombre glacée a couvert l'avenir.
Mon ciel est ténébreux ; dans mes chemins arides
Pas un fruit à presser sous mes lèvres avides,
Une fleur à sentir dont les légers parfums
De mes jours désolés embaument quelques-uns !
Une pensée est là, toujours, vautour horrible
Qui fait saigner mon cœur sous sa serre terrible,
Le ronge et s'en repait, sans jamais s'assouvir !
Ce n'est donc qu'à la mort que mon mal peut finir !

(*Un moment de silence*)

Il n'est que toi, que toi que je regrette au monde,
Toi que mon choix donna pour reine aux fils de l'onde,
Amante de mon cœur, ma pauvre Médora.
Quand je ne serai plus rien ne te restera.
Le malheur nous joignit, êtres mélancoliques,
De sa chaîne de fer aux anneaux électriques ;
Quand du ciel tombera la foudre, un même coup
Nous atteindra tous deux à l'un et l'autre bout.
Maîtresse du pirate, après lui sur la terre
Que faire de tes jours ? Esclave et solitaire.
Pas un sein où ton front puisse se reposer...
Quand j'y pense, mon cœur est près de se briser.

(*Il sort rêveur*).

Digitized by Google

SCÈNE VII

(La chambre de Médora ; un sopha, une lyre. Une porte ouverte laisse voir une autre chambre, au milieu de laquelle on aperçoit une table servie et au fond un balcon.)

MÉDORA *(seule).*

Oh ! Viens entre mes doigts ! que tes cordes encore
Donnent un peu de calme au mal qui me dévore !
Ma lyre bien aimée, oh ! viens entre mes doigts !
Car mes vagues chagrins s'endorment sous ta voix.
Conrade aime aussi lui tes sons où l'on s'oublie.
Que de fois en ces lieux ta berçante harmonie
A fait se dissiper les ombres de son front !
Ma douce lyre, viens, mes ennuis s'en iront.

(Elle prélude et chante).

CHANT DE MEDORA

Qui peut savoir jusqu'où va ma tendresse ?
Mon doux secret, je ne le dis qu'à toi,
Lorsque mon cœur sous ton cœur qui le presse,
En palpitant le révèle à ta foi.

II

Comme une lampe invisible, isolée,
Cachant au jour ses rayons éternels,
Veille dans l'ombre, au fond d'un mausolée,
Mon amour brûle, inconnu des mortels.

III

Après ma mort sois triste et pense à celle
Qui t'adora jusqu'à son dernier jour ;
Donne à sa tombe une larme fidèle.....
Ce n'est pas trop pour payer tant d'amour.

Digitized by Google

SCÈNE VIII

MÉDORA, CONRADE

CONRADE

Ma Médora, ton chant est bien mélancolique.

MÉDORA

C'est que dans ton absence une pensée unique
M'occupe et me fait mal : mon chant la trahissait.

CONRADE

Pourquoi de la douleur où suffit un regret ?

MÉDORA

Mon ami, loin de toi comment n'être pas triste ?
Tremblante pour tes jours, quand je te perds, j'existe
Au milieu des tourments. Que de nuits de douleurs
Sur ce lit solitaire et mouillé de mes pleurs !
Le moindre vent alors me paraît un orage.
Je me lève soudain ; le phare du rivage
Semble pâle ; je sors, je cours l'entretenir ;
J'ai peur que le gardien ne le laisse mourir.

CONRADE

Ne sois donc plus ainsi, je le demande en grâce.

MÉDORA

Oh ! je ne t'ai pas dit combien d'heures je passe,
Les bras sur ce balcon, à suivre, au loin, des yeux
La lune qui s'abaisse et blanchit dans les cieux.
L'aurore efface en vain la plus tardive étoile ;
Mon œil parcourt les mers, il y cherche une voile ;
Je regarde toujours, mais je regarde en vain.
Hélas ! comme la bise alors glace mon sein !
Conrade, dis-moi donc quand cesseront mes larmes ;
Quand veux-tu mettre un terme à mes longs jours d'alarmes ?
Ah ! confie à la fin, oui, confie à mon cœur,
A mon cœur seul, le soin d'apaiser ta douleur.

Digitized by Google

Au milieu de la paix et de la solitude
De vivre en Médora fais ta douce habitude,
Et pour nous l'avenir aura des jours bien beaux.
Si tu souffres beaucoup, raconte-moi tes maux ;
Et, quelque grands qu'ils soient, ma voix a des tendresses,
Mes yeux ont des regards, ma main a des caresses,
Ma bouche a des baisers qui les adouciront.
Si ton front est brûlant, mets ma main sur ton front ;
Si ton front est pesant, sur mon sein qu'il s'appuie ;
S'il faut, pour être heureux, que ta mémoire oublie,
Conrade, mon amour te donnera l'oubli.

CONRADE

Médora, ton regard de charmes est rempli !
Ma chère Médora, ta parole est bien douce.....
Oh ! oui, mais j'ai besoin de trouble et de secousse
Pour vivre : que veux-tu !...

MÉDORA

Quoi ! toujours le péril ?
Quoi ! toujours me quitter ? Ah ! comment se fait-il
Qu'un cœur passionné, quand l'amour l'y convie,
Du seul bonheur d'aimer ne fasse pas sa vie ?

CONRADE

Mon cœur était aimant, l'homme l'a fait changer.
Comme un ver sous les pieds foulé, pour me venger,
Je me suis redressé tel qu'un serpent terrible,
Surpris de me trouver à jamais insensible ;
J'ai divorcé dès lors avec le monde, et lui,
Il a mis à son ban celui qui l'avait fui.
Nous sommes tous les deux, depuis, restés en guerre.
Mon destin est étrange, et le sien est vulgaire.
Une chose commune est de voir tous contre un,
Mais voir un contre tous, cela n'est pas commun !
Dans l'espace des mers s'établit notre lutte ;
L'arène en est bien digne ! Au jour prochain, ma chute
Finira le combat ; mais j'aurai résisté.

Digitized by Google

MÉDORA

Ami !

CONRADE

Ton amour est tout ce qui m'est resté ;
Je dois donc bien t'aimer. Eh bien autant je t'aime,
Autant eux, je les hais !

MÉDORA, *levant les mains.*

Ne parle pas de même !

CONRADE

Je cesserais d'aimer en cessant de haïr...
Mais... ô prends du courage... oui car je vais partir.

MÉDORA

Quoi ! partir ?

CONRADE

Dans l'instant.

MÉDORA

O Ciel !

CONRADE

Pour quelques heures.
Tais-toi, tu sais quel mal tu me fais quand tu pleures.
Je serai peu de temps, allons console-toi...

MÉDORA

Je l'avais pressenti ; j'avais là trop d'effroi.
Mes instants de bonheur ainsi s'évanouissent,
Mes beaux rêves ainsi tout-à-coup s'obscurcissent.
Mais tu ne peux partir, non, j'y pense à présent,
On radoube ton brick, et ton lougre est absent;
Ta corvette est à peine à l'ancre dans la rade ;
L'équipage a besoin de repos... O Conrade !
Conrade, est-ce un moyen pour éprouver mon cœur ?
Tu veux sur ma faiblesse essayer la douleur ;
Tu veux me préparer à l'abandon funeste
Qui m'attend...

CONRADE

Mon amie, ô ma Médora !

Digitized by Google

MÉDORA

Reste,
Eh bien ! reste ! viens, viens te mettre près de moi.
Partage ce repas : c'est ma main qui pour toi
Cueillit les plus beaux fruits, le muscat et la pêche.
J'ai cherché pour ta coupe une eau limpide et fraîche ;
Ton doux sorbet, ce soir sera plus doux encor ;
Le sultan de Stamboul, dans son brillant bol d'or,
N'en boit pas de pareil, car le lait de nos chèvres
S'y mêle au plus vieux rhum qu'aient savouré tes lèvres
J'ai mis dans ta chibouque un tabac odorant,
Qui jette par degrés dans un trouble enivrant ;
Les légères vapeurs des feuilles consumées
Font sourire, dit-on, les tristesses charmées.
Le balcon est ouvert ; le vent des flots est doux.
Quel ciel bleu ! Ce beau soir est fait exprès pour nous.
Mes femmes, si tu veux, devant toi, dans leurs danses,
Noûront ou dénoûront leurs plus molles cadences.
Tu te plais aux accords de la lyre et des chants ;
Je chanterai ; ma lyre aura des sons touchants,
Si tu veux écouter la belle poésie,
Je lirai l'Arioste, aux amours d'Olympie,
Abandonnée après un si grand dévoûment.
Tu serais criminel plus que son lâche amant,
Plus même que ce grec... Oh ! je t'ai vu sourire,
Cela me fit un mal que je ne puis te dire,
Car mes regards alors interrogeaient les tiens,
Oui, je t'ai vu sourire, Oh ! je m'en ressouviens,
Un jour que, comme un point où se brisait la vague,
Tu me montrais du doigt, dans un horizon vague,
Le rocher d'Ariane... Et souvent, depuis lors,
Voyant son île au loin, des rochers de nos bords,
J'ai dit, Conrade un jour pour un autre rivage,
Me laissera de même à cette île sauvage...
Mais Conrade trompait mes craintives amours
En revenant encore

Digitized by Google

CONRADE

Il reviendra toujours !...,
Il reviendra toujours tant qu'un souffle de vie
Au cœur qu'il t'a donné restera... Mon amie,
De la raison... L'instant du départ est venu ;
Tu m'as auprès de toi bien longtemps retenu.
Ne me demande pas quel courroux me transporte,
Dans quel dessein je pars, où je vais. Eh ! Qu'importe,
Puisque tout doit finir par ce mot triste... Adieu.
Je te dirais pourquoi je pars, et dans quel lieu
Je vais, ma Médora ; mais les moments me pressent,
Les nuages du soir sur les vagues s'abaissent ;
Sur la grève déjà m'attendent mes amis.
Ne crains rien : nous aurons de faibles ennemis ;
Triompher de leur nombre est chose bien facile.
Et pour toi, ne crains rien : je laisse dans notre île
Une garde fidèle... Allons, ma Médora,
Quand nous nous reverrons, écoute ce sera
Pour bien, bien longtemps...

MÉDORA, *d'un air de doute.*

Ah !

CONRADE

Le coup que je médite.
Assure le repos de notre île proscrite,
Ne te désole pas, ma vie, ô mon amour !
Pour te consoler, songe au moment du retour.

(*On entend le son d'un cor lointain.*)

Mon amie, entends-tu le cor ? Juan m'appelle ;
Il le faut, ne dis pas que mon âme est cruelle.
Adieu... Réponds-moi donc ?...

MÉDORA

Ce mot fait trop de mal.
Je ne puis dire adieu car dans ce mot fatal,
Nous avons beau vouloir exprimer l'espérance,
Il murmure tout bas désespoir et souffrance.

Digitized by Google

CONRADE

Un baiser... encore un... encore un autre... Adieu !

(Elle chancelle et tombe évanouie dans ses bras ; il la pose sur le sopha et sort).

SCÈNE IX

MÉDORA, *revenant à elle.*

Il était là... Conrade !... il est parti ..

(Elle se jette à genoux).

Mon Dieu !

Conrade dès long-temps marche sans ta lumière,
Egaré dans sa route ; un seul pas en arrière
A son fier désespoir semblerait lâcheté ;
Mais si tu prends pitié, dans ta sainte bonté,
Des souffrances, des vœux, des larmes d'une femme
Qui t'implore à genoux, ô mon Dieu ! si son âme,
Pour tout l'amour qu'elle a, trouve grâce à tes yeux,
Protège son ami, sur lui du haut des cieux
Veille, et ne reprends pas une âme dégradée :
Il reviendra vers toi, j'en ai la douce idée,
Et pour le repentir il n'est jamais trop tard ;
Père du pêcheur...

(On entend un coup de canon ; elle se lève).

Ciel ! le signal du départ.

(Elle sort précipitamment.)

SCÈNE X

(Le Bord de la mer. Un navire est en rade.)

KYLVOS, KLEPTO, MARTY, RHALOU, GEORGE, DES PIRATES *armés.* DES FEMMES, DES ENFANTS ; *ensuite* NIKÉVAS ; *puis* JUAN *et* CONRADE.

UN ENFANT

Papa, mène-moi donc avec toi, je t'en prie,
Tuer les Turcs.

Digitized by Google

KYLVOS

Enfant, leur barbe bien fournie
Te ferait peur.

L'ENFANT

Que non ! car le derviche en a.
Notre captif, tu sais ; je n'en ai pas peur.

KYLVOS, *avec joie.*

Va !
Tu me remplaceras, petit diable ; j'espère
Que tu te montreras le vrai fils de ton père...
Quand tu seras plus grand...

L'ENFANT

Moi, je suis assez grand.
Ça m'ennuie à la fin de tirer dans un blanc :
Je veux aller en mer ; quand il fait du tonnerre,
J'en ris, et l'ouragan ne m'épouvante guère.
Une tête de Turc me rendra plus adroit ;
Quand ce sera le but, va, ma balle ira droit.
Chaque fois que tu pars, les oiseaux du rivage,
Volant avec des cris sur moi, dans leur langage
Semblent me répéter : « Viens ! sur les flots qu'il fend,
« Suis ton père avec nous ; tu n'es plus un enfant ».

KYLVOS

Dans quelque temps d'ici...

L'ENFANT

Tu dis toujours de même.
Je me sens assez fort pour me battre, moi !

KLEPTO

J'aime
Ce petit raisonneur. Kylvos, l'enfant promet,
Je t'en fais compliment. Hein ! dis donc ? ce que c'est
Que l'air libre d'une île ! Hein ! comme ça vient vite !
Ça n'a pas froid aux yeux. Comme ça vous profite !
Et quelle différence avec les pauvres fils
De nos frères les Grecs, si craintifs, si soumis !

Digitized by Google

Le mien n'a que sept ans et toute la journée
A bord de nos canots, dans sa main goudronnée,
Ce démon, pour tout jeu, se plaît à remuer
Des sabres, des fusils, et parle de tuer
Des Turcs à l'abordage. Aussi lui, je m'en flatte,
Ce sera quelque jour, Kylvos, un franc pirate.

MARTY, *s'avançant en causant avec d'autres pirates.*

Dans notre sang Seyd veut voir rouler nos fronts.
Il nous déteste autant que le Klephte des monts.

RHALOU

Nous sommes riches, nous : c'est une prise à faire.
Mais pourquoi poursuit-il jusque dans son repaire
Le Klephte vagabond, ce lion indompté ?
Sur ses monts, il n'a rien.

MARTY

Il a la liberté.

NIKÉVAS, *arrivant*

De la joie et du cœur ! Bientôt le fer des braves
Va se désaltérer dans le sang des esclaves.
Amis, le vent est bon, et nous ne mettrons pas
Cinq heures de trajet.

GEORGE

Non.

MARTY

L'on dit que là-bas
Le Pacha, cette nuit, donne une grande fête.
Des convives nombreux y viendront ; qu'il s'apprête
A les bien recevoir !

KLEPTO, *riant,*

Une fête ! il est bon.

NIKÉVAS

Nous serons à minuit dans l'anse de Coron.
Une heure de combat, deux heures de pillage,
Et demain, à l'aurore, en rond sur le rivage,
Fête au large butin.

Digitized by Google

MARTY

Diable ! comme tu vas.
Tu comptes sans ton hôte, entends-tu, Nikévas ?
Et le pacha poli te retiendra peut-être
Plus tard que tu ne crois. En cave le vieux reître
A des vins savoureux ; et puis il fera chaud.
Tous ses soldats sont prêts, ses galères à flot.

NIKÉVAS

Tant mieux ! j'aime la lutte.

MARTY

Et moi donc, camarade

JUAN, *arrivant.*

A vos rangs ! A vos rangs ! Marins, voici Conrade.

CONRADE

Êtes-vous prêts, amis ?

JUAN

On n'attendait que vous.

CONRADE, *à mesure qu'il s'équipe.*

Mon sabre... mon poignard... mon fusil à deux coups !...
Mes pistolets... mon cor... mon manteau... Cette lettre,
C'est un ordre important ; qu'on le fasse connaître
A Christian quand son lougre entrera dans le port.
Que l'on double la garde... Adieu ! le reste au sort.

(Ils s'élancent vers le bord de la mer, Médora paraît sur un rocher.)

RIDEAU

(A suivre.)

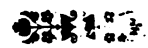

Digitized by Google

DANS LA MER D'ISLANDE

(*Suite*)[1].

19 juin, dimanche. — Partis de Reykiavik, hier matin à 10 h. Nous n'avions que 130 milles à parcourir pour nous rendre à Patrixfiord. – et peut-être n'y arriverons-nous pas encore demain ! Un bateau à vapeur médiocre file 240 milles par jour ; les pauvres voiliers, eux, sont à la merci du vent qui est bien la créature la plus capricieuse que je connaisse. — La brise, ce soir, est assez forte, mais elle est contraire...

La grosse houle qui s'est rapidement formée et nous annonce, sans doute, un prochain « coup de tabac », ne m'a pas empêché de faire, deux heures durant, les *cent pas* sur la dunette avec M Y. Colin. C'est un brave et parfait marin doublé d'un Breton à la nature franche et loyale. Il m'a donné des détails nouveaux sur l'existence des pêcheurs d'Islande. Il compte à son actif 18 campagnes de pêche, dont 8 comme capitaine.

Cette mer d'Islande, disait-il, est incomparablement plus méchante et plus dure que les mers de *chez nous*, là-bas ; durant la « 1re pêche », c'est-à-dire en mars et avril, les tempêtes sont très fréquentes, presque continuelles et elles sont affreuses. La mer est vraiment démontée. La première année que M. Colin vint en Islande, une de ces tempêtes dura 15 jours d'affilée avec une violence extraordinaire, occasionnant la perte de plusieurs navires Tous les autres eurent de graves avaries. Pendant ce *coup de cape* de 15 jours, beaucoup de goëlettes allèrent en dérive jusque sur les côtes d'Angleterre, ou même s'enfuirent jusqu'en France. Il jura que jamais plus il ne retournerait « à Islande ». Et le voici à sa 19e campagne !

Sans être toujours aussi méchantes, les tempêtes de mars et avril

[1] Voir le fascicule de juillet 1900.

Digitized by Google

infligent tous les ans à un bon nombre de bateaux des avaries plus ou moins graves : voiles déchirées et emportées, mâts brisés, embarcations enlevées, etc. Les lames monstrueuses qui sans cesse déferlent sur le pont n'enlèvent pas que les embarcations, les barils, les drômes, etc. ; il arrive trop souvent qu'elles emportent des hommes, ou tout au moins elles les terrassent sur le pont en leur brisant les membres.

Et puis, la neige tombe sans fin, occasionnant presque les mêmes ennuis et les mêmes périls que la brume des mois d'été. — Et la glace ! elle recouvre d'un lourd enduit les cordages et les haubans : ils étaient gros comme le pouce, et deviennent gros comme le bras, ce qui rend la manœuvre extrêmement difficile. Il faut avoir maintes fois recours aux coups de hache. Et pourtant, alors plus que jamais, il est nécessaire que les diverses manœuvres soient très rapidement exécutées : les tempêtes du sud surviennent brusquement ; or, comme la morue se tient à cette époque tout près de la côte pour déposer son frai, les navires ne craignent pas de l'y poursuivre. Malheur à celui qui, alléché par une pêche abondante, tarde un peu, quand le temps menace, à se *relever* de la côte et à reprendre le large en louvoyant ! En quelques minutes la bourrasque se déchaîne dans sa furie brutale et irrésistible, le navire est jeté et brisé sur cette côte sud qui n'offre pas un seul abri et que l'on a appelée, non sans raison, « la plus terrible du monde ». — C'est presque toujours à cette époque que se produisent pour nos pêcheurs les grands désastres d'Islande. Vers 1850, le même jour, 80 goëlettes se perdirent corps et biens en ces parages maudits. Chacune d'elles était montée par 20 ou 23 hommes. Multipliez !....

Cependant il faut pêcher, quand le temps n'est pas *trop* mauvais ; et pour n'être pas renversés et blessés par les lames et le roulis, les hommes s'attachent sur place. Et le rude travail se poursuit malgré la neige et la glace, le roulis et le tangage violents, malgré l'extrême fatigue ; et malgré les horribles plaies mettant au vif la chair meurtrie et ensanglantée, les pauvres mains continuent à *haler* la ligne longue de 80 à 100 mètres qu'un poids très lourd entraîne au fond. Car le pêcheur ne reste pas inactif, attendant que le poisson veuille bien mordre ; par un mouvement d'avant en

Digitized by Google

arrière et d'arrière en avant, toujours le même, il file un peu puis il hale la ligne, alternativement et sans arrêt, de manière à exciter la voracité du poisson. Dès que celui-ci a mordu, on tire la ligne aussi rapidement que possible. Tout cela constitue une rude besogne.

Durant la *première pêche*, à cause de la nuit qui est encore longue et à cause des mauvais temps, le travail de la pêche est moins continu et, par suite, moins fatigant que durant la *seconde pêche*.

A partir du mois de mai, le temps est d'ordinaire assez beau — pour l'Islande ; les coups de vent, s'ils sont fréquents, ne durent guère, et il n'y a plus de nuit. Aussi il n'est pas rare que l'on travaille, quand la morue donne, 20 ou 22 heures presque d'affilée sur 24 ! Quelquefois les hommes soupirent ardemment après des « coups de cape », les appellent de tous leurs vœux. Pourquoi ? parce que, alors, le travail étant devenu impossible, ils se reposent enfin et dorment tout leur soûl, en dehors des heures de quart.

20 juin, lundi. — Nous avons encore fait très peu de route aujourd'hui.

Une petite brise a soufflé tout le jour, mais elle est contraire, et ne sert qu'à rendre la température plus fraîche, presque froide. On se croirait à une journée de décembre, en France. Quand donc le feu, au *carré*, sera-t-il de trop ?

Aperçu un bon nombre de dundées islandais ou féroïens, fuyant devant le mauvais temps qui semble régner vers le nord – où nous allons...

A bord du *Saint-Paul* calme plat dans la monotonie et, grâce à Dieu, dans la paix. C'est une si bonne chose, la paix ! Sa définition par saint Augustin est d'une vérité merveilleuse : « la paix, c'est la tranquillité de l'ordre. » On le constate aisément dans l'espèce de microcosme qu'est un navire : quand la paix est troublée entre les gens, c'est que quelqu'un est sorti de son rang, de sa place, de ses attributions, de ses devoirs, — de « l'ordre » — Je lis beaucoup ; les livres sont de bons amis ; mais, hélas ! il n'y a pas que des chefs-d'œuvre !

21 juin, mardi. — Arrivés à Patrixfiord, ce matin vers 5 heures, après une nuit assez mauvaise. Ce fiord est, avec Papey dans le sud-est, une des stations fondées par les moines irlandais, à la fin

Digitized by Google

du VIIIe siècle ; ils furent, vraisemblablement, les premiers habitants de l'île qu'ils durent quitter peu après l'arrivée des *païens* de Norvège en 874 Il s'y trouve à peine 250 habitants disséminés tout alentour, sur le rivage. Les montagnes sont, ici, plus abruptes, plus à pic, plus rapprochées de l'eau que dans les fiords que nous connaissons déjà. C'est à peine si les maisons ou les pauvres huttes trouvent une place pour s'asseoir ; et pourtant elles se contentent d'une place si petite !

Nous sommes à la pointe la plus occidentale d'Islande, à 300 kilomètres du Groënland. S'il nous prenait envie d'aller à la recherche d'André, — ou même au pôle, pour partager, éclipser même peut-être, la gloire de Nansen?...

A 8 h. un « négociant » est venu à bord ; il nous a apporté un quartier de mouton *glacé*. Nous avons donc, à déjeûner, mangé des côtelettes de mouton — pas fameuses du tout, malgré notre très vif désir de les trouver à notre goût, car nous n'en avions pas mangé depuis notre départ de France.

Nous voici à terre, le docteur, le capitaine et moi ; il s'agit d'une opération commerciale importante et délicate : acheter des peaux de *renards bleus* ! On n'en trouve guère que dans ce fiord. Le docteur Chastang s'exécute le premier ; il en choisit quatre, — deux convenables et deux inférieures — pour 90 francs. C'est bleu ? Si l'on veut ! cela dépend de ce que l'on entend par cette épithète-là. Devant ce bleu relatif le capitaine se montre indécis, il veut aller voir chez un autre commerçant. Nous nous y rendons en suivant le triste rivage le long duquel s'étendent les prairies minuscules très soignées, et sont disséminées, blotties contre les premiers escarpements des montagnes, les rares habitations. Et le capitaine Lacroix, songeant à son *home* qu'il entrevoit tout là-bas, à l'île d'Yeu, pensant aux êtres aimés auxquels il sera si heureux de faire plaisir, se persuade que ces renards-là sont vraiment bleus tout de même. Il se paie quatre peaux, lui aussi : une qui est bleue, à peu près, — deux autres, plutôt grises, et enfin une toute blanche. Coût : 100 fr. — Pour moi, trouvant que mon idéal du bleu n'est pas du tout réalisé, je n'achète qu'une soyeuse fourrure de *renard blanc* ; elle me rappellera le blanc pelage de l'hermine bretonne...

Digitized by Google

Somme toute, les bêtes les plus bleues que j'aie vues en Islande, ce sont encore les chats...

J'emporte de Patrixfiord une curiosité d'un genre tout différent : des vertèbres de baleines. Je n'ai pas oublié la promesse faite à un ami de Pornic de lui apporter ce « souvenir » d'Islande. Justement, le deuxième « négociant » s'est servi d'une grande quantité de ces vertèbres pour enclore sa prairie. Avec son autorisation très aimablement donnée, j'en ai choisi quatre et les ai fait porter à bord. Ce n'est pas sans peine qu'on les y a casées.

Deux d'entre elles sont énormes ; elles ressemblent un peu aux branches d'une grande hélice de navire. Ça ne sera pas banal du tout, comme sièges de jardin, — et même, si on veut les polir, comme sièges de vestibule, peut-être.

Ce soir, M. Johannesson (le second « négociant ») qui parle fort bien le français est venu visiter le *Saint-Paul*. Quelques Islandais l'accompagnaient, et ceux ci paraissaient tout d'abord intimidés. Nous étions bientôt les meilleurs amis du monde. Tout doucement ils ont demandé si les *Œuvres de mer* ne voudraient pas établir à Patrixfiord un hôpital qui serviraient aux pêcheurs français et aux habitants, moyennant une subvention de ceux-ci. Notre réponse négative a mis fin, pour eux, à un beau rêve. C'est égal, ils sont très bien, ces gens-là, et on n'est pas peu surpris de rencontrer dans ces fiords désolés des *gentlemen* instruits et distingués.

22 juin, mercredi. — Visité, ce matin, la *Procellaria* pour qui nous avions des lettres ; puis départ à 9 heures. — A 4 h. du soir, nous sommes à l'entrée d'Onundarfiord ; la première chose qui attire notre attention, c'est un navire français à la côte ! Il met, en nous apercevant, son pavillon en berne. En baleinière, le docteur et moi, nous allons faire aux naufragés nos offres de service ; nous parcourons, pour cela, au moins un mille et demi. Tout à coup une tête étrange émerge de l'eau et, immobile, observe notre embarcation. Nos matelots poursuivent de leurs quolibets ce *drôle d'individu*. « Veux-tu te cacher, voyons ! pour qui nous prends-tu ? C'est pas des frères ici, tu sais. » Et l'*individu*, faisant un plongeon, se cache en effet ; mais bientôt il se montre de nouveau dans un autre endroit assez rapproché, et toujours il nous regarde. « Encore !

Digitized by Google

ah ! mais, faut pas te gêner : viens dire bonjour, mon mignon, etc. » Pst ! encore un plongeon ! Ce manège continue jusqu'à ce que le « type » étant venu tout près, a été reconnu pour un vulgaire phoque. Là-dessus il est allé « se ballader ailleurs ».

Cependant nous arrivons au bateau naufragé ; c'est la *Mouette*, de Dunkerque. En louvoyant, lundi soir, pour entrer en baie, ce navire a été surpris par le calme plat au moment où il tirait un bord tout près de terre ; le courant le drosse ; il ne gouverne plus. Il mouille, mais presque au même instant donne sur une roche qui le crève. Depuis, il se remplit d'eau à chaque marée ; il est perdu. On attend le retour du sysselman absent pour procéder, suivant les formalités d'usage, à la condamnation de ce bateau. C'est une épave française de plus sur la côte d'Islande...

Non loin de la *Mouette*, un autre navire dunkerquois est à l'ancre, le *Schotter-Hoff*, qui a deux malades. Le docteur commande de les lui conduire au *Saint-Paul* où nous rentrons. Nous y sommes suivis de près par les deux capitaines dunkerquois et quelques-uns de leurs hommes. Après leur avoir donné pour les deux navires un gros paquet de lettres, nous nous mettons à la disposition des naufragés pour les transporter à Reykiavik d'où leur rapatriement sera facile. Ils accepteraient avec reconnaissance ; mais un petit vapeur qui passera ici dans huit jours se rendant tout droit à Hull (Angleterre), les rapatriera plus vite encore.

Ne pouvant plus être, ici, d'aucune utilité, nous appareillons pour reprendre notre continuelle croisière à la recherche des pêcheurs.

A Onundarfiord a été enterré, il y a quelques semaines, le capitaine de la *France* tué accidentellement d'un coup de fusil lorsque, revenant de la chasse, il remontait à son bord Nous avions préparé une croix pour sa tombe. Le capitaine de la *Mouette* qui n'a plus rien à faire, nous a proposé de planter lui-même sur le tombeau de son ami cette croix qui porte la très simple inscription suivante :

ICI REPOSE MASSON,
capitaine de la « France ».
‡ ‡ In pace. ‡ ‡
Juin 1898.

Digitized by Google

Nous avons un peu regretté de n'avoir pu observer de près les usines à baleines dont les hautes cheminées fumaient tout au fond du fiord. Et c'était un spectacle très inattendu et déplacé, que ces cheminées d'usines en ce fiord qui est formé par un enchevêtrement inimaginable de pics majestueux portant jusqu'au ciel leurs cimes enveloppées de nuit ou, plus souvent, couronnées de blancheur.

En quittant Onundarfiord, comme en nous y rendant, nous avons, durant plusieurs heures, longé de près la côte : c'est prodigieux et fantastique. « C'est ici que le littoral offre les aspects les plus surprenants. Même en Norvège la côte n'a pas ce caractère de grandeur formidable... Ce sont partout des cimes cratériformes, des soulèvements en pain de sucre, des pointes effilées comme des glaives, des colonnades de basalte, ou bien des murailles de trappe absolument verticales, d'une hauteur prodigieuse, affectant la régularité des ouvrages de fortification ; leurs stratifications horizontales sont si nettes qu'on peut les compter depuis le niveau de la mer jusqu'au faîte[1] ».

Le spectacle de cette côte est déconcertant pour l'imagination elle-même, et presque effrayant avec ses visions chaotiques et son infinie désolation. On croirait être sorti de ce monde, tant cette nature semble peu faite pour les hommes. Pauvres petits êtres perdus au milieu de ces paysages dantesques !

Un peu partout cependant, dans les demi-vallons, des habitations — huttes islandaises traditionnelles ou petites maisons modernes — s'accrochent au flanc des montagnes. Autour de ces habitations un pré verdoyant réjouit le regard, et l'attriste aussi, car il est si petit, le pré ! De quoi peuvent bien vivre les gens et les bêtes, surtout durant le long hiver boréal ? Toujours de poissons, sans doute, comme tous les Islandais. Un bon auteur du siècle dernier raconte que « les hommes mesme en font (avec les poissons) de la farine et du pain, quand ils n'ont plus de bled, et quand les rigueurs d'un long hyver empeschent l'abord de leur isle aux estrangers qui ont commerce avec eux[2] ».

[1] Jules Leclercq, *op. citat.*, p. 60.

[2] *Recueil de voïages au Nord*, relation de l'Islande, par Bernard, Amsterdam, MDCCXV.

Digitized by Google

23 juin, jeudi. — Ayant assez bien marché, la nuit dernière, nous nous sommes trouvés ce matin à 50 milles au large du cap Nord, par un froid glacial, — et pour cause : des glaces barraient tout l'horizon du côté du large. Par endroits, elles étincelaient sous les rayons obliques du soleil, offrant à nos regards émerveillés de superbes effets de lumière.

Aucun navire sur le banc du cap Nord. Déception !

De midi à 6 h., mauvais temps. Cela ne m'a nullement surpris : hier au soir, vers 11 h. 1/2, quand je suis monté sur la dunette, j'ai été presque effrayé par l'aspect du ciel et de la mer. Le ciel était partout couvert de nuages absolument noirs frangés de pourpre à l'horizon, tamisant une horrible lueur éparse très sinistre. L'île dressait dans les lointains les gigantesques escarpements de ses monts superposés ; parmi les sommets neigeux du second plan, un seul était éclairé par le vague et mystérieux reflet du ciel venant on ne sait d'où, lorsqu'il y a partout ces nuages uniformément noirs. Les flots lourds et flasques, stagnants, paraissaient de plomb fondu. Autour de nous il faisait bien clair ; mais, en se portant un peu au loin, le regard apercevait toutes choses comme irréelles dans une lumière blafarde, crépusculaire. Ensemble sinistre et impressionnant plus que je n'en saurais donner l'idée ; visions de rêve, de cauchemar. En ce moment-là, sans être davantage surpris, j'aurais vu une douzaine de volcans entrer en éruption et lancer feu et flammes, ou même l'île entière s'abîmer dans les flots en un cataclysme final.

24 juin, vendredi. — Visité au large, sur le banc de Skagafiord, la *Souveraine*, de Dunkerque, à qui nous avons remis des lettres. Dans l'une d'entre elles j'ai *senti* une petite médaille, — envoi pieux de la mère ou de l'épouse au pauvre exilé pour lui rappeler ses deux patries, celle d'ici-bas et celle de là-haut...

Aperçu au loin trois autres goëlettes. — Le calme plat nous a immobilisés presque tout le jour

25 juin, samedi. — Ce matin, quand on y pensait le moins, « brusquement d'épaisses vapeurs ont monté, et tout a été submergé par un houleux océan de ouates blanches. » (Loti). Et en avant la musique que l'on s'était, sans peine, déshabitué d'entendre !

Digitized by Google

Heureusement ça n'a duré que quelques heures. Quand nous avons retrouvé l'air libre et la lumière, l'île de Grimsey, dénudée et très triste, s'est dressée devant nous, à une dizaine de milles. Elle ne semble pas habitée d'une façon continue ; les Islandais, à cette époque de l'année, y séjournent un peu pour la pêche ; elle leur sert de point de relâche.

Ce soir, calme blanc. Sur les flots apaisés le soleil qui rayonne, très doux et mélancolique, là-haut, déroule un immense tapis d'argent aux moirures nacrées. Nous sommes seuls, perdus sur l'immensité muette. Immobilité, silence, solitude, tout cela est absolu, — et incompréhensible, sûrement, pour quiconque n'a pas connu ces trois choses réunies dans les espaces étrangement vides de l'océan. — Jamais, sur terre, ne règne le silence complet. Mille bruits à peine perceptibles sortent de près, de loin, d'en haut, d'en bas, de partout ; — cela provient des hommes, des animaux, des insectes, des oiseaux, des arbres, des choses qu'on ne sait pas. Ce bourdonnement imprécis, qui échappe à l'analyse, forme une sorte de concert harmonieux cependant, — concert de la vie qu'on entend sourdre de partout, qui s'éveille, qui s'agite, qui s'épanouit, qui s'éteint, — concert des joies, des douleurs, des passions, des détresses, du travail, de l'amour, de la mort...

Même en plein midi des étés, quand le soleil incendie un paysage et l'assoupit, des petites voix résonnent ou murmurent ; et puis l'air semble danser dans la reverbération crue de toutes choses ; et c'est encore la vie.

Que de fois il m'est arrivé, à Tours, dans mes promenades solitaires sur le Canal, de m'arrêter et de prêter l'oreille à ce bourdonnement houleux qui s'élevait des champs voisins comme de la ville prochaine ! que de fois, en pleine campagne, j'ai écouté de même ! Et toujours je percevais beaucoup de choses, j'entendais beaucoup de voix, — faibles et mystérieuses, ou fortes et imposantes qui me faisaient monter, monter avec elles au-dessus des douloureuses banalités de la terre, qui me faisaient rêver, qui dilataient mon âme, en tiraient des sons jusque-là inconnus — comme les soupirs de la harpe éolienne sous la brise du soir — et la faisaient souffrir aussi bien souvent...

Digitized by Google

Sur mer, rien de semblable, en ces jours de calme blanc où toutes les brises semblent finies, épuisées à tout jamais. Le soleil illumine une nature morte : c'est le silence absolu dans l'immobilité et la solitude absolues, — et cela parfois étreint le cœur et... lui fait mal.

Il est vrai que l'Océan se rattrape, en ses jours de colère. Alors ses mille voix et hurlements mêlés à la grande clameur du vent remplissent les espaces, tandis que les flots emportés par le vertige du mouvement, semblent vouloir ramener le règne du chaos.

Baigné par la douce et mourante lumière du Soleil de Minuit, j'ai éprouvé, une fois de plus, et analysé la première de ces impressions, — celle du grand silence des flots pacifiés. Malheureusement un banc de brume s'étendait tout au bas de l'horizon, et l'extrémité inférieure du soleil s'y est plongée dès 11 h. 45; à minuit 10, l'astre y a, durant quelques minutes, disparu tout entier, car la brume montait. Mais bientôt le soleil qui, lui, remontait aussi, en est sorti de nouveau, projetant sur la mer sa lueur pâle.

Ce *Soleil de minuit,* que de touristes tiennent à honneur de le contempler au moins une fois du cap Nord norvégien ! Nous l'avions déjà entrevu, le 15, au large du cap Nord islandais ; comme nous séjournons longuement en son froid empire, il nous est loisible de le voir, non en passant comme ces touristes, mais pendant au moins trois semaines (avant et après le solstice d'été), lorsqu'il ne cache pas sa majesté derrière les fantastiques nuages ou bien dessous le triste voile des brumes.

26 juin, dimanche. — Visité un navire pour lequel nous avions des lettres ; rencontré 23 autres. Tout allait bien à bord.

La nuit dernière, j'ai bien vu et observé le Soleil de minuit. Vers 10 h., la mer s'apaise, redevient très calme et déroule à l'infini son uniformité énervante : on dirait une prairie incommensurable légèrement ondulée. Et le pâle soleil boréal étend sur les flots une lumière apauvrie, presque éteinte ; cela ressemble à un astre très vieux, usé, près de s'évanouir. L'atmosphère, cependant, s'épure toujours plus, devient transparente et très limpide ; le soleil semble reprendre des forces pour se montrer, à minuit, dans une pleine lumière atténuée.

Digitized by Google

Depuis onze heures trente environ, il ne descend plus ; jusque vers une heure, il ne paraît pas sensiblement remonter. Il est *étale* (si je puis lui appliquer cette expression maritime) à une hauteur appréciative de deux mètres au-dessus de l'horizon. Il se présente comme une grosse boule de feu toute blanche, pas trop éblouissant, puisque je le fixe sans peine. Et sa clarté mystérieuse et douce s'étend comme un immense et féerique ruban aux reflets d'or sur les flots apaisés, dont le silence oppressant n'est interrompu, une seconde, que par le houhoulement puissant et essoufflé d'une invisible baleine...

Pendant que notre navire demeurait immobile dans le calme universel des choses comme pour nous permettre de mieux contempler ces merveilles, des *bois flottés* passaient, entraînés pas le courant, le long du bord. Sur une de ces pièces de bois une douzaine d'oiseaux de mer naviguaient reposés. On eût dit les génies familiers des flots.....

Cependant minuit vient de sonner ; il y a un instant c'était le soir du 26, et maintenant, sans transition, nous voici au matin du 27...

J'aime, certes, les nuits étoilées, silencieuses et chaudes des tropiques ; au milieu de l'Océan, j'ai admiré leurs suprêmes splendeurs ; j'en ai joui de toute mon âme qui, grâce à Dieu, sait comprendre un peu les belles choses et vibrer à leur contact intime et mystérieux ; — mais j'aime plus encore les beautés polaires avec leur *soleil de minuit* et leur sauvagerie grandiose, avec leur indéfinissable reflet du ciel descendant sur la désolation et l'horreur des paysages islandais comme une lueur de céleste espérance, enfin, avec le vague et la mélancolie de leurs infinis silencieux. Ces beautés-là soulèvent avec plus de douceur, avec plus de force aussi, mon âme au dessus des vilenies, des petitesses et des vulgarités de l'existence vers les hauteurs sereines, toujours apaisées, des régions du rêve et de l'au-delà....

Nous sommes rendus sur les lieux de pêche du nord-est au milieu des bateaux A la messe, j'ai fait une improvisation sur l'évangile du jour — absolument de circonstance : la *pêche miraculeuse*, « *duc in altum .. in verbo autem tuo laxabo rete....* »

28 juin, mardi. — Après avoir passé la journée d'hier au milieu

Digitized by Google

d'une flottille de goëlettes, nous n'en avons pas, aujourd'hui, aperçu une seule. Mauvaise nuit. Ce matin le vent est tombé, mais une houle énorme a persisté, nous secouant et secouant les voiles et les amures de lamentable façon. A 3 h. s. brusquement, le vent a soufflé en violente tempête. On a pu, juste à temps, « haler bas les focs, — carguer le perroquet, — amener l'artimon, — prendre des ris partout. »

9 h. s. — La tempête devient affreuse ; il passe des rafales d'une violence affolante ; l'air s'emplit alentour d'une poussière d'eau arrachée à la crête toute blanche des lames Mer démontée, brume intense, pluie glaciale, — c'est complet ! Avant ce grand branle-bas des forces de la nature, nous n'avions pas été peu surpris de sentir passer sur le navire deux ou trois « bouffées d'air chaud » apportées par le vent du sud. Un homme, qui était tout en haut de la mâture, faillit s'y trouver mal. Ce vent chaud nous a rappelé que, *au pays*, on est en plein été maintenant...

1er juillet, vendredi. — Au large de Oster Horn, dans le sud-est, après avoir visité le banc de Walesbach et les bancs voisins. — Ce soir, avec M. Colin, je contemplais cette multitude agglomérée de montagnes, aux formes plus bizarres les unes que les autres, qui s'appelle l'Islande. Leurs bases étaient noyées dans un sombre brouillard, leurs sommets enveloppés presque tous de nuages blancs et pommelés. Et nous nous demandions si, vraiment, il y avait là une grande île ; si ce n'était pas, plutôt, une vision de paysage lunaire. Cela défiait toute description, tant les lignes étaient imprécises et l'ensemble presque irréel On ne distinguait la terre du ciel que par ce qui, des cimes, surnageait au dessus de l'océan immobile des nuages ; plus loin, « des montagnes sombres sous un amoncellement de nuages lourds » ; encore des cônes volcaniques se profilant, déchiquetés, dans le ciel morne ; et puis, plus rien que des nuages stagnants aux couleurs et aux contours jamais vus. Au-dessus de nous, au large, un dôme de bleu dans le ciel nettoyé et pur ; mais ce coin d'azur ne reflète pas son bleu pâle dans les flots qui nous portent et qui restent quand même sales et noirs. On dirait du plomb fondu. Autour de nous, un troupeau de baleines — au moins douze — lancent en l'air, de leur évent, des colonnes

Digitized by Google

d'eau irisées çà et là par les rayons du soleil. Ces monstres sont bien à leur place dans ces parages, et nous... en France. On en voit si souvent, de baleines, qu'on n'y prend plus garde. Cependant il est toujours amusant de suivre leurs évolutions bizarres. Du *Saint-Paul* c'est un spectacle qui en vaut bien un autre. Du *Saint-Paul*, oui, mais de notre petite baleinière lorsque nous nous en allons, au large, visiter les navires, c'est différent! Ces monstres ne sont pas méchants ; loin de venir soulever notre coquille de noix sur leur immense dos (de 15 ou 20 mètres) et de la projeter en l'air, ils nous fuiraient plutôt, semble-t-il. Cependant, si nous nous trouvions sur le passage de l'un d'entre eux au moment où, exaspéré, il sort plus ou moins meurtri de la lutte contre un ennemi redoutable — navire baleinier ou espadon — il nous arrangerait de belle façon, sans doute, et il serait, de notre part, plus que téméraire de compter sur la... veine de Jonas !

2 juillet, samedi. — Journée aussi mauvaise que la nuit : vent très fort, mer houleuse et méchante, brume glaciale, — en un mot l'Islande avec ses agréments si variés...

(*A suivre.*) P. GIQUELLO.

Digitized by Google

L'ÉGLISE DE RUNAN

SES ORIGINES — SON HISTOIRE

(*Suite*[1]).

II. ARCHITECTURE

EXTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

L'architecture de l'église de Runan est de style ogival. L'ossuaire seul porte la date et le cachet de la renaissance.

Commençons par le chevet : construit en forme de pointe de pignon comme du reste toutes les autres parties de l'édifice, et percé d'une grande fenêtre à six lancettes, séparées par des meneaux élancés supportant une rosace composée d'ogives trilobées et de quatrefeuilles, ce premier travail offre tous les caractères du style du XVe siècle. De même, les contreforts monumentaux à socle chanfreiné et mouluré qui flanquent les angles de l'abside.

Dans l'équerre qui sépare le chevet du transept méridional s'élève une moderne sacristie dont l'architecture s'adapte aussi bien qu'il est possible à celle du monument.

Puis vient la longère située en bordure de la route qui traverse la localité. La pointe de pignon du transept présente un fronton aux rampants lisses avec des contreforts simples reposant sur des socles à chanfrein uni. Au milieu, s'ouvre une fenêtre à quatre lancettes, coupées par un meneau horizontal, supportant quatre arcades ogivales trilobées et trois rosaces à quatre feuilles : le tout indiquerait, au moins, la dernière période du XIVe siècle.

[1] Voir la livraison de mai 1900.

Digitized by Google

A droite de cette fenêtre, à la naissance du cintre, se présente un écusson fruste, en losange, et tenu par un ange. Est-ce celui de quelque duchesse de Bretagne ? Nous ne le saurions avancer.

La seconde pointe de pignon offre une fenêtre magnifique à cinq lancettes et à rosace flamboyante ; cette fenêtre a été, il y a une trentaine d'années, l'objet d'une complète restauration.

Dans le fronton qui la surmonte se lisent les armes de Bretagne ayant en supports deux lévriers, timbrées d'une couronne ducale sommées d'un casque ; en guise de cimier, un aigle aux ailes éployées ; le tout encadré d'une riche banderolle ajourée, aux hermines passantes.

A gauche de la fenêtre, à la naissance de l'ogive se voit un écu fruste de banneret présenté par des anges ; plus bas des deux côtés de la fenêtre, des écussons placés 1. et 1., 2. et 1., ayant les uns pour tenants des anges, les autres pour supports des chiens ; 1. timbré, et en guise de cimiers une tête d'aigle ; 2. timbré, et en guise de cimier une tête d'homme. Ces armoiries étaient, probablement celles des seigneurs de la paroisse et des bienfaiteurs de l'église.

Sur la même ligne de façade, au-dessus du porche, s'élève, percé d'une ovale à quatrefeuilles, le fronton du pignon dans la base duquel s'ouvre la porte qui, du porche, donne accès dans l'église ; le fronton se termine, comme les deux précédents, par un fleuron sculpté ; il est accosté de deux pinacles qui surplombent de fantastiques gargouilles.

Le Porche — Cet édicule attire tout spécialement l'attention du visiteur. — La variété, la délicatesse des sculptures qui le décorent, en font en effet une véritable merveille — Voyez l'ogive de cette porte : elle se compose d'un faisceau de colonnettes reposant sur un socle mouluré ; l'arcade extérieure qui la couronne est revêtue de choux frisés autour desquels serpentent des rameaux de vigne ; elle se termine par un fleuron d'une très fine ciselure.

Au-dessus, se détache, au milieu du linteau, un panneau sur lequel se modèlent en un beau relief, d'un côté : l'annonciation, de l'autre une « *Pieta* » ou la descente de Croix Une corniche enguilandée encore de délicates branches de vigne sépare ce panneau

Digitized by Google

d'un autre, plus petit, où dans un nouveau cadre exquis de feuilles et de grappes apparaît l'ange de Noël.

Le fronton qui domine, aux rampants ornés de crochets sculptés, se termine par un fleuron panaché timbrant un écu fruste de Bretagne.

Mais la porte offre encore remarquablement une triple ceinture d'ornementation contournant le cintre. D'abord une arabesque légère de sarments feuillagés, puis douze statuettes superposées qui en se réunissant forment clef de voûte, tandis que les deux statuettes inférieures reposent sur des culs de lampe sculptés ; enfin, dans la moulure la plus extérieure, une théorie d'anges banderollés dont les derniers s'arrêtent sur deux pinacles triangulaires faisant saillie sur le parement du porche. Ces pinacles relient également la porte à deux contreforts qui furent — on ne peut que le déplorer restaurés de façon fâcheuse

Sur les deux faces de profil de ces contreforts sont encastrés deux écussons timbrés de couronnes, panachés, et supportés l'un et l'autre par des lions.

La porte qui s'ouvre sur l'église forme aussi une ogive aux moulures multiples.

La voûte du porche repose sur six fines arcatures qui ont pour point de croisement une rose, d'un art parfait, entourée d'une couronne d'angelots drapés[1].

Le mur Ouest de ce joli petit édifice le relie à la chapelle des fonts baptismaux. Dans le retrait de l'angle ainsi formé s'ouvre sur l'église une fenêtre rectangulaire ornée de quatrefeuilles.

Au-dessus de cette baie, se détache un écusson que l'on peut attribuer à Pierre de Keramborgne, le premier commandeur dont parlent chronologiquement les archives du Runan. Ces armoiries, dont nous avons d'ailleurs donné le texte, ressortent sur le mur dans une véritable débauche d'accompagnements sculpturaux.

A partir de ce point se développe de nouveau légèrement la façade méridionale de l'église, suivant un seul pignon, dans lequel s'ouvre

[1] Les voussures de la porte du porche ont une grande similitude avec celles des portails de Notre-Dame de Confort en Berhet, et de Notre-Dame de l'Isle en Goudelin.

Digitized by Google

une merveilleuse fenêtre de style flamboyant. Deux meneaux verticaux monolithes soutiennent la rosace aux ogives trilobées. Ce travail du XVe siècle offre toute la pureté de style, toute la grâce décorative que savaient donner à leurs œuvres les artistes de cette bonne époque.

Cette fenêtre est accostée de deux écussons qui seraient ceux des anciennes familles dominantes de Runan : les Lestrézec et les Kerambellec Ces derniers portaient *d'argent au lion de sable, accompagné de quatre merlettes de même.* Les armoiries des Lestrézec se lisent encore très facilement, plus à notre droite, au haut du pignon de l'ossuaire qui vient, en cet endroit, s'accoter au mur de l'église.

L'Ossuaire. — Le style de cet édifice diffère totalement de celui que nous venons d'étudier. Monument de la Renaissance, il est d'une fort belle venue : il aurait été construit selon l'inscription qu'il porte en relief en 1557. Ce n'est point là un méprisable spécimen de cette école qui a laissé dans notre pays de si beaux souvenirs.

La longère nord de l'église est de création récente ; elle présente également une série de rampants à crochets sculptés et terminés par des fleurons. De solides contreforts l'étayent, et à l'intersection des rampants apparaissent de bizarres gargouilles.

Dans le transept nord, une fenêtre semblable à celle qui s'ouvre du côté midi, et donnant sur le chœur, deux autres baies à meneau unique supportant une ogive trilobée.

La Tour. Nous éviterons de la décrire — Les restaurations qu'elle a subies en 1822 n'ont fait qu'ajouter une disgrâce nouvelle à la pauvreté initiale de son architecture. Mais il nous est donné d'espérer que, dans un bref avenir, des initiatives plus éclairées en sauront mieux concilier l'aspect avec celui du charmant édifice qu'elle commande.

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

— Pénétrons par la porte du clocher : du bas de la nef principale jusqu'à l'autel illuminé des vives couleurs d'un beau vitrail du XVe siècle, l'on remarque une double enfilade de piliers couronnés de

Digitized by Google

chapiteaux diversement travaillés, surmontés de cinq arcades en ogive, aux moulures serrées et multipliées. Du côté gauche de la nef, ces piliers sont à quatre pans, agrémentés aux angles d'une légère colonette ; quelques-uns sont à double corps, un placage ayant été fait pour les renforcer lors de la restauration de la nef latérale nord ; les socles et les chapiteaux sembleraient indiquer la période architecturale de la fin du XIVe siècle.

La différence qui existe entre le travail ancien et celui qui provient de restaurations récentes n'échappe point à l'œil du visiteur entendu; quelque intelligence qui ait présidé à cette réédification, elle ne saurait dénoter la foi inspiratrice, la patience robuste qui faisaient le génie de nos vieux artistes chrétiens.

A droite, l'allée des colonnes comporte une grande diversité. Les piliers qui supportent les deux arcades entre lesquelles est comprise la chapelle des fonts baptismaux sont formés de faisceaux de six à huit colonnettes couronnés par des chapiteaux feuillagés. Les feuilles de vigne, de chêne, de lierre festonnent et s'entrelacent à l'envie tout autour ; la richesse de la base s'accorde avec celle du fût, du couronnement et de l'arcade.

Au centre de l'église, on rencontre un premier gros pilier offrant une certaine surface carrée à laquelle a dû être jadis adossé l'un des sept autels de la chapelle.

L'on remarque dans son développement plusieurs panneaux sur lesquels sont sculptés des anges présentant des écussons frustes. Tout autour, serpentent des vignes dont des animaux immondes mordent les extrémités; dans le chapiteau court une banderolle entourant deux chiens qui se disputent un os, symbole de la devise armoricaine : « A ma Vie ».

La colonne suivante est d'une grande sveltesse : de forme quadrangulaire, flanquée aux quatre angles de colonnettes, elle porte dans ses nœuds, sur chaque face, une arabesque formée d'une vigne mordue également aux deux extrémités par des animaux monstreux. Le même dessin se reproduit, identique, dans deux autres piliers placés au milieu des deux petites nefs latérales sud. Il est remarquable que les colonnettes qui encadrent tous les piliers situés de ce côté de l'église, offrent une arête vive, — forme carène de

Digitized by Google

navire, — et indiquent toujours la période ogivale de la fin du XIVe siècle. — Leurs chapiteaux, en outre, sont couverts d'une belle ornementation végétale.

La double nef latérale midi présente un aspect assez curieux : édifiée selon un mode irrégulier, elle se divise en compartiments reliés entre eux par des arcades disposées dans le sens de la largeur de cette nef. Enfin ces piliers diffèrent presque tous ; les uns sont de forme carrée, les autres composés d'un faisceau de colonnettes ; les uns massifs, les autres finement ajourés et ciselés ; tous sont, dans leur diversité, pour charmer le sens de l'artiste et pour inciter l'intérêt de l'archéologue.

Ils supportent aussi des arcades dont les agencements d'archivoltes son conçus et exécutés avec un art achevé : la main de l'ouvrier a servi habilement le génie de l'architecte. — Ces arcades portent au-dessus de leurs clefs de voûte des écussons frustes, sans doute ceux des restaurateurs de cette partie de l'église, au XVIe siècle.

Les Lambris. — Le lambris de la nef principale a été refait, il y a quelque quarante ans. A noter la frise qui sert de corniche et sur laquelle sont figurées plusieurs séries de symboles. Les voûtes et les peintures des transepts ont été exécutées au XVIIIe siècle. Les peintures qui décorent ces voûtes, assez frustes en apparence, eurent à cette époque beaucoup de vogue ; elles sont, au reste, très délicates. Chapelle du Rosaire : anges banderollés tenant en main des chapelets, sur un fond d'azur terne; au nord fond blanc semé d'étoiles, de croix et de têtes de morts. Cette dernière décoration s'adapte à cette partie de l'édifice qui était jadis la chapelle de Notre-Dame de l'Agonie.

La Maîtresse-Vitre. — « Les verrières dans les édifices religieux, a dit un archéologue distingué, sont, pour ainsi dire, les seuls tableaux d'histoire qui nous soient restés du moyen-âge – C'est là qu'il se meut vivant et dramatique, avec ses attitudes variées, et ses costumes pittoresques ; c'est là qu'il faut lire les traditions qui l'enchantaient, légendes merveilleuses que le pauvre disait pour consoler sa vie, qui trouvaient aussi au large foyer du château un auditoire plein de foi, que la mère murmurait tout bas près du berceau de son nouveau-né, qui se répétaient de village en village dans les

Digitized by Google

refrains mélancoliques du pèlerin. Ces vitraux historiés qui ne nous intéressent maintenant que comme objets d'art, avaient pour « nos « aïeux un tout autre sens et un charme indicible. Ils les con- « templaient pieusement pendant de longues heures, comme on « lit un hymne à la gloire nationale ou une prière à Dieu » (1).

Les sculptures qui ornent nos monuments religieux n'ont guère, outre leur valeur artistique, que la portée d'un symbole ; les verrières qui retracent en leurs dessins, à la fois somptueux et naïfs, la légende des saints patrons, la vie des nobles donateurs, sont, pour l'hagiographe et pour l'historien, les documents les plus précieux.

La maîtresse-vitre de l'église de Runan accuse la fin du XVe siècle.

Dans le centre de la rosace apparaissent en supériorité, à droite, les armes pleines de Bretagne, à gauche, les armes mi-partie de Bretagne, mi partie de France.

Les hermines qui parsèment ce dernier écusson paraissent dissimuler leurs pointes croisées pour ne laisser que l'illusion de larmes. Dans le lobe qui domine et sépare ces deux ogives, on remarque encore une larme d'or sur un lis d'argent.

L'œuvrier a-t-il prétendu symboliser ainsi la Bretagne pleurant son indépendance ? La réunion de notre province au royaume remonte en effet à ces mêmes temps. De distingués artistes ont émis devant moi cette hypothèse que je ne saurais autrement corroborer... « *Ad huc sub judice lis est* ».

Autour des armoiries de Bretagne et de France court la devise armoricaine « *A ma vie.* » Les quatrefeuilles offrent soit des fleurs de lis, soit des anges tenant des couronnes. A droite encore, au-dessus de la naissance des ogives, se présentent les armes des Rostrenen : *d'hermine à trois fasces de gueules* ; puis celle des Duperrier : *d'azur à dix billettes d'or.* En se dirigeant vers la gauche, on rencontre celles des Lestrézec ; celles des Duperrier en alliance avec celles des Duparc de la Roche-Jagu, qui sont : *d'azur au lion d'or, au lambel de gueules.*

(1) M. Lamache *De l'art ans les édifices religieux* (*Revue Européenne*. 1833).

Digitized by Google

Cette rosace est soutenue par sept meneaux formant six lancettes terminées en ogives.

Dans chaque panneau de la fenêtre, surgissent des personnages en grandeur naturelle. En partant de la droite, nous voyons : saint Pierre, la sainte Vierge, le Christ en croix, saint Jean, et, croyons-nous, sainte Hélène et sainte Honorine, les patronnes de plusieurs demoiselles nobles de la paroisse, au temps jadis. Ces figures sont encadrées dans des arcades trèflées que couvre un fronton triangulaire garni de crochets et accompagné de clochetons comme l'on en voit dans l'architecture générale de l'église. Elles reposent sur des socles dans lesquels sont taillées les armoiries des nobles personnages de Runan et celles des familles à eux alliées et qui toutes comptèrent parmi les bienfaiteurs de la chapelle

Voici, d'ailleurs, l'énumération de ces armes : les premières du côté de l'évangile sont celles des Mézaubran : *de gueules au croissant d'argent, accompagné de six coquilles de même.* Puis viennent les Kernechriou de Lestrézec et Caourcin : *d'argent à une tête de Maure, tortillée du chef.* Les Le Saint de Kerambellec et de Chevigné : *de gueules à quatre fusées en fasce accompagné de huit Besans d'argent* anciennes armoiries des commandeurs de Dinan. Enfin, en alliance, de Coetquen : *bandé d'argent et de gueules, un lambel à trois pendants d'azur* et Kergrist : *d'or au croissant de sable accompagné de quatre tourteaux de même.*

(A suivre) L'abbé L. Monnier.

Digitized by Google

HUANADEN AR BARZ

DA VARI.

I

Perag, ma Itrôn vad, nan ôn me eun eostik
Eun eostik dudiuz ? Kichen ho chapelik
Me a rafe ma nez mesk deliou eur bôd roz ;
Eno me'n em gavfe evel 'n eur baradoz,

II

Perag nan ôn me ket, Gwerchez, eur ruzulen
A dro he c'hildroiou etouez ieot ar c'hlazen ?
Me a redche ken dous, ken dous 'n eur iboudi !
Ma mouezik a larfe d'ann oll : meulomp Mari.

III

Perag nan ôn me an aezen a ya mibin
A ya dre ar meaziou ganf hec'h halan lirzin ?
Evidoc'h me 'zavfe bete lein an nenvou
Gant c'houez-vad an ezens c'houez-vad ar pedennou.

IV

En bolz an nenv perag nan ôn me stereden ?
Oh ! me 'barfe 'vidoc'h trec'h d'ar werelaouen
Evit laret d'an oll : « Ar stereden gaëran
Eo Mari, mam Doue ; d'ei enor da gentan.

V

Gwerc'hez Vari, siouaz ! eur barz paour nan ôn ken,
Lies 'm euz ho kanet, hag a rin da viken ;
Ma 'garfe ober well... Da vihanan, Itrôn,
Vidoc'h 'trido bepred ma zelen, ma c'halon.

BARZ MENE-BRE.

Digitized by Google

TRADUCTION

SOUPIR DU BARDE

A Marie.

1. — Pourquoi, ma bonne Dame, ne suis-je pas un rossignol de nuit aux accents mélodieux ? Tout près de votre chapelle, parmi les feuilles de l'églantier, je fixerais mon nid ; et là, heureux, je me croirais au ciel.

2. — Que ne suis-je, o Vierge bénie, le ruisseau aux gracieux méandres qui serpente à travers l'herbe et les tapis de fleurs ? En coulant avec un murmure doux, plus doux encore, je dirais à tous : Gloire à l'auguste Marie.

3. — Oh ! que je voudrais être la brise printanière qui s'en va, si suave, réjouissant nos campagnes de sa précieuse haleine ! Jusqu'au paradis j'emporterais vers vous, avec l'encens du temple, le parfum des prières des humains.

4. — Que ne suis-je, dans l'azur profond, une petite étoile ! L'éclat de l'étoile du matin, je le dépasserais pour dire à tous : « Le plus bel astre des cieux, c'est Marie : honneur tout d'abord à la Mère de Dieu ! »

5. — Hélas ! Vierge Marie, je ne suis qu'un pauvre barde.. bien souvent je vous ai chantée, je vous chanterai toujours Que ne puis-je mieux en votre honneur !... Du moins, ma vénérée Dame, pour vous tressailliront à jamais et les cordes de ma lyre et les fibres de mon cœur.

Kerfot, le 13 juin 1900. BARDE DU MÉNEZ BRÉ

Digitized by Google

LÉGENDES DE HAUTE-BRETAGNE

(*Suite*)[1].

LA VIERGE DU COUDRAY

La fermière du Bois Greffier, dans la paroisse de Pléchâtel, et quelques paysannes des villages voisins de ce petit manoir, s'étaient réunies pour faire une lessive, et après avoir lavé leur linge, au *doué de Madré*, elles allèrent l'étendre sur les buissons de la lande.

Tout à coup elles entendirent un enfant pleurer, et l'une des laveuses poussa des cris perçants en s'apercevant que son petit gars, qui s'était approché trop près du *doué*, était *chai* dedans.

La pauvre mère courut vers la mare, et fut bien surprise de voir deux mains maintenir son enfant hors de l'eau. Elle s'empara de sa *garçaille*, et alla raconter aux autres femmes ce qu'elle venait de voir. Toutes allèrent aussitôt regarder dans le *doué*, mais n'aperçurent rien.

Quand les hommes vinrent, avec des chevaux, chercher le linge, on leur fit part du miracle.

« Faut vider la mare, » dirent-ils, et c'est ce qu'ils firent immédiatement.

Lorsque l'eau fut écoulée ils découvrirent une statue de la Vierge qui, pendant les guerres de religion, avait sans doute été prise dans une des chapelles détruites de Saint-Eloi ou de Saint-Melaine.

Après l'avoir lavée et nettoyée les paysans la portèrent dans la chapelle du Coudray, petit édicule caché au fond d un bois, le seul qui avait été épargné.

Le lendemain matin, la mère du petit gars tombé dans le *doué* se rendit à la chapelle du Coudray, pour remercier la Vierge d'avoir

[1] Voir la livraison de juin 1900.

Digitized by Google

sauvé son enfant ; mais à sa grande surprise, la statue de la veille n'était plus là.

Tout attristée, elle s'en retourna chez elle, en passant, toutefois près du *doué*. L'eau était claire, et elle aperçut, sous une touffe de jonc, la protectrice de son enfant.

De plus en plus étonnée, elle alla aussitôt raconter au curé de Bain ce qu'il lui était arrivé.

Le prêtre lui dit : « La Vierge, qui n'est pas de la chapelle du Coudray, veut y être conduite solennellement, et je vais faire ce qu'il faut pour cela. »

Il annonça le miracle qui venait de s'accomplir au *doué de Madré*, et aussitôt le clergé des paroisses de Bain, de Pléchâtel, de Messac, de Poligné, de Pancé, suivi d'une foule immense, conduisit processionnellement la Vierge dans la chapelle du Coudray.

Depuis ce jour, la vieille statue de bois, trouvée au fond de l'eau par les lavandières du Bois-Greffier, occupe la place d'honneur dans la chapelle où elle est l'objet d'une très grande vénération.

LA MARQUISE DE LA BAGUETTE

Le château des Fontaines, ainsi nommé à cause des nombreuses sources qui l'entourent, est situé au haut du bourg de Gahard, dans le canton de Saint-Aubin d'Aubigné.

Il est présentement bien délabré, bien misérable, tandis qu'autrefois son aspect était imposant avec ses deux grosses tours, dans lesquelles se trouvaient les escaliers conduisant à tous les étages. En outre, la façade, les cheminées et d'élégantes tourelles étaient ornées de sculptures que le temps a fait disparaître.

Ce château fut édifié au milieu du XVe siècle, par un membre de la famille de Pierre Landais, grand trésorier du duc de Bretagne François II. Après avoir été ministre et favori de ce prince, Pierre Landais fut pendu en 1485. Le malheureux, qui était un enfant du peuple, avait aboli un grand nombre de droits féodaux, favorisé l'imprimerie, le commerce et, à cause de cela, s'était attiré l'inimitié de beaucoup de seigneurs bretons.

Digitized by Google

Ceux-ci réussirent à soulever le peuple de Nantes contre lui, et le Duc, son maître, eut la faiblesse de le livrer à l'émeute.

Landais était né à Vitré, où l'on montre aux touristes, qui vont visiter cette ville, la curieuse maison qu'il habita.

Mais revenons au château des Fontaines, sous lequel, dit-on, se trouvent des souterrains qui communiquaient jadis avec le château de la Provostaye, aujourd'hui disparu, et avec celui du Bordage dans la commune d'Ercé-près-Liffré.

On affirme, mais nous n'en croyons rien, qu'Anne de Bretagne y résida.

Il a été trouvé, à diverses reprises, dans ce château, d'abord un pot de terre, rempli de pièces de six livres, puis, dans les murs des pots en fer, vides, qui ont dû renfermer un trésor dérobé et, enfin, dans les ruines, il y a quelques années seulement, plusieurs pièces de monnaie d'or et d'argent de différentes époques.

* * *

On raconte aux veillées d'hiver un récit dont le fond est authentique. Le voici, tel que nous le tenons de la bouche d'un vieillard du bourg même de Gahard :

A la fin du siècle dernier, le château des Fontaines appartenait à une marquise dont on a oublié le nom, parce qu'elle était plus connue sous celui de *la Marquise de la Baguette*. Ce sobriquet lui venait de ce qu'elle obligeait tous ceux qui l'approchaient à lui obéir sans réplique et, comme on dit à Gahard, à *marcher à la baguette*.

Le colombier des Fontaines renfermait un nombre considérable de pigeons qui s'en allaient piller les moissons des infortunés vassaux de la marquise.

L'un deux, appelé Laurent, en voulant chasser ces oiseaux d'un champ de blé noir, eut le malheur d'en tuer un. La marquise de la Baguette, pour s'indemniser de cette perte, s'empara de la prairie de la Barattais, la plus belle de la propriété du sieur Laurent.

Celui-ci, furieux, voulut se venger : armé d'un fusil il alla, un soir, se poster dans les bosquets du jardin des Fontaines, et voulant

Digitized by Google

attirer l'attention de la marquise, il y réussit en sifflant un air familier au garçon d'écurie. Aussitôt *la Baguette* se présenta à sa fenêtre, une lumière à la main, criant de toutes ses forces : « Est-ce toi Pierrot ? »

Un coup de feu répondit à ces paroles, qui l'étendit morte dans sa chambre.

Ce fait se passa en 1784, et Laurent, ayant été soupçonné de cet assassinat, se sauva par les souterrains jusqu'au château du Bordage, et de là passa à l'étranger.

La Révolution lui permit de revenir en France et de rentrer en possession de ses terres.

Le château des Fontaines fut vendu comme bien national.

(*A suivre*). ADOLPHE ORAIN.

Digitized by Google

LA BATAILLE DE SAINT-CAST

(1758)

I

En l'an mil sept cent cinquante-huit
L'Armorique fut en détresse,
Et sur la terre de granit
L'Anglais répandit la tristesse ;

Mais, quand d'Aiguillon l'eut réduit
Par la bataille vengeresse
A pleurer son effort détruit,
Ce fut un concert d'allégresse.

De ces jours pleins d'adversité
Le souvenir a persisté
Dans les légendes populaires ;

Mais la paix, depuis soixante ans,
Remplace les duels séculaires :
On ne hait plus comme au vieux temps.

II

LE DÉBARQUEMENT
(à Saint-Briac).

Mon homme qui vient de rentrer,
A la pêche a su d'un corsaire,
Qu'au large on voyait manœuvrer
La grande flotte d'Angleterre :
Est-ce Cancale ou bien Morlaix
Qu'elle menace d'un pillage ?
De la fureur de ces Anglais,
Seigneur, préservez mon village !

Digitized by Google

Je n'ose aller à la fenêtre
Qui donne sur la vaste mer,
De peur de voir soudain paraître
Ses vaisseaux à l'horizon clair ;
Puissent-ils n'arrêter jamais
Dans ce paisible voisinage :
De la fureur de ces Anglais,
Seigneur, préservez mon village !

Voici que s'avance un bateau :
Il vient de doubler la falaise ;
A sa corne flotte un drapeau
Qui n'a point la blancheur française ;
Il est poussé par un vent frais,
Un second marche en son sillage :
De la fureur de ces Anglais,
Seigneur, préservez mon village !

Le large est tout couvert de voiles
Où rougit l'étendard de feu ;
Aussi nombreux que les étoiles
Les hauts mâts tachent le ciel bleu :
Est ce sur le sol lamballais
Que va fondre aujourd'hui l'orage ?
De la fureur de ces Anglais,
Seigneur, préservez mon village !

Mais leur course se ralentit,
Et devant le port ils s'arrêtent ;
Un coup de canon retentit,
Et deux cents chaloupes s'apprêtent
A débarquer ces loups mauvais
Qui pillent tout sur leur passage :
De la fureur de ces Anglais,
Seigneur, préservez mon village.

Digitized by Google

Les voici qui touchent la terre ;
Ils ont formé leurs bataillons,
En jouant la brise légère
Fait frissonner les pavillons ;
Les ennemis en rangs épais
S'avancent le long du rivage :
De la fureur de ces Anglais,
Seigneur, préservez mon village !

III

La Défense du Guildo

Monsieur Rioust des Villaudren
A su d'un homme de Créhen,
Qu'on verra l'Anglais au Guildo
Quand le fleuve n'aura plus d'eau.

Il se dit que c'est grand dommage
Qu'on n'ait pas gardé ce passage :
Cent hommes pourraient aisément
Y braver tout un régiment.

Monsieur Rioust a rassemblé
Dans sa maison du Pont-Brûlé,
Trente bourgeois de Matignon
Qui le savaient bon compagnon.

Il leur annonce la nouvelle
Qu'il apprit de sa sentinelle :
L'ennemi s'apprête à passer
L'Arguenon, quand l'eau va baisser.

« Cent tireurs cachés dans les bois
En faisant feu tous à la fois,
Pourraient tenir là plusieurs jours,
Attendant un prochain secours.

Digitized by Google

Voici que notre armée arrive ;
Si nous défendons notre rive,
Jamais ces pirates méchants
Ne viendront ravager nos champs.

J'ai dans mon manoir vingt fermiers
Et cinquante bons braconniers,
Qui tueront les Anglais surpris
Aussi gaîment que des perdrix.

Prenez vos longs fusils de chasse,
Abattez l'ennemi qui passe ;
En avant tous, et haut les cœurs,
Demain nous reviendrons vainqueurs. »

Les bourgeois n'étaient point poltrons :
« Monsieur, dirent-ils, nous irons
Nous battre avec vous sans trembler
Quand vous voudrez nous rassembler. »

*
* *

La troupe s'en vint au passage,
Quand déjà, sur l'autre rivage,
On voyait les rouges dragons
Déployer leurs lourds escadrons.

Monsieur Rioust a disposé
Sur le flanc du coteau boisé,
Ceux des bourgeois ou laboureurs
Qu'il savait être bons tireurs.

Quand vint à baisser la marée,
Cent Anglais, la mine assurée,
Entrèrent dans l'eau pour sonder
L'endroit où l'on peut aborder.

Digitized by Google

Des coups de feu partent du bois ;
Vingt dragons tombent à la fois,
La plupart morts, d'autres blessés,
Leurs chevaux se sont dispersés.

Lorsqu'un nouveau groupe s'avance,
Il n'a pas de meilleure chance,
Et deux cents Anglais sont fauchés
Par les Bretons très bien cachés.

En vain au bord de l'Arguenon
On fait avancer le canon :
Du petit port à Quatre-Vaux
On voit tomber gens et chevaux.

La troupe était si bien semée
Qu'on aurait dit toute une armée ;
Jusqu'au matin elle lutta,
Et l'Anglais s'en épouvanta.

Mais, à prix d'argent, Grumelon,
Plus vil que ne fut Ganelon,
Mena l'ennemi fatigué
Par les détours d'un autre gué.

Monsieur Rioust alors rassemble
Ses braves gens, et tous ensemble,
Sans laisser un seul compagnon,
Ils retournent vers Matignon.

C'est ainsi que, pendant deux jours,
Sans que l'on vînt à leurs secours,
Cent vingt Bretons à peine armés
Luttèrent sans être entamés.

Digitized by Google

IV

La Vierge du Temple[1].

La Vierge a le front en sueur :
Elle est triste dans sa chapelle,
La Vierge a le front en sueur :
Ce prodige annonce un malheur.

Deux hommes sont à l'essuyer ;
Mais c'est toujours sueur nouvelle ;
Deux hommes sont à l'essuyer :
Sans cesse on la voit larmoyer.

Bien des gens prient à son autel,
Et leur âme est en grande peine ;
Bien des gens prient à son autel :
Ils ont tous un effroi mortel.

Comment arrêter l'étranger,
Dont la venue est très prochaine ?
Comment arrêter l'étranger ?
La Bretagne est en grand danger.

L'Anglais s'avance vers Montbran,
Pour s'en aller prendre Lamballe ;
L'Anglais s'avance vers Montbran,
Il ravage comme un torrent ;

Il boit le cidre des celliers,
Met au vent la plume et la balle ;
Il boit le cidre des celliers,
Et saccage les mobiliers.

Les nobles quittent les châteaux,
Et les prêtres fuient leur église,
Les nobles quittent les châteaux
Et les paysans leurs hameaux.

[1] La chapelle du Temple, à Montbran en Pléboulle.

Digitized by Google

Les gens de Pléboulle ont promis,
Si la Vierge les favorise,
Les gens de Pléboulle ont promis,
S'ils échappent aux ennemis ;

Cent livres de cire en cordon
Pour montrer leur reconnaissance,
Cent livres de cire en cordon,
Tous les ans au jour du pardon.

La Vierge gonfla le ruisseau
Qui tout près de là prend naissance ;
La Vierge gonfla le ruisseau :
L'Anglais ne put franchir son eau.

V

Saint-Cast

Lorsque, suivant dans sa retraite
Les Anglais qui, las de piller,
Avaient grand' peur d'une défaite,
Les Bretons, prêts à batailler,

Virent du haut de la colline
Les ennemis qui descendaient,
En hâte, à la plage marine
Où leurs vaisseaux les attendaient,

Ils dirent : « Sus à la canaille
Qui se presse de s'embarquer ;
Il nous faut lui livrer bataille,
Et sans crainte les attaquer ! »

Sortant du val, les volontaires
Et le régiment boulonnais
Ont fondu sur les insulaires
Rangés en bataillons épais.

Digitized by Google

Monsieur Rioust, par l'avenue,
A guidé les lourds grenadiers ;
Mais la mitraille continue
Y fauche des rangs presque entiers.

Les gros boulets des galiotes
Mutilent les beaux chênes verts ;
Mais les bons Bretons patriotes
Reforment leurs fronts entr'ouverts.

Hardiment, à la baïonnette,
Ils enfoncent les ennemis ;
Bientôt leur armée est défaite,
Ils s'enfuient comme des brebis ;

Ils se sauvent vers le rivage,
Où les poursuivent les Français ;
Plusieurs se sont mis à la nage,
Ils sont bien vaincus désormais,

Et de leur sang la vague est rouge ;
En vain approchent les bateaux ;
On tire sur tout ce qui bouge
Ou qui flotte au-dessus des eaux ;

Il faut se noyer ou se rendre ;
L'hermine bat les léopards ;
Aux Saxons elle vient de prendre
Mille soldats, cent étendards.

Depuis on n'a plus, en Bretagne,
Vu l'Anglais, sinon comme ami ;
Il sait, après cette campagne,
Que Saint-Cast égale Valmy.

La valeur des Bretons fut grande,
Car ce sont des soldats hardis ;
Mais ils eurent, dit la légende,
L'aide des saints du Paradis.

Digitized by Google

Au fort de la rude mêlée,
Lorsque tiraient deux cents canons,
Envoyant à toute volée
Leurs boulets sur nos bataillons ;

On vit sortir de sa chapelle
La Vierge chère aux matelots ;
Pour aider son peuple fidèle
Elle s'avança sur les flots :

Derrière elle traînant son voile,
Elle le déploie en rideau,
Et l'étend ainsi qu'une toile
Entre la dune et la grande eau.

Il se fit là comme un mirage :
Aux yeux de l'Anglais sans pitié
Les contours sableux du rivage
Paraissaient plus gros de moitié ;

C'est pour cela que les corvettes
Envoyaient trop haut leurs boulets :
Les Français par-dessus leurs têtes
Entendaient leurs stridents sifflets.

VI

Plus d'un siècle a passé depuis cette aventure ;
Un monument s'élève au-dessus du terrain
Où quinze cents Anglais ont eu leur sépulture ;
Il y manque le nom de Rioust Villaudren ;

On ne l'a pas écrit au coin de quelque rue
De sa ville natale ou du nouveau Dinan,
Et sa tombe aujourd'hui de tous est inconnue ;
Qui se souvient encor de ce héros d'antan ?

Digitized by Google

C'était un homme simple et brave, sans adresse,
Et n'étant, après tout, qu'un modeste bourgeois,
Il attendit vingt ans des lettres de noblesse :
Mais sa fière devise était : « Fais ce que dois ».

La Grèce eût célébré comme les Thermopyles
La défense du gué contre les ennemis,
Où de bons paysans et des bourgeois tranquilles,
A défaut de soldats, couvrirent le pays :

En notre fin de siècle, où l'on voit maint statue
De généraux sans gloire ou d'obscurs députés,
Nulle inscription mise au mur ne perpétue
Ce courageux exploit des Bretons entêtés.

PAUL SÉBILLOT.

Digitized by Google

L'ŒUVRE FANTÔME

Dans une comédie déjà vieillotte mais toute spirituelle et pleine d'observations justes, *Le Monde où l'on s'ennuie,* nous voyons un type de professeur pédant qui, sous la critique de l'auteur, devient un fort divertissant personnage.

Ce pantin de la philosophie, « Bellac », sème à tort et à travers des tirades longues et difuses sur l'amour, sujet qu'il traite sous toutes ses phases, en conversations familières aussi bien qu'en conférences. Ce brûlant sujet acquiert à Bellac une grande notoriété, parmi le cercle féminin surtout. Notre conférencier devient bientôt la « coqueluche » de tous les salons, de toutes les femmes. Au fond, il ennuie tout le monde, mais le gaillard sut s'imposer et par « snobisme » on l'écoute, on l'applaudit même.

Ce diseur de phrases creuses est pourtant cinglé par une antique duchesse fort spirituelle et, l'on rit de bon cœur, quand l'intelligente vieille pique ce philosophe à la mode par un mot railleur.

Beaucoup prétendent aujourd'hui que le type de Bellac n'existe plus. Erreur ! A notre époque, Bellac cultive moins la conférence mais il écrit davantage. De temps en temps, il lance une œuvre.

Peu d'auteurs, il est certain, offrent de nos jours l'ouvrage sérieux, aussi, en dépit de notre esprit léger trop enclin à l'amusette spirituelle, nous sentons que l'œuvre de fonds nous manque. Eh bien, c'est ce sentiment honnête qu'exploite parfois le Bellac du jour.

Notre prétentieux personnage donne habituellement de la copie dans un quotidien en renom. Toujours, il cultive le genre sérieux, bien entendu. Sa phrase longue et invariablement correcte n'est pas sans quelque élégance dans la forme, aussi, à la lecture de ses tirades quintessenciées, les rhéteurs se délectent et orgueilleusement

Digitized by Google

se disent : « Voici une philosophie que le bonhomme bourgeois ne saisira jamais ! »

Bellac qui se flatte d'être un « moderne » ne dédaigne point d'assaisonner son brouet clair d'une pointe légère de naturalisme : parfois il pique le terme..... un peu fort qu'il prend du reste pour une pensée forte.

Pourtant, aucun n'ose attaquer ce supérieur personnage. Parmi certains journalistes même, il est admis, sans trop savoir pourquoi, que Bellac est un penseur. On le traite avec déférence ; les confrères éprouvent quelque fierté à lui tendre la main. Dès lors, notre homme, au petit talent mais à la chance grande, cherche à en imposer : il marche d'un pas lent et sûr. Son regard fixe voudrait, croirait-on, pénétrer les hommes et les choses. Il barbouille son visage d'une tristesse majestueuse. Pour un peu, le drôle prendrait les allures sages d'un dieu Bouddha.

Vous pouvez croire qu'au jour où Bellac lance un volume, la presse fait chorus et chante fortement. L'écho du concert éveille la plus lointaine province. Si ce n'est pas la grosse note du trombone, c'est une fine mesure de flûte que l'on entendra, car chacun attrape quelque bribe de cette musique ; l'incident est inévitable.

Quelle est cette œuvre ? Toujours un ouvrage profond ! Invariablement, le genre supérieur. Et quel titre ! on peut dire que Bellac est un auteur de..... titre ! Le titre frappe l'œil et le cerveau. On le croirait choisi par un des sept sages de la Grèce. Si vous voulez bien, nous appellerons cette œuvre : l'*Empire des Morts*. Comment un pareil nom de baptême ne dénoncerait-il pas le génial produit d'un puissant cerveau ? Le grand nom reçoit souvent un sous-titre, et quel sous-titre ! un vrai piédestal ! Nommons-le tout de suite : « l'*Empire des Morts*. — *Roman psychologique*. » Ah ! qu'il est beau, bien étalé à la devanture des librairies, ce titre en lettres noires tranchant sur l'académique et traditionnelle couverture jaune !

Alors, l'heure est venue où la presse, trompette de la renommée, entonne les hautes louanges : « L'âme du grand confrère Bellac a « parlé ! Elle se montre, dans toute sa puissance, jetant un jour « nouveau sur la grave question... etc... ».

Partout, dans les journaux, dans les revues, aux cercles, dans

Digitized by Google

les cabinets de lecture, votre regard se heurte à ces trois mots : l'*Empire des Morts*. L'*Empire des Morts* partout ! Ce titre finit par vous entrer comme un clou dans la tête. C'est, du reste, l'effet recherché par l'éditeur de Bellac ; l'habile homme veut frapper vite par crainte de ne pouvoir frapper longtemps. De fait, il a raison, l'éditeur, car invariablement le brave homme public tombe dans les filets de l'inconsciente cabale. Pour ma part, plein de respect envers l'œuvre vantée, j'ouvre avec recueillement la première page de l'*Empire des morts*.

Enfin, mon âme si tourmentée, si inquiète, va trouver peut-être quelque douceur à lire la grande œuvre.

Hélas ! au bout de quelques instants, je m'aperçois, si je ne dors pas, que les phrases de Bellac rendent un son creux ; le sens en est quintessencié au point de le débrouiller à peine. Je ne sors pas d'un style emphatique. Cependant, je doute de moi-même, je relis quelques passages : eh bien, non ! mon pauvre cerveau tourne et retourne en vain ces pages filandreuses. Mon estomac digérerait plutôt un morceau de tendon que mon esprit cette littérature nouvelle.

Pourtant, je continue à lire. L'auteur, par tant de préambules, veut préparer sans doute un grand coup, une apothéose ; le chapitre suivant devra donner davantage, et j'en lis un, encore un autre, et de chapitre en chapitre de phrase grammaticale en grammaticale phrase j'arrive las, engourdi, étourdi, au bout de l'œuvre Je veux conclure ; impossible ! Dans ce pathos, tout est flou. Vingt lignes auraient suffi à exprimer plus nettement la mince idée de l'auteur. Bellac a trop de facilité pour écrire et trop de difficulté à penser. En un mot, « le tout » de cet ouvrage est « un rien » perdu en une enveloppe profonde.

L'*Empire des Morts* est une œuvre écrite par un cerveau sans âme, une œuvre à forme vague, indéfinie que je dénomme *Œuvre fantôme*. Je compare ce volume à une toile sur laquelle un peintre aurait jeté pêle-mêle, au hasard, des couleurs ne donnant aucune forme.

En mon fort intérieur, je pense donc que Bellac possède simplement le genre ennuyeux confondu aujourd'hui avec le genre pro-

Digitized by Google

fond. Bellac ressemble à un grand homme comme une caricature ressemble à peu près à une photographie.

Pourtant, je ne confie mon appréciation à personne car invariablement on me prendrait pour un esprit plat et léger. Si vous parliez de barrer la route à cet ouvrage, vous auriez tout de suite, aux yeux du monde, de l'air grotesque d'un chevalier errant. L'*Empire des Morts* fait son chemin, il faut le laisser passer : on doit le saluer très bas.

L'engouement est général, c'est un vent de douce folie qui souffle dans les cerveaux. Il n'est si petit marchand de calicot qui, au cercle, n'aborde ainsi son semblable : « Avez-vous lu l'*Empire des* « *Morts ?* Non, il est en lecture. — Oh, mon cher, lisez-ça. « Quelle psychologie ! quelle ampleur ! quelle étude ! » Ainsi, ce bon M. Calicot trouve d'autant plus beau l'*Empire des Morts* que, n'y comprenant rien, le brave homme se juge écrasé par une œuvre sans doute lourde de génie. Seule, la crainte de passer pour inférieur à son voisin, engage chacun à faire sonner l'œuvre creuse. On la vante, non par conviction personnelle, mais par esprit d'imitation.

En réalité, cet ouvrage est une ossature mal ajustée et sans moelle, c'est une œuvre morte qu'une année réduira en poussière. Oui, peu à peu, l'*Œuvre fantôme* disparaîtra des librairies, des cercles, des cabinets de lecture, pour tomber enfin dans un éternel et juste oubli

Henri Deschamps.

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES-RENDUS

CONTES DU LIT-CLOS, par Théodore Botrel. — Paris, G. Ondet, éditeur, S. D. (1900).

Le plus populaire de nos poètes bretons vient de publier un nouveau volume, recueil de pièces à chanter et à dire que, dans l'intimité du foyer rustique, lui a dictées l'aïeule, la Bretagne, et qu'il intitule avec une pittoresque précision : *Contes du Lit-Clos*.

Avant même de redire les douces ou tristes confidences de « l'ancêtre » Botrel a donné un touchant souvenir à la mémoire de son père, mort l'an passé. C'est par une filiale et pieuse dédicace que s'ouvre son livre. Les braves gens de Bretagne estimeront que la piété a porté bonheur au talent.

Mais il faut être de « chez nous » pour goûter absolument les nouvelles poésies de Botrel. A d'autres, elles paraîtront ou trop naïves ou trop sombres, redisant avec une douloureuse insistance des histoires d'âmes en peine ou d'hommes perdus en mer. Aucune d'elles n'aura, sans doute, l'heureuse destinée de la *Paimpolaise* qui, sur les ailes de la mélodie, porta le nom de son auteur aux quatre coins du monde.

Le fantastique breton, le merveilleux breton tiennent une large place dans les pièces du livre qui s'intitulent proprement *Contes du Lit-Clos*; on éprouve, même à la lecture, le frisson que nous donnerait l'auteur en chantant l'*Ankou*, l'*Intersigne de la bague d'argent*, *la Main maudite* et *la Nuit des âmes* ; les *Chansons à dire*, qui grossissent le volume luxueusement édité et illustré, ont moins de relief et la forme y est parfois négligée. J'ai noté de savoureux *Pommiers bretons* et un touchant récit évangélique.

Un des *Contes du Lit-Clos* qui contraste avec les légendes environnantes, *Les briseurs de Calvaires*, m'a rappelé l'éloquente protestation de Turquety contre les proscripteurs de croix. Tout en m'associant aux indignations du poète, je l'aime mieux qand il prête une oreille attentive au *Ding ! Dong !* de l'*Horloge de grand'mère*. Je pense, avec Théodore Botrel, et j'ai essayé d'exprimer aussi qu'un cœur bat dans nos vieilles horloges, témoins du passé.

O. DE GOURCUFF.

Digitized by Google

VOYAGES DE CORPS ET D'ESPRIT, par Marius Sepet. — Paris, Téqui, (1900).

M. Marius Sepet utilise les loisirs que lui donnent chaque année ses fonctions à la Bibliothèque Nationale : il voyage, et il entend que ses vacances ne soient perdues ni pour ses amis ni pour la littérature ; il en publie la relation dans des volumes qui se sont appelés, *En Congé*, qui s'appellent aujourd'hui, *Voyages de corps et d'esprit*.

Il semble que ce titre soit le commentaire imagé du vieux précepte de l'Ecole de Salerne, *Mens sana in corpore sano*.

C'est en touriste qui marche et qui pense, c'est dans le parfait équilibre des facultés du corps et de celles de l'esprit que M. Sepet a visité la Saintonge et la Bretagne, la Forêt-Noire et la Haute-Saône. Victor Hugo, Gautier, M. Paul Bourget, écrivent des volumes sur les bords du Rhin, l'Espagne ou l'Italie. Plus éclectique, M. Sepet rassemble dans le même in-12, ses impressions de la vallée et de la forêt, de la mer et de la montagne. Il quitte la France, il y revient ; en quelques tours de roues il connaît la Bretagne mieux que bien des Bretons, et il n'a pas pour le Midi, (quoique méridional d'origine, si je ne m'abuse) une admiration fatigante. Enfin, comme Montaigne interrompait ses *Essais*, pour nous parler de son ami, Etienne de la Boëtie, M. Marius Sepet rencontre, au cours de ses voyages, la personnalité et la physionomie d'un jeune parent, tragiquement ravi à la littérature chrétienne, Joseph Sepet, dont il nous raconte la vie et la mort en des pages où l'esprit cède souvent la place au cœur.

O. DE GOURCUFF.

***

ETOILES D'ORIENT, par Mme Noelle Herblay. — Paris, édité par le *Gotha Français*, 1900.

Ce petit livre, dont le titre évoque pour nous chrétiens l'étoile guidant vers Bethléem les bergers et les mages, est l'œuvre d'une femme qui voit dans la poésie la pure langue de l'Idéal. Toutes les belles paroles que le regret ou le désir de l'au-delà ont amenées sur les lèvres humaines, le *Sursum corda* de notre foi, l'*Excelsior* du poète américain ou ce cri d'un autre poète du Nord « Des ailes », toutes les aspirations vers une vie supérieure, Mme Noelle Herblay les répète et les reprend avec une noble enthousiasme, mais sa marche à l'étoile est parfois une course à l'abîme, les régions « du troublant, du merveilleux, de l'occulte » qu'elle traverse et qui la séduisent ressemblent aux nuages que le pèlerin rencontre en gravissant la montagne et qu'il doit laisser sous ses pieds (*sub*

Digitized by Google

pedibusque videt nubes, imber et sidera Daphnis, disait déjà Virgile) s'il veut contempler dans leur splendeur les cimes immaculées.

La Muse de Mme Noelle Herblay regarde toujours le ciel ; devant ces mondes que n'a pu former la force de la matière, comme devant l'ordre de l'univers, elle a la claire notion de Dieu.

> Vous existez, mon Dieu, puisque roulent les astres,
> L'Univers est un nimbe à votre majesté.

Dans des vers moins pompeux, mis à la portée d'une fillette, Dieu est appelé « Le Magicien ».

> Il n'a qu'à prononcer en maître
> Pour former tout, ces mots : Je veux.

« Dieu est en tout ; tout est en Dieu », telles me paraissent être les deux formules qui résument la métaphysique de l'attachant poète des *Etoiles d'Orient*. Que la contemplation de ces étoiles conduise parfois Mme Noelle Herblay au panthéisme mystique, il ne faut pas s'en étonner et Lamartine lui-même, si croyant au fond, n'a pas plongé impunément ses yeux et sa pensée dans la mer d'azur où scintillent d'innombrables flambeaux. Mais, justement loués par d'éminents critiques, au point de vue de la forme, les vers de Mme Herblay sont toujours dictés par une pensée qui s'épure à l'aspect des grands spectacles, au contact des vrais modèles.

Le poète a le sentiment profond de la musique, le plus immatériel de tous les arts. Je ne puis mieux le montrer qu'en citant quatre vers, d'une pièce sur le *Songe d'une nuit d'été* de Mendelssohn qu'elle m'a fait l'honneur de me dédier :

> La musique jetait ses mélodieux mots,
> Langue de l'idéal aux paroles de flamme,
> Echo de l'infini, souffles agitant l'âme,
> Confus bégayement d'espoirs et de sanglots.

« Il y a donc tout cela dans la musique ? dirait M. Jourdain. — Eh ! oui, bourgeois, mon ami, lui répondrait Mme de Sévigné, sa contemporaine, celle de Lulli m'a donné un avant-goût du ciel. — Or on sait que, de l'époque de Mme de Sévigné à celle de Mme Noelle Herblay, la musique a fait quelques progrès.

O. DE G.

***

RHODÈNE ET CORUSCULUS, légende du Berry, par Jacques des Gachons, — illustrations d'André des Gachons, — Etampes Louis Didier des Gachons, éditeur, 1900.

L'Exposition du Berry, organisée avec un délicat archaisme par M. Jacques des Gachons, est voisine aux Invalides de celle de la Bretagne. Par une sorte d'affinité mystérieuse, il semble que ce voisinage ait com-

Digitized by Google

muniqué au charmant écrivain berrichon la fraicheur d'imagination et la saveur de style de notre vieil hagiographe morlaisien Albert Le Grand. *Rhodène et Corusculus*, la légende de son pays natal que nous envoie M. Jacques des Gachons, rappelle mieux (et ce n'est pas à nos yeux un mince compliment) le merveilleux naïf et fleuri de la *Vie des Saints de Bretagne* que l'atticisme dissolvant dont M. Anatole France eût cru devoir saupoudrer un tel sujet. J'ajoute que cet exquis petit livre est illustré et édité par les deux frères de l'auteur avec un art et un goût à ravir les plus difficiles. O. DE G.

***

Constant de Tours nous devait un guide à Paris pendant et à travers l'Exposition, il nous l'a donné. Le *Vingt jours à Paris* (Société française d'Editions d'Art, May éditeur), continuent la brillante série des *Vingt jours* en Suisse, à Tunis, dans le Nouveau-Monde.

D'abord, en quelques pages semées des plus élégantes vignettes, l'auteur nous explique l'Exposition avec une précision lumineuse. Puis c'est Paris rétrospectif et actuel, Paris en fête et Paris en deuil, Paris qui travaille et Paris qui s'amuse, Paris d'hiver et Paris d'été, qu'il fait défiler, mouvant panorama, sous nos yeux éblouis et charmés. Constant de Tours n'a rien à envier aux observateurs parisiens, Alfred Delvau, Privat, d'Anglemont, Charles Monselet ; il les résume et les complète au goût des visiteurs de la prestigieuse Exposition. O. DE G.

***

Parlant avec une noble émotion et une exquise délicatesse de M. Henri Lasserre, Mme la comtesse de Pesquidoux ne pouvait manquer d'associer le nom du grand homme de bien qui fut son mari à celui de l'historien de Lourdes. Elle nous écrit que le « chant du cygne » de M. Lasserre fut cette chaleureuse, pieuse et charmante notice sur le comte de Pesquidoux ; et quelle grâce mélancolique prend cette expression, aujourd'hui que les deux amis se sont retrouvés dans l'éternité ! Mais ce que ne nous dit pas, ce que ne peut pas nous confier l'épouse et l'amie, c'est la part qui lui est réservée à elle-même dans l'attachant récit de la vie de l'époux racontée par l'ami. Avec un rare bonheur d'expression, une éloquence ardente et sincère, M. Henri Lasserre nous a montré que chez celle qui dans les lettres illustre son prénom d'Olga, les dons du cœur valent ceux de l'esprit. O. DE G.

***

NÉCROLOGIE

M. Jules-Emilien Maillard, ancien maire d'Ancenis, vient de mourir dans cette ville, à l'âge de 83 ans. Parmi les nombreux ouvrages de cet

Digitized by Google

excellent homme et de cet érudit écrivain il faut citer l'*Histoire d'Ancenis* monument pieusement élevé à sa ville natale, *Nantes au XIXe siècle*, *Nantes et le Département*. Ces deux derniers livres seront toujours utilement consultés pour la biographie des écrivains et des artistes d'origine nantaise. M. Maillard a passé en faisant le bien et sa mémoire restera chère à tous ceux qui l'ont connu. La mort d'un fils chéri, esprit très distingué lui-même, avait assombri sa vieillesse, mais il était de ceux qui se consolent en regardant le ciel. O. DE G.

*
* *

LE CINQUANTENAIRE DE BALZAC ET LES BRETONS

La Bretagne a pris une part importante à la célébration du Cinquantenaire de la mort de Balzac, les 18 et 19 août. C'est notre rédacteur en chef, M. Olivier de Gourcuff, qui a eu l'initiative et a assumé l'organisation ; c'est un de nos collaborateurs, M. Edouard Beaufils, qui a dit, aux Jardies, les vers de circonstance : MM. Hamon, directeur de l'*Humanité Nouvelle*, René Grivart et notre collaborateur J. Le Bouteillier étaient au nombre des pèlerins de Ville-d'Avray. La veille une conférence de M. Léopold Lacour avait eu lieu au Pavillon Rodin, devant la formidable effigie de pierre du conteur ; le matin on s'était rendu rue Raynouard une maison moitié ville et moitié campagne, où Balzac passa ses années de labeur le plus acharné, et dans le parc de Mme la baronne S. de Rothschild, faubourg Saint-Honoré, où quelques vestiges subsistent de sa dernière habitation. L'admiration d'une élite littéraire et artistique, française et étrangère, s'est traduite par une vibrante allocution de Mme Sévérine, les vers de MM. Marc Legrand, Ed. Beaufils, O. de Gourcuff. N'en déplaise à certains journaux qui empoisonnent tout, la réunion a gardé un caractère littéraire et idéaliste.

*
* *

Nous n'avons pas enregistré, à son heure, la nomination de M. René Blanchard comme archiviste de la ville de Nantes en remplacement du regretté M. de la Nicollière-Teijeiro. Les lecteurs de la *Revue de Bretagne*, familiarisés avec les remarquables travaux historiques et archéologiques de M. Blanchard, savent que le précieux dépôt des archives nantaises ne pouvait pas être confié à de meilleures mains.

*
* *

Parmi les dernières promotions du Ministère de l'Instruction publique, relevons celle de M. Charles Le Goffic, l'excellent écrivain et patriote breton, au grade de chevalier de la Légion d'Honneur.

Le Gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 2, place des Lices.

Digitized by Google

ASSOCIATION BRETONNE

CONGRÈS DE CHATEAULIN

Etait-il possible de trouver un plus charmant nid pour faire éclore les savantes conceptions de nos agricologues et de nos archéologues que la pittoresque vallée au fond de laquelle est assise la ville de Châteaulin? Placée sur les bords de l'Aulne ou mieux de l'Aon, entourée de collines jusqu'au sommet desquelles la main intelligente de l'homme a creusé des sillons d'où jaillissent de luxuriantes moissons, ou élevé de véritables cathédrales de granit à la gloire des saints bretons, peuplée d'une race forte qui a gardé comme témoignage de son origine celtique sa langue expressive et son élégant costume, cette partie du Finistère appelait tout particulièrement l'attention des membres de l'Association Bretonne. Ils y sont accourus, et, du 3 au 9 septembre, ils y ont tenu leurs assises.

Leur première opération devait être de renouveler, comme tous les trois ans, leur Bureau, d'ailleurs décapité par la mort du regretté et vénérable M. Audren de Kerdrel, directeur général de l'Association.

Les élections ont donné ce résultat :

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION

M. le comte Lanjuinais, député du Morbihan.

CLASSE D'AGRICULTURE

Directeur. — M. Boby de la Chapelle, ancien préfet.
Secrétaire. — M. Léon Houitte de la Chesnais.
Trésorier général. — M. Félix Le Bihan, ancien magistrat.

Digitized by Google

CLASSE D'ARCHÉOLOGIE

Directeur. — M. Arthur de la Borderie, membre de l'Institut.

Directeur adjoint. — M. Le comte de Palys, président de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine.

Sous-Directeur, présidant la Commission de la langue bretonne. — M de la Villerabel, chanoine honoraire de Saint-Brieuc.

Secrétaire. — M. Charles Robert, prêtre de l'Oratoire de Rennes.

Pour le Congrès lui-même, des présidents et vice-présidents furent élus. Citons parmi ceux-ci : M. Pichon, sénateur du Finistère, président général du Congrès, M. Le Cour Grandmaison, sénateur de la Loire-Inférieure, président de la section d'agriculture et M. P. du Châtellier, président de la section d'archéologie et d'histoire.

Ce fut alors dans les deux sections, en présence d'un auditoire nombreux et intelligent, une série de conférences et de communications des plus intéressantes et des plus instructives.

Dans ces contrées où la culture de la pomme est presque délaissée, il était nécessaire que des maîtres donnassent des conseils, fruits d'une longue expérience. MM. Boby de la Chapelle et Miossec, député de Châteaulin, étaient tout désignés pour remplir ce rôle. Mais la boisson a ses inconvénients, et si le jus de la pomme absorbé en quantité raisonnable est un breuvage sain et réconfortant, l'usage de l'alcool est pernicieux et ce qu'on appelle l'*eau-de vie* est plus souvent de l'*eau-de-mort*. Aussi M. de Vincelles s'est-il appliqué à combattre l'alcoolisme et à en indiquer les remèdes.

Dans un langage châtié et éloquent, M. Challey-Bert a prôné l'*Emigration et la Colonisation*. Mais si en d'autres provinces cette thèse merveilleusement développée doit trouver un écho, dans notre province bretonne c'est plutôt l'emigration des compagnes vers la ville qu'il importerait de combattre

Pourrais-je taire les excellentes conférences de M. Anthony sur la *Médecine vétérinaire et les empiriques* : de M. l'abbé Le Coz et M. de Kergrist, sur les *Caisses d'Assurance contre la mortalité du bétail :*

Digitized by Google

de M. Picquenard, sur le *Reboisement des landes et l'aménagement des bois particuliers en Basse-Bretagne*, et enfin les spirituelles causeries de M. l'abbé Remy Lemée sur l'*Apiculture* ?

***

De leur côté, les archéologues et les historiens extrayaient de leurs cartons le résultat de leurs recherches depuis un an.

C'est de Châteaulin qu'il fallait tout spécialement parler ; et les avocats de la charmante cité ne manquèrent pas.

Tandis que M. du Crest de Villeneuve s'attachait à en raconter les origines, un jeune et distingué vicaire de la paroisse, M. l'abbé Jézégou, disait l'histoire et les légendes de ses fontaines, et M. l'abbé Favé remettait sur le chandelier l'un de ses dignes fils, le Père André.

Elargissant le cercle, M. l'abbé Abgrall, qui connaît tous les monuments religieux du Finistère comme s'il en avait été l'architecte, entraînait les auditeurs dans une course rapide à travers le département, indiquant au passage les ruines, œuvres du temps et peut-être aussi quelque peu des hommes, M. le docteur Picquenard entreprenait une autre course dans le pays de Quimper pour décrire les divers costumes de ses habitants. D'ailleurs une intéressante exhibition d'hommes et de femmes revêtus de leurs riches et pittoresques costumes avait préparé à cette communication du jeune docteur qui, joignant l'exemple à la parole, porte gaillardement le *bragou-braz* des ancêtres.

M. le comte de Palys nous intéressait sur les œuvres originales du P. Bougeant et nous parlait au nom de notre savant historien, M. A. de la Borderie, des œuvres de la Tour d'Auvergne, puis des mœurs de la Bretagne sous Jean V, une des belles et bonnes pages du 4e volume de l'*Histoire de Bretagne*, dont au début du Congrès, dans un style charmant, il nous avait fait l'esquisse.

Tandis que M. du Châtellier, avec sa compétence bien connue, remettait au jour la nécropole gallo-romaine de Carhaix, M. Trévédy revenait sur le glorieux enfant de cette cité, sur le premier grenadier de France et en fouillait l'histoire. M. Trévédy ne se conten-

Digitized by Google

tait pas de cette savante communication ; sa plume infatigable avait tracé pour le Congrès une histoire complète du culte des *Sept Saints de Bretagne*, auxquels Vannes vient d'élever un monument.

Un autre nous racontait les tenues des Etats de Bretagne à Quimper et à Morlaix, insistant spécialement sur les Etats de Morlaix de 1772-1773 où l'affaire de La Chalotais eut son écho.

Les *Romans de la Table ronde*, par M. Ch. de Calan, les *Traditions et légendes sur les Templiers*, par M. l'abbé Guillotin de Corson, et la biographie, par M. de Laigue, de *Pierre de l'Hôpital* qui dirigea le célèbre procès de Gilles de Retz dit « Barbe-Bleue », ainsi que le *Culte des fontaines de Bretagne*, par M. l'abbé Milon, prouvèrent à l'assistance que l'histoire et l'archéologie ne sont pas toujours arides et austères.

La savante description du *Château de Clisson* et l'importante thèse des *Droits de la couronne de France sur la Bretagne*, par M. P. de Berthou, de même que l'étude de M. de Laigue sur les *Réformations de Bretagne* et l'exhibition par M. Alain de Cleuziou de documents inédits concernant le mariage d'Anne de Bretagne avec Maximilien d'Autriche et l'histoire de la Ligue en Bretagne, montrèrent encore une fois à quelles œuvres importantes se livrent les membres de l'Association Bretonne.

J'oublie sans doute bien des communications non moins dignes d'être citées ; mais le temps et l'espace sont limités à ma plume.

Qu'il me soit permis de signaler, en terminant, les attractions que M. Yves du Cleuziou, le zélé organisateur du Congrès, avait ménagées aux Congressistes pour les défatiguer de leurs travaux : concert par le barde breton Théodore Botrel et son épouse ; la pièce bretonne, les *Quatre fils d'Aymon*, jouée par la troupe de Ploujean dirigée par M. Cloarec ; concours de costumes bretons.

Après cette esquisse du Congrès de Châteaulin, le lecteur pourra juger que l'Association Bretonne n'a jamais été plus vivante et mieux fêtée.

CHARLES ROBERT,
de l'Oratoire de Rennes.

Digitized by Google

LÉGENDES MÉGALITHIQUES[1]

Cette communication a pour but de résumer dans un ordre systématique les idées légendaires ou folkloriques que les monuments mégalithiques éveillent chez les populations rurales qui les avoisinent.

Je parlerai successivement de celles qui s'attachent à leur origine, du merveilleux qui les entoure, des personnages qui les hantent, et des superstitions dont ils sont l'objet, et je me bornerai à ceux de France qui, dans ces dernières années, ont été très passablement étudiés à ce point de vue, grâce surtout à la Commission des monuments mégalithiques, qui, dans ses instructions, a attiré l'attention de ses correspondants sur l'intérêt que présente leur folklore. La dernière circulaire l'indique encore plus nettement que les précédentes, et, pour la rédaction de l'*Inventaire* nouveau qui paraîtra en 1901, les rédacteurs des divers groupes provinciaux seront invités à donner un résumé des idées populaires qui s'attachent à chaque monument. C'est ce qui a été déjà fait sur les fiches de la Commission, et c'est d'après elles, et d'après les livres de ma Bibliothèque que j'ai pu faire le résumé que j'ai l'honneur de vous présenter.

Sauf en ce qui concerne les observances superstitieuses, déjà relevées et condamnées par le célèbre sermon de saint Eloi, souvent reproduit et commenté par les conciles et les synodes, depuis le VIIe siècle jusqu'au *Traité des superstitions* du curé J.-B. Thiers (XVIIe siècle), nous ne possédons qu'un très petit nombre de documents anciens sur ces pierres érigées de main d'homme, bien que pourtant elles aient été en bien plus grand nombre qu'aujourd'hui.

C'est l'Académie Celtique, qui, la première, appela sur eux

[1] Ce mémoire, encore inédit, a été lu par son auteur au congrès international des *Traditions populaires* (11 septembre) dont il était Secrétaire-général.

Digitized by Google

l'attention des savants français, et l'honneur en revient vraisemblablement à son président, le lorientais Cambry, l'auteur du précieux *Voyage dans le Finistère* publié en l'an VII. C'est dans les mémoires de cette compagnie et dans ceux de la Société des Antiquaires de France qui lui succéda, que l'on trouve tout d'abord des renseignements sur les idées qu'éveillaient chez le peuple ces monuments, que l'on qualifiait alors de celtiques, et qu'à présent on nomme monuments mégalithiques. A partir de ce moment, les documents sont nombreux, mais il en est qui ne doivent être acceptés qu'avec de prudentes réserves.

I

Construction

On peut dire, d'une manière générale, que le peuple attribue l'érection des menhirs et la construction des dolmens à des personnages surnaturels, doués de puissance magique ou d'une force incomparable : au premier rang figurent les fées et les géants.

En ce qui concerne les menhirs, dans 14 groupes provinciaux, de l'ouest de la France (Anjou, Saintonge, Haute-Bretagne, Anjou, Normandie, Iles Normandes, Touraine, Poitou), du centre (Berry), de l'Est (Dauphiné), du midi (Gascogne, Languedoc), ce sont les fées qui passent pour les avoir érigés ou lancés ; dans un plus grand nombre de pays, on leur fait honneur de la construction des dolmens : Ouest (Anjou, Poitou, Haute et Basse-Bretagne, Touraine, Normandie, Iles normandes, Saintonge) centre (Berry, Auvergne, Limousin), est (Franche-Comté, Bourgogne), midi (Languedoc, Périgord, Gascogne, Pays basque).

Les géants tiennent le second rang après les fées, soit qu'ils portent le nom de Gargantua, qui est le plus fréquent, de Roland ou de Samson, soit qu'ils restent anonymes. Ce sont eux qui, personnages souvent discoboles, ont planté ou lancé des menhirs : dans l'ouest (Haute et Basse-Bretagne, Anjou, Poitou, Normandie, Iles normandes), dans le centre (Orléanais), au nord (Picardie), à l'est (Bourgogne).

Digitized by Google

Dans l'ouest (Haute-Bretagne, Normandie, Poitou, Touraine), dans le centre (Orléanais, Blaisois, Auvergne), dans le nord (Ile-de-France, Picardie), dans le midi (Roussillon), des géants, dont le principal est Gargantua, sont aussi constructeurs des dolmens.

Des nains, doués d'une force surnaturelle malgré leur petite taille, plantent des menhirs en Basse-Bretagne seulement ; on leur attribue aussi la construction de dolmens (très fréquemment en Basse-Bretagne, plus rarement en Saintonge).

Ce sont probablement les légendes les plus anciennes ; sous l'influence chrétienne, divers personnages, sacrés ou maudits, ont pris la place des fées, des géants et des nains.

C'est ainsi qu'en Haute-Bretagne, en Saintonge, en Languedoc et en Gascogne, on rapporte à la Vierge, — qui, en ce cas, ainsi qu'en beaucoup d'autres, a pris la place d'une fée, — l'origine de plusieurs menhirs, et c'est elle qui, en Bretagne, en Normandie, en Berry, dans la Marche, le Languedoc et la Gascogne, a construit des dolmens ; Dieu lui-même en a bâti quelques-uns, moins toutefois que son antagoniste, le diable, qui en a construit en Haute-Bretagne, dans le Maine, en Saintonge, en Angoumois, dans le Nivernais, la Gascogne, le Languedoc, et la Corse. Ici le diable a été substitué à un constructeur plus ancien, ou bien les apôtres chrétiens, dans l'espoir de détruire certains cultes, ont attribué à ces monuments une origine maudite. Par contre quelques menhirs, en Languedoc, en Gascogne, en Bourgogne, en Haute et en Basse-Bretagne, sont l'œuvre de saints ou de saintes. Ces mêmes personnages sacrés construisent des dolmens en Basse-Bretagne, dans la Saintonge, l'Angoumois, le Poitou.

En Basse-Bretagne, dans le Roussillon et en Languedoc, des héros légendaires ont érigé des menhirs.

Enfin en Haute-Bretagne, en Flandre, en Gascogne, en Périgord, des menhirs sont *tombés du ciel*, souvent pour séparer des frères qui se battaient.

En Haute et en Basse-Bretagne, en Flandre et en Corse, des menhirs d'un aspect quelque peu anthropomorphe sont des personnages pétrifiés, de même que deux ou trois dolmens de Basse-Bretagne.

Telles sont les principales légendes relatives à l'érection des

Digitized by Google

mégalithes : les dernières sont nées du besoin d'explication qui a donné lieu à tant de récits fabuleux ; les autres, en les attribuant à des personnages surnaturels, semblent montrer, d'accord avec ce qu'ont révélé les nombreuses fouilles exécutées sous ces monuments, qu'ils sont si anciens qu'on n'a pu les rattacher à aucun peuple, même antique, et que pour le peuple, comme un peu pour les savants, leur origine se perd dans la nuit des âges.

Gestes des Mégalithes.

Ces monuments si lourds ont, d'après la croyance populaire, le pouvoir de se déplacer à certaines époques de l'année, qui correspondent à des fêtes aujourd'hui chrétiennes, mais qui, autrefois, étaient vraisemblablement en relation avec celles de cultes que nous ignorons ou que nous connaissons mal. Le plus grand nombre de ces mouvements coïncide cependant avec les deux solstices, époques de merveilles et de fêtes chez nos ancêtres pré-chrétiens.

On trouve des menhirs qui tournent en Normandie, en Anjou, en Touraine, en Bretagne, dans le Berry, la Marche, la Picardie, l'Ile-de-France, la Belgique wallonne, la Bourgogne, et la Gascogne ; les pierres tourneresses des dolmens sont un peu plus rares ; on a constaté pourtant cette croyance en Normandie, en Bourgogne, en Touraine, dans la Marche, le Poitou, en Saintonge, dans l'Ile-de-France et en Gascogne.

Les menhirs qui vont boire à la rivière sont assez nombreux en Basse et en Haute-Bretagne ; on en rencontre un en Normandie ; pendant qu'ils laissent à nu l'alvéole de leur base, on peut y voir et y cueillir des trésors, mais il faut que le chercheur soit prompt et ne s'attarde pas à prendre trop de richesses : au dernier des douze coups de l'horloge, ou lorsque cesse la sonnerie de l'église, l'énorme bloc vient reprendre sa place.

Merveilles diverses.

En Haute-Bretagne, en Anjou, dans l'Orléanais, la Bourgogne et en Normandie, certains mégalithes rendent un son musical; en Normandie et en Anjou, il en est qui sont éclairés.

Digitized by Google

Il en est qui grossissent ou qui poussent (Haute et Basse-Bretagne, Berry, Picardie) ; cette dernière croyance s'explique par le ravinement des pluies sur le terrain ou par un affaissement du sol.

En Haute-Bretagne, il en est qui diminuent.

On peut dire d'une manière générale que le peuple croit que tous recouvrent des trésors ; beaucoup ont été détruits par des fouilleurs qui n'avaient aucun but scientifique, et le nombre des destructions aurait été encore plus grand, si des croyances, naguère encore très répandues, survivances du temps où ces pierres avaient un caractère religieux, ne faisaient appréhender des châtiments aux hommes assez audacieux pour les détruire.

Habitants et Destination des Mégalithes.

Par leurs formes les dolmens éveillent facilement l'idée d'une maison de pierre : un assez grand nombre de leurs noms populaires se rattachent à la croyance qu'ils ont servi, ou servent encore, de demeure à des personnages surnaturels.

Les légendes les plus nombreuses en font la résidence de fées, ou de femmes qui, comme les Martes du centre de la France, et les Lamignac basques, leur sont plus ou moins apparentées ; on les rencontre un peu partout, dans l'Ouest (Haute-Bretagne, Normandie, îles Normandes); dans le centre (Berry, Limousin, Marche, Auvergne, Velay) ; dans le midi (Périgord, Aveyron, Gascogne, Pays basque).

En Haute-Bretagne, et surtout en Basse-Bretagne, ils sont fréquemment habités par des nains; on retrouve cette attribution dans la Charente.

Par contre, en Gascogne, dans le Languedoc, dans l'Ardèche et en Corse, des géants y faisaient leur demeure.

En Haute-Bretagne, quelques-uns ont servi de maison à des saints, alors que dans ce même pays c'est le diable qui parfois les habite.

Dans la Gascogne, la Saintonge et la Haute-Bretagne des animaux fantastiques y demeurent.

Enfin, plusieurs passent pour avoir été des tombeaux de géants (Basse-Bretagne, Lozère, Marche, Angoumois, Languedoc).

Digitized by Google

Les fées (Touraine, Haute-Bretagne, Aisne); les nains (Basse et Haute-Bretagne); les sorciers (Aisne, Bourgogne, Languedoc, Nord) viennent danser autour ; des chats diaboliques ou des personnages du sabbat s'y rassemblent (Beauce, Haute-Bretagne, Poitou).

En Saintonge, en Normandie, ils sont hantés par des revenants.

Nous avons déjà vu que le peuple explique à sa manière les circonstances qui ont motivé l'érection des menhirs : leur forme même lui a suggéré des explications : un assez grand nombre ont servi à Gargantua et à d'autres géants, pour jouer au palet, d'autres étaient des pierres pour aiguiser sa faux, ou ses bâtons de voyage ; les fées, plus rarement la Vierge ou les saints, les ont prises pour leurs quenouilles ou pour leurs fuseaux. Des fées ou des personnages chrétiens les ont laissés, (ainsi que des tables de dolmens) tomber de leurs tabliers ; Gargantua les a retirés de sa chaussure où ils le gênaient ; quelques-uns sont même des fragments du corps de cet imcomparable géant.

Quant aux alignements, au sujet desquels on n'a pas encore pu formuler une hypothèse probante, l'opinion[1] la plus courante parmi les paysans du Morbihan est que les pierres alignées sont les soldats qui poursuivaient saint Cornély, et qui furent pétrifiés au moment où il allaient l'atteindre.

[1] La *Revue de Bretagne et de Vendée* étant surtout une revue littéraire, ses lecteurs m'excuseront de suggérer, dans un sonnet composé à Carnac lors d'une visite mégalithique, une hypothèse qui n'est pas plus invraisemblable que celles qui ont été jusqu'ici formulées; j'ai cru pouvoir, tout au moins poétiquement, rattacher ces monuments situés à peu de distance de la mer de la légende, non encore éteinte, d'après laquelle des bateaux venaient la nuit chercher les âmes des morts pour les transporter à l'île mystérieuse du paradis celtique.

Sur le sol de la lande, au milieu des bruyères,
Se dressent, mutilés, mais toujours imposants,
Des granits bruts, rangés en lignes régulières
Par un peuple inconnu, voici bien trois mille ans :

L'histoire n'a trouvé que de faibles lumières
Pour les suivre à travers l'obscurité des temps.
Moi, j'ai songé parfois qu'on érigea ces pierres
En souvenir des morts ou de faits éclatants.

Au pied de ces gros blocs, très voisins du rivage,
Les héros trépassés attendaient le passage
Des étranges bateaux poussés par l'aquilon,

Qui, suivant les Gaulois, venaient dans les nuits sombres
Pour transporter l'essaim pressé des pâles ombres
Au paradis lointain de l'île d'Avalon.

Digitized by Google

On sait maintenant que les dolmens sont des tombeaux ; on rencontre quelques noms et quelques légendes en rapport avec cette destination, et les légendes de revenants se rattachent à cet ordre d'idées.

On a recueilli quelques récits d'après lesquels on aurait fait des sacrifices près de quelques menhirs, (immolation de jeunes enfants dans l'Aveyron, à des époques déterminées), et sur les tables des dolmens : ces derniers ont été relevés en Auvergne, dans le Forez, dans l'Aveyron, et aussi en Haute-Bretagne ; mais le plus ancien ne remonte guère qu'au milieu de ce siècle. Ils sembleraient confirmer la théorie, reconnue erronée aujourd'hui, mais qui, adoptée par l'école celtique, a été admise pendant un demi-siècle, d'après laquelle ces monuments auraient été des autels sur lesquels on égorgeait des victimes humaines : les cupules intentionnelles ou accidentelles étaient destinées à recueillir leur sang, et dans les érosions produites par des cassures de la pierre ou par des agents atmosphériques, on voyait la place de la tête et des membres des personnes sacrifiées, et les rigoles pour l'écoulement du sang.

Jusqu'à ce qu'un document antérieur tout au moins à ce siècle, et présentant des garanties de sincérité nous ait donné des légendes se rattachant à cet ordre d'idées, il semble légitime de croire qu elles se sont formées à une époque récente, sous l'influence des touristes et des savants qui, en les visitant avec des gens du pays, répétaient les théories de l'Académie celtique.

PAUL SÉBILLOT.

Digitized by Google

LE CORSAIRE

POÈME DRAMATIQUE EN CINQ ACTES

TIRÉ DE BYRON

PAR EVARISTE BOULAY-PATY ET HIPPOLYTE LUCAS

(SUITE[1])

ACTE DEUXIEME

SCÈNE PREMIÈRE

Un appartement au Sérail.

JEUNES ODALISQUES, GULNARE.

(De jeunes Odalisques sont groupées autour de l'une d'elles qui tient un livre à la main. Gulnare est étendue sur un sopha. Elle est rêveuse et ne paraît pas s'occuper de ce qui se passe autour d'elle).

PREMIÈRE ODALISQUE, *lisant.*

« Sixième nuit. Voyant le jour prêt de paraître,
Dinarzade reprit : Le Sultan, notre maître,
A vos contes, mes sœurs, trouve beaucoup d'appas ;
De grâce, achevez-nous, si vous ne dormez pas,
L'histoire de Nadir. Vous en êtes restée,
Hier à cet endroit où la bague enchantée
Lui fait voir, au bosquet du merveilleux jardin,
La sultane endormie à son retour du bain.
Continuez, ma sœur. — Scherezade soumise
Poursuivit en ces mots : Quelle fut sa surprise !
Jamais ses yeux charmés n'avaient vu rien de tel.
Figurez-vous, ma sœur, aux regards d'un mortel,
Une jeune houri, de nos habits vêtue,

[1] Voir la livraison d'août 1900.

Digitized by Google

S'offrant sous un rosier mollement étendue,
Son voile sur ses traits négligemment jeté,
Comme pour adoucir l'éclat de sa beauté.
Telle était Zuléma. Nadir ému soupire...
Aux pieds du bel objet il tombe.....

SCÈNE II

LES ODALISQUES, NADJA.

NADJA

Encore à lire !
C'est un abus. Fermez ce livre promptement.
Chacune devrait être en son appartement ;
Il est plus de minuit.

PREMIÈRE ODALISQUE

Nadja, ma bonne amie,
Quelques instants !...

NADJA

Non pas ; il y va de ma vie.
Si Seyd apprenait que vous veillez si tard,
Ce serait fait de moi.

PREMIÈRE ODALISQUE

Ne crains rien ; un regard,
Un soupir de Gulnare auraient vite ta grâce,
Bonne comme tu l'es, qui de nous, à sa place,
Te laisserait punir ? Encore un moment !

NADJA

Non.

DEUXIÈME ODALISQUE

Juste au plus bel endroit, la déclaration !
Nous faire arrêter là, Nadja !

NADJA

J'en suis fâchée.

Digitized by Google

TROISIÈME ODALISQUE

Moi qui restais exprès, je me serais couchée,
Si j'avais su.

NADJA

Vraiment ! mais voyez donc un peu,

QUATRIÈME ODALISQUE

J'en aurais fait autant.

NADJA

Comme vous prenez feu !
Les déclarations touchent donc bien vos âmes ?

PREMIÈRE ODALISQUE

Laissez-nous lire au moins ce que les autres femmes
Ont le bonheur d'entendre.

DEUXIÈME ODALISQUE

Un prince si charmant !
J'en voudrais un pareil, si j'avais un amant.

TROISIÈME ODALISQUE

Heureux ce temps, mes sœurs, où quelque bon génie
Protégeait un serail !

NADJA

Qu'est-ce que signifie
Un semblable langage ?... On n'y conçoit plus rien.
Tous ces contes d'amour, moi je le disais bien,
Vous tourneront la tête... Allez, je vous le jure,
Un ordre en défendra, dès demain, la lecture.

(*Murmures*).

On ne voyait jamais de livres dans ces lieux
Autrefois, de mon temps... et tout en allait mieux.
Seyd était aimé moitié plus de ses femmes.

(*Murmures plus violents*).

Une rébellion !... Quel scandale !

Digitized by Google

PREMIÈRE ODALISQUE

Tu blâmes
Nos plus doux passe-temps. Vouloir nous enlever
Des contes si jolis !... Hélas ! .. lire ou rêver,
Ce sont nos seuls plaisirs.

NADJA

Vous n'étiez pas si promptes
A résister jadis à mes ordres... Ces contes
Sèment ici des grains de discorde.

PREMIÈRE ODALISQUE

Nadja !

DEUXIÈME ODALISQUE

Chère amie !

NADJA

On s'irrite, on murmure déjà,
On n'obéira plus bientôt.

PREMIÈRE ODALISQUE

Allons, sois bonne ;
Si nous avons eu tort, dis-nous : Je vous pardonne,
Et nous nous retirons .. Mais tu nous laisseras
Lire encore demain... et toujours... n'est-ce pas ?

NADJA

Nous verrons ça.., rentrez.

(*Elles s'éloignent*)

Si je n'y prends pas garde
On ne s'entendra plus, mais je saurai...

TROISIÈME ODALISQUE

(*Revenant et frappant sur l'épaule de Nadja.*)

Regarde,
Tu vois Gulnare : eh bien ! elle n'a pas bougé ;
Dans ses distractions son esprit est plongé.
Si sombre que cela quand on est favorite !

Digitized by Google

NADJA

Vous seriez plus gaie.

TROISIÈME ODALISQUE, *riant.*

Ah !

NADJA

Allez donc ; rentrez vite.

SCÈNE III

GULNARE, NADJA.

NADJA, *s'approchant.*

Gulnare, en ce moment s'achève le repas
Que Seyd donne aux Chefs... Elle ne m'entend pas.
Je ne sais ce qu'elle a... Son âme s'abandonne
A de profonds ennuis... Le harem s'en étonne.

GULNARE, *sortant de sa rêverie.*

C'est toi. Que me veux-tu, Nadja ?

NADJA

Vous avertir
Que du festin bientôt le pacha va sortir :
Il viendra vous trouver dans ces lieux.

GULNARE

Vers quelle heure ?

NADJA

Dans une heure au plus tard.

GULNARE

Laisse-moi... Non, demeure...
Si je ne rêvais pas, on se plaignait de toi ;
A l'instant on parlait de ces contes... Dis-moi,
Ne menaçais-tu pas, Nadja, de les proscrire ?

NADJA

Je le ferai.

Digitized by Google

GULNARE

Bien bien ! Je ne veux plus les lire,
Je ne veux plus les voir... Tu peux te retirer.

(Nadja sort).

GULNARE, *seule.*

(Elle se lève et dit avec amertume.)

Pour recevoir Seyd allons nous préparer.

SCÈNE IV

GULNARE, DEUX EUNUQUES.

Les Eunuques apportent l'un une parure, l'autre des fleurs et un vase où brûlent des parfums.

UN EUNUQUE

Etoile du harem ! le pacha nous envoie
Déposer à tes pieds cette étoffe de soie
Aux longues franges d'or, pour parer tes beautés,
Et ces fleurs pour sourire à tes sens enchantés.

(Gulnare leur fait un signe ; ils sortent après avoir déposé la parure, le vase et les fleurs).

SCÈNE V

GULNARE, *seule.*

Cette riche parure, à quoi bon ? tout me pèse...
Mettra-t-elle en mon sein mon âme plus à l'aise ?
Ces fleurs et ces parfums troubleront-ils mes sens.
Jusqu'à me faire aimer ?... Si quelqu'un, je le sens,
Etait cher à mon cœur, ah ! comme avec ivresse
De ces brillants tissus j'ornerais ma jeunesse !
Comme j'aspirerais ces parfums précieux,
Pour être plus aimante et plus belle à ses yeux !
Mais, hélas ! mon printemps d'amour est froid et sombre !
Seyd est toujours là qui lui jette son ombre.

Digitized by Google

Oh ! quand l'ennui s'attache au front comme un bandeau ;
Quand le cœur, accablé de son propre fardeau,
Languit sans espérer ; quand nos lèvres avides
Sous leurs baisers déçus ne trouvent que des rides,
Que peuvent tous ces dons d'un impuissant amour ?
Rachètent-ils les pleurs de la nuit et du jour ?
Ces parures, ces fleurs que mon maître m'envoie,
En elles, à mes yeux, n'ont pas assez de joie,
Pour me faire oublier qu'un funeste hasard
M'a mise pour hochet dans les mains d'un vieillard.

(*Elle s'approche d'une fenêtre*)

Comme la nuit est belle, et comme tout repose !
Le rossignol se tait, endormi sous la rose.
Quelle paix ! Mais en vain je regarde les cieux :
Le calme n'entre pas dans mon cœur soucieux.
Encore si j'avais, à l'heure où le jour tombe,
Sous la voûte étoilée, une blanche colombe
Qui vint, me rapportant un message lointain,
Délasser en secret ses ailes sur mon sein ;
Ou bien, si quelquefois, à travers les platanes,
Dans l'allée interdite aux regards des profanes,
J'avais cru voir deux yeux, d'amour étincelants,
Sur les miens s'arrêter, expressifs et brûlants !
O folle que je suis !... Quel délire !... Gulnare,
En quels songes ton cœur se ravit et s'égare !
Des amours de harem, voilà tout ton espoir !
Ton âme, à son matin, aura le froid du soir.
Mes compagnes, dis-tu, de mon sort envieuses,
Recherchent tes faveurs, Seyd ! Rends-les heureuses.
Pourquoi m'as-tu choisie entre elles ?... ou pourquoi
Mon cœur ne peut-il, lui, s'abaisser jusqu'à toi ?
Malheur, dans un pays où s'achètent les femmes,
Malheur sur leur beauté quand elles ont des âmes !
Leurs cœurs, faits pour sentir, s'agitent vainement,
Comme un feu comprimé qui manque d'aliment.

(*Elle sort pensive*).

Digitized by Google

SCÈNE VI

Une grande salle.

SEYD, AGAS, MUSULMANS.

(*Le Pacha est à table, entouré de ses principaux officiers ; des esclaves les servent. Au fond est ouverte une large fenêtre, qui laisse apercevoir le ciel et le haut d'un édifice*).

(*Côté droit de la table*).

PREMIER MUSULMAN

Du moka.

DEUXIÈME MUSULMAN

Du moka : c'est ma liqueur chérie.

PREMIER MUSULMAN

Jusqu'au bord, maudit Grec ! Es-tu las de la vie ?
Remplis encor ma coupe une fois à moitié,
Et je te fais jeter à la mer sans pitié.

DEUXIÈME MUSULMAN

Ami, modère-toi ; réserve ta colère
Pour animer ton bras, demain, pendant l'affaire.

PREMIER MUSULMAN

Ne crains rien : quand viendra le moment, tu verras
Si mon bras a besoin d'être excité... Combats
Comme moi seulement. Je veux pour ma conquête,
Rapporter en trophée ici plus d'une tête.

DEUXIÈME MUSULMAN

Si je peux rapporter la mienne, sur ma foi
Je serai satisfait... Je n'en veux pas plus moi.

(*Ils se mettent à rire et continuent à causer bas*).

(*Côté gauche de la table*).

PREMIER MUSULMAN, *de la 2e table.*

Du moka.

DEUXIÈME MUSULMAN

Du moka.

Digitized by Google

TROISIÈME MUSULMAN

Verse donc.

QUATRIÈME MUSULMAN

Verse encore.

PREMIER MUSULMAN

Allah ! Par son firman, le sultan nous honore.
Confier à nos soins cette expédition,
C'est s'y connaître en fait de braves.

DEUXIÈME MUSULMAN

Par mon nom,
J'aurai plaisir à voir les vaisseaux de Conrade,
Criblés par nos boulets, s'engloutir dans leur rade.

TROISIÈME MUSULMAN

Le butin sera grand.

QUATRIÈME MUSULMAN

Venger en un seul coup
Mille injures, voilà ce qui m'en plaît surtout.
(Centre de la table).

UN AGA

Comment, digne Pacha, quelle grâce suprême !
Le Prophète a paru dans vos songes ?...

SEYD

Lui-même.
Son œil étincelait ; il tenait à la main
Un glaive nu, brillant comme un flambeau divin.
Debout devant mon lit, avec un air de joie.
Il m'a dit : Va, Seyd, saisis enfin ta proie.
Souviens-toi des brigands qui jusque dans le port,
Ont bravé si souvent les canons de ton fort ;
Souviens-toi que leur chef, dans Coron attaquée,
Une nuit, sous tes yeux, a brûlé ma mosquée.
Va, Seyd, venge-toi, venge-moi d'un affront
Dont la honte est encore empreinte sur ton front.
La victoire t'attend... » A ses mots de vengeance,
De victoire, mon cœur a tressailli d'avance :
Je me suis réveillé... l'ombre aussitôt a fui.

Digitized by Google

DEUXIÈME AGA

Quel prodige étonnant !

SEYD

Avec un tel appui,
Vous le voyez, enfants, nous pourrons, je l'espère,
Détruire sur nos flots jusqu'au nom de corsaire.
Je veux, en ce grand jour, attendu si longtemps,
Que de votre Pacha vous soyez tous contents.
On pillera. Chacun de ce qu'il pourra prendre
Sera le maître.

TROISIÈME AGA

Quoi !

SEYD

Je n'y veux rien prétendre.
D'innombrables trésors sont pourtant amassés
Dans l'île des voleurs .. Mais leur chef est assez
Pour moi. Vous garderez les trésors.

TOUS LES MUSULMANS

Gloire, gloire
A Seyd, destructeur des pirates ! Victoire !

SEYD, *avec enthousiasme.*

Oui, oui, nous les vaincrons ; ce moment n'est pas loin ;
Le soleil qui va luire en sera le témoin.
Tout périra. Je veux que leur repaire infâme,
Du sein d'un tourbillon de fumée et de flamme,
Apparaisse au retour, demain, à nos vaisseaux,
Comme un volcan ouvert tout à coup sur les eaux.
Mais abandonnez-vous aux plaisirs de la fête
Avec plus de gaîté... Quand un combat s'apprête,
L'ange de la mort vient, dit-on, faire son choix...
Sur nos fronts ont passé ses invisibles doigts.
Enfants, si peu certains du destin qui va suivre,
Profitons des instants, empressons-nous de vivre.
Esclave, verse-moi du Chio... ce vin doux
Permis par les imans à ma vieillesse... Vous,

Digitized by Google

Ne laissez pas froidir le moka dans vos coupes.
Aux sons des instruments, mes almés vont par groupes,
En cadençant leur pas, déployer à nos yeux
De leurs corps parfumés les contours gracieux.
Qu'on les fasse venir et commencer leur danse.

(Les almés entrent. On porte la table au fond. Seyd et ses officiers s'asseyent sur des coussins des deux côtés du théâtre. Danse. Au milieu de la danse, Seyd dit aux esclaves.)

Des chibouques !

(La danse continue ; tous les musulmans prennent des chibouques et fument. Seyd fait signe de terminer la danse.)

Assez, enfants. La nuit s'avance ;
Il est temps d'aller prendre un moment de sommeil.
Nous serons tous debout au lever du soleil.

UN ESCLAVE

(Il s'avance vers le Pacha, et lui dit, après les génuflexions d'usage.)

Prisonnier des brigands, échappé de leur antre,
Un derviche demande à te parler.

SEYD

Qu'il entre.

SCÈNE VII

SEYD, LES MULSUMANS, UN DERVICHE.

SEYD

Derviche, d'où viens-tu ?

LE DERVICHE

De l'île des brigands
Longtemps captif...

SEYD

Comment fus-tu pris ?

LE DERVICHE

Des marchands
M'emmenaient avec eux, afin que ma prière,
Pendant la route obtint un voyage prospère.

Digitized by Google

Allah ne nous fut pas propice : le vaisseau,
Qui de Scala-Nova se rendait à Scio,
Fut pris par les brigands... Tu devines le reste ..
Nous fûmes tous conduits dans leur île funeste.
On nous chargea de fers. Hélas ! je n'avais rien
A donner pour rançon, moi dont l'unique bien
Etait la liberté, que l'on m'avait ravie.
Au pénible esclavage, on condamna ma vie.
Errant au bord des eaux, cette nuit par hasard,
La barque d'un pêcheur a frappé mon regard ;
Une douce espérance en mon cœur s'est glissée ;
J'ai confié la nef aux vents, qui l'ont poussée
Vers ce rivage heureux... Sous ta protection,
Je n'ai plus rien à craindre, illustre pacha.

SEYD

Non.
Mais que font les brigands ? Songent-ils à défendre
Un infâme butin qu'il va leur falloir rendre ?
Dis-moi, se doutent-ils de nos intentions ?
S'attendent-ils à voir leur nid de scorpions
Consumé par la flamme ?

LE DERVICHE

Un captif dans les chaînes,
Pacha, n'existe plus que pour sentir ses peines ;
Le rôle d'espion lui convient mal... les yeux
Voient si peu sous les pleurs... Je regardais les cieux,
Trop éclatants, trop purs pour ma sombre infortune ;
J'écoutais se briser les vagues, dont pas une
Ne voulait m'emporter loin du bord détesté,
Et je sentais alors qu'il faut la liberté
Pour que ce triste monde ait au moins quelques charmes,
Et qu'elle seule enfin pourrait tarir mes larmes.
Ma fuite cependant doit te faire juger
Que les brigands sont loin de se croire en danger.
Si des yeux clairvoyants avaient veillé sur l'île,

Digitized by Google

Pacha, serais-je ici ?... Dans sa couche, tranquille,
Leur chef dort à présent sans songer au réveil.
Mais je suis fatigué, j'ai besoin de sommeil,
J'ai faim... Permets-moi donc de m'éloigner sur l'heure.
Sois en paix .. soyez tous en paix.. Adieu.

SEYD

Demeure.
Je veux en savoir plus, Derviche... Ecoute-moi.
Eh ! bien ! n'entends-tu pas ? Obéis ; assieds-toi.
De quoi manquerais-tu quand je donne une fête ?
Mes esclaves sont là... la table est toute prête...
Mange, apaise ta faim... A chaque question
Songe à répondre ensuite avec précision.

(*On place des mets et du sel devant le Derviche : il les repousse*)

Derviche, que fais-tu ? Mange .. Crois-tu donc être
Au milieu de chrétiens ? Quels scrupules fait naître
Un festin de Seyd ?... Suis-je ton ennemi ?
Pourquoi repousses-tu le sel, ce gage ami.
Qui, reçu d'une main d'où nous vint une offense,
Retarde ou pour jamais désarme la vengeance,
Si bien qu'en y touchant, tout à coup adouci,
Celui qui hait le plus semble un frère.

LE DERVICHE

Merci ;
Le sel est pour tes mets .. Moi, j'ai pour nourriture
Les racines des champs, pour boisson une eau pure.
D'ailleurs, à leurs festins, amis comme ennemis
Ne me verront m'asseoir ; cela n'est pas permis
Dans mon ordre, pacha. Non, partout où nous sommes,
Nous ne partageons pas le pain des autres hommes.
Ce vœu peut te sembler étrange. . Mais tu n'as
Que ma vie en tes mains .. Va, je ne voudrais pas
Pour ton pouvoir, bien plus, pour le trône lui-même
De ton sultan, manquer à notre loi suprême.
Le Prophète, irrité contre le pèlerin,
De la Mecque à ses pas fermerait le chemin.

Digitized by Google

SEYD

Bien, comme tu voudras... chacun a sa conduite
Un seul mot, et tu peux te retirer ensuite.
Mes ennemis sont-ils nombreux ?

(On voit le reflet d'une grande clarté).

Le jour ! oh, non.
Quelle étoile, quel astre embrase l'horison !
La baie est comme un lac de flamme.

DES VOIX, *dans le lointain.*

Les corsaires !
Au secours !

SEYD

Trahison ! ils brûlent mes galères.
Mon cimeterre... A moi, mes gardes... trahizon !
Maudit Derviche ! c'est quelque vil espion,
Quelque indigne envoyé de la bande sauvage
Qui nous apporte ici le meurtre et le pillage ;
Saisissez-le, tuez le Derviche, tuez !...

(Le Derviche rejette son capuchon, déchire sa robe. Conrade paraît armé de pied en cap ; il tire son sabre).

C'est le chef des brigands ! Les cieux en soient loués !
Il va périr du moins, si mes galères brûlent.
Emparez-vous de lui... Mahomet ! ils reculent !

UN MUSULMAN

Vois le feu de ses yeux : c'est l'ange de la mort !

SEYD

C'est Conrade, vous dis-je, Allah !

(Conrade a saisi son cor et en a tiré un son prolongé. Les musulmans, qui se précipitaient sur lui au cri de guerre du pacha, reculent de nouveau)

Lâches, encor !
Vous avez peur d'un son.

(On entend un cor qui répond à celui de Conrade).

CONRADE

Mes compagnons fidèles,
Allons, que le succès vous donne à tous des ailes !
J'avais tort de douter de vous.

Digitized by Google

SEYD

Vous le voyez,
Sa troupe n'est pas loin... Hâtez-vous, ou fuyez.
Lâches, et jusqu'à lui laissez-moi le passage.

CONRADE

Je m'en vais t'épargner la peine du voyage,
Vieux-Seyd !

(Il prend son sabre à deux mains, et se jette sur les musulmans. Ceux-ci le repoussent, et le pressent à leur tour, en criant :

Il Allah !

DES VOIX, *du dehors.*

Conrade !

CONRADE

Me voici !

SCÈNE VIII

CONRADE, SEYD, *les* MUSULMANS, *les* PIRATES

UN OFFICIER TURC

Pacha, sauve tes jours ; nous resterons ici.
(On entraîne le pacha).

CONRADE

Viens donc à moi, Seyd !

SEYD

O rage !

(Il sort)

CONRADE

Il fuit ; mes braves,
Pour le joindre, passons à travers ces esclaves.

(Il fond avec les pirates : Les Turcs reculent, mais de nouveaux soldats leur arrivent, et ils reviennent à la charge).

LES TURCS

Il allah !

Digitized by Google

CONRADE

Mes lions, redressez-vous contre eux !
Le nombre ne fait rien, un bras fort en vaut deux.

(Les pirates sont vivement pressés, et Conrade fait un geste de désespoir. On entend des cris qui se rapprochent et les combattants s'arrêtent un instant. Des voix au dehors).

MARTY, *au fond du théâtre, après avoir regardé par la croisée.*

Christian !..

CONRADE

Enfin... Vils Turcs, la mort vous environne
Sur vous son regard luit dans nos yeux, sa voix tonne
Dans nos cris. Mort donc !

LES PIRATES

Mort !

(Ils fondent sur les musulmans qui sont bientôt enfoncés de toutes parts et repoussés hors du théâtre.)

MARTY, *poursuivant un Turc qui revient et cherche à s'échapper.*

Halte là ! l'ami !

LE TURC

Chien !

MARTY

Voyons si ton damas est meilleur que le mien.

(Il le frappe, le Turc tombe dans la coulisse).

CONRADE, *revenant avec les pirates.*

Seyd est échappé ; mais n'importe... courage !...
Nous avons beaucoup fait ; achevons notre ouvrage.
Leurs vaisseaux sont brûlés, brûlons leur ville aussi.

CHRISTIAN

Vois le palais déjà de fumée obscurci.

(L'édifice du fond paraît enflammé.)

CONRADE, *levant les yeux avec satisfaction.*

C'est bon !

CRIS DE FEMMES

A nous !

Digitized by Google

CONRADE

Quels cris ? le harem est en flammes !
Amis ! souvenons-nous que nous avons des femmes.
L'homme est notre ennemi, livrons l'homme au trépas ;
Mais la femme est timide et ne résiste pas.
Me suive qui voudra !... Sauvons quelques victimes !...
Nous n'avons pas besoin de nous charger de crimes.

(Il s'élance vers le sérail, suivi de quelques pirates ; d'autres restent sur la scène. Deux de ces derniers sont sur le devant ; derrière eux, Klepto avale une bouteille de Chio qu'il a trouvée sur la table).

KLEPTO

Vrai Chio ! ma parole, il est délicieux !

KYLVOS

Allons, ça marche bien !

NAULIS

Ce serait encor mieux
Si Seyd était pris.

KYLVOS

La nuit nous sera bonne.
Après tous ses trésors nous prendrons sa personne.
Si nous voyions les morts en attendant ?

KLEPTO

C'est fait.

KYLVOS

Comme vous êtes prompts, diable ! Es-tu satisfait,
Klepto !

KLEPTO

Mais oui, pas mal : des armes toutes neuves,
Des cachemires fins à consoler des veuves,
De l'or... Vois cette bourse !

NAULIS

Elle est garnie ?

KLEPTO

Un peu.

Digitized by Google

RHALOU

Et celle-ci ?

NAULIS

Tant mieux.

MARTY, *arrivant avec une odalisque dans ses bras.*

(Quelques autres pirates paraissent, chargés comme lui de femmes qu'ils ont sauvées).

Dans ta cage de feu
J'ai bien failli rester, mignonne. Sur mon âme,
Tu pourrais être encore au milieu de la flamme
Si tu n'avais été si jolie... Un baiser
Pour payer mes efforts ?

KYLVOS, *regardant autour de lui.*

Ceci va s'embraser.
Dépêchons-nous, amis ; commençons le pillage.

(Conrade reparaît : ses vêtements sont brûlés ; il tient Gulnare entre ses bras ; il reste un instant immobile et paraît fatigué, abattu — Gulnare est évanouie ; un des pirates la prend et la soutient).

JUAN, *accourant du dehors.*

Conrade !

(Conrade se ranime un peu).

Les fuyards reviennent avec rage,
Déjà de tous côtés on vole à leur secours.

(On entend un cliquetis d'armes).

Entends-tu ? le combat recommence.

CONRADE, *reprenant tous ses sens.*

J'y cours !

FIN DU SECOND ACTE

Digitized by Google

L'EGLISE DE RUNAN

SES ORIGINES — SON HISTOIRE

(*Suite*[1]).

II. ARCHITECTURE

MOBILIER

Les Autels. — Vers la fin du XVIIe siècle, apparut dans notre pays un nouveau genre d'ornementation. Il fut importé par les célèbres frères Corlay de Plouagat. Presque toutes nos églises, quel que fut leur style, reçurent un ameublement exécuté d'après les dessins des imagiers bretons. L'église de Runan fut de ce nombre; d'où les trois autels placés dans les transepts, qui, malgré l'anachronisme qu'ils décèlent, ne laissent pas que d'être d'un excellent décoratif. — Ces retables renaissance, en effet, chargés de festons et de guirlandes, supportés par des colonnes d'ordre composite, enrichis de panneaux où le sculpteur a déployé une merveilleuse fécondité d'imagination, se font facilement pardonner leur intrusion.

C'est en 1710 que, selon une délibération du général de la paroisse et du conseil de fabrique, marché fut passé entre le sieur Le Saint de Kerambellec et les frères Riffler de Keréven, de Paimpol en Goëlo, pour l'exécution du travail sur bois, et entre le même et un peintre nommé Hamonic de la même ville pour la peinture et dorure du même mobilier. Ce dernier devait encore, en outre du strict marché, renouveler la dorure et rafraîchir entièrement d'ailleurs la statue de Notre-Dame. M. Maudez Ropert était alors recteur de Plouëc et M. Guernion, curé de Runan.

[1] Voir la livraison d'août 1900.

Digitized by Google

Le maître-autel, en bois, se compose d'un devant d'autel rectangulaire orné aux quatre angles de feuilles aux pétales ouverts. Le centre de cet autel ne comporte point de retable sculpté, mais de chaque côté, sont placés des panneaux à cadres feuillagés et festonnés. La frise de la table d'autel est ornée de trois fleurs de lys, placées l'une au milieu, les autres à chacune des extrémités.

Le tabernacle est surmonté d'un dôme que surplombe un globe d'où s'élance une glorieuse Ascension. Au même tabernacle sont adossées les statues de saint Pierre et de saint Paul ; celles des quatre évangélistes sont placées sur le second gradin, formant ainsi retable, dans des niches séparées les unes des autres par de légères colonnettes ornées de feuilles de vigne ; de petites consoles sculptées les soutiennent ; — les statuettes – car elles sont de petite dimension — sont d'un art très coquet et attirent justement l'intérêt du visiteur.

Au-dessus de ce retable dont les deux côtés sont arrêtés et soutenus par des consoles en forme d'S, est une galerie, à jour arrondie au centre, de façon à encadrer la base du dôme et terminée aux deux extrémités par des petits pinacles à fleurons.

Les petits autels des transepts sont remarquables surtout par leurs grandioses retables. Nous en avons déjà indiqué la physionomie générale : nous ferons remarquer ici que le centre de ces retables est occupé par des tableaux d'un certain cachet. Celui de la chapelle du Rosaire représente la Vierge donnant le rosaire à saint Dominique et à sainte Catherine de Sienne : autour du cintre quinze médaillons symbolisent les quinze mystères. Celui de la chapelle de Notre-Dame de l'Agonie représente l'Extrême-Onction : un prêtre à genoux au chevet d'un moribond récite les prières des agonisants.

Ancien Autel. — Nous arrivons au curieux autel en pierre dont il a été fait mention dans la première partie de cette notice. Le tombeau est en pierres de taille simplement équarries, mais le retable, d'une grande valeur artistique, est en fin kersanton. Au premier plan, un panneau représentant l'Annonciation, l'Adoration des Mages, le Crucifiement, la Mise au Tombeau et le Couronnement de la Vierge ; plus haut, en guise de dais, quinze petites ogives séparées entre elles

Digitized by Google

par de minuscules piliers carrés terminés en clochetons. De chaque côté, entre ces piliers et les frontons fleuronnés des ogives, de petites niches sont très finement simulées. Mais il est difficile d'exprimer par la simple énumération de motifs sculpturaux toute la grâce de ce petit monument, l'un des plus rares qui se puisse rencontrer dans nos églises bretonnes.

Les Fonts baptismaux. — Egalement en granit, comme l'autel devant lequel ils sont placés, ils accusent par leur ornementation l'ère de transition du XVe au XVIe siècle.

La Chaire. — La chaire est un beau morceau de sculpture du commencement du XVIIIe siècle. Sur la cuve, quatre bas-reliefs représentent les quatre évangélistes ; sur la rampe, quatre autres panneaux nous donnent les quatre docteurs de l'Eglise Latine, avec leurs attributs.

Les Crédences. — L'église de Runan possède aujourd'hui quatre crédences visibles : l'on en voit une de chaque côté du maître-autel percée à même le mur du chœur. L'une d'elles aurait-elle autrefois servi à garder les saintes espèces, comme cela se pratiquait dans beaucoup d'églises du Moyen-Age ? L'autel en pierre dont il vient d'être question et qui a dû jadis occuper la place du maître-autel actuel ne comporte pas en effet de tabernacle ; mais l'on peut également admettre que, selon un usage aussi répandu, les hosties sacrées fussent à cette époque conservées dans un récipient affectant la forme d'une colombe aux ailes éployées qui se balançait suspendue à une crosse d'or devant la table de sacrifice.

Dans le transept midi, à gauche de l'autel du Rosaire, est une autre crédence offrant une double piscine ; cette caractéristique la ferait remonter au moins au XIVe siècle, « car ce fut vers le commencement du XIIIe siècle que, sur l'ordre du pape Innocent III, deux piscines distinctes devaient être creusées dans les crédences pour recevoir l'une l'eau qui avait servi à laver les doigts du prêtre au « Lavabo » de la Messe, l'autre le vin versé dans le calice après la communion, mélangé aux quelques gouttes du Précieux Sang qui pouvaient rester, et l'ablution des doigts auxquels quelques parcelles de l'hostie avaient pu s'attacher. En effet, quelques prêtres pouvaient éprouver une certaine répugnance à boire la rinçure de

Digitized by Google

leurs doigts. De là ce moyen terme adopté : une piscine pour les eaux ordinaires, une autre pour les ablutions proprement dites. Cet usage tend à disparaître dès le XIVe siècle[1]. »

Une quatrième et remarquable crédence se trouve entre les deux grandes fenêtres situées du côté méridional de l'église. Elle sert aujourd'hui de trône à une petite statuette de saint Loup, tout de rouge vêtu, objet de la naïve admiration des petits enfants présentés à Notre-Dame de Runan.

LES TOMBEAUX

Dans cette même partie de l'église, l'on remarque deux enfeux renfermant les sépultures des seigneurs de Rostrenen, comme l'indiquent leurs armoiries encore facilement déchiffrables. Seigneurs de Brélidy, maîtres du château-fort dont les vestiges dominent encore la vallée du Jaudy, ces nobles personnages durent à leur insigne dévotion pour Notre-Dame de Runan de reposer au pied de ses autels. Une curieuse particularité de ce sarcophage est qu'il offre l'image des défunts gravée en creux sur la pierre : ce travail, quoique fruste, ne laisse pas d'avoir un grand charme de rareté.

Dans la grande nef, près de la balustrade qui entoure le chœur, apparaît encastrée dans le dallage une pierre sépulcrale écussonnée aux armes des Monteville de Runan ; l'un des membres de cette famille, Olivier, se distingua en qualité d'écuyer au combat des Trente[2].

Il y a quelques années, au cours de travaux nécessités par la réfection du parquet du chœur, les ouvriers mirent à jour, sous le maître-autel, un tombeau, ou plutôt un caveau renfermant un reliquaire en plomb simulant un cœur.

Un membre de la Faculté apprécia que les quelques débris demeurés au fond de ce reliquaire provenaient d'un cœur humain ; malheureusement aucune inscription n'aida à en pénétrer le mystère qui persiste encore ; ce cœur est conservé dans la sacristie de l'église.

[1] De Caumont, *Manuel d'Archéologie.*

[2] Ces armoiries sont semblables à celles des de Quélen dont les Monteville sont un « ramage ». Elles se lisent : *burelé, ou fascé d'argent et de gueules de dix pièces.* »

Digitized by Google

Bien d'autres sépultures furent assurément faites dans la chapelle de Runan. Le porche même couvre un grand nombre d'ossements. Lorsqu'il fut restauré, en 1895, l'on constata la présence sous terre d'une sorte d'ossuaire.

Les squelettes qui y figuraient étaient de proportion gigantesque : l'on ne pouvait se défendre, à les considérer, en même temps que d'un frisson, d'une pieuse admiration pour ceux dont les restes décelaient, après des siècles et des siècles, tant de majesté évocatrice de tant de vaillance.

SACRISTIE

Trésor-Ornements. — « En 1617, dit M. le chanoine Guillotin de Corson, l'église de Runan renfermait sept autels, et il s'y faisait journellement un très beau service et il y tombait de grands biens. »

Le trésor contenait une croix processionnelle, un soleil magnifique, des calices, ciboires et ostensoirs, le tout en argent... il n'en reste rien aujourd'hui.

« Avant la Révolution, avait aussi écrit M. Sigismond Ropartz, la chapelle de Runan était riche en mobilier. J'ai parcouru plusieurs inventaires sur vélin du XVIe siècle, et qui sont pleins de curieux détails. Hélas ! ces ornements nombreux et splendides, parmi lesquels il y en avait un en damas gris aux armes de Kerbellec, et un autre en damas bleu aux armes de Lestrézec, ces tentures richement brodées dont on enveloppait, aux jours solennels, les autels et la chaire, que sont-ils devenus ? Tout cela avait disparu avant 93. De même les six calices dont quatre étaient merveilleusement ouvragés[1] ».

L'une cependant de ces pièces précieuses, un calice en vermeil, était naguère entre les mains d'un habitant de Runan. Cet homme profanait à plaisir le vase saint qu'il tenait de ses pères qui l'avaient avant lui détenu sacrilègement. Une mort mystérieuse que la voix publique attribua à la colère du ciel, vint frapper cet homme au milieu de son crime : mais le calice, vendu sans doute à quelque orfèvre, n'a pas été restitué au trésor paroissial.

[1] S. Ropartz, *Notice sur Runan.*

Digitized by Google

Cloches. — D'après le chanoine de Corson que nous venons de consulter tout à l'heure, la tour portait jadis quatre cloches. L'une de ces anciennes cloches existe encore. Voici l'inscription qu'elle porte : L'an 1789, j'ai été bénite par messire Antoine Dafniet, rec-
« teur de Plouec, assisté de messire Le Bras, curé, et nommée par
« haut et puissant seigneur, L' Hugues de Freslon, chevalier,
« grand-croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur
« du Palacret, et ancien supérieur et fondateur de Runan, représenté
« par messire Penven, son procureur fiscal, et par demoiselle Marie
« Le Besque, et fondue par les soins de messieurs : Yves Le Besque,
« Guillaume Le Bourdonnec, François Nicolas, J. Le Maillart, J. Le
« Lagadec, deliberans, F. Clech et Y. Guenver, fabrique. E. Coz,
« gouverneur. Guillaume m'a fait. »

L' Hugues Le Freslon de la Freslonnière a été le dernier maître temporel de Runan ; sa maîtrise a pris fin en 1790. Ses armes étaient : « *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de six* « *ancolies d'azur, tigées de gueules. 3. 3.* »

LE CALVAIRE

Dans le cimetière qui environne l'église se dressait autrefois un magnifique calvaire du moyen âge, offrant maintes similitudes avec ceux qui font actuellement encore la gloire de certaines bourgades finistériennes. Ce calvaire comportait à sa base un oratoire et un autel qui ont aujourd'hui disparu, plus une sorte de chaire à prêcher « promenoir », qui subsiste encore. Les débris du calvaire gisent çà et là dans l'herbe ; un si déplorable acte de vandalisme est dû aux « Patriotes » de Pontrieux qui, en 1793, brisèrent les trois croix et les personnages qui reposaient sur la plate-forme, mutilèrent les statues du Christ, de la Vierge et des saints qui y étaient représentés assistant à la mort de l'Homme-Dieu. Le piédestal seul résista à leur rage de destruction, non sans qu'il en garda des traces. C'est un petit monument hexagonal : sur chacun de ses côtés se détache une triple ogive encadrée d'un fronton à rampants fleuronnés : les arcades sont séparées par de petits pinacles entre lesquels on aperçoit des niches minuscules. Cette

Digitized by Google

ornementation est identique à celle de l'autel en pierre que nous avons plus haut décrit.

Au second plan existaient deux autres ogives encadrant des sujets taillés en relief sur le granit. Le socle du piédestal est d'une grande simplicité, mais la corniche forme un chapiteau sur le tailloir duquel court une belle guirlande de fruits et de feuilles de vigne.

Cette base monumentale supporte un calvaire moderne, sorti des ateliers de M. Hernot, le sculpteur lannionais ; il porte gravés sur le socle les noms des donateurs.

Qu'il nous soit permis de regretter que l'ancien monument, dont plusieurs pierres, et notamment trois fûts de colonne ont été retrouvés, n'ait pas été restauré ; il manque à l'harmonie du décor. Sans doute il est trop tard pour souhaiter maintenant sa réédification : du moins, en présence des difficultés aussi grandes rencontrées et vaincues dans la restauration de l'église même, je ne crois pas qu'il soit excessif d'exprimer ici, simplement, un regret.

(A suivre) L'abbé Louis Monnier.

Digitized by Google

VICOMTE CH. DE LA LANDE DE CALAN

L'ÉPOPÉE ROMANE

DANS LES PROVINCES DE L'OUEST

(*Suite*[1]).

IX

De même qu'*Otinel* n'était en réalité que le prologue de *Roland*, de même un trouvère eut l'idée de composer un prologue d'*Otinel*. Ainsi naquit le *Siège de Milan*. Je n'en dirai qu'un mot. Ce roman ne nous est parvenu que sous la forme d'une imitation anglaise que M. Herrtage a publiée à Londres en 1880, et l'on y sent, à chaque page, avec un esprit clérical très prononcé, l'influence de *Fierabras*, notamment dans les rôles de Richard de Normandie, de Bérard et surtout de Gui de Bourgogne Il y est naturellement question de Garsile et de son prédécesseur Arabas, nom forgé sans doute sur le mot *Arabe*.

X

Le roman de *Fierabras* présente un tout autre aspect que le *Roland* et l'*Otinel*. Dans ceux-ci les personnages essentiels de l'action appartiennent tous à l'ère carlingienne ; les Jofroi d'Anjou, les Richard de Normandie n'y figurent qu'à l'état d'interpolations manifestes : en supprimant les vers ou les laisses qui les concernent, on ne fait qu'ajouter à la clarté du récit. Rien de pareil dans le poème auquel j'arrive. Son but est bien certainement multiple. Il a connu, mais simplement peut-être par allusion, sans avoir entendu le récit qui la contenait, la légende carlingienne du *roi Gui*, et sur

[1] Voir la livraison de janvier 1900.

Digitized by Google

ce terrain il a rebâti à neuf, avec des matériaux à lui, une construction en l'honneur de saint Florent, dont on conservait les reliques dans la ville de Roie en Amienois, en l'honneur également des reliques de la Passion, que l'on exposait à Saint-Denis, dans la célèbre foire de l'Endit, et à Compiègne, en l'honneur enfin des Normands et de leur duc Richard, mort en 996, dont le rôle est absolument prépondérant, non seulement dans le texte que nous possédons, mais encore dans le récit antérieur qui a été analysé au XIIIe siècle par le chroniqueur Mousket.

Fierabras, en effet, n'est pas complet ; il débute *ex abrupto* en des termes qui supposent que l'on nous a déjà raconté la prise de Rome par l'émir Balan, la conquête des reliques par son fils Fierabras, l'arrivée en Italie de l'armée royale, et, à la suite d'une grande bataille où Olivier a été blessé, des plaisanteries de Charlemagne à l'égard de ses jeunes et téméraires chevaliers qui ont amené la retraite de Roland, nouvel Achille irrité, sous sa tente. Il existe bien un poème, *la Prise de Rome*, où l'on retrouve une partie de ces événements ; mais comme ils n'y sont point tous, on suppose avec raison que ce début a été refait après coup, de mémoire, comme on a écrit le *Covenant Vivien* pour suppléer à la perte du commencement *d'Aliscans*. Les personnages y sont les mêmes, car Garin figurait certainement dans le *Fierabras* complet, nous le savons par Mousket, il n'était pas tué sous les murs de Rome, comme le dit *la Prise*, car il s'enfermait dans le château Croissant ou château Saint-Ange ; Savari y jouait peut-être également son rôle, et, au cas contraire, il n'a pas été difficile à trouver parmi les héros de notre épopée. L'antériorité du *Fierabras* est donc un fait incontestabl

Ce roman peut se résumer aisément en quelques lignes ; c'est la fusion de deux clichés : duel d'un baron chrétien, ici Olivier, contre un géant païen, Fierabras, qui est vaincu et se convertit ; captivité d'un autre baron, Gui, et de ses compagnons, les douze pairs, chez un roi païen, Balan, dont la fille Floripas se prend d'amour pour lui après l'avoir vu désarçonner son prétendant musulman, et l'aide à se rendre maître de la forteresse dans laquelle il est emprisonné. On l'y assiège ; mais le roi Charles, prévenu par Richard de Normandie,

Digitized by Google

qui a réussi, après mille périls, à franchir les lignes ennemies, le délivre et lui donne, avec la main de la princesse, le royaume du païen.

Il est donc peu original. Fierabras est un sobriquet transformé en nom propre. Floripas, sa sœur, appartient à la famille de Florette, Florence, Florimonde. Lucafer, son fiancé, est fait sur Lucifer. Balan vient *d'Aspremont*, mais comme dans ce poème, il jouait un rôle tout différent, l'auteur de la *Prise de Rome* a été chercher pour l'émir impénitent le nom biblique de Labam[1]. Le géant Agolafre, le geôlier Brutamond, Corsuble, Clarien, Espaulart, Mabon et Maubrun, Margaris, Mautrie, Moradas, Tempesté, Tenebré, se retrouvent partout[2]. Le chambellan Marmouset n'a pas demandé de grands frais d'imagination. Il a dû de même emprunter Brullant ou Bruant[3] et Sortibran à des poèmes antérieurs[4], pour leur donner un rôle en dehors de toute proportion avec les anciennes données légendaires qui les concernaient.

Le bataillon des traîtres est au complet. On retrouve là Grifon (p. 137), le frère turbulent de Pépin le Bref mort les armes à la main en 753, devenu père du mythologique Ganelon, le conspirateur de 786, Hardre (vv. 292, 4405, etc.), Alori (id.), Sanson, qui livra Pépin II en 852 et son compagnon Amaugis (vv. 5585, 5585), Macaire le légendaire accusateur de la reine, père du comte Hervé, l'ennemi des Bretons en 844 (v. 5730), etc.

Pour les douze pairs il emploie le même procédé. Il ne conserve que les quatre plus connus de la liste ancienne, Roland, Olivier, Ogier et Naimon qu'il appelle, remarquons-le bien, Namlon. Il

[1] Il n'a pas d'ailleurs si bien su conduire son récit qu'il ne l'appelle encore de temps en temps Balant (vv. 890, 899 v. g.)

[2] Tournefier est le seul original. Mais il a pu être calqué sur un autre nom.

[3] Le poète distingue Brullant (v. 1547 et seq.) et Bruant (v. 5547 et seq) ; mais il est fort douteux qu'il ait raison.

[4] Cf. *Prise de Rome* 1240, etc (Bruilant) *Covenant Vivien*, v. 252 (Brullant), *Enfances Vivien* d. v. 4409 (Brujant), *Mort Aimeri* a, b et d, v. 949 (Brugant), et sous la forme Bruiant, *Covenant Vivien* 1724, *Aliscans* 4943 ; *Moniage Renoart*, laisse 44 ; *Barbastre*, p. 146, *les Lorrains*, p. 15 ; *Foucon*, p. 70. Sortibrans ou Fortinbiax se retrouve dans *Renaud*, laisse 112, et dans le *Moniage Renoart*, laisse 180.

Digitized by Google

tient à y caser Richard de Normandie, et celui-ci appelle tout naturellement son contemporain Jofroi d'Anjou. Il y place Gui, son autre héros, Gilemer, puis Auberi et Basin qu'il emprunte à *Auberi*, Bérart, Tiéri qu'il prend aux *Saisnes*, mêlant les cycles et les époques avec une égale désinvolture. Mais où sont les Bretons et les Manceaux? Ils ont bien droit à une place près des Normands et des Angevins, et voici venir en sous-ordre d'ailleurs, Hoel de Nantes et Riol du Mans, dont le premier tout au moins est le contemporain de Richard[1].

Passons à sa géographie. Il a gardé quelque souvenir de Rome, autour de laquelle se meut l'action, mais cette vague réminiscence n'aboutit qu'à une seule mention (v. 1049). La résidence de l'émir Balan s'appelle Aigremore : c'est dans *Aie* la résidence du roi Ganor, nom fantaisiste, à ce qu'il semble, et qu'il faut sans doute rapprocher d'Aigremont, la résidence du rebelle Bovon. Morimonde, où campent les Français, est une forme altérée du substantif *miramundi*, la tour de guet, le *miraour* de la *Prise de Rome*, le Mapmonde où règne Seguran dans *Girard de Rousillon* (par 195), l'Orimonde dont Jordain de Blaie devint roi, la Marmonde conquise par Guillaume dans le *Couronnement de Louis* et que l'auteur de ce dernier roman a prise pour un homme. Le pont de Mautrible porte un nom d'homme, ici même Mautrie, ailleurs Mautrible, et je ne vois guère d'identification plausible à proposer de la rivière du Flagot sur laquelle il est jeté. La géographie de la *Prise de Rome* vaut celle de *Fierabras*. L'auteur croit que l'émir d'Espagne et l'émir de Cordoue sont deux personnages distincts, et il a tout à fait oublié que la guerre a pour but la délivrance de Rome et que le duel d'Olivier et de Fierabras a lieu sur les rives du Tibre, car il place formellement Morimonde en Espagne, où Balan, dit-il, était retourné après la prise de Rome. C'est que, je l'ai déjà dit et j'aurai encore bien souvent l'occasion de le répéter, l'Italie et l'Espagne se brouillaient facilement dans l'esprit des trouvères, dont les connaissances géographiques étaient

[1] Il en est question vv. 4589, 4701, 4717, 4724, 4732, 4802, 4819, 4822, 4834, 4935, 4960, 5060, 5098, 5108, 6174. Un scribe a parfois écrit Raoul d'Amiens au lieu de Rioul du Mans, lui substituant ainsi un personnage du XIIe siècle.

Digitized by Google

souvent encore inférieures à celles qu'ils retenaient tant bien que mal de l'histoire.

Veut-on de ce fait un nouvel exemple ? Sans sortir de la *Prise de Rome*, on va le trouver. D'autres noms païens que ceux du *Fierabras*, l'auteur n'en avait guère besoin ; il en a pris quelques-uns, pour donner de l'ampleur à ses énumérations, dans le *Covenant Vivien* auquel il a emprunté l'idée de faire des chrétiens les provocateurs. Mais, quand il a voulu donner des noms à ses Italiens, il a fait comme ceux qui plaçaient à Spolète Odon ou Gaifier d'Aquitaine, il a partagé le commandement entre deux membres de la famille narbonnaise d'Aimeri, Garin et Savari[1], comme l'auteur d'*Ogier* avait appelé Aimer et Garin les généraux lombards qu'il faisait agir. Il n'a d'ailleurs pas apporté beaucoup de soin dans cette dénaturalisation, et son Garin, par exemple, né à Pavie v. 635, se trouve v. 1083 né en France. Tout cela est fait à la diable, et cependant de pareilles œuvres sont des créations d'un seul jet, elles n'ont rien à voir avec la lente stratification des légendes véritablement primitives.

Cette banalité dans la contexture générale de l'œuvre a comme contre-partie une certaine originalité dans l'esprit dont elle est animée. Certes, il faut se méfier de ce qui semble le plus individuel, le style ; car, ce n'est bien souvent au moyen-âge qu'une affaire de formules. Du moins, à défaut de sentiments réellement personnels, peut-on en signaler qui peuvent être passés au compte de groupes locaux ou sociaux un peu restreints. Or *Fierabras* déborde d'esprit utilitaire. Son but est avant tout pratique : il est destiné à raconter l'origine de reliques que l'on voit en une foire célèbre. Ses héros sont prudents, dissimulés : à deux reprises Olivier se fabrique un faux état-civil, qui diffère dans chaque cas (v. 438 et 1933), et ce trait est fort rare dans notre épopée. Lorsque le duel semble tourner mal pour Olivier, les chrétiens ont naturellement l'idée de

[1] Si l'on compare la *Prise* et Mousket, on peut déduire de ce rapprochement que le récit original, que l'un avait sous les yeux et l'autre dans l'esprit, faisait périr Savari, gardien de la tour de Néron et du quartier de Rome à la gauche du Tibre, dans une bataille en dehors des murs près du miréour de Montchevrel, après quoi Garin auquel était confié le quartier de la rive droite, s'enfermait dans la tour Croissant, aujourd'hui le château Saint-Ange.

Digitized by Google

corriger la chance (p. 34) ; c'est un sentiment qu'ailleurs on ne prête qu'aux musulmans ou aux traîtres. Charlemagne lui-même ne semble pas convaincu que Dieu lui prête sans condition son assistance, il marchande avec lui, il va jusqu'à le menacer d'abandonner le christianisme si Olivier est vaincu (p. 28 et 36). Une pareille supposition n'aurait pas seulement semblé monstrueuse, mais absolument invraisemblable à l'auteur du *Roland* ou d'*Otinel*.

Ne sont-ce pas là des traces de l'esprit normand, de ce bon sens raisonneur et chicanier, quelque peu pratique et terre à terre qui passe, à tort ou à raison, pour caractériser les habitants de la grande province notre voisine ? Ne faudrait-il pas chercher quelque part, sur la Seine entre Paris et le Hâvre, la patrie de ce fanatique admirateur de Richard de Normandie, qui place volontiers dans ses vers des gens de Senlis, de Saint-Denis, de Pontoise, de Meulan (v. 5636, 5792, 5795). De même que *Roland* est une œuvre bretonne, *Fierabras* n'est-il pas un poème normand ?

C. DE CALAN.

Digitized by Google

POÉSIE BRETONNE

ITAL EN OD

Avéid Yann Nibor.

Arriüet on déh a Huénet.
Chê mé tal en od astennet.

Nan, biskoah nen don bet ken chuéh ;
Oueit é kùit en nerh a'm divreh.

Me gred n'hum cherr men deulegad,
Èl ré deved vouita ir prad.

Bageu euë, tal er genaul,
E vorgousk doh tuemzér en hiaul.

Un inik e heij diachel
Èl pe garê monnet pel, pel...

A pe ellên monnet duhon
I tehé er joé im halon.

Duhon, pel doh hun bro, i hès
Ur plah 'garan èl me mestrès,

Ur plah a er choéj zou gannet
Ir hornad, ha èl d'ein forbannet.

Pel doh hon mam, plah dilikad,
En hum laket de batérad,

Gùavé, get chonj a er Huerhiès,
Get chonj Santes Anna liès.

Me houi, deustou en el laret,
Biskoah eid ein n'hues patêret.

Digitized by Google

A nen dés ket gùir kement-sé ?
Ur hueh aoël in hou puhé,

Laret hu d'ein er peh chonjet !
Allas ! pet gùeh des terneijet

Aben d'oh hui me inean beur
El er gerlekan drest en deur !

Men douzik, a hui e gred
Chonj a n'oh ne mes chet dalhet ?

Men Dui, pe laren sonnenneu
Im bag, me gleué men géneu

E yé de fouettal doh hou ré.
Èl bermen er mor d'em zreid mé.

Me huel a valé ur houillen,
Èl luschennet g'en aüélen.

Toleu pigos e hra in deur.
Dioualiet mad, o pesket beur !

Ama bourein e hrê mem bic
De bekein hou s'hani, dousik !

. . . . . .
. . . . . .

∴

D'ad, d'ad té, men brér Yann karet,
I kenigan, ken glaharet,

Ur son sàüet ital en od
Diar boénieu ur martelod,

Ur martelod mes hanaüet
Hag e zou bet, allas ! beuet

Digitized by Google

Tré er Gervér ha mor Gùénet
Hemb en dout bet gelet guélét

Ur hueh devean i vestrès
El laké de ouilein liès.....

Pont-Karnak, 29 a vis est 1899.

PIERRIK LORENS.

TRADUCTION

PRÈS DE LA GRÈVE

Pour YANN NIBOR.

Hier, je suis arrivé de Vannes. Me voici étendu près de la grève.

Non, jamais je ne fus aussi fatigué ; la force s'est enfuie de mes bras.

Je crois que mes yeux se ferment comme ceux des moutons qui broutent dans le pré.

Des barques aussi, près du chenal, somnolent sous l'influence des rayons du soleil.

Un oiselet agite ses ailes comme s'il désirait voler au loin, au loin...

Si je pouvais m'en aller là-bas, aussitôt la joie s'épanouirait en mon cœur.

Là-bas, loin de mon pays, il y a une jeune élégante que j'aime comme une amie.

Une jeune fille d'élite née dans notre région et, comme moi, en exil.

Loin de notre patrie, belle mignonne, vous vous mettez à prier.

Digitized by Google

Parfois, en pensant à la Vierge, souvent, au souvenir de sainte Anne.

Je le sais, en dépit de vos affirmations, vous n'avez prié pour moi.

N'est-ce pas vrai ? Une fois, au moins, dans votre vie

Dites-moi ce que vous pensez ! Hélas ! combien de fois s'est envolée

Vers vous, ma pauvre âme, telle que l'alouette de mer qui effleure l'onde !

Ma mignonnette, croyez-vous donc que je n'ai pas fidèlement gardé votre souvenir ?

Mon Dieu, lorsque je chantais des *sones* dans ma barque, je sentais ma bouche.

Qui allait battre la vôtre, comme la mer qui maintenant vient battre mes pieds.

Je vois un goëland se promener, pour ainsi dire, bercé par la brise.

Il donne des coups de bec dans l'eau... Prenez garde, ô pauvres poissons !

Eh bien ! comme le goëland, ma bouche se complairait à becqueter la vôtre, mignonne,

. . . . . .

. . . . . .

∴

C'est à toi, à toi même, Yann, frère chéri que j'offre tout endolorie, qu'elle soit

Une chanson *levée* prés de la grève sur les soucis d'un matelot,

D'un matelot que j'ai connu, et qui s'est noyé, hélas !

Entre Belle-Ile et le golfe, sans même avoir pu revoir,

Une dernière fois, sa bien-aimée qui le faisait pleurer souvent...

Pont-Carnac, 29 août 1899.

PIERRE LAURENT

Digitized by Google

A Madame Henri Lasserre de Monzie.

MA FLEUR

I

Elles s'amassent par brassées, les funèbres fleurs, sur la tombe récente du grand écrivain catholique : Henri Lasserre de Monzie. Fleurs d'espoir, épanouies au cœur des désespérés. Fleurs d'allégresse dressées vers le ciel éclairci. Fleurs de pénitence aux assainissants parfums. Fleurs d'obscurs et sanglants holocaustes. Fleurs variées du jardin de l'Eglise. Fleurs d'art ciselées par des mains d'ouvrier pour ce maître de la langue. Pétales, surtout, du miraculeux rosier, jetés par le vent de la prière sur le mausolée de l'auteur de *Notre-Dame de Lourdes*. Tel sera le tribut de l'univers catholique au génial écrivain.

Mais que d'autres disent la fortune mondiale de son œuvre, ses incalculables bienfaits ; qu'ils nombrent les multitudes éclairées, touchées, sauvées par ce cantique enflammé aussi exact qu'un aride procès-verbal ; qu'ils rappellent les paroles du livre de la Sagesse : « Ceux qui auront bien parlé de Marie goûteront la vie éternelle[1] » ; moi je veux verser le discret parfum de mes souvenirs sur le cercueil du fidèle ami dont l'intimité, plus que le renom, me sollicite.

Certaines figures rencontrées à des dates inoubliables ne peuvent s'abstraire du cadre changeant de ces heures passagères, éternisées par la joie ou la douleur que leur mémoire renouvelle.

Aussi Henri Lasserre m'apparaît-il toujours dans le décor du château de S. manoir bourguignon de style Louis XIII où la

[1] Office de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Digitized by Google

duchesse du Maine exilée, mena ses folies, ses intrigues, et trône encore en son cadre pâtné, vêtue de brocart jaune, brune, provocante, l'œil en feu, la lèvre rouge.

Et si d'aventure ces souvenirs si faiblement retracés forcent à sortir de l'ombre leur auteur inconnu, qu'on lui accorde qu'il est permis aux vivants de louer les morts qu'ils vont bientôt rejoindre, même au coût d'une réserve dont ce seul mot suggestif et un peu amer : le *Passé*, semble les affranchir.

« Notre témoin », ainsi fut présenté Henri Lasserre par le fiancé à la fiancée.

Elle y répondit en quelques mots banals soulignés flateusement, par l'intérêt, la curiosité, le respect, peints dans ses yeux ; intérêt piqué au vif par cette rareté de deux écrivains, Pesquidoux et Lasserre vivant sept années ensemble et faisant bon ménage ; curiosité du journaliste, du pamphlétaire, de l'éblouissant causeur. Respect involontaire pour le miraculé. Attirance aussi d'une physionomie si personnelle, si complexe, où toutes les acuïtés du regard, tous les jeux d'un masque mobile, toutes les finesses d'une intuition divinatrice, se fondaient dans un air de bonté, mélange de bonhomie native, de plus haute bienveillance chrétienne. »

Presque immédiatement, nous fûmes en confiance. Et autant un autre intime de mon fiancé devait me tenir hésitante entre le charme qui, successivement, enchaîna la fortune sous tant d'aspects divers, et une vague inquiétude de son esprit caressant et caustique ; autant la nature d'Henri Lasserre me fût spontanément sympathique et fit tomber toutes conventions, toutes fausses réserves.

Je me montrai bravement telle que j'étais : de là, son indulgence.

II

Nos noces furent de vraies noces ! En voit-on encore comme celles-là ? Le témoin les a décrites en des pages exquises, hélas ! « son chant du cygne »[1]. Mais il n'a pas narré un joli incident que ceux et celles qui en font maintenant des contes à leurs petits enfants aiment à rappeler.

[1] Paroles d'Henri Lasserre à son dernier jour.

Digitized by Google

Subitement empêché Monseigneur fut au dernier moment remplacé par le curé du village. Préoccupé de son aspect peu oratoire, monsieur Lassere logé au presbytère, offrit à son hôte le canevas et même les broderies d'un épithalame. — « Merci », répondit le bon prêtre, et il nous maria selon l'Evangile sans rhétorique ou compliment, sauf celui-ci assez douteux : « que j'avais généralement rempli mes devoirs et ne manquais pas d'intelligence. »

Au déjeuner — lunch n'était pas français — alors monsieur Lasserre prit sa revanche. Se souvenant de son origine bourguignonne, jamais grand crû n'eût plus de couleur, de bouquet que son speech. Et, quand, après avoir jeté cette phrase étonnante : « Alors que Pesquidoux était marié en premières noces », il prit un temps, je vis plus d'une amie, envieuse peut-être du héros de roman (en épouse-t-on encore comme celui-là ?) qui, d'un crayon alerte dissimulé sous la nappe, traçait des notes pour répondre à son ami et soutenir dignement la réputation de l'*Union* dont il était rédacteur ; je les vis, dis-je échanger un regard triomphant qui signifiait : « Il est donc veuf ». « Avec moi », achevait l'orateur content de son effet et faisant allusion aux sept années de vie commune « aussi longues que celles de Jacob chez Laban, pour mériter, non Léa aux yeux louches, mais la Rachel de son cœur »[1]

Brèves comme le bonheur, deux années séparèrent ces noces de celles non moins bénies d'Henri Lasserre. Et quand l'auteur acclamé de *Notre-Dame de Lourdes* nous amena la compagne « incomparable[2] », celle-là qui devait orner son foyer, remplir son cœur, aider son essor, la gloire, le bonheur, irradiaient doublement son front.

Notre-Dame de Lourdes avait donné comme premier gage de ses multiples faveurs à son hérault une aide, un conseil une consolatrice, une véritable épouse, à la hauteur, non seulement de son cœur, mais de son intelligence.

Et je nous vois encore tous quatre, sous les énormes chênes du parc de notre castel d'Armagnac, en face des Pyrénées bleu-foncé sur le ciel bleu-clair, pleins de la joie de vivre, écoutant « le Curé

[1] M. Lasserre *Notice sur le Comte de Pesquidoux*.
[2] *Id.*

Digitized by Google

des apparitions » auquel l'historien de Massabielle devait élever la première, la plus durable des statues, dans cette pieuse biographie du « Curé de Lourdes ». Il nous parlait de lutte, de travail, de devoir, car c'était un vaillant taillé en roc de granit et couronné comme les montagnes des rayons d'une foi qui les eût transportées, que ce robuste prêtre ; et ses flammes nous enflammaient. Dès lors, nos deux couples eurent, trop rares assurément au gré de leur amitié, la joie de rencontres assez régulières ; à Paris surtout où Monsieur et Madame Lasserre tenaient table ouverte.

Ô, ces dîners, plus désirés de la mondaine que j'étais alors, qu'une première, un bal select ! Etait-ce la joie pénétrante, d'y voir s'allumer à leur réciproque foyer l'esprit de ces émules : Pesquidoux, Lasserre ?

Quoi qu'il en soit, ces repas m'ont laissé d'aimables, d'ineffaçables souvenirs. Ecrivains, artistes, érudits, évêques, gens du monde, y briguaient, y retenaient leur place. Prolongées peut-être au-delà de l'heure canonique, ces agapes où le sel gaulois assaisonnait le pain de l'amitié, s'égayaient à tous les services, mais spécialement au dessert, des piquantes anecdotes, des mots fulgurants, des saillies déconcertantes, lumineuses, ou piquantes, de l'amphytrion.

Certes, si Scarron faisait oublier le rôt, Henri Lasserre eût remplacé tout le menu. Joint que sa distraction, aidée des nôtres, amassait les compotiers devant son assiette, et qu'il fallait un rappel de son gracieux vis-à-vis pour faire circuler les petits fours que les yeux même de Marie-Marthe, brillant du regard paternel sous leurs longs cils, perdaient de vue, pour mieux écouter les étincelantes improvisations dont elle devint plus tard l'adroit et fidèle sténographe.

Et alors qu'ébloui par ce feu d'artifice où, peu à peu, chacun faisait sa partie, on se remémorait au retour la tête expressive de l'apôtre de Lourdes, cet œil noir qui absorbait votre propre regard et s'incendiait soudain d'un jet de lave, qu'on écoutait encore en soi cette parole ardente, on se prenait à bénir Marie d'avoir empli du feu divin ce volcan qui eût multiplié les ravages, si la haine l'avait consumé, à la place d'un amour, lequel en langage chrétien, le langage d'Henri Lasserre, a nom la charité.

Digitized by Google

La charité ! pour ceux qui l'ont pratiquée, cette vertu, la plus humaine et à la fois la plus divine des célestes sœurs, fut la vertu typique, dominante, d'Henri Lasserre.

Qu'elle se révélât par l'aumône, cette aumône à la saint Martin, qui faisait passer le paletot du rédacteur en chef du *Contemporain* sur les épaules d'un de ces pauvres en redingote élimée ; par deux mains également ouvertes et s'ignorant l'une et l'autre ; par l'accueil généreux fait au méritants et parfois aux imméritants ; par le coup d'épaule qui fait franchir le mauvais pas ; le coup de pouce opportun qui tourne la bonne page ; par l'intervention d'une audace heureuse dans certains cas de conscience ; par le pardon, par l'oubli plus difficile encore, c'était toujours la charité.

Jaillie en effluves de ce cœur généreux, elle créait autour d'Henri Lasserre une atmosphère spéciale où l'on respirait à l'aise comme en une région ensoleillée.

Non qu'un tel combatif ignorât la colère, la belle colère qui soulève les flots irrépressibles d'une légitime indignation. Colère, indignation, rendaient Henri Lasserre vraiment beau, si un peu terrible ! Très pâle, l'œil fulgurant, la lèvre frémissante, il redressait sa haute et robuste stature, avançait son visage aux traits d'un raccourci énergique, et le verbe coulait passionné, plastique presque en sa forme aussi abondante que burinée.

III

Mais les réunions les plus complètes étaient celles des Bretoux. Ce manoir héréditaire, restauré par l'écrivain, le dernier d'un vieux sang très respecté dans la contrée, devait le voir mourir debout, achevant une œuvre amicale qu'il appelait lui-même son « chant du cygne », dans ce sanctuaire d'un âpre et quotidien labeur, proche de la pieuse chapelle où, les pieds sur le rocher enguirlandé d'églantines, Notre-Dame de Lourdes separe et réunit à la fois, le cabinet de travail de son historien et de sa « collaboratrice »[1].

Car jamais le scrupuleux écrivain ne traça une ligne, sans que l'œil averti de sa compagne n'eût éprouvé le diamant à la pierre de touche de sa sévère critique.

[1] M. Lasserre. *Notice sur le Comte de Pesquidoux.*

Digitized by Google

Instruite autant qu'une femme du dix-septième siècle, royaliste comme la croix de saint Louis de ses ancêtres, catholique plutôt de Port-Royal que des *Torrents*, madame Lasserre agrémentait ce fonds solide d'arts divers, et le rendait inoffensif aux moins bien doués par sa parfaite modestie. Pour servir l'œuvre seule les trésors de ses lectures sérieuses, variées, la solidité de son jugement, les finesses de son goût, son tact rendu presque infaillible par la légitime susceptibilité d'une si belle tâche : pour tous, une conversation intéressante, des affabilités d'accueil, des bienveillances vraiment sincères. Rien d'artificiel, de banal, mais à chacun son dû dans la variété des mérites. Pleine de grâces, telle est l'épithète qui venait naturellement à l'esprit en regardant, en écoutant cette compagne choisie par Marie à son champion de choix.

Entre eux, une enfant, Marie-Marthe, vivante et vibrante des sèves paternelles, charmante des dons maternels. Marie aux yeux contemplatifs, Marthe destinée à faire tous les gestes d'une filialité attentive, d'une maternité dévouée, tel était son double nom, symbolique de la vierge qui prie, de la femme qui agit et se donne. Heureuse sous le toit de son père, aux côtés d'un époux digne de lui, elle a mis dans ses bras toute une génération qui gardera le culte et multipliera la mémoire du grand aïeul.

IV

« Nul n'est prophète en son pays » !

A qui vit M. et Mme Lasserre entourés de leurs voisins, ce dicton paraîtra l'expression d'une nature chagrine, laquelle n'aimant pas, n'est pas aimée.

Recevant plus qu'ils n'acceptaient, pour ne pas interrompre un travail dont la continuité double le fruit l'aimable couple tenait toute grande ouverte la porte hospitalière, et des pics sommés de vieux burgs, des riantes rives de la Dordogne, accouraient les voisins.

Appellation comme tant d'autres détournée de son vrai sens : services, discrétion, bonne volonté, solidarité, qui mettent dans la vie un de ces petits bonheurs, appoint apprécié des plus grands, elle retrouvait aux Bretoux toute sa portée.

Digitized by Google

Aussi, riche des tendresses, de l'abondance du foyer : populaire parmi les humbles, recherché de ses égaux qui s'en paraient et béni surtout de Celle qui retient le bras des justices et ouvre la main des miséricordes, M. Lasserre pouvait dire avec un accent, non d'orgueil, mais de louange pour l'Auteur de tous ces biens : « On cherche un homme heureux ; le voici. »

L'apogée de ce bonheur coïncida avec celui des pèlerinages. Certes, ils ne se sont pas ralentis, mais toute chose, même divine, a son heure d'apothéose.

Lavée des premiers flots de la source, l'humanité douloureuse se plongeait au nouveau baptême.

L'exultant *Magnificat* emplissait les gorges pyrénéennes, roulait de sommets en sommets jusqu'aux neiges vierges comme la Vierge de Massabielle. Et naturellement tous les yeux se tournaient vers l'apôtre de ces nouveaux croisés, venus pour saluer, non le tombeau du Christ, mais son berceau divin : le sein sans tache de l'Immaculée.

Toutes les mains voulaient presser la main du fidèle narrateur, entendre sa voix aussi éloquente, aussi convaincue que sa plume, surprendre son regard de Voyant, l'émotion de tout son être au toucher des prodiges dont le Fils de Marie récompensait une foi rallumée au flambeau de la foi du miraculé de sa Mère.

Naïves souvent dans leur expression, comme cet élan d'un méridionale, sans doute, demandant à M. Lasserre la permission de l'embrasser ; touchantes comme celle de ce missionnaire à demi-martyr soulevant avec respect la main qui avait tracé la divine histoire, et l'approchant de ses lèvres, tandis que l'auteur humiliait son front sous la bénédiction sacerdotale : sincères toujours, ces manifestations prenaient spontanément des airs de triomphe.

Amassées sous ses fenêtres, les foules voulaient voir l'Historien, acclamer en lui l'élu de toute la Miséricordieuse qui, en rouvrant ses yeux à notre faible lumière, leur avait donné la vision de ses splendeurs et la mission de les chanter. Et parmi les pèlerins, lesquels ayant aperçu ce groupe : le père exalté d'admiration pour le Dieu qui, « regardant la bassesse de son état, faisait par lui de grandes choses[1] » ; la mère, reculant dans l'ombre auréolisée de la

[1] Magnificat.

Digitized by Google

gloire céleste qu'il proclamait : la fille, candidement joyeuse de ce rayon tombé d'en haut sur sa jeunesse en fleur ; lesquels pourront les oublier ?

V

On l'a dit : écrits par Henri Lasserre, ses *Mémoires* eussent eu l'attrait de ceux du vieux duc, car leur esprit est de même essence : savoureux, vraiment français, plein d'exubérance, bien que d'une trempe, d'une ordonnance supérieures chez le moderne par la netteté de la langue et du sens chrétien.

L'esprit : Henri Lasserre le prodiguait, ne pouvant craindre d'en manquer. Chez lui, ni réserve de mots, ni fonds secrets de saillies. Les uns fusaient en éclairs, les autres jaillissaient par jets vifs, colorés des prismes de sa riche imagination, de sa science aux fondements sûrs. Trait distinctif : ce profond penseur tenait l'esprit pour l'attrait suprême. Supérieur à la beauté chez la femme : à la force chez l'homme ; il l'estimait le plus renouvelé, le plus durable des charmes. Il en jouissait, le savourait, en éblouissait autrui.

Que le rapprochement heureux, l'image neuve, la pensée frappée, vinssent de lui, ou des interlocuteurs, il suivait en amateur le trajet de la flèche, comme l'archer qui se soucie moins de l'arme que du but visé.

Et dans ce cinquième de la rue de Seine, (célèbre longtemps avant le règne de toutes les « épouses encore imaginaires[1] » de ces beaux esprits, et où, hélas ! n'errent plus que leurs ombres), quels feux d'artifice furent tirés, à l'effroi peut-être de la robuste Marianne, laquelle quittait parfois ses fourneaux où les côtelettes se succédaient comme les hôtes, sans ordre et sans trêve, pour en guetter les éclats et requérir au besoin le brave sergent de ville, son mari, plus apte à réprimer d'autres émeutes.

Bombes, meurtrières aux principes sinon à leurs tenants ; fusées éblouissantes ; coups d'aile dans la nue ; vaticinations inspirées ; paradoxes subtils ; théories artistiques ; dilemnes serrés ; qui de vous : Brucker, Pesquidoux, Boissieu, Seigneur, Hello, Gautier et tant

[1] Louis Veuillot. *Mélanges*.

Digitized by Google

d'autres, n'a pris sa part de ces joûtes, et mérité, à son tour, le prix décerné souvent par l'hôte passager, ce jeune ingénieur « si cultivé, si distingué, si fin, si délié[1] » qui devait essayer de tout et réussir à tout, ou par cet adolescent dont la verve parisienne s'alimentait en silence, prête à se déverser aux jours mauvais, dans la plus libre, la plus personnelle, la plus philosophique incarnation du journaliste moderne ?

Disciple, camarade ou ami de tous, M. Lasserre n'était guère l'intime à titre presque égal que de MM. de Freycinet et de Pesquidoux.

Mais ce fut avec ce dernier que sa carrière présenta le plus d'analogies.

Croyants tous deux, menant d'abord à Paris, puis en province, des existences familiales, rehaussées de labeur, les deux écrivains catholiques et terriens, double base de la vraie famille, creusèrent un sillon parallèle. Et si celui qu'ouvrit Henri Lasserre se chargea d'une plus ample moisson, c'est qu'il chanta l'apothéose de l'Immaculée, tandis que son émule traça quelques années plus tard la genèse du dogme initial dont Lourdes fut la terrestre sanction.

Et autant la comparaison des vies s'impose, autant le contraste des styles diversifie l'unité de ces deux figures si pareilles, par nombre de traits. En effet, ne pourrait-on symboliser le talent de M. Lasserre par une de nos merveilleuses cathédrales dont la solide ordonnance disparaît sous la richesse des fastueux détails, et celui de M. de Pesquidoux par un temple aux lignes correctes et pures, plein de la poésie des pompes chrétiennes ?

Certes, tous deux, leur livre à la main, ont entendu Marie les réclamer, les accueillir, et ont pris place parmi ceux qui, l'ayant célébrée ici-bas, la loueront éternellement là-haut.

VI

Mais dans cette vie privilégie, les roses du miraculeux rosier furent-elles exemptes d'épines ? Hélas ! la coupe des joies chrétiennes est un calice. Débordante du vin des pures amours, des saintes délices, elle contient toujours du sang, des larmes, du fiel.

[1] Monsieur Lasserre, *Notice*.

Digitized by Google

Le sang vient du cœur : celui du chrétien militant, d'Henri Lasserre, fut meurtri. Les larmes coulent des yeux : ceux que la Vierge rouvrit miraculeusement durent, se détournant de la vérité si âprement poursuivie, en verser de bien cruelles. Et l'amer breuvage fut le salaire du zèle, étancha la soif d'équité de cette âme de droiture.

Sur terre, debout dans les transports d'un hymne triomphal Henri Lasserre serait-il aussi grand, aussi surhumain, aussi catholique, qu'à deux genoux dans l'admirable renoncement de son éloquent plaidoyer ?

Justifié, non méconnu ici-bas, serait-il au Ciel, aussi près de Celle qui est la première et fut la plus humble des créatures ? Il l'a pensé et pour ce fort, respectueux de sa faiblesse, de son trouble, la chrétienté sent croître sa reconnaissante admiration.

« Tout son bonheur fut fait de celui qu'il donnait[1] », a pu écrire de l'ardent polémiste, de l'infatigable lutteur, celle qui jaugea les abîmes de sa bonté, de son oubli de soi dans le persévérant souci des autres.

Sa dernière œuvre, une notice nécrologique, son dernier geste, un salut fraternel à l'ami à peine disparu, en demeurent le vivant commentaire. N'est-ce pas pour essuyer des larmes de veuve que le vieil athlète traça de si jeunes, de si colorées, de si pénétrantes pages, que nombre de journaux lui ont consacré des lignes émues, unissant dans la louange et les regrets les deux intrépides frères d'armes ?

Aussi qui peindra l'ingratitude des endoloris consolés qu'une telle voix célébrât l'époux, le père si justement pleuré ? Qui peindra surtout le revoir du Ciel ? L'allégresse du fraternel cantique d'éternel amour ? « Les contentements indicibles que ces amis se procurent l'un à l'autre, la consolation d'une heureuse et indissoluble société[2]... »

A mon tour, ô ma sœur de douleur, j'ai voulu consigner les souvenirs radieux des jours bénis si délicatement retracés par l'incomparable plume dont « le chant du cygne » est digne des plus beaux.

1 Madame Lasserre, *Lettre funèbre*.
2 Saint-François de Sales, *le Ciel* (*Vie dévote*).

Digitized by Google

Acceptez ce faible effort d'une telle reconnaissance qu'au dernier battement de mon cœur, elle l'émouvra encore.

Hélas ! je sais combien ce voile des veuves est lourd à soulever pour regarder le ciel ! combien l'horizon est noir à travers ses plis lugubres ! Mais je sais aussi que la Croix relie les deux rives ; que la main de nos époux, de nos guides est restée dans la nôtre ; qu'elle nous conduira au long du chemin solitaire, vers la Patrie où Celui qui permet, les larmes, les regrets, nous donnera pour meilleure joie de l'Eternité de les retrouver, de les aimer en Lui...

Cte de Pesquidoux.

Digitized by Google

VIEUX SOUVENIR

Dans le salon d'un vieux manoir de Bretagne, par un bel après-midi d'automne, une douairière aux cheveux blancs, aux traits flétris, au costume démodé, tricotait près de la fenêtre ouverte. Le parfum des dernières roses et des premières violettes pénétrait jusqu'à elle et donnait un regain de jeunesse à ce vieux cœur que les leçons de l'expérience et les nombreuses douleurs de l'existence n'avaient pu réussir à rendre moins ardent. De temps en temps son regard se reportait avec une tendre sollicitude sur une jeune fille qui, assise non loin d'elle, travaillait à un ouvrage de broderie. On devinait, malgré la haute taille de cette dernière qu'elle était encore presque une enfant : son teint avait la transparence de la nacre, ses yeux la douceur de l'azur, un rayon de soleil qui se jouait sur ses boucles blondes les rendait étincelantes comme de l'or :

« Grand'Mère », fit soudain la jeune fille en levant sa tête gracieuse », vous m'avez dit que vous me conteriez aujourd hui l'histoire de votre mariage ; si vous avez oublié votre promesse, je n'aurais garde de ne vous en faire souvenir.

— Non, mignonne, je n'ai point oublié et c'est avec plaisir que je vais te faire ce bien simple récit.

Mon enfance et ma jeunesse se sont écoulées comme la tienne dans ce vieux manoir entre mon père et ma mère ; comme toi j'aimais la campagne, me récréant du parfum des fleurs, du chant des oiseaux. J'atteignis ma dix-huitième année sans avoir joui d'aucune des distractions mondaines de mon âge ; nous ne voyions personne, le pays étant très désert.

A cette époque cependant, un inconnu vint habiter la maison blanche qui se trouve sur la route de Louvigny. Ce nouveau venu mit tout le pays en émoi ; pendant plusieurs jours on ne parla que

Digitized by Google

de lui : nous apprîmes qu'il était comte, possédait une jolie fortune, mais que c'était un original se confinant dans des études abstraites.

Ce que j'avais entendu dire de notre voisin excitait mon intérêt, je l'apercevais tous les dimanches à l'église ; son visage doux, sérieux, un peu triste m'inspirait une réelle sympathie. Je fis part de mes impressions à ma mère ; elle convint avec moi que le comte de Seillac était doué d'une grande distinction, d'une physionomie attachante et que sa sauvagerie était regrettable.

Un matin, je me promenais dans un des jolis sentiers verts qui abondent dans ce pays ; de ravissantes fleurs de champs se multipliaient sous mes pas, j'en formai un bouquet aux brillantes couleurs : « Je le mettrai dans ma chambre, il y produira le meilleur effet » pensai-je, et, joyeuse, j'allais retourner à la maison, quand je me souvins qu'à quelques pas se trouvait une statue de la Vierge ; cette statue, placée au fond d'un arbre, était entièrement abandonnée, j'avais cependant pour elle une vraie dévotion. Je me rendis près de l'arbre creux et, m'étant agenouillée, je priai avec ferveur, demandant des grâces pour mes chers parents et pour moi-même ; mon joli bouquet était près de moi, l'idée me vint que ces fleurs modestes pourraient être agréables à Marie et je les déposai à ses pieds.

Comme j'allais me retirer, j'aperçus quelque chose de brillant sur le gazon, je me penchai et ramassai une bague d'or armoriée. « Cette bague ne peut appartenir qu'au propriétaire de la Maison Blanche », pensai-je, « il faudra la lui remettre ». J'étais un peu embarrassée de ma trouvaille et tournais et retournais la bague entre mes doigts, examinant les armoiries si belles dans leur sobriété. Tout-à-coup, au détour du sentier, j'aperçus une silhouette que je reconnus bientôt pour être celle du propriétaire supposé de la bague ; il semblait, en effet, chercher sur l'herbe avec attention. Surmontant à grand'peine ma timidité, je m'avançai vers lui et tout en sentant mes joues s'empourprer : « Monsieur », dis-je, « vous semblez avoir perdu quelque chose, ne serait-ce pas cette bague ? Je viens de la trouver à l'instant dans l'herbe ! »

Il me remercia avec une grâce parfaite, puis son regard intelligent et profond qui se reposait sur moi avec une grande douceur,

Digitized by Google

se tourna vers la statue de la Vierge ; à la vue du bouquet tout frais cueilli, un sourire illumina son visage.

« Vous étiez venue porter votre offrande au pied de cette vieille statue, Mademoiselle » ? fit-il.

— « Oui, Monsieur », répondis-je, « surmontant à grand peine mon trouble grandissant », je l'aime, malgré son abandon et peut-être même à cause de son abandon.

— « Voici qui prouve un noble cœur », reprit-il. « Vous êtes, je crois, Mademoiselle de Rivor : me permettrez-vous d'aller présenter mes hommages à Madame votre mère et vous remercier encore ? »

Il vint, en effet, peu de jours après, puis revint souvent, dès lors. Sa sauvagerie qui avait pris racine dans des déceptions éprouvées dans sa première jeunesse, se dissipa peu à peu ; une douce sympathie nous avait tout de suite attirés l'un vers l'autre ; ce sentiment se transforma bientôt en un autre plus tendre et, à la fin de l'année, j'étais la femme du comte de Seillac, ton grand-père. Jamais union ne fut plus heureuse, j'ai toujours pensé que c'était parce qu'elle avait été ébauchée sous l'œil de Marie. — Voilà, enfant, le récit que je t'avais promis ; n'en tires-tu pas toi-même une morale ?

— Si, grand'mère chérie, « fit la jeune fille en embrassant tendrement la douairière » j'en conclus que le bonheur vient toujours du ciel.

ROZEVEN.

Digitized by Google

PETITES LÉGENDES DE L'ILLE-ET-VILAINE

(*Suite*)[1]

Origine du Pèlerinage de Chatillon-sur-Seiche.

Chaque année, du quatorze Septembre à la Saint-Michel, depuis un temps immémorial, un pèlerinage a lieu à la crypte de Saint-Léonard, à Châtillon-sur-Seiche. On y va pour la guérison des douleurs rhumatismales.

Voici, toujours d'après la tradition populaire, l'origine de ce pèlerinage.

Pendant les guerres de Religion, un seigneur de Chambière, — manoir noble de la paroisse de Saint-Armel, voisine de celle de Châtillon, — fut fait prisonnier par les huguenots. Incapable de payer la rançon qu'on exigeait de lui, il invoqua saint Léonard, patron des prisonniers, afin d'obtenir sa liberté. Thierry, roi de France, fils de Clovis et roi d'Autrasie, avait, en effet, accordé à ce saint le pouvoir que possédaient seuls les évêques de Reims, d'entrer dans les prisons pour délivrer les captifs qu'ils trouvaient dignes de cette faveur.

Une nuit, les chaînes du seigneur de Chambière tombèrent d'elles-mêmes, et bientôt il recouvra sa liberté sans bourse délier, et put rentrer dans son domaine.

Par reconnaissance, il voulut aussitôt élever un autel à saint Léonard et choisit, dans ce but, la crypte de Châtillon qui n'avait pas de destination spéciale.

Ce pieux désir rempli, il surmonta l'autel de la statue qui y est encore présentement, et fit sceller, dans un des murs une chaîne

[1] Voir la livraison d'août 1900.

Digitized by Google

semblable à celle qu'il avait portée lui-même, étant prisonnier. Il y ajouta seulement une croix.

C'est cette même chaîne que les pèlerins appliquent aujourd'hui sur leurs membres malades afin d'obtenir leur guérison.

Le Dragon de Saint-Armel.

Les étrangers, de passage dans le petit bourg de Saint-Armel, et qui visitent l'église, ne manquent pas de remarquer un vitrail représentant saint Armel terrassant et précipitant un dragon dans la rivière la Seiche.

Voici la légende explicative de ce vitrail, qui pourrait bien aussi nous donner quelques éclaircissements sur l'orgine de la paroisse de Bruz, au sujet de laquelle les historiens bretons sont en désaccord.

On était au VIe siècle, l'idolâtrie régnait dans notre pays lorsqu'Armel, après avoir fondé la ville, qui plus tard prit son nom, Ploërmel (Plou-Armel), vint se fixer aux environs de Rennes, dans un lieu complètement désert, appelé les Bois-Chaux, et aujourd'hui Saint-Armel. Il y construisit un ermitage qu'il ne quitta plus que pour aller évangéliser les contrées voisines de chez lui, principalement celles situées sur les bords de la Seiche.

Un dragon, bête immonde, commettait dans le pays les plus grands ravages. Sur les prières des habitants, l'ermite se rendit au repaire de l'animal, lui ordonna de le suivre après lui avoir jeté son étole autour du cou. Il le conduisit sur une roche escarpée, le transperça de sa lance et le jeta dans les flots.

Les populations reconnaissantes de ce bienfait, peu d'années après la mort du pieux anachorète, élevèrent en son honneur une chapelle à cet endroit.

De son côté, le comte de Rennes y construisit un château tout autour duquel des maisons ne tardèrent pas à être édifiées, et formèrent un hameau qu'on appela tout naturellement Saint-Armel.

Plus tard on reconnut l'inconvénient d'avoir deux bourgs, très rapprochés l'un de l'autre, portant le même nom. Celui où le saint avait vécu, où il était mort, qui possédait sa dépouille mortelle,

Digitized by Google

sollicita et obtint de conserver le nom de Saint-Armel. L'autre, dut changer le sien, et prit celui de Bruz. (*Bruch var*, de *Bruk* bruyère).

Cette légende nous met sur la trace du lieu où fut transpercé le dragon. C'est, à n'en pas douter, à l'endroit où un pont, appelé pont de Saint-Armel, a été construit sur la rivière la Seiche Il est situé près du village du même nom, tout à côté du vieux manoir épiscopal qui s'appela jadis *Hostel Saint-Armel*, après que le comte Geoffroy l'eut cédé, en 1076, à Sylvestre de la Guerche, évêque de Rennes.

Au XIVe siècle, l'on reconstruisit la chapelle de Saint-Armel qui tombait en ruines.

D'après la tradition, le village actuel de Saint-Armel, en Bruz, aurait été, jusqu'à l'incendie de 1529, le chef-lieu de la paroisse. Et la preuve, dit-on, c'est que la croix de la Palette, située sur le bord du champ de ce nom, à l'entrée du village de Saint Armel, remplace un ancien calvaire qui avait été placé là pour rappeler le souvenir du cimetière entourant jadis l'église paroissiale. Enfin, au commencement de ce siècle, des laboureurs en défrichant ce champ de la Palette, mirent à jour des ossements humains venant confirmer l'existence d'un ancien cimetière en ces lieux.

Le Trésor caché.

M. l'abbé de la Rive, originaire du pays de Pipriac, était à la fin du siècle dernier, chanoine de la cathédrale de Nantes.

On raconte encore, dans l'arrondissement de Redon, aux veillées d'hiver, la légende du trésor de M. le chanoine.

A l'époque de la Terreur, pour éviter d'être noyé dans la Loire, par les ordres du proconsul Carrier. M. de la Rive se vit forcé de se sauver à l'étranger. Avant de partir il mit dans un *pirotier*[1] son argenterie, des bijoux et ce qu'il avait de plus précieux. Le vase fut ensuite placé dans une cachette de la maison connue seulement de l'abbé et de la vieille Jeannette, sa servante, qui l'accompagna à l'étranger.

[1] Pot à lait.

Digitized by Google

Lorsqu'il leur fut possible de rentrer en France, et de revenir à Nantes, la maison du chanoine avait été vendue comme bien national, et les nouveaux propriétaires étaient complètement inconnus de M. de la Rive.

Comment faire pour ravoir le trésor caché ?

Jeannette s'arrangea de façon à faire connaissance avec la bonne de son ancienne demeure. Elle allait souvent la voir et lui racontait combien son maître était bon, et le chagrin qu'elle éprouvait, elle, sa servante, à le voir habiter une autre maison que celle qu'il avait fait construire selon ses goûts.

Enfin, un jour que les propriétaires étaient à la campagne, et que les deux bonnes se trouvaient ensemble, Jeannette s'écria : — Ah ! mon Dieu ! comme j'aimerais à passer quelques heures, seule ici, dans cette demeure qui me rappelle de si heureux jours.

— C'est bien facile, répondit l'autre servante, j'ai une commission à faire en ville, et je vous confie la garde du logement.

Aussitôt que Jeannette fut seule, elle courut à la cachette qui, ô bonheur ! n'avait pas été découverte. Elle s'empara du *pirotier* qu'elle porta bien vite chez elle.

Jamais personne ne fut plus heureuse que la vieille servante en remettant à son maître les objets de prix, presque une fortune qu'il croyait à jamais perdue.

La Paroisse de Thélin.

La paroisse de Thélin, qui dépend de la commune de Plélan, est une des curiosités de notre pays par les souvenirs qu'elle rappelle.

D'après une tradition — que les savants contestent — un membre de la famille de Mortemart, fait prisonnier en Italie, fut racheté par ses vassaux de Bretagne. De retour dans son pays, il fit don à ses libérateurs, et cela en toute propriété, de la lande de Thélin, avec certains droits dans la forêt de Paimpont, Thélin, ajoute-t-on, fut transformé en République et administré par deux Préfets élus, chaque année, à un endroit appelé : « *La fontaine Bodin* ».

M. Guillotin de Corson, dans son *Pouillé historique de l'Evêché de Rennes*, dit ceci : « On ne sait quel seigneur de Plélan avait

Digitized by Google

accordé ces privilèges aux gens de Thélin. La tradition, qui attribue ce don au sire des Brieux, en 1525, ou au duc de Mortemart en 1685, est évidemment erronée, puisque l'association de Thélin est antérieure à 1467. »

Toujours est-il que les habitants de Thélin jouissaient d'une autonomie bien rare au moyen âge. « Ils se réunissaient trois fois l'an ainsi que nous l'apprend un aveu de 1687, au lieu de leur tenue, la fontaine Bodin, pour s'occuper de la garde et défense de leurs droits, et élire un homme pour faire la levée et cueillette des rentes, ainsi que les exploits de justice. »

∴

En 1843, un camp de manœuvres fut créé sur la lande de Thélin. Douze mille hommes y formèrent une armée que vinrent visiter de nombreux étrangers, et que passa en revue le duc de Nemours, fils du roi Louis-Philippe.

∴

Enfin, on se souvient encore à Thélin, du vieux curé de cette paroisse qui, pour la construction de son église, ne recula devant aucun sacrifice. Il écrivit à presque tous les souverains d'Europe pour leur demander des secours, et beaucoup d'entre eux accueillirent favorablement sa requête.

Un jour qu'il était à dîner dans un château, un jeune homme, voyant une mouche en train de se noyer dans le verre du curé, dit à celui-ci : « Quarante sous pour votre église, si vous avalez le contenu de votre verre avec la mouche qui s'y trouve. » A peine ces paroles étaient-elles prononcées que le prêtre vida son verre.

Le farceur, voulant prendre sa revanche, reprit : « Consentiriez-vous, pour un louis, M. le recteur, à manger chaque jour, pendant les quarante heures que vous devez prêcher dans notre paroisse, des confitures prises dans un pot où se trouverait enfermée une araignée ? »

— Trop heureux de le faire, mon petit ami, pour ma pauvre église.

Digitized by Google

Et, en effet, on s'étonna beaucoup, au presbytère de la commune où il était à prêcher les quarante heures, d'entendre, chaque jour, au repas du soir, M. le recteur, si sobre d'habitude, réclamer le pot de confitures envoyé d'un château voisin, et d'en manger sans en offrir à personne.

Ce ne fut que plus tard à la suite d'une indiscrétion du parieur, que la chose fut expliquée.

On sut aussi qu'aucune araignée n'avait été enfermée dans le pot de confitures.

Saint Golven.

On rencontre dans un bois, situé près de la Béaudière dans la commune ds Saint-Didier, un amas de décombres qu'on appelle *le four de Saint Golven*. Tout à côté est un vieux puits.

C'est là, dit-on, qu'existait au Ve siècle, l'ermitage de saint Golven qui fut évêque de Rennes. Voulant se retirer du monde, il choisit cet endroit désert pour y finir ses jours.

Cette tradition est en désaccord avec une autre légende qui déclare que ce prélat se fit laboureur, et qu'il habitait la ferme de la Tisonnais qui existe encore dans la commune de Saint-Didier.

On montre même un champ qu'il a défriché, et l'on raconte que ne pouvant en venir à bout, à cause des nombreuses racines de fougères qui s'y trouvaient, il pria Dieu de les faire disparaître, ce qui eut lieu aussitôt. Depuis ce jour aucune de ces plantes n'a repoussé dans le champ de Saint-Golven.

Romagné.

Il existait jadis, dans le bourg de Romagné, *la Chapelle de Notre-Dame* dont il ne reste aucune trace. Les pierres de cet édifice ont servi, il y a environ un demi-siècle, à la construction de l'école des filles.

Elle présentait, dans son détail, les principaux caractères du XVe siècle.

Digitized by Google

D'après une tradition, très accréditée dans le pays, cette chapelle aurait été construite par les ordres de la duchesse Anne de Bretagne. On ajoute qu'en ce lieu même elle avait fait vœu d'édifier là une chapelle à la vierge, si elle échappait à un péril dont elle était menacée.

(*A suivre.*) ADOLPHE ORAIN.

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES RENDUS

PSYCHOLOGIE D'ART. LES MAITRES DE LA FIN DU XIXe SIÈCLE, par Etienne Bricon. — Paris, L. Henry May, 1900.

Le titre de ce livre, *Psychologie d'Art*, en exprime admirablement le caractère et les tendances.

C'est bien l'âme des artistes devenu, pour ainsi dire, palpable dans les images peintes ou les effigies sculptées, c'est leur sens intime du rêve et de la vie que l'auteur, psychologue très avisé, écrivain très affiné, interroge et exprime avec une éloquente pénétration.

M. Etienne Bricon a bien choisi ses sujets d'étude, et quelles que puissent être ses préférences, il n'a point de préjugés d'école, de parti pris systématiques d'admiration ou de dénigrement. Il admet, il salue le génie et le talent dans les camps d'art les plus opposés : après qu'il a fait ses dévotions à Puvis de Chavannes, M. Henner et M. Carolus Duran retiennent ses hommages ; la même plume qui a tracé le délicat éloge de ce trio de peintres novateurs, M. Roll, M. Carrière, M. Besnard, ne se fait pas flèche contre des sculpteurs plus classiques, M. Falguière et M. Frémiet. Je crois que l'excellent critique d'art, sans jamais sacrifier à de vaines complaisances, réconcilierait David d'Angers et M. Rodin.

Un des chapitres du livre de M. Bricon m'a plu surtout, parce qu'il est charmant d'abord et aussi — pourquoi le cacherai je ? — parce qu'il est consacré à un artiste breton. Je veux parler de M. Helleu, rare et précieux peintre de la femme moderne, à qui son biographe fait un mérite d'être né « dans ce Sarzeau breton qui se vante d'une origine grecque ». La plume de M. Bricon est véritablement rivale de la pointe de M. Helleu dans la façon dont l'une et l'autre traduisent les poses et les gestes de la Parisienne de nos jours, élégante et coquette, mais d'une élégance aristocratique, d'une coquetterie fière et fine, auxquelles les amusantes « petites femmes » de Grévin ou de M. Boutet ne sauraient prétendre. Au double point de vue de la pensée et de la forme, du sentiment et du mouvement, M. Helleu peut, sans trop d'exagération, être rapproché du grand Watteau. Nous aurons plaisir, nous autres Bretons, à citer aussi parmi ses précurseurs ou ses modèles un compatriote qui eut la science ou l'instinct de toutes les grâces féminines, le Corrégien Hamon,

Digitized by Google

M. Etienne Bricon ne nomme pas Hamon et c'est un des rares oublis que nous aurions à relever dans une étude toute pénétrée du charme vaporeux émanant des figures de M. Helleu, dans un livre, ou les plus subtils états d'âme des artistes sont exprimés par le plus délicat des écrivains d'art.

O. DE GOURCUFF.

*
* *

HISTOIRE GRECQUE ET ROMAINE (Collection de l'*Encyclopédie populaire illustrée*). — Paris, L. Henry, May, éditeur, 1900.

J'ai eu déjà l'occasion de faire l'éloge de cette excellente collection de livres à bon marché qui met à la portée de tous l'ensemble des connaissances humaines. La Science, la Philosophie et l'Economie sociale, la Littérature et l'Art, l'Histoire et la Géographie, sont les quatre grandes divisions de l'*Encyclopédie populaire illustrés du XXe siècle*. C'est dans la dernière que rentre le manuel d'*Histoire Grecque et Romaine*, fort différent des traités arides qui trop souvent ont porté le même titre. L'histoire brève et substantielle à la fois, écrite sous cette forme de dictionnaire qui facilite immédiatement les recherches, groupant autour d'un nom de personne ou de chose des faits caractéristiques! de pittoresques détails, convient au plus haut point aux lecteurs d'aujourd'hui. Tant au point de vue des usages qu'à celui du langage, l'étude des annales de la Grèce et de Rome restera, pour nos contemporains d'une utilité qui n'a pas besoin d'être démontrée, mais il faut la rendre accessible à tous et, par des notices claires, par des gravures empruntées aux documents, par des cartes même, le petit livre de M. L. Denis me semble atteindre pleinement ce but. L'ordre alphabétique, base de tout dictionnaire, rapproche ici des époques fort éloignées, la Bysance de Justinien de l'Athènes de Périclès ; mais on a prétendu nous donner moins une histoire, au sens propre du mot, qu'un répertoire de renseignements.

O. de G.

*
* *

Un numéro exceptionnel, copieusement illustré, de *Simple Revue* est consacré au *Thé Idéal*. Cette bizarre appellation me rappelle le Bock Idéal que l'on fit goûter jadis à M. de Vogué et à M. Jean Rameau. « Bock » fait toujours penser à nos voisins de l'Est. « The » évoque simplement l'Angleterre, les blondes misses et les cottages ombragés.

Les buveurs de thé sont, au demeurant, d'aimables artistes et écrivains qui s'appellent Edouard Beaufils, et Edmond Rocher, Louis Bertrand et

Digitized by Google

de Beaurepaire-Froment, et que M. Charles Brun, avec son ardeur gasconne, mène gaillardement à la bataille. Les vers de Beaufils, « Celles qui s'en vont », ont la langueur du Nord, si différente de la morbidezza italienne. O. DE G.

*
* *

Une des publications les plus originales inspirées par l'Exposition, ce sont les *Musiques bizarres* qu'y a entendues Mme Judith Gautier, qu'elle a entrepris de décrire et qu'un compositeur distingué, M. Bénédictins a notées. L'auteur du *Livre de Jade* et de la *Marchande de sourires* connait et a pénétré l'Orient. Il était naturel que la *Musique Javanaise*, la *Musique Egyptienne*, *les Chants de Madagascar* la missent en goût d'écrire ces savoureux petits livres, si bien édités par la maison Ollendorff, vrai régal pour les bibliophiles fantaisistes. O. DE G.

*
* *

La chimie, la photographie, la physiologie, l'hygiène — pour ne parler que de quelques-unes des sciences qui ont le plus progressé — semblent avoir atteint, à l'aurore du siècle nouveau, l'apogée de leur développement. Au moment où l'Exposition Universelle bat son plein, M. Jacques Boyer publie par livraisons à la librairie May, sous le titre : *La Science à travers le siècle*, une histoire scientifique de notre époque racontée par les documents contemporains. Des portraits, des gravures tirés des musées et des collections illustrent ces nouvelles *Merveilles de la Science* et l'on voit mieux ainsi que, depuis Louis Figuier, la science a marché à pas de géant. O. DE G.

*
* *

Un point intéressant de discipline ecclésiastique est traité dans la nouvelle brochure de l'abbé Uzureau, *Une question de préséance entre les évêques du Mans et d'Angers*, Mamers, 1900. En 1699, les évêques de ces deux cités, messire de la Vergne de Tressan pour le Mans, messire Michel Le Pelletier pour Angers soutinrent énergiquement devant leur métropolitain, l'archevêque de Tours, leurs prétentions à la plus haute antiquité. Il n'y eut ni vainqueur ni vaincu dans cette lutte courtoise, mais les pieux combattants accumulèrent en faveur de leurs diocèses respectifs des raisons d'histoire qu'il n'est pas sans intérêt de connaître aujourd'hui. C'est donc, pour me servir de l'expression consacrée, une utile contribution que M. l'abbé Uzureau apporte encore à nos Annales provinciales.

O. DE G.

Digitized by Google

∴

Aux dernières fêtes de la Pomme, à Domfront, Bretons et Normands ont chaleureusement applaudi les beaux vers de Schalck de la Faverie récités au pied de l'antique donjon de cette ville. Ces vers paraissent en brochure imprimée à Domfront même. On verra, par la strophe suivante, qu'ils unissent la noblesse des idées à la pureté de la forme.

L'âme des siècles morts et des héros défunts
Caresse en ce moment les êtres et les choses
Et la douce nature en ses métamorphoses
Mêle cette âme éparse à ses légers parfums.

La glorieuse ruine, éloquent témoin du passé, a trouvé un poète pénétré de sa grandeur et lui portant, pour ainsi dire, une piété filiale. O. DE G.

∴

La vie à outrance que le progrès nous a faite rejette certains esprits, non des moins élevés, dans la contemplation de l'impérissable et majestueuse nature. Le poète de la *Suprême Espérance*, Mme Blanche Sari-Flégier, ne sépare pas la nature créée de Dieu le créateur. C'est par l'admiration de l'une et par l'adoration de l'autre, qu'elle s'initie à l'Ordre et à l'Idéal, l'Ordre étant, comme elle le dit dans son dernier ouvrage, le majestueux portique de l'Idéal resplendissant[1]

∴

Le numéro 2 de la *Revue* nouvelle, l'*Anjou Historique*, est fait pour donner l'idée la plus avantageuse de ce périodique. Il renferme une savante étude de l'abbé Rangeard sur le voyage de Henri IV à Angers en 1598, (voyage que couronna l'Edit de Nantes); les *Mémoires* de François Grandet, maire d'Angers, bien intéressants pour l'histoire locale; des communications de M. l'abbé Uzureau sur ces *anciens colléges de la province d'Anjou*, qu'il connait mieux que personne; une notice de M. Baguenier-Desormeaux sur Henri Forestier lieutenant de Stofflet et la famille Cesbron, fort honorable pour ces braves gens dont la guerre civile ne troubla point l'amitié; une réimpression du *Pouillé du diocèse d'Angers*; des *Andegavia*, recueillis et assemblés avec une aimable érudition (Angers, Schmidt et Giraudeau, éditeurs libraires).

[1] *L'Ordre et l'Idéal*. Paris, Leymarié, 1900.

Digitized by Google

SOCIETE DES BIBLIOPHILES BRETONS
ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE

SÉANCE DU MERCREDI 5 SEPTEMBRE 1900

Tenue à Châteaulin dans la salle du Congrès de l'Association Bretonne.

Présidence de M. le Marquis de l'Estourbeillon,

Député du Morbihan, membre du Bureau de la Société des Bibliophiles Bretons.

Présents : MM. le comte Lanjuinais, le comte de Palys, de Berthou, l'abbé Guillotin de Corson, le vicomte Ch. de Calan, le comte R. de Laigue, Raoul de Saint-Meleuc, l'abbé Ch. Robert, etc., etc.

Admission de nouveaux membres.

M. Edouard Trouette, à Paris, présenté par MM. René Blanchard et Emile Grimaud ;

M. le comte René Gousset, à Nantes, présenté par MM. Henri Gousset et le baron G. de Wismes ;

M. Alain Raison du Cleuziou, rue Vicairie, à Saint-Brieuc, présenté par MM. le marquis de l'Estourbeillon et de Berthou,

Sont été élus membres de la Société des Bibliophiles Bretons.

M. le président lit la lettre suivante de M. A. de la Borderie, membre de l'Institut, président de la Société :

A Monsieur le marquis de l'Estourbeillon, Président de la Société des Bibliophiles Bretons à Châteaulin, le 5 septembre 1900.

Découverte d'incunables bretons. — Mandements inédits des évêques de Saint-Brieuc de la fin du XVe siècle.

Monsieur le Président, mon cher confrère et ami,

« M. Léopold Delisle, le très savant directeur de la Bibliothèque Nationale, m'a envoyé récemment, pour être offerts de sa part à la *Société des Bibliophiles Bretons*, plusieurs exemplaires d'un Mémoire

Digitized by Google

publié par lui dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*[1] concernant une découverte qui intéresse à la fois l'histoire et la bibliographie de la Bretagne.

« Dans un manuscrit de la Bibliothèque du Vatican[2], on a trouvé un recueil de documents ecclésiastiques formé vers la fin du XVe siècle et le commencement du XVIe par un curé de Plévenon (diocèse de Saint-Brieuc), contenant entre autres une série de dix-neuf mandements des évêques de Saint-Brieuc ou de leurs grands vicaires, de l'an 1480 à l'an 1506 ; « c'étaient (dit M. Delisle) des « circulaires annuelles, adressées aux curés du diocèse, soit par « l'évêque, soit par les vicaires généraux, au moment de la tenue des « synodes du printemps et de l'automne. On les expédiait à l'état « de feuilles volantes ou de cahiers, de format in-quarto. »

De ces 19 mandements, 8 sont manuscrits, les 11 autres sont imprimés, et ces derniers sont des plus curieux pour l'histoire de l'imprimerie en Bretagne, car ils viennent enrichir notablement le nombre des incunables bretons du XVe siècle et des impressions des toutes premières années du XVIe siècle qui confinent à l'époque des incunables. — Il s'y trouve cinq incunables proprement dits, des années 1496, 1498, 1499, 1500, et les autres impressions de 1501 à 1505.

« M. Delisle établit dans son Mémoire que ces mandements furent imprimés par *Jean Calvez*, déjà connu par la belle édition in-folio du *Catholicon* breton, qu'il acheva d'imprimer à Tréguer le 5 novembre 1499. Mais son officine typographique remontait au-dessus de cette date, car le plus ancien des mandements imprimés par lui, qui figurent dans la collection du manuscrit de la reine de Suède, est daté du 26 mai 1496. M. Delisle, dans son Mémoire, a imprimé en entier le texte de ce mandement et, dans le tirage à part qu'il a bien voulu nous adresser, il y a joint (ce qui est très précieux pour la bibliographie bretonne) un excellent *fac-simile* de l'impression originale.

« La lecture de cette pièce prouve l'importance de ces mandements pour l'histoire ecclésiastique et pour l'histoire des mœurs. Ainsi, au 6e paragraphe de celui-ci, les vicaires généraux inter-

[1] Année 1900, tome LXI de cette revue.
[2] *Fonds de la reine de Suède*, n° 988.

Digitized by Google

disent aux habitants du diocèse de Saint-Brieuc de se rendre en pèlerinage dans la basse Allemagne pour honorer la mémoire de saint Servais à Maëstricht, où ils allaient en grand nombre, pendant que de grosses bandes d'Allemands, pèlerinant en sens contraire, c'est-à-dire de l'Est à l'Ouest, traversaient la France pour venir prier au Mont Saint-Michel.

Les vicaires généraux défendent aussi aux femmes de faire des pèlerinages sans l'expresse permission de leurs maris. Ils interdisent l'élection des reines de mai ou rosières *(reginas aut rosas)*, jeunes femmes ou jeunes filles qu'il était d'usage alors de choisir pour présider les fêtes du printemps ; selon ce mandement, les honneurs ainsi rendus à leurs charmes pouvaient devenir un écueil pour la modestie et même pour la vertu de ces reines d'un jour. Il y a dans ces mandements bien d'autre traits de ce genre.

« M. Delisle, dans une lettre qu'il m'a écrite en m'envoyant les exemplaires de son Mémoire, exprime le désir que la *Société des Bibliophiles Bretons* fasse copier à Rome et ensuite imprimer le recueil des dix-neuf mandements qu'il nous signale et qui est, comme vous le voyez, mon cher confrère, et comme je disais en commençant, d'un haut intérêt pour la bibliographie et pour l'histoire de Bretagne. On reproduirait aussi, bien entendu, le *fac-simile* joint au Mémoire de M. Léopold Delisle.

« Je vous prie donc, mon cher confrère, de vouloir bien demander de ma part à la réunion des Bibliophiles Bretons, à Châteaulin le 5 septembre prochain, l'approbation de cette future publication, qui ne serait pas d'ailleurs fort onéreuse.

« Agréez, je vous prie, Monsieur le président, etc.

ARTHUR DE LA BORDERIE.
Président de la Société des Bibliophiles Bretons.

P.-S. — M. Delisle signale aussi dans son Mémoire l'existence, jusqu'ici inconnue, d'un imprimeur d'origine bretonne du diocèse de Saint-Brieuc, appelé *Jean Joffré*, que l'on trouve établi, en 1504 et en 1506, à Valence en Espagne. »

A l'unanimité, les membres présents votent la prompte publication des mandements des évêques de Saint-Brieuc du XVe siècle dont il est question dans la lettre de M. A. de la Borderie.

Digitized by Google

On fait circuler dans la salle le Mémoire publié par M. Léopold Delisle sous le titre : *Mandements épiscopaux imprimés à Tréguier au XVe siècle. Lettre adressée à M. Arthur de la Borderie par M. Léopold Delisle* (Paris, 1900, in-4° de 18 pages). L'assemblée charge M. A. de la Borderie de remercier M. Delisle de cette importante communication.

ETAT DES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE.

au 5 septembre 1900.

D'après les renseignements transmis par M. A. de la Borderie, voici quel est actuellement l'état des publications de la Société.

Il y a un an, lors de la séance de la Société des Bibliophiles Bretons tenue à Guérande au mois de septembre pendant le Congrès Breton, le Bureau des Bibliophiles put présenter à la Société le premier exemplaire, à peine broché, de la belle publication éditée, pour les Bibliophiles Bretons, par M. le comte Gaston de Carné, que nous avons eu depuis lors le malheur de perdre.

Cette publication intitulée : *Documents sur la Ligue en Bretagne. Correspondance de Mercœur et des Ligueurs bretons avec l'Espagne*, fut terminée dans les derniers mois de 1899 et elle a été distribuée aux sociétaires dans les premiers mois de la présente année 1900. Elle forme deux volumes in-4° qui, ensemble, comptent environ 450 pages.

La Société des Bibliophiles ne s'en est pas tenue là. Bien que ses engagements ne l'obligent à donner à ses sociétaires que deux volumes par an, elle a encore fait distribuer cette année, vers Pâques, un volume de la *Petite Bibliothèque Bretonne*, format in-12, contenant la 3e série des *Légendes locales de la Haute-Bretagne* de M. Sébillot, qui ont été accueillies par nos sociétaires avec une faveur marquée.

Outre ces trois volumes, la Société des Bibliophiles Bretons continue toujours d'envoyer chaque mois, gratis, à tous ses membres, la *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, dont l'abonnement annuel, pour les non-Bibliophiles Bretons, est de douze francs.

Dans l'année qui vient de s'écouler, la Société des Bibliophiles

Digitized by Google

Bretons a donc largement rempli ses obligations envers ses sociétaires.

Maintenant elle va revenir au curieux voyage ou *Itinéraire de Dubuisson Aubenay en Bretagne en 1636*, (format in-4°) édité, avec une excellente annotation, par M. Paul de Berthou, qui en a déjà fait paraître le premier volume; pour achever l'ouvrage, la Société va mettre sous presse le second. Après quoi, très probablement, suivant notre usage, la Société publiera un nouveau volume de la *Petite bibliothèque bretonne*. — Quant à la *Bibliothèque ou Histoire littéraire de l'Anjou*, ouvrage posthume et inédit de dom Liron, la publication du premier fascicule a été fort laborieuse. Nous tâcherons cependant de la reprendre ultérieurement.

L'Assemblée applaudit à la publication par M. P. de Berthou du second volume de l'*Itinéraire de Bretagne*. Ce volume concerne spécialement le diocèse de Nantes. M. de Berthou pense qu'il y aurait lieu d'y insérer quelques reproductions de monuments et d'inscriptions ; l'assemblée accueille volontiers cette idée, sauf à l'éditeur à s'entendre sur ce point avec le Bureau de la Société.

M. de l'Estourbeillon, président, annonce que le jury de l'Exposition a décerné une médaille de bronze à la Société des Bibliophiles Bretons pour ses publications.

EXHIBITIONS

Par M. l'abbé Ch. Robert, au nom de M. Arthur de la Borderie, absent :

— « LE | ZODIAC | POÉTIQUE, | OV | LA PHILOSOPHIE | DE LA VIE HUMAINE | De Monsieur DE | RIVIÈRE *Conseiller du Roy en sa Cour de parlement de Rennes.*

« A PARIS. | chez JEAN LIBERT, ruë Saint-Jean | de Latran, deuant le Collège Royal. | M.DC.XIX. »

In-8° de 23 pages liminaires et 551 pages de texte. Poème français imité du poème latin *Zodiacus Vitæ* de Marcel Palingène, publié en 1537. L'œuvre de Rivière est divisée en 12 livres par les 12 signes du Zodiaque, et contient plus de 14,000 vers. — Volume extrêmement rare. — Sur Rivière et son poème, voir l'*Anthologie des poètes*

Digitized by Google

bretons du XVIIe siècle (publiée par la Société des Bibliophiles Bretons), p. 41 à 93 étude de M. de Gourcuff.

— « LES HYMNES | ET CANTIQVES DE L'EGLISE. | TRADVITS EN VERS FRANÇOIS, | sur les plus beaux Airs de ce temps, | *Par le sieur* AVFFRAY, *Pluduno*, | *Chanoine de l'Eglise Cathédrale de* SAINCT BRIEVC. | Ensemble diverses pièces de | Poësie Chrestienne....

« A S. BRIEVC, | Par GVILLAVME DOVBLET, | Imprimeur et Libraire. | M.DC.XXV. »

Petit in-8° de 4 feuillets liminaires, 370 p. chiffrées, et 6 ff. de table non chiffrés. — La troisième des impressions de Saint-Brieuc par ordre de date. Très rare. — Dans ce volume, entre autres, deux *Elégies* très curieuses sur l'Enfer, Stances morales aux jeunes filles, etc. Voir sur Auffray et ses poésies, *Anthologie des poètes bretons du XVIIe siècle*, p. 23 à 33, étude de M. de Gourcuff.

— « LA NVICT | DES NVICTS. | LE IOVR | DES | IOVRS. | LE MIROIR DV DESTIN. | OV LA NATIVITÉ DV | DAVFIN DU CIEL[1]. | LA NAISSANCE DV | DAVFIN DE LA TERRE[2] | ET | LE TABLEAV DE SES | Avantures fortunées.

«A PARIS, | Chez JEAN PASLÉ, ruë S. Iacques, à la | Pomme d'Or, vis-à-vis S. Seuerin. | M. DC.XXXXI[3]. »

In-12, frontispice gravé aux armes du cardinal de Richelieu. Deux parties dans ce volume : la première de 106 pages chiffrées contenant un *Discours panégyrique* en l'honneur de Richelieu, fort curieux; la seconde de 194 pages chiffrées, remplies par les trois poèmes indiqués au titre. — Poète breton du pays de Nantes, aussi rare que le précédent. Au point de vue littéraire, beaucoup de vers très pittoresques. Superbe éloge de la France, p. 159 et suiv. ; et, ce qui est plus notable, éloge bien senti des *Gazettes*, spécialement de la plus ancienne d'entre elles, la *Gazette de France*, née depuis dix ans à peine (p. 83-84). Sur Bois-Hus et ses vers, voir *Anthologie des poètes bretons du XVIIe siècle*, p. 130 et suiv., et le livre de M. de Gourcuff, *Gens de Bretagne*, p. 183 à 208.

[1] Notre-Seigneur Jésus-Christ.
[2] Louis XIV, né en 1638.
[3] 1641.

Digitized by Google

— « Nouvelles recherches sur la Langue, l'Origine et les Antiquités des Bretons, pour servir à l'Histoire de ce Peuple par M. T. D. L. C.[1], capitaine au 80e régiment d'infanterie, de l'Académie Espagnole de l'Histoire et du Musée de Paris.

« A Bayonne, de l'Imprimerie de Pierre Fauvet jeune 1792 ».

In-8° de 196 pages chiffrées et 5 ff. de table, corrections et additions, non chiffrés. Les 32 dernières pages (165 à 196) renferment un *Précis historique sur Carhaix*. Le reste du volume (p. 1 à 164) est le premier essai, le premier jet du livre de La Tour d'Auvergne réimprimé, avec des développements beaucoup plus considérables, en l'an V et en 1801, sous le titre d'*Origines Gauloises*. Dans ces deux dernières éditions, l'étendue de l'ouvrage est double de ce qu'elle était en 1792 (340 p. en l'an V, 355 p. en 1801). L'auteur, jugeant cet essai de 1792 très incomplet et insuffisant, le retira du commerce et mit au pilon les exemplaires qu'il put recouvrer : ce qui l'a rendu fort rare. Il renferme d'ailleurs un *Glossaire polyglotte* complet, dont les éditions de l'an V et de 1801 n'ont conservé qu'un fragment, et le *Précis historique sur Carhaix*, dont elles n'ont rien conservé du tout.

— « Précis historique sur la ville de Keraes, en français Carhaix, dans le département du Finisterre, et sur l'étymologie de son nom.

« Par le citoyen La Tour d'Auvergne-Corret, Capitaine d'Infanterie, ci-devant commandant de Grenadiers dans l'Armée des Pyrénées occidentales.

« A Paris, de l'Imprimerie de Quilliau, rue du Fouarre n° 2, Division du Panthéon-Français. An Ve de la République Française. »

Plaquette in-8° de 1 f. de titre et 32 p. chiffrées. Il existe trois éditions de ce *Précis* : la première dans l'article *Carhaix* du *Dictionnaire historique et géographique de Bretagne* d'Ogée (1re édit. 1778) ; la 2e à la fin de l'ouvrage *Nouvelles recherches*, etc., imprimé en 1792 et décrit à l'article précédent ; la 3e est celle-ci. C'est la plus complète des trois.

[1] M. La Tour d'Auvergne-Corret.

Digitized by Google

Par M. l'abbé Ch. Robert :

— « NOUVEAU | TABLEAU | DE LA MER, | OU L'ON VOIT EN GÉNÉRAL | L'ÉTAT DE CEUX QUI S'EMBARQUENT | . *Avec un détail très curieux du Combat, et de la manière dont on s'y dispose.* | Nouvelle édition, corrigée de nouveau, et | mise en vers François, | augmentée du cantique de Notre-Dame de la Garde pour | les mariniers. (Armes de Brest). — « A BREST, | chez ROMAIN MALASSIS, imprimeur du Roi et de la marine. | M. DCC. LXI. »

Plaquette petit in-8° de 23 pages.

Citons un couplet du cantique :

Conservez-nous l'artimon
La boussole et le timon,
Lorsque nous courrons fortune :
Au gré des vents et des flots,
Tendez la main, belle Lune,
Aux besoins de vos dévôts.

Par M. Raoul de Saint-Meleuc :

— « *Les Vies et actions memorables de trois des plus signalez religieux* en sainteté et en vertu de l'Ordre des Frères Prescheurs de la Province de Bretagne en France : du B. Yves Mahyeuc, Evesque de Rennes ; du B. Allain de la Roche, Docteur en Théologie ; du venérable P. Pierre Quintin ;

« Avec l'explication et l'institution de la nouvelle devotion du Rosaire perpetuel. Le tout extrait des Euvres du R. Pere JEAN DE RECHAC DE SAINTE-MARIE, Religieux du mesme Ordre..

« A PARIS, chez Claude Le Beau, rue S. Jacques du Bon-Pasteur, 1644. »

In-16 de 364 pages, avec un frontispice représentant les trois saints personnages. — Très rare, surtout avec le frontispice.

— « AMUSEMENT PHILOSOPHIQUE SUR LE LANGAGE DES BESTES. — A Paris, chez Gissey, rue de la Vieille Bouclerie, chez Bordelet et chez Ganeau, rue Saint-Jacques. — MDCCXXXIX. »

In-12 de 152 pages Ce petit volume est du P. Bougeant, né à Quimper en 1690, mort en 1743.

Digitized by Google

— « ELOGE HISTORIQUE DE M. DE SAINT-FOIX, *historiographe des Ordres du Roi* : avec plusieurs de ses Bons Mots et pensées.
A LONDRES, et se trouve à PARIS chez la veuve Duchesne, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût. MDCCLXXVI. »

In-12 de 203 pages chiffrées. Avec portrait de Poullain de Saint-Foix gravé par Saint-Aubin.

— Portrait de DU GUAY TROUIN, sans nom d'auteur ni de graveur. Avec quatre vers.

— Portrait du maréchal BUDES DE GUÉBRIANT, gravé par Nanteuil. Petit in-folio.

Le maréchal de Guébriant, né au Plessix-Budes en Saint-Careuc, près Montcontour en 1602, mort en 1643.

LE BUREAU DE LA SOCIÉTÉ
DES BIBLIOPHILES BRETONS.

Le Gérant : R. LAFOLYE

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 2, place des Lices.

Digitized by Google

LETTRES A UN SOLDAT

DE L'ARMÉE DU RHIN

(1793-1799)

Quelques documents que, dans les provinces de l'Ouest, on ait publiés sur la grande guerre — et Dieu sait s'ils sont nombreux ! — on n'épuisera jamais la série des archives particulières qui, dans bien des cas, malgré souvent leur modeste apparence, jettent un jour nouveau et intéressant sur quelque point oublié ou méconnu de l'histoire générale.

La plupart des auteurs, inféodés à un parti, ont négligé volontairement telle ou telle source d'information, parce qu'elle contrariait leur thèse ou portait atteinte à leurs conclusions. De là, dans leurs écrits, des erreurs, des omissions ou des propos haineux.

Nous avons trouvé, dans nos archives personnelles, quelques lettres écrites pendant la Révolution à un soldat de l'armée du Rhin. Outre les événements historiques auxquels elles font allusion, elles nous ont paru mériter une étude attentive ; parce qu'elles reflètent, avec émotion et sincérité, l'état d'esprit des populations bretonnes oppressées par la Terreur.

Adressées « au citoyen Jean-Louis Rouaud, soldat *dans la seconde compagnie du second bataillon de la 54e demi-brigade de l'armée du Haut-Rhin, division du général Dezé, cantonnée à Kemps près Huningue* », nous les reproduisons un peu plus loin, après avoir dit un mot de celui qui les reçut et de ceux qui les écrivirent.

M. Jean Louis Rouaud, originaire de la paroisse de Saint-André-des Eaux, séduit de bonne heure par les côtés brillants de la vie militaire, s'enrôla avec l'un de ses frères dans les armées républicaines. L'un et l'autre prirent part au siège de Toulon ; mais Jean-

Digitized by Google

Louis revint seul de cette campagne. Son frère aîné Julien, blessé dans une sortie, mourut, quelques jours après, des suites de ses blessures.

Dirigé sur la frontière du Nord, après un court séjour à Saint-Brieuc et à la Rochelle, l'engagé de vingt ans passa successivement à Boulogne, Strasbourg, Belfort, Lille et Huningue, et combattit avec l'armée du Rhin.

Il se conduisit avec bravoure, dans les diverses occasions qu'il eut de rencontrer l'ennemi ; et, le 6 messidor an V, au premier passage du Rhin, il fut atteint d'un coup de baïonnette à la main gauche ; ce qui lui valut d'être cité à l'ordre du régiment.

Cette blessure le mit dans l'impossibilité de manœuvrer ses armes et, pendant de longs mois, il fut en traitement dans les divers hôpitaux de l'armée. Incomplètement remis, il voulut toutefois reprendre du service et passa successivement caporal et sergent.

Nommé sous-lieutenant, sous le Consulat, il fit un séjour de quelques années à Saint-Malo et à la Rochelle ; mais, à l'avènement de l'Empire, il démissionna et revint à la Chapelle Heulin où, le 3 février 1807, il épousa Mlle Henriette Marie Tallendeau du Montrut, fille de messire René-Henry Tallendeau sieur du Montrut et de damoiselle Marie-Anne-Elisabeth Dinot de la Dabinière.

Pendant les années troublées de la grande Révolution, M. Rouaud, le père de Jean-Louis, souffrit de nombreuses privations et courut mille dangers. La présence de son plus jeune fils sous les drapeaux et la mort d'un autre enfant au service de la République, ne rachetaient pas sans doute, aux yeux des patriotes, le crime d'avoir donné un troisième fils à l'Eglise.

Et bien plus, outre N. et D. Messire René-Marie Rouaud, ci-devant vicaire de la Chapelle-Heulin, M. Rouaud comptait encore parmi les siens, l'abbé Ruel, son beau-frère, l'abbé Renaud son cousin, et l'abbé Faugaré son neveu.

C'était bien, à coup sûr, une famille de ci-devants.

La situation de fortune de M. Rouaud, alors propriétaire des domaines de Kerguénan et de Saint-André, le désignait aux réquisitions, comme aux rapines des patriotes ; et il eut à subir l'impôt forcé, les contributions de guerre et les réquisitions en nature.

Digitized by Google

Aussi, sous les réticences nécessitées par l'état révolutionnaire et la violabilité des lettres, on voit clairement, dans sa correspondance, vers quel parti allaient ses préférences.

Etre breton, c'était être coupable ; et M. Rouaud recommandait à son fils de ne pas révéler le nom de son pays d'origine.

L'abbé, pendant plusieurs mois, fut détenu au château de Guérande ; mais, grâce à de puissantes protections, il ne souffrit pas outre mesure de sa détention et recouvra la liberté.

« Tu me demandes, écrit M. Rouaud à son fils, des nouvelles de ton cher frère. Il est au château en prison, depuis le 17 juillet ; il ne manque de rien et est gai à son ordinaire. Il soutient sa détention à merveille et nous allons le voir souvent. »

Du château, l'abbé Rouaud écrivit plusieurs lettres à Jean-Louis. Dans chacune d'elles, la sérénité la plus complète ne le quitte pas et l'on pense, avec un religieux étonnement, qu'elles ont été écrites, en prison, à l'époque la plus terrible et la plus troublée qui fût jamais ! Avec les nouvelles du pays, elles contiennent des enseignements sur les devoirs de la religion et de la famille et aussi quelques remarques sur l'orthographe que le soldat néglige parfois dans le désordre et la rumeur des camps. L'épigramme, en sa forme voilée, se glisse de même au milieu des conseils.

« Personne, écrit-il à son frère, n'a voulu porter le paquet de compliments que vous vouliez faire rendre à la Chapelle ; on le trouvait trop léger pour ceux à qui vous l'adressiez et on avait peur que le vent l'eût emporté en chemin. »

Le ton de ces lettres est peut-être dur et sévère ; mais il était de mise autrefois où l'éducation familiarisait les enfants, dès le jeune âge, au respect et à la déférence envers les aînés. Les droits de l'aîné subsistaient encore, malgré l'abrogation du droit d'aînesse ; et l'abbé René-Marie revendiquait l'exercice de ce droit que doublait encore à ses yeux le caractère ecclésiastique dont il était revêtu. Il n'avait point vu d'ailleurs avec plaisir le départ de son frère ; et la crainte que le jeune homme n'embrassât les errements révolutionnaires lui dictait sans doute, à chaque instant, ses leçons sur les devoirs de la famille et les devoirs religieux.

Mais, en dehors de ces travers d'un autre âge, fidèle à l'éducation

Digitized by Google

qu'il avait reçue, l'abbé René-Marie montra toujours un grand courage et une haute vertu. Alors que le clergé était proscrit, il n'omettait pas, même en prison, de faire suivre sa signature de sa qualité de prêtre ; et, sous des dehors sévères, il cachait une âme exquise et compatissante.

Aussi plus tard, le 16 décembre 1801, en apprenant au sous-lieutenant Rouaud le décès de son frère, le curé de Saint-André pouvait écrire ces réconfortants éloges :

« Le Seigneur a disposé de votre frère aîné. Vous n'ignorez pas les services qu'il a rendus à tout notre territoire. Aussi sa mort a porté l'alarme dans tous les cœurs. Nous avons vu un peuple immense environner son corps et répandre des larmes sur sa tombe ; car on ne parle que des choses étonnantes qu il a faites pendant la révolution, etc... »

A cette époque, le service postal n'était ni secret, ni sûr. Tantôt les directeurs supprimaient les lettres et dénonçaient leurs auteurs ; tantôt les destinataires eux-mêmes avaient disparu et s'étaient enfui de la contrée ; tantôt enfin des révoltés, chouans ou bleus, dérobaient aux courriers les missives pour s'emparer des valeurs qu'elles contenaient.

N'est-elle pas tristement suggestive cette phrase écrite par l'abbé Rouaud lorsque, poursuivi et traqué dans la contrée qu'il habite, il erre d'un village à l'autre au hasard des abris ?

« Si vous recevez ma lettre ne me faites aucune réponse directe. Je ne la recevrai peut-être pas ; mon adresse étant un peu difficile à écrire et ma demeure à trouver. »

Puis, pour éviter de compromettre ses sauveurs, il ajoute :

« En écrivant à votre père, quand vous voudrez faire mention de moi, ne mettez seulement que mon nom et rien de plus. »

Et, malgré ces réflexions douloureuses, comme René-Marie, il n'oublie pas cependant de glisser un conseil :

« Ressouvenez-vous qu'il n'y a point de *t* au mot citoyen :

Par ailleurs, dans ces lettres, soit qu'elles émanent de l'abbé René-Marie ou de l'abbé Renaud, les événements politiques sont jugés avec une réelle impartialité ; car si des excès ont été commis par des Bleus, des meurtres et des pillages ont été également accomplis par les Blancs.

Digitized by Google

« Il se trouve des Chouans, jusque dans les environs de la Brière, é rit René-Marie, mais ceux-ci ne sont point de véritables chouans. Ce sont de véritables assassins qui, trop lâches pour se mesurer avec nos braves républicains, se contentent d'aller piller et massacrer, la nuit, quelques patriotes. »

Les lettres de M. Rouaud à son fils sont plus émouvantes encore que les autres, à cause de l'immense amour paternel qu'on y sent vibrer pour l'enfant, le cher benjamin qui, sur la frontière, lutte et combat pour la défense de la patrie.

Malgré la disette, les vols et les impôts, ce vieillard infirme se prive encore pour envoyer à son fils quelques sommes d'argent. Et bien que la plupart d'entre elles soient interceptées en chemin, il se console à la pensée que quelques-unes au moins parviendront à leur destinataire. Et comme s'il craignait que son fils René ne critiquât sa conduite, il recommande à Jean-Louis de ne pas rappeler ces envois d'argent

« Ne te fais pas de peine, lui dit-il, de tout ce que René-Marie t'écrit ; tu le connais bien, il ne t'aime pas moins pour cela. »

Et la plus grande préoccupation du vieillard est cette crainte qu'il éprouve de ne point embrasser Jean-Louis avant de mourir.

Il voudrait le rappeler auprès de lui ; mais il n'ose lui écrire ouvertement « un conseil aussi perfide ; combien son cœur le désire pourtant ! et quels moyens n'emploie-t-il pas pour assurer le secret de sa correspondance.

« Pour lire tout ce que je vous marquerai, mon fils, il faudra avoir soin de vous servir d'un linge où vous aurez renfermé du charbon pilé très menu. Vous en secouerez la poussière sur le papier et vous lirez plus à votre aise aux endroits où l'encre ne paraîtrait point. Si ce moyen ne suffisait pas, vous placeriez le papier vis-à-vis le feu, car on a quelque affaire à vous communiquer, et on ne serait pas bien aise que tout le monde pût en prendre connaissance. »

Les lettres de M. Marion émanent à coup sûr d'un ami dévoué et peut-être d'un parent, car elles contiennent des conseils et des exhortations que les liens de la parenté autorisaient seuls à écrire.

On peut en juger par ce simple extrait.

« Observez à l'avenir, et ne l'oubliez point, qu'ici nous adorons

Digitized by Google

Dieu et sa Providence ; mais que nous ne reconnaissons ni destin, ni parque, placable ou implacable. On a pu vous en parler autrefois, et c'était pour vous faire sentir l'absurdité et la bêtise du paganisme et non pour vous le faire adopter. »

En quelques mots, cette belle profession de foi catholique ne fait-elle pas justice du langage emprunté par le Directoire à la Grèce et que la mode avait mis en honneur chez les officiers et les muscadins.

Enfin, pour jeter la note gaie sur ces lettres, uniformément teintées de mélancolie et de tristesse, la lettre du soldat Marion, dit la *Constance*, arrive à propos.

La *Constance* était sans doute le fils de M. Marion, le justicier du Destin et des Parques : mais, à l'encontre de son père, sous l'influence d'un juvénile enthousiasme, il célèbre emphatiquement les vertus et les glorieuses destinées de la jeune République.

Il s'essaie à ranimer le souffle patriotique prêt à s'éteindre dans l'âme de Jean-Louis.

« J'ai vu plusieurs de ta famille ; ils sont bien portants ; mais ils ne m'ont pas paru aussi chauds républicains que tu me le disais. »

Puis il ajoute :

« Tu ne me marques presque rien des affaires. Auraient-elles cessé de t'être aussi à cœur que tu les avais jadis et que je les ai toujours? Allons, il faut du courage. Vaincre ou mourir. vive la République ! »

Mais l'enthousiasme du brave la *Constance* est plutôt factice; et le souffle ému lui manque pour toucher et convaincre les cœurs. Quand les nobles ardeurs des premiers combattants s'évanouissent, ce n'est plus avec des mots que se paie le courage civique. La *Constance* le sait bien ; et c'est pour cela qu'il supplie Jean Louis de ne pas communiquer sa lettre aux camarades, « de peur que la crainte ne les prenne.

D'ailleurs tout changea bientôt. Et Bonaparte revenu d'Egypte, malgré les pronostics de la *Constance* et le tumulte des guerres extérieures, donna à la France un peu de repos et beaucoup de grandeur.

Digitized by Google

II

LETTRE DE L'ABBÉ RENAUD

11 mai 1795 (vieux style).

« MON CHER AMI,

« Après six ou sept mois d'attente, votre père vient enfin de recevoir de vos chères nouvelles, mais faut-il que le plaisir qu'il eut partagé avec votre famille et vos amis, en apprenant que vous viviez encore, se soit trouvé étouffé dans l'amertume que lui cause les expressions dont vous vous servez à son égard. Est-ce là la piété filiale que vous lui devez? Et sont-ce là les marques de respect que vous lui donnez? Vous lui écrivez, dites-vous, pour la quatrième fois! Eh! fussiez-vous à la centième, il ne vous serait point encore permis de vous écarter de ce respect que vous lui devez. Ah! de grâce, mettez à profit cette leçon que vous donne un ami bien sincère.

« Votre lettre de Strasbourg, du 14 avril, est la seule qui soit parvenue à votre famille depuis une, écrite d'Offenheim, il y a six ou sept mois. Votre père l'a reçue le 5 mai et y a fait faire réponse sur-le-champ. On me l'a envoyée hier, et je vous écris de suite, afin que, si la première réponse ne vous parvenait pas, vous puissiez au moins recevoir la seconde. Si vous recevez celle-ci, ne me faites aucune réponse directe, je ne la recevrai peut-être pas; mon adresse étant un peu difficile à écrire et ma demeure à trouver.

« Je suis bien reconnaissant de l'intérêt que vous prenez à moi; mais quand, en écrivant à votre père, vous voudrez faire mention de moi, ne mettez seulement que mon nom et rien de plus. Soyez aussi très circonspect dans tout ce que vous marquerez; c'est peut-être là ce qui a empêché vos autres lettres de parvenir, car celles qu'on reçoit sont toutes décachetées; et la cire dont vous vous servez ne valant rien, vous feriez bien de cacheter d'abord vos lettres avec du pain et quand ce serait bien sec vous mettriez ensuite la cire. Comme il n'y a plus de district à Guérande et qu'on ne con-

Digitized by Google

naît point de Bretagne, corrigez cela dans vos adresses et ressouvenez-vous aussi qu'il n'y a point de *t* au mot citoyen.

« Votre père se porte aussi bien que son grand âge, ses infirmités et la peine que lui cause votre trop longue absence peuvent le lui permettre. Il est de même de toute votre famille qui désirerait être à lieu de vous embrasser. Votre paroisse est toujours en proie aux brigands de toutes les couleurs. Les chouans y passèrent il y a environ deux mois. Ils massacrèrent Valentin et Cornet de Marlan. On dit qu'ils avaient à leur tête un sergent déserteur de la République qui connaissait parfaitement le local pour y avoir été plusieurs fois en tournée.

« Les contributions énormes en nature et l'emprunt forcé achèvent d'écraser les habitants. Votre père et votre sœur ont été à l'emprunt forcé pour 180 livres et les autres à proportion. Le pain est toujours fort cher dans le pays et on craint que le grain n'y manque avant la récolte ; les transports du pays breton n'étant point du tout libres par mer. Les Anglais s'emparent de presque tous nos convois qui sortent ou devraient arriver dans nos ports

« La Vendée, après avoir été réduite une seconde fois est maintenant tranquille, parce qu'on y laisse le libre exercice du culte. J'ai vu, il y a quelque temps, celles[1] à qui vous envoyiez ci-devant les compliments : elles ont tout perdu Elles couchent sur une poignée de paille. Le reste des habitants du même lieu[2] est dans le même cas, excepté que le plus grand nombre n'ont que de la rouche[3]. M. Marchand[4] est à sa place et se porte bien ; son neveu est toujours dans son pays.

« Ma lettre, quoique déjà fort longue, le serait bien plus si je pouvais vous marquer toutes les choses qui pourraient vous flatter ou vous affliger ; mais je finis en vous conjurant de pratiquer tou-

[1] Il s'agit ici de la famille Tallendeau du Montrut, dont les propriétés, situées principalement dans les communes de la Chapelle-Heulin et de Vallet, avaient été pillées et incendiées.

[2] La Chapelle-Heulin en Loire-Inférieure.

[3] Sorte de roseau qui croît en abondance dans les marais, et particulièrement dans le marais de Goulaine.

[4] Recteur de la Chapelle-Heulin.

Digitized by Google

jours cette leçon si importante : *Deum tuum et mandata ejus serva !* Je crois ne pouvoir mieux vous prouver autrement combien je vous aime.

« Votre plus fidèle ami : « RENAUD. »

LETTRES DE M. L'ABBÉ ROUAUD

1re LETTRE

Du château de Guérande, le 4 août 1795.

MON CHER AMI ET FRÈRE,

« Nous avons reçu, il y a six jours, votre lettre du 23 messidor ; vous n'avez pu recevoir de réponse de votre précédente, car nous n'en avons point envoyé et je ne pensais plus le faire. Mais puisque vous en voulez une et que vous ne croyez pas pouvoir en écrire à votre père, sans qu'il soit absolument au pair avec vous, je vais vous répondre pour lui.

« 1° Il vous remercie de lui mettre dans votre lettre que vous n'avez point de temps à perdre, et c'est pourquoi vous ne lui écrivez pas plus souvent ; 2° Il vous prie de faire une lettre à part de remercîments à votre sœur pour les secours qu'elle vous enverra, car il pense qu'il ne doit pas être le porteur de pareille commission. 3° Personne n'a aussi voulu porter le paquet de compliments que vous vouliez faire rendre à la Chapelle, on le trouvait trop léger pour ceux à qui vous l'adressiez et on avait peur que le vent l'eût emporté en chemin. Je vous ferai bien une réponse plus longue, mais je pense que vous serez content. Je reviens à votre dernière.

« Toute la famille se porte assez bien. La récolte est assez bonne dans les terres où le grain n'a pas péri cet hiver. Mais à Kerguénan et terres semblables il n'y a presque rien. Le grain seigle nouveau vaut en numéraire quarante deux ou trois livres. La troupe est ici à une livre de pain et un quarteron de riz. Les émigrés s'étaient avisés de faire une descente à la baie de Quibéron. Ils avaient même avancé jusqu'à Auray ; mais ils ont trouvé ce qu'ils cherchaient. On les a rebloqués dans l'île où ils avaient débarqué et, dans la nuit,

Digitized by Google

nos braves républicains les ont pris dans leur lit. Ils ont fait 6000 prisonniers et beaucoup, dit-on, se sont noyés en voulant se sauver aux vaisseaux anglais. Le butin était si considérable que 4000 charrettes n'auraient pas pu, dans l'espace d'un mois, transporter les richesses immenses qui étaient sur cette presqu'île. Malheureusement on débite que les Anglais qui étaient près ont repris l'endroit, avant le transport des richesses ; mais les hommes n'y étaient plus. On les a conduits, partie à Vannes, partie à Auray. On en a même fusillé plusieurs ; on dit l'évêque de Dol du nombre.

« Dans le nombre des prisonniers, on compte 278 officiers français émigrés, 287 soldats d'anciennes troupes, 432 de la prise de Toulon par les Anglais il y a deux ans, près de 300 soldats anglais et trois mille quelques cents chouans qui s'étaient réunis à ces émigrés. Malgré cet échec, ces misérables chouans ne reviennent point à la raison. Quoique battus partout, il s'en trouve presque partout encore. Il est vrai qu'ils n'ont pas de troupes bien organisées ; mais on craint qu'ils ne fassent comme les brigands et qu'ils le deviennent. Il s'en trouve même jusque dans les environs de la Brière ; mais ceux-ci ne sont point de véritables chouans ; ce sont de véritables assassins qui, trop lâches pour se mesurer avec nos républicains, se contentent d'aller piller et massacrer la nuit quelques patriotes. Il en a été tué deux dans Saint-Nazaire, un appelé Mahé Brandelan et Seignard. C'est à des exploits pareils que s'exercent ces scélérats. Qui sont-ils. On n'en sait rien.

« Il paraît toujours sur nos côtes une flotte anglaise considérable. Il paraîtrait qu'ils auraient envie de forcer Belle-Ile à se rendre par la famine. Les uns disent cette île bien approvisionnée ; les autres disent que les habitants sont réduits à un quarteron de pain ; mais voilà la récolte qui est venue et les ennemis auront le temps de s'ennuyer. D'ailleurs les mauvais temps les forceront à rentrer dans leurs ports. On dit aussi les restes de notre escadre, échappés à ces misérables loups marins, bloqués dans le Port-Louis cy-devant.

« Il paraît que la paix de la Vendée est rompue et que les hostilités sont recommencées. Tout autour de Nantes, il règne aussi des hordes de brigands qui voltigent çà et là et qui gênent beaucoup les approvisionnements de la ville.

Digitized by Google

« Dans la dernière lettre que j'ai reçue de la Chapelle on me marquait que Georges[1] y avait été faire un tour peu auparavant. Il se tient dans son pays de Craon ; son père et son jeune frère ont péri. Mme Le Chauff[2] et ses enfants et Mlle Brégeon[3] et sa fille y étaient aussi de retour depuis peu. M. Le Chauff a été noyé à Nantes.

« On vous prie, quand vous écrirez, et ne regardez point ce temps-là comme perdu, de donner des nouvelles de ceux de ces pays-ci qui sont avec vous ou dont vous avez connaissance.

On charge pour vous 12 écus à la poste C'est du vieux numéraire, aussi ne le laissez pas remplacer par d'autre ; faites-en bon usage. Votre famille vous embrasse et souhaite votre retour. Votre éloignement ne diminue en rien la tendre et sincère affection de votre frère pour vous.

« R. M. Rouaud, prêtre. »

2e LETTRE

« *Guérande, le 5 septembre 1695.*

« J'ai reçu hier votre lettre du 19 août. Elle était décachetée comme votre précédente. Je ne sais si cela vient de votre faute ou de la curiosité de quelque Guérandais. Mettez sous la cire un pain à chant : alors on verra si le cachet sera brisé. Votre famille est toujours à l'ordinaire et souhaite votre retour. Si vous n'avez pas reçu, avant la présente, une lettre dn notre part, faites en la recherche à Huningue car il y a plus d'un mois qu'on vous l'a envoyée et elle contient un bon de 36 livres en vieil argent.

« Vous demandez des nouvelles de vos camarades de Toulon ; il y en a beaucoup de morts. Il ne paraît pas que, à Toulon, on veuille donner des congés, et ceux qui écrivent disent qu'ils n'en espèrent point d'autre que celui qui se trouve sous la semelle de leurs sou-

[1] Sans doute Georges Cadoudal.

[2] Mlle Flavie-Thérèse-Antoinette Reliquet du Poyet, veuve de messire Armand-Fidèle-Constant Le Chauff, écuyer, sgr de la Blanchetière.

[3] Mme Marie-Louise Boutin, avait épousé M. Pierre Brégeon de la Bouchefoire, chirurgien, fils de N. H. Mathurin Brégeon, sieur de la Bouchefoire et de demoiselle Jeanne-Marie Massicot de la Verdrie.

Digitized by Google

liers Il en est arrivé deux de Hoscat qui étaient dans l'armée d'Italie, qui l'ont pris de même, et ils s'en trouvent très bien ; mais c'est cependant un parti bien violent.

« Nos côtes sont toujours pleines d'Anglais et Belle-Ile bloquée. Le feu de la guerre est très violent dans la Vendée dans ce moment. Il s'est fait un petit débarquement d'émigrés sur les côtes du Poitou ; mais ils ne dureront guère contre nos armées républicaines. Cependant il leur arrive de temps en temps de petits échecs. Il y a environ trois semaines que le bataillon d'Arras de 350 hommes fut attaqué à deux lieues de Nantes, sur la route de Châteaubriant, escortant un convoi considérable pour cette ville Il eut toute la peine possible à se débarrasser des brigands. Il fallut leur abandonner le convoi, et le bataillon perdit, en morts et blessés 200 hommes; d'autres qui se plaisent à augmenter nos pertes disent qu'il ne s'en est sauvé que trente.

« Le pays breton nous chagrine aussi beaucoup. Il ne passe point de grain de ce pays dans le nôtre ; et, ces jours derniers, il vient encore d'être égorgé un poste tout entier sur les côtes, vis-à-vis Muzillac, par les chouans. Il rôde aussi, dans notre Brière, une petite troupe de ces scélérats ; mais ceux-ci sont des Mandrins et des Cartouches. Ils tombent, la nuit, chez ceux qu'ils croient à l'aise et les rançonnent. Ils ont été, la semaine dernière, chez Blanchot, Perrot Danion, la mineure Le Bot et Daniel de la Carioterie et chez le boucher de la Ville-au-Jean. Je ne sais pas ce qu'ils ont pris, car ils menacent grandement ceux qui se vanteraient d'avoir reçu l'honneur de leur visite. Adieu, portez-vous bien. Toute votre famille vous embrasse et désire que vous lui donniez de vos nouvelles le plus souvent possible.

« *Votre frère* : ROUAUD, *prêtre.* »

3e LETTRE

A Guérande, le 15 septembre 1795.

« Vous n'ignorez pas combien vous êtes nécessaire à la maison. C'est pourquoi, malgré le désir que vous ayez de servir la République, en combattant contre les ennemis de la liberté, faites cependant tout votre possible pour faire valoir vos certificats. Tâchez

Digitized by Google

d'obtenir votre retour, car il manque ici beaucoup de monde pour veiller à la culture. Vous pourrez peut-être même encore vous signaler contre les ennemis, car les infâmes Anglais n'abandonnent point nos côtes et on craint, à chaque instant, quelque nouvelle descente. Ces jours derniers, on comptait, entre Croisic et Belle-Ile, plus de cent voiles. Quelques-uns les faisaient même monter jusqu'à 185. Pour moi, je ne les comptai point, mais elle paraissaient sur la mer comme des gerbes de blé noir lorsqu'elles sont debout dans les champs. Les chouans désolent aussi tous nos environs et ils ont pillé beaucoup de maisons de notre commune. On est encore aujourd'hui à leur poursuite ; mais je crains bien qu'on ne réussisse point encore à nous en débarrasser. Les hostilités dans la Vendée sont encore recommencées et la guerre y est plus allumée que jamais. Dans la dernière que je vous écrivais, je vous donnais avis qu'il devait y avoir pour vous, à Huningue, une lettre chargée de 36 livres vieil argent. Vous nous instruirez si vous l'avez touchée ou non. Toute votre famille vous embrasse et souhaite votre retour. Vous connaissez la sincère affection que vous porte le scribe, votre frère.

« ROUAUD, *prêtre.* »

4e LETTRE.

La Motte-Allemant en Saint-Nazaire 18 janvier 1801.

« CHER FRÈRE,

« Il y a huit jours que j'ai en main votre lettre du premier de l'an. Je vous remercie des souhaits que vous voulez bien faire à votre père. Pour ce que vous ajoutez, et «ainsi que des nôtres», vous voudrez bien dire, à votre loisir, ce que cela signifie car je n'y comprends rien. Si cependant vous voulez dire par là quelque chose au reste de votre famille, elle le reçoit en bonne part et vous rend parfaitement la pareille.

« Vous dites avoir écrit quatre lettres à votre père, je m'étonne qu'il ne les ait pas reçues, car nous ne sommes plus dans le temps où les lettres se perdent et surtout au nombre de quatre, comme

Digitized by Google

vous voudriez le faire croire. Ce sont là des excuses d'écolier et des mensonges qui ne trompent personne.

« Notre père commun n'est plus à lui, et bientôt il ne sera plus ici-bas pour nous. Le lit, qu'il ne quitte plus depuis longtemps, son grand âge et ses infirmités, la tête et le jugement qui sont à peu près perdus, sont des avant-coureurs et des signes certains d'une mort prochaine.

« J'ai reçu des nouvelles de la Chapelle-Heulin où j'allai faire un tour. On s'y porte comme à l'ordinaire, mais vos amis, comme presque le reste du bourg ont été la proie des brigands. Tallendeau[1] est marié avec la veuve Le Chauff et a quitté le Montrut[1]. Dans la dernière lettre on demandait encore de vos nouvelles. Je suis bien aise que vous me mettiez à même de pouvoir en donner et souhaite que désormais vous ne fassiez point de faute sur l'article ; comme aussi vous donniez à votre famille la satisfaction que vous lui devez.

Adieu. Recevez les embrassements de tous les vôtres et me croyez votre affectionné frère :

« R. M. Rouaud, *prêtre*. »

LETTRES DE M. ROUAUD

1re LETTRE

Le 28 brumaire,

Mon cher fils ;

« J'ai reçu hier, dix de ce mois, ta lettre qui nous a fait plaisir à tous ; ne manque pas de nous écrire souvent. Cela nous console dans nos peines qui sont assez grandes, mais Dieu soit béni dans tout ce qui arrive de sa part.

« Tu me demandes des nouvelles de ton cher frère. Il est au château en prison depuis le 17 juillet. Il ne manque de rien, on a bien soin de lui. Il se porte bien et est gai à son ordinaire. Il soutient sa

[1] M. Henri-Jean-Baptiste Tallendeau du Montrut, fils de messire René-Henry Tallendeau sr du Montrut et de damoiselle Marie-Anne-Elisabeth Dinot de la Dabinière, épousa, en la chapelle du château de la Blanchetière, madame Flavie-Thérèse-Antoinette Reliquet du Poyet, veuve de M. Armand-Fidèle-Constant Le Chauff de la Blanchetière et fille de N. H. Jean-Baptiste Reliquet, sr du Poyet et de dame Adélaïde-Michelle de Hody.

Digitized by Google

détention à merveille; nous allons le voir souvent. On travaille, vers le département, pour avoir son élargissement qui, je crois, ne sera pas long. Toutefois ce ne sera pas aussi vite que je le désire.

« Malgré mon grand âge, je me porte fort bien. Mon cher fils, voilà un louis d'or que je t'envoie dans cette lettre. Ton frère René ne sait pas que je t'envoie dans cette lettre, le louis d'or; mais ne fais pas un mauvais usage de cet argent. Ta sœur a un cœur charmant pour toi; aussi sois-lui bonne. Tu ne nous donnes point espérance de ton retour à la maison; je le désire pourtant bien, mon cher enfant. Sur toutes choses ne te chagrine point. On a présenté des requêtes pour ton frère; nous espérons que cela aura bon effet.

« Les garçons qui étaient à Toulon ont pris leur congé sous leurs souliers. Deux ont été pris à Pontchâteau, au Petit Passage : René Jaffre et Barrac; ils ont été conduits à Nantes de suite. Le père de Jaffre est allé voir s'il pourrait avoir son fils; mais il n'est point encore venu de Nantes. Ne te fais point de peine de ce que René-Marie t'écrit. Tu le connais bien, il ne t'aime pas moins pour cela. J'ai parlé hier à une personne qui a assisté ton frère Julien dans son lit de mort; il n'a été que quatre jours malade. Il a dit qu'il mourait content, seulement son frère Jean-Louis l'inquiétait parce qu'il ne savait plus où il était.

« Voilà quatre vieilles pièces de six livres que je t'envoie. Quand tu nous écriras, tu mettras que tu as reçu la commission sans dire ce que c'est. Je suis, avec le désir de te voir et de t'embrasser,

« *Ton père :* Pierre Rouaud. »

« Je viens de parler à Jaffre qui arrive de Nantes; il m'a dit qu'il a fait mettre les deux garçons en liberté et qu'ils auront leur congé au premier jour.

Digitized by Google

2e LETTRE

« Mon cher fils,

« Vous vivez encore ! grande surprise pour moi, mais surprise d'autant plus agréable qu'il m'en avait coûté davantage pour me résigner au sacrifice que je croyais dans l'ordre de la Providence que je fisse encore avant de mourir, en renonçant à vous voir et même à recevoir de vos nouvelles. Car il y aura, dans quatre ou cinq jours, un an de la dernière lettre que j'ai reçue de vous. Jugez si je pouvais et devais encore vous croire vivant. Mais, Dieu soit loué ! Peut-être n'ai-je appris, contre toute attente, votre existence que pour être frappé de nouveau, en apprenant dans peu que vous n'êtes plus. Si le seigneur me réserve cette dernière épreuve que je crains bien, j'adorerai sa volonté suprême, et je lui demande la grâce de pouvoir supporter en chrétien un coup aussi sensible Quant à présent, si mes infirmités et mon grand âge n'y mettaient un trop grand obstacle, je vous dirai, surtout dans la joie que m'a causée votre lettre, que je suis bien portant et qu'il en est ainsi de la famille.

« Votre sœur parlera à la poste et s'informera si la demande que vous faites du duplicata de l'argent qu'on vous a envoyé à Huningue et ailleurs peut vous être de quelque utilité et on vous le fera passer aussitôt ; mais comme vous attendriez longtemps un pareil secours, sans en retirer aucune aisance, on fera en sorte d'y suppléer le plus tôt possible.

« Le fils de René Louard fut pris, il y a environ un mois chez son père. On le conduisit à Nantes d'où il est revenu quelques jours après, mais, non sans avoir été rançonné.

« Si vous recevez la présente, accusez-en de suite la réception et vous vous ressouviendrez que, pour la prochaine fois pour tout lire ce que je vous marquerai, il faudra avoir soin de vous servir d'un linge ou vous aurez renfermé du charbon pilé très menu. Vous en secouerez la poussière sur le papier et vous lirez plus à votre aise aux endroits où l'encre ne paraîtrait pas Si ce moyen ne suffisait pas, vous placeriez le papier vis-à-vis le feu ; car on a quelque affaire de famille à vous communiquer et on ne serait pas bien aise

Digitized by Google

que tout le monde put en prendre connaissance. Il a dû partir, cette semaine, pour rejoindre son bataillon, un garçon de Saint-Lyphard ; mais je ne l'ai su qu'après son départ. Il avait eu une permission de revenir voir sa famille. Malgré le désir que j'ai de vous voir, je ne vous conseillerais pas de solliciter une pareille permission ; car les frais de voyage coûtent trop. Il n'est même pas nécessaire que vous fassiez connaître votre pays.

« Toute votre famille vous embrasse et désirerait le faire de près ; mais aucun ne saurait le faire aussi tendrement que votre père.

« PIERRE ROUAUD. »

(*A suivre.*) Vte ODON DU HAUTAIS.

Digitized by Google

DANS LA MER D'ISLANDE

(*Suite*[1]).

4 juillet, lundi. — Au mouillage de Faskrudfiord que nous avions quitté le 1er juin.

Durant ce long mois nous avons tenu constamment le large, au milieu des pêcheurs ; c'est à peine si nous avons touché barre à Reykiavik. Après avoir ainsi longuement et sans cesse *bourlingué*, on n'est pas fâché tout de même de respirer un peu. Comme je vais, cette nuit, dormir tranquille ! Les bercements des flots, assez rudes d'ordinaire, ne me feront pas défaut le moins du monde, et mon sommeil ne sera pas dix fois interrompu par les *cent pas* réguliers de l'officier de quart — avec ses grosses bottes — au-dessus de ma tête, par la course des matelots se rendant aux manœuvres commandées, par ces manœuvres durant lesquelles les claquements formidables des voiles et les terribles secousses des amures vous arrachent l'âme... presque. Mais, ce soir, une envie folle s'est emparée soudain de tout mon être : dormir à terre, dans un vrai lit ! Cela ne m'est pas arrivé depuis le 21 mars, et ne m'arrivera pas encore avant deux ou trois mois, vraisemblablement. Elle m'a tyrannisé toute la soirée, cette idée baroque. Pour m'en distraire, j'ai relu les lettres qui m'attendaient ici et qui m'ont fait reprendre contact avec le pays et ceux qui, à l'exilé, y gardent une place en leur cœur. Quelle bonne chose que la poste ! Ils n'en comprennent pas la douce importance, ceux qui n'ont pas vécu cette rude existence de mer par laquelle on se trouve isolé de tout et de tous, placé en dehors des relations familiales et sociales.

De même ils ne savent pas ce que c'est qu'aimer leur patrie, ceux qui jamais ne l'ont quittée. « Si vous voulez aimer votre pays quittez-le », dit un auteur du XVIIe siècle. Je sais, par une expérience

[1] Voir le fascicule d'août 1900.

Digitized by Google

déjà longue, combien cela est vrai des bretons vivant hors de Bretagne ; eux surtout savent l'aimer et l'apprécier ; — et je constate depuis deux ans que cela est vrai aussi des français exilés de France. A propos, on ferait bien d'envoyer nos étranges *sans-patrie* passer quelques années ou, pour n'être pas trop cruel, quelques mois loin de « France la doulce », en Islande, par exemple. J'imagine que, après cela, ils renonceraient pour toujours à leurs monstrueuses doctrines, et que jamais plus ne cesserait de résonner dans le petit sanctuaire de leur âme l'hymne d'amour au pays natal. Combien il avait raison, l'auteur à qui j'emprunte les lignes suivantes :

Si quelque jour les hasards de la vie t'amènent, comme cela m'est arrivé, à quitter la terre où tu es né, à habiter loin d'elle les pays où les hommes parlent une autre langue, aiment une autre patrie que la tienne, tu verras combien, sans même avoir à souffrir d'eux, tu sentiras toujours que quelque chose te manque, comme ton cœur sera resté au pays qui est ton pays. Tu verras comme, en ouvrant un journal ce sera aux nouvelles de France que tes yeux iront d'abord. Tu verras comme ton cœur battra dès que tu apercevras nos trois couleurs, à l'arrière de quelque vaisseau dans un port, à la façade d'un consulat ou d'une ambassade de France, à la fenêtre de quelque Français, en exil comme toi !

Et lorsque tu rencontreras quelqu'un parlant ta langue, non pas à la façon des étrangers qui l'ont apprise, mais avec cet accent de chez nous qui ne s'apprend point, lorsque tu auras aussitôt reconnu un compatriote, c'est alors que tu te sentiras tout à coup joyeux ! A vous deux, vous aurez aussitôt comme refait la France, oublié ce qui vous entoure et qui n'est pas elle. Aussitôt vous parlerez à cœur ouvert, vous vous entretiendrez des souvenirs communs, des espérances communes. Inconnus l'un à l'autre le moment d'auparavant vous serez devenus presque deux frères, par cela seul que tous deux vous êtes Français...

Laissons cette grande thèse sur l'amour de la patrie *non est hic locus* — et revenons aux lettres qui nous servent de trait d'union avec elle.

Comme toujours, j'en ai eu ma large part ; de mes 14 lettres la plus « vieille » remonte au 28 avril, la plus « jeune » est du 8 juin.

Digitized by Google

J'aurais voulu pouvoir en céder quelques-unes à un de nos matelots qui n'a rien reçu. Sa déception a été si grande, qu'il en a, malgré ses 34 ans, pleuré comme un enfant, et tout le jour il est demeuré triste et abattu.

Le bonheur éprouvé personnellement en recevant le courrier de France m'a rendu plus attentif à ce qui se passe sous mes yeux chaque fois que, sur un bateau, je fais la distribution des lettres : on se presse autour de moi ; un rayon de joie illumine les figures de ceux dont je prononce les noms. Les autres se retirent attristés. Ce sera pour la prochaine fois, leur dis-je.

— Il faut espérer, répondent-ils, stoïques en apparence.

Ils se résignent assez vite, en hommes habitués aux privations de toutes sortes et aux sacrifices ; pourtant ce sacrifice intime leur est extrêmement pénible, on le sent. Plus d'une fois j'ai remarqué une larme furtive perler au bout des cils d'un de ces rudes hommes de mer. Ce que, à ce point de vue, j'observe en Islande, mon confrère, l'aumônier du *Saint-Pierre*, l'observe sur le banc de Terre-Neuve. Je lui emprunte ce fait touchant. C'était à bord du *C... L...* Pendant que le docteur visitait le capitaine malade, l'aumônier avait pu directement remettre leurs lettres aux hommes de l'équipage, leur distribuer des journaux et des objets de piété, s'entretenir avec eux, leur parler de leur famille, de leur pays, de leur travail. Tout en causant, il vit un des marins qui venait d'ouvrir sa lettre, en retirer quelques petites fleurs desséchées et sans parfum. Il les portait à ses lèvres, les approchait de ses narines, comme si ces corolles fanées eussent gardé un peu de la senteur de la lande natale. Et comme le prêtre souriait amicalement, un peu étonné : « Ah! dit le matelot, elles sentent encore bon pour moi, parce qu'elles me viennent de ma femme et de mes enfants. »

Sous l'aspect rude de ces pauvres matelots se cachent souvent une grande délicatesse de sentiments et un cœur très tendre.

Ce *service postal*, amicalement fait, est un des meilleurs moyens de gagner les sympathies de nos pêcheurs, leur affection même. Il a une extrême importance pour les *Terre-neuvas* : beaucoup de bateaux, jadis, allaient sur le Banc faire leur pêche, y restaient six ou sept mois, et rentraient en France sans avoir reçu, durant ce temps, aucune nouvelle du pays.

Digitized by Google

Aussi il fallait voir l'étonnement des équipages en débarquant, au retour, dans un port français ! Que d'événements publics ou privés survenus pendant que là-bas, perdus au milieu des flots, ils pêchaient sans cesse ni relâche ! Les rois étaient détrônés, les républiques proclamées, les ministères renversées et remis à flot, etc. Au logis, la famille s'était augmentée par l'arrivée d'un « moussaillon », ou bien elle s'était amoindrie par des deuils successifs.

Maintenant le navire-hôpital leur porte, presque régulièrement, les nouvelles du pays, au moins tous les mois ; et il prend leurs lettres, à eux, et les porte à Saint-Pierre-Miquelon d'où le paquebot les emporte en France. C'est par milliers que le navire-hôpital porte ainsi les lettres de Saint-Pierre-Miquelon sur les bancs, et des bancs à Saint-Pierre pour la France (1).

En Islande, le service postal fait par nous n'a pas la même importance, car les goëlettes font plusieurs relâches dans les fiords et, généralement, s'arrangent de manière à y trouver leur courrier. Cependant j'ai déjà remis des lettres — de véritables paquets, parfois — à 115 navires.

Plusieurs de nos capitaines *islandais*, d'ailleurs, restent au large durant deux ou trois mois d'affilée ; quelques autres, s'ils sont obligés « d'aller en haie », se rendent dans le fiord le plus proche. Et leurs lettres les attendront dans un autre fiord... jusqu'à l'année suivante. Et alors, nos *Islandais*, comme les *Terre-neuvas*, soupirent après des nouvelles de *chez eux*, après des lettres.

— Si j'ai vu pleurer des matelots pour lesquels « il n'y avait rien », j'en ai vu d'autres verser des larmes d'attendrissement en lisant *leur* lettre. On s'imagine aisément ce que sont les lettres pour ces pauvres parias. *Sa* lettre dit au marin que la fiancée, la femme, les enfants ou les « vieux » pensent à lui toujours, là-bas. En la lisant, il croit entrevoir « la maison » perchée sur la falaise, comme une vigie surveillant l'horizon et guettant le retour. Et il oublie la mer d'Islande et « la vie de chien » qu'on y mène ; il oublie la morue, unique objet de tous les entretiens comme de toutes les préoccupations ; il oublie le ba-

1 Pendant la campagne de 1899, il a distribué 6805 lettres dans la grande ville flottante où les rues et les numéros sont totalement inconnus ; et, grâce à lui, 3026 lettres ont été expédiées en France.

Digitized by Google

teau, les camarades... Oh ! que de choses elle lui dit, *sa* lettre, que de choses elle lui rappelle ! Aussi elle sera lue, relue, et, à la dérobée, mouillée de vraies larmes. — Elle n'est guère sentimentale pourtant, ni longue non plus. « La main qui, pour l'écrire, s'est mise à la plume » est presque toujours inhabile à traduire et exprimer les sentiments du cœur. La *lettre* ne se compose, le plus souvent, que de quelques phrases brèves et naïves, ne contient que deux ou trois nouvelles banales et drôles contées de façon plus drôle encore. Mais ces silencieux, ces simples n'ont pas besoin, pour se comprendre, de longues phrases. Parfois cependant on a voulu « en avoir pour son argent » et remplir, pour les envoyer si loin, les quatre pages. Alors, c'est le reste ! Grâce à Dieu, il m'est arrivé rarement d'avoir à déchiffrer et... traduire, pour les destinataires, ces hiéroglyphes-là. C'est que je ne suis pas ancien élève de l'Ecole des Chartes !

Après le bonheur de lire les lettres, il y a celui de lire les *journaux*, — les journaux du *pays*, car les « Œuvres de mer » ont eu la délicate attention de prendre plusieurs abonnements aux journaux des localités qui fournissent le plus de pêcheurs, v. g. Saint-Malo, Saint-Brieuc, Fécamp, Dunkerque On s'applique à leur lecture comme à une affaire grave ; on est si impatient d'apprendre ce qui s'est passé en France depuis un mois, deux mois, et souvent plus, qu'on est sans nouvelles ! Car on l'aime de filial amour, cette France ; du milieu des flots méchants et sombres, elle transparaît, dans les lointains, auréolée de douceur et de gloire. Il semble qu'on ne pourra plus y souffrir, dans ce « vestibule béni du ciel. » Et pour combien, cependant, le retour tant désiré sera d'une décevance cruelle, au point qu'ils regretteront peut-être de n'avoir pas « bu à la grande tasse .. »

6 juillet, mercredi. — Un navire est arrivé à 5 h., amenant un malade que le docteur a cru devoir prendre sans retard dans notre infirmerie. C'est la *Sainte-Marie*, de Dunkerque, petit dundée monté par dix hommes d'équipage, ou plutôt neuf, car l'un d'eux est mort durant la traversée de Dunkerque en Islande. Le malade que nous venons de recueillir, est un jeune homme presque distingué. Nous avons été tout surpris de le rencontrer dans ce milieu qui

Digitized by Google

ne semble pas être le sien. Il m'a raconté que, outre sa femme, il doit soutenir à Brayes-Dunes deux vieilles tantes très infirmes ; c'est pour cela qu'il est venu « à Islande ». Il espère, d'ailleurs, devenir capitaine et gagner alors largement sa vie et celle des siens.

Décidément, la solidarité familiale et dévouée, cette belle fleur qui tend un peu partout à se faner et flétrir, s'épanouit dans l'âme des humbles et rudes travailleurs de la mer. Combien d'autres se seraient débarrassés de ces deux vieilles tantes infirmes, seul obstacle au bonheur et à l'intimité du *jeune ménage*, en les plaçant chez les admirables Petites-Sœurs des Pauvres qui recueillent toutes les épaves de la vie et savent faire briller sur les jours déclinants de leurs « bons vieux » un chaud rayon d'amour et d'espérance !

— Le vent, tout le jour, a soufflé en violente tempête, nous apportant, des sommets neigeux d'alentour, des froidures restées là en réserve, sans doute.

Un petit vapeur norwégien est attendu ici d'un moment à l'autre; il ne fera que toucher barre et repartira dès demain matin, de très bonne heure, pour l'Ecosse. J'ai donné à M. Tulinius 8 lettres qu'il remettra au capitaine de ce vapeur, et 8 fois cinq sous, afin que ce capitaine en arrivant en Ecosse, affranchisse mes lettres qui causeront une petite surprise à leurs destinataires. Elles arriveront, en effet, en dehors du courrier régulier.

7 juillet, jeudi — De 2 h. à 7 h. 30, s., seconde « cavalcade » ou promenade à cheval avec les mêmes aimables compagnons que le 27 mai. Décidément, je ne suis pas du tout mauvais cavalier ; j'ose me décerner ce témoignage de satisfaction. J'ai tenu tête, presque, à MM. Tulinius et Klemp, laissant loin derrière nous... les autres. Le capitaine fait meilleure figure sur la dunette de son navire que sur son poney. Enfin, on a la figure qu'on peut... Il est tombé de cheval deux fois ; le docteur et l'abbé Klemp, une fois ; Tulinius et moi n'avons pas voulu prendre de « billet de par terre ».

J'ai retrouvé mon doux petit cheval du 27 mai, *retapé* sérieusement par les pâturages d'été[1], et dépouillé de ses longs poils. Il

[1] Je complète ici un détail de mon *journal* du 27 mai ; il y est dit que, en hiver, les chevaux errent, çà et là, sur la côte à la recherche du goémon qui forme, avec les têtes de morues et des détritus de poissons, le fond de leur

Digitized by Google

est vigoureux maintenant. Aussi je lui ai fait *piquer des galops* sans nombre. Nous avons voulu revoir et admirer encore la fameuse cascade. C'est si bon de regarder les belles choses! Les yeux en vivent, les âmes s'en enchantent; de ce que nous regardons ainsi il passe quelque chose en nous, et pendant que nous contemplons ce qui est beau, il se fait en nous comme une pénétration et une assimilation de la beauté entrevue. - Mais je ne sais si je traduis bien ma pensée; c'est malaisé à exprimer, ces choses-là...

Le docteur a photographié cette cataracte d'une façon très réussie, ainsi qu'une autre cascade voisine. — Nous parcourons ensuite, au galop presque ininterrompu de nos montures, une grandiose vallée encadrée de montagnes aux cimes fantastiques et souvent neigeuses encore, nous traversons bravement maints torrents et rivières, nous dirigeant toujours plus loin, vers le fond du fiord. Nous nous rendons à un bœr (ferme) islandais où le docteur doit soigner les yeux malades d une jeune fille qui est venue, l'autre jour, le consulter à bord. Pas fâché de pénétrer dans cette ferme islandaise. Elle est située au milieu d'une verte prairie où l'herbe pousse très drue, et qui est tout émaillée de fleurettes gracieuses, surtout de très larges boutons d'or. Et oubliant l'étrange horizon d'alentour tout crénelé de montagnes, on arrête avec bonheur ses regards sur ce vert tapis de verdure fleurie, reposant et très doux...

La maison à laquelle on accède par un poétique petit sentier, est en bois comme presque toutes les habitations islandaises qui ne sont pas en terre. La jeune fille nous reçoit elle-même avec une grande aisance et simplicité, nous introduit dans un vrai petit salon avec carpette, canapé, fauteuils, — tableaux d'un bon goût suffisant appendus aux murs, et guitare reposant, dans un coin, sur une chaise. Vrai, on ne s'attendait guère à trouver pareil *home* au fond de Faskrudfiord. Nous ne sommes pas au bout de nos surprises. La jeune fille, la consultation une fois donnée, nous prie de l'excuser et, un instant, nous laisse seuls. Elle revient bientôt, ceinte d'un

nourriture. Cela est vrai pour les chevaux de la côte; mais ceux de l'intérieur de l'île? Ceux-ci s'en vont, en compagnie des moutons, leurs frères d'infortune, chercher sous la neige la mousse ou le lichen qui remplacent, pour eux, le fucus marin si aimé de leurs congénères côtiers.

Digitized by Google

joli tablier blanc, et nous demande la permission de nous offrir un goûter champêtre. Un *five o'clock* à Faskrud ! Puis enlevant le tapis de la table, elle le remplace par une belle nappe damassée qu'elle recouvre d'un beau service. L'argenterie surtout (de la vraie) attire mon attention et excite ma curiosité ; c'est un peu disparate, et tant mieux, car il y a là-dedans de superbes pièces aux fines ciselures qui ne passeraient point inaperçues à la vitrine de nos meilleurs antiquaires. En de grands vases de porcelaine qui ressemblent à du Saxe, elle apporte du lait, de la crème, et en des assiettes de même style elle sert abondamment. Pour nous qui, depuis des mois, ne mangeons que des conserves, c'est absolument délicieux, cela, saupoudré de sucre. Et je me crois transporté en certaine région de Bretagne où l'on mange, en été, lait et crème tout à fait de la même manière. Mais il faut l'avouer, en toute la Bretagne et même la France on trouverait difficilement dans une simple ferme ce que nous avons trouvé ici, — depuis le charmant accueil plein de grâce et de dignité, jusqu'au petit salon confortable et au riche service. Il est vrai que nous avons eu affaire à des Islandais relativement fortunés et que tous les bœrs sont loin de ressembler à celui-ci. — M. Tulinius jouissait de notre surprise.

Malgré tout, ce n'est pas cela qui me laissera, de cette *caravane*, le meilleur et le plus durable souvenir : de nouveau j'ai joui pleinement de la grande nature vierge, de l'atmosphère transparente et lucide ; j'ai saturé mes poumons d'air pur et mes yeux de spectacles sublimes ; j'ai goûté toute la joie âpre et saine des courses folles au milieu de ces paysages arctiques si dissemblables des nôtres. J'ai compris comment on se laisse entièrement capter et griser par la vie en plein air, en pleine liberté, loin de l'existence étroite, mesquine et fausse telle que l'ont faite les conventions sociales de nos pays décadents.

Pour un peu, je regretterais l'état de nature ! Mais en voilà assez : on m'accuserait de devenir disciple de Rousseau...

8 juillet, vendredi. — Les hommes de la *Sainte-Marie* viennent passer presque tout leur temps à bord, et tiennent gentiment compagnie à leur « compère » malade. Cependant il en est deux ou trois que je n'ai pas encore vus. — Ils me disaient, ce soir, que le

Digitized by Google

temps est mauvais pour la *seconde pêche*; il n'y a pas précisément de ces « grands mauvais temps » d'Islande qui, certaines années, font de si nombreuses victimes; mais les temps *grincheux*, les « petits mauvais temps » sont continuels, et cela ajouté à la température presque toujours rude, ne laisse pas que de les contrarier, de les énerver. - Et nous donc !

9 juillet, samedi. — Le docteur nous a photographiés, chacun à part, — moi, *en tenue de visite des bateaux à la mer*, avec mon caoutchouc à capuchon et mon gros bonnet de fourrure. Je ressemble, ainsi accoutré, à un pope russe, — ou à tout ce qu'on voudra. Sûrement je ne me reconnaîtrai pas plus tard dans ce « type-là. » Mais aux yeux de Dieu, cela rappellera peut-être quelques petits sacrifices offerts de bon cœur dans la mer d'Islande, et quelques petits mérites gagnés au service de nos chers « islandais »... C'est l'essentiel.

10 juillet, dimanche. -- Seulement six hommes, sur neuf, de la *Sainte-Marie* ont assisté à la messe, ce matin. J'ai dit au capitaine de ce bateau mon étonnement de n'avoir pas eu tout son équipage, à l'exception de l'homme de garde. Sa réponse m'a paru évasive et gênée. Là-dessus j'ai fait causer un de ses matelots, et voici ce que j'ai appris : il y a sur ce bateau deux fortes têtes ; ces deux « compères » sont de Dunkerque même. Ils ont formellement refusé de venir au *Saint-Paul* « parce qu'il y a un curé à bord. » Quant à la messe, c'est bon pour des gens de Brayes-Dunes, des campagnards, non pour des citadins comme eux... Et ils ont empêché le mousse d'y venir.

Hélas ! voilà encore, sans doute, des lecteurs assidus du *Torpilleur* (journal socialiste et prêtrophobe, de Dunkerque)!

Ils ne viennent pas à moi, je suis allé à eux ! Ce soir, à 5 h. 30, pendant que les 6 autres s'amusaient encore dans la grande salle, j'apercevais mes deux mécréants assis sur le bastingage de la *Sainte-Marie*. Je fais *armer* la baleinière, je semble me diriger à terre. Tout à coup, en passant auprès d'eux, je vire de bord, j'accoste leur bateau et j'y monte. Mes deux hommes, surpris, ne savent quelle contenance prendre. L'un d'eux est très convenable et répond poliment à mes avances ainsi qu'à mes reproches discrets

Digitized by Google

et amicaux de ce qu'ils ne soient pas encore venus au navire-hôpital. Quant à l'autre... Enfin, après dix minutes de causerie, la glace est à peu près rompue. En les quittant, je leur tends la main que, loin de repousser, ils serrent d'une bonne étreinte. Bien mieux, ils ont promis de me rendre ma visite, demain.

11 juillet, lundi. La poste islandaise nous a encore joué un tour de sa façon et causé une déception pénible. M. Fridgerson, allé à Eskefiord à bord du *Vesta* (un des 3 paquebots de Copenhague, Leith et Islande), devait nous en rapporter notre courrier. Rien ! Hier c'était dimanche ; le postier, pharisaïque observateur du repos dominical, a refusé de rechercher nos lettres. Elles n'étaient pas dans l'unique sac qu'il a ouvert sur les instances de Fridgerson ; tant pis pour elles ! — Et voilà comment nous n'aurons ces pauvres lettres qu'à Reykiavik, le 3 ou 4 août, par le steamer caboteur *Hölar*.

9 h. 1/2 soir. — M. Klemp est venu nous trouver de la part de Tulinius qui propose d'envoyer un express chercher notre courrier. Il sera de retour demain matin, vers 10 heures. Par le sysselman il contraindra le postier à lui donner ce qui nous est adressé. Accepté !

De ce fait, notre départ qui devait avoir lieu demain à 2 heures est encore retardé. Et nous devions nous en aller d'ici depuis mercredi ! Je trouve, moi, que nous avons mieux à faire, en Islande, que de courir après nos lettres ou de les attendre longuement. Enfin, je profiterai comme les autres de ce nouveau retard. Et puis, nous nous donnons assez de mal afin de remplir notre mission le mieux possible pour qu'on ne nous fasse pas un crime d'avoir cédé, cette fois, au désir un peu exagéré peut-être de recevoir des nouvelles fraîches du *pays*.

12 juillet, mardi. — Oui, j'ai profité, et largement, du retard d'hier : l'express de M. Tulinius a rapporté six lettres pour moi, une lettre et des journaux pour le docteur, et quatre ou cinq pour le reste de l'équipage, Hélas ! mes six lettres m'ont suscité des jalousies, paraît-il. La souffrance rend injuste ; et les pauvres gens qui attendent vainement des nouvelles — importantes pour eux — souffrent.

Digitized by Google

On a *appareillé* aussitôt après la réception du courrier, et quitté Faskrudfiord encore une fois. A peine avons-nous dépassé Skruden, que nous sommes ressaisis par la brume. Cette brume dont je garderai le douloureux souvenir, c'est comme un suaire de tristesse étendu par le ciel sur les flots tout ensoleillés naguère encore.

13 juillet, mercredi. — La brume s'étant dissipée vers minuit, on aperçoit l'*Intrépide* mettant son pavillon en berne. Le calme plat nous immobilise ; nous attendons le retour de la brise pour nous en aller vers lui. La brise ne revenant pas, nous nous décidons, vers trois heures, à franchir en baleinière les deux milles qui nous séparent de l'*Intrépide*. Tant pis si la brume revient, elle, ou bien si la mer déjà houleuse, grossit ! *A Dieu vat !*

Notre bonne volonté est récompensée : cette promenade matinale est très agréable sur les flots ensoleillés et berceurs dans leurs ondulations longues et molles. Le malade n'a rien de sérieux ; la visite du médecin lui a remonté le moral ; le physique aussi, grâce aux conseils du docteur, sera bientôt en parfait état. A 5 heures, nous sommes de retour au *Saint-Paul* ; je me jette sur mon lit où, en réserve, étaient restées deux bonnes heures de sommeil. C'est bon à prendre.

Depuis cinq ou six jours on ne fait plus tout de même de feu au carré ; cela ne veut pas dire que la chaleur nous incommode. Oh non ! Du reste, les variations de température sont extraordaires dans ces parages, et ce n'est pas seulement en mai que l'on voit, en quelques heures, le thermomètre descendre de + 10 à — 5

15 juillet, vendredi. — Nous nous sommes arrêtés pendant une heure à Vapnafiord. Le docteur et le capitaine sont allés voir le médecin local et le prier de prévenir les pêcheurs français qui feraient encore relâche dans ce fiord, de déposer leurs malades au petit hôpital de Faskrudfiord. C'est de là que nous « prendrons la grande ligne », que nous partirons pour la France, vers le 16 août, rapatriant les éclopés que nous y trouverons, — toutes formalités remplies au préalable, bien entendu.

Depuis dimanche, l'état sanitaire laisse beaucoup à désirer à bord du *Saint-Paul*. Nos trois meilleurs matelots ont dû garder le lit ; presque tous les autres se traînent plus ou moins péniblement.

Digitized by Google

D'où cela provient-il ? Sans doute de la fatigue inhérente à la rude vie que nous menons ; peut-être aussi la nostalgie y est-elle pour quelque chose. Le fait est qu'on parle souvent, trop souvent, du retour en France ; c'est signe qu'on y pense plus fréquemment encore ; on soupire après le départ de ce pays inclément et triste dans son éternelle mélancolie. Hier, cette idée me poursuivait, moi aussi, d'une façon tyrannique ; j'ai tâché d'y mettre ordre, en me plaçant au point de vue surnaturel. Et puis enfin, je ne veux pas « compter les jours » comme un potache hypnotisé par la perspective des vacances prochaines, ou comme un vulgaire troupier « qui est de la classe ». Je suis prêtre, et à ce titre, je dois être tout entier à Dieu, en esprit de devoir et de sacrifice, sous le cercle polaire comme ailleurs.

16 juillet, samedi. — Rencontré aujourd'hui 12 navires ; aucun n'avait besoin de nos services. Tant mieux ! d'ailleurs ils nous auraient appelés en vain : la mer a été, tout le jour, tellement démontée, qu'il eût été impossible de mettre une embarcation à l'eau. C'est, une fois de plus, la chevauchée furieuse des flots indomptés. La tempête a dispersé les navires ; ils ont dû, pour la plupart, se mettre à l'abri près de terre, dans la baie de Finnafiord. — On gèle ! Il a fallu rallumer le feu au carré. Ce 16 juillet ressemble énormément à un 16 décembre français... (+ 2° max.)

18 juillet, lundi. — Ce matin, nous étions à 40 milles au large, à l'extrémité nord-est du banc de Langanœs où, régulièrement, nous aurions dû rencontrer bon nombre de navires.

Pas une seule voile sur l'immensité vide du désert mouvant ! Revenus sur nos pas, nous comptons bien en rencontrer à l'est-sud-est de l'île. En effet, nous apercevons bientôt *Marivonic*, *Pervenche*, *Pierrette*, *Rose* et trois autres dont nous n'avons pu déchiffrer les noms.

Appelés par *Marivonic*. — Le brave capitaine Caous voulait montrer à notre docteur un malade ; le docteur l'a trouvé lui-même très souffrant : fluxion dentaire, violentes névralgies et migraines, fièvre, fatigue générale. Ce capitaine a grand'peur de ne pouvoir continuer sa pêche jusqu'au bout ; rarement, d'ailleurs, elle lui a paru aussi rude et difficile que cette année. Il a 58000 morues ; or l'an dernier, à pareil jour, il partait pour la France avec 74000.

Digitized by Google

Nous faisons bonne route, vent arrière ; mais le navire n'étant pas appuyé par ses voiles, nous jouissons des agréments d'un très fort roulis.

19 juillet, mardi. – Malades soignés au large, 4 ; navires rencontrés, 13 ; — avec plusieurs nous avons, en passant tout près, échangé quelques paroles amicales. Tous bretons.

20 juillet, mercredi. — Aujourd'hui, ç'a été le tour des Dunkerquois : 1 consultation donnée, — 10 navires reconnus, — 20 autres aperçus et qui n'auraient pas manqué de nous appeler en cas de besoin. *All right!*

22 juillet, vendredi. — A 3 heures du matin, nous rencontrons le dundée *N.-D. du Sacré-Cœur* à qui nous portons un paquet de lettres et des journaux accueillis avec une joie d'autant plus grande, que ce sont les premières nouvelles de France depuis l'arrivée en Islande. L'équipage de ce bateau semble composé de sérieux travailleurs ; aussi le capitaine « n'est pas mécontent de sa pêche. »

Ces gens-là ne sont *allés en baie* que pour une très courte relâche, le 10 juin, et ont passé au large tout le reste du temps.

Rencontré aussi, un peu plus tard, la *Norma* à qui nous aurions voulu également donner ses lettres, mais impossible : la mer est devenue trop houleuse, fouettée par le vent trop violent. Cette forte brise nous fait filer, grand largue, au moins 11 nœuds. « Ça fume » autour de nous ! Nous passons à cette alluret rès rapide auprès d'une quinzaine de navires dunkerquois ; c'est à peine si on a le temps d'échanger un mot, — mais nous pouvons lire l'admiration pour le *Saint-Paul* empreinte sur tous les visages.

Nous nous rendons par le sud au milieu des pêcheurs de l'ouest.

J'ai contemplé longuement, ce soir, le royal et merveilleux Orœfajökull revêtu par le soleil à son déclin d'une clarté d'apothéose, et les magiques resplendissements de ses « mers de glace ».

(*A suivre*). P. GIQUELLO.

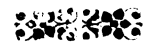

Digitized by Google

LE CORSAIRE

POÈME DRAMATIQUE EN CINQ ACTES

TIRÉ DE BYRON

PAR EVARISTE BOULAY-PATY ET HIPPOLYTE LUCAS

(SUITE[1])

ACTE TROISIÈME

SCÈNE I.

Le théâtre représente une chambre dans une tour.

SEYD, UN AGA.

SEYD, *il s'arrache la barbe et marche à pas précipités.*

N'avoir pas deviné cet infâme derviche !...
Tu n'es plus des pachas le pacha le plus riche ;
Pleure, pleure, Seyd, tes navires brûlés,
Ton arsenal en feu, tous tes sequins volés.
Tes trois cents diamants, ton cheval de bataille,
Et tes lambris indiens criblés par la mitraille.
Pleure ton beau lion, tes frais bosquets, tes bains,
Tes Kiosques, ton harem, tes eunuques thébains,
Tes femmes, doux trésors de Perse et d'Idumée,
Et plus qu'elles encor l'esclave bien aimée ;
Pleure tes bons marins, tes vieux soldats perdus,
Dont les damas brisés et les turbans fendus
Jonchent de tous côtés les marbres de tes salles,
Et dont le sang fidèle a rougi tes sandales ;
Pleure, pacha Seyd, pleure : et, pour tes malheurs,
Jamais tes yeux noyés n'auront assez de pleurs !

(*Il regarde à une fenêtre.*)

[1] Voir la livraison de septembre 1900.

Digitized by Google

Tiens, tiens, entends les cris, vois la flamme s'étendre.
Ma ville est au pillage et mon palais en cendre.
Pour palais je n'ai plus que cette étroite tour,
Et maintenant elle est trop grande pour ma cour !
Mes cadis, mes agas, mes braves janissaires,
Mes marins sont tombés, tués, par des corsaires,
Et moi-même bientôt... Allah !

L'Aga

Puissant pacha,
Calmez-vous, car jamais ennemi n'approcha
De ce fort, sans payer chèrement son audace.
Il est presque imprenable ; et fermes dans la place
Tiendront vos Albanais, tant que leur mousquet long
Aura de quoi répondre au plomb avec du plomb.
D'ailleurs rien de certain : le combat dure encore...
Du secours nous viendra.

Seyd

Mahomet, je t'implore !
(Il compte en priant les grains de son rosaire.)

L'Aga, *à la fenêtre.*

La mêlée est plus chaude et le bruit va croissant
A travers la fumée on distingue un croissant :
C'est l'étendard des Turcs !

Seyd, *courant à la fenêtre.*

Mes fils, mes janissaires,
Combattez vaillamment ! mes biens sont vos salaires.

SCÈNE II

SEYD, L'AGA, UN MUSULMAN.

Le Musulman, *accourant.*

Victoire !

(Il se courbe devant Seyd).

Digitized by Google

SEYD

Est-il possible ?

LE MUSULMAN

Oui, oui, victoire !

SEYD

Allah !

LE MUSULMAN

Et victoire complète !... Ils sont écrasés !...

SEYD

Ah !

Chiens de chrétiens !

LE MUSULMAN

Troublés, nous reculions dans l'ombre ;
Le feu nous a soudain fait voir leur petit nombre,
Nous sommes revenus à la charge, et bientôt
Nos pieds les ont foulés ; mais le combat fut chaud.
Ils voulaient nous forcer et s'ouvrir un passage ;
Leur désespoir faisait un effrayant carnage
Dans nos rangs éclaircis, quand de nouveaux renforts
Les ont pris par derrière ; enveloppés alors,
Ils sont morts presque tous.

SEYD

Et le chef des Corsaires ?

LE MUSULMAN

Il est mort aussi.

SEYD

Mort sur le corps de nos frères !
Mort, mort en combattant ! Ah ! il est bien heureux !
Tu m'ôtes le plaisir de nous venger tous deux,

Digitized by Google

Allah ! mort d'un seul coup ! mort comme meurt le brave !
J'aurais voulu l'avoir quelques instants esclave,
J'avais rêvé déjà des supplices pour lui.
Mais es-tu bien certain au moins qu'il soit mort ?

LE MUSULMAN

Oui.
Il s'est battu longtemps, longtemps son cimeterre
A ceux qui l'attaquaient a fait mordre la terre ;
Mais à la fin, après de terribles efforts,
Je l'ai vu de son haut tomber parmi les morts :
Son corps a mesuré le sable de la baie.

SEYD

Peut-être il vit encor. . Qu'on sonde chaque plaie,
Qu'on les panse !... Va, cours, cherche mes chirurgiens ;
Cours vite, tu réponds de ses jours sur les tiens.
(*Le musulman sort.*)
Mahomet, rends pour moi Conrade à l'existence ;
Redonne une heure encor sa vie à ma vengeance.
C'est lui !... oui, le voici tout sanglant !... Mahomet !...

(Conrade entre environné de soldats ; ses cheveux sont épars, ses vêtements déchirés ; il est sanglant et sans armes ; il s'appuie sur les gardes comme un homme épuisé, et se traîne plutôt qu'il ne marche).

SCÈNE III

SEYD, L'AGA, CONRADE, MUSULMANS.

CONRADE

Pacha, dans ce moment, je n'ai que le regret
De n'avoir pu toucher ta lame avec ma lame :
Sa pointe aurait ouvert un passage à ton âme
Pour l'enfer, s'il en est.

(*Deux chirurgiens arrivent avec les choses nécessaires à leur art ; ils sont accompagnés par le musulman de la scène précédente*).

Digitized by Google

SCÈNE IV

SEYD, L'AGA, CONRADE, MUSULMANS
DEUX CHIRURGIENS.

LES DEUX CHIRURGIENS, *se courbant.*

Puissant pacha !

SEYD

C'est vous !
Vite, arrêtez son sang... interrogez son pouls.
Il se débat, des fers !

(On enchaîne Conrade ; il tombe étendu à terre tenu par quelques soldats. Les chirurgiens l'examinent à genoux et le pansent ; les musulmans l'environnent. Seyd reste seul sur le devant.)

Sondez bien ses blessures.
Combien d'heures peut-il supporter les tortures ?

1er CHIRURGIEN

Pacha, chaque blessure a peu de profondeur.

2e CHIRURGIEN

Le sang qu'il a perdu cause seul sa pâleur.

SEYD

En garde-t-il assez pour étancher ma haine ?..
(Avec impatience.)
Dites ?..

UN DES CHIRURGIENS

Son pouls est bon et sa vie est certaine.

SEYD, *souriant.*

Bien.

(Conrade enchaîné se relève ; les Musulmans s'écartent.)

Digitized by Google

CONRADE

Courage, pacha ! Puisque ma faible main
N'a pas pu retourner mon fer contre mon sein,
Puisque je suis tombé vivant en ta puissance,
Je sais ce que me doit réserver ta vengeance.

SEYD, *souriant.*

Tu crois ?

CONRADE, *avec amertume.*

Oh ! oui, je sais que Seyd est clément.

SEYD, *avec ironie.*

Il va te le prouver. Quel genre de tourment
Choisis-tu pour ta mort ? Je t'en laisse le maître.
(avec mépris.)
Tu prendras le plus doux ?
(Conrade le regarde avec dédain.)
Au fait, cela doit être.
Un prince, m'a-t-on dit, sur un gril étendu,
Se croyait sur un lit de roses... Qu'en dis-tu ?
Ce supplice te plaît ?
(Conrade fait un mouvement.)
Non, tu frémis... Ecoute :
Celui d'une eau glacée, et tombant goutte à goutte
De vingt pieds de hauteur sur ton estomac nu,
Te conviendrait peut-être un peu mieux... Qu'en dis-tu ?
(Conrade détourne la tête.)
Pas encor ! Lequel donc ? Le pal ? Le pal te tente...
Tu connais ce supplice, où la poitrine ardente
Sent une horrible soif. Dans tes jours de brigand
Souvent tu contemplas d'un sourire arrogant
Celui qui sur le pieu voit autour de sa tête
Les vautours affamés se promettre une fête
De sa chair chaude encor... Souvent tu l'entendis,
Sur lui-même tournant ses bras déjà roidis,

Digitized by Google

Crier : De l'eau ! de l'eau ! mais la haine refuse,
Car, s'il boit, à l'instant il meurt... Ou je m'abuse,
Ou ce supplice-là te sourit... Qu'en dis-tu ?

CONRADE, *avec mépris.*

Merci.

SEYD

La fermeté, dit on, est ta vertu,
Le courage consiste à souffrir sans se plaindre.
On dit qu'à ton courage aucun ne peut atteindre :
Je te donne un moyen, tu dois m'en savoir gré,
De le faire briller à son plus haut degré.
(*Aux soldats.*)
Qu'on ajoute à sa chaîne encore une autre chaîne ;
Que ses deux bras soient joints bien serrés. Qu'on l'emmène.
Qu'on le jette en prison au fond de cette tour,
Et qu'il soit empalé dès le lever du jour !...
Allez, soldats...
(*Conrade sort au milieu des soldats.*)

SCÈNE V

SEYD, L'AGA.

SEYD

Jamais je n'eus plus grande joie.

L'AGA

Mon gracieux pacha, Mahomet vous envoie
Du milieu des mourants votre ennemi mortel.
Vous êtes, doux Seigneur, le favori du Ciel.

SEYD

Oui, c'est un don du Ciel, et j'ose à peine y croire.
Quel homme ce corsaire !.. il mérite sa gloire.
Enfin, là, tout à l'heure, il était dans les fers,
Faible, appauvri de sang : eh bien ! ses regards fiers

Digitized by Google

M'ont fait frémir ; j'ai cru voir les éclairs d'un glaive
Luire devant mes yeux... Lui pris... sa mort m'élève.
Au sérail du Sultan sa tête ira... Mais, viens,
J'ai besoin de repos... ah ! les chiens de chrétiens !
Mon palais tout entier a péri dans les flammes.
Que, pendant mon sommeil, on me cherche mes femmes,
Ma Gulnare surtout, la perle des amours.

L'AGA

On m'a dit que Conrade a préservé ses jours

SEYD

S'il est vrai, je consens qu'un peu plus vite il meure,
Et je veux abréger son supplice d'une heure.

(Il va pour sortir avec l'Aga, un soldat entre.)

SCÈNE VI

LES PRÉCÉDENTS, UN SOLDAT.

LE SOLDAT, *après s'être courbé.*

Un jeune marin grec, qu'ont épargné nos bras,
Demande à partager les fers et le trépas
De son chef.

SEYD

Dévoûment digne de récompense !
Qu'il périsse avec lui, j'y souscris.

L'AGA, *se courbant.*

O clémence !

(Ils sortent.)

SCÈNE VII

Un Cachot

CONRADE, *enchaîné.*

Dès le lever du jour mourir ! mourir... Eh bien !
L'existence pour moi fut-elle donc un bien ?

Digitized by Google

La mort, je l'ai trouvée au milieu du carnage
Cent fois devant mes pas, me barrant le passage,
Et les coups de canon sonnaient comme son glas...
Elle ne m'a jamais fait reculer d'un pas ;
Ses yeux ne m'ont point fait baisser les yeux... La crainte
Ne pourrait à ce cœur arracher une plainte.
La mort, la mort n'a rien dont je puisse avoir peur.
Lorsque ma vie était encore dans sa fleur,
Lorsque le froid dégoût des voluptés humaines,
Les vices, les mépris, les misères, les peines,
L'ennui de tout enfin, ne m'avaient pas flétri,
Que de rêves, d'espoir mon cœur était nourri,
Que j'étais jeune et fort, que, sans penser au crime,
Mes yeux dans mon sentier ne voyaient point d'abîme,
Alors même j'étais trop ferme pour faillir
Devant un trépas sûr... Me verra-t-on faiblir
Maintenant ?.. Oh ! non, non... C'est ce honteux supplice !..
Comme un vil criminel faut-il que je finisse ?
Mon cadavre gira sans tombe, et les corbeaux
Enfonceront leur bec dans ma chair en lambeaux.
Qu'importe ! Une fois mort, tout est fini, j'espère ;
On ne revient pas voir ce qui se fait sur terre.
Comme la flamme meurt quand l'aliment tarit,
Quand l'homme a fait son temps, avec lui tout périt.
L'âme, qu'on mêle au corps, est comme le mirage
Qui, sur le sable ardent du grand désert sauvage
De magiques aspects éblouissant les yeux,
Semble, au vague horizon, joindre la terre aux cieux ;
On approche, et toujours loin par delà la nue
Le ciel reste, et le sol n'est qu'aridité nue...
La vie est un problème insoluble, et la mort
Ne nous révèle rien des mystères du sort...
Qu'importe que mon corps ne soit plus qu'une plaie,
Qu'il soit couvert de boue et traîné sur la claie,
Livré, sans sépulture, aux affronts de chacun !
Le néant et la vie ont-ils rien de commun ?

Digitized by Google

Mais le pal ! Ah ! le pal !.. A travers ses entrailles
Sentir le pieu de fer, aux mordantes écailles...
Cela fait bien souffrir... Conrade, de l'effroi !
Est-ce toi qui frémis ?... Eh bien, voilà de quoi !
Les souffrances du corps ne sont rien près de celles
Qui font saigner le cœur, blessures éternelles !
Deux heures de torture... Eh ! qu'est cela, dis-moi,
Pour qui souffrit toujours ? Deux heures devant toi !
Derrière une existence, océan de tempêtes,
Proie amère où plongeait avec ses mille têtes
L'hydre de la douleur... Je veux rire à la mort...
Mais qui m'oppresse donc ?.. Si c'était le remord...
Avec ses yeux sanglants, je vois, je vois la tête
De ce chef... oui, sur moi son long regard s'arrête ;
Sa langue entre ses dents semble encor se mouvoir
Et cherche à m'accuser... Qu'elle est terrible à voir !
Grâce, tête livide !.. As-tu brisé ta pierre
Pour venir assister à mon heure dernière,
Pour grincer à ma vue autour du pieu fatal,
Pour joindre à mes tourments ton sourire infernal ?
Mais, non, je n'ai rien vu. Dans son tombeau, couchée
Sur son chevet poudreux, elle dort desséchée,
Et sa langue et ses yeux, que je croyais rouverts,
Ont fait depuis l'ongtemps, la pâture des vers.
Non, non, rien n'était là... ma vue est éblouie,
Troublée .. Ah ! si le sort m'avait laissé la vie,
Jamais, jamais mon bras, par la vengeance armé
N'aurait versé le sang d'un homme désarmé ?

(*Silence*)

Médora, mon amie ! ô femme si fidèle !
Que vas-tu devenir à la triste nouvelle ?
Que ne suis-je resté ? tu m'en supplias bien ..
Mon regard expirant eût rencontré le tien.
Le sang que j'ai perdu me rend faible et m'énerve,
Et sous ces pansements le peu que j'en conserve

Digitized by Google

Est lourd et s'engourdit. J'ai besoin de sommeil ;
Tâchons d'être plus fort au moment du réveil.
Endormons-nous.

(Il s'étend à terre, se retourne plusieurs fois, et finit par s'endormir. — En dormant) :

Courage et victoire au Corsaire !
Eh quoi ! ma Médora, c'est toi ! que viens-tu faire ?
Ecarte un peu ton voile... Ah ! Dieu ! quelle pâleur !
Ton regard est bien triste... O viens ! viens sur mon cœur !

(Son sommeil devient très doux. Le soldat de l'avant-dernière scène pousse Médora dans la prison : elle a le costume d'un jeune marin.

SCÈNE VIII

MÉDORA ; CONRADE *endormi.*

MÉDORA

Conrade !... il est muet.

(Elle s'approche et le regarde)

Quelle large blessure !
Ciel ! viens-je trop tard ?

(Elle se penche sur sa bouche.)

Non, son souffle me rassure.
Il dort... S'il me savait là si près, s'il savait
Que, cédant aux terreurs que mon âme éprouvait,
J'osai suivre Christian, sous ce vêtement d'homme,
Et, moi timide, ici venir le trouver... Comme
Le moment du danger met de la force au cœur !
Je lui vais apparaître au sein de la douleur,
Pour mourir avec lui, partager sa souffrance,
Et mettre de l'amour où n'est plus d'espérance.
Me laisser en arrière, expirer loin de moi
Aurait rempli son cœur d'un invincible effroi ;
Il me trouvera là, tendre et prête à le suivre :
Il ne pensera pas que je puis lui survivre !
Eux, qu'ils viennent ! Je suis contente maintenant ;
Ils me rencontreront la première en venant.

Digitized by Google

Blessure de son sein, que je vous remercie !
Vous avez épuisé la force de sa vie,
Nous faillirons ensemble, et peut-être ses yeux
Avec les miens alors se lèveront aux cieux.
Il priera comme moi... je sauverai son âme !
Mon Dieu !.. Mon Dieu !.. quel bruit ?

(Elle recule au fond.)

(Gulnare entre : elle est revêtue de blanc.)

SCÈNE IX

CONRADE, *endormi* ; MEDORA, GULNARE

MÉDORA, *à part*

Je connais cette femme,
C'est celle que Conrade à la flamme, arracha
Qu'on soignait devant moi, l'amante du pacha !
Quel espoir !... elle peut !

(Elle s'élance vers elle.)

Il vous sauva ; par grâce
Sauvez-le vous aussi : qu'il vive et qu'à sa place
Je meure, moi ! Pitié ! faites qu'au lieu du sien,
Le poignard de Seyd veuille mon cœur.

GULNARE

C'est bien,
Brave jeune homme !

MÉDORA

Eh non ! je suis..

(Elle ôte son bonnet de pirate ; ses cheveux se déroulent.)

GULNARE

Vous êtes femme !
Vous l'aimez donc beaucoup !

MÉDORA

Oh ! de toute mon âme !

GULNARE

Eh bien ! tremblez ! Je l'aime aussi, moi.

Digitized by Google

MÉDORA

Ciel !

GULNARE

Et lui !

Il vous aime ?

MÉDORA, *à part*

Il le faut

(Haut)

Non.

GULNARE

Dites.

(Gulnare l'interroge des yeux)

MÉDORA, *à part*

Je ne pui...

(Haut)

J'oubliai tout pour lui, mon pays, ma famille,
Mais il ne m'aime pas !...

GULNARE, *avec une compassion où perce la joie*

Vrai ! pauvre jeune fille !

MÉDORA

Indifférents pour moi, ses yeux avaient toujours
Sur mes lèvres glacé l'aveu de mes amours ;
Il ne devinait point la triste prisonnière,
Dont sa seule pensée était la vie entière.
Je pris ce vêtement pour le suivre aux combats,
Pour mourir avec lui... mais il ne m'aime pas !
Vous pouvez le sauver. Sauvez-le !

GULNARE

Jeune amante,
Voyez donc dans mes yeux mon âme étincelante.
Si j'écarte de lui les bourreaux d'une main,
Je voudrais l'attirer de l'autre sur mon sein.

Digitized by Google

MÉDORA

Qu'importe ? oubliez-moi. Sauvez-le, je vous prie !..
Je vous prie !

(Elle joint les mains)

GULNARE

Ecoutez, c'est moi qui vous supplie.
Il n'a point soupçonné jusques à ce moment
Votre secret amour ni votre dévoûment,
Si votre voix allait les lui faire connaître,
Son cœur reconnaissant vous aimerait peut-être ;
Il faut y renoncer, il faut me le céder.

MÉDORA

O Dieu !

GULNARE

La mort ou moi devons le posséder
Aujourd'hui : choisissez. C'est le prix pour qu'il vive.
Vous ne répondez pas ?
(Elle fait quelques pas en s'éloignant).

MÉDORA

Il faut que j'y souscrive.
Sauvez-le, par pitié ; moi je puis tout souffrir,
Oui, tout, pour l'empêcher cette nuit, de mourir.
Je l'abandonnerais, je partirais, j'en jure...

GULNARE

C'est vous qui l'avez dit : ne soyez pas parjure.
Il faut que vous partiez.

MÉDORA

Mais cela se peut-il ?
Comment ?

GULNARE

Sous nos habits, vous irez sans péril...
Le lieu de son berceau, le toit de sa famille,
Ont un charme où le cœur se reprend, jeune fille,

Digitized by Google

De l'or à deux marins, leur nef part... et vos yeux,
Croyez-moi, souriront au bord de vos aïeux.

MÉDORA

Je souffre, je fléchis, tout se voile à ma vue...
Je ne pourrais aller...

GULNARE

Votre retard le tue.
Songez-y bien... voyez

MÉDORA

Je tombe à vos genoux !...

GULNARE

Pourquoi ?.. Vous êtes libre. Allons le voulez-vous ?
(Gulnare s'éloigne en la regardant)

MÉDORA *s'élançant après elle.*

Je le veux !

GULNARE

Attendez, je reviens tout à l'heure.
(Elle sort.)

SCÈNE X

MÉDORA, *seule*

Partir... l'abandonner.. Eh ! veux-je donc qu'il meure ?
Anéanti, brisé, comme un roseau, mon cœur
Ne peut plus soutenir le poids de sa douleur.
Que je souffre, mon Dieu !.. Je ne dois pas me plaindre,
Je sauverai Conrade... il m'aime, qu'ai-je à craindre ?

SCÈNE XI

MÉDORA, GULNARE, *avec une tunique et une écharpe*

GULNARE

Allons, vite, mettez, mettez ce vêtement.

Digitized by Google

MÉDORA, *regardant Conrade*,

Il faut donc le quitter !

GULNARE

Vous n'avez qu'un moment ;
Hâtez-vous, car la mort est là qui fait le compte
Des instants qui s'en vont.

MÉDORA

Oui, oui, je serai prompte...
Me voilà prête...
(Se tournant vers Conrade)
Adieu !

GULNARE

Venez, suivez mes pas.
(Elles sortent. Gulnare rentre un instant après.

SCÈNE XII

CONRADE *endormi*, GULNARE.

GULNARE

Ah ! elle a pu partir !.. C'est qu'il ne l'aime pas.
(Regardant Conrade.)
Après le sang, le deuil de cette nuit terrible,
Comment peut-il avoir un sommeil si paisible ?
Blessé, vaincu, promis pour l'aurore au trépas,
Le pal déjà se dresse, et lui n'y pense pas.
Quel cœur cet homme a-t-il ? Il est dans ce corsaire
Quelque chose de grand et d'extraordinaire
Qui fait qu'en l'approchant je me sens tressaillir.
Silence... de son sein sort un profond soupir,
Il fait un mouvement... le voilà qui s'éveille...
(Conrade se soulève avec surprise, le bruit de ses fers lui rappelle où il est.)

Digitized by Google

CONRADE

Que vois-je?.. Etre charmant, ravissante merveille,
Parle... Si tu n'es pas une divinité,
Mon geôlier est doué d'une étrange beauté.

GULNARE

Interroge mes traits, tu vas me reconnaitre.
Pirate, une action, trop rarement peut-être
Répétée en ta vie, a pénétré mon cœur
D'une reconnaissance égale à ton malheur.
Oui, regarde-moi bien ; souviens-toi d'une femme
Que ton bras, cette nuit, enleva de la flamme...
Sous ces piliers obscurs je suis venue à toi
D'un pas mystérieux, je ne sais trop pourquoi,
Non ; mais ce n'était pas dans un dessein funeste
Je ne voudrais pas voir ta mort.

CONRADE

Femme céleste,
Tes yeux sont donc les seuls qui ne se plairont pas
A me voir supporter un douloureux trépas !
La fortune a trahi les efforts du corsaire.
Elle a favorisé son cruel adversaire,
La victoire est à lui : qu'il use de son droit
En torturant mon corps ; Seyd, quoi qu'il en soit,
Agit avec égard, et je le remercie
De songer à mon âme et de t'avoir choisie,
Jeune belle aux yeux noirs, pour mon doux confesseur.

GULNARE

Ne souris pas ainsi, ton sourire fait peur.
Corsaire, écoute-moi... Ta mort est arrêtée.
Mais je puis de Seyd fléchir l'âme irritée :
Je veux le supplier, et tout risquer pour toi.

Digitized by Google

CONRADE

Belle houri, qui prends tant d'intérêt à moi,
Penses-tu que Seyd fasse grâce au pirate ?
Tu fléchirais plutôt un tigre de l'Euphrate.
Abandonne, crois-moi, ce projet périlleux.
Mes braves ont péri, je dois périr comme eux ;
Je ne pâlirai point en face du supplice.
Va, tu ne me rendrais qu'un bien faible service
En conservant mes jours : je suis fait à souffrir
Je ne suis point un lâche, et je saurai mourir;
Pourtant il est quelqu'un, quelqu'un que je regrette,
Et dont le souvenir au désespoir me jette,
Il m'arrache des pleurs brillants comme du feu...
Mon sabre, mon vaisseau, mon amie et mon Dieu,
C'étaient là les seuls biens que possédait ma vie.
Mon Dieu, je l'ai nié dans mon âme flétrie :
Mon sabre, il s'est rompu sous ma main ; mon vaisseau,
Il est captif au port ou bien coulé sous l'eau.
Mais mon amante vit... elle est jeune, elle est belle !
Je crois que je prierais encor le ciel pour elle.

GULNARE, *à part.*

Si c'était elle, Dieu !

(Haut).

T'avait-elle suivi ?

CONRADE

Suivi, dis-tu ? Quand ? Où ?

GULNARE

Dans le combat, ici.

CONRADE

Non.

GULNARE, *à part.*

Non.

Digitized by Google

CONRADE

Ma bien aimée est tremblante et timide,
Ce n'est point la lionne au regard intrépide ;
C'est le faon du vallon, c'est la biche des bois.
Elle rougit souvent même au son de ma voix.
Quand je pars, dans sa tour elle reste isolée,
Loin de tous, m'attendant, plaintive et désolée.
D'un monde que je hais, volontaire banni,
Quand je change de lieu mon exil infini,
Faible, douce et craintive autant que je puis dire,
Je l'emporte avec moi, comme un sombre navire,
Fendant silencieux l'océan étendu,
Emporte avec amour, à son bord suspendu,
Son canot, qui, suivant sa fortune incertaine,
Ne lui demande pas où le vent les entraîne....
O douleur ! la mort va briser ce cœur aimant,
Sécher ces yeux, flétrir ce visage charmant,
Qu avant de t'avoir vue, ô belle enfant des hommes,
J'avais cru sans pareils sur la terre où nous sommes !

GULNARE

Tu l'aimes bien, pirate, oh ! oui, tu l'aimes bien.
Hélas ! que votre sort est doux auprès du mien !
Combien je porte envie à ceux qui, pour leur rendre
Leurs secrètes ardeurs, rencontrent un cœur tendre ;
Qui, plus heureux que moi, n'éprouvent pas toujours
Ce vide où tout nous manque, et ce besoin d'amours !...

CONRADE

Je croyais que Seyd. .

GULNARE

Moi l'aimer, ce barbare !
Moi l'aimer ! non jamais. Lorsque je le compare

Digitized by Google

A cet être brûlant que mon cœur a rêvé,
Et qu'en mes songes vains j'ai souvent retrouvé,
Le puis-je ? C'est mon maître, et je suis son esclave :
L'amour est rarement où l'attache une entrave.
Quand Seyd prend ma main, mon cœur indifférent,
Ne bat pas plus rapide, et, quand il me la rend,
Cette main tombe alors comme froide et flétrie.
Le souffle de sa bouche à mes lèvres unie
Me glace, et dans mon sein fait passer un frisson...
Je ne puis exister plus longtemps ainsi... non !
Et demain, par l'aveu du dégoût qu'il me cause,
Je veux que de mon sang sa couche enfin s'arrose,
Je me délivrerai de la vie et de lui ;
C'est tout ce que je veux. Mais encore aujourd'hui
Je me vaincrai ; j'irai lui feindre des tendresses,
Je lui prodiguerai les plus douces caresses ;
Mais c'est pour te payer les jours que je te doi,
C'est pour toi seul. Adieu .. Je serai près de toi,
Sois-en certain, avant que le soleil se lève.

SCÈNE XIII

CONRADE, *seul.*

Un esprit m'aurait-il apparu dans un rêve?
Viens-je de m'éveiller ? Ciel ! des pleurs sur ma main !
Des pleurs ! il est donc vrai, c'était un être humain,
Une belle mortelle. O larmes d'une femme,
Quel charme avez-vous donc pour émouvoir notre âme !

(On entend le bruit du tonnerre et celui du vent et des vagues)

Mais quel bruit !... sur ces murs la foudre retentit ;
J'entends le vent qui siffle et la mer qui mugit.
Je ne me trompe point, c'est le bruit de la lame ;
Cette tour est au bord de la mer... O mon âme,
Quel souvenir !... La mer... la mer ! Combien de fois
Sur mon navire agile et docile à ma voix

Digitized by Google

Comme un coursier superbe et tout blanchi d'écume,
J'ai parcouru la mer, au matin dans la brume,
Ou quand la nuit rendait bien noirs les vastes flots,
Ou quand le vent d'hiver faisait gonfler leur dos.
C'était mon élément, je l'aimais d'amour tendre.
Au pied de cette tour j'ai plaisir à l'entendre ?
O mer, tu me charmais, je n'étais qu'un enfant ;
Sur tes flots indomptés je jouais triomphant.
Que je t'aimai bientôt grondante et nuageuse,
Vaste comme mon âme, et comme elle orageuse!
Me fais-tu tes adieux, O mer ? Adieu ! tu perds
Un de tes bien aimés, de tes fils les plus chers.
Adieu !

(Il tonne).

Tonne, O ciel tonne, et lance-moi ta foudre !
Oui, tonne, ciel vengeur, réduis Conrade en poudre !
Coupable envers la terre et coupable envers toi,
Sache faire justice, ô ciel écrase-moi !
Tu n'as point oublié mes froides railleries,
Mon crime, mon orgueil, et mes doutes impies.
Fais voler en éclats le front du criminel,
C'est la seule faveur dont je te prie, ô ciel !

(Avec ironie.)

Le ciel !...

(La foudre redouble).

Si je pouvais attirer le tonnerre !
Le fer l'attire à lui... j'en porte assez, j'espère !
En secouant ma chaîne... Ah ! il embraserait
Cette tour, et Seyd avec moi périrait !

(Il s'élance à la fenêtre et se cramponne aux barreaux, en secouant violemment ses fers. Le tonnerre diminue. Conrade revient sur le devant de la scène).

Le tonnerre s'éloigne et dédaigne Conrade.

Digitized by Google

SCÈNE XIV

CONRADE, GULNARE

GULNARE, *pâle et troublée.*
(*Elle montre d'une main la porte entr'ouverte et tient de l'autre un poignard ?*)

Le pacha dort au fond de cette sombre arcade ;
Pirate, à son réveil, il te faudra mourir.
Mes prières, mes pleurs, rien n'a pu l'attendrir.
Une ressource encore, une seule te reste.
Vois-tu bien ce poignard ?

CONRADE

Merci ; je te l'atteste,
Ce poignard-là m'est cher comme la liberté ;
Je n'aurai, grâce à toi, fait que ma volonté.
Donne, ils ne viendront pas rire de mes tortures.

GULNARE

(*Elle fait signe de la tête que ce n'est pas là son intention*).

Ecoute-moi, Conrade, et vengeons nos injures,
Ce cœur faible et craintif, de fureur transporté,
Ne se reconnaît plus ; ce cœur a rejeté
Toute pitié ; ce cœur n'est plus un cœur de femme,
Seyd l'a révolté par une offense infâme...
Le maître a bien fait voir que, pour son vil amour,
Son esclave n'était que le jouet d'un jour,
Il m'a parlé des sacs où l'on enferme celles
Qu'une seule minute il croit être infidèles ;
En fronçant le sourcil avec un rire amer,
Il m'a parlé des flots de la profonde mer.
Je m'étais avilie à chercher ses caresses :
Loin de se laisser prendre à mes feintes tendresses,
Elles n'ont fait chez lui qu'éveiller le soupçon,
Et mes pleurs n'ont semblé que de la trahison.

Digitized by Google

Sa main, en me poussant, m'a frappée au visage ;
Le noble sang que j'ai bout encor de l'outrage.
Il m'a dit, il m'a dit que je t'aimais... Eh bien !
Il a dit vrai... je t'aime ? Oui ne me réponds rien...
Je t'aime avec fureur !... Ne me dis plus qu'une autre
T'aime ; ne me dis plus quel amour est le vôtre.
Es-tu sûr que son cœur soit bien digne du tien ?
Mon cœur cherche un danger qui glacerait le sien.
Mais cessons ce discours. Seyd veut à ses fêtes
Ton cadavre demain et déjà sur nos têtes
La mort plane, et son œil comme un double éclair luit.
Cette nuit pour tous deux est la dernière nuit.
As-tu dans l'âme encor gardé quelque courage ?
Te plaît-il d'être libre, ô pirate sauvage ?
Ton amante est là-bas à pleurer ton retard...
Si non pour moi, pour elle, allons, prends ce poignard.

CONRADE

De la sorte paré, sans que je la réveille,
Pourrais-je traverser la garde qui sommeille ?
Comment te suivre ainsi ? Ce court poignard peut-il
M'être d'un grand secours au moment du péril ?

GULNARE

J'ai gagné les soldats placés à cette porte,
Avec mes diamants ; pour les autres, qu'importe ?
Fatigués de la nuit, plus loin, chez le geôlier.
Ils dorment sans songer qu'ils ont un prisonnier.
Tu parles de ta chaîne : un seul pas, on te l'ôte.
Nous trouverons pour fuir un canot sur la côte.
Mais il faut traverser la chambre du tyran.

(Montrant son poignard).

Pour le tromper, voilà le meilleur talisman,
Il dort... il ne doit plus se réveiller... Corsaire,
Prends vite ce poignard .. allons, tu sais qu'en faire ;
Tiens donc.

Digitized by Google

CONRADE

Un crime encor ! Malgré moi j'ai frémi.
Que veux-tu ? Le frapper sans défense, endormi !
Je vins pour mesurer mon sabre avec sa lame ;
Voilà mon arme, à moi, non le poignard infâme !
Donne donc à ma main un sabre ; oppose-moi
Tous les soldats du Turc ; et, marchant devant toi,
J'essairai dans leur rang de me faire un passage
Il n'est rien là du moins qui ne plaise au courage.
Mais poignarder Seyd !... Un crime encore...

GULNARE

Eh bien !
Reste dans ton cachot, Eh bien ! n'écoute rien.
Le jour naissant verra commencer ta torture...
Ils sont longs et cruels les maux que l'on endure
Sur le pal !... Il est là... j'ai vu dresser le fer...
Et moi le sac fatal et le fond de la mer !
Tu veux que nous mourions ? Soit, nous mourrons ensemble.

CONRADE

(*Il prend le poignard, fait quelques pas, puis le rejette.*)
Jamais, non, non, jamais, non !

GULNARE, *relevant le poignard.*

Puisque ton bras tremble,
Un bras de femme alors s'armera pour l'amour
Et la vengeance !... O Ciel ! voici déjà le jour !...
Sortons, Conrade, viens ; tout retard est funeste ;
Viens donc ?

CONRADE, *hésitant*

Gulnare !...

GULNARE

Viens, un seul moment nous reste,
Et le temps vole ! Allons, suis-moi, suis-moi !
(*Elle se détourne et sort précipitamment.*)

Digitized by Google

SCÈNE XV

CONRADE, *seul.*

Ses pas
Se précipitent... Dieux ! je la vois qui là-bas
Dans l'ombre disparaît... Si Gulnare, une femme
Et jeune et tendre ?.. Oh ! non, j'ai de l'effroi dans l'âme !
Avançons... Aurait-elle accompli son dessein ?
La voici !...

SCÈNE XVI

CONRADE, GULNAIRE

(*Gulnare entre d'un pas précipité, s'arrête, se détourne, s'arrête encore et reste immobile ; son œil est effaré. Elle semble sortir d'un moment de terreur ; ses cheveux épars voilent son visage. Elle tient une lampe à la main et n'a plus de poignard.*)

CONRADE

Le poignard ne luit plus dans sa main :
Au moment de frapper, il est tombé, sans doute.
Approche, viens, Gulnare, et montre-moi la route ;
Eclaire : le passage est obscur et profond.
(*Il s'approche d'elle.*)
Viens, ô cœur doux et fort !...
(*Gulnare jette ses cheveux en arrière.*)
Que vois-je sur ton front ?
Du sang !
(*Il s'approche le doigt tendu et la regarde.*)
C'est bien du sang ! Ah ! c'est épouvantable !
Tu l'as tué !.. Jamais chose plus effroyable
Ne s'est passée en moi !... Ciel ! j'ai cru me revoir
A cette heure où, muet comme le désespoir,
Pâle, effaré, l'œil fixe et la marche incertaine,
Je venais aussi moi de donner à ma haine
Du sang d'homme.

Digitized by Google

GULNARE

Un frisson me parcourt tout le corps.
Il s'arrête à mon cœur ; j'ai froid.

CONRADE, *levant les yeux au ciel.*

C'est le remords !

FIN DU TROISIÈME ACTE.

Digitized by Google

LA TERRE

O Terre, dis-le moi, féconde nouricière
Qui porte sur tes flancs l'immense fourmilière
Accrochée à tes seins ;
Pourquoi sans s'arrêter ton globe tourne et passe,
Vers quel céleste port tu voles dans l espace,
Et quels sont tes desseins ?

Plus léger qu'un duvet sous le souffle d'Eole
Globe énorme et rocheux qu'entoure une auréole
Vaporeuse d'azur :
Où des printemps fleuris les renaissantes sèves
Perce le froid linceul qu'apporte sur tes grèves
L'hiver au règne obscur !

Être ! pour nous tu l'es ; et de la vie astrale
Dont l'homme a découvert la course magistrale
Autour de ton soleil,
Tu roules sans un bruit, sans repos et sans trêve,
Aux inconnus fermés dans l'espace où le rêve
N'eut jamais de réveil !

Et puisque je me sens un atome invisible
Devant ton corps géant, immense, inaccessible
Au delà de mon sort,
Ne sommes-nous pour toi, qu'une feuillée humaine
Qu'engloutit pour toujours le sépulcre où nous mène
Ta bourrasque de mort ?

Digitized by Google

Servons-nous à tes sens, à l'âme formidable
De tes besoins secrets, de ta vie insondable
Qu'ignorent les mortels ?
Le cerveau des humains est-il comme un grand fleuve
Dont tu bois la pensée, où ton esprit s'abreuve
A nos divins autels ?

O sphère, penses-tu, n'es-tu rien que matière,
Obéissant passive à cette force altière,
Dont le rayon pourpré
Réchauffe de ses feux les éthers froids et mornes,
Et marche à l'Inconnu des Infinis sans bornes,
Vers un but ignoré ?

Tu vas, et ta compagne au disque froid et pâle,
Disperse sur ton sol à ces reflets d'opale
Les ombres de ta nuit :
Dans l'Espace tous deux vous voguez en silence,
Pendant qu'autour de toi son croissant de balance
Et sa lueur te suit !

Puis, quand l'aurore étend la riche couverture
De ton ciel pur et bleu, sur la verte ceinture
De tes grands océans,
Par-dessus tes forêts et tes horizons roses,
Tes rochers, tes moissons, tes fleurs et tes roses,
Nous admirons béants

Et tu me donnes tout ! et je crois sans démence
Que ces féconds édens de l'étendue immense,
Innombrables séjours
Qu'éclaire le soleil de ses flammes fécondes,
Jusqu'à l'or contenu dans tes gangues profondes,
Sont à moi pour toujours !

Moi ton fils, pauvre fou ! qui sous mes pieds te foule.
Vain orgueilleux sans nom perdu dans cette foule
Qui toute sort de toi,

Digitized by Google

Je te prends, je te presse et t'éventre, ô ma mère,
Pour vivre de ton sang ; moi ton fils éphémère,
Sur toi, je règne en Roi !

Mais, hélas ! triste Roi que la vieillesse accable
Et que la mort saisit, rivé toujours au cable
De son adversité,
O mère, en me donnant le cerveau qui raisonne
Et le cœur pour t'aimer, ta terre m'emprisonne
Dans ta fatalité :

Fais-tu de ce banquet où ta main nous convie
Que tu couvres de fleurs où tu répands la vie
Le seul but de tes jours ?
Non ! sous ton ciel d'azur ce ne sont qu'hécatombes,
Tu n'ouvres les berceaux que pour fermer des tombes,
Dans l'espoir des retours !

Tu me donnes la vie et tu viens la reprendre !
A peine suis-je né, qu'il me faut la défendre
Et lutter contre toi !
Puis, tu me mets au cœur, l'ardent désir du rêve
Au-delà de la mort ! Poids qu'en vain je soulève,
Hélas ! trop lourd pour moi !

Pourquoi jeter ainsi dans mon sein cette flamme
Au-dessus de la vie, et que je sens une âme,
Cet immortel flambeau
Dont la lueur divine éclaire ma pensée
Poursuivant l'idéal ? je la sens oppressée
Dans ce corps vil lambeau !

Où donc vais-je alors ! quelle route sublime
Me fais-tu parcourir pour monter à la cime
De tes sommets géants ?
Irais-je ainsi sur toi, le cœur plein d'allégresse,
Dans tes sentiers fleuris, débordant de tendresse
Pour sombrer aux néants ?

Digitized by Google

Pourquoi nous éblouir par une apothéose
Et nous faire entrevoir la flamme grandiose.
De l'Immortalité ?
Hélas ! pourquoi douter !... notre humble Être s'incline
Devant la profondeur, la Majesté Divine
Et son immensité ! !

. . . . . .
. . . . . .

Lorsque tout disparaît sous le grand voile sombre
Et que le cœur se serre au milieu de cette ombre
Où meure tout bruit ;
En haut on aperçoit à la voûte nocturne.
Des points d'or scintillants sur la poix taciturne
De la profonde nuit,

Ce sont tes sœurs, ô Terre ; et ces lueurs sereines
Du fond de leur exil, de leurs âmes lointaines
T'envoient le souvenir !
Etoiles qui marchez dans les strates profondes
Vous brillez dans l'Ether pour féconder les mondes.
Et pour les rajeunir ;

Mais un jour vous mourrez ! la dernière parcelle
Des globes étoilés, leur suprême étincelle
S'éteindra pour toujours !
Alors, vous flotterez en énormes décombres
Longs crêpes d'astres morts dans les espaces sombres,
Tombeaux des anciens jours !

Cherchant dans l'infini de ces chaos funèbres
Oubliés par le temps au sein des noirs ténèbres,
L'ombre d'une clarté !
Vous n'aurez même plus ces lueurs boréales
Pâles et vains soleils des zones glaciales
Dans votre obscurité !

Digitized by Google

Mais de votre néant, Dieu de ses mains puissantes,
Lancera vos débris aux géhennnes naissantes
De ses foyers flottants !
Vos atomes épars aux immenses fournaises,
Reformeront encor de nouvelles genèses
D'astres plus éclatants !

O Terre ! ainsi que nous, tu n'es qu'un grain de sable
Dans les immensités, où tout est périssable
Et s'éteint dans la mort !
Un jour les sept clous d'or qui fixent la Grande-Ourse,
Verront finir au Ciel ta curviligne course
Et ton suprême effort ! !

CH. LE BOURG

Digitized by Google

LA PETITE PLAGE

ÉTUDE DE MŒURS

I

A Mme L. Roger.

« O Province !...
Gyp.

N'allez pas croire, chers lecteurs, que je vous transporte dans une ville d'eaux de province où souvent on retrouve tout Paris... Non ! nous sortirons peu ou point de Paris où l'on retrouve si souvent, hélas ! la province. Ne vous attendez pas non plus à être introduits dans un salon du noble faubourg, ni chez une des rares grisettes de Montmartre, ni dans une de ces mille réunions cosmopolites où l'on trouve de tout, sauf des Français et des gens bien élevés... Où donc, allez-vous dire ? Hé bien, sans franchir les *fortifs*... vous entendez bien, et si l'amabilité d'un automédon condescend jusqu'à vouloir vous conduire, vous lui direz de diriger sa course entre le quartier du Bois et celui de Grenelle... Auteuil ! Tout simplement, ce petit coin de Paris tout près de sa grande ceinture en pierre, si près qu'il semble vouloir s'en échapper pour aller rejoindre quelque lointain et vert coteau où ses arbres pourraient pousser encore plus librement. Car il y a des arbres à Auteuil, des arbres qui ne sont pas rachitiques ou rongés de poussière comme ceux des boulevards. Il y a de l'herbe, des bosquets de lilas qui au printemps lui font une riante livrée blanche et mauve. Et le ciel y est plus bleu... quand il est bleu, et l'eau y est plus fraîche quand il pleut... Bref, c'est un gentil petit coin, un Paris bon enfant et presque sain, pas tapageur, où chacun vit chez soi dans une gentille villa enfouie sous le lierre et la verdure, comme des nichées de pinsons sous l'ombre d'un bois.

Digitized by Google

Et c'est tout cela qui un jour m'a séduit, au moment où je cherchais un endroit qui ne fût pas Paris, qui en fût pourtant tout près, me permettant à la fois de trouver le repos qu'il me fallait et de continuer quand je l'aurais voulu d'agréables relations. Donc, par un beau soir, ayant eu l'inestimable chance de trouver une voiture malgré l'exposition, je débarquai avec mon menu bagage devant la grille d'une villa de la rue X... (ceci soit dit pour plus de discrétion).

Un grand pavillon au milieu d'un parc, puis à droite une vieille construction assez laide mais très commode pour entasser pas mal de monde, à gauche, un peu plus caché, un autre bâtiment de moindre importance pouvant encore contenir plusieurs familles... et devant ces trois demeures, d'ombrageuses et discrètes allées, des tonnelles, où le sureau met ses pompons jaunâtres. Une pelouse, verte comme un tapis de jeu, tenue toujours fraîche par les gerbes emperlées d'un jet d'eau... Et par-dessus tout cela, ainsi qu'un grand parasol, le dôme de fins platanes poudrederisant tout le parc avec la nuée voltigeante de leurs fleurettes parfumées... C'est dans ce cadre charmant .. sous bien des rapports, que j'ai vécu et élaboré ce qui suit. Aussi mes lecteurs me pardonneront-ils le style parfois soporifique de mon récit quand ils sauront qu'il a été écrit auprès des sureaux répandus à profusion.

Fût-ce toujours pour moi un pays de cocagne ? Hélas, non, car je n'étais pas seul à y vivre. Il se trouvait là beaucoup de monde et si je pouvais de ma fenêtre ou de ma retraite ombragée observer les personnages qui vous seront présentés tout à l'heure, il y avait des heures où la cloche nous réunissait tous dans une intimité parfois pénible. Entre autres, aux heures des repas et des douches. C'était une villa sans doute, mais vous l'avez deviné, une villa de santé que mes moyens ne m'auraient point permis de louer tout seul. J'a rencontré la plus bizarre association d'êtres maniaques, malades ou légèrement timbrés, ce qui m'a ennuyé un peu d'abord, mais m'a réellement amusé par la suite.

On se levait quand on voulait ; la douche se prenait de 8 heures à 11 heures, à la demie suivante avait lieu le déjeuner. Le dîner resonnait à 6 h. 1/2, puis la soirée s'écoulait dans le calme des cigares pour les messieurs, des cancans pour les dames. De 1 heure

Digitized by Google

à 6 h. 1/2 on faisait ce qu'on voulait. Les uns restaient chez eux, c'était les malades pour de bon, d'autres allaient à l'inévitable exposition (c'était les heureux) ; d'autres enfin n'avaient pour toute distraction que de jouer au domino ou au piano du salon, ou de s'endormir lentement sur une chaise longue, à l'abri du soleil... mais pas de commérages... Il y avait devant le pavillon de droite un grand espace ménagé sous les platanes, d'où l'on apercevait les rares passants de la rue, c'était le lieu de prédilection de tous. On y dormait. . on y lisait, on y travaillait... et surtout ces dames y bavardaient. Quand une rangée de pensionnaires du beau sexe l'avait envahi des plis de leurs jupes, les langues se déliaient toutes, malgré l'atmosphère soporifique des sureaux ; on vous désabillait bientôt (au moral j'entend) et c'est pour n'avoir pas échappé à cette loi commune que j'en fais autant vis-à-vis des autres ici. Quelques enfants y venaient faire des pâtes ou s'inonder sous la cascade. Enfin le roulement assourdi des trains mêlé aux murmures des platanes donnaient si bien par moment l'illusion d'un bruit de vagues, qu'un pensionnaire, un jour de verve, appela ce lieu la *Petite Plage*.

Le nom était bien trouvé et devait faire non pas le tour du monde comme nos glorieuses couleurs tricolores, mais tout au moins le tour de la maison.

II

Cette description sommaire de la villa de famille suffira, je pense, aux lecteurs ; j'y vais planter de mon mieux mes personnages et tâcherai de les rendre drôles. Sans me vanter du plus mince succès, j'espère qu'ils feront rire un peu, et rachèteront par eux-mêmes la banalité du décor

Il est trois heures, la *Petite Plage* est au grand complet. Malgré les platanes protecteurs, les rayons de soleil filtrent à travers et, comme le soleil est très malin, il s'amuse à promener ses doigt vermeils sur les visages tant soit peu vieillis et plâtrés de ces dames, tel un enfant blond s'amusant avec des gravures anciennes. Faisons comme lui, chers lecteurs, mais sans promener nos doigts, soyons indiscrets par les yeux seulement. Assis, non, étalés dans de larges

Digitized by Google

fauteuils d'osier, voici la famille Moutonnet, la mère et les deux filles, trois figures bonassement niaises où sont figés des yeux « qui ne disent rien », le nez quelque peu en trompette et une large bouche qu'un vague sourire force malheureusement à s'ouvrir parfois !

La mère Moutonnet, niaise mais pas méchante pour deux sous, est plongée dans la lecture de la *Revue des Deux-Mondes* où sa vigilance maternelle épluche un roman qu'elle livrera ensuite à ses deux filles. Puis, à côté de ce groupe, un autre s'égrène le long d'un banc vert : c'est la famille Bellassi. La maman Bastienne, coiffée de bandeaux graisseux, le corsage décoré d'un médaillon énorme, un aïeul sans doute dont la figure renfrognée semble indiquer qu'il se déplaît fort en cet endroit ; à gauche de la maman, son gendre M. Le Giffeux, petit juge d'une obscure sous-préfecture je ne sais plus où, et sa femme (ex-Mlle Bellassi).

M. Le Giffeux dont le crâne est absolument chauve, mais dont le front bombé s'orne d'une couronne de cheveux du plus bizarre effet, raconte pour la vingtième fois peut-être un procès dont le sujet épineux et croustillant fait rougir les pudiques Moutonnet qui n'ont garde pourtant de se boucher les oreilles. Et rien n'est drôle comme de voir ce gros et ridicule juge de paix, à la barbe hirsute, au ventre bedonnant, cligner des yeux d'un air polisson en soulignant certaines phrases de son récit. Il se croit un Don Juan à sa façon et pince en cachette sa vaste et puissante épouse qui, les yeux baissés, se recule :

— « Voyons, Barnabé tais-toi donc, dit-elle en minaudant. »

— « Ma foi, cette histoire de mari trompé me met toujours de belle humeur, parce que vois-tu, ô mon Olympe (c'est le petit nom de sa femme) je suis sûr de ne jamais être comme lui ! »

— « Qui sait ? reprend tout bas Olympe, pour faire rager son mari. »

Qui sait ? oh non, personne ne te fera jamais la cour, pauvre Olympe, et ton mari peut dormir sur les deux oreilles ce qu'il fera facilement, vu leur grandeur ; personne ne viendra, à la nuit, t'attendre sous un balcon, non, non, personne et tu devras toute la vie te contenter de la verve amoureuse peu développée de ton gros et sot mari, quand les dossiers poussiéreux de la justice lui en laisseront le loisir !

Digitized by Google

Mme Olympe a toujours sur les genoux une sorte de boîte carrée noire qu'elle caresse avec amour. Nous verrons tout à l'heure les vertus de cette boîte mystérieuse. Mais finissons auparavant l'inspection de la *Petite Plage*.

Il y a un peu plus loin Mme Dusirop, vieille actrice probablement, pleine de prétentions et de jolies manières. Elle est habillée en rouge et noir, porte des frisettes au-dessus desquelles s'agite un invraisemblable chapeau, vrai jardin suspendu qu'elle croit le plus joli du monde.

Le chapeau a des brides qui encadrent des joues jadis roses mais dont le seul agrément sera désormais une couche de poudre et de fard.

Quand elle marche, ses pieds se livrent à un petit trottinement, et pour passer une porte, elle fait toujours trois sauts savants... Derniers souvenirs des planches où elle brilla dans un meilleur temps. Malgré toute sa tournure défraichie, qui fait songer à ces lamentables toilettes d'occasion, elle envoie aux rares hommes qui la regardent un moment les plus engageantes œillades et si la soubrette de mauvais ton qui la suit avec une ombrelle se permet de sourire, Mme Dusirop la réprimande d'importance. A côté d'elle, faisant preuve d'un ardent prosélytisme, l'abbé Bouchamiel lui prodigue les flots de son éloquence. Il cherche à ramener dans le droit chemin, cette brebis un peu égarée; mais, entre nous, il y perd son latin; car entre deux périodes de l'abbé, la vieille folle fredonne le refrain de Mme Ango où elle eut, assure-t-elle, un succès écrasant.

Dans un coin, à l'écart, un sombre personnage lit l'*Echo de Paris*, c'est le commandant Pliner, inventeur de la nouvelle marche rationnelle. Il ne cause avec personne, lui, et sauf son innocente utopie ayant pour but de réformer les jambes de ses concitoyens, il est le meilleur homme du monde.

Sous un petit pavillon, allongée sur une chaise longue une jeune femme lit un roman, c'est Mme de Cabeauve, une lettrée aimable et causante qui vient là se reposer du bruit de Paris. Ses cheveux noirs font bien ressortir son teint un peu pâle. De temps à autre, son regard quitte le livre et va observer l'aspect de toute cette bande provinciale et méchante qui jacasse à qui mieux mieux. Car sauf

Digitized by Google

l'abbé Bouchamiel et le commandant Pliner, on tape ferme sur le prochain à la *Petite Plage*.

Sont-ce là tous les pensionnaires ?... Non, il y en a encore deux ; mais allons pour les trouver au fond du jardin. Couché sur l'herbe, un jeune homme aux cheveux bruns un peu en désordre est plongé dans la lecture de Lamartine ; on voit mal sa figure... chut, laissons le... Enfin, tout au fond d'une tonnelle, enfoui dans la verdure et les fleurs, un hamac de soie suspendu à deux platanes enferme dans son fin réseau une exquise jeune fille. Un petit pied mignon imprime à la nacelle un léger balancement. Et, dans ce tableau jeune et frais on ne voit, par instants, avec le petit pied à babouche rose, qu'une tête blonde, mais blonde comme celle des chérubins. Ce doit être une cascade de cheveux, vivante et parfumée, qui couronne cette tête de jeune fille. Et, dans cet épanouissement d'or, brillent dans la peau rosée du visage deux pâles saphirs, pétris, je pense, avec un peu d'azur. Au-dessous, un nez mutin. .

Puis, c'est la bouche qui s'épanouit petite et rouge comme deux pétales de géranium que Dieu ou le vent auraient poussés là. Un léger sourire plane sur cette tête charmante où un poète aurait lu : jeunesse et beauté.. .

Mais un mouvement trop fort du pied fait pencher le hamac et vive comme un oiseau, la jeune fille saute à terre avec un petit cri d'effroi. A ce bruit, le jeune homme qui lit Lamartine bondit et accourt.

— Vous êtes-vous blessée, Miss ?... demande-t-il

— « Oh ! no ! j'avais eu peur un peu, répond la jeune fille.... et elle ajoute après une pause.

« Merci, Monsieur ! «

Ah ! nous le voyons à présent le beau ténébreux que la lecture des vers absorbait tant ! Il est brun très brun, de cheveux, de sourcils, de moustache. Les yeux bleus gris sont ceux d'un rêveur. Mince un peu trop, il porte avec élégance une jacquette noire, serrée comme un vêtement de femme et à ses doigts brillent deux ou trois bagues d'argent.

Rassuré par le sourire de la jeune fille, il retourne lentement à sa place et pensif, la tête dans les mains :

Digitized by Google

« — Suis-je assez timide, se dit-il, n'était-ce pas l'occasion d'entamer conversâtion.... Quels cheveux ! quel regard limpide !.... Elle est charmante ! Et le petit cri qu'elle a poussé !... un cri de fauvette ! Tiens, reprend-il presque haut... je l'appellerai « *Little bird !* » (Petit oiseau) ce sera un surnom dans une langue qu'elle parle... »

En effet, celle qui occupait notre poète était américaine. Miss Juliett Druner était là avec sa sœur qui s'était un peu surmenée l'hiver dernier à conduire cette jeune beauté dans le dédale des fêtes parisiennes. Malgré une grande différence d'âge les deux sœurs se traitaient en camarades et ne se quittaient jamais. Miss Druner, l'aînée, n'avait pas voulu se marier pour continuer près de sa jeune sœur le rôle de mère trop tôt disparue. Et Miss Juliett lui en était sincèrement reconnaissante. Très riches toutes deux, elles avaient parcouru le monde et malgré de pressantes invitations de parents intéressés, elles avaient résolu de rester toujours libres et de vivre à leur entière fantaisie. La France les avait charmées et dans la France, Paris. Ce gros joyau de l'Europe les fascinait de tous ses éclats. Elles y avaient retrouvé des familles amies et bien vite Miss Juliett, que les favorisés avaient la permission d'appeler Miss Liett, était devenue la reine de tous les bals à la mode.

Un soir du printemps dernier les deux sœurs avaient entrepris une promenade à l'Exposition. Le trot de deux jolis alezans, après les avoir conduites à la Concorde remontait les Champs-Elysées quand un orage éclata en déluge d'eau et à grand fracas de coups de tonnerre. La partie était manquée et il fallait rentrer. Les cochers, profitant de l'aubaine faisaient la sourde oreille et taxaient bien cher. Peu importait ceci aux deux sœurs, mais l'on n'écoutait ou l'on ne comprenait pas bien leur français imparfait rendu plus difficile encore par l'accent. Un jeune homme vit l'embarras des pauvres femmes, leur frayeur du tonnerre et surtout peut-être leur crainte justifiée de perdre de jolies toilettes. Parlant fort bien l'anglais, il les pria poliment d'accepter de lui un léger service et il lui fut répondu *Yes* gracieusement. Il héla donc un automédon, que l'approche de deux agents rendit très souple, ferma la portière et donna l'adresse des étrangères en bon français. Le fiacre fila sous l'averse pendant que notre ami, tout ébloui encore

Digitized by Google

par la courte apparition de ces deux élégantes, restait sur le trottoir sans s'inquiéter autrement du déluge qui l'inondait.

Ce jeune homme, le voici sur le gazon replongé dans Lamartine. C'est Georges de Carnac, un breton de pure souche, envoyé là par des médecins à la suite de nombreuses veilles passées non point au cercle, mais parmi ses auteurs favoris. Georges était poète et ne comprenait pas la vie sans la poésie, sans la course vers l'idéal. Et bien des fois il avait cru saisir ce mythe, bien des fois il s'était trompé de route ; il avait comme le disait un de ses vers.

« Aux buissons du chemin laissé des lambeaux d'âmes ! »

Aussi avait-on défendu tout travail à cette imagination un peu trop vive et exaltée par la lecture des romantiques. Il fallait, d'après les médecins, une vie végétative. Mais les médecins ignorent que certaines âmes sont toujours à la recherche de l'inconnu, et s'ils ont la faculté de réduire le corps au repos en l'isolant, ils ne peuvent heureusement enfermer ni le cœur, ni la pensée. Ils ne peuvent interdire au soleil de rire parmi la verdure, au ciel d'être bleu. Ils ne pouvaient donc pas empêcher Georges de rêver.

Vte H. de Farcy de Malno.

(A suivre).

Digitized by Google

JEAN LE SOURNOIS

NOUVELLE

Le bourg de Sainte-Marie, près de Pornic, a maintenant une élégante église de style ogival, mais il y a trente ans, elle n'existait point, et, à sa place, on voyait, au milieu d'un étroit cimetière, une très vieille église romane qui offrait un réel intérêt aux archéologues par sa tour carrée avec des modillons bizarres et son portail latéral orné de colonnettes à torsades et de chapiteaux étrangement sculptés.

Tout près de ce portail qui regardait la mer, se trouvait le tombeau d'un chevalier croisé, Guillaume des Bretèches. La grande pierre où il est représenté, tête nue, ayant à ses côtés son casque, son bouclier, son épée et son écusson, a été transportée ailleurs et mériterait bien d'être restaurée

Sous le porche et les auvents qui longeaient l'église, un jour de décembre, causaient un groupe de paysans tenant à la main des perches au haut desquelles étaient attachées des branches de laurier. C'étaient les quêteurs de la *Guillanneu*. Ils avaient sur leurs épaules des sacs de toile pour mettre le froment, le blé noir, le lin, le chanvre filé qu'ils allaient recueillir dans la paroisse et qu'on devait vendre le jour des Rois, au profit de la Fabrique.

Après s'être entendus sur le chemin qu'il fallait suivre, ils se mirent en marche du côté du *Porteau*. Le ciel était gris et chargé de nuages que le vent d'ouest chassait vers le nord. Sur la mer pâle on apercevait les bateaux immobiles des pêcheurs de merlans, et, à l'horizon très sombre, se dessinait la tour blanche du phare du Pilier.

Les quêteurs causaient gaiement entre eux et avec les laboureurs qu'ils trouvaient sur la route. Arrivés au village du *Porteau* qui s'étage sur la bruyère, devant une rangée de sapins, au penchant

Digitized by Google

d'une petite anse bordée de grands rochers noirs, ils entrèrent successivement dans toutes les maisons pour faire leur collecte, bien accueillis partout et partout chantant en chœur la chanson de la *Guillanneu* dont le refrain était :

Ramassons la Guillanneu ;
Nau, nau, pour le bon Dieu !

Du *Porteau*, ils gagnèrent les dunes du *Portmen* où la mer, qui sentait venir une tempête, déferlait en hautes volutes d'écume avec un bruit assourdissant.

Sur le coteau voisin, parmi de vieux léards émondés, ils rencontrèrent debout, devant un chevalet chargé d'un tableau, un peintre qui se reposait en fumant une cigarette. C'était un homme d'assez haute taille, coiffé d'un chapeau de feutre mou et drapé dans un ample manteau de drap bleu foncé dont un pan était rejeté sur l'épaule, comme celui des polythecniciens de Paris et des bergers de la campagne romaine. Sa barbe poivre et sel qu'il caressait souvent du bout des doigts était un peu bouclée de même que ses cheveux. Il avait des yeux superbes, d'une expression calme et un peu triste, et sa tête qu'il portait très droite avait beaucoup de noblesse. Il marchait lentement avec un balancement léger et s'arrêtait à regarder des choses que les autres n'apercevaient point, des effets de clair-obscur, des nuances du ciel, des plantes de forme ou de couleur remarquable, tout ce qui frappe l'œil des artistes et que Dieu aurait créé inutilement s'ils n'étaient pas là pour l'admirer.

Il se nommait Philippe Edenin, grand prix de Rome, un de ces peintres auxquels il ne manque qu'une volonté tenace et un peu d'ambition pour arriver à une gloire éclatante.

Les paysans qui faisaient la quête de *la Guillanneu* le connaissaient tous et s'arrêtèrent près de lui. Le chef de la bande prit la parole : « M. Edenin, dit-il, nous irons vous rendre visite, puisque « vous êtes un des gros propriétaires de la paroisse de Sainte-« Marie et que nous faisons, comme vous voyez, la quête pour « l'église. »

Le peintre répondit de sa voix lente et bien timbrée : « Mes amis, « pour vous éviter cette peine, je vais tout de suite vous remettre

Digitized by Google

« mon offrande. » Et, tirant de sa poche une pièce d'or, il la donna à celui qui tenait la bourse.

Les paysans le remercièrent et continuèrent leur route.

L'artiste se rassit devant son chevalet et se remit à peindre un étang bordé de roseaux ayant pour fond une colline que surmonte une ferme pittoresque. A ce moment parut avec des moutons bruns une jeune fille de cette ferme. Elle était d'une beauté rustique qu le frappa. Elle venait donner à son tableau un intérêt qu'il avait jusque-là cherché en vain. Il se leva vivement, marcha vers elle et lui demanda si elle voulait bien rester immobile quelques instants pour qu'il dessinât sa silhouette.

La jeune fille, qui ne le connaissait point, ne savait trop que répondre, mais, l'âge du peintre la rassurant, elle finit par accéder à sa demande. Ses moutons vinrent se grouper autour d'elle et de son chien ; l'artiste leur donna vite une place sur sa toile.

Quand il eût terminé, il fit causer la jeune paysanne et il se trouva que sa famille lui était bien connue. Ses ancêtres, les Lehour, avaient été jadis les fermiers de ceux du peintre.

A partir de ce jour, quand il la rencontrait sur les falaises, il lui demandait de ses nouvelles. Elle devint pour lui un sujet d'études et il la fit figurer dans plusieurs de ses tableaux.

Comme il avait cinquante ans et elle dix-huit, il n'y voyait pas d'inconvénients, mais il n'en fut pas de même d'un jeune homme de la commune du Clion qui en était amoureux et voulait l'épouser. Ses camarades le plaisantaient au sujet de l'artiste. Il en vint à le considérer comme un rival.

Le paysan des bords de la mer est souvent d'une nature très passionnée. Nourri de coquillages excitants, buvant le vin blanc très âpre des côtes, il a une imagination ardente et fertile en fantômes qui le mène parfois jusqu'à la folie.

Celui-là était d'un caractère sombre, défiant et silencieux. Ses voisins l'avaient surnommé Jean *le Sournois*.

Beau garçon, il avait des traits réguliers, mais le front bas indiquant un esprit têtu et borné. Ses parents étaient morts lui laissant une petite aisance dont il profitait pour se livrer à son goût de la chasse. Tant qu'elle était permise, on le rencontrait sans cesse dans

Digitized by Google

la campagne avec son fusil et son chien, un très bel épagneul blanc et noir que lui avait donné un baigneur de son village de la Joselière situé, au bord de la mer, entre Pornic et la Bernerie.

Un jour d'automne il rencontra dans l'avenue de sapins du Bois-Massé, vieille terre appartenant alors à la famille de Robien, un jeune métayer, son ami, qui lui dit en ricanant :

— « Es-tu toujours amoureux d'Anne Lehour ?

— « Qu'est-ce que cela te fait ? répondit Jean *le Sournois*.

— « Cela ne me fait rien, reprit l'autre ; mais si tu veux voir « une chose intéressante pour toi, va jusqu'au grand portail du « château. » Et il passa son chemin.

Jean s'arrêta quelques instants, comme pour réfléchir, puis il sortit de l'avenue et traversa les champs de manière à voir de loin l'entrée du vieux manoir. Bientôt il aperçut Anne Lehour filant sa quenouille, appuyée contre un des piliers du portail, sous un châtaignier dont les feuilles jaunies se découpaient sur le bleu du ciel. Par la grande arcade de la porte, on voyait au fond d'une vaste cour la ferme qui a remplacé l'ancien château ruiné.

Philippe Edenin, assis sur un pliant, à l'entrée de l'avenue, peignait tranquillement cette scène.

Jean *le Sournois* ne put rester longtemps en observation, ayant été accosté par des paysans qu'il se crut obligé de suivre, pour ne pas éveiller leurs soupçons ; mais l'attention avec laquelle l'artiste regardait la jeune fille lui parut de l'admiration inspirée par l'amour, et il conçut pour lui une haine profonde.

A quelque temps de là un vieux bourgeois du pays épousa une jolie ouvrière du bourg de Saint-Michel. Ce mariage fit grand bruit et fut le sujet de toutes les conversations. De mauvais plaisants insinuèrent qu'il pourrait bien en arriver autant à M. Edenin vis-à-vis d'Anne Lehour. Jean *le Sournois* ne fut pas le dernier à l'entendre dire. Aussi sa jalousie contre le peintre s'en exaspéra.

Elle ne connut plus de bornes, quand un jour il vit la jeune fille entrer chez lui à Pornic et n'en sortir qu'au bout de deux heures.

L'artiste habitait sur le quai du quartier de Gourmalon qui fait face à la petite ville et s'en trouve séparé par le port. Anne Lehour connaissait sa cuisinière et lui vendait souvent des fruits. Ce jour-là

Digitized by Google

elle lui avait porté un panier de pêches de vigne, et, comme Philippe Edenin était à peindre dans la campagne, elle était restée longtemps avec la vieille domestique qui lui avait conté toutes les nouvelles du pays.

Jean le Sournois, ignorant l'absence du peintre, l'avait guettée d'une auberge voisine, et il avait donné à son séjour prolongé dans la maison une cause très différente de la véritable. Il remarqua qu'elle avait les joues très rouges en sortant. Cette rougeur était réelle, mais venait du feu vif de la cheminée près de laquelle elle s'était assise.

Dans les marais de la commune d'Arthon, près du village de Haute-Perche, prend sa source une petite rivière qui pendant un cours de trois lieues traverse des prairies et va se jeter dans la mer à Pornic. Elle coule presque en droite ligne jusqu'à l'ancien presbytère du Clion, mais ensuite fait de nombreux détours et rencontre des coins charmants : promontoires de rochers couverts de sapins et de chênes, gorges remplies de halliers où s'emmêlent les ronces et les houx, taillis épais entourant des métairies abritées sous de vieux cormiers, bouquets de tamarins penchés sur les eaux vertes d'où le martin-pêcheur s'enfuit comme une flèche bleue. Sur cette rivière canalisée qui n'a pas vingt mètres de large, on voit glisser de longs bateaux appelés *toues* marchant à l'aide d'une grande voile quand le vent souffle, et, dans les calmes plats, traînés à la cordelle par l'un des *toutiers* qui suit le chemin de halage, tandis que son compagnon tient le gouvernail. Ces *toues* servent à transporter les engrais, le bois et les blés.

Un soir de novembre, au crépuscule, un de ces bateaux retournait de Pornic au Clion. Sa voile blanche frappée par les derniers rayons du jour faisait une tache lumineuse dans la vallée, et Philippe Edenin, qui suivait en se promenant le bord de l'étier, devant le taillis du Boismen, s'était arrêté à la regarder.

Elle était déjà loin et disparaissait dans la brume, quand soudain un coup de fusil éclata dans le taillis, comme si quelque chasseur tirait une bécasse.

Aucun oiseau ne traversa l'air, mais Philippe Edenin, atteint dans le dos par toute la charge de plomb, tomba la face contre terre,

Digitized by Google

sans pousser un cri et resta immobile, étendu sur la berge. On entendit un pas d'homme s'éloigner lentement à travers les broussailles, puis le silence se fit et la nuit enveloppa la campagne.

Le lendemain des enfants qui conduisaient leurs troupeaux trouvèrent l'artiste sans vie, tenant encore dans sa main roidie et crispée un bouquet de statices violettes. On attribua sa mort à la maladresse d'un chasseur inconnu qui avait passé dans le taillis et tiré une bécasse au crépuscule.

Plusieurs années après, en chassant dans ce même taillis, Jean *le Sournois* se fit à la main droite une blessure grave avec son fusil qui partit en s'accrochant à une branche. Les médecins voulurent lui couper la main, craignant la gangrène ; il s'y refusa et sa blessure guérit ; mais la main resta toujours paralysée. Il vécut sombre et solitaire, Anne Lehour n'ayant pas voulu l'épouser parce que, disait-elle, « bien qu'il fût à l'aise et beau garçon, ses yeux noirs lui faisaient peur ».

JOSEPH ROUSSE.

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES-RENDUS

Les Marins Français dans les derniers combats livrés aux Anglais sur les côtes de Bretagne, par A. de Bremond d'Ars. — Vannes, imprimerie Lafolye, 1900.

Pour la critiquer ou pour la défendre, on s'occupe beaucoup de notre flotte ; et, comme réponse aux attaques passionnées de certains journaux, il est arrivé récemment que la mort héroïque d'un officier de marine — un breton, — a ajouté un nom nouveau au martyrologe des victimes du devoir. La brochure de M. le marquis de Bremond d'Ars qui a fait l'objet d'une communication à la Société Archéologique de la Loire-Inférieure en sera lue avec un plus vif intérêt et on saura gré au savant écrivain d'avoir entouré de documents inédits, extraits des archives de la Marine à Brest, le récit de la fin tragique d'un de ses ancêtres, le marquis d'Ars, commandant de la frégate l'*Opale*, tué dans un combat en vue des côtes bretonnes, le 10 janvier 1701. Quelques noms de marins bretons justement estimés, ceux de l'amiral de Kersaint, de René Brunet du Guillier, du chevalier du Boisberthelot, se rencontrent sous la plume de M. de Bremond d'Ars, toujours prête à glorifier la Bretagne et la France.

O. de G.

*
* *

Le P. Gratry, sa vie, ses œuvres, par Mgr le cardinal Perraud. — Paris, Téqui, éditeur, 1900.

Il n'y a pas, parmi les orateurs et écrivains catholiques de notre siècle, de plus noble et plus attrayante figure que celle du Père Gratry. Mgr le cardinal Perraud, appartenant lui-même à cette congrégation de l'Oratoire qui, depuis Bérulle et Malebranche, a compté tant d'illustrations, vient de publier la deuxième édition de son livre, excellent de tout point, sur l'abbé Gratry.

Dans ces pages éloquentes où l'exquise pureté du style prête un charme sévère à la solidité de la doctrine, nous suivons le brillant élève de l'Ecole

Digitized by Google

normale et de l'Ecole polytechnique dans ses dernières hésitations et ses premiers élans de foi ; nous sommes initiés aux travaux féconds du philosophe, disciple moderne des Pères de l'Eglise et de saint Thomas, du polémiste, qui fit comparaître les *sophistes* les plus redoutables au tribunal de sa *critique*, de l'apologiste, auteur de cette admirable *Philosophie du Credo*, qui a été le livre de chevet de l'héroïque Breton de Lamoricière ; notre admiration pour l'apôtre, modèle des plus hautes vertus, pour le précurseur qui a jugé la politique internationale et la société contemporaine avec la sagacité d'un vrai Français et la clairvoyance d'un grand chrétien, ne nous empêche pas de goûter chez l'écrivain un maître formé à l'école des maîtres du XVIIe siècle.

Dans sa droiture et sa simplicité, la vie de l'homme qui avait commencé et devait finir ainsi que saint Augustin, n'offre pas moins d'intérêt que son œuvre. Dépositaire des papiers du Père Gratry, continuateur de son influence dans le monde religieux et à l'Académie française même, Mgr Perraud nous apparaît son biographe idéal ; il a tracé de son maître et ami un portrait moral aussi ressemblant que le portrait physique placé en tête du volume.

O. DE GOURCUFF.

∴

PAGES CHOISIES DES GRANDS ÉCRIVAINS, H. DE BALZAC, (G. LANSON). — Paris, A. Colin et Cie, S. D. 1900.

Un livre qui vient à son heure : on vient de célébrer le cinquantenaire de la mort de Balzac. Il est utile de donner en modèle aux écrivains de l'heure présente, fatigués d'avoir écrit quelques pages, l'œuvre prodigieuse du puissant romancier, toute la *Comédie humaine* conçue et exécutée en moins de vingt ans.

L'introduction de M. Lanson, courte et substantielle, est instructive au premier chef. Elle nous montre, d'après la *Correspondance* encore à peine connue, Balzac usant sa robuste constitution dans un labeur sans précédent ; nous entrevoyons des romans écrits en trois jours, d'autres refaits aussi rapidement de fond en comble ; tout un monde d'idées, de souvenirs et de personnages s'agitant, sans trève ni repos, fermentant dans un cerveau que le travail et la gêne, le souci perpétuel d'inventer, d'observer, de payer ses dettes et de se créer une vie luxueuse n'ont pas réussi à faire éclater. Je crois vraiment que le spectacle est unique, et on pourrait faire sur Balzac un livre qu'il n'a pas fait : *Le pouvoir de la volonté.*

Digitized by Google

M. G. Lanson, qui a su en quelques pages tracer de Balzac le portrait le plus ressemblant, louant surtout l'intensité de vie que dégage son œuvre, a fait, dans les diverses séries qui composent la *Comédie humaine*, un choix très judicieux. Ceux qui ignorent Balzac (et je vous assure qu'il s'en trouve beaucoup encore au moment où ses ouvrages tombent dans le domaine public), seront émerveillés de la fécondité, de la vigueur, de la variété de ce solitaire qui a fixé pour tous les temps, en types inoubliables, les hommes de son temps. Ceux qui le connaissent et l'admirent savoureront la synthèse de son génie. Le volume, un des meilleurs de l'excellente collection des *Pages choisies*, est un monument à la gloire de celui qui serait, avec plus de goût et de mesure, le premier de nos écrivains, mais serait-il alors Balzac ? O. DE GOURCUFF.

⁂

L'HUMANITÉ QUI PASSE, contes noirs, par Maud. — Paris, Bibliothèque de l'Association, 1900.

Quand même l'auteur ne nous dirait pas dans sa dédicace « aux faibles et aux opprimés » qu'il nous livre « ses premières pages », nous n'hésiterions guère à le prendre pour un débutant ; il a, du novice qui fait ses premiers pas dans la carrière des lettres, le pessimisme un peu vague et la forme encore hésitante. Mais une flamme généreuse, un souffle de pitié et de justice passent à travers ses tableaux de misère, ses portraits des victimes du sort, révoltées ou résignées. Ainsi se trouve presque justifié le titre du livre : « L'humanité qui passe ». Une des plus douloureuses nouvelles met en scène une pauvre petite Bretonne « dont le bonnet à blanches ailes » semblait lui-même tout heureux de s'encourir vers Paris la grande ville. *Bonnet* détonne là comme une fausse note : c'est autour d'une *coiffe* que flottent les ailes blanches, j'en appelle aux paysannes de Bretagne. O. DE G.

⁂

LA CIGALE, monographie par H. Bout de Charlemont. — Avignon, Roumanille, 1900.

La Cigale, chère à tous les poètes, est faite, comme le dit le félibre Félix Gras, d'une pincée de terre et d'un rayon de soleil du Midi ; ses compatriotes la revendiquent comme leur *symbole*. Sa monographie devait paraître « en Avignon ».

Digitized by Google

Singulier hasard! Cette monographie est l'œuvre d'un Breton de Provence, M Bout de Charlemont, qui est devenu, je l'admets, un passionné provençal, mais qui, par un rare privilège, est resté un Breton fervent et nous le prouvera en publiant bientôt des *Fleurs de Bretagne*, d'un parfum aussi pénétrant que ses *Fleurs du Nord*.

Mais je croyais que nous étions dans le Midi. Fixons-y, pour le présent, l'intrépide voyageur, dont le livret sur la Cigale est savant sans pédantisme et gracieux sans afféterie. Les bouquets cigaliers de Mme Bout de Charlemont et les réponses des heureux destinataires sont suivis d'une anthologie provençale et française de la Cigale, d'articles sur la Cigale dans les arts, la Cigale au théâtre (l'auteur a oublié *la Cigale chez la fourmi* de notre distingué confrère Michaud d'Humus) : voilà la Cigale vengée des dédains de la fourmi. O. DE G.

⁂

Je reçois un tirage à part de l'instructive et ingénieuse étude de M. Edouard Lemé sur *M. Eugène Orieux* publiée dans la *Revue de Bretagne*. Nos lecteurs se souviennent de ce joli morceau de critique, où notre distingué compatriote est analysé sous ses aspects variés de fonctionnaire, d'archéologue, de poète. La brochure fera mieux apprécier encore M. Orieux, car elle renferme deux portraits dus, comme l'élégante couverture illustrée, au crayon de M. Vincent, un artiste nantais trop peu connu. O. DE G.

⁂

A une époque où l'œuvre chrétienne et civilisatrice de nos missionnaires s'impose à la respectueuse admiration de tous, un livre sur les martyrs qui les ont précédés dans la sainte carrière prend un intérêt d'actualité. Dans les *Bienheureux de la Société des Missions Étrangères et leurs compagnons* (Paris, Téqui, éditeur, 1900), M. Adrien Launay, de la même Société, a raconté la vie et la mort des deux évêques et des sept prêtres que Sa Sainteté Léon XIII a béatifiés le 27 mai dernier. La vie apostolique de ces confesseurs de la foi est édifiante ; leurs interrogatoires et leurs supplices, au cours desquels Chinois et Tonkinois déployèrent une duplicité et une férocité inouies, les égalent aux premiers martyrs de l'ère chrétienne Plusieurs religieux indigènes eurent la gloire de verser leur sang à côté des Français, comme nous l'apprend le livre de M. Adrien Launay, qui a sa place marquée près des *Actes des Martyrs*.

O. DE G.

Digitized by Google

*
* *

Nous avons déjà signalé, lors de sa première apparition, le *Chercheur des provinces de l'Ouest*, que dirige avec beaucoup d'érudition et de zèle le baron Gaëtan de Wismes. Cette excellente revue a fait ses preuves ; la Bretagne et les provinces voisines sont aujourd'hui dotées de leur *Intermédiaire*. Nous lisions dans les derniers numéros une notice illustrée de M. D. Caillé sur *Luc-Olivier Merson*, qui ne laissera rien à glaner aux futurs biographes de l'éminent peintre. Les *Questions* et les *Réponses* sont intéressantes, variées. La part de collaboration de M. de Wismes a surtout consisté dans des notices sur le *R. P. Dorgère*, le colonel *de Villebois-Mareuil*, le lieutenant de vaisseau *de Maudhit*, trois Nantais dont il a su retracer la noble vie et la mort héroïque. O. DE G.

Le Gérant : R LAFOLYE.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 2, place des Lices.

Digitized by Google

DE L'ORIGINE ET DE LA NATURE

DES

DROITS DE LA COURONNE DE FRANCE

SUR LA BRETAGNE

Ce sujet n'est pas nouveau ; il a été traité diverses fois par les écrivains les plus érudits, et dernièrement encore, dans plusieurs de ses parties, par M. de la Borderie, au cours de son *Histoire de Bretagne*. Cependant nous avons cru qu'il ne serait pas sans utilité de résumer brièvement les principaux arguments des savants auteurs qui en ont parlé en sens opposés, et d'en former une sorte de tableau synthétique qui permît d'envisager ce point de notre histoire bretonne sous tous ses aspects.

En 1712, D. Lobineau publia une « *Réponse au traité de la mouvance de Bretagne* » de l'abbé de Vertot (Nantes, Jacques Mareschal, 1712, in-8°, de 293 pages), qui ne laisse rien à désirer et épuise complètement le sujet, surtout si l'on y joint sa « *Lettre à M. de* « *Brilhac, premier président du Parlement de Bretagne, pour servir* « *de réponse aux Dissertations de la mouvance de Bretagne, impri-* « *mées en 1711* » (Nantes, Jacques Mareschal, 1712, in-8° de 30 pages[1]) ; mais ces ouvrages, d'ailleurs rares, ne sont point d'une lecture facile ; ils surabondent de raisonnements serrés, pénibles à suivre ; ils manquent aussi bien de divisions rationnelles, pour reposer l'esprit, que de tables pour y faciliter les recherches, et, de

[1] L'on peut joindre à ces deux ouvrages la « *Contr'apologie ou réflections sur l'apologie des Armoricains* », du même auteur (Nantes, Jacques Mareschal 1712, in-8 de 15 pages, sans compter le titre et les privilèges).

Digitized by Google

plus, n'envisagent que l'abbé de Vertot parmi les adversaires des libertés bretonnes. Il est vrai que cet auteur en est l'ennemi le plus acharné.

Certes, nous ne saurions rien ajouter à la puissante argumentation de l'illustre Bénédictin ; tout au plus oserons-nous essayer de la condenser et de la mettre en lumière. C'est le but que nous nous proposons, désirant raviver les souvenirs de nos lecteurs sur cette question, jadis brûlante, aujourd'hui un peu oubliée, mais que les amis de la *Revue* voudront sans doute trouver encore digne d'intérêt, ne fut-ce que par respect pour le passé.

Au milieu du XIVe siècle, Jean de Montfort, pour appuyer ses prétentions, soutenait que la Bretagne, étant un fief mouvant de la monarchie française, la succession de cette principauté devait se régler suivant les lois des grands fiefs du royaume. Mais Charles de Blois, quoique plus attaché à la France que son compétiteur, répondait qu'« il n'y avait pas longtemps que la Bretagne était « devenue un fief relevant de la couronne, et que ce n'avait été « que du consentement des ducs, sauf leurs coutumes, privilèges et « libertés » ! Et c'est à Charles de Blois que le roi donnait raison. Voilà la question posée, et résolue de suite d'une façon favorable à la Bretagne, par celui-là même qui avait le plus d'intérêt à la dominer.

Que la Bretagne fût devenue un fief, on ne le pouvait nier : Arthur Ier en avait fait l'hommage lige, et Pierre de Dreux n'avait pu se dispenser de suivre cet exemple ; mais nous allons voir que la Bretagne était un fief d'une nature spéciale, ancien royaume indépendant, placé dans une situation toute particulière vis-à-vis de la couronne de France, et qu'aucun autre fief du royaume ne pouvait lui être comparé. En effet, si la Bretagne est devenue un fief, elle n'a jamais été un démembrement de la couronne, appelé à lui faire retour dans certains cas, et Simon Marion, baron de Druy, avocat-général et conseiller d'Etat, l'a nettement reconnu dans son Plaidoyer IX (p. 235) :

« N'étant point partie de la couronne, comme les autres fiefs, « dit ce savant magistrat, elle ne pouvait y être réunie par confis- « cation, même dans le cas de rébellion du vassal, parce que,

Digitized by Google

« comme l'enseignent les auteurs qui ont traité des fiefs, la « confiscation, qui se fait pour crime de lèse-majesté, est un acte « d'autorité souveraine, par lequel les choses retournent à leur « premier état. D'où il s'ensuit que si les fiefs, possédés par des « criminels de lèse-majesté, ne sont point descendus du prince, « ils n'y peuvent retourner par confiscation ».

Et de fait, saint Louis ne confisqua point la Bretagne, malgré la rébellion de Pierre de Dreux[1].

D'où vient donc l'état de soumission féodale de la Bretagne envers la France ?

Pour l'expliquer, plusieurs ont donné de mauvaises raisons qu'ils essayent de tirer des origines bretonnes. Citons principalement Nicolas Vignier, médecin et historiographe de Louis XIII, dans son « *Traité de l'ancien estat de la Petite Bretagne* » (1619), et, après lui, l'abbé de Vertot qui ne fait guère que rapporter les arguments de son prédécesseur, en les renforçant et en les exagérant, et avec aussi peu de bonne foi que d'esprit critique, dans son « *Traité de la mouvance de Bretagne* » (1710), et surtout dans son « *Histoire de l'établissement des Bretons dans les Gaules* » (1720).

D'autre part, de tout temps, les Bretons se dirent indépendants, toutes nos histoires en font foi ; et la *Chronique de Saint-Brieuc*, premier essai d'histoire générale de Bretagne, est remplie de leurs prétentions exagérées jusqu'à l'absurde. Les ducs de la maison de Montfort, ayant eu de nombreux différends avec les rois de France, c'est surtout de leur temps, pensons-nous, que l'histoire des origines a été défigurée par le patriotisme breton, dont la manifestation la plus ardente est la *Chronique de Saint-Brieuc*.

Après l'*union* (nous ne disons pas *réunion*) de la Bretagne à la France, bien des haines subsistèrent. Etouffées par la puissance royale, elles reprirent espoir à la mort de Louis XIV, et, s'appuyant sur l'Espagne, les Bretons essayèrent de secouer le joug odieux du Régent qui voulait user avec eux d'arbitraire et de violence, au mépris des contrats les plus sacrés, et tentèrent vainement de re-

[1] Les paroles que Mathieu Pâris place dans la bouche de saint Louis : « *mauvais traître....*, *je donnerai la Bretagne à ton fils, à vie seulement...* », sont invraisemblables, et d'ailleurs ne furent pas suivies d'effet.

Digitized by Google

conquérir la situation que leur dernière duchesse leur avait ménagée, en épousant deux rois de France. De là l'épisode breton de la conspiration de Cellamare, si magistralement traité par M. de la Borderie, dans les premiers volumes de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

Saint-Simon témoigne que la Bretagne « infatuée du rétablisse-« ment de ses anciens privilèges, s'était empressée d'accueillir les « ouvertures du duc de Cellamare. On les avait éblouis, continue-« t-il, en parlant des quatre malheureux gentilshommes décapités à « Nantes, de les remettre comme au temps de leur duchesse héri-« tière, Anne ».

Au XVIe siècle, Bertrand d'Argentré s'était efforcé de défendre les privilèges et les libertés de son pays. Son *Histoire de Bretagne*, parue en 1582, eut une seconde édition en 1587, et une troisième en 1618. Remontant aux origines, il affirmait, d'ailleurs avec raison, que les Bretons s'étaient implantés dans les Gaules librement, sans le consentement des premiers rois de France, et avant même que Clovis eût établi son autorité. Nicolas Vignier y vit une attaque à la majesté royale, et en historiographe bon courtisan, quoiqu'un peu tardif, s'efforça de répondre à d'Argentré. Dans son *Traité* de 1619, il répliqua que les Bretons avaient été, au contraire, toujours soumis aux rois de France, que les chefs Bretons avaient recu leurs terres en fief, et que les rois de France avaient sur la Bretagne un droit si complet que Charles le Simple, en 912, abandonna la « *seigneurie* » de ce pays à Rollon, premier duc de Normandie, en vertu d'une clause du traité de Saint-Clair-sur-Epte. Nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de tout cela.

Malgré bien des erreurs et des exagérations, l'ouvrage de Vignier se recommande par une bonne foi visible et par un emploi souvent judicieux des chroniques anciennes. Aussi, bien souvent, est-il loin de prouver ce qu'il avançait triomphalement d'abord, et est-il forcé de confesser ses doutes.

Vignier fait acte de sage critique en rejetant la légende de Conan Mériadec et de ses successeurs, empruntée à Geoffroi de Monmouth, et sans cesse recopiée, depuis le compilateur de la *Chronique de Saint-Brieuc* jusqu'à D. Morice lui-même. D. Lobineau en a fait

Digitized by Google

justice, tout en avouant (peut-être pour ménager la maison de Rohan qui voulait y trouver son origine) que, si l'histoire de Conan Mériadec est certainement fabuleuse, il n'est pas absolument impossible que quelque chef de ce nom ait débarqué en Armorique. En réfléchissant à ce que fut, en réalité, le fameux roi Arthur, peut-être aurait-on pu, à la rigueur, admettre l'existence d'un personnage appelé Conan Mériadec, qui aurait servi de héros à un roman de chevalerie. En 1861, dans son *Annuaire de Bretagne*, M. de la Borderie a traité de nouveau le sujet avec une grande précision et une grande force, et a démontré d'après des textes historiques, la fausseté et l'inanité de cette légende.

C'est seulement vers 460 que les premières émigrations bretonnes en Armorique se trouvent signalées dans des sources authentiques (Voir la thèse de doctorat, soutenue par M. Joseph Loth, le savant doyen de la Faculté des lettres de Rennes, sur les *Emigrations bretonnes*). Gildas le Sage (*Historia*, édit. Stevenson, § 25) rapporte que, dès le commencement des invasions saxonnes en Grande-Bretagne, des bandes de Bretons s'embarquaient pour les pays d'outre-mer. Mais nous avons des témoignages plus précis de l'arrivée des Bretons en Armorique avant l'établissement de la monarchie française : au concile de Tours, de 461, assiste *Mansuetus*, évêque des Bretons ; — Sidoine Apollinaire (Ep. : I, lettre 7) mentionne, en 469, l'existence d'une colonie bretonne, établie près de la Loire, et qui se montra alliée des Romains contre les Visigoths et les Burgondes. Il adresse une lettre à leur roi, Riothime. Jornandès (*De rebus gothicis*, XLV) nous dit que l'Empereur Anthemius appela à son secours, en 470, contre Euric, roi des Visigoths, ce même Riothime, roi des Bretons établis de l'autre côté de la Loire, et que ceux-ci, au nombre de 12000, furent vaincus et dispersés à Bourgdéols, en Berry, par les Visigoths.

Nous savons encore, par un passage de Procope, écrivain du VIe siècle (*Guerre des Goths*, IV, ch. 20), que les peuples de la Grande-Bretagne avaient coutume d'émigrer en Gaule, et que Théodebert, roi d'Austrasie, envoya à Justinien quelques Bretons, pour lui faire croire qu'il régnait sur ces peuples. Grégoire de Tours (*De gloria martyrum*, livre I, ch. 31) parle de cette ambassade.

Digitized by Google

En voilà assez pour établir d'une façon péremptoire l'existence des colonies bretonnes en Armorique, avant la fin du Ve siècle ; les premières remontent au moins à l'année 460. Or, à cette époque, les Francs n'avaient encore dans les Gaules que Tournay et Cambrai ; et, en 475, au dire de Grégoire de Tours, Chilpéric figure comme simple allié du comte romain Paul, dans une expédition à Angers, contre Odoacre (V. *Annuaire de Bretagne*, de M de la Borderie, 1861, pp. 27-48 ; — *Histoire de Bretagne* du même, I, pp. 500, 505-506).

En ces temps, l'Armorique était d'ailleurs à peu près déserte, et les émigrés y trouvaient un refuge que seules les bêtes sauvages leur disputaient. L'histoire de ces premières colonies, d'abord ébauchée par M. de la Borderie, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* de 1861, a été racontée par lui de la façon la plus intéressante et avec grande abondance de curieux détails, puisés aux meilleures sources, dans le tome Ier de son *Histoire de Bretagne*.

Ces premiers émigrés s'installent dans le pays sans qu'il soit jamais question de l'intervention des rois Francs.

L'on cite tout d'abord ceux que Fracan conduisit au bourg actuel de Lanloup (Côtes-du-Nord), en 465. Mais, depuis longtemps déjà, d'autres Bretons occupaient la partie méridionale de la péninsule, notamment la Cornouaille. Eginhard (*Annales*, *ad ann.* 786) pense que le pays de Vannes reçut les premiers arrivés, et cela s'accorde assez bien avec ce que nous savons des Bretons de Riothime, habitant *outre Loire* ou *près de la Loire*. Cependant, il faut admettre qu'ils durent rétrograder, puisque, sous le règne de Clovis, le territoire occupé par les Bretons ne comprenait pas encore la ville de Vannes, dont Guerech s'empara indûment vers 578 (Grég. de Tours, *Hist. Franc.*, IV, ch. 4, et V, ch. 27), pour en demander ensuite le gouvernement à Chilpéric. Cette ville, plusieurs fois prise et reprise, était encore hors de Bretagne, lorsque Louis le Pieux s'y rendit en 818, pour châtier les Bretons (*Eginhard*, *ad ann* 818). Quant à Nantes et à Rennes, ce fut Nominoë qui en prépara la conquête définitive (*Annales de Saint-Bertin, ad ann.* 845 et 846), et Erispoë, son fils, reçut ces deux comtés des mains de Charles le Chauves, avec le pays de Rais, le Maine et l'Anjou, jusqu'à la

Digitized by Google

Mayenne (*Ibid, ad ann.* 851). Enfin Salomon, successeur d'Erispoë, joignit à ses états les évêchés de Coutances et d'Avranches, pays qui est appelé *terra Britonum* dans plusieurs chroniques (*Ibid, ad ann.* 863 et 867).

Absolument indépendants jusqu'à la mort de Clovis, les Bretons reconnurent l'autorité des rois qui succédèrent à ce prince, mais non sans de nombreuses incursions dans les pays voisins et non sans soutenir plusieurs guerres, dans lesquelles ils furent tantôt vainqueurs, tantôt vaincus. Grégoire de Tours a relaté bon nombre de ces événements. C'est ainsi que Childebert fit reconnaître son autorité en Bretagne, au moins pour ce qui concernait la nomination des évêques; que Chilpéric et Gontran parvinrent à soumettre les Bretons, non sans souffrir des fortunes diverses; que Dagobert força le roi saint Judicaël à demander la paix. Pour Pépin le Bref, s'il fit une expédition en Bretagne, ce qui est douteux, au moins est-il certain qu'il n'occupa point le pays. Le premier, Charlemagne le soumit entièrement, en 799, par l'armée que conduisait le comte Gui (*Annales de Saint-Bertin*), après une première expédition, dirigée en 786 par le sénéchal Audulphe. En rapportant ces faits, les chroniqueurs ne dépeignent point les Bretons comme des adversaires négligeables, même pour le grand Empereur.

Depuis lors, les Bretons vécurent sous la domination franque, jusqu'à ce que Nominoë, secouant le joug de Charles le Chauve, leur eut rendu l'indépendance.

Tel est l'ensemble de l'histoire de Bretagne à cette époque reculée; et D. Lobineau en fournit un excellent résumé dans sa « *Réponse au traité de la mouvance* », p. 41-101.

Nous ne pouvons y voir que deux nations voisines, souvent aux prises ensemble, mais de puissances fort disproportionnées; de sorte que l'une finit toujours par plier devant l'autre.

Et ici, nous observons une grande différence entre Nicolas Vignier et l'abbé de Vertot. Ce dernier, dans son *Histoire de l'établissement des Bretons dans les Gaules* (ouvrage encore bien plus passionné et exagéré que le *Traité de la mouvance*), ne veut plus admettre l'établissement des Bretons en Armorique qu'en 513, après la mort

Digitized by Google

de Clovis, et les place, dès l'origine, dans la plus complète dépendance vis-à-vis des rois mérovingiens. La raison en est facile à deviner : c'est qu'il écrivait en 1720, après la conspiration de Cellamare et sous l'inspiration du régent. La Bretagne ayant montré quelque velléité de recouvrer plusieurs de ses privilèges, il fallait, à tout prix, même en dénaturant l'histoire, lui démontrer qu'elle ne les avait jamais possédés légitimement ; et l'auteur lui-même en fait l'aveu assez naïf dans son chapitre préliminaire.

Nicolas Vignier, au contraire, dont l'ouvrage n'est qu'une longue réponse à D'Argentré, reconnaît les Bretons en Armorique depuis la mort de l'empereur Valentinien III, en 455, et cite, à ce propos, l'évêque Breton qui se trouva au concile de Tours, en 461. Il ne fait point difficulté d'admettre, d'après Jornandès, le secours donné à l'Empereur Anthemius par les Bretons de Riothime, et avoue que cette nation eut des rois indépendants jusqu'à la mort de Clovis, interprétant fort judicieusement le célèbre passage de Grégoire de Tours : « *nam semper Britanni sub Francorum potestate per obitum regis Clodovæi fuerunt, et comites non reges appellati sunt* ». Grégoire de Tours, en effet, affirme bien que les Bretons avaient des rois indépendants avant la mort de Clovis, puisqu'il prend la peine de dire qu'après cet événement, ils furent soumis et n'eurent plus que des comtes.

Nous devons toutefois reconnaître, avec D. Lobineau, que ce passage manque de liaison avec le reste de la phrase qui le contient, et qu'il n'est peut-être qu'une note marginale, ajoutée au texte de l'illustre historien par un copiste peu soigneux ; mais ce n'est là qu'une hypothèse.

Quoi qu'il en soit de ce passage, dont on n'a d'ailleurs point de raison de suspecter la véracité, on n'a jamais fait que supposer la conquête de la Bretagne par Clovis, et l'on n'a jamais pu en apporter de preuve.

En outre, et de toutes façons, les mots *sub Francorum potestate* ne peuvent viser la mouvance féodale de la Bretagne, et ne témoignent que de la situation d'infériorité des Bretons vis-à-vis des Francs, en des temps où la féodalité était inconnue.

Vignier se contente de douter que les Bretons soient demeurés

Digitized by Google

libres, tandis que le reste de la Gaule tombait sous la domination de Clovis, et avoue que Grégoire de Tours, en énumérant les conquêtes de ce prince, ne parle pas des Bretons. Il en conclue que ceux-ci se soumirent de bonne grâce ! Il mentionne encore le serment de fidélité fait par Guérech, fils de Macliau, à Chilpéric (Greg. de T., *Hist. Fr.*, V, 27), et le concile d'Orléans auquel les évêques de Rennes, Vannes et Nantes assistaient comme sujets de Clovis ; ce qui ne doit point nous étonner, puisque ces villes n'appartenaient point encore aux Bretons. Quant aux fils de Clovis, cet auteur pense que la Bretagne échut à Sigebert, puis à Chilpéric, *bien qu'elle ne soit citée nulle part expressément*, Grégoire de Tours (*Hist. Fr.*, V, 16) ne faisant d'autre mention des Bretons sous Sigebert, qu'une petite allusion aux luttes de Macliau contre les enfants de Budic.

Ensuite, s'appuyant sur le témoignage de Frédégaire, Vignier parle de la soumission de Judicaël à Dagobert, et nous citons ses propres expressions qui nous semblent remarquables :

« Cependant ce que les histoires de France ont appelé Judicaël « roi, n'est pas pour ce qu'il l'était, mais à cause qu'il s'en donnait « le titre, ainsi qu'ont fait après lui les princes qui se sont ingérés « de commander en Bretagne, *après s'être émancipés de la subjec-* « *tion* des rois de France qui ont droit sur eux, témoins ceux que « nous nommerons cy-après sous Charlemagne, Louis le Débon- « naire, Charles le Chauve, ensemble ce Conan qui fut du temps « de Hugues Capet, duquel Glaber fait mention ».

Il reconnaît donc que les princes Bretons ont secoué le joug des rois de France.

Mais nous allons nous séparer de Vignier, pour ce qui regarde l'hommage et la féodalité de la Bretagne.

D'Argentré, parlant des temps mérovingiens, avait déjà fait remarquer, avec beaucoup de raison, qu'« alors n'estoient aucune « mention ni usage d'*homme* ni de tenures féodales, ni encore, au « temps, n'y avoit *fiefs* ni *féautez* pratiquées ni reçues en France. « Que lors et dudit temps, ni les tenures à l'*hommage lige* ni le « mot de *ligence* n'estoient en usance, ni encore inventés. Les « anciens ont véritablement pratiqué submissions simples, de « prince à autre, qui n'emportent aucune tenure ou obligation, « nulle concession féodale, nulle investiture ».

Digitized by Google

Ces paroles répondent victorieusement à tous ceux qui ont voulu prouver par l'histoire des origines l'obligation pour les ducs de Bretagne de faire hommage lige. Vignier a bien compris que là était le point principal de la question, que là était la preuve de la situation tout exceptionnelle de la Bretagne envers les rois de France ; aussi s'efforce-t-il en vain de démontrer que les fiefs existaient de toute antiquité. Il nous fait encore un aveu significatif, en reconnaissant que les princes Bretons étaient dès l'abord héréditaires, tandis que les autres ducs ont été créés à vie par les rois, avant de devenir héréditaires. Il admet donc une différence entre les ducs de Bretagne et les autres grands feudataires.

On lit dans bien des auteurs que la *seigneurie* de la Bretagne fut cédée par Charles le Simple à Rollon et à ses successeurs, en 912, en vertu d'une clause du traité de Saint-Clair-sur-Epte, si souvent allégué, bien qu'on n'en connaisse point le texte. Vignier, historiographe du roi de France, ne peut se dispenser d'abonder dans ce sens, invoquant les témoignages de Guillaume de Jumièges (VI, 8), de Guillaume de Malmesbury et d'Orderic Vital (*ad ann.* 1113). Toutefois, sur le traité lui-même, il reste prudemment dans le vague, et se borne à déclarer que les Bretons passent pour avoir été depuis lors sous la domination Normande.

Tout d'abord, nous ferons observer qu'au début du Xe siècle, les tenures féodales étaient loin d'avoir la précision et la régularité qu'elles acquirent dans la suite, et qu'il est peut-être singulier de voir, à cette époque, un hommage féodal.

Mais il y a plus. Le traité de Charles le Simple n'est pas parvenu jusqu'à nous; le plus ancien historien qui en parle est Dudon, doyen de Saint-Quentin, dont tous les critiques s'accordent à suspecter et même à rejeter le témoignage ; et Flodoard, auteur du Xe siècle, ne fait nullement mention de cette prétendue cession de la Bretagne aux Normands. Ce dernier auteur rapporte simplement que Rollon s'engagea à se faire baptiser, à condition de recevoir quelques contrées maritimes, avec la ville de Rouen et ses dépendances ; et M. Licquet, dans son *Histoire de Normandie*, avoue que c'est le seul renseignement digne de foi, que l'on puisse citer sur les conditions de ce traité fameux, s'il exista jamais.

Digitized by Google

D'ailleurs, il y a, dans les assertions de Dudon de Saint-Quentin, une confusion évidente entre les Normands de la Seine et ceux de la Loire, et plusieurs anachronismes. M. de la Borderie l'a clairement démontré au tome II de son *Histoire de Bretagne*, pp. 355-383. Vignier (*Traité*.., p. 252) en fait l'aveu ; mais son imitateur, l'abbé de Vertot, tient avec passion pour cette cession de la Bretagne au premier duc de Normandie.

De 919 à 937, la Bretagne était presque déserte, et ses habitants s'étaient enfuis de toutes parts devant la fureur des Normands. Des bandes de cette nation s'étaient implantées sur les rives de la Loire et dans diverses parties de la Haute et de la Basse-Bretagne, notamment dans le comté Nantais. Robert, duc de France, leur en laissa la jouissance et leur permit de s'y établir, au dire de Flodoard. Ce fait a certainement contribué à faire naître la légende de la cession de la Bretagne aux Normands. Cependant il n'était pas question de Rollon dans cette contrée et nous connaissons les noms de plusieurs chefs Normands qui s'y étaient établis : Felecan, vaincu et tué par les Bretons en 931, probablement par Juhel Bérenger qui avait pu se maintenir à Rennes ; Incon, qui vengea cette défaite en ravageant le pays environnant (Flodoard). Ensuite, toute la Bretagne demeura sous le joug Normand jusqu'au retour d'Angleterre d'Alain Barbe-Torte, en 936 ; mais qui pourrait voir dans un tel état de choses une cession à *titre de fief*, et était-il question chez ces barbares de tenures féodales ?

Pour ce qui regarde Dudon de Saint-Quentin, auteur partial qui écrivit sous l'inspiration de Raoul, comte d'Ivry, frère du duc de Normandie, Richard Ier, il n'était pas Normand et dut s'en rapporter à des récits peu sûrs. Il se servit de quelques anciennes chroniques, confondant d'ailleurs les temps et les personnes, et fit œuvre plutôt de rhéteur et de poète que d'historien ; car chez lui, les faits se bornent à fort peu de choses et sont noyés au milieu d'amplifications aussi inutiles que fastidieuses.

« Ayant lu quelque part, dit D. Lobineau (*Réponse au Traité de* « *la mouvance*, p. 207), que les Normands avaient ravagé la Frise, « qu'un roi de cette nation avait fait la paix avec un roi chré- « tien, à condition qu'on lui donnerait en mariage une princesse

Digitized by Google

« nommée Gisla, fille d'un roi de France, et qu'on lui permettrait « de s'établir dans une province qu'il avait ravagée, Dudon n'a « pas voulu manquer d'adapter tout cela à Rollon, sans se mettre « en peine si nous ne découvririons point quelque jour que la « Frise avait été désolée par des Normands différents de ceux de « Rollon ; que le roi Normand était un certain Godefroi et non pas « Rollon ; ce roi qui traite avec lui, Charles le Gros et non pas « Charles le Simple ; la province donnée, la Frise et non pas la « Neustrie ; que Gisla était fille du roi Lothaire, non de Charles « le Simple ; et que ce traité se fit à Haslac ou Hasloue, et non à « Saint-Clair ; en 882, et non pas en 912 ».

Que dire d'un auteur qui commet de pareilles confusions ?

Quant à la fille de Charles le Simple, elle n'avait guère que cinq ans en 912, et Rollon, accablé de fatigues et de vieillesse, approchait de sa quatre-vingtième année ! (Voir D. Lobineau, *Réponse au Traité de la mouvance*, p. 262).

Si l'on nous objecte que l'opinion de Dudon de Saint-Quentin est corroborée par le témoignage d'autres auteurs, nous répondons, avec D. Lobineau, que ces auteurs lui sont tous postérieurs et l'ont copié. Le premier, allégué par l'abbé de Vertot dans son « *Traité de la mouvance....* » qui n'est qu'une série d'attaques contre l'*Histoire de Bretagne* de D. Lobineau (de même que Vignier s'en prenait à l'*Histoire...* de D'Argentré), est un anonyme, moine de Fleury-sur-Loire, dont l'ouvrage a été recueilli par Duchesne dans ses *Scriptores*, sous le nom de *Vetus chronicon in Normanniam*.

Cet anonyme discrédite son propre témoignage par de grossières erreurs, plaçant en 907 la prise de Nantes et la mort de saint Gohard, qui eurent lieu en 843 ; et il est manifeste qu'il copie Dudon de Saint Quentin, au point d'employer, en plusieurs endroits, les propres expressions de cet auteur. Guillaume de Jumièges ne fait aucune difficulté d'avouer qu'il copie Dudon de Saint-Quentin pour tout ce qui regarde le commencement de l'histoire de Normandie, et cite, comme adversaire de Rollon, un comte de Dol qui n'a jamais existé.

Pour Orderic Vital, il déclare nettement qu'il s'en est rapporté sur les mêmes faits, à Dudon de Saint-Quentin et à Guillaume de Jumièges, abréviateur de ce dernier.

Digitized by Google

Lorsque Guillaume Longue-Epée succéda à Rollon, son père, il n'y avait point de prince en Bretagne. Alain Barbe-Torte, dont nous connaissons toute la vie par le récit très circonstancié de la *Chronique de Nantes* (Voir l'édition de M. R. Merlet), était à la cour du roi d'Angleterre, d'où il ne revint qu'en 936, pour délivrer son pays des barbares qui s'y étaient installés. Il est donc aussi faux qu'invraisemblable que ce prince, la terreur des Normands de Bretagne, ait jamais reconnu l'autorité de ceux de Normandie[1].

Depuis la mort de Guillaume Longue-Epée jusqu à Robert, son arrière-petit-fils, il n'est point parlé, dans aucun auteur Normand, du prétendu hommage des ducs de Bretagne à ceux de Normandie (D. Lobineau : *Réponse au Traité de la mouvance*, p. 204). Quand Dudon commence à devenir auteur contemporain, quand il relate des faits qui se passaient sous ses yeux et dont il pouvait se rendre compte, nous pourrions certainement ajouter foi à son témoignage; mais alors il ne parle plus de la soumission féodale des Bretons. C'est donc qu'il n'a rapporté que des erreurs à ce sujet, en traitant des temps qui l'ont précédé.

D'ailleurs, D. Lobineau (*Réponse*..., p. 209) fait très justement observer que « Dudon était le seul historien qu'eussent les Nor-
« mands, lorsque Geoffroi Ier, duc de Bretagne, allant à Rome,
« confia la garde de son pays et de ses enfants à Robert, duc de
« Normandie, son neveu. Il n'est pas hors d'apparence que Robert,
« prévenu de ce que Dudon avait écrit de ses ancêtres, ait voulu
« faire entendre aux jeunes princes Bretons, ses pupilles, qu'il avait
« droit de se regarder comme leur seigneur suzerain, et n'ait essayé
« de les porter à lui rendre obéissance. Ils refusèrent de s'y sou-
« mettre, et plusieurs de leurs successeurs aussi, et ce fut appa-
« remment là le sujet de certaines guerres..... »

C'est donc dans les erreurs historiques de Dudon qu'il faut chercher la véritable origine de cette légende qui attribue à la Normandie la suzeraineté de la Bretagne, légende que les ducs de Normandie se sont empressés d'accueillir, et qui a pu prendre quelque consistance, malgré sa fausseté, puisque, dans le traité de Gisors, en 1113,

[1] Voir *Histoire de Bretagne*, par M. de la Borderie, II, pp. 410, 411.

Digitized by Google

entre Louis le Gros et Henri Ier, roi d'Angleterre, Louis cède à Henri la mouvance de la Bretagne et du Maine.

L'abbé de Vertot nous allègue bien encore, d'après Mathieu Pâris, que le roi d'Angleterre, Henri II, exigea que son fils Geoffroi, nouveau duc de Bretagne par son mariage avec l'héritière du duché, en fît hommage à son frère Henri, duc de Normandie, et que Geoffroi y consentit sans difficulté, tandis que Richard, duc de Guyenne, à qui le roi d'Angleterre demandait le même serment pour le duc de Normandie, son frère aîné, le refusa hautement. Il en conclut que Geoffroi se rendit au désir de son père, parce qu'il avait conscience de son devoir, mais que Richard, à qui on demandait indûment de soumettre la Guyenne à la Normandie, ne devait pas, en effet, y consentir. Nous tirons de ce fait une conclusion très différente, et il nous paraît bien plutôt qu'il ne s'agit ici que d'arrangements de famille dont on ne peut se prévaloir pour juger des temps anciens, et que le roi Henri II ayant demandé indûment (de l'aveu de l'abbé de Vertot lui-même) l'hommage de Richard pour la Normandie, peut fort bien être soupçonné de l'avoir demandé tout aussi indûment à son autre fils, Geoffroi. Nous devons reconnaître, il est vrai, que, par un traité fait en Sicile avec Philippe-Auguste, le roi d'Angleterre Richard Cœur-de-Lion, demanda la confirmation de cette mouvance de la Bretagne, et qu'Arthur Ier, duc de Bretagne, fut contraint de faire hommage, à Vernon, au roi d'Angleterre, son oncle. Ce sont autant de preuves du crédit qu'avait pris peu à peu la légende mensongère, créée par Dudon de Saint-Quentin, et en même temps de la puissance des rois d'Angleterre qui se trouvaient en mesure d'imposer leur volonté.

Cela ne nous empêche pas de conclure, quant au fond, avec un auteur dont nous avons déjà parlé et qui ne peut être suspect de partialité, Simon Marion, baron de Druy (Plaid. IX, p. 241), que « jamais l'hommage de la Bretagne n'a pu être abstrait de la « couronne de France pour être transféré au duc de Normandie, « et que, si on a voulu quelquefois le tenter, ç'a toujours été indûment ».

A qui donc les ducs de Bretagne rendaient-ils hommage? Aux rois de France seuls.

Digitized by Google

Pour remonter à des temps anciens, Flodoard (*ad ann.* 942) nous montre les Bretons fidèles à Louis d'Outre-Mer.

Suit un long espace de temps, jusqu'aux premières années du XIIIe siècle, pendant lequel les relations des Bretons et des rois de France ne sont pas expressément déterminées dans l'histoire.

Nous arrivons ainsi à Arthur Ier qui, après avoir rompu avec son oncle, le roi d'Angleterre, fait hommage lige au roi Philippe-Auguste, non pas seulement, il est vrai, pour la Bretagne, mais en bloc pour la Bretagne et d'autres provinces, comme l'Anjou, le Maine et la Touraine, dont le roi s'engageait à le mettre en possession. Aussi, quand, plus tard, on voulut insinuer à quelques ducs, notamment à Jean IV, qu'ils devaient l'hommage lige, comme l'avait fourni Arthur, purent-ils répondre, par une plaisanterie heureusement trouvée, qu'ils le feraient volontiers, si le roi voulait leur rendre toutes les provinces qu'Arthur tenait de Philippe-Auguste sous cette ligence.

D'ailleurs Philippe-Auguste a-t-il tenu, de son côté, toutes ses obligations de suzerain envers son vassal ?/Peut-être est-il permis d'en douter; car, jusqu'à cet hommage lige de 1202, il avait toujours considéré Arthur plutôt comme un instrument de politique que comme un vassal ordinaire, et n'avait pas hésité à l'abandonner, en 1201, lorsqu'il investit Jean-Sans-Terre du comté d'Anjou. Toutefois nous n'osons dire que la conduite de Philippe-Auguste, depuis cet hommage de 1202, puisse être considérée comme en ayant entraîné la nullité. Nous avons déjà dit, en commençant, que Pierre de Dreux fit hommage lige de la Bretagne à Philippe Auguste, en 1213.

Jean Ier fit de même envers saint Louis, en 1237 ; et Jean II obtint l'érection de la Bretagne en duché-pairie, en 1297. Il dut donc faire hommage lige comme les autres pairs ; mais il semble qu'il introduisit dans la question une distinction assez subtile, et rendit cet hommage, non pas comme souverain de la Bretagne, mais comme pair de France, et sans spécifier s'il était lige ou non. Voici, sur ce point, les propres expressions de Simon Marion, baron de Druy, conseiller d'Etat : « Jean II, dit ce savant jurisconsulte dans « son Plaidoyer IX, p. 235, duc de Bretagne, prince souverain en

Digitized by Google

« son état, sauf l'hommage et le ressort civil au Parlement de Paris, « voyant que les pairs, au sacre des rois, aux états généraux et « dans d'autres circonstances solennelles, s'y maintenaient en sorte « qu'il était contraint de se retirer, s'il ne voulait disputer avec eux « sur la préséance, désira d'être pair, et obtint du roi Philippe le « Bel l'érection du duché de Bretagne en pairie de France, tant pour « lui que pour ses successeurs. Toutefois depuis, aucun d'iceux, « de crainte que l'hommage de la pairie les astraignît d'un lien « plus étroit que celui du duché, étant interpellés de les conjoindre « ensemble, ne le voulurent faire ; mais, ayant rendu celui du duché, « s'excusèrent de l'autre ». Les opinions de Charles de Blois lui-même nous sont connues. Il soutenait que, si la Bretagne était un fief relevant de la couronne, il n'en était ainsi que du consentement des ducs, sauf leurs coutumes et privilèges, et encore n'était-ce pas, d'après lui, un état de choses très ancien. Quant à Jean de Montfort, il fit hommage au roi d'Angleterre, ce qui lui est reproché par Froissard ; mais on ne peut en tirer aucune conséquence. C'est un incident de la guerre de succession, qui ne peut préjudicier au fond du sujet. Il voulait, seulement et avant tout, s'assurer l'appui du roi d'Angleterre.

Jean IV et ses successeurs refusèrent toujours l'hommage lige. Ils faisaient hommage « *à la manière de leurs prédécesseurs* », et, de part et d'autre, on s'en tenait à cette formule vague qui n'engageait à rien et réservait tous les privilèges du duché. Ces ducs reconnaissaient de bonne grâce le droit d'appel de leurs sujets au Parlement de Paris, pour déni de justice et mauvais jugement, mais jamais directement ni sans avoir passé par la cour ducale ; car plusieurs seigneurs Bretons avaient tenté de se soustraire à la justice de leur souverain naturel.

Quand on leur parlait d'Arthur Ier et de son hommage lige, ils s'en tiraient par la plaisanterie que nous avons rapportée.

Par les contrats de mariage de la duchesse Anne avec les rois Charles VIII et Louis XII, il fut spécifié que la Bretagne resterait séparée de la couronne, puisque le second fils du roi devait continuer la lignée des ducs de Bretagne. François Ier était si peu persuadé que la naissance de ses enfants incorporât de droit la Bre-

Digitized by Google

tagne à la France, qu'il employa tous les moyens pour porter les Etats de Bretagne non seulement à consentir à cette union, mais même à la demander, ce qui eut lieu en 1532.

La Bretagne, n'ayant point été détachée de la couronne, ne pouvait lui revenir par la simple rencontre du *fonds servant* avec le *fonds dominant*. Cette rencontre (de l'aveu de Simon Marion, Plaid. IX, p. 217) dissolvait et détruisait seulement le lien de servitude, de telle sorte que la Bretagne ne devait plus d'hommage au roi ; mais elle n'était pas pour cela unie à la couronne.

Aussi François Ier, en 1532, statuant sur la demande formelle des Etats de Bretagne, déclara-t-il que cette province était désormais unie au royaume de France. Il ne dit point *réunie*, ce qui eut impliqué un ancien démembrement qui n'existait pas. Il assura, de plus, à la Bretagne la conservation de tous ses droits et privilèges, et son fils aîné (qui devait mourir jeune, en 1536) fut couronné à Rennes, sous le nom de François III.

Sous Louis XIII, Le Bret ayant osé dire aux Etats de Guérande, que cette union de 1532 n'avait pas été nécessaire et n'avait servi qu'à faire connaître des droits déjà acquis à la couronne, les Etats protestèrent avec violence et se séparèrent tumultueusement, sans voter le don gratuit que le roi leur demandait.

En résumé, quand les Bretons passèrent en Armorique, ils ne dépendaient plus des Romains depuis plus de 50 ans, c'est-à-dire dès l'an 406, et ne pouvaient dépendre des rois Francs qui n'étaient pas encore établis dans les Gaules. Nulle preuve que Clovis ait soumis les Bretons. Leur première marque de soumission a été de demander l'agrément de Childebert pour l'érection de quelques évêchés.

Nulle mention de tribut avant l'expédition d'Audulphe, sénéchal de Charlemagne, en 786 ; car le tribut que Guérech avait promis au roi Chilpéric ne regardait que la ville de Vannes.

Les guerres entre les rois Francs et les Bretons ont généralement pour prétextes des courses faites par ces derniers au-delà de leurs frontières. Le premier, Charlemagne subjugue la Bretagne en 799. En 818, Louis le Pieux dirige une expédition contre le roi Morvan (dont Ermold Nigelle a raconté les péripéties) et séjourne à Vannes.

Digitized by Google

Nominoë secoue le joug des rois de France et augmente considérablement ses états.

Son fils Erispoë est confirmé par Charles le Chauve dans les conquêtes de son père ; et Salomon est reconnu comme roi.

Le roi Raoul ajoute le Cotentin (*Terra Britonum*, terre des Bretons, depuis Salomon) à ce que les Normands possédaient en Neustrie, et Dudon de Saint-Quentin, trompé encore par cette cession, confondant les Normands de la Loire avec ceux de la Seine, et joignant à tout cela plusieurs anachronismes, fait naître la légende de la Bretagne donnée en fief à Rollon ; d'où sortent les prétentions des ducs de Normandie sur la Bretagne, complètement étouffées d'ailleurs par la confiscation de la Normandie sur Jean-Sans-Terre.

Depuis Philippe-Auguste les ducs de Bretagne font hommage aux rois de France, hommage tantôt lige, tantôt indéterminé.

Enfin les mariages de la duchesse Anne détruisent le lien féodal, en confondant le *fonds servant* et le *fonds dominant* ; et, en 1532, la Bretagne s'unit d'elle-même à la France, sauf ses libertés et privilèges.

La Bretagne a donc bien été un fief ; mais un fief d'une nature à part et que nous pouvons appeler *volontaire*, fief unique en son espèce, puisqu'il lui manquait la condition essentielle de tous les autres fiefs, c'est-à-dire d'être un démembrement du royaume.

P. DE BERTHOU.

Digitized by Google

DANS LA MER D'ISLANDE

(*Fin*[1]).

23 juillet, samedi. — Le bon vent d'hier a cédé la place au *vent debout* ; il faut donc louvoyer et avancer très lentement. Journée ensoleillée, très belle — pour l'Islande. Nous nous apercevons bien, à la température, que nous sommes au sud de l'île ; on s'en est aperçu aussi, la nuit dernière, parce qu'on a *revu les étoiles* ! (Elles sont encore invisibles dans le nord). Et c'était chose drôle, ces petits points brillants piqués là-haut dans le grand dôme bleu ; on en avait un peu perdu l'habitude depuis le commencement de mai. Cependant ce n'est pas encore la nuit, mais plutôt, de 11 h. du soir à 1 h. du matin, une sorte de lueur crépusculaire très sombre. Il penche tout de même bien fort vers son déclin, ce jour de près de trois mois ; jamais plus peut-être n'en jouirai. Je m'y étais facilement habitué ; il constitue d'ailleurs le seul bon côté de la navigation dans la mer d'Islande. Et puis, au point de vue physiologique, il est bien constaté que la lumière est une excellente chose, quoi qu'en dise lord Dufferin. Parlant des inconvénients du jour sans fin, il raconte ceci dans ses *Lettres écrites des régions polaires* : « A mesure qu'il avançait dans le nord et que les nuits devenaient plus courtes, un coq qu'il avait emporté se montrait de plus en plus désorienté : il ne dormait pas cinq minutes sans s'éveiller dans un état d'agitation nerveuse, comme s'il eût craint de laisser passer le point du jour et l'heure du chant. Quand la nuit eut enfin complètement cessé de se produire, la constitution du pauvre animal fut ébranlée sans retour. Il fit entendre une ou deux fois une voix insolite, et tomba dans un étrange malaise. Enfin, en proie au délire, il se mit à caqueter tout bas, puis s'élança par-dessus bord. »

[1] Voir le fascicule d'octobre 1900.

Digitized by Google

Pauvre coq ! Je vous assure que nous n'avons pas éprouvé son inconsolable douleur en nous voyant privés des ténèbres de la nuit, ni l'envie d'imiter son désespoir tragique.

Si les ténèbres nocturnes sont indispensables à la vie des coqs, il faut croire que la lumière du jour est un élément nécessaire à la vie humaine. M. de Parville, au sujet des explorateurs qui ont tenté de dérober au pôle ses secrets, écrit qu'ils ont souffert étrangement de la longue nuit polaire. « Les facteurs de dépression, dit-il, sont alors nombreux : isolement froid, humidité pénétrante, tempêtes, mauvaise nourriture, etc. Mais l'OBSCURITÉ les a surtout rendus malades. L'estomac et les différents organes refusaient tout travail. L'anémie polaire les conduisit aux troubles cérébraux et cardiaques... Tous les symptômes alarmants, tous les accidents s'en allèrent comme par enchantement au retour du soleil. L'obscurité nous tue ; la lumière nous fait vivre. »

Le long jour polaire d'Islande a dû contrebalancer pour nous et arrêter la dépression résultant de « l'isolement, du froid, de l'humidité pénétrante, des tempêtes, de la mauvaise nourriture, etc. » car, sans être allés aussi près du pôle que Nansen, nous avons connu tous ces agréments-là.

Un autre avantage du jour continuel : il permet d'éviter les abordages entre navires, abordages qui causent, chaque année, tant de malheurs à Terre-Neuve ! Sur 39 voiliers terre-neuviers perdus en 1896, il a été constaté officiellement que 28 ont été coulés par les paquebots. Je sais bien que la mer d'Islande n'est pas, comme le Banc de Terre-Neuve, constamment sillonnée par les paquebots ; la pauvre Thulé n'a rien qui attire ces grands entrepôts du commerce interocéanique. Néanmoins il se fait un service régulier — à peu près bi-mensuel durant la belle (?) saison — entre Copenhague, Leith, Reykiavik et les principaux fiords d'Islande. En outre deux petits steamers (*Hölar* et *Skalholt*) font continuellement autour de l'île un service de cabotage ; enfin il y a les nombreux *trawlers* à vapeur anglais. C'est plus qu'il n'en faut pour produire, si la nuit existait, des collisions entre ces divers vapeurs et les navires de pêche. Et entre les bateaux de pêche eux-mêmes ! En 1898, ceux-ci, pour la France, sont au nombre de 167.

Digitized by Google

Donc ce long jour polaire a des avantages très appréciables, et on regrette vivement de le voir finir.

Ce soir, temps orageux et lourd. Nous ne serions pas fâchés de voir les éclairs d'Islande et d'entendre les grondements de son tonnerre ; c'est presque une curiosité, car cela n'arrive, paraît-il, qu'une fois par périodes de quatre ans, et encore !

25 *juillet*, *lundi*. — Dès ce matin nous étions tout près de cet archipel d'arides rochers qu'on appelle les Westmann ; à midi seulement on a réussi à les doubler. Nous sommes passés, en louvoyant, presque au pied des « mulons d'ajonc » et des « dents du chien » (noms donnés par nos Paimpolais). Les « dents du chien » sont bien dénommés ainsi ; cela ressemble, en effet, à des dents monstrueuses dont la pointe lisse et effilée se dresse vers le ciel. Peut-être quelque monstre dont les molaires seules émergent des flots, est-il étendu, là, sur le dos depuis des siècles... Tout à côté, d'autres roches à fleur d'eau montrent leurs sommets, tout juste, à marée basse. Ce petit groupe a perdu deux ou trois de ses îlots depuis une dizaine d'années ; ils se sont abîmés dans l'Océan dont les terribles assauts ont fini par en avoir raison. — En louvoyant aussi, nous avons vu la terre de près : c'est partout affreux ; la côte est comme revêtue et enveloppée d'une infinie désolation.

J'ai échappé ce matin à un danger banal mais très réel, pendant que je me promenais avec le *second* sur la dunette. Tout à coup un *épissoir* m'effleure le bras et tombe à mes pieds ! Il avait glissé des mains d'un matelot qui travaillait dans les haubans à 15 mètres de hauteur. Si cet épissoir en fer, très lourd et très pointu, m'avait rencontré dans sa chute, il m'aurait, vraisemblablement, tué net... On a beau avoir une tête de breton, on ne résiste tout même point à pareil coup de massue. — Bien entendu, le maladroit a été puni ; j'ai intercédé auprès du capitaine pour que la punition ne fût pas trop sévère. J'avoue avoir ressenti un petit frisson désagréable en voyant et *entendant* choir à mes pieds cet épissoir. Justement la nuit dernière le capitaine avait rêvé que j'étais passé de vie à trépas et qu'il m'avait fait immerger avec le cérémonial ordinaire et... les honneurs qui m'étaient dus !

Grâce à Dieu, c'est un mauvais *rêveur* ; il n'est pas doué du don de *seconde vue*, du moins pour cette fois.

Digitized by Google

26 juillet, mardi. — On a louvoyé depuis 11 h. du matin jusqu'à 7 h. du soir dans la passe de Reykianœs, entre *Margot* et la grande terre. Il a donc fallu huit heures pour faire le chemin parcouru, le 24 avril, en moins de 30 minutes ! Malgré l'énervement de ce louvoyage, j'aime encore mieux cela que la rapidité du 24 avril qui faillit nous expédier... dans l'autre monde. M. Colin me disait tantôt que « lui aussi avait été fameusement content de se trouver de l'autre côté de la pointe ; pendant qu'on luttait dans la passe contre la violence du courant, des vents et des flots, il n'était pas fier du tout ; un moment, il avait bien cru que le hunier allait être emporté comme une loque par l'ouragan, et la baleinière par une lame monstrueuse. »

Moi, je n'oublierai pas de sitôt le soulagement immense éprouvé après le danger ; je venais, semblait-il, de prendre un nouveau bail... de vie.

Mais tout cela est déjà perdu dans les lointains du passé, et nous avons, depuis, connu d'autres périls.

A plusieurs reprises, j'ai vu de près, aujourd'hui, l'île *Margot*, (ou l'*île aux Margots*). Cet horrible rocher, situé à quelques milles de la côte, a reçu ce nom des pêcheurs parce qu'il sert de domicile à des milliers d'oiseaux de mer — gros comme des oies, avec extrémités des ailes noires — appeles *Margots*. Ces oiseaux sont fort méchants ; ils tueraient impitoyablement, affirme-t-on, le malheureux naufragé qui leur demanderait asile ; leur retraite est interdite aux humains. Il ne serait pas du tout facile, d'ailleurs, d'y aborder ; leur rocher à pic est sensiblement aussi large au sommet qu'à la base ; ce sommet ressemble à un toit légèrement incliné. On dirait la guérite du gardien de ces affreux parages — de Neptune peut-être, ou plutôt d'Eole.

« La dame heureuse » est l'autre rocher abrupt et escarpé qui, presque à terre, fait face à *Margot*.

C'est égal, vu par un temps calme, Reykianœs perd de son horreur ; ça ne vaut pas le Raz de Sein.

Journée froide (max. + 7°). Ce soir, le vent prend de la force et, par suite, le froid devient piquant. Quant au ciel, il est sinistre : partout des nuages couleur de plomb ; vers l'occident, l'horizon

Digitized by Google

s'est ourlé de pourpre, au coucher du soleil (10 h.). Et le Snœffel-jökull dont 60 milles nous séparent, émerge, solitaire, du sein des flots et profile dans le ciel sombre sa majestueuse silhouette enveloppée d'hermine étincelante...

27 juillet, mercredi. — Nous venons seulement d'atteindre le Snœffel (9 h. s.) et de virer pour tirer un bord au large afin de le doubler. — Beau temps toute la journée ; à 7 heures, ce soir, brusque changement. Le docteur m'invite à le rejoindre sur le pont, si je veux jouir d'un curieux spectacle : au nord-ouest, le ciel, à vue d'œil, se couvre ; d'immenses cumulus bistrés montent tumultueusement. Comme hier le bas de l'horizon seul est frangé, non plus de pourpre, mais d'une lueur jaunâtre, très laide. Sur cette ligne éclairée des morceaux de nuages pendent lamentablement, en lambeaux. On dirait qu'un cataclysme s'est produit, mettant en pièces des tentures apocalyptiques qui dérobaient aux regards mortels d'effrayants au-delà. Nous sommes demeurés frappés d'admiration et de stupeur devant ce prodigieux spectacle. Soudain, M. Colin a traduit d'un mot l'impression générale. « Ma parole, on dirait qu'un monde vient de claquer et de sauter, là-bas. » — C'est bien cela.

28 juillet, jeudi. — Enfin, nous avons trouvé les navires de Binic et Saint-Brieuc, au large de Patrixfiord. Dès 5 heures du matin, nous sommes appelés par l'*Arthur*, assez éloigné de nous. A l'aller, tout se passa assez bien ; mais au retour, nous n'aurions pas pu regagner le *Saint-Paul*, s'il n'était pas venu au-devant de notre baleinière. Une houle formidable s'était formée ; on montait très haut sur les cimes mouvantes, puis on redescendait très bas dans les vallées liquides, — et, malgré tous les efforts de nos canotiers, on n'avançait pas du tout. Bien mieux, une grosse lame sourde a presque fait chavirer la baleinière. Donc, un peu plus, nous aurions expérimenté si notre baleinière est vraiment insubmersible, grâce à *ses caisses à air*. Mieux vaut, toutefois, n'avoir pas fait cette expérience-là...

La *Diligente* est partie pour la France, ces jours derniers.

Les veinards !

9 h. s. — N'ayant plus rien à faire ici, nous retournons sur nos pas, nous dirigeant vers Reykiavik. On passe auprès de *Procellaria*.

Digitized by Google

29 juillet, vendredi. — Nous avons payé la bonne journée d'hier : aujourd'hui, vent contraire et fort, pluie continue et froide. Il a fallu piquer au large. La monotonie écrasante et silencieuse a repris possession du bord ; et l'ennui a repris possession de mon âme désorientée. Quelqu'un, à Tours, disait devant moi, l'an dernier, « qu'il n'y a que les imbéciles à s'ennuyer. » Si c'est vrai, je fais partie, d'emblée, de cette confrérie peu honorable, car je m'ennuie plus souvent qu'à mon tour. Avec confusion je me rappelais cela aujourd'hui, lorsque, lisant un ouvrage de Legouvé, je suis tombé sur le passage suivant qui réhabilite toute une catégorie d' « ennuyés » : « Chez les gens d'esprit, l'ennui vient souvent de la mobilité même des impressions et des goûts L'ennui ne loge pas seulement dans les têtes vides et dans les cœurs desséchés. Il est une des formes de l'imagination. Il naît de ce je ne sais quoi d'inquiet, d'insatiable, qui cherche toujours l'au-delà, de cette mélancolie des choses, comme dit Virgile, qui déflore la réalité par la chimère et qui se rencontre si souvent chez les artistes et chez les femmes. »

Bon ! voilà bien une autre affaire : ayant avoué que je m'ennuie souvent, il faut que je prenne rang parmi « les imbéciles » ou bien parmi « les gens d'esprit » ; pas de milieu ! M'est avis, tout de même, que les autres catégories d'humains ont droit à leur part d'ennui, et qu'il y en a pour tout le monde.

Ne tenant plus dans ma cabine, j'ai pris mon caoutchouc, j'en ai relevé le capuchon, et, montant sur la dunette malgré la pluie, j'ai *rêvé*. « La joie de rêver est la maîtresse joie », a dit L. Veuillot ; pas aujourd'hui... Je suis resté en longue et douloureuse contemplation devant cette mer d'Islande qui sert de tombe à tant de marins français, et je me suis surpris à murmurer tristement les vers biens connus de V. Hugo :

Oh ! combien de marins, combien de capitaines
Qui sont partis joyeux pour des courses lointaines
Dans ce morne horizon se sont évanouis !
Combien ont disparu, dure et triste fortune,
Dans une mer sans fond, par une nuit sans lune,
Sous l'aveugle océan à jamais enfouis !...

. . . . . .

Digitized by Google

Où sont-ils, les marins sombrés dans les nuits noires?
O flots! que vous savez de lugubres histoires,
Flots sombres redoutés des mères à genoux!
Vous vous les racontez en montant vos marées,
Et c'est ce qui vous fait ces voix désespérées
Que vous avez, le soir, quand vous venez vers nous...

30 juillet, samedi. – Après une très mauvaise nuit, nous avons, favorisés par un fort vent arrière, parcouru plus de 80 milles à une allure superbe. A la bonne heure, « ça fumait » autour du *Saint-Paul*! — A 4 h. s. nous avons, une dernière fois, *mouillé* en rade de Reykiavik. Aussitôt le docteur et le capitaine descendent à terre; suivant ma vieille habitude, je ne me résous pas à quitter le bord et j'attends qu'ils y rapportent le courrier de France, 15 lettres pour moi, et je ne comptais que sur trois ou quatre! Malheureusement il n'y en a pas que de bonnes; deux de ces lettres m'ont causé une peine profonde Hélas! il n'existe sur terre rien de vraiment et totalement bon; la paix dans la loyauté et la vérité n'habite pas ce monde. Il faut donc regarder uniquement et aspirer en-haut, sans espoir d'un peu de repos ici-bas pour le cœur lassé et meurtri..... « Il faut jeter l'ancre en-haut »; je le comprends mieux, ce mot-là, depuis deux ans, et aujourd'hui surtout. *Excelsior!* il faut monter toujours; mais on ne peut *monter*, je le vois, qu'en posant le pied sur les ruines effondrées de ses rêves les plus nobles, de ses illusions les plus chères. Maintenant l'effondrement est complet : bâtissez, Seigneur, bâtissez sur ces ruines — pour l'éternité!...

2 août, mardi. — Comme les jours précédents, je ne suis pas descendu à terre; et pourtant c'était, aujourd'hui, la *fête nationale* d'Islande. Toutes les maisons avaient arboré bien haut, au-dessus des toits, le drapeau national. Le *Saint-Paul* avait, pour la circonstance, mis son *grand pavois*, et il ne devait pas faire mauvaise figure auprès du *Heimdal* (navire de guerre danois).

Le docteur et le capitaine sont allés à la fête, et ils en ont vu les diverses attractions : courses de chevaux, luttes, jeux variés, musique. Mais tout cela a été précédé, à la *cathédrale* (temple protestant), d'un office religieux à l'issue duquel la foule, suivant les au-

Digitized by Google

torités, s'est rendue presque processionnellement à Landakot. La fête a lieu, en effet, dans la prairie qui entoure la Mission catholique. Il y avait là, pour la musique, une estrade décorée avec profusion de drapeaux divers, — des tentes où l'on vendait à boire, etc. Une vraie fête foraine de *chez nous*. Mais il paraît que ça valait à peine nos assemblées villageoises. — A 3 h. les régates ; du pont du *Saint-Paul* on était fort bien placé pour les voir. Ce n'était d'ailleurs pas très empoignant ; jugez un peu : trois baleinières du *Heimdal* et deux embarcations indigènes luttant à l'aviron.

Le docteur et le capitaine ne se sont pas du tout amusés à terre, malgré les amabilités et prévenances dont ils ont été l'objet, — sans compter les remerciements que leur a valus le pavoisement du *Saint-Paul*. Ils sont rentrés à 5 heures, tout transis de froid (max. + 6°), et tout surpris d'avoir vu, malgré cette température, beaucoup de belles et claires toilettes. Peut-être sont-elles d'*ordonnance*, à la fête nationale ?

4 août, jeudi. — Le vent du nord-ouest (celui qui, le 2 mai 1897, envoya le *Saint-Paul* « manger du caillou ») souffle depuis deux jours avec une grande violence. Mais on a pris des précautions : deux ancres sont mouillées et une forte aussière est amarrée au corps-mort des paquebots.

Enfin, je suis allé à terre, avec le docteur et le capitaine ; nous étions, pour trois heures, invités à dîner par le missionnaire danois, M. Osterhammel. Dîner à la française ; nous y avons mangé de la salade, et ç'a été un véritable régal. Bien peu d'indigènes peuvent en dire autant. Elle venait du jardin de M. le maire. Les Sœurs ont eu toutes les peines du monde à trouver de « l'huile à manger » : il a fallu l'acheter à l'*Apoteck* (pharmacien) et la payer fort cher, sans doute.

Après cela, visite officielle à Mme Zimsen qui nous a fait admirer son jardin entouré par elle de soins pieux et quasi maternels. Il est vraiment remarquable pour l'Islande, quoiqu'il ne produise pas de salade. En retour, il a quelques fleurs. Mme Zimsen ne jouit pas longtemps de ses fleurs aimées : seulement quelques semaines ! La nuit dernière, il a gelé un peu, et les pauvres fleurettes le disaient aujourd'hui d'une façon assez expressive par leur piteuse mine.

Digitized by Google

Tout le monde ici convient que, cette année, la fin de l'été est arrivée avant le commencement.

M. Zimsen nous disait que, en plein hiver, les tempêtes sont vraiment effroyables ; la navigation devenant impossible, les relations sont, longuement parfois, interrompues avec le reste du monde. Les mois les plus terribles sont octobre et novembre, — janvier et mars. Et avril donc ! Même en plein mois d'août, l'Islande n'est pas précisément un Eden ; nous l'avons encore expérimenté ce soir : le retour à bord a été fort laborieux. Un moment nous avons cru que nos canotiers ne réussiraient pas à rallier le *Saint-Paul*. De toutes leurs forces, pourtant, ils *souquaient sur leurs avirons* ; mais le vent très violent et les lames très fortes nous rejetaient vers la côte — où les rochers nous attendaient. Du bord, en voyant cela, on eut la bonne idée d'attacher à une longue corde une bouée de sauvetage qu'on laissa dériver vers nous. Quand elle fut entre nos mains, on hâla sur la corde — au bout de laquelle nous nous trouvions.

Naturellement, nous étions trempés comme... plusieurs soupes.

7 août, dimanche. — Le *Thyra* (paquebot) n'arrive toujours pas ; il est déjà en retard de plusieurs jours ; ce retard qui cause de vives appréhensions a dû être occasionné par les mauvais temps des jours derniers. C'est l'explication la plus plausible. Pourvu qu'il ne lui soit pas arrivé malheur aux îles Feroë où il fait escale ! Notre départ, à nous, est retardé par ce contre-temps ; car nous *devons* attendre ici ce dernier courrier de France : il nous apportera les « instructions » précises du Comité des *Œuvres de mer*.

Journée passée entièrement à bord, comme les deux précédentes, d'ailleurs, malgré l'invitation de les accompagner à terre que me renouvellent aimablement, chaque jour, le docteur et le capitaine. Aux mouillages, en Islande comme en France, en Amérique, au Sénégal, etc., je ne suis jamais pressé d'aller à terre. J'aime les villes vues du bord ; j'aime à rester en dehors des foules. Mon horreur de la cohue ne fait que croître et embellir. Et pour me faire un mérite de ma... sauvagerie, — on est habile à se leurrer — je me rappelle le mot de Rousseau : « Jamais les cœurs sensibles n'aimèrent les plaisirs bruyants, vain et stérile bonheur des gens qui ne sentent

Digitized by Google

rien. » Quand, du bateau, je regarde une ville et en perçois le mouvement et le bruit confus, je jouis doublement du calme et du silence qui m'entourent ; je suis tout heureux que l'eau me sépare des niaiseries conventionnelles de la vie banale et compliquée, — de la vie civilisée. Il me semble que, de mon bateau, je suis non seulement en dehors, mais aussi un peu au-dessus de tout cela. Et je resterais toujours si volontiers dans ma « tour d'ivoire » ! Combien de fois en franchissant le seuil d'un couvent, en quittant le calme et la paix d'un cloître pour la confusion de la rue, j'ai éprouvé une très vive impression d'angoisse et de détresse ! Je me retrouvais dans un monde faux, agité, inquiétant, — pour lequel je suis peu fait — tandis que ce qu'il y a de meilleur ici-bas restait derrière la porte qui venait, derrière moi, de se refermer...

Cependant, lorsqu'il y a du bien à faire, je sais tout de même descendre sans peine de ma tour d'ivoire et me jeter dans la mêlée — pour Dieu et les âmes.

Ce soir, les montagnes du fiord « ont l'air de soutenir des nuages lourds prêts à tomber sur la terre. » Le Snœffel, lui, a profilé dans le ciel, tout le jour, sa blancheur lumineuse ; grâce à la merveilleuse transparence de l'atmosphère, il semble tout près — dix kilomètres au plus. — et il est à 100 ! Plus éloigné de 30 ou 40 kilomètres, il serait visible encore.

8 août, lundi. — Enfin, le *Thyra* est arrivé vers 2 h., la nuit dernière. Nous avons eu notre courrier à 11 h. 1/2 ce matin, et nous sommes partis à 1 h.

J'avais bien raison, l'autre jour, de constater qu'il ne faut pas attendre de véritable repos ici-bas pour le cœur lassé et meurtri. Une des lettres d'aujourd'hui m'en apporte une preuve nouvelle. Et puis il y a des hommes qui sont appelés à souffrir toujours et partout, à souffrir double, parce que leur nature élevée, délicate et sensible se meurtrit plus que d'autres aux contacts un peu brusques. Ils ne sont pas faits pour les vulgarités de la vie, pour la lutte continuelle contre les habiletés, les roueries, les petites déloyautés, et, à les rencontrer, ces âmes souffrent à faire pitié. C'est dans une atmosphère large, pure, élevée que ces âmes-là pourraient se mouvoir à l'aise et se reposer. Il faudrait une barrière entre le monde et

Digitized by Google

elles, — entre ce composé de mensonges, de compromissions, de félonies de toutes sortes, et ces natures très droites, d'une sensibilité excessive, que les chocs blessent à une profondeur et avec un retentissement que les autres ne soupçonnent même pas.

En disant ADIEU à Reykiavik, en jetant un dernier et long regard sur cette ville où j'ai souffert, j'ai senti une réelle tristesse et une grande mélancolie monter, monter et envahir tout mon être... Les lieux témoins de nos épreuves et souffrances semblent retenir quelque chose de notre âme. Quelqu'un n'a-t-il pas dit que les larmes sont le sang de l'âme ? Or j'en ai versé, ici, de bien amères, l'an dernier. —Il faut partout se résigner à porter sa croix ; on arrive, tout au plus, à la jeter d'une épaule sur l'autre, — ce qui ne délasse pas, mais les meurtrit toutes deux...

Le secrétaire général des *Œuvres de mer* confirme ses instructions précédentes : arriver en France vers la fin du mois, — déposer les malades dans leurs ports respectifs, - - aller montrer le *Saint-Paul*, pour faire de la propagande, dans quelques ports de l'Océan, entre Bordeaux et Brest.

Le temps était doux au mouillage ; dès qu'on s'est mis en marche, on a retrouvé le froid.

9 août, mardi. — Journée superbe, — notre plus belle d'Islande, je crois ; chaud soleil, mer très calme. Et, grâce à ce calme, nous ne sommes qu'à 25 milles de Reykiavik ! Enfin, ce soir le vent s'est levé ; on fait route. Qu'il nous pousse bien vite au milieu des pêcheurs ! Depuis trop longtemps ils n'ont pas revu le *Saint-Paul*...

Décidément, c'est la nuit qui revient, allongeant son manteau noir En ce moment (10 h. 1/2), ce n'est encore tout de même qu'une sorte de crépuscule ; on voit très loin sur la mer ; du sein des flots les montagnes côtières surgissent fantastiques, et s'estompent dans les lointains imprécis d'un horizon de rêve.

11 août, jeudi. — Tempête depuis la nuit dernière, 11 h. — La grosse houle d'hier nous présageait ce « coup de tabac ». Il a fallu prendre la cape. Le ciel reste très chargé et menaçant. — Le baromètre baisse toujours...

12 août, vendredi. — La tempête a persisté jusqu'à 4 h. ce matin. Hier au soir, de 9 h. à minuit surtout, le vent a soufflé avec une

Digitized by Google

rage effrayante. Il faut avoir entendu et *subi* cela pour s'en faire une idée. On eût dit un infernal concert de cris de douleur, de hurlements, de clameurs affolées, de mugissements, de coups de tonnerre sans fin. Et le petit *Saint-Paul* se *trémoussait* au milieu de tout cela ; bien appuyé par le peu de toile laissée dessus, il ne menait pas, à ma grande surprise, une danse trop désordonnée. Ses soubresauts sont devenus plus violents, plus saccadés, plus inquiétants aussi, lorsque, vers 2 h. m., le vent s'est mis à souffler par rafales ; la mer démontée *mangeait* le navire que l'ouragan semblait quitter, une seconde.

Au milieu des craquements aigus et très lugubre des cloisons, mon attention est tout à coup attirée par un bruit insolite : le bureau du docteur a été brusquement *chambardé* par l'horrible roulis ; ses manuscrits, ses livres, ses fournitures de bureau, tachés d'encre, roulent de bâbord à tribord, dans sa cabine. Je l'aide à ramasser cela ; mais c'est une besogne pas aisée du tout, et il faut plus d'une fois se *ramasser* soi-même ! Un peu plus tard, le *lavabo* du capitaine subit le même sort. L'an dernier, c'est mon armoire qui se *baladait* ainsi ; elle est sage maintenant.

Mer très grosse tout le jour, houle formidable. Jusqu'à 3 heures, impossible de faire route, parce qu'il était impossible de laisser, en dehors du foc et du hunier, de la toile sur les mâts : le roulis aurait tout brisé, tout emporté.

Enfin, ce soir on marche bien. Nous sommes encore à 200 milles de Faskrudfiord !

15 août, lundi. — J'avais espéré passer à Faskrud ce beau jour de l'Assomption ; nous y aurions rencontré quelques navires, et j'aurais tâché d'organiser une petite fête en l'honneur de « l'Etoile de la mer ». C'eût été bien clore, bien terminer la campagne. Hélas ! les *vents debout* et les calmes plats qui nous ont tant contrariés depuis huit jours, nous permettront-ils d'y arriver même demain ?

16 août, mardi. — Malades soignés : quatre.

La nuit dernière, à 11 h. la brise s'est enfin décidée à nous pousser vers Faskrud. Dès 7 heures du matin nous étions, grâce à elle, à l'entrée du fiord où le calme nous a immobilisés jusqu'à 11 heures. A moins de 10 mètres de nous, la mer *moutonnait* ; au

Digitized by Google

large, les navires prenaient des ris. Vers 1 heure nous étions tout de même au mouillage

Je me rends aussitôt à bord des cinq navires présents sur rade pour inviter capitaines et équipages au service funèbre que je célébrerai demain pour les pêcheurs décédés durant la campagne. Je les ai invités aussi à venir passer cette dernière soirée à bord du *Saint-Paul*. Quarante hommes ont répondu à mon appel ; joyeuse animation, ce soir, dans la grande salle.

A 8 heures, après avoir dit la prière habituelle avec notre équipage sur le pont, je suis descendu la faire au milieu de nos « clients » : j'ai, pour cela, fait ouvrir la porte de la chapelle; tous se sont levés respectueusement ; et moi, à deux genoux au pied du tabernacle divinement habité, j'ai dit une prière courte mais fervente à laquelle ils ont fort bien répondu.

Comme ils ne quitteront l'Islande que dans cinq, six ou même huit jours, ils ont écrit vingt lettres que je mettrai à la poste dès notre arrivée, *là bas*. Ces lettres annonceront le *retour* très prochain des « islandais ».

Voici la dernière nuit à passer en Islande ! Nous partirons demain de ce lamentable et froid pays pour la « douce France ». On a quelque peine à le croire...

17 août, mercredi. — C'est fait, nous avons quitté l'Islande ! — A midi 30, on a levé l'ancre et appareillé ; le *Saint-Paul* a « pris la grande ligne », salué du pavillon par le petit hôpital français et par tous les navires présents sur rade, rapatriant quatre malades : trois de Paimpol, un de Dunkerque. - A 2 heures 30, comme nous sortons du fiord, la *Charmeuse* que nous rencontrons, nous appelle par son pavillon en berne. Et le docteur Chastang trouve ainsi *in extremis* l'occasion de prodiguer ses conseils et ses soins dévoués.

En ce moment (9 h. s.) nous sommes déjà à 40 milles de l'horrible Thulé, voguant vers la France. Il y a quatre mois, jour pour jour, nous arrivions en Islande...

Voici le résumé de la campagne du *Saint-Paul*, en 1898 : 1° navires *visités* : 142 sur 167 ; — *reconnus* (et non visités parce qu'ils n'avaient pas besoin de nos services), 140 ; — *aperçus* et qui auraient pu nous appeler en cas de besoin, 215 ; — auxquels nous

Digitized by Google

avons remis des *lettres* (et presque toujours des journaux et des brochures), 122 ; — 2° malades visités et soignés, 99 ; — pris à bord, 10.

En conscience, je crois pouvoir dire qu'il était impossible, *avec un voilier*, de faire davantage et mieux. *Avec un vapeur*, les résultats eussent été incomparablement plus complets : chaque mois, pensons-nous, nous aurions pu rencontrer tous les navires au moins deux fois ; et par conséquent presque aucun malade ne nous aurait échappé, et nous aurions fait un service postal à peu près régulier.

Le *service* funèbre, annoncé pour ce matin 8 h., a été célébré devant une assistance nombreuse et recueillie. Notre *second* a compté 60 pêcheurs. Le capitaine de l'*Etoile d'Arvor* a envoyé tout son équipage, à l'exception de l'homme de garde. Détail touchant : avant de se rendre au *Saint-Paul* pour cette funèbre cérémonie, tous les capitaines firent mettre, de leur propre mouvement, leur pavillon en berne. Et l'image de la patrie semblait ainsi prendre part à notre deuil dans ce fiord désolé ; le drapeau de la France semblait s'incliner pour recueillir dans ses plis les prières adressées au Ciel pour les pauvres pêcheurs morts loin du pays...

La « flamme de messe » du *Saint-Paul* flottait au grand mât, bien entendu.

Donc à 8 h., devant 60 pêcheurs et tout notre équipage en tenue, j'ai célébré la messe de *Requiem*, durant laquelle notre capitaine a chanté en s'accompagnant sur l'harmonium. A l'Evangile, j'ai prononcé une allocution toute de circonstance qui a impressionné plus d'un de ces braves cœurs Après l'*absoute*, tous se sont retirés lentement, non sans avoir répété leur gratitude et leurs chaleureuses sympathies ; ils nous ont prévenus même qu'ils chanteront bien haut les louanges du *Saint-Paul*, à leur retour très prochain au *pays*.

L'expression toute franche et simple de ces sentiments nous a touchés ; c'est déjà une bien douce récompense pour ce que nous avons essayé de faire en faveur de nos chers « islandais ».

Et maintenant c'est fini ! Comme j'avais raison d'écrire, en partant de Dunkerque, le 10 avril : *tout ce qui finit est court*, « *euntes*

Digitized by Google

ibant et flebant... » Oui, nous sommes allés au devoir, dans ces mers redoutables, et plus d'une fois la *bonne souffrance* a fait monter des larmes à nos yeux ; *nous avons semé dans la douleur* « *euntes ibant et flebant, mittentes semina sua* » ; et maintenant, c'est la *moisson dans la joie et c'est le retour vers la patrie*, « *venientes autem venient cum exultatione, portantes manipulos suos.* » Maintenant, c'est le retour vers la patrie d'ici-bas ; plus tard, bientôt peut-être, ce sera l'essor et l'envolée vers la Patrie de là-haut ! Puissé-je, alors, m'en aller, emportant à pleins bras les gerbes de la moisson !... .

L'Islande, au moment de disparaître à nos regards, offrait les aspects les plus tristes et les plus sinistres qu'on puisse imaginer. Et puis la brume nous a encore une fois enveloppés de ses voiles humides et glacés ; elle nous a comme *embrassés*, voulant sans doute nous faire ses adieux... Impossible d'avoir un regret pour ces horreurs-là. Et le soleil ! il était si pâle et si lamentable, qu'on aurait dit son fantôme. C'est Lamennais, je crois, qui appelait le soleil de Bretagne « une lune endimanchée ». Cela n'est pas vrai de la Bretagne dont le soleil, j'imagine, vaut bien celui de la Normandie — et les autres; mais cette dénomination pittoresque pouvait s'appliquer, aujourd'hui — et un peu en tout temps — au soleil d'Islande. Une lune endimanchée ! Aussi l'on s'en va avec allégresse vers le vrai soleil et ses royales splendeurs....

18 août, jeudi. — Nous sommes, ce soir, en vue des îles Féroë, donc à plus de 250 milles de l'Islande. On a bien marché : en serrant le vent au plus près, on a, durant plusieurs heures, filé 8 nœuds, — puis 10 nœuds avec 3/4 de largue. Nous serons vite rendus aux Shetland et aux Orcades. Et à Dunkerque ??

Hier au soir, je plaisantais le soleil d'Islande ; ce soir, à 6 h., on en voyait deux ! Tandis que le vrai soleil brillait dans un ciel sans nuages, un autre apparaissait à peu de distance et à la même hauteur au-dessus de l'horizon, - beaucoup moins vif et moins rayonnant, sans doute, mais superbe encore dans son éclat mystérieux et atténué. On eut dit une fenêtre du ciel entr'ouverte sur l'Océan, d'autant plus que tout alentour un léger tissu de petits nuages épars s'irrisait de couleurs variées aux nuances très douces.

Digitized by Google

* * *

Quelques mots seulement pour dire la fin de la campagne du *Saint-Paul*. — Arrivé à Dunkerque le soir du 28 août, il en repartit le lendemain pour Paimpol où il ne jeta l'ancre que le 3 septembre au soir, après avoir essuyé dans la Manche, une violente bourrasque. Le 5 septembre à midi, il rentrait à Saint-Malo, y renouvelait sa provision d'eau douce, et commençait sa tournée de propagande dans les ports : Bordeaux, La Rochelle, Saint-Nazaire, Nantes et Brest. L'empressement des populations à visiter le navire-hôpital et à venir entendre les conférences du médecin et de l'aumônier, la sympathie vibrante qu'on nous témoigna partout, — à Nantes principalement — tout cela nous montrait que les *Œuvres de mer* sont comprises et déjà très aimées. Et nous nous disions : ce que nous avons semé là-bas, aux rudes parages d'Islande, au prix de bien des fatigues et de bien des souffrances, lèvera en superbe moisson sous la rosée fécondante de l'inépuisable charité française. Et au lieu du cher petit *Saint-Paul*, un beau navire-hôpital *à vapeur* répandra à profusion au milieu des abandonnés d'autrefois les richesses de cette moisson bénie.....

Le 12 octobre, à Brest, je faisais mes adieux au *Saint-Paul* qui abritait ma vie depuis le 21 mars. Il s'est perdu, depuis, sur la côte sud d'Islande ; mais son souvenir toujours restera cher à mon cœur ; parce que, pour mes frères, j'y ai travaillé un peu et souffert, et, pour Dieu, beaucoup aimé...

Un dernier mot. A ceux qui trouveraient que le « moi » occupe, dans ces pages, une place trop grande, je veux montrer que je n'ignore pas combien « le moi est haïssable ».

« Je ne sais rien de plus déplaisant en littérature — et ailleurs — que cette manie qu'on a de se prodiguer, de s'étaler soi-même en ses écrits, comme si l'on se flattait de conquérir à sa personne une admiration ou une sympathie que l'on a donc grand'peur de ne pouvoir éveiller par ses idées, retenir par ses œuvres et satisfaire par son talent. » F. Brunetière.

Digitized by Google

Ces judicieuses observations d'un maître, je les connaissais avant de commencer la publication de mon *Journal de bord* : elles firent naître même quelques hésitations, excitèrent mes appréhensions et ont retardé ce travail. Puis, simplement, je résolus de passer outre, me disant que le lecteur admettrait ceci : du moment que quelqu'un, après mûres réflexions, se décide à publier *son journal*, il est bien un peu contraint de se « prodiguer » ; il ne peut pas «étaler » les idées et les sentiments du roi de Prusse ! Et je suis allé de l'avant. Ceux qui auront trouvé la chose « déplaisante » se seront empressés, dès les premières pages, d'envoyer tout promener dans la *Mer d'Islande* ; — les autres, peut-être, me sauront gré d'avoir fourni à leur « admiration », par la peinture des aspects si variés de cet horrible et très beau pays, un aliment nouveau ; ils auront voué une réelle « sympathie », non pas à l'auteur inconnu, mais aux intrépides travailleurs de la mer dont ils ont entrevu la très rude et périlleuse existence, ainsi qu'à l'Œuvre noble et belle que j'ai eu l'ambition, en cette *Revue* et sur le *Saint-Paul*, de servir *dans la mer d'Islande*.

P. Giquello.

Digitized by Google

LE CORSAIRE

POÈME DRAMATIQUE EN CINQ ACTES

TIRÉ DE BYRON

PAR EVARISTE BOULAY-PATY ET HIPPOLYTE LUCAS

(*Suite*[1]).

ACTE QUATRIEME

SCÈNE I.

(Un rocher s'avance au milieu de la scène. — Lorsque la toile se lève, un épais brouillard empêche de découvrir le fond du théâtre.)

MÉDORA, *seule*.

(Debout sur le rocher, elle est inclinée comme une personne qui écoute et cherche à apercevoir.)

Dieu ! non, rien !... Revenue ici depuis une heure,
J'attends sur ce rocher, immobile, et je pleure.
La brume du matin couvre d'un voile épais
L'immensité des flots... rien n'en trouble la paix.
Quel silence effrayant ! Je n'entends point de rames,
Ni d'esquif qui sillonne, en s'approchant, nos lames.
Cependant le soleil a ramené le jour ;
Si Conrade existait, il serait de retour !...
L'instant de son supplice est passé ! .. cette femme !...
Dieu ! s'il allait l'aimer ! s'ils avaient fui ? — Son âme
N'est-elle pas à moi ? — s'il ne vient pas, hélas !
C'est qu'il est pour jamais prisonnier du trépas !..

(*Un moment de silence.*)

Adieu, vous que j'aimais, blanche écume des ondes,
Vols légers des goêlands, nacelles vagabondes,
Doux bruit des avirons, nuages, beau ciel bleu
Réfléchis dans la mer, vous que j'aimais, adieu !

[1] Voir la livraison d'octobre 1900.

Digitized by Google

Adieu, tendres roseaux d'où la nuit qui soupire
Fait sortir par moments comme un accord de lyre,
Astres silencieux, refrains du marinier
Qui touche sa guitare, et semble s'oublier
A la douceur des chants, comme à l'eau fugitive
S'oublie en se berçant sa barque qui dérive ;
Adieu, citronniers verts, promenade du soir,
Grotte où Conrade et moi nous allions nous asseoir.
Si mon ami n'est plus, il faudra que je meure !
Au fond du cœur j'entends une voix qui le pleure ;
C'est le pressentiment, il ne trompe jamais ;
Adieu donc, adieu donc ! adieu, vous que j'aimais !

(Les rayons du soleil percent la brume qui se dissipe.)

Le soleil a percé le brouillard qui se lève.
Rien au loin n'apparaît ! . courons vite à la grève ;
Sachons si dans la brume il n'est point arrivé
De barque sur nos bords, s'il ne s'est point sauvé
Quelqu'un qui, de Coron parti depuis l'aurore,
Puisse m'apprendre enfin si je dois vivre encore.

(Elle disparaît du côté des rochers. Les pirates arrivent de l'autre.)

SCÈNE II

PIRATES, FEMMES DE PIRATES.

(Ils font des signes de douleur. Quelques pirates sont blessés).

MARTY

Oui, je l'ai vu tomber sur un monceau de morts
Qu'il avait couchés là... Pour délivrer son corps
Et vous le rapporter, au milieu du carnage
Nous sommes revenus en écumant de rage ;
Jamais fureur n'avait rendu des bras plus forts !
Mais il était déjà trop tard, mille sabords !
Ces tigres affamés avaient dans leur repaire
Traîné pour s'assouvir les restes du corsaire.
Les Turcs sépareront sa tête de son tronc,
Et comme un vil rebut leurs cris l'insulteront.

Digitized by Google

CHRISTIAN

Un aigle s'abattra sur la tête du brave,
La sauvera du pied, du crachat de l'esclave,
Sur la cime d'un roc ici l'apportera,
Et nourrira son cœur de sa chair, qui fera
Croître, comme le dit la chanson populaire,
D'une aune sa grande aile, et d'un ampan sa serre...
Tant que nous avons vu briller devant nos yeux
Son ardent cimeterre, en lions furieux
Nous nous sommes battus sans céder de la place ;
Nos rangs diminués augmentaient notre audace,
Et notre pavillon, rafraîchi dans le sang,
De son fond rouge vif effrayait le croissant.
Mais, Conrade abattu, perdant toute espérance,
Après avoir longtemps encor fait résistance,
Nous nous sommes enfuis. Notre corvette au feu
Avait été livrée. Ah ! quel meurtre ! corbleu !
Un navire si fin !.. Notre petite troupe
S'est en hâte jetée au fond d'une chaloupe
Prise au bas de la côte au hasard.

MARTY

Avoir fui !
Je voudrais n'avoir pas vu le jour aujourd'hui.

CHRISTIAN

Que veux-tu ? Quand le nombre est là pour nous abattre,
Ce serait être fou que rester à combattre :
Il vaut mieux se garder pour le lendemain, oui.

MARTY

Tout ce que tu voudras... Ah ! tonnerre ! avoir fui !
Nous devions tomber tous aux côtés de Conrade.
C'est une honte à nous de revoir notre rade
Ainsi, sans notre chef et sans notre drapeau.
Avoir fui !.. Mieux valait la mort au fond de l'eau !

Digitized by Google

EDÉLY, *l'interrogeant*

Et Médora ?...

CHRISTIAN

Pendant le combat, sur la rive
Elle était demeurée... Elle est morte ou captive,
Car, dans le même endroit quand nous avons couru
Pour chercher nos canots, elle avait disparu.

EDÉLY

Pauvre femme !..

MARTY

Avoir fui !...

CHRISTIAN

Laisse donc ces idées.
Chez l'infâme pacha demain, mille bordées !
Nous vengerons Conrade ou tous nous périrons !
Vengeance, amis !

MARTY

Vengeance !

LES PIRATES

Oui, oui ! nous le jurons !..

JUAN

Bien valeureux amis ! bravo ! libre peuplade !
Que parmi nous encor soit l'esprit de Conrade !
Allons revoir Seyd, faisons-lui payer cher
L'échec de cette nuit... Elancés de la mer,
Bien souvent devant nous, sur leurs montagnes bleues,
Nous avons fait fuir beys et pachas à trois queues,
Que Seyd, dès demain, expirant sous nos coups,
Chez les morts à Conrade aille parler de nous !
Calmez votre chagrin, femmes, séchez vos larmes ;
Préparez le goudron, les cordages, les armes,
Les voiles, les agrès... Il faut tout arranger,
Pleurez moins vos maris, songez à les venger :

Digitized by Google

Il faut plus que des pleurs à la cendre du brave,
Il faut du sang ; des pleurs suffisent à l'esclave.
Vite de notre brick terminons le radoub,
Pour le remettre à flots. Vous, femmes, avant tout,
Chauffez de l'eau-de-vie et pansez les blessures ;
Puis après, aux agrès, aux câbles, aux voilures !

EDÉLY

Merci, Juan ! Voyez, nos yeux sont déjà secs ;
Nous laissons les longs pleurs aux épouses des Grecs
Du Continent. Pour nous, notre chair olivâtre
N'a pas, comme la leur, la fraîcheur ni l'albâtre ;
Mais le vent de la mer, qui durcit notre teint,
Durcit aussi nos cœurs, qu'aucune peur n'atteint.
Nous ne subirons point l'indigne servitude.
Superbe en son harem, Seyd a l'habitude
De voir à son aspect ses femmes se troubler ;
A sa rencontre, nous, nous irons sans trembler,
Et nous lui montrerons les femmes des corsaires,
Devant leurs fils, devant leurs huttes insulaires,
Combattant sans merci, le cœur au désespoir.
En nous voyant alors Seyd pourra savoir
Ce qu'est dans le désert la lionne fidèle,
Défendant ses petits rugissant derrière elle.

JUAN

Courageuse Edély, je te reconnais bien.

EDÉLY

Toutes sont comme moi, toutes ne craignent rien.
Oh ! n'est-ce pas mes sœurs, n'est-ce pas, mes amies,
Qu'on ne nous verra point, nous, veuves avilies,
Vieillir dans un sérail ? O femmes, n'est-ce pas
Que des chaînes jamais ne chargeront nos bras ;
Que nous avons du cœur, et que nous sommes fortes ;
Que Seyd, s'il nous a, ne nous aura que mortes
Toutes, n'est-ce pas ?

Digitized by Google

LES FEMMES

Oui, toutes !

EDÉLY

Entendez-vous ?

JUAN

Femmes, nous vous disons vraiment dignes de nous ;
Vous faites que l'orgueil à notre amour se mêle.

(Médora paraît sur le rocher.)

EDÉLY

Est-il possible ! ciel, c'est Médora !

JUAN

C'est elle !...,

(Ils courent tous au devant d'elle.)

SCÈNE III

LES PIRATES, MÉDORA

MÉDORA, *les interrogeant.*

Conrade ?

(Les pirates restent muets.)

Ah ! il est mort.

(Elle chancelle et tombe.)

JUAN, *la relevant.*

De l'eau, vite !

UNE FEMME, *apportant de l'eau dans un coquillage.*

En voilà.

JUAN, *après lui en avoir jeté sur les joues.*

Elle est froide et revient à peine.

EDÉLY

Emportons-la.

(Ils l'emportent.)

Digitized by Google

SCÈNE IV

Une route dans les rochers; elle est bordée de quelques oliviers.

GULNARE, *seule.*

Voici l'île où l'attend l'amante qu'il adore!
Elle va le revoir et vivre heureuse encore.
Moi je l'ai ramené des portes du trépas
Pour venir le lui rendre et le mettre en ses bras,
Moi je serai témoin... déchirante pensée!
Pas une seule fois, pendant la traversée,
Il ne m'a regardée, et je lui fais horreur,
Ah! je me fais horreur à moi-même... O terreur!
Il me semble qu'en moi désormais tout repousse...
Mon cœur n'est plus timide et ma voix n'est plus douce,
Mes traits ne sont plus beaux, et mes yeux n'ont plus rien
Qui charme en leur regard... Le crime change bien!...
Aussi de tant d'amour pourquoi m'a-t-il remplie,
Que j'en suis tout à coup venue à la folie?
Je ne me connais plus, et je suis mon destin;
Sans en savoir le but je vais dans mon chemin...
Si j'avais encor là cette enfant qui, cachée
Sous l'habit d'homme, à lui demeurait attachée!
Elle, elle aussi l'aimait mieux que sa Médora.
Nous souffririons ensemble. Oh! que n'est-elle là!...
Il me l'eût préférée, à moi qui fus barbare.
Le crime a mis son sceau sur le front de Gulnare,
Et Conrade toujours sur ce front pâlissant
Verra se dessiner une tache de sang.

Digitized by Google

SCÈNE V

GULNARE, CONRADE

CONRADE

Sur le sable et les rocs la route est difficile.
Nous avons à marcher encore plus d'un mille :
On peut se délasser sous ces oliviers frais.

(Conrade s'appuie pensif contre un des oliviers.)

GULNARE, *s'approchant.*

Tu dois me pardonner ce que le ciel jamais
Ne me pardonnera... Par mon crime, de grâce,
Ne me regarde pas de ce regard de glace !
Sans moi, sans mon transport, il t'eût fallu mourir ;
Mon crime t'a sauvé, devrais-tu m'en punir ?
Ne garde pas toujours ce silence effroyable :
C'est quand je t'eus aimé que je devins coupable.
N'allais-tu pas subir les plus cruels affronts ?
Te voici libre encor comme le vent des monts ;
Ta main peut ressaisir ou le sabre ou la rame,
On dirait que tes fers sont tombés sur ton âme,
A voir tes sombres yeux.

(Elle tombe à genoux.)

Conrade, épargne-moi ;
Je suis à tes genoux, et ma vie est à toi.
Si ton cœur n'est pas froid et dur comme ces roches,
Quitte un air qui fait mal plus que d'amers reproches.
Oh ! va, je ne suis pas ce que je te parais.
Je ne demande plus ton amour, tu le sais :
Mais j'irai me jeter aux pieds de ton amie,
Et lui dire à quel prix je t'ai sauvé la vie.
Elle ne sera point insensible à mes pleurs ;
Son amour comprendra mes profondes douleurs ;

Digitized by Google

Son âme sans doute est la plus belle des âmes ;
Elle me laissera rester parmi ses femmes.
Je parerai son front en cachant mes soupirs ;
Je me montrerai prompte à ses moindres désirs ;
Je serai son esclave, et j'en ferai ma joie
Puisque tu la chéris. Pourvu que je te voie,
Que parfois ton regard s'abaisse sur le mien,
Que je sois près de toi, le reste ne m'est rien.
Mais ne repousse pas ma prière tremblante.
Ne frémis pas ainsi. Si ma main est sanglante.
Ta main n'a-t-elle donc jamais versé du sang?
N'as-tu jamais, la nuit, comme une ombre glissant,
Rendu tes pas légers, et frappé sur sa couche
Celui dont le sommeil avait fermé la bouche?

CONRADE

Tais-toi, car tu dis vrai, mais tu le dis en vain.
(A mi-voix.)
L'assassin a toujours horreur de l'assassin !
L'homicide dans l'homme est affreux ..
(Avec effroi.)
Dans la femme !...
(Haut.)
Va-t'en, va-t'en...
(A mi-voix.)
Ton souffle a de quoi glacer l'âme.

GULNARE

Je ne m'en irai pas... où m'en aller ?... Ici
Je vins pour toi. Tu veux m'exiler : oh merci !
Je ne m'en irai pas... non, non !... tu me dois compte
De ma douce candeur perdue et de ma honte.
Sinon par ton amour, par quoi me paîras-tu
Le repos de mon âme et sa belle vertu ?
Par quoi me paîras-tu mes remords, et ma vie
D'un spectre furieux désormais poursuivie ?

Digitized by Google

Par quoi me paîras-tu ? Je ne m'en irai pas !
Par quoi me paîras-tu ? par quoi ? par le trépas !
Oui, perce-moi le sein à cette place même.
Je ne m'en irai pas !.. frappe-moi, car je t'aime,
Je t'aime ; arrête donc ce cœur ; tant qu'il vivra
C'est pour toi qu'à jamais nuit et jour il battra !
Il est à toi, ton bien : que ton poignard s'y cache ;
Qu'il en cherche le fond ; que sa pointe en arrache
Cet amour que toi-même y plaças !.. Sois heureux !
Si ce n'est pas assez d'un coup, donnez-en deux !
Frappe ce cœur, ou bien je vais te dire encore :
Je t'aime ! et puis toujours : Je t'aime ! Je t'adore !

CONRADE, *cédant à son attendrissement.*

Gulnare, ma Gulnare !

GULNARE

Ah ! répète ces mots,
Dis les, dis-les encor ; je ne sens plus mes maux.
(Conrade la presse sur son sein.)
Maintenant je mourrai sans regretter la vie :
J'ai connu le bonheur ! Non, Gulnare ravie
Ne voudrait pas changer ce rapide moment
Contre un siècle. O destin ! Conrade pour amant !
Conrade ! et l'on eût vu si les filles d'Asie
Se sentent de l'ardent climat de leur patrie.
Quelles femmes jamais brûlent d'un feu pareil !
L'amour est dans nos seins, comme notre soleil
Dans nos cieux embrasés : quand rayonnent ses flammes,
Toute ombre, tout nuage abandonnent nos âmes ;
Il y règne en vainqueur, et la nuit du trépas
Seule en vient obscurcir la lumière ici-bas !
Oui, nous savons aimer ! De vives étincelles
Jaillissent de nos cœurs dans nos regards fidèles ;
Nous ne connaissons pas ce que c'est que changer ;
Pour nous près d'un amant, il n'est point de danger,

Digitized by Google

Que ne m'as-tu trouvée autrefois ? Ma tendresse
Aurait bien égalé celle de ta maîtresse.
Tu m'aurais vue aussi, prête à tout supporter,
Suivre ton long exil sans jamais te quitter.
Mais moi j'aurais bravé la tempête et la guerre
Sans trembler, comme fait une femme vulgaire
Depuis hier, depuis que je suis près de toi,
Une force inconnue est répandue en moi :
Capable, je le sens, de vêtir une armure,
J'aurais à tes côtés frappé d'une main sûre
Tes lâches ennemis .. ou je t'aurais sauvé
En me précipitant sous le sabre levé.
Ma folle passion m'emporte !.. je m'égare !

CONRADE

Que vas-tu devenir, malheureuse Gulnare ?

GULNARE

Malheureuse, oui... le sort m'a livrée au malheur,
Sur le seuil de ma vie il a mis la douleur.
En me donnant le jour, hélas ! mourut ma mère ;
Et le noble Edarmstin, mon père...

CONRADE

Quoi ! ton père !
Ce chef indépendant qui, si fier de ses droits,
Vivait dans le Caucase en guerre avec des rois ?

GULNARE

Lui-même. Ses trésors sans doute avaient fait naître
Ses nombreux ennemis.

CONRADE, *avec trouble.*

Ou son orgueil, peut-être !

GULNARE

Il fut assassiné la nuit dans son château.

Digitized by Google

CONRADE, *à part.*

Jeu poignant du hasard !

GULNARE

Je n'étais qu'au berceau :
Pauvre orpheline alors, à ma chétive enfance
Personne n'a souri. Des maux sans espérance
Firent de ma jeunesse un chemin de douleurs,
Où chacun de mes pas fut marqué par des pleurs
Je me suis vu ravir les biens de ma famille ;
Avec l'herbe la fleur tombe sous la faucille.
Pourquoi resterais-je donc après la mort des miens ?
Des cruels, quand on m'eût arraché tous mes biens,
Me chassèrent... Bientôt, errante, je fus prise
Par des marchants de Smyrne ; à l'encan je fus mise,
Et vendue au pacha. Vit-on pareil destin !
Ton enfant au bazar, noble prince Edarmstin !

CONRADE, *d'une voix concentrée.*

Edarmstin ! Edarmstin !

GULNARE

Sa mémoire t'est chère ?
Quoi l'aurais-tu connu ? Parle-le moi de mon père !

CONRADE

Ah ! ne m'approche pas ! je fus son ennemi.

GULNARE

Il gît dans son sépulcre, à jamais endormi.
A l'air froid du tombeau la haine doit s'éteindre.
Si mon père eut des torts, il fut assez à plaindre,
Pour avoir son pardon ai-je donc fait trop peu ?

CONRADE

Fuis, fuis !

Digitized by Google

GULNARE

Qu'as-tu ?

CONRADE

Fuis donc !

(*Il la pousse violemment.*)

Ciel vengeur !

(*Il sort.*)

GULNARE, *tombant contre un rocher.*

O mon Dieu

FIN DU 4e ACTE

Digitized by Google

DOCUMENTS

SUR

LE CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE TRÉGUIER

AVANT-PROPOS

Tréguier est une petite ville en la coste septentrionale de la Basse-Bretagne, et donne son nom à tout le diocèse qui est borné d'Orient de l'Evesché de Saint-Brieuc, d'Occident de celuy de Léon, du Midy de celui de Cornouailles, et du Septentrion de l'Océan britannique. Le Chapitre de ce diocèse était composé de cinq dignités, à savoir : du Trésorier, du Chantre, de l'Archidiacre de Tréguier, de celui de Plougastel, du Scholastique ; — de quatorze chanoines, six vicaires, un maître de psalette, les musiciens et le bas-chœur. » (Alb. Le Grand, *Catalogue des Evesques de Tréguier*).

Dans les archives de la paroisse de Louannec, j'ai eu la bonne fortune de découvrir deux cahiers de notes, écrites sans suite, « par un chanoine de Tréguier » avec cette suscription qu'on a tenté d'effacer, sur la couverture du parchemin de l'un de ces inventaires : « Mémoire des actes qui sont dans les archives du Chapitre de Tréguier, par M. Burlot, pour son utilité. »

A quelle date remonte cet écrit ? A 1759 environ, d'après un reçu signé de l'auteur, d'une somme de 120 livres due pour la ferme et la dîme de Tonquédec au chapitre de Tréguier. Comment ce Mémoire s'est-il trouvé mêlé aux papiers de l'église de Louannec ? Je présume qu'il y a été déposé par M. Philibert-François-Joseph de Parthenay, gouverneur de la chapelle de Saint-Fiacre, de la cathédrale de Tréguier en 1731, puis recteur de Louannec, en 1764, et années suivantes.

Digitized by Google

La cure de Tréguier ne possède guère de documents sur le temps passé ; l'incendie de 1632 avait détruit la sacristie et les archives de la bibliothèque y attenant. La Révolution a disséminé presque tout ce qui en était resté. C'est par un heureux hasard que ce mémoire a été sauvé. Il relate des faits qui me paraissent intéressants pour l'histoire de la vieille ville épiscopale.

Les noms des seigneurs, des terres, des rues dont il est fait mention dans ce mémoire me sont assez familiers. J'ai essayé de mettre un certain ordre à ces notes, tout en exprimant ici le grand regret de n'être pas compétent pour offrir un travail complet, ou satisfaisant sur une matière aussi riche en souvenirs. Du moins j'emploierai ma bonne volonté à mettre au jour ce qui regarde le culte de saint Yves dans l'église où reposait son corps, les honneurs rendus à sa mémoire, la dévotion des fidèles au glorieux thaumaturge, les fondations pieuses faites dans la cathédrale et à Kermartin par les évêques, les chanoines, les ducs de Bretagne, et les seigneurs du pays de Tréguier.

Je diviserai ce travail en deux parties. La première traitera du Chapitre de Tréguier, des coutumes et usages, des revenus, charges, privilèges des chanoines.

La seconde partie est consacrée aux fondations, confréries établies à Tréguier et à Kermartin ; puis sont mentionnés les avantages spirituels et indulgences accordés par les papes, les privilèges concédés par les ducs de Bretagne et les rois de France à la cathédrale et au Chapitre de Tréguier.

Il m'a semblé que le seul moyen de coordonner toutes ces matières diverses c'était de les présenter dans l'ordre chronologique, autant que possible.

Digitized by Google

CHAPITRE DE TRÉGUIER

Coutumes, Usages, Revenus, Charges et Privilèges des Chanoines.

1° — Coutumes et Revenus.

Tréguier était divisé en deux archidiaconés : celui de Tréguier, et celui de Plougastel. Ce qui les séparait, c'était la rivière de Lannion ; tout ce qui est au delà de cette rivière est de Plougastel, qui relève pour la plupart de ses paroisses du présidial de Quimper, savoir : ce qui ressort des Cours royales de Morlaix et de Lanmeur. « Plou-Hastel, ou Plougastel, pays du château, de la forteresse, paraît dès le VIe ou VIIe siècle, dans la plus ancienne *Vie de Saint Tugdual*, et a persisté jusqu'en 1789 pour désigner un archidiaconé compris entre la rivière de Lannion, la rivière de Morlaix, la Cornouaille et la mer ». (De la Borderie, *Hist. de Bretagne* 1er v. p. 124.)

Le revenu de l'archidiacre de Plougastel consistait en sa maison qui vaut 150 livres, plus les dîmes de Plouigneau, et des droits seigneuriaux près Morlaix, par exemple la coutume de la Foire-Haute, et d'autres droits comme celui de visite qui est de 3 liv. 12 sols par paroisse. Dans le faubourg de la Madeleine, près Morlaix, il y avait deux rangées de maisons pour lesquelles il relève du roi, et qui sont tenues par des particuliers sans payer aucunes charges, rentes, rachats ni ventes à qui que ce soit, sinon qu'il est dû pour un droit de prémices à l'archidiacre six sols par an pour chaque ménage, le tout avec la Foire-Haute, parce qu'il les tiendra à titre de prières et de fondation. (*Arrêt du Parlement du 27 avril 1610.*)

L'archidiaconé de Tréguier avait, comme revenus, les dîmes et prémices de Plouisy et de Trévé, et la maison archidiaconale. De plus, l'archidiacre avait droit à sa part des obits et fondations, et le

Digitized by Google

droit de visite qui était, comme nous l'avons dit, de 3 livres six sols par paroisse. Il ne pouvait avoir de maison prébendale s'il y avait déjà une prébende avec l'archidiaconé, d'après un arrêt donné en 1701 contre messire des Landes. L'archidiaconé de Tréguier n'était que la troisième dignité du Chapitre. Nous en parlerons à l'article *préséance*.

Dès 1493, il y a des preuves certaines que le Chapitre de Tréguier, sous l'épiscopat du seigneur Robert Guibé[1] percevait le droit de coutume sur les *étaux* et *boutiques* qui se levaient pendant la foire du grand pardon, aux environs de la Cathédrale. Ces boutiques s'étalaient depuis le ruisseau de la rue Corhuest (aujourd'hui rue Colvestre) à la maison de Crec'hanguez, laquelle était près de la porte ouest de l'église. Le fermier du temporel de l'Evêché s'étant permis d'exiger des marchands un sol par boutique, fut condamné à restituer au Chapitre, par sentence du 7 juin 1493, et signée I. Loz.

La métairie du Porzou, en Tonquédec, rapportait au Chapitre annuellement 30 boisseaux de froment, mesure de Lannion. Le fermier, Yves Richart, se permit de détériorer la ferme et d'abattre des arbres. Une sentence rendue en la Cour royale de Tréguier, le 16 août 1574, signée Guillemot, le condamna à en laisser la jouissance aux seigneurs du Chapitre, et pour réparer le tort causé par la destruction des bois, il dut payer 300 liv. d'amende et les dépens, tant au civil qu'au criminel (*Nic. de Trogoff, chan. et Ol de Cadlen, chan. scholastique*).

La Prévôté, la Fougeraye-rouge et la Ville-Blanche appartenaient à l'Evêché. La Prévôté était la maison dans laquelle résidait le Prévôt, à Tréguier, près de la cohue ; elle dépendait en 1750 de la chapelle de Saint-André, avec le moulin du Traou-Meur, dans Trédarzec. La Fougeraye était en Prat ; La Ville-Blanche en Rospez.

Lorsque mourut en 1479 et non en 1491, (comme l'écrit Albert le Grand), Messire Christophe du Châtel, le duc François II adressa aux Sénéchal et procureur de la Roche-Derrien mandat de

[1] *D'argent à 3 gemelles de gueules : accompagnées de 6 coquilles d'azur 3. 2. 1. au chef d'or*

Digitized by Google

voir les titres des chanoines et Chapitre justifiant leurs droits de disposer des revenus de la Prévôté, Fougeraye-rouge et Ville-Blanche durant la vacance du Siège. Une enquête est dressée, et information prise à l'instance des seigneurs du Chapitre devant Fs de Rosmar, sénéchal, et Merien Cozic, procureur de Tréguier, commis à cet effet par le conseil du duc. Ce dernier s'adjugea ces revenus, et chargea de les percevoir Laurent Drouillart, qui, sentant tout l'odieux du procédé, écrit au Chapitre une lettre dans laquelle il s'excuse de se permettre cette *levée*, le siège vacant. Il reconnaît lui-même qu'il blesse les droits des chanoines, parce qu'ils jouissaient de ces biens, en pareilles occurrences. L'original de cette lettre fut déposé à la Cour des Comptes, à Rennes, et la copie dans les archives du Chapitre. L'acte est du dernier jour de février 1479, et signé Math. de Gloéquen.

Le Chapitre proteste contre les prétentions du duc. Sur la remontrance faite par Mre Roland de Troguindy, chanoine, que le Chapitre disposait des revenus de la Prévôté, Fougeraye et Ville-Blanche, au décès des évêques de Tréguier, François II revient à des sentiments d'équité. Il déclare maintenir les chanoines dans leurs droits, les autorise à y mettre et instituer des officiers tant de juridiction que de recettes et enjoint à ses receveurs de restituer ce qu'ils avaient touché. Donné à Nantes, le 10 mars 1479. L'original signé Richart et scellé ; la copie collationnée par le soussignant secrétaire du Roy : Coryolles.

Jean de Lézernant (Plougrescant) avait été chargé de percevoir ces rentes, le siège vacant, et rendit ses comptes à Mre Pierre Lesné, chanoine et vicaire général du seigneur cardinal de Saint-Georges, déjà nommé à l'évêché de Tréguier en 1480. Ce compte, daté du 4 mai 1480 et signé R. de Troguindy, P. Lesné, P. de Trolong, chanoines.

A la mort du seigneur Jean Calloet[1] en 1505 pareille difficulté se renouvelle entre le receveur du Regaire et le Chapitre, au sujet du passage de Scaff ar-Vilin et du moulin du Traou-Meur. Les habitants de Tréguier qui demeuraient depuis le bout *souzain* de la cohue jusqu'au

[1] *D'or à la fasce d'azur surmontée d'une merlette de même.*

Digitized by Google

quai étaient obligés d'y moudre leur blé. L'enquête présidée par Mre Guillaume Guiscanou de Kerphéliple[1] chanoine et receveur de la Prévôté, fut faite devant Mre Geffroy de Kermaguer ; l'acte est du 19 janvier 1505. Signé de Kernec'h. La sentence fut favorable au Chapitre.

La recette de la Fougeraye était confiée en 1543 à P. Cadier qui rendit ses comptes à noble Barth Venturino, vicaire général du seigneur Hippolythe, cardinal de Ferrare, évêque de Tréguier. Le compte rendu est signé Venturino, P. Cadier, du Mousterou et Chouant.

Le Chapitre institua en exercice de la juridiction de la Prévôté, noble Yves des Mousterou, seigneur de Kerguyomar, pendant la vacance survenue par la mort du seigneur du Hallégoët, comme il avait déjà possédé cette charge au décès de l'évêque le Gras en 1585.

A cette époque encore on voulut contester aux chanoines leurs droits aux revenus de la Prévôté, car nous trouvons à la date du 30 avril 1603, sommation faite par-devant notaire aux greffiers exerçant sous les juges royaux de délivrer au seigneur de Kerguyomar-Mousterou les extraits des oppositions par lui faites aux juges royaux sur sa juridiction à la Prévôté.

Quand mourut le seigneur évêque Guy Champion, le Chapitre interjeta appel des ordonnances et expéditions rendues par le sénéchal et les juges de la juridiction de Lannion au préjudice des chanoines de Tréguier. Leurs droits furent définitivement maintenus ; depuis cette époque, en effet, il n'en est plus question Cet acte est du 16 octobre 1635, signé : Monneraye.

(*A suivre.*) Abbé Allain.

[1] *D'argent frêtté d'azur de six pièces.*

Digitized by Google

LETTRES A UN SOLDAT

DE L'ARMEE DU RHIN

(1793-1799)

(Suite[1])

3e LETTRE

A Saint-André-des-Eaux, 31 juillet 1796.

« Autant nous sommes satisfaits d'avoir reçu de vos nouvelles, autant nous causent-elles d'inquiétudes sur votre sort, voyant que vous êtes plus exposé que jamais, étant toujours aux mains, et par conséquent, pouvant à chaque instant être du nombre des succombants. Si le Seigneur vous a conservé jusqu'à présent ; je pense que vous n'aurez pas manqué de lui en témoigner votre reconnaissance. C'est le moyen d'attirer sur vous la continuation de sa sauvegarde. Si vous aviez reçu la lettre du 5 mai, vous auriez appris que je n'ai pas manqué à vous donner de nos nouvelles et vous eussiez été exempt de me marquer d'être prompt à vous répondre. Vous devez savoir que, étant mobile, le lieu que vous indiquez pour adresse n'est déjà plus votre demeure avant que la réponse soit rendue...

« Quoique les pertes faites à votre connaissance, les impositions, l'emprunt forcé qu'il a fallu compter depuis, et maintenant la quote-part des bestiaux qu'il faut fournir aux troupes, ne peuvent manquer de réduire nos ressources, en même temps que la mauvaise récolte de l'année précédente ; quoique cela je vous marquais dans ma précédente que si je vous avais su dans le besoin, mon intention était d'y subvenir. Ce que vous me dites sur ce point me tranquillise. Je prie le Seigneur pour votre conservation et qu'il veuille me procurer la satisfaction de vous revoir chez moi. On nous parle toujours ici de paix. Dieu veuille que ce ne soient plus des mots, mais une réalité. La troupe, dans nos cantons, ne vit presque plus que de pillage ; car quel autre nom donner à toutes ces réquisitions de bestiaux, de soupe etc., qui ont lieu dans beaucoup d'endroits. Bonne santé et conduite sans reproche.

Votre père : PIERRE ROUAUD.

[1] Voir le fascicule d'octobre 1900.

Digitized by Google

4e LETTRE

Saint-André, 26 février 1793.

« MON CHER FILS,

« Je n'ai reçu que deux de tes lettres auxquelles j ai répondu de suite. Le 14 nivôse de l'an IV, je t'avais envoyé 24 livres à Huningue et, le 17 janvier dernier, je t'ai envoyé 12 livres d'argent vieux. Je les avais adressées au citoyen Dellemay, capitaine du dépôt, comme tu le marquais. Ainsi c'est 36 livres que je t'ai fait passer. Fais tout ton possible pour les retrouver et informe-toi à la poste. Nous cherchons tous les moyens d'adoucir ton sort ; et je suis bien fâché que tu souffres toujours par le mal de ton doigt. Voilà encore 12 livres que je t'envoie ; je désire qu'elles aient meilleure réussite que les autres fois. Je t'en enverrais d'autres si tu les recevais ; mais comme tu ne reçois point l'argent, je ne veux point en sacrifier tant à la fois.

« La misère est toujours très grande, faute d'argent et de paiement et nous désirons bien la paix. Ta très longue absence nous donne du chagrin, si tu étais chez nous, tu ne manquerais pas au moins de pain. Toute la famille te fait ses compliments ; ton père bien affectionné

« PIERRE ROUAUD. »

LETTRES DE M. MARION

1re LETTRE

30 mai 97.

« J'ai reçu, mon cher ami, aujourd'hui, à 11 heures, votre lettre en date du 4 préal, (mot inconnu pour moi), mais je pense que c'est prairial que vous avez voulu dire (et c'était pour nous le 23 mai, jour de la Fête-Dieu). C'est la quatrième depuis que je vous ai écrit. Ainsi aucune des vôtres n'a été perdue. J'y fait de suite réponse parce que vous aurez enfin senti, (du moins je le désire), que votre ton impérieux, pour ne pas dire insolent, dans vos trois précédentes, était en partie la cause de notre silence. Je dis, en partie, car, par malheur, ce n'était pas la seule raison qui devait nous déterminer à le garder. Je ne vous les détaille pas, vous devez les sentir.

Digitized by Google

« Observez à l'avenir et ne l'oubliez point, qu'ici nous adorons Dieu et sa Providence, mais que nous ne reconnaissons ni Destin, ni *Parque placable* ou *implacable*. On a pu vous en parler autrefois et c'était pour vous faire sentir l'absurdité et la bêtise du paganisme et non pour vous le faire adopter. Cependant, dans toutes vos lettres, il se trouve des expressions qui le feraient croire. Je ne vous en dis pas davantage, crainte de vous ennuyer.

Maintenant, quant à ce qui regarde votre famille, je puis vous en parler en connaissance de cause. Votre père vit encore ; mais votre absence a de beaucoup accablé sa vieillesse et je crains bien que ce soit la dernière fois que vous en receviez des nouvelles de son vivant.

Votre grand'oncle Renaud, après avoir longtemps souffert de toute manière, est allé paraître au Tribunal sans appel. Le reste des vôtres est à l'ordinaire. Tous admirent votre constance sans l'approuver.

Adieu, portez-vous bien. R. Marion.

2e LETTRE

25 juin ou 7 messidor 97.

Mon cher ami,

Je t'ai écrit, il y a peu de temps, aussitôt la réception de ta quatrième sans réponse. Je t'en disais les raisons, ainsi je pense que tu ne récidiveras pas sur la première et que tu ne donneras jamais d'ordre de te répondre sur-le-champ. Tu en avais cependant déjà été averti. Ne me mets pas dans le cas de le faire une troisième fois. Quant à l'autre raison que je ne t'avais pas nommée, c'est que le marchand auquel tu n'avais point acheté d'effets nous a rendu de toi un tout autre témoignage que celui que nous avions supposé. C'est pourquoi je me hâte de t'en faire connaître ma satisfaction. Ce qui me fait peine c'est que la délicatesse qui t'a empêché de faire le marché avec lui peut t'avoir jeté dans un plus grand besoin. Il dit que tu avais peur de le gêner : mais ne sais-tu pas que pour aider un défenseur de la patrie, on ne craint pas de se gêner ; et, pour preuve, malgré mon peu de moyens, je charge Pierre Marchand que tu connais bien de te faire passer trois louis ou 72 livres. Je t'en donne avis, afin que tu y

Digitized by Google

prennes garde. Ils partiront de Nantes, car ici on ne peut rien confier à la poste. Le directeur a changé, et celui qui y est a la complaisance d'ouvrir les lettres ; et quand elles ne lui plaisent pas, il les met au rebut ou dénonce ceux qui les écrivent. Il a failli arriver du désagrément, ces temps derniers, à une mère, sans doute aristocrate ; puisqu'elle sollicitait son fils de s'en revenir. Mais qu'importe ! sa lettre était cachetée et par conséquent elle devait être respectée ; sauf au jeune homme à ne pas suivre un conseil aussi perfide.

« Je me suis informé des nouvelles de ta famille. Ton père mange bien, mais sa caducité augmente et chez lui la raison s'affaiblit. Le reste est comme ci, comme ça.

« Marie-Anne[1], sœur d'Henriette, est morte depuis peu en couches. elle était mariee en secondes noces avec Rochery.

« Si tu peux recevoir le peu que je t'envoie, ne va pas le dissiper à faire le garçon. Mon intention est que tu l'emploies à ce qui te sera le plus nécessaire. Adieu, porte-toi bien et me crois, pour la vie, ton sincère ami,

R. Marion.

LETTRE DU SOLDAT MARION,

dit *la Constance*.

23 brumaire, an VII de la République.

« J'ai reçu, camarade, le 21 brumaire, ta lettre du 11 fructidor. Aussi tu vois qu'elle n'est pas venue la poste, et elle ne s'est pas rendue si promptement que ton autre, car tu la datais du 8 fructidor et je l'avais reçue le sept. Ainsi il y avait certainement erreur dans cette date. Mais je serai porté à croire qu'il y en a une plus grande dans la dernière, n'étant pas à supposer que ta lettre ait mis à se rendre deux mois et demi. Quoi qu'il en soit, tu te portais bien alors. Je désire qu'il en ait été toujours de même depuis.

[1] Mlle Marie-Anne Tallendeau du Montrut, veuve de noble maître Mathurin-Jean Forget, ci-devant procureur fiscal du marquisat de Goulaine, avait épousé en secondes noces M. Félix Rochery, lieutenant de vaisseau, fils de messire Gilbert Rochery, écuyer, lieutenant du premier chirurgien du Roi et greffier en chef du grenier à sel de la paroisse Saint-Pierre de Moutiers en Nivernais.

Digitized by Google

« J'ai vu plusieurs de ta famille. Ils sont bien portants ; mais ne m'ont pas paru aussi chauds républicains que tu me le disais. Ils m'ont dit que tu demandais une reconnaissance du directeur de la poste pour de l'argent que tu n'as point touché. Ils me chargent de te dire qu'ils ne te l'enverraient pas et que tu dois sentir pourquoi.

« Tu ne me marques rien des affaires. Auraient-elles cessé de t'être aussi à cœur que tu les avais jadis et que je les ai toujours ? Allons, il faut du courage. Vaincre ou mourir, vive la République ! Il est vrai que nous avons bien des revanches à prendre ; surtout contre les infâmes Anglais, car ils nous ont bougrement bien arrangés depuis quelques temps. Tu sais que leur amiral Nelson a entièrement détruit notre escadre qui a été f... Bonaparte en Egypte, (d'où il ne reviendra plus), quoique nos gazettes disent qu'il y fait de belles affaires. De toute l'escadre, il ne s'est sauvé du combat que deux vaisseaux. Le *Tonnant* où était l'amiral Brueys a sauté ; deux autres ont coulé bas et Nelson a pris le reste. Il est vrai qu'on dit que les Anglais ont bien souffert ; mais ils sont toujours restés maîtres de la Méditerranée et ils bloquent l'île de Malte dont les habitants se sont soulevés et ont massacré bien des nôtres.

« En Irlande, nous n'avons pas été plus heureux Les 1500 hommes qu'y avait débarqués Savary et qui étaient partis de Rochefort, après avoir fait des prodiges de valeur, se sont fait tailler en pièces au nombre d'environ cinq à six cents ; et le général Humbert qui les commandait s'est rendu prisonnier avec le reste du monde. La division de l'amiral Bompard, composée d'un gros vaisseau, de huit frégates et d'une goëlette, après avoir été, depuis sa sortie de Brest, contrariée pendant 25 jours, s'est trouvée, en arrivant en Islande, enveloppée d'une flotte anglaise de beaucoup supérieure. Le vaisseau-commandant, le *Hoche*, a été pris avec quatre frégates, deux se sont échappées ; les deux autres sont aventurées, disent les pilotes.

« Depuis, voilà le grand Turc qui nous a déclaré la guerre. Il joint ses flottes avec les Russes et ils sont venus renforcer Nelson. Les troupes russes s'avancent sur plusieurs colonnes pour se réunir aussi à l'Empereur. Le roi de Prusse ne paraît pas avoir envie de conserver longtemps sa neutralité, à en juger par la demande

Digitized by Google

qu'a faite aux plénipotentiaires français son envoyé au congrès de Rastadt, relativement au ravitaillement d'Hérembristein.

« Voilà, comme tu le vois, bien des ennemis. Eh bien ! tant mieux, mon camarade, nous aurons plus de gloire et la République terrassera tous les tyrans à la fois ; et nous aurons la paix, pourvu toutefois que les Vendées ne reviennent pas, comme elles font dans les Pays-Bas et le Brabant où il y a déjà eu bien du mal. Mais on vient de décréter 150.000 hommes pour les éteindre, et comprimer, dans tous ces pays, les ennemis de la République.

« Tu sais aussi qu'il y a une loi pour faire rejoindre les déserteurs et les conscrits de la première classe. Mais cette loi excepte plusieurs départements tels que Vendée, Maine-et-Loire etc... ; et, pour les départements de l'Ouest, on laisse au Directoire la liberté de prolonger les mesures prises pour favoriser, dans ces départements, l'agriculture et la population. Ces mesures sont que les réquis, rentrés dans leurs foyers, y resteront jusqu'à nouvel ordre Ainsi, requis et conscrits s'attendent à rentrer chez eux. Dans tous les cantons que j'ai parcourus, vois que de républicains cela fait. Je crains bien que cette faveur du Directoire ne fasse lever le pied au reste des cy-devant Bretons, vu surtout qu'ils n'ont de congés à espérer, faisant et composant essentiellement le corps de l'armée jusqu'à la paix. Donne-toi bien garde de communiquer tous ces détails à ceux de tes camarades que tu sais poltrons et même à qui que ce soit. Je te conseille de jeter ma lettre au feu, car la peur en pourrait prendre plusieurs et tu sais bien que ce n'est pas mon intention.

« J'ai reçu une lettre d'un camarade à moi, dit *la Valeur*. Il se porte bien, ainsi que plusieurs autres de son bataillon et de son pays. Il est maintenant sur les frontières, vers l'Espagne. Donne de tes nouvelles le plus tôt possible. Je t'aurais écrit plus souvent si j'avais su ta résidence. La mienne est toujours dans les cantons de Port-Nazaire ; c'est de là que je donne le salut fraternel

MARION, dit *la Constance*.

(A suivre.) Vte ODON DU HAUTAIS.

Digitized by Google

LE DÉBARQUEMENT
DES ANGLAIS A SAINT-GILLES
(10 Août 1795)
ET LE DÉSARROI DES ARMÉES RÉPUBLICAINES

Lettre du représentant du peuple Cochon de Lapparent, envoyé en mission dans la Vendée, à Goupilleau (de Montaigu).

(*Bibliothèque de Nantes, Collection Dugast-Matifeux*).

Fontenay-le-Peuple, 29 thermidor an 3e [16 août 1795].

Je suis arrivé à Nyort, mon cher Goupilleau, le 27 de ce mois, au soir. Je comptais y rester 4 à 5 jours et y attendre Panvilliers, mais j'appris le lendemain que l'administration du département de la Vendée avait reçu des dépêches du district des Sables qui lui annonçaient la descente opérée par les Anglais sur la côte de Saint Gilles. Je me suis rendu sur le champ icy pour m'assurer de la vérité des faits et prendre des renseignements sur la situation du pays, les forces et les dessins présumés des rebelles ; j'y suis depuis hier. J'ai vu toutes les autorités constituées et ai trouvé tout le monde dans la consternation. La descente n'est que trop réelle, il est impossible d'en connaître exactement les résultats parce que toutes les communications sont interceptées. Je scais que l'administration a écrit à la députation de la Vendée et lui a donné tous les détails qui sont à sa connaissance ; je n'y ajouterai rien, étant fort pressé, et n'ayant d'ailleurs rien appris de nouveau depuis ; fais toi représenter les lettres écrites à votre députation, elles ont été chargées à la poste de Nyort. Si elles n'avaient pas été retirées, fais les retirer promptement. Il parait que

Digitized by Google

Charette avait avec lui au moins 20 mille hommes d'infanterie et une cavalerie assez nombreuse On a vu passer des convois considérables d'armes et de munitions de toute espèce. Mais on ignore si les Anglais ont débarqué des hommes Il y a grande apparence qu'oui Cependant on en a aucune certitude.

Au reste le débarquement continuait encore lors du départ des dernières dépêches qu'on a reçues. Tu conçois, mon bon ami, les nouvelles calamités dont notre malheureux pays est menacé ; il est évident que la guerre va se renouveller, avec plus de fureur et d'acharnement que jamais. On assure que Charette a fait fusiller, il y a 8 jours, 28 chasseurs du 7e régiment qu'il avait fait prisonniers et qui n'avaient pas voulu prendre parti avec lui. Stofflet ne s'est point encore déclaré et la partie qu'il occupe est assez tranquille Cependant il ne veut laisser sortir aucune subsistance, et il se commet tous les jours des brigandages et des assassinats particuliers Il n'y a pas quatre jours qu'un capitaine du 7e régiment de chasseurs a été assassiné près de la Chateigneraye. Bage a été assassiné en plein jour aux Moulins près l'Hermenaut, et les scènes se renouvellent souvent. La communication avec Nantes par Montaigu et St-Hermine est absolument impraticable dans ce moment cy, à moins qu'on n'ait une escorte de 2 à 3 mille hommes. On peut encore aller de Luçon aux Sables, mais il faut une escorte de 20 ou 30 hommes au moins, encore n'est on pas sur de passer Quant à la route des Sables à Nantes, il ne faut pas y penser pour le moment, et jusqu'à ce qu'il soit arrivé de nouvelles troupes, en sorte que je suis fort embarrassé sur le parti que je dois prendre. Je voudrais bien aller aux Sables, mais tu sais qu'il faut absolument que j'aille à Nantes pour me concerter avec le général en chef Canclaux, et même peut-être pour le surveiller de près. Je dois dire cependant qu'il me parait que dans ce pays cy on a toujours beaucoup de confiance en lui. Quoi qu'il en soit, j'y veillerai. S'il va bien, je l'appuyerai de tout mon pouvoir, mais pour peu qu'il bronche, je ne le ménagerai pas. Je vais me rendre ce soir ou demain à Nyort pour me concerter avec Panvilliers et de là je me rendrai de suite près de Canclaux. J'ai envoyé aujourd'hui à Luçon et à La Chateigneraye pour scavoir si je puis passer de l'un ou de l'autre côté pour me rendre à Nantes, et pour peu qu'il y ait apparence, je tenterai le passage, car je ne veux pas perdre un instant pour joindre Canclaux et le faire agir. S'il n'y a pas moyen, je passerai

Digitized by Google

par Saumur, ce qui me retardera de plusieurs jours, et mettra bien ma patience à l'épreuve. J'ai écrit hier à Canclaux pour lui dire de ne pas perdre un instant pour réunir les onze mille hommes venant de l'armée du Nord et qu'on m'assure être arrivés à Angers le 23, de faire revenir également les quatre mille hommes qu'il avait envoyés à l'armée des côtes de Cherbourg, et de suivre de près Charette avec les quinze mille hommes afin de l'attaquer et de le battre s'il est possible avant qu'il ait eu le temps de se reconnaître et de réunir de plus grandes foules. Car on ne doit pas douter que Charette exagérera près des habitans du pays les avantages qu'il peut retirer de la descente des Anglais pour les engager à s'insurger et à se lever en masse pour se joindre à lui, et il est important de prévenir cette levée en masse qui pourrait influer beaucoup sur la partie occupée par Stofflet. Communique ma lettre à Maignen à qui je n'ai pas le temps d'écrire; concertez vous avec la députation, allez ensemble et sans perdre de temps au Comité de Salut public. Faites lui sentir la nécessité d'arrêter l'incendie dans son principe, si on ne veut pas qu'il fasse de plus grands ravages. Il m'a furieusement trompé sur la force de l'armée de l'Ouest; il m'avait assuré qu'il y avait 45 mille hommes sous les armes, et d'après tous les renseignemens que j'ai pris je suis assuré qu'il n'y en a pas vingt mille au plus, tous dirigés et répartis en différens cantonnemens. Ce pays cy est absolument dégarni, il n'y a pas dans les deux villes de Nyort et de Fontenay réunies 60 hommes disponibles tant infanterie que cavalerie, et cependant chaque jour les environs sont infestés de brigands qui volent et enlèvent les effets et surtout les bestiaux, et commettent souvent des assassinats. Le comité avait promis de faire venir des troupes de l'armée des Pyrénées. Mais elles ne peuvent arriver de longtemps et les dangers sont imminents. D'ailleurs, dans l'état actuel le nombre de troupes que le comité se proposerait de faire venir serait absolument insuffisant, il faut encore au moins et tout au moins 25 mille hommes, indépendamment des onze mille venant de l'armée du Nord. Et je pense qu'il est absolument nécessaire que le comité fasse venir sur le champ des troupes des armées des côtes de Brest et de Cherbourg. On ne doit plus craindre autant la descente des Anglais sur ces côtes puisqu'ils l'ont effectuée sur la nôtre, et, à mesure que les troupes de l'armée des Pyrénées nous arriveraient, les autres retourneraient aux armées des côtes de Brest et de Cherbourg.

Digitized by Google

Ne néglige donc rien, mon bon ami, ainsi que les collègues de notre députation, pour engager le Comité de Salut public à adopter cette mesure, et à nous faire passer le plutost possible de nouvelles forces.

Les administrations des départemens de la Vendée et des Deux-Sèvres m'ont fait des représentations très fondées sur les inconvéniens qu'il y aurait à faire exécuter dans ce pays cy la loi relative aux jeunes gens de 1re réquisition, ce serait fournir de nouvelles troupes à Charette, et je suis déterminé à les autoriser à suspendre l'exécution de la loi, ou du moins à ne la faire exécuter qu'avec la prudence et les ménagemens que nécessitent les circonstances.

Salut et fraternité.

CHARLES COCHON.

D'après de nouveaux renseignemens qui annoncent que Luçon est menacé par les troupes de Charette, je me détermine à m'y rendre et à tâcher de partir jusqu'aux Sables pour rassurer les esprits et prendre toutes les mesures que nécessiteront les circonstances. Panvilliers, qui arrive à l'instant, se rendra à Nantes par Saumur.

Charles Cochon de Lapparent, député des Deux-Sèvres, et son collègue Jard-Panvillier, avaient été envoyés en mission au commencement d'août 1795, afin de pacifier la rive gauche de la Loire.

Ils trouvèrent le pays dans la plus vive effervescence. Charette, averti par Frotté et Rivière que les Anglais étaient prêts à lui apporter des secours, avait repris les armes. La pacification de la Jaunaye signée le 17 février 1795, à laquelle Stofflet avait adhéré par la déclaration de Saint-Florent le 2 mai suivant, n'avait jamais été bien observée ni du côté des républicains ni du côté des royalistes. Dans l'esprit des généraux vendéens elle avait été bien plus un armistice qu'une paix sincère. Comme Charette et Stofflet avaient obtenu que le territoire qu'occupaient leurs anciennes armées leur serait laissé provisoirement et qu'ils y commanderaient une garde territoriale pour rétablir l'ordre, ils en profitèrent pour refaire secrètement leurs troupes et leur procurer des munitions et des vivres.

Tout le pays était épuisé et affamé. Les grains étaient rares et grande la disette des fourrages. La ville des Sables surtout était durement éprouvée, car la tactique des chefs vendéens était d'acca-

Digitized by Google

parer les subsistances et d'empêcher le ravitaillement des garnisons.

Les paysans eux-mêmes étaient las d'une si longue guerre. Les traités conclus leur donnaient une tranquillité à laquelle ils n'étaient plus accoutumés, et qui leur paraissait douce. Seuls un petit nombre de fanatiques et de pillards ne désarmaient pas ; et par des rapines incessantes, par des assassinats multipliés répandaient la terreur dans la contrée[1].

Quant aux forces républicaines, elles étaient complètement désorganisées. Le général en chef Canclaux était malade à Nantes et ne pouvait agir. D'ailleurs les troupes lui manquaient. Il lui avait fallu envoyer à Hoche, à l'armée des côtes de Brest et à celle de Cherbourg, près de huit mille hommes, et depuis Orléans jusqu'à Paimbœuf, de là jusqu'à Bordeaux et Angoulême, l'armée de l'Ouest ne comptait pas plus de vingt-cinq mille hommes[2]. Aussi malgré ses qualités militaires, et en dépit des accusations de mollesse et même de royalisme portées contre lui par les représentants Gaudin et Cochon de Lapparent, l'excellent général était-il réduit à l'impuissance par la force des choses.

De plus, dans toutes les garnisons disséminées en Vendée, l'indiscipline et le brigandage des soldats paralysaient les mouvements des généraux, et fomentaient des rixes perpétuelles. Les chasseurs de Cassel, de sanglante mémoire, se signalaient par toutes sortes de déprédations[3].

Telle était la situation en Vendée au moment même de la funeste entreprise des émigrés à Quiberon (juillet 1795). Le gouvernement de la République eût pu espérer de sa victoire un désarmement général, s'il se fût montré miséricordieux aux vaincus. Mais l'exécution de plus de 700 émigrés donna une nouvelle vigueur à Charette qui commença par massacrer à Belleville 300 prisonniers en représailles, et se hâta de protéger le débarquement d'armes, de munitions et d'approvisionnements de toutes espèces qu'apportaient les navires anglais sur la côte vendéenne. Sans doute il es-

[1] Savary, *Guerre des Vendéens et des Chouans*, t. v, passim.

[2] *Id.* p. 317.

[3] Chassin, *Pacifications de l'Ouest*, t. ii, p. 14.

Digitized by Google

pérait prendre sur les républicains des revanches décisives avant l'arrivée des onze mille hommes venant de la frontière du Rhin et que la paix avec la Prusse (5 avril 1795) avait rendus disponibles. Mais il eut contre lui l'immobilité rancunière de Stofflet qui n'avait pas voulu encore se déclarer, et gardait une apparence pacifique.

C'est ce moment critique dont la lettre de Cochon de Lapparent nous rend compte avec une précision particulière. On y voit le désarroi et les angoisses des administrations républicaines, la difficulté des communications, l'audace croissante des *brigands*, et leurs attentats incessants. Il est étonnant que M. Chassin n'ait pas publié entièrement ce document important dont il a eu connaissance, puisqu'il en cite, inexactement d'ailleurs, quelques lignes dans les *Pacifications de la Vendée*, t. II, p. 30. Peut-être s'est-il trouvé arrêté par l'écriture presque indéchiffrable du représentant Cochon de Lapparent, dont la plume hâtive traçait des caractères qui n'avaient rien de la netteté de sa pensée.

MARCEL GIRAUD-MANGIN.

Digitized by Google

A L'ASSOCIATION BRETONNE

Dans la nuit, sans boussole, allant à la dérive,
Ayant perdu ton chef, ne pouvant maîtriser
Les flots et la tempête : aux récifs de la rive,
Parsemés sur ta route, iras-tu te briser ?

Te faudra-t-il quitter, à cette heure suprême,
Le chemin que tu suis, en succès si fécond ?
Un long crêpe va-t-il voiler le diadème
Qu'un passé glorieux déposa sur ton front ?

Non, non, sur toi Dieu veille, ô vaillante Bretonne !
Ne l'invoquas-tu pas pour bénir tes travaux ?
Avec usure, Dieu rendant ce qu'on lui donne,
Il ouvre devant toi des horizons nouveaux.

Et si, parmi les tiens, il fit de nombreux vides,
N'a-t-il pas épargné, jusqu'alors, le plus grand ?
Avec lui, n'as-tu pas le plus dévoué des guides ?
Avec lui, n'as tu pas le meilleur de ton sang ?

En avant donc, les yeux fixés sur ton étoile,
Des succès triomphants reprends vite le cours ;
Le zéphyr, sous l'azur des cieux, gonflant ta voile,
Tu reverras encor l'éclat des anciens jours.

F. Le Bihan.

Digitized by Google

DEUX SONNETS

LES SABOTS

A Théodore Botrel.

En escarpins, nos petits maîtres
Vont se dressant sur leurs ergots.
Pour moi, je garde mes sabots,
Les vieux sabots de mes ancêtres.

Ils sont sortis du tronc de hêtres
Qu'ont labourés bien des ragots
Et ne sont pas pour les nabots
Que blesse le cuir de nos guêtres.

Quand de paille on les a bourrés,
Les pieds s'y trouvent assurés
Contre le froid et sa morsure.

Aussi, malgré mode et bon ton,
Je préfère, en fait de chaussure,
Le bois aux souliers de carton,

Digitized by Google

LES TERNEUVAS

A Madame Théodore Botrel.

Les Terneuvas sont sur le banc.
Barque pontée ou goelette,
Pour la morue et le hareng,
De rogue fraîche ont fait emplette.

Chacun, à bord, est à son rang.
A la senne, à la cordelette,
On pêche les pieds dans le sang,
Dans la saumure et dans la laite.

Foin des gros temps et des brouillards !
Tous nos marins sont des gaillards
Habiles à parer l'attaque.

Sans s'arrêter, pendant des mois,
On sale, on distille, on encaque,
Et puis l'on revient.. .. quelquefois

H^te Bout de Charlemont.

Barbentaire, Novembre 1900.

Digitized by Google

LA PETITE PLAGE

ÉTUDE DE MŒURS

(Suite[1]).

III

Nous avons laissé la famille Belassi sur le banc vert et Mme Olympe tenant sur ses genoux une mystérieuse boîte. Notre curiosité va enfin être satisfaite, car voici que Mme Olympe se lève majestueuse et fait entendre deux ou trois cric-crac inquiétants.... Ce n'est rien de grave pourtant, car ces craquements ne sont pas produits par son corset, (il y a beau temps que Mme Olympe n'en porte plus), mais par sa boîte qu'elle braque vers les assistants...

— Ah ! « s'écrie Barnabé », que ce bruit a réveillé... « Condamné à mort ! à mort ! »

— Qu'est ce qu'il a, » dit Olympe en gloussant comme une poule. » « Voyons, Barnabé, tu te crois encore aux Assises ! Je vais vous photographier. Allons, mettez-vous tous en place ! »

En effet Barnabé prend une pose digne, après avoir frotté ses yeux, la mère Bastienne s'empare d'un tricot, pour avoir un maintien, et Mme Le Giffeux penche sa tête de bonne bête ruminante sur sa main qu'elle ferait bien mieux de cacher. Pendant cette petite comédie, Olympe a mis son appareil au point et s'apprête à dire : « ne bougez plus ! » quand la famille Moutonnet débouche au coin d'une allée : « Il faut les prier de poser... peut-être? hasarde la mère Bastienne.

— « Mais certainement ! »

Et Olympe s'avance vers Mme Moutonnet, la prie de se mettre avec les siens, y compris ses deux filles. Ces dernières minaudent avant d'accepter : « Nous ne sommes pas arrangées pour poser », disent-elles..

— Hé, peu importe, ne sommes-nous pas à la campagne. » Alors, la

[1] Voir la livraison d'octobre 1900.

Digitized by Google

mère Bastienne se recule et les deux Moutonnet s'asseoient. Leur maman se place près de Mme Le Giffeux et ouvre sa *Revue des Deux Mondes* en ayant soin de regarder en l'air. La mise au point recommence : « Serre-toi un peu, Barnabé, » crie Olympe, la tête enfouie sous le voile noir. — Ah ! mais je ne peux pas, je suis trop près de Mme Moutonnet ! » — « Tant pis, tu n'es pas assez dans le champ ? »

— Quel chant ? » dit Barnabé qui ne s'y connaît pas.

— Le champ de mon appareil... Allons, là, je te vois maintenant, relevez un peu la tête, Mesdemoiselles », ordonne Olympe toujours sous le voile, alors que son bras gesticule vers les patients... « Bien, tête haute, les bras tombants. »

— « Le doigt sur la couture du pantalon...», ajoute le malin Barnabé en riant sous cape...

— « Insolent, taisez-vous donc», lui lance sa femme avec un regard pudique.

— Voyons, ne bougez plus », dit Olympe sentencieusement... Et au milieu d'un beau silience on entend le clic de l'appareil. « Ça y est ! »

Mais l'opération se renouvelle une demi-douzaine de fois. Olympe fait poser ses sujets couchés sur le gazon, en gradin sur le perron, avec des ombrelles, elle fait l'artiste, retouche les gestes, lève les têtes et les bras, invente des « expressions de figures » (*sic*) pour tous ces magots qui n'en ont pas. Elle est ravie de se mettre en relief, essaye d'attirer l'attention, mais le clan des hommes agacé de ses embarras et de cette photographie qui accapare tout le jardin se réfugie au salon. Pourtant Olympe, en veine d'amabilité, va prier l'abbé Bouchamiel de poser avec eux... « Oh ! merci, Madame », répond celui-ci en rougissant.

— Mais vous ne nous gênerez pas », crie toute la bande.

— Merci, dit encore l'abbé, mais j'ai mal à la tête. Et sur cet argu peu convaincant il disparaît derrière un bosquet.

— Ma foi ! qu'il s'en aille ! ajoute aigrement Olympe.

— Oui ! qu'il s'en aille», reprennent en chœur les Moutonnet, les Le Giffeux et la mère Bastienne. Pendant ce petit drame, Georges de Carnac, toujours assis à la même place, restait rêveur et absorbé

Digitized by Google

dans la contemplation d'une fenêtre grande ouverte d'où s'échappaient d'harmonieux accords. Et parfois, si ses oreilles n'entendaient point, ses yeux apercevaient une seconde de temps à autre une tête blonde et un corsage rose qu'une valse lente entraînaient à son insu dans ses capricieuses modulations. Que jouait Miss Drumer...?

Peu importait à notre ami. Il n'écoutait pas la musique, il voyait le bruit pour ainsi dire. Le peu qu'il apercevait de la musicienne lui suffisait pour créer le reste dans son imagination et n'aurait-il pas vu même le bout de chevelure blonde, qu'il avait pourtant devant les yeux, vivante et complète, la ravissante vision de la jeune fille. Oui il voyait ses doigts fluets courir le long du clavier, rapides et harmonieux, il voyait son regard si bleu s'animer aux accords vibrants de la valse, ou se voiler de mélancolie douce aux passages langoureux. Georges, absolument charmé et rêvant tout éveillé se complaisait dans cet état étrange où sa délicate âme de poète se dilatait, ouvrait ses ailes, s'envolait enfin d'un essor large et puissant vers le bleu du ciel, vers l'or du soleil .. vers les yeux et les cheveux de l'adorée. Et des vers exquis aux rimes troublantes et rares traversaient son cerveau endormi, Georges sentait une inspiration nouvelle, immense, d'une tendresse idéale Mais il n'osait bouger ni même retenir son livre qui glissait doucement de ses mains, de crainte de rompre le charme, comme ces très légers bruits d'un meuble ou d'un objet remué suffisent la nuit pour faire s'envoler un beau rêve. Musset ce jour-là était son préféré et le vent tourmentant les pages une à une avait laissé le livre ouvert à l'endroit des *vers à Ninon :*

> Le soir, derrière vous, j'écoute au piano
> Chanter sur le clavier vos mains harmonieuses.

Il restait là buvant chaque note comme une goutte de rosée, sachant bien que plus tard il retrouverait au fond du cœur et jetterait sur le papier les rimes qui le hantaient. Mais soudain... tout, hélas ! a une fin, le chant de la valse mourut après avoir lancé sa dernière phrase. Georges resta encore sous le charme, si bien qu'il ne vit pas venir à lui Mme de Cabeauve. « Pardon, dit-elle, je vous dérange, mais... »

Digitized by Google

Georges, un peu étourdi, ennuyé surtout d'avoir été dérangé de sa rêverie, se leva.

— C'était, reprit-elle, pour vous prier de m'aider à traîner ma chaise longue, je suis seule et toute cette bande a l'air si peu aimable.

— Mais, Madame, dit Georges très bien remis, je m'en ferai un plaisir ! »

— Hé bien, ajouta la jeune femme une fois installée, je vous y ai pris cette foi en flagrant délit de rêve :

— Moi ! comment ? »

— Oh ! ne niez pas ! Du reste, je vous approuve ! N'est-ce pas le plus beau temps de la vie celui où l'on sent qu'on va aimer ! Je vous envie, moi, d'être à cet âge encore !

— Mais qui vous porte à croire..., Madame, fit Georges décontenancé de se voir si bien deviné.

— Qui ! mais moi-même ! tout et rien ! allons ! voyons ! auriez-vous peur de mon bavardage ! Vous auriez tort. Ma sympathie vous est acquise, je vous dois la discrétion. Un secret est moins lourd à deux. Répondez moi franchement. N'est-ce pas que vous aimez Miss Juliett ! »

Georges se sentit, à ce mot, envahi d'une immense anxiété. Pourquoi lui demandait-on cela ? Etait-ce par curiosité pure ou vraiment par sympathie. Etait-ce encore par jalousie, oh ! très lointaine sans doute, mais enfin jalousie ressentie par toute femme devant la découverte d'une passion qui s'en va vers une autre !.... Et comment répondre ? Georges connaissait assez le sexe faible pour savoir que son *non* aurait été traduit par *oui* ; de plus on l'aurait accusé d'être défiant et il voulait ménager pour lui la sympathie de Mme de Cabeauve. Il se dit enfin qu'une fois l'aveu fait, ce même amour aurait comme un droit à la vie, et grandirait.....

Est-ce assez mystérieux, ces choses du cœur ! un secret d'amour caché rend triste et tremblant celui qui l'a, ses amis l'importunent, lui semblent curieux ou jaloux de ce bonheur qu'il s'obstine à nier. Mais qu'une femme le comprenne et lui fasse dire le oui du mystère, tout change ! D'un amoureux transi elle a fait un conquérant. Nul ne doit alors ignorer la passion qui l'anime, il s'en fait gloire et se trouve prêt à combattre pour elle. Georges se dit tout cela en

Digitized by Google

lui-même, puis n'ayant vu dans le clair regard de la jeune femme ni jalousie, ni curiosité mais plutôt affection et droiture, il laissa échapper le cri de son cœur : « Oh ! oui, Madame ! je l'aime et surtout je l'aimerai ! »

Mais si les amoureux sont durs à livrer leur aveu, on ne les arrête pas ensuite. Et Georges, soulagé, rendu expansif, raconta fiévreusement les débuts de sa passion, pour Miss Druner. Il l'aimait, il croyait l'aimer (ce qui est souvent la même chose) depuis qu'il l'avait vue, si jolie sous son grand chapeau d'épis noirs, en cette avenue des Champs-Élysées ! La pluie, ce jour-là avait défrisé un peu les boucles soyeuses de sa jolie tête, mais comme elle lui avait paru séduisante, désirable, avec son petit air effrayé et malheureux. Pourquoi la destinée mettait-elle sur son chemin une pareille perle fine, et cela à différentes reprises, si c'était pour lui défendre en même temps l'espoir de la posséder un jour !

— Mais, interrompit Mme de Cabeauve ! Pourquoi ne pas essayer de lui plaire ! Tout est possible et vous ne seriez pas le premier à réussir ! »

— Moi ! Oh ! Non ! jamais, je la verrai un beau jour s'envoler pour toujours » ! Et Georges se remit à détruire mot par mot le fragile édifice de bonheur qu'il avait caressé quelques instants avant. Ainsi sont les amoureux : ils ne seraient pas amoureux si à côté d'un espoir d'une joie quelconque, ils ne s'empressaient de faire surgir quelque noire détresse ou quelque insurmontable difficulté. Avec beaucoup de bonté, de finesse et de tact sans trop l'encourager pourtant, Mme de Cabeauve réussit à remonter un peu le moral de notre ami, et, quand la cloche sonna pour le dîner, ce fut en souriant qu'elle lui dit : « Allons, cher Monsieur, lisez tout Musset ce soir, il vous consolera et... bon espoir ? »

— Dieu vous entende, Madame, fit Georges, sentant très bien à ce moment qu'il avait en cette jeune femme une amie et une alliée et avec un regard vraiment ému où il mit le reflet de son âme, avec un de ces regards qui sont souvent, plus chers à une femme que bien des baisers, Georges lui serra la main et rentra.

(A suivre.) Vte H. DE FARCY DE MALNO.

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES-RENDUS

ARMOR, poésies, par Jean Plemeur. — Paris, Chamuel éditeur, 1900.

Encore un volume de vers d'un Breton sur la Bretagne. La lignée des poètes bretons mériterait qu'on lui appliquât le vers célèbre :

Race d'Agamemnon qui ne finit jamais !

Le dernier venu s'appelle *Armor* et justifie parfaitement son titre. Il est l'œuvre d'un magistrat exilé tout là-bas, au fond de la Savoie, qui signe de son nom, Le Marant de Kerdaniel, de curieux travaux juridiques sur le pays où il habite, de son pseudonyme de Jean Plemeur, des romans, des poèmes pleins de l'amour de la province où il est né.

Comme tout bon Breton, Jean Plemeur a subi le charme fascinateur de la mer. Il se plonge dans la contemplation du séduisant, fécond, terrible élément, et, pénétrant jusque dans ses abîmes, il en rapporte des sonnets et des stances qui sont les perles d'*Armor*. Voici vraiment de bons et beaux vers, cueillis au hasard de la lecture :

Armor ! C'est l'inconnu sur les ailes du rêve !
Armor ! C'est l'infini qu'ici-bas rien n'achève !...
Nous craignons pour nos us et nos vieilles coutumes,
Nous tremblons qu'on se prenne à rire des costumes,
Nous sentant trop croyants dans un siècle sans foi...
Peintres, pour les décors en vain vous la copiez ;
La mer ne monte pas pour vous, ô gens des terres.
Car vous avez trop peur de vous mouiller les pieds.

Ces derniers vers, comme les précédents, composent le premier tercet d'un sonnet, la partie de ce difficile poème où il semble que l'auteur se sente le plus à l'aise. Ils accusent (c'est toujours des trois derniers que je parle), une tendance à voir et à peindre les objets sous leur aspect familier. La trivialité deviendrait ici l'écueil, mais la Muse ne peut tou-

Digitized by Google

jours hanter les sommets, elle rase la terre entre deux élans, et les Latins auraient appliqué ce joli mot « musa pedestris » à tel vers du poète d'*Armor* :

> Parfois, en attendant l'heure de la marée,
> On devise d'amour dans la barque amarrée
> Tandis que le flot vert au loin gronde et se plaint.

Voilà un tableau tout fait pour un de nos peintres de genre, M. Guillou de Concarneau, par exemple. Dirai-je que Jean Plémeur fait parfois des infidélités à la grève pour la forêt, ou le torrent; qu'il aime les lacs aux eaux dormantes et les chalets perchés sur les montagnes? Je le dirai, car la Savoie, même quand il prononce l'éloge des Savoyards :

> Cœurs généreux et francs, bras de fer, pieds agiles,

ne lui fait jamais perdre de vue la Bretagne ; il exprime ses *suprêmes préférences* (dans un sonnet qui porte ce titre) pour la mer bretonne et les horizons bretons. O. DE G.

*
* *

VERS L'ETERNITÉ, par M. l'abbé Poulin. — Paris, Téqui, éditeur, 1900.

Une autre voix, une autre plume que les miennes devraient parler ou rendre compte de ce livre. Il s'intitule avec une juste fierté : *Vers l'Eternité ;* il cherche, comme le dit l'auteur, « son point d'appui dans l'Idéal, son but en Dieu. » Les chapitres qu'il contient sont de vibrantes exhortations, parfois aussi des plaidoyers solides. Je crois qu'il est difficile de rassembler en moins de pages plus d'arguments en faveur de l'essence divine de l'Eglise, que M. l'abbé Poulin n'en a réuni dans le chapitre : « Comment s'est fondée l'œuvre de Dieu. » Ces arguments, l'auteur les tire moins encore de l'éclat des miracles que de la force irrésistible de la vérité ; il montre la religion du Christ imposant au monde païen ces choses nouvelles : l'égalité, la fraternité, s'assurant la conquête des âmes par la simple loi de justice et d'amour. D'autres chapitres, *Sur la souffrance*, *Devant un crucifix*, *A genoux*, *Sur une tombe*, sont le poème de la douleur chrétienne, comme l'*Ancre de l'Espérance* ou le *Paradis*, peuvent être appelés, même après la touchante effusion d'Alfred de Musset, celui de l'espoir en Dieu. La doctrine la plus sûre, présentée sous la forme la plus attrayante, voilà ce qu'un saint évêque s'est plu à reconnaître dans le livre de M. l'abbé Poulin et ce qu'il nous est doux d'y louer à notre tour. O. DE GOURCUFF.

Digitized by Google

*
* *

SARTOR RESARTUS, traduit de l'anglais de Thomas Carlyle par Edmond Barthélemy. — Paris, Bibliothèque du *Mercure de France*, S. D. (1900).

Thomas Carlyle, l'un des plus profonds penseurs et des plus singuliers écrivains de l'Angleterre au XIXe siècle, fut révélé à la France par Taine, mais on ne le connut d'abord et on ne continua à l'apprécier que comme auteur d'une puissante étude sur la Révolution française et d'*Essais* d'une pénétrante originalité. On ne savait que le titre de son plus curieux ouvrage, de celui où il enferma, quoique encore à ses débuts (1838), le fruit de son expérience et la fleur de son ironie.

Le *Sartor Resartus* rebutait les traducteurs français ; M. Edmond Barthélemy n'a pas reculé devant la tâche ingrate de le faire passer dans notre langue et il y a pleinement réussi.

Molière prête à Aristote un plaisant chapitre sur les chapeaux ; Carlyle écrit tout un livre sur les habits, et un livre qui vient à l'encontre du proverbe « L'habit ne fait pas le moine », car il tend généralement à prouver que l'habit et l'habillé s'adaptent l'un à l'autre. L'habit est, aux yeux de l'auteur, l'indispensable complément de l'homme, et ainsi on arrive à s'expliquer le titre du livre, énigmatique au premier abord : *Sartor Resartus* veut dire *tailleur retaillé* ou qui *retaille*, qui recommence un habit primitivement défectueux pour le rendre irréprochable.

Carlyle n'est donc pas de l'avis de La Fontaine ; il pense que l'habit fait le moine, et qu'à la longue, le costume matériel devient comme le vêtement moral de l'individu. Avec une liberté d'accent qui rappelle les anciens auteurs des *Danses macabres*, il montre le peu que seraient, dépouillés des attributs de leur puissance et de leur gloire, un magistrat, un général, un roi. Et, dans une sphère plus modeste, il exprime l'utilité de l'habit, sa vertu, pour ainsi dire, au point de nous faire songer à l'épitre de Sedaine :

O mon habit, que je vous remercie !

Des critiques (et, en particulier M. Barthélemy lui-même, auteur d'une excellente biographie de Carlyle) voient dans le *Sartor Resartus* : « le « Drame de la conscience se cherchant elle-même à travers l'enchevê- « trement des apparences et des formules. » Si on pouvait le débarrasser des végétations parasites de l'*humour* britannique, de l'*humour* propre

Digitized by Google

à Carlyle, le *Sartor* nous ferait mieux apprécier toute une philosophie, une très haute et originale conception de la liberté, de la responsabilité, de la dignité humaines. Quant au style, en caractérisant celui de l'imaginaire Teufelsdroeck, son modèle allemand, Carlyle nous paraît avoir caractérisé le sien : « Parfois, c'est une plénitude absolue, une réelle inspi-« ration ; ses pensées brûlantes sortent en spontanés mots brûlants, « comme autant de parfaites Minerves jaillissant, parmi la flamme et la « splendeur, de la tête de Jupiter; un riche, idiomatique vocabulaire, des « comparaisons qui tiennent de la peinture, une bouillante force poé-« tique, ou bien d'ingénieuses et subtiles tournures ; toutes les grâces et « toutes les solennités d'une imagination abrupte, unies à un intellect « parfaitement clair, alternent en jeux prestigieux. » Singulier mélange d'emphase et de bonhomie, de simplicité et de prétention : Voilà ce que M. Barthélemy rencontre à chaque pas dans l'un des plus curieux livres de la littérature anglaise contemporaine et ce qu'il a réussi à faire passer dans notre langue. O. DE GOURCUFF.

*
* *

Notre collaborateur, le Vte Odon du Hautais, aborde intrépidement tous les genres. Nos lecteurs l'apprécient surtout comme chercheur de documents et explorateur d'archives : il se délasse de ce labeur austère en cultivant, j'allais dire en courtisant, la Muse. Il n'a pas prétendu dans les *Chansons de mon moulin*, qu'il nous envoie, faire concurrence aux *lettres* fameuses qui s'envolèrent du moulin d'Alphonse Daudet : il chante dans son moulin breton, comme Alfred de Musset buvait dans son verre français. Il a fait les paroles et la musique de sept chansons, les unes simplement gracieuses ou sentimentales, les autres légendaires avec une pointe de ce fatalisme breton qui s'apparente au mysticisme (Bordeaux, Candolives, éditeur ; dépôt chez Labbé, 20, rue du Croissant, Paris). Je ne cache pas ma préférence pour ces dernières chansons, *Le petit gars de Saint-Malo*, *la Chanson des amis*, vraiment impressionnantes. Si les *Papillons bleus* ne rappelaient un peu trop la sérénade de *Pour la Couronne*, cette romance me paraîtrait plus exquise encore. M. Odon du Hautais est assez riche de son propre fonds pour se préserver des imitations. O. DE G.

*
* *

La littérature de La Tour d'Auvergne vient de s'enrichir d'un nouveau poème, un « Hommage » de M. Marc Daubrive, récité dans une cir-

Digitized by Google

constance solennelle, la célébration du centenaire de la mort du héros, à Carhaix, le 27 juin dernier. Tout en subissant les exigences de l'à-propos, M. Daubrive a su trouver quelques accents personnels et sincères.

Dans les immensités du temps et de l'espace
Bien des choses s'en vont sans que son nom s'efface.
Il monte et le siècle descend.

Le poète que ces vers promettent cherche encore sa voie ; il s'affirmera chez le jeune auteur dont nous suivons les débuts avec un vif intérêt

O DE G.

***

Le Pont du Gard et le Pont d'Avignon doivent à la chanson une partie de leur célébrité. Voici que M. Bout de Charlemont, sollicité par toutes les occasions d'écrire en vers, met sa Muse au service d'un autre pont de Provence, celui d'Aramon, qui a été inauguré le 15 octobre. Dans cette poésie de circonstance, j'ai relevé une strophe de belle allure qui nous peint :

... le géant aux chocs irrésistibles,
... le grand ravageur devant qui chacun fuit.

Vous avez reconnu le fleuve impétueux que Mme de Sévigné appelait « ce diantre de Rhône ».

O. DE G.

***

L'une des études les plus remarquées de l'infatigable érudit angevin, M. l'abbé Uzureau, a été consacrée à une maison d'éducation modèle, l'ancien collège de Beaupréau. Après avoir lu cette notice dans la *Revue des provinces de l'Ouest*, nous la retrouvons sous forme de brochure. (Angers, Schmit et Siraudeau, éditeurs) et nous la jugeons mieux encore dans son ensemble que par extraits séparés La Révolution désorganisa ce bel établissement, qui, au dire des enquêteurs de l'Assemblée législative, était « l'orgueil du canton de Beaupréau ». Mais le collège a pu renaître de ses cendres et continuer, dans l'ordre ecclésiastique, ce qu'il avait si brillamment commencé dans l'ordre civil

O. DE GOURCUFF.

Digitized by Google

*
* *

Un amant de la Madone (Saint Joseph de Cupertino), par Dom Paul Chauvin, (se vend au profit de l'Œuvre de la Première Communion. 40, rue La Fontaine, Auteuil).

C'est avec toute l'onction religieuse désirable, et de charmantes qualités d'écrivain, que dom Paul Chauvin a traité la biographie de Joseph de Cupertino, plus ange encore que saint. Par ses extases, sa passion mystique autant qu'ardente pour la Madone de la Grotella, l'humble moine semble ne pas appartenir à la terre, alors que ses misères, ses épreuves et une tendresse pour les animaux qui l'apparente aux François d'Assise et aux Antoine de Padoue, l'y tiennent attaché. Sa vie offre de perpétuels contrastes ; nul n'a mieux mérité qu'on lui appliquât la parole divine : *Bienheureux les pauvres d'esprit*, et il confondait les docteurs par une science improvisée qu'on peut bien appeler miraculeuse. Nos lecteurs bretons le compareront, sans doute, au pauvre Salaün, qui fut lui aussi un *amant de la Madone*. Nous leur recommandons de lire ce petit livre, édifiant comme une homélie, attrayant comme un roman — et même de l'acheter, car ils contribueront ainsi à une bonne œuvre.

O. de G.

Le Gérant : R. Lafolye.

Vannes. — Imprimerie Lafolye, 2, place des Lices.

Digitized by Google

USAGES ET DROITS FÉODAUX

en Bretagne[1].

Cette étude historique a pour but de présenter un tableau à peu près complet et surtout exact des droits et devoirs que la féodalité avait établis en Bretagne durant le moyen-âge. Nous l'avons composée à l'aide de documents originaux, c'est à-dire au moyen des *Aveux* et *Déclarations* faits par les seigneurs ou par leurs vassaux, et contrôlés, pour la plupart, par les officiers du roi et les membres de sa Chambre des Comptes. Ces aveux avaient dès lors force de loi, et c'est en se conformant à leur teneur qu'un seigneur pouvait exiger un droit et qu'un vassal devait accomplir un devoir.

Nous avons groupé ces droits fort nombreux en une dizaine de catégories, selon qu'ils se rapportent aux honneurs rendus à un supérieur, à des actes de gratitude et à la police du temps, ou qu'ils revêtent un caractère religieux, qu'ils rappellent d'anciennes pénalités, qu'ils se rattachent à certains exercices militaires ; les jeux de force et d'adresse, les fêtes et les divertissements populaires complètent cette énumération.

Les droits et usages féodaux étaient tellement multipliés en certaines régions qu'il faudrait un volume pour les relater tous ; mais, comme beaucoup d'entre eux sont les mêmes partout, il suffit d'avoir qnelques exemples de chacun d'eux pour se rendre suffisamment compte de leur ensemble. Toutefois nous avons eu soin de choisir ceux qui se trouvent plus amplement ou plus clairement décrits dans les chartes. Nous avons tenu à reproduire autant que possible le texte même des *Aveux*, et nous n'y avons ajouté que peu

[1] Ce mémoire, demeuré inédit jusqu'à ce jour, a été honoré d'une médaille de vermeil au concours ouvert en 1898 par la Société Académique du Maine.

Digitized by Google

de mots d'explication, afin de laisser à la chose décrite toute son originalité.

Nos sources, venons-nous de dire, sont les *Aveux* et *Déclarations* déposés aujourd'hui aux Archives Nationales et aux Archives départementales, particulièrement en celles de la Loire-Inférieure renfermant l'ancien fonds de la Chambre des Comptes de Bretagne qui siégeait à Nantes. Nous avons également puisé avec succès dans quelques dépôts d'archives particulières que conservent encore certains châteaux bretons.

On remarquera peut-être que la plupart de ces *Aveux* et *Déclarations*, appartenant aux XVIe et XVIIe siècles, sont postérieurs au moyen-âge. Mais on sait que les *Aveux* étaient le plus souvent copiés les uns sur les autres et qu'on trouve parfois les mêmes termes employés en 1450 et 1650, quand il s'agit de droits féodaux ; seulement les premiers actes étant plus anciens sont plus rares et il faut souvent se contenter de leurs copies. Toutefois, quand, par exemple, on voit en 1679 mentionner une « salle jonchée de paille » et un service de table seigneuriale « en bois de fresne tourné ». il faut bien reconnaître qu'il ne s'agit pas là de l'état de maison d'un seigneur de la cour de Louis XIV, mais bien plutôt de la demeure d'un chevalier du XIIIe siècle. En général les droits et devoirs relatés dans les *Aveux* sont donc plus anciens que les *Aveux* eux-mêmes.

I. — DROITS RELATIFS AUX ENTRÉES SOLENNELLES

Entrées du duc de Bretagne — des évêques bretons — des seigneurs de Châteaugiron et de Donges — des recteurs de Plédran et de Pipriac — de l'évêque des Innocents à Rennes.

A l'occasion des entrées solennelles faites dans leurs villes par certains seigneurs — laïques ou ecclésiastiques — s'exerçaient divers droits féodaux ayant pour but de rehausser la pompe de ces fêtes. Lorsque le duc de Bretagne entrait pour la première fois à Rennes, sa capitale, il marchait sous un dais soutenu par quatre chevaliers : les sires de Maure, de Molac, de Bossac et de la Muce ; le baron de Châteaugiron, grand chambellan, et le seigneur de

Digitized by Google

Brecé, grand'écuyer, l'accompagnaient ; tous étaient tenus à ce service d'honneur, à cause des terres qu'ils tenaient du prince.

Les évêques de Rennes, de Nantes, de Quimper et de Saint-Pol-de-Léon faisaient leur entrée dans leurs villes épiscopales, chacun assis dans une chaise d'honneur que portaient quatre seigneurs : à Rennes les barons de Vitré, de Châteaugiron, d'Aubigné et de la Guerche — à Nantes ceux d'Ancenis, de Châteaubriand, de Pontchâteau et de Rays — à Quimper les sires du Faou, de Nevet, de Plœuc et de Guengat — à Saint-Pol ceux de Kermorvan, de Coëtivy, de Kervern et du Chastel. En récompense de leurs services, tous ces seigneurs avaient droit à recueillir quelque chose de la fête : l'un emportait la vaisselle ayant servi au dîner du prélat, l'autre la nappe et le linge de la table, etc.

Les évêques de Dol, Saint-Malo et Saint-Brieuc entraient solennellement à cheval dans leurs villes ; à Dol le sire de Landal tenait la bride « de la haquenée ou cheval dudit seigneur évêque, sauf à prendre et garder pour luy ladite haquenée ou cheval avec tout son harnois » ; le même jour le seigneur du Gage était tenu de « faire l'estat et office de maistre-d'hostel » à la table épiscopale, et le seigneur de la Chesnaye-au-Bouteiller y remplissait les fonctions d'échanson[1]. — A Saint-Malo c'est au seigneur de Lorgeril qu'incombait le devoir de conduire la haquenée de l'évêque, aidant au prélat à y monter et à en descendre, et « recueillant ladite haquenée pour sa récompense[2]. » — A Saint-Brieuc le seigneur du Boisboissel agissait de la même façon près de l'évêque et en retirait le même profit ; de plus le seigneur de l'Epine-Guen servait d'échanson au dîner du prélat, mais il lui appartenait après ce repas de « prendre et emporter la coupe » dans laquelle avait bu l'évêque « de quelle façon et métail qu'elle puisse être[3] ».

Non seulement le duc de Bretagne et les évêques de ce pays faisaient ainsi de solennelles entrées, mais plusieurs autres seigneurs de moindre importance ne s'introduisaient point sans pompe dans

[1] Déclaration de l'évêque de Dol en 1575.

[2] Déclaration de l'évêque de Saint-Malo en 1682.

[3] Déclaration de l'évêque de Saint-Brieuc en 1690.

Digitized by Google

leurs villes pour la première fois. Nous nous bornerons à donner pour exemple le récit de l'entrée d'Hélène de Laval, dame de Châteaugiron.

« L'an de grâce 1467, le 28e jour de may, ladite dame Hélène fit son entrée en sa ville de Chasteaugiron[1] et estoit accompagnée du seigneur du Plessix-Baliçon et de plusieurs autres chevaliers et escuyers jusques au nombre de sept à huit vingts, sans les bourgeois qui estoient en grand nombre. Et vinrent à sa rencontre processionnellement les recteurs, curés et clergé des paroisses dépendantes de la seigneurie de Chasteaugiron. Elle estoit sur une haquenée blanche, enharnachée de velours cramoisy et estoit vestue d'une robe de mesme, longue, toute fourrée d'hermines. Un gentilhomme à pied lui portoit sa queue. Après venoit mademoiselle Marguerite de Derval, sa belle-sœur, et autres jusqu'au nombre de six qui estoient sur haquenées blanches, enharnachées les trois premières de velours cramoisy et les trois autres d'escarlate. Et après venoit un chariot doré de fin or, armoyé des armes de la dite dame, couvert de velours cramoisy, attelé de six gros roussins et y avoit audit chariot neuf demoiselles. Et prit la bride de la haquenée de ladite dame le seigneur de Benazé[2] et l'amena jusques à Saincte-Croix[3] par la grande rue, et avoit ledit sire la teste nue et sans houseaux n'y esperons ; et à cause de ce devoir luy appartint ladite haquenée, laquelle il garda trois ou quatre jours et puis en fit présent à la dame ; laquelle dame vint descendre à Saincte-Croix et fit son oraison en l'église, puis son offrande, et après alla disner en la salle du prieuré dudit lieu, auquel les bourgeois de la ville luy firent présent, comme elle se vouloit seoir à table, de deux bassins d'argent couverts, pesant 15 marcs d'argent, et d'une coupe d'argent doublement dorée, pesant 4 marcs. Et furent estimés les présents qui luy furent faits ce jour-là par les gens de la ville, en cela et autres choses, valoir plus de 500 escus. Et à ce disner la servit, comme maistre d'hostel, messire Guillaume de Sévigné, seigneur

[1] Aujourd'hui chef-lieu de canton, arrondissement de Rennes.

[2] Terre en Domloup.

[3] Prieuré bénédictin fondé par les sires de Châteaugiron dans leur ville.

Digitized by Google

dudit lieu[1], lequel eut pour ce jour-là la vaisselle de cuisine, tant d'argent qu'autre. Et la servit d'échanson Barnabé du Fail, au lieu de son frère Olivier, seigneur du Fail, et eut la coupe à cause dudit lieu du Fail[2]. Et le prieur devoit fournir d'ustensiles tant bancs que tables et autres choses nécessaires qui peuvent servir pour disner; et il servit d'aumosnier pour ce jour, et à cette cause luy appartint toute la napperie, mais il la donna après disner à ladite dame. Et fut la ville de Chasteaugiron toute tendue, excepté du ciel, et y fit-on grande chère qui dura plus de huit jours[3]. »

Les seigneurs de Donges[4] n'étaient pas, semble-t-il, si bien reçus chez eux que ceux de Châteaugiron : « La première fois que le vicomte de Donges ou sa dame la vicomtesse viennent en ladite paroisse de Donges, il appartient au seigneur de la Jallaye en Donges de se saisir du cheval sur lequel il ou elle viendra ou du vaisseau dans lequel il ou elle arrivera, du harnais dudit cheval et des apparaux dudit vaisseau, et de tous les draps et accoustrements que ledit vicomte ou la dite vicomtesse aura à cette heure, jusqu'à la chemise: quels draps, accoustrements cheval, harnais, vaisseau et apparaux appartiennent audit seigneur de la Jallaye[5]. »

Quand le recteur de Plédran[6] prenait possession de sa paroisse il se rendait à l'église sur une haquenée conduite par le seigneur du Plessis-Budes, mais ce dernier avait droit de s'approprier « la dite haquenée[7] ».

Le même sort qu'au vicomte de Donges était réservé au recteur de Pipriac[8] le jour de la prise de possession de sa cure ; ce singulier droit de « dépouille », appartenant aux tenanciers du fief Renaud en Saint-Ganton, fut exercé jusqu'à la Révolution. Le 20 août 1787

[1] Sévigné, terre en Cesson, berceau de la famille illustrée par la marquise de ce nom.

[2] Terre en Domloup.

[3] Du Paz, *Hist. généal de plusieurs maisons de Bret.* 172.

[4] Commune du canton et de l'arrondiss. de Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).

[5] Bibliothèque de Nantes. *Ms.* n° 51. 712.

[6] Commune du canton et de l'arrondiss de Saint-Brieuc.

[7] *Archives des Côtes-du-Nord.* E. 2437.

[8] Chef-lieu de canton, arrondiss. de Redon (Ille-et-Vilaine).

Digitized by Google

Louis David, prenant possession de la cure de Pipriac, fut obligé par ces tenanciers de se soumettre à l'antique usage féodal : « Ledit sieur David, pour satisfaire à ce droit, sur-le-champ et aussitôt se dépouilla suivant l'usage et remit auxdits réclamants les accoustrements et nippes d'usage dus, c'est-à-dire son chapeau, sa soutane et même sa ceinture de tout quoi les réclamants se saisirent[1]. »

La dernière entrée que nous relaterons sera celle de l'évêque des Innocents, cérémonie burlesque qui se pratiquait encore au XVe siècle dans la ville de Rennes.

La veille de la fête des saints Innocents, les enfants et les clercs du chœur de la cathédrale de Rennes, réunis en cette église, y élisaient un de ces enfants pour évêque des Innocents. Ce même jour le Chapitre de Rennes se rendait processionnellement à la chapelle Saint-Sauveur, peu éloignée de la cathédrale, et là commençait la fête. Le « petit évesque » — comme on disait — devait s'y trouver avec les chapelains et les clercs qui l'avaient élu, et « deslors, les seigneurs de l'église de Rennes, » c'est-à-dire les chanoines, « ont accoustumé faire le servitude pour les enfants du cueur et serviteurs d'iceluy[2] ».

Par suite la procession rentrait à la cathédrale présidée par l'évêque des Innocents, et une fois dans ce temple les enfants de chœur occupaient les hautes stalles du Chapitre, chantaient les antiennes et les repons, dirigeaient tout l'office ; leur évêque revêtu d'un costume épiscopal, la mitre en tête, la crosse en main siégeait au milieu d'eux, récitait les oraisons et donnait la bénédiction au peuple. Bien plus, comme il était d'usage que le duc de Bretagne, entrant en la cathédrale de Rennes pour son couronnement, fît d'abord une visite à la chapelle Notre-Dame de la Cité, reputée le plus ancien sanctuaire de Rennes, le Chapitre et les enfants de chœur se rendaient aussi à cette chapelle vénérée ; tous en revenaient avec solennité, l'évêque des Innocents assis sur une chaise d'honneur que portaient sur leurs épaules quatre chanoines, à l'instar des

[1] *Leg. des insinuations de l'évêché de Saint-Malo.*

[2] Livre des usages de l'église de Rennes, *Ms* de 1415 (*Archiv. du Chapitre de Rennes*).

Digitized by Google

quatre barons portant l'évêque de Rennes le jour de son intronisation.

La fête des Innocents n'était pas finie pour cela. Le lendemain le petit évêque, toujours en vêtements épiscopaux, montait à cheval, et chevauchant à la tête des autres choristes ses camarades, se dirigeait avec toute sa suite droit au prieuré de Vaux, membre de l'abbaye cistercienne de Savigny, situé à une lieue environ de Rennes ; le prieur devait à cette troupe un mouton bien gras qu'elle s'empressait d'emporter. La chevauchée se rendait ensuite à un autre petit monastère bénédictin, appelé Saint-Cyr et s'élevant à la porte de Rennes ; le prieur du lieu était tenu de donner à l'évêque des Innocents quatre chapons. Chargés de ces victuailles les enfants rentraient en ville, mais c'était pour en parcourir toutes les rues, car ce jour-là tout bois non équarri pour construction et gisant sur le pavé, leur appartenait. Ce bois était apporté dans la cathédrale et c'est dans la nef même de cet édifice qu'on allumait le feu, qu'on rôtissait le mouton et les chapons et qu'on faisait joyeusement bombance. Ce festin terminé, le rôle du petit évêque prenait fin lui-même et tout rentrait dans le temple saint en l'ordre accoutumé.

Aujourd'hui cette fête des Innocents — qui se faisait à Dol comme à Rennes — nous semble bien singulière ; il n'en est pas moins vrai que fort touchante est l'idée qui la fit naître : c'était la glorification de la pureté de l'enfance en général, en particulier celle des petits Innocents mis à mort par Hérode en haine de Jésus-Christ. Quel esprit de foi dut animer les premiers chanoines qui consentirent ainsi à honorer et même à servir leurs enfants de chœur en souvenir des Saints Innocents !

Digitized by Google

II. — REDEVANCES ECCLÉSIASTIQUES.

La bouillie de l'abbesse de Saint-Georges à Rennes. — Les gâteaux et les pots de vin des prieurs de Varades, Donges, Châteaugiron et Combour. — Les dîners du prieur d'Igné et de la prieure de Saint-Germain. — La jonchée du prieur de Machecoul.

Les devoirs qu'avaient à remplir envers l'évêque des Innocents les prieurs de Vaux et de Saint-Cyr nous amènent à parler des obligations féodales de nombreux religieux.

L'une des plus bizarres était sans contredit la bassinée de bouillie due par l'abbesse de Saint-Georges de Rennes au Chapitre de cette ville. Chaque mardi de Pâques les chanoines de Rennes se rendaient en procession de la cathédrale à l'église abbatiale de Saint-Georges ; après la grand'messe chantée par l'un d'eux, tous entraient dans le cloître du monastère ; ils y trouvaient « une grande bassinée de bouillie de lait et de fleur de froment, cuite mais un peu urcée ou brûlée ». Le Chapitre prenait possession de cette redevance et « tous les gens du bas chœur, s'approchant de la bassinée, en déversaient avec des cuillers de bois autant qu'ils voulaient dans de grandes écuelles qu'ils emportaient avec eux[1] ». Ce qui restait de bouillie était, par ordre des chanoines distribué aux pauvres de la ville. Il est vraisemblable que cette bouillie remplaçait un repas dû originairement par l'abbesse au Chapitre venant chanter la sainte messe à Saint-Georges.

La plupart des monastères avaient été fondés au moyen-âge par la noblesse. Il arriva souvent que les seigneurs donnant aux moines soit des fiefs, soit des terres, voulurent perpétuer le souvenir de leur donation par un acte de soumission de la part de leurs obligés ; ils exigèrent que chaque année, à l'occasion d'une fête, les religieux acquitassent un devoir féodal en reconnaissance des bienfaits reçus. Les redevances de ce genre étaient fort nombreuses, nous en ferons connaître quelques-unes, des plus caractéristiques.

[1] *Archives du Chapitre de Rennes.*

Digitized by Google

Quand arrivaient les fêtes de Pâques, le prieur de Varades devait au baron d'Ancenis[1] six « gasteaux appelés rouessoles », faits avec de la farine de froment et des œufs, plus six fouaces et six pintes de vin[2]. — Le jour de Noël le prieur de Donges offrait au vicomte du lieu « entre la messe du matin et celle du jour, quatre pains paillés, du prix de deux deniers chacun, et un demeau de vin contenant quatre quartes, le tout présenté sur le pont de Donges ; » plus au terme des vendanges « quatre miches de pain et deux tallons de vin, chaque tallon contenant deux quartes[3]. » — A Châteaugiron le prieur de Sainte-Croix, dont nous avons déjà parlé, était tenu de présenter au baron du lieu et en son château, à chacune des quatre fêtes de Noël, Pâques, la Pentecôte et la Toussaint « deux pots de vin d'Anjou bon et suffisant, quatre pots de vin breton et quatre pains de froment appelés échaudés, valant chaque pain un denier[4] ». — Le devoir du prieuré de la Trinité de Combour[5] envers son seigneur, quoique dans le même genre que les précédents, était plus onéreux : il consistait en « trois barriques de vin breton et trois de vin d'Anjou », dues chaque année à trois termes, plus « neuf chouesmes (pains blancs de première qualité) et neuf miches feuilletées en pain de froment, payables aux jours de Saint-Martin, Noël et Pasques[6] » — A la Saint-Pierre, fête patronale d'Igné près Fougères[7], le prieur du lieu devait au seigneur de la Fontaine en Laignelet un repas convenable et était tenu en cette circonstance de « le deffrayer en son prieuré, luy, ses chiens, ses oiseaux et ses chevaux[8] » — Le devoir de la dame prieure de Saint-Germain-des-Prés envers le baron de Lohéac[9] était analogue au précédent : à la fête de Saint-Maurice elle devait « donner à disner audit seigneur baron et à ses officiers, faire dresser une perche pour reposer ses

[1] Chef-lieu d'arrondissement (Loire-Inférieure).
[2] Déclaration de la seigneurie d'Ancenis en 1549.
[3] Aveu de la vicomté de Donges en 1534.
[4] Aveu de la seigneurie de Châteaugiron en 1541.
[5] Chef-lieu de canton, arrondissement de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).
[6] Aveu de la seigneurie de Combour en 1581.
[7] Chef-lieu d'arrondissement (Ille-et-Vilaine).
[8] Aveu de la seigneurie de la Fontaine en 1579.
[9] Commune du canton de Pipriac, arrondissement de Redon (Ille-et-Vilaine).

Digitized by Google

oiseaux de proie, et fournir de la paille, du pain et de l'eau pour ses chiens[1] ».

Terminons cette série par un devoir bien plus singulier incombant au prieur de Saint-Blaise près Machecoul[2]. Le sire de Rays, seigneur de Machecoul, avait donné à ce religieux une prairie appelée le Pré-aux-Bittes, à condition que le prieur lui apportât chaque année deux joncées ou deux faix de joncs verts, savoir l'un au jour de l'Ascension et l'autre à la Pentecôte. Mais voici dans quelles conditions devait être accompli ce devoir féodal : « Lesdites joncées doibvent être rendues au chasteau de Machecoul et portées sur un asne ferré des quatre pieds tout à neuf, mené et conduit par quatre hommes ayant chacun une paire de souliers neufs à simple et première semelle, et estant l'un à la teste, l'autre à la queue, et les deux autres aux deux costés pour tenir lesdites joncées. Et où ledit asne viendroit à tomber, fienter ou peter sur les ponts, en la cour et autres lieux dudit chasteau, ledit prieur doit l'amende de 60 sols et 1 denier monnoie. Laquelle amende est pareillement due par chacun clou qui défaudroit en la ferrure dudit asne. Et sont lesdites joncées dues à chacun des dits termes, avant le dernier son de la grande messe parrochiale de l'église de Machecoul[3]. »

Le plaisant de l'affaire c'est que cette cérémonie de l'âne et de la jonchée devint si populaire à Machecoul et sembla si réjouissante que le baron de Rays, ayant afféagé son four à ban de Machecoul n'imposa aux tenanciers d'autre obligation qu'une rente annuelle de 12 l. et le devoir de la jonchée à l'Ascension et à la Pentecôte, tout comme faisait déjà le prieur de Saint-Blaise. « Ainsi il y eut depuis lors une sorte de concours entre l'âne du Pré-aux-Bittes et celui du four à ban ; et je laisse à penser la joie de la foule escortant à rangs pressés les deux quadrupèdes pour voir lequel s'acquitterait le plus proprement de son rôle.

« Nous méprisons aujourd'hui ces farces naïves qui désopilaient nos pères. Mais si on recherchait par quoi elles sont maintenant remplacées, ce dédain pourrait souvent tourner en confusion[4]. »

[1] Aveu de la baronnie de Lohéac en 1698.
[2] Chef-lieu de canton, arrondiss. de Nantes.
[3] Aveu du duché de Rays en 1674.
[4] A. de la Borderie, *Annuaire hist. et archéol. de Bret.*, 1861, p. 190.

Digitized by Google

III. — DEVOIRS DE MANGERS

Repas dus à l'évêque de Rennes, — à l'abbé de Redon, — au baron de Vitré, — au seigneur de Marcillé-Robert, — au sire de la Coste — et au baron de Quélen.

Les repas dus à certains seigneurs par leurs vassaux étaient également à leur origine des actes de reconnaissance pour des bienfaits reçus ; ils étaient assez nombreux en Bretagne, citons-en seulement quelques-uns.

L'évêque de Rennes avait ce droit d'exiger pour lui et sa suite un dîner, une fois l'an, des vassaux de son fief de Poligné. De son côté l'abbé de Redon exerçait également ce droit chaque année dans deux paroisses soumises à sa juridiction, prenant un dîner chez ses tenanciers de Bains et un semblable repas chez ceux de Pléchâtel. Mais ce sont les *Aveux* des barons de Vitré qui nous font mieux connaître comment se rendait ce droit féodal, remplacé souvent ailleurs par une petite rente en argent, appelée « manger ».

En la paroisse d'Izé[1] les tenanciers de la Villedemaux devaient au baron de Vitré « un disner et souper de poules, audit lieu de la Villedemaux, une fois l'an, au plaisir et volonté dudit seigneur, tant pour lui que pour ses gens et serviteurs ; et au souper (doivent) chandelle de cire pour la table dudit seigneur et chandelle de suif pour les autres ; et pour les chevaux de la selle dudit seigneur avoine grosse et pour les autres avoine menue, et pour tous iceux chevaux paille blanche[2]. »

De vastes landes couvraient alors partie de la paroisse de Retiers[3]. Les habitants jouissaient de l'usage de ces communs moyennant le paiement, tous les sept ans, au seigneur de Marcillé-Robert, d'une somme de 25 livres ou d'un « disner audit seigneur ô tout son train, à l'option dudit seigneur ».

Or, en 1399 le baron de Vitré, seigneur de Marcillé, choisit le dîner et il fallut aux paroissiens de Retiers s'exécuter. Ils le firent fort convenablement, comme le témoignèrent vingt et un ans plus

[1] Commune du canton et de l'arrondiss. de Vitré (Ille-et-Vilaine).

[2] Déclaration de la baronnie de Vitré en 1681.

[3] Chef-lieu de canton, arrondissement de Vitré (Ille-et-Vilaine.)

Digitized by Google

tard Ambroise de Tinténiac et Jean Hautbois ; écoutons leurs dépositions juridiques faites en 1420 :

Le train du baron de Vitré, alors Guy XII comte de Laval, n'était pas mince : Mgr de Laval vint coucher à Marcillé avec Mgr de Gavre son fils, Olivier de Laval, Guillaume de Mathéfelon, Guillaume de la Lande, Guy de la Bouexière, Robert de Domaigné, Guillaume de Tallie, Guillaume de Sévigné, Robert Busson, Raoul du Matz et plusieurs autres gentilshommes du pays de Vitré.

« Et le lendemain vint ledit seigneur disner à Retiers et dit avoir droit de convier tous ceux qu'il trouveroit en route de Marcillé à Retiers ; et furent assis à la table de monseigneur : monseigneur son fils, messire Guillaume de Mathefelon et messire Guillaume de la Lande — à une autre table auprès d'Olivier de Laval : messire Guy de la Bouexière messire Jean de Cheveigné, messire Jean de Coësmes et ledit Ambroise de Tinténiac — et à une autre table Guyon de Coësmes, André des Vaulx et plusieurs autres qui avoient esté conviés. Et tous furent bien et grandement servis de potaige, espice en manière de civé, bouilli, rost et plusieurs manières de viandes et les saulces et espices y appartenant : de pain blanc de froment et de seille, de vin blanc et clairet. »

Ce fut Jean Hautbois qui fit l'office d'échanson et le dîner fut servi chez Guillaume Le Rasle, au bourg de Retiers. On n'oublia ni les chevaux, ni les chiens des convives : les chevaux reçurent « quernaulx et rasteaux, foin, avoine grosse et paille blanche » : les chiens furent « fournis de pain » ; il n'y eut pas jusqu'aux oiseaux de proie, que suivant l'usage d'alors portaient les seigneurs, auxquels pensassent les gens de Retiers : on dressa « des perches » pour les poser convenablement[1].

Dans la paroisse de Saint-Julien[2] il était dû certain jour de foire, au seigneur de la Coste, un dîner « poyé des deniers des coutumes de ladite foire : auquel disner les seigneur et dame de la Coste doivent assister avec leurs officiers de justice et avec les gens de leur train ; et audit disner doibvent estre servis de gentilhommes ; et en iceluy disner doibvent avoir rosty, bouilli, vin blanc vin rouge, feu sans fumée ; et après le disner les graces estre dites

[1] *Archiv. d'Ille-et-Vilaine*, fonds de Vitré.
[2] Commune du canton et de l'arrondissement de Saint-Brieuc.

Digitized by Google

par le doyen de Quintin qui prend un tiers esdites coustumes ; et à l'issue dudit disner de l'eau chaude pour laver les mains, ô amende de 15 sols pour chacun deffault[1] ».

Terminons par le droit qu'avait le sire de Quélen de se faire servir à dîner une fois l'an, à lui et à vingt-quatre chevaliers de sa suite, par le voyer de Carhaix. Ce dîner devait être offert à Carhaix[2] même, au jour du mois de janvier que désignait le seigneur de Quélen ; voici dans quelles conditions :

Le dîner doit être préparé dans « une belle salle, convenable pour recevoir tel nombre de chevaliers, où il y aura belle cheminée et beau feu de charbon sans fumée, et doit être ladite salle suffisamment jonchée de paille fraîche ». A l'entrée doit se tenir le voyer de Carhaix « ayant en main une torche de cire allumée et suffisante », pour recevoir lesdits chevaliers et les conduire dans la salle ; il doit ensuite donner à laver à ses hôtes et leur présenter pour s'essuyer « de blancs touaillons », toujours tenant en main sa torche flambante. Sur la table, couverte également de « blancs touaillons », un hanap d'argent est à la place de chaque convive et de deux en deux places brûle « une double chandelle de cire ». Sauf les hanaps toute la vaisselle est de frêne et toute neuve. Un pot de vin de Carhaix est servi pour deux chevaliers. Le menu du repas consiste en trois « mets », bouilli, ragout et rôti. Les convives sont servis deux par deux : devant chaque couple est une large écuelle de frêne remplie au premier service d'un fort morceau « de chair de porc salé, avec un chapon ou une geline, et des choux, des naveaux et de la moutarde » ; voila le bouilli, c'est-à-dire la poule au pot. Vient le ragout composé de « chair fraîche de porc à la sauce verte ». Le rôti consiste en « un chapon ou une geline suffisamment lardée et rôtie par chaque écuellée. » Le dessert est un fromage à la crème. A la fin du repas le voyer de Carhaix donne encore à laver au sire de Quélen et le reconduit, lui et ses vingt-quatre chevaliers, jusqu'à la rue, avec sa torche ardente[3]. *(A suivre.)*

[1] *Archives des Côtes-du-Nord.*

[2] Chef-lieu de canton, arrondissement de Châteaulin (Finistère).

[3] Aveu de la seigneurie de Quélen en 1679 — A de la Borderie, *Nouvelle galerie bretonne*, 45.

L'abbé Guillotin de Corson.
Chanoine honoraire.

Digitized by Google

LES FRANCISCAINES

MISSIONNAIRES DE MARIE

I. — ORIGINE, BUT ET CONSTITUTION

D'origine récente et, par suite, moins connue qu'elle ne mérite de l'être, la Congrégation qui va faire l'objet de cette notice est sans contredit l'un des exemples les plus frappants de la fécondité de la vie religieuse en France pendant le dernier quart du XIXe siècle. Fondée en 1876, dans des conditions qui ne permettaient guère d'espérer une expansion aussi rapide, elle s'est développée en moins de vingt-cinq ans au point de compter aujourd'hui jusqu'à 2000 religieuses dispersées sur toute la surface du globe.

L'Inde fut son berceau. Quelques pieuses personnes, déja formées à la vie religieuse, se groupèrent dans le but de venir en aide aux missionnaires, spécialement dans leur ministère auprès des femmes indigènes. La première communauté fut établie à Outacamound, petite ville de la Présidence de Madras, c'est-à-dire du sud de l'Hindoustan, agréablement située dans les monts Nilgherries, à une attitude assez considérable pour échapper aux chaleurs estivales et servir de sanatorium aux riches Anglais qu'éprouve le climat brulant de la plaine.

Comme pour beaucoup d'autres grandes œuvres, les débuts furent pénibles. Des accusations calomnieuses se produisirent, ac-

[1] Le but de l'auteur dans cet article, et dans ceux qui pourront suivre dans cette Revue ou ailleurs, est de fournir des renseignements pratiques sur les sœurs missionnaires et sur leurs œuvres, même sur les pays où elles exercent leur zèle. De là les notions géographiques et statistiques qu'on trouvera plus loin.

S'il était besoin de justifier l'insertion de cette notice dans une revue bretonne, je ferais observer que les Franciscaines missionnaires de Marie ont leur maison-mère aux Châtelets, près Saint-Brieuc, et qu'elles recrutent surtout en Bretagne. J'ajouterai que l'article vient à son heure à cause de la place considérable qui y est faite à la Chine où nos religieuses viennent d'avoir sept victimes.

Digitized by Google

cusations auxquelles des catholiques mêmes se laissèrent prendre. Les religieuses n'en continuèrent pas moins leur œuvre de charité et de dévouement, et comme il n'y avait pas à songer à se recruter dans l'Inde, elles se décidèrent à fonder un noviciat en France.

La supérieure, qui était originaire de Nantes, partit donc pour l'Europe, en compagnie de trois autres religieuses. Sa première visite fut pour Pie IX, qui lui prodigua ses bénédictions et ses encouragements. Forte de ces témoignages de bonté, elle gagna la France, et un noviciat fut provisoirement établi à Saînt-Brieuc, au sein de cette catholique Bretagne où, grâce à Dieu, la foi est toujours vive, les familles, nombreuses et les vocations religieuses très multipliées.

Le moment de se constituer définitivement était venu. Les Missionnaires de Marie jugèrent à propos de se rattacher à l'un des grands ordres existants. Après avoir hésité un moment entre les Dominicains et les Franciscains, elles optèrent finalement pour ces derniers. Plusieurs motifs avaient dicté leur choix. Parmi les prêtres qui leur avaient apporté encouragements et consolations, au milieu des douloureuses épreuves qu'elles avaient eu à subir dans l'Inde, se trouvait un disciple de saint François, devenu depuis archevêque titulaire de Sardique, Mgr dal Vago. Il était tout naturel qu'elles songeassent à se rattacher canoniquement à un Ordre dont quelques membres leur avaient déjà accordé leur protection. La Supérieure avait toujours eu du reste un culte spécial pour le patriarche d'Assise. La Règle franciscaine lui semblait en outre facile à adapter au but spécial de sa Congrégation naissante. L'Ordre de saint François n'est-il pas d'ailleurs de ceux qui comptent le plus de représentants dans les missions ?

Cette affiliation à l'Ordre des Franciscains fut facilement ratifiée à Rome. « Rien de mieux », répondit Léon XIII, affilié lui-même à cet Ordre. A partir de ce moment, les décrets et brefs laudatifs se succédèrent d'année en année, autorisant tour à tour le transfert du noviciat en Europe, la répartition de l'Ordre en provinces, l'établissement des divers noviciats et, finalement (1896), approuvant d'une façon définitive le but et les constitutions du nouvel Institut devenu officiellement celui des « *Franciscaines* missionnaires de Marie ».

Digitized by Google

Son but, on le connaît déjà : c'est de venir en aide aux missionnaires par tous les moyens possibles ; c'est de travailler à la régénération des populations païennes en multipliant auprès d'elles les œuvres de charité ; asiles, crèches, écoles, orphelinats, refuges, hospices, hôpitaux, dispensaires, ladreries, etc., c'est enfin de faciliter aux religieuses mêmes leur sanctification personnelle en laissans à la prière et aux divers exercices de piété une large place dant leurs occupations quotidiennes. Dans ce dernier but, elles ont établi dans leurs chapelles l'adoration perpétuelle devant le Saint-Sacrement exposé, adoration qui, dans certaines maisons commme celle de Québec, se prolonge même pendant la nuit.

L'Institut est gouverné par une Supérieure générale résidant à Rome et entourée d'un Conseil de six Assistantes Il est actuellement (1900) divisé en sept provinces, comptant ensemble 60 maisons, et ayant chacune à sa tête une supérieure dite Provinciale, élue pour six ans et chargée de visiter les établissements de sa circonscription.

Comme les Franciscaines missionnaires de Marie ont été de bonne heure répandues, dans des régions très distantes les unes des autres ; comme, d'autre part, les demandes de communautés nouvelles étaient incessantes et qu'il fallait, en conséquence, faciliter le recrutement de la congrégation, on comprit bien vite la nécessité d'avoir plusieurs noviciats. Si florissant que fut celui des Châtelets, près de Saint-Brieuc, il ne pouvait suffire à lui seul à alimenter l'Institut. On en fonda successivement trois autres : un pour l'Italie, à Grotta Ferrata, près de Rome ; un autre à Lisbonne, pour le Portugal, et un troisième à Québec, pour le Canada. Quoique situés à l'étranger, ces trois derniers n'en sont pas moins français par l'esprit qui les anime et aussi par la langue des directrices.

II. — PAYS DE MISSION

L'Institut des Franciscaines missionnaires de Marie compte dès maintenant plus de 2000 religieuses dispersées dans toutes les contrées du globe ! Développement véritablement merveilleux, si l'on songe que cet Institut date de moins d'un quart de siècle et que les conditions dans lesquelles il a pris naissance étaient plutôt, semble-t-il, de nature à l'étouffer dans son berceau.

Digitized by Google

Ses maisons, dont le nombre augmente en une progression en quelque sorte géométrique, puisque les trois dernières années en ont vu surgir une vingtaine, sont réparties en sept provinces qui peuvent se définir comme il suit :

1° Le nord de la France avec la Belgique ;
2° Le sud de la France avec la Corse et la Tunisie ;
3° L'Italie avec la Suisse et l'Autriche-Hongrie ;
4° Le Portugal avec ses colonies ;
5° L'Angleterre avec ses colonies ;
6° L'Inde et l'Indo-Chine ;
7° La Chine et le Japon.

Sans contester ce que cette répartition peut avoir de rationnel, je préfère toutefois, dans le rapide exposé que je vais faire des divers postes occupés par nos Religieuses, me conformer, comme pour les autres congrégations, à l'ordre stictement géographique, en les suivant successivement en France, dans le reste de l'Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique.

1° France.

La plus ancienne et la plus importante des six maisons établies en France est celle des Châtelets, vaste domaine situé dans la commune de Ploufragan, à six kilomètres au sud de Saint-Brieuc. Là est le principal noviciat, le seul, peut-on dire, qui existe pour la France et le nord de l'Europe. De cette maison sont parties successivement, à de courts intervalles, les nombreuses caravanes de religieuses qui sont allées porter la civilisation française et le dévouement chrétien jusqu'au fond des continents asiatiques et africains où nous les retrouverons tout à l'heure.

Toutefois le premier noviciat fut établi tout d'abord, non aux Châtelets, mais dans la ville même de Saint-Brieuc. Voici dans quelles circonstances

Les quatre religieuses que nous avons vues gagner la France en 1877, munies des bénédictions et des encouragements de Pie IX, s'arrêtèrent d'abord à Paris où elles reçurent l'hospitalité chez le comte d'Erceville, père d'une de leurs compagnes, assistante géné-

Digitized by Google

rale de l'Institut. Elles attendirent dans cette chrétienne famille que Dieu leur manifestât sa volonté.

Elles n'eurent pas longtemps à attendre. Une pieuse bretonne dévouée aux Missions, Mlle Elisa de Bélisal, les invita à venir fonder un noviciat à Saint-Brieuc. Les Religieuses s'empressèrent de répondre à cet appel. Favorablement accueillies par l'évêque de cette ville, Mgr David, à qui elles avaient présenté une lettre de recommandation de leur évêque, Mgr Bardou, vicaire apostolique de Coïmbatour, elles prirent immédiatement possession du modeste local qui leur était affecté.

On était alors dans la semaine de Pâques 1877. Immédiatement des novices se présentèrent, si bien qu'au bout de quelques mois il fallut louer une nouvelle maison. Les Religieuses n'y restèrent qu'un an. A la Saint-Michel 1878, elles prirent possession d'un troisième local, modeste encore, mais qui du moins était leur propriété. Là aussi, elles se trouvèrent bientôt à l'étroit, et il fallut songer à un établissement plus vaste.

Sur les entrefaites, la propriété des Châtelets, ancienne maison de campagne des évêques de Saint-Brieuc, se trouva à vendre. C'était un vaste domaine comprenant un vieux château, des terres cultivées, de grands bois et de larges avenues. Rien ne pouvait mieux convenir à nos Religieuses qui y trouveraient, avec l'air pur de la campagne, la solitude si favorable à la contemplation et au recueillement.

Le comte d'Erceville, qui était resté leur protecteur, songea à en faire l'acquisition dans ce but. Il consulta l'évêque de Saint-Brieuc. « Faites, répondit Mgr David ; je serai plus heureux de voir les Missionnaires de Marie installées aux Châtelets que si je devais les acheter moi-même. »

Le marché fut bien vite conclu, et, dès le mois de septembre 1880, le jeune Institut prenait possession des vieux bâtiments des Châtelets, auxquels s'ajoutaient bientôt de nouvelles constructions.

Et maintenant, si l'on veut se faire une idée de l'aspect général du nouveau noviciat, qu'on écoute un instant une pieuse visiteuse rendant, en un langage poétique peut-être, mais fidèle, l'impression qu'elle en rapporte. « J'aime cette belle solitude où règne un tel parfum de calme et de paix qu'on y respire comme un souffle du

Digitized by Google

ciel. Les bruits du monde n'arrivent pas jusque-là ; on n'y entend que le chant des cantiques, la psalmodie de l'office divin et parfois les voies joyeuses des jeunes novices qui se récréent sous les grands arbres. Rien ne me plaît comme ces longues avenues qui rappellent les voûtes des cathédrales gothiques. De temps en temps, au loin, on aperçoit un essaim de blanches Religieuses ressemblant à un vol de colombes. Si elles approchent, on ne voit que candides figures, pleines de vie et de gaieté, de paix et de joie. Ce jeune Institut, greffé sur le vieux tronc Franciscain, a pris l'esprit simple et charmant des Ordres antiques, esprit évangélique, tout de foi et de charité[1]. »

Cinq ans après la fondation des Châtelets, en 1885, un nouveau poste était créé à Marseille, rue de Breteuil, sur la demande du cardinal Lavigerie et avec l'autorisation empressée de l'évêque de cette ville, Mgr Robert. Marseille se trouvant être le lieu d'embarquement des religieuses destinées aux missions étrangères, il était tout naturel qu'on y établit au moins une procure. On fit mieux. Un grand espace de 22,000 mètres s'étant trouvé disponible sur une gracieuse colline voisine de Notre-Dame de la Garde, on y établit un ouvroir et on en fit le centre d'une Congrégation d'Enfants de Marie.

Huit ans plus tard, la sacristie de Notre-Dame de la Garde fut confiée aux mêmes religieuses qui se trouvèrent ainsi en possession de deux postes à Marseille même.

Dans l'intervalle, deux établissements importants avaient également été créés à Paris, l'un en 1886, dans le quartier de la Glacière, près du Parc Mont Souris, l'autre, en 1889, à Vanves, au delà des fortifications. Le cardinal Richard, applaudissant à l'idée d'un curé de Paris qui voulait leur confier ses œuvres, laissa aux Franciscaines missionnaires de Marie la liberté de choisir entre une maison confortable, préservée du froid par un calorifère, et une pauvre habitation située dans un quartier populaire, des plus déshérités au point de vue religieux et moral, celui de la Glacière, au sud de Paris. Elles préférèrent le quartier pauvre, se disant que là encore elles seraient « en mission ».

[1] *Annales Franciscaines missionnaires de Marie*, 1890, p. 20.

Digitized by Google

Nos religieuses ne s'étaient pas trompées. Les populations au milieu desquelles elles allaient être appelées à vivre étaient, dans l'ensemble, plus étrangères à l'idée de Dieu que ne le sont les infidèles évangélisés par leurs sœurs au fond de la Chine ou sur les bords du Congo. Si ingrat qu'ait été leur apostolat dans de pareilles conditions, il n'a pas été, il s'en faut, sans résultats. Dès 1896, elles avaient obtenu plus de 300 baptêmes d'adultes. Et je ne parle pas des nombreuses conversions dont on ne peut lire les récits dans les *Annales* sans être pénétré d'une émotion profonde.

Dans ces dernières années, le bien accompli par nos bonnes religieuses n'a fait qu'augmenter encore, grâce sans doute à leur zèle véritablement apostolique et aux pieuses industries auxquelles elles savent recourir avec une merveilleuse habileté, mais grâce aussi aux ressources plus grandes que leur offre le nouveau local de l'impasse Reille qu'elles ont échangé en 1896 contre leur pauvre maison de la rue de l'Ebre devenue absolument insuffisante.

Un comité de dames patronesses, connu sous le nom de comité des Œuvres Jehanne d'Arc, subvient aux dépenses générales, dépenses relativement considérables, étant donné le nombre d'œuvres de toutes sortes — crèche, ouvroir, patronage, secours aux malades, catéchismes, etc. — qu'on a groupées dans le nouvel établissement. Mais aussi quel bien immense s'y accomplit! Pour s'en rendre compte il faudrait lire les émouvants récits de conversions que publient les *Annales des Franciscaines*. Tantôt c'est un pauvre ménage protestant qui, secouru par nos religieuses et séduit par leur bonté, abjure l'hérésie avec d'admirables sentiments de piété[1]. Tantôt c'est une jeune Bretonne obligée d'attendre la mort de son père, un pauvre égaré, pour faire sa première communion, malgré le vif désir qu'elle en a[2]. Ailleurs, on nous présente de pauvres gens, plongés dans l'indigence la plus profonde, qui ont au fond du cœur assez de charité pour partager avec d'autres, plus misérables encore, le peu qui leur reste et pour s'oublier eux-mêmes en face d'un mal qu'ils jugent plus grand que le leur. De tels exemples de

[1] *Annales*, 1896, p. 365.
[2] *Ibid.*, 1897, p. 11.

Digitized by Google

charité héroïque consolent nos religieuses des misères morales qu'elles rencontrent à chaque pas et justifient la réflexion échappée à l'une d'elles : « N'est-ce pas que le cœur du pauvre est un trésor et son âme cette lyre du poète de laquelle chaque douleur tire un sublime accord[1]. »

La maison de Vanves date de 1889. Comme sa voisine de l'impasse Reille, elle a ses œuvres de charité et de dévouement ; mais elle doit surtout sa réputation à son imprimerie. De là sortent non seulement les *Annales*[2] et *Almanachs*, rédigés avec talent et édités avec luxe par nos industrieuses Franciscaines, mais aussi un bon nombre de livres de piété, de vies de saints, de brochures de propagande, d'images pieuses que de zélées religieuses vont colporter çà et là, au prix d'humiliations incessantes et d'avanies parfois cruelles, pour procurer des ressources à leurs chères missions.

Il est bien permis de rattacher à la France la maison fondée en Corse par nos Sœurs en 1894. Cet établissement est situé à Saint-Hyacinthe de Lota, paroisse de Figarella, non loin de Bastia et à deux kilomètres de la mer, sur un tertre d'où la vue s'étend au loin et constitue l'un des plus jolis panoramas de montagnes qui se puissent voir. Il se compose d'un ancien couvent de Dominicains abandonné en 1793, mais conservé intact et entouré de respect par la piété des bons habitants de la région.

Un riche et pieux voisin, décédé depuis, M. le comte Cagninacci, en fit l'acquisition il y a quelques années avec l'intention de le donner à quelque ordre religieux. L'offre qu'il en avait faite à diverses congrégations n'avait pas été agréée, lorsque la nouvelle en parvint à deux humbles sœurs commissionnaires de notre Institut qui étaient allées en Corse pour tâcher d'écouler les produits des ateliers de France. Connaissant les intentions de leur Supérieure générale, elles demandèrent au généreux comte et obtinrent facilement le couvent dont il cherchait vainement à se dessaisir. Des religieuses détachées des maisons de Marseille et de Rome vinrent

[1] *Annales*, 1897. p. 90

[2] Les *Annales des Franciscaines Missionnaires de Marie* paraissent tous les deux mois en fascicules gr. in-8°. Le prix de l'abonnement est de 3 francs. (Vanves, 16, Route de Clamart).

Digitized by Google

immédiatement en prendre possession à la grande joie de la chrétienne population du pays. Des jeunes filles des environs ne tardèrent pas à les suivre, demandant à prendre l'habit des Franciscaines et justifiant ainsi l'idée qu'avaient eue nos religieuses de s'établir en Corse.

2° Europe (moins la France).

On a vu que nos religieuses avaient six maisons en France. Elles n'en possèdent pas moins de 18 dans le reste de l'Europe.

Naturellement c'est à Rome qu'elles se sont établies tout d'abord. Les intérêts des Missions, autant que ceux de l'Institut naissant, entraînaient des relations si fréquentes avec la Propagande et le Vatican que l'idée d'avoir une résidence dans la capitale du monde chrétien vient bien vite à l'esprit de la Mère fondatrice.

Elle fut établie dans la via Giusti, entre Sainte Marie Majeure et Saint Jean de Latran, et devint le séjour habituel de la supérieure générale. Ce n'était pas en effet un simple pied-à-terre. Dès l'origine les Religieuses prêtèrent leur concours à diverses œuvres romaines, telles que la préparation à la première communion, et créèrent chez elles une sorte de Probandat où des jeunes filles pauvres furent élevées gratuitement en attendant le moment de se fixer dans leur vocation et d'entrer, s'il y avait lieu, dans un Noviciat. Et quand ce Probandat fut transporté à Grotta Ferrata, un Noviciat lui succéda. De plus, le culte de sainte Hélène a été en quelque sorte centralisé dans leur maison, surtout depuis qu'une jolie chapelle du plus pur gothique y a été élevée en l'honneur de la pieuse impératrice (1899).

Les Franciscaines, missionnaires de Marie possèdent en Italie trois autres établissements : l'un, je l'ai déjà dit, à Grotta Ferrata, à moins de 20 kilomètres de Rome, l'autre à Assise et le troisième à Turin. Le premier occupe une situation ravissante, au sein des monts Albains, dans une propriété appelée *Bel-Poggio* (Belle colline) entre Frascati et le lac Albano, à deux pas des ruines de l'ancienne Tusculum. En même temps qu'on a transporté dans cette oasis le Probandat de Rome, on en a fait une sorte de *sanatorium* pour les religieuses souffrantes.

Digitized by Google

L'établissement d'Assise n'est pas moins riche en souvenirs, chrétiens cette fois. Il est situé au berceau même de l'Ordre de Saint-François, qui a passé là une partie notable de sa vie et qui y est mort. Séparées de la Basilique de Sainte-Marie-des-Anges par la seule route de Foligno, les Religieuses peuvent, sans quitter leur enclos, contempler, à deux pas, la cellule du saint devenue la chapelle des Roses, la coupole qui domine l'oratoire de la Portioncule et, plus loin, à deux kilomètres de distance, la ville d'Assise située sur une hauteur et les énormes soubassements qui supportent le monastère des Franciscains avec les églises superposées où se trouve le tombeau du saint.

La maison de Turin a été fondée en 1898, à l'occasion de l'Exposition qui eut lieu cette année dans l'ancienne capitale du Piémont. Nos religieuses ayant eu l'idée d'amener à cette Exposition quelques petites Indiennes de leurs orphelinats de la province de Madras, enfants et maîtresses conquirent bien vite la sympathie des visiteurs et aussi celle des Turinois. En conséquence de cet heureux accueil, les Franciscains qui desservent dans cette ville la paroisse de Saint-Thomas décidèrent les Religieuses à y fonder un asile qui a pris le nom de leur curé, le R. P. Turbiglio, mort immédiatement après la fondation.

Plusieurs années auparavant, dès 1889, une maison avait été établie à Fribourg, en Suisse, ville charmante, véritable oasis tant au point de vue religieux qu'au point de vue physique, puisqu'elle est tout entière catholique et, par sa situation, l'une des plus pittoresques du monde. Aux œuvres ordinaires de l'Institut, l'établissement de Fribourg a joint en 1855, sur la demande du gouvernement local, la direction d'un établissement d'hydrothérapie situé à peu de distance de la ville et muni d'un personnel spécial envoyé par le docteur Kneipp.

L'empire d'Autriche, si fermé jusque-là aux Congrégations étrangères, a lui-même ouvert ses portes à nos Religieuses missionnaires. La ville industrielle de Rovéréto dans le Tyrol, avait eu son établissement en 1894. Grâce à la protection de l'archiduchesse Annunziata qui a daigné accepter le patronage de l'Institut, une autre maison a été fondée, en 1898, à Oberndof, dans le voisinage

Digitized by Google

de Vienne, et une troisième l'année suivante en pleine Hongrie, à Cziffer, village de 1600 âmes où nos sœurs, appelées par la comtesse Zichy et admirablement accueillies par la population, ont immédiatement établi leurs œuvres ordinaires.

Si de l'Autriche nous montons jusqu'au nord de l'Europe nous rencontrons en Belgique deux maisons importantes, situées à quelques lieues l'une de l'autre : celle d'Anvers et celle de Gooreind, près de Wuestwesel. La première a été fondée dès 1889 dans le quartier pauvre de la ville, car c'est toujours vers cette partie de la population que se dirigent de préférence nos pieuses et dévouées Franciscaines. De concert avec le curé de Saint-Eloi, une des paroisses les plus populeuses d'Anvers, elles ont multiplié les œuvres de charité. C'est ainsi que grâce à la Marmite des Pauvres, fondée par elles, on les a vues subvenir aux besoins de 1700 indigents pendant un hiver rigoureux.

Touché de ce zèle, le cardinal archevêque de Malines, que préoccupe tout particulièrement l'évangélisation du Congo belge, a fait appel au dévouement des Franciscaines missionnaires de Marie pour ce nouveau champ d'apostolat ; et comme il leur fallait pour cela une formation spéciale il les a établies en 1895 dans le domaine de Gooreind où elles se préparent aux missions d'Afrique sous la direction expérimentée des missionnaires belges.

Dans le même but, une Procure destinée à être la pourvoyeuse des Missions du Congo a été établie tout récemment à Bruxelles. Déjà un nombreux essaim de jeunes missionnaires y a pris son essor pour les rives africaines, avec les bénédictions du cardinal archevêque de Malines et les encouragements de Son Altesse Royale, la princesse Clémentine devenue la protectrice de l'établissement.

Par delà la Manche, dans la protestante mais hospitalière Angleterre, nous trouvons encore deux établissements de Franciscaines fondés, l'un en 1888 à Clevedon, sur le golfe de Bristol, l'autre, en 1898 à Londres même. Dans l'une et l'autre localités le dévouement des religieuses provoque l'admiration des protestants et parfois entraîne des conversions. A Londres surtout les services qu'elles rendent sont incalculables. La paroisse Sainte-Marguerite où elles sont établies est très populeuse et spécialement habitée par

Digitized by Google

des Irlandais dont beaucoup sont plongés dans une extrême misère. Nos Sœurs trouvent le moyen de les secourir, donnant sans compter aux pauvres ce qu'elles ont reçu des riches et emportant en retour les bénédictions de cette bonne mais imprévoyante population.

Très heureux du concours qu'elles lui ont apporté, le curé, le P. Dooley, leur a confié l'œuvre de la préparation à la première communion et aussi la direction de la congrégation des Enfants de Marie. Déjà populaires dans leur quartier, elles peuvent faire en pleines rues leurs processions sans que les protestants y trouvent à redire ; au contraire, sur le parcours, plusieurs maisons sont décorées, et la foule compacte qui les entoure témoigne pour elles du grand respect. Admirable exemple que donne la capitale de la protestante Angleterre à sa voisine et rivale, la capitale de la France catholique !

Le Portugal, on l'a vu, forme avec ses colonies d'Afrique une province à part qui a son noviciat à Lisbonne. Là surtout nos religieuses semblent appelées à faire un grand bien ; car, sans parler des misères physiques et morales qu'elles secourent comme en tout pays, il y a tout lieu d'espérer que par leur activité toute française, par leur zèle et leur dévouement, elles parviendront à secouer quelque peu la torpeur dans laquelle ce petit peuple, très catholique sans doute, mais aussi très apathique, semble depuis trop longtemps plongé.

Elles ont dès maintenant au Portugal cinq maisons, toutes de création récente, puique la plus ancienne date de 1895 : deux à Lisbonne, deux à Braga, au nord, et une à Lagos, tout à fait au sud. A côté de leurs œuvres ordinaires, elles ont fondé à Lisbonne, sous le patronage du comte de Burnay et sous le nom de villa Saint-Antoine, un vaste établissement destiné à loger et à héberger, à des prix aussi réduits que possible, les jeunes gens de la classe ouvrière privés ou tenus éloignés de leur famille. « Jolies cellules, magnifiques dortoirs, bains confortables, préaux spacieux, cour charmante, réfectoire splendide et tout cela sous les beaux horizons du Tage : » voilà ce qu'on offre aux ouvriers portugais pour remplacer la famille absente. N'est-ce pas à donner envie de tenter en France de pareilles entreprises dans nos grands centres de population ouvrière ?

(A suivre) HAMARD.

Digitized by Google

LE CORSAIRE

POÈME DRAMATIQUE EN CINQ ACTES

TIRÉ DE BYRON

PAR EVARISTE BOULAY-PATY ET HIPPOLYTE LUCAS

(*Suite*[1]).

ACTE CINQUIÈME

SCÈNE PREMIÈRE

MÉDORA, EDÉLY, ZELMA, DES FEMMES

(*Le Théâtre représente la chambre de Médora.*)

Médora est étendue sur un lit ; elle est entourée de femmes. — Zelma interroge des yeux Edély, qui est auprès du lit et qui revient alors sur le devant de la scène.)

EDÉLY

C'est fini, son haleine est faible et difficile.

ZELMA

Quand elle est, cette nuit, revenue en notre île,
Il existait, captif, en la tour de Coron ;
Il peut s'être sauvé.

EDÉLY

Tu ne le crois pas, non.

ZELMA

Dis-le lui.

(*Elles se rapprochent du lit.*)

MÉDORA, *se soulevant.*

Je n'ai plus que peu d'instants à vivre...
Cessez donc vos sanglots, et laissez-moi le suivre.
Ne sommes-nous pas tous passagers ici-bas ?
Il est un autre monde ouvert par le trépas,

[1] Voir la livraison novembre 1900.

Digitized by Google

Et la tombe est le seuil d'une belle demeure
Où l'on va pour toujours retrouver ceux qu'on pleure.
Il est temps, mettez-moi mes plus beaux vêtements,
Enlacez sur mon front les fleurs aux diamants :
Je veux qu'il me retrouve aussi belle qu'un ange.
De suaves parfums formez un doux mélange,
Baignez-en mes cheveux, et placez dans ma main
Un bouquet d'oranger. C'est le jour de l'hymen
De l'hymen éternel.

EDÉLY

Oh ! ranime ton être !
Tu l'as dit, il vivait quand tu revins ; peut-être
Il vit encor, peut-être il vient dans ce moment.

MÉDORA

Si c'était vrai ! La vie, oh ! la vie à présent !
Je veux vivre, grand Dieu. . Ma force est épuisée,
Je le sens, dans mon sein l'existence est usée,
Elle a toute passé dans ce dernier effort...
Oh ! dis-moi, je t'en prie, oh ! dis-moi qu'il est mort !
N'est-ce pas qu'il est mort ?...
(Elle retombe.)
Venez, ma fin approche,
Je m'en vais. Ecoutez : vous savez cette roche ?
A deux pas de la tour où j'allai si souvent
Epier son navire, interroger le vent,
En face de la mer... que l'on creuse ma tombe
Là, je le veux... mon ombre y viendra... Je succombe.
Mon âme souffre bien... venez, anges du Ciel,
La prendre et la porter aux pieds de l'Eternel,
En murmurant pour elle une douce prière !
(Avec extase.)
Est-ce vous ? Oh ! salut, purs esprits de lumière !
(Un moment de silence.)
(Aux femmes :)

Digitized by Google

Laissez-moi respirer... écartez-vous un peu.
Conrade, je t'entends, je te vois... Ah !
(*Etendant la main vers les femmes, et puis se retournant :*)
Adieu !

ZELMA, *se jetant sur le lit.*

Médora !... non, la mort n'est pas assez cruelle !
C'est moi, c'est ta Zelma ; réponds.

EDÉLY

(*Elle met la main sur le front et puis sur le cœur de Médora.*)
Prions pour elle.
Son front est déjà froid, son cœur s'est arrêté.

1re FEMME

Si bonne, hélas !

2e FEMME

Si jeune, hélas !

3e FEMME

Tant de beauté !
C'est la funeste loi du sort !

ZELMA

Suivant l'usage,
Relevons ses cheveux sur son pâle visage,
Attachons à son cou ses nœuds de diamants,
Qu'elle ait sa robe riche et ses beaux ornements,
Répandons des parfums et des fleurs sur sa couche ;
Et toi, l'hymne funèbre est bien doux dans ta bouche,
Edély, chante donc... et nous, pleurons son sort.

EDÉLY

(*Après un moment de silence, elle dénoue ses cheveux qui tombent épars.*)
Silence à mes accents ; voici son chant de mort :

EDÉLY

(*Après un autre moment de silence, elle psalmodie lentement le chant et s'arrête souvent comme pour chercher ses mots.*)

Digitized by Google

MYRIOLOGUE

Couvrons, couvrons de fleurs le Corps de notre amie,
Et que la jeune morte ait l'air d'être endormie.

Son âme a déposé son terrestre fardeau...
L'âme de son amant avait quitté la terre ;
Elle a voulu la suivre... Ici-bas, solitaire,
L'exil est si pénible !... et le ciel est si beau !

Couvrons, couvrons de fleurs le corps de notre amie,
Et que la jeune morte ait l'air d'être endormie.

La mort silencieuse est un léger sommeil,
Où l'on entend, l'on voit encor, sans le paraître ;
Rendons-le lui bien doux... Demain, demain, peut-être,
Ce sera notre tour d'en avoir un pareil.

Couvrons, couvrons de fleurs le corps de notre amie,
Et que la jeune morte ait l'air d'être endormie.

Elle avait dix-huit ans et le cœur plein d'amour !
Comme ces jeunes fleurs elle était fraîche et belle.
Que ces fleurs d'un printemps s'en aillent avec elle !
Roses, effeuillez-vous ; mourez le même jour !

Couvrons, couvrons de fleurs le corps de notre amie,
Et que la jeune morte ait l'air d'être endormie.

Aujourd'hui le Trépas devient son fiancé...
Mettons l'oranger blanc dans sa main, sur sa tête.
Le Trépas est venu la prendre pour la fête...
Le fossoyeur ce soir fera leur lit glacé...

(*Épuisée par l'effort de l'improvisation, Edély tombe sur un siège; ses compagnes lui rattachent ses cheveux; elle se relève.*)

Nous reviendrons chercher sa dépouille mortelle.
Allons tout préparer pour le convoi... Près d'elle
Allumons cette lampe au vacillant rayon.

(*Elles ferment les rideaux des croisées et sortent par la porte de côté. Quelques instants de silence. On frappe à la porte un coup avec force, un second faible.*)

CONRADE, *en dehors.*

Médora !

(*Il pousse la porte violemment : elle s'ouvre*)

Digitized by Google

SCÈNE II

CONRADE, MÉDORA, *morte.*

CONRADE

Quel silence !... ah !

(Il met la main sur son sein ; il vole vers le lit, et tire les rideaux.)

Malédiction !

(Il regarde Médora longtemps sans parler ; il la touche à plusieurs reprises.)

Roide, sans mouvement, froide comme la glace...
La vie a peine à fui, j'en vois encore la trace...
Sur sa joue un sourire a laissé sa douceur,
Et ses lèvres de rose ont gardé leur fraîcheur ;
Ses paupières de neige et ses longs cils d'ébène
Recouvrent ses grands yeux de leur ombre incertaine.
A ces bouquets de fleurs, à ce riche appareil,
On la dirait plongée en un calme sommeil.
Comme je me plaisais à la voir !... Qu'elle est belle !...
Médora ! Médora !... Ton Conrade t'appelle !
Il attend ton réveil encore... Hélas ! hélas !
Ses baisers aujourd'hui ne t'éveilleront pas.
Tu n'entends plus ma voix te murmurer : je t'aime !
Tu ne vois plus mes yeux te le dire de même ;
Tu ne me réponds plus, tendre comme autrefois ;
Ton œil est sans regard et ta bouche est sans voix.
Ah !... je perds avec toi la moitié de mon âme.
Morte !... dieux ! je répands des pleurs comme une femme.

(Il passe la main sur ses yeux, et s'avance sur le devant de la scène.)

Me voilà donc seul, sur la terre !... Pour moi,
Famille, amie, épouse, elle était tout... O toi,
Ciel, tu m'en veux donc bien, tu me l'as enlevée,
Comme si je n'avais fait que l'avoir rêvée...
Il te faut mon amour pour causer son trépas !
Ai-je donc un démon attaché sur mes pas,

Digitized by Google

Qui de son souffle impur flétrit ce que je touche
Et rend mortel aux cœurs les baisers de ma bouche ?
Ce n'était pas assez des maux que j'ai soufferts !...
J'en ai souffert beaucoup pourtant... Dans l'univers
Je n'avais qu'un seul être à chérir, et ta rage
Se plaît à le briser !... Si j'étais sans courage
Je pourrais d'un seul coup terminer ma douleur...
Céder ?... Oh ! non, je veux fatiguer le malheur,
En luttant avec lui, corps à corps, sans relâche,
Et voir qui le premier sera las de sa tâche ?
La Mort, je le crois bien, seule aura le pouvoir
De mettre sous ses pieds mon hardi désespoir !
La Mort... qui le croirait ?.. Toi qui faisais l'aurore
Dans ma nuit... morte !.. Il faut que je la voie encore...

(Il retourne à Médora, se penche sur le lit et reste comme stupéfait.)

Quel changement déjà !... Quelle affreuse pâleur !..
Sur ses traits s'est éteint le reflet de son cœur,
Comme un rayon, reflet du jour, s'éteint sous l'ombre.
Sa figure est livide, et sa prunelle sombre
S'efface... sa beauté, qui faisait mon orgueil
Se flétrit sous mes yeux, et les vers du cercueil,
Dès demain mes rivaux, sur ses lèvres si pures,
Au lieu de mes baisers, traîneront leurs souillures.
Cela fait frissonner !.. quelle idée !.. et pourtant
C'est vrai, ce que j'ai dit... oui, le Trépas l'attend.
C'est lui... oui, maintenant, lui seul qui la possède.
Il faut, moi, que je vive, et que je la lui cède...
Du moins que je l'embrasse une dernière fois !

(Il se précipite sur elle et la soulève sur son bras.)

Oui, c'est encore toi que je tiens, que je vois ;
Et tu ne seras plus bientôt qu'une pensée
Comme un lien de mort à mon âme enlacée.

Il prend le voile qui est attaché à la tête de Médora, le tient quelque temps levé sur elle, et le laisse retomber de manière à ce qu'il la couvre comme un linceul.)

Digitized by Google

Adieu !... Ce léger voile en tombant sur ton corps.
Nous sépare à jamais ; et le marbre des morts
Ne recouvre pas mieux sous sa masse pesante
Loin des yeux des mortels la dépouille gisante
C'est donc fini !... fini ! .. Je te perds, il le faut...
Ma douce Médora, je l'espère, à bientôt !
Que dis-je, malheureux ? Je n'ai pas d'espérance ;
Moi, je ne crois à rien, à rien qu'à la souffrance.
Tout ton être en poussière au néant s'en ira !
Adieu donc pour jamais !... adieu donc, Médora !...

(*Il sort.*)

SCÈNE III

(Un rocher sur le bord de la mer.)

DEUX PIRATES, *creusant une tombe.*

LE PREMIER

Mourir à dix-huit ans, c'est triste tout de même.

LE SECOND

Oui, surtout au moment de revoir ce qu'on aime ..
(Il donne un coup de pioche.)
Le sable est plus moelleux. Pourquoi venir chercher
Pour son dernier repos le lit dur d'un rocher ?

LE PREMIER

Que veux-tu, c'est ici que bien souvent assise
Elle restait à voir arriver sous la brise
Le vaisseau de Conrade ; et, quand on meurt, tu sais
Qu'en un lieu cher on croit reposer plus en paix.

LE SECOND, *riant.*

Quelle folie !

LE PREMIER

Allons, prenons cœur à l'ouvrage.
Respect aux volontés des mourants ; Du courage !
Notre travail avance.

Digitized by Google

LE SECOND

Oui, c'est assez profond :
Trois pieds...

LE PREMIER

Pauvre Conrade !

LE SECOND

A propos, dis-moi donc,
Comment s'est-il sauvé ?

LE PREMIER

L'on ne sait.

LE SECOND

J'ai l'idée
Que par Satan déjà son âme est possédée,
Et qu'il a fait un pacte.

LE PREMIER

Allons donc ; mais vraiment
Tu ne t'es jamais fait un bon raisonnement.
Réponds-moi : s'il avait un pouvoir de magie,
Ne renverrait-il pas son amante à la vie ?

LE SECOND

Peut-être son pouvoir ne va pas là.

LE PREMIER

Tu crois ?

LE SECOND

Elle était si jolie et si bonne à la fois !
On dit que le démon ne peut rien sur les anges.

LE PREMIER

Au fait, c'est vrai.

LE SECOND

L'on voit des choses bien étranges
Depuis qu'au clair de lune, une nuit sous les ifs,
J'ai cru voir un vampire, avec des cris plaintifs,
De toute sa hauteur se lever de sous terre...

Digitized by Google

LE PREMIER

Tu me l'as dit vingt fois... Quelle est cette étrangère?

SCÈNE IV

GULNARE, LES DEUX PIRATES

GULNARE

Pardon, mes bons amis, je viens de m'égarer.
Parmi tous ces détours ; voulez-vous me montrer
A travers ces rochers la route la meilleure,
Et m'indiquer du doigt où trouver la demeure
De Médora ?

LE 2e PIRATE

Madame, avancez ; la voici,
Vis-à-vis de la mer, sur ce rocher ici.

(*Il montre du doigt la fosse.*)

Ce fut son dernier vœu.

GULNARE

Que voulez-vous me dire ?

LE 2e PIRATE

Que nous creusons sa tombe. A l'instant elle expire.

GULNARE

Grand Dieu !

LE 1er PIRATE

Tenez, montez sur ce pic de rocher ;
Vous verrez avec nous le convoi s'approcher.
Il gravit en silence.

(*Elle monte.*)

Digitized by Google

SCÈNE V

LES PRÉCÉDENTS, ÉDÉLY, MARTY, DES FEMMES, DES PIRATES.

(*Le convoi paraît : de jeunes femmes portent le corps de Médora ; les pirates suivent, ils entourent la fosse.*)

UNE FEMME

O désespoir ! ô larmes !

UNE AUTRE

O perte douloureuse !

UNE TROISIÈME

Age en fleur et doux charmes,
Tout fané dans un jour !

ÉDÉLY

Vivante et belle à voir,
Hier elle vint ici ; morte, elle y vient ce soir.
L'herbe va la couvrir.

GULNARE, *s'approchant du cercueil ouvert.*

Que vois-je ? quoi ! c'est elle !...
Que la mort à son cœur a dû venir cruelle !
Elle fut bien aimante et bien digne de lui !

(*Un des fossoyeurs donne la pelle à Edély, qui jette de la terre dans la fosse, puis elle la rend aux fossoyeurs qui la remplissent.*)

ÉDÉLY

Sous la terre déjà le cercueil a bruni ;
Elle gît étendue en sa couche de pierre.
A deux genoux faisons la dernière prière.

MARTY, *arrivant avec un poignard.*

Priez sur cette croix, poignard du chef !

(*Il le plante sur la tombe.*)

ÉDÉLY

Mon Dieu.
Prends l'âme qui retourne ! O jeune femme, adieu !

Digitized by Google

SCÈNE VI

LES PRÉCÉDENTS, JUAN, CHRISTIAN.

JUAN, *arrivant.*

Amis, je vous apporte un bien triste message :
Courade au désespoir, seul, loin de ce rivage,
A voulu s'en aller traîner ses derniers jours.
Il vient de quitter l'île ; il part, et pour toujours.
(*Gulnare fait un signe de douleur.*)
(*Les pirates descendent du rocher.*)
(*On entend un commencement d'orage.*)

MARTY

O ciel !

GULNARE

Je suis punie.

JUAN

Avec lui la victoire
Fuit notre pavillon.

MARTY

C'en est fait de la gloire.

CHRISTIAN

Quand nous tiendrons en mer un vaisseau bord à bord.
Qui le remplacera ?

MARTY

C'est notre coup de mort !

GULNARE

(*Elle est descendue rapidement*)
Qu'avez-vous dit ? Conrade a quitté cette terre

JUAN

Hélas ! oui. Je le vois, vous êtes l'étrangère
Qui l'avaz délivré. Près de partir d'ici
Il m'a laissé pour vous quelques mots que voici.
(*Il lui remet un billet.*)

Digitized by Google

GULNARE, *après avoir lu avec la plus vive émotion.*

L'assassin de mon père ! O Dieu ! la destinée
Met le comble à tes maux, Gulnare infortunée !

(*L'orage augmente*)

CHRISTIAN

Quel orage ! Le ciel est tout noir et les flots
S'enflent en écumant. Voyez-vous nos canots
Battre sur les rochers ? Courons vite à la rive.

EDÉLY, *à Gulnare.*

Soyez des nôtres, vous.

JUAN

Venez, l'orage arrive.

GULNARE

La tempête convient à l'état de mon cœur.
Laissez-moi seule ici.

EDELY

Respectons sa douleur ;
Allons.

(*Ils sortent tous.*)

SCÈNE VII

GULNARE, *seule.*

(*Elle se livre à toute sa douleur.*)

Parti !... parti !... j étouffe !... Larmes vaines !...
Parti !... ah ! c'est du feu qui passe dans mes veines !. .

(*Avec rage.*)

Je voudrais que le sol s'ouvrit et m'engloutit !
Je voudrais que mon corps dissous s'anéantit !
Je voudrais dans mon sein fouiller tout à mon aise,
En arracher mon cœur, et faire qu'il se taise !...
Assassin de mon père !. . Ah ! mon cœur égaré...

Digitized by Google

Je le hais ! je le hais !... Non, je mens. A mon gré
Je ne peux le haïr ; et c'est mon plus grand crime...
Dans mon amour je sens que ma haine s'abyme,
Comme un frêle navire au fond de l'Océan.
Si je pouvais me fuir ! si l'immense ouragan
M'étouffait dans ses bras !... Vent, ta plainte éternelle
N'est rien près du remords !...

(Montrant le tombeau.)

Ici, seule avec elle,
J'ai peur. O Médora ! qu'il soit doux ton sommeil !
Dors en paix. Tous tes jours, l'un à l'autre pareil,
Exprimant de l'amour les délices intimes.
Ont passé fortunés, sans envie et sans crimes.
Qu'il soit doux, ton sommeil ! dors en paix, Médora !
Et bientôt, quand la nuit sur ce lieu descendra,
Ne sors point du tombeau, toute blanche et l'œil sombre,
Pour venir me froisser de ton suaire d'ombre !
Ou plutôt, viens ; oui, viens, la mort dans les regards,
Le visage livide et les cheveux épars,
Me murmurer ces mots, mystères de la tombe,
Qui font qu'un vivant sèche et tout de son haut tombe !...
Je souffre horriblement !... Je ne puis exister
Longtemps désormais ; non, je ne puis résister
Au désespoir affreux qui brûle ma poitrine !...
Un penser de mort vague, indécis, me domine !...

(Elle aperçoit le poignard sur la tombe.)

Ce fer ! c'est son poignard !.. qu'il achève mon sort !

(Elle court le prendre.)

Oui, réfugions-nous dans la nuit de la mort !
J'ai bien souffert assez ! Devenons insensible,
Vêtons le blanc linceul où le cœur est paisible ..
Allons, je réduis donc ma vie en un moment.

(Elle lève le bras.)

Mon bras se lève et fait son dernier mouvement !

(Le vent redouble. On voit Conrade dans une barque ballotée par la mer.)

Digitized by Google

Se peut-il ? C'est Conrade ! Oui, debout sur la poupe
Il combat l'ouragan dans sa frêle chaloupe ;
Sa voile bat, la rame échappe à son effort,
La mer le pousse ; il vient, il approche du bord...
Loin de moi !...
(*Elle jette le fer.*)
Quel bonheur ! le Ciel me le renvoie !
Si c'était pour m'aimer !... Je succombe à ma joie !...
(*Elle s'appuie contre le rocher.*)

SCÈNE VIII

GULNARE, CONRADE

CONRADE

(*Il descend sur le bord et s'avance sans la voir.*)
Tu me repousses donc, mer ? Dans ce fatal jour
Ne reconnais-tu plus l'enfant de ton amour ?...
Attendons. C'est un coup de vent qui, je l'espère,
Aura passé bientôt.

GULNARE

Assassin de mon père !
Je ne puis faire un pas vers lui ; je sens l'effroi
Qu'il avait dans le cœur en s'approchant de moi !...

CONRADE, *l'apercevant et reculant.*

Encor vous !

GULNARE

Il me hait !

CONRADE

Sans cesse vous !

GULNARE

Sans cesse
Moi !...
(*Ils reculent en se regardant.*)
(*A mi-voix.*)

Digitized by Google

Nous nous faisons peur... Il m'attire, ô faiblesse !
(*Haut.*)
Ne seras-tu donc point touché de mon malheur ?

CONRADE

Vos paroles d'amour grondent plus sur mon cœur
Que les vents sur ces flots ; un plus terrible orage
Que celui qui mugit le long de ce rivage
Tourbillonne en mon sein !... mais vous ignorez donc !...
Oui, car, si vous saviez, vous tourneriez le front.
Je l'ai tué !

GULNARE

Je sais ; mais moi je te pardonne,
Car je t'aime ! l'amour que j'ai pour toi m'étonne
Tant il est grand et fort ! O Conrade, aime-moi !
Jetons tout à l'oubli ! Prends, je me donne à toi,
Mon amour veut te faire une existence neuve,
Toute de voluptés où ton âme s'abreuve !
Je remplirai tes nuits, je remplirai tes jours ;
Je serai toujours là, t'adorant ; oui, toujours !

CONRADE, *troublé.*

Gulnare !.. Elle m'émeut !

GULNARE

Si tu savais la flamme
Qu'un seul mot d'amour peut allumer dans mon âme !
Veux-tu m'aimer ? veux-tu ?

CONRADE, *cédant par degré.*

Gulnare.

GULNARE

Emmène-moi
Par de là l'Océan, loin, bien loin, avec toi !
Laissons ici les noms de Conrade et Gulnare ;
De ces noms de malheur qu'un monde nous sépare !

Digitized by Google

Comme l'arabe essuie, au sortir du désert,
La poudre et la sueur dont son front est couvert,
Essuyons le passé dont notre âme est ternie,
Et sous des cieux nouveaux recommençons la vie !

CONRADE, *combattant sa nouvelle passion.*

Médora... sa pensée...

GULNARE

Oublie, et sois heureux.
Dans la vie à présent nous sommes seuls tous deux.
Elle est morte, tu sais, elle est dans cette tombe.

CONRADE, *égaré.*

Ciel ! où suis-je ? Sur toi que mon oublie retombe !
Cette tombe, dis-tu, c'est elle ?... Médora !
O pardon ! je ne sais jusqu'où ma rage ira.
Quels remords ! Elle est là plus froide que la pierre,
Ici tout près, et moi !...

GULNARE

Conrade !

CONRADE

Arrière ! arrière !
Je suis au désespoir !
(*Il se jette sur la tombe de Médora.*)

GULNARE

Un souvenir de mort,
Malgré tout, dans son cœur, est encor le plus fort.
La fureur me transporte !... O délire ! ô folie !
Plus d'espoir ! Morte, il l'aime encor !... Suis-je avilie !
Reviens donc, mon poignard !
(*Elle le ramasse.*)
Ami seul et constant,
Prends ce cœur !

CONRADE, *pressant la tombe de ses bras.*

Médora, sous mon sein palpitant
Te réchaufferas-tu ?

Digitized by Google

GULNARE, *souriant.*

Non, jamais. C'est dommage.

CONRADE, *relevant la tête.*

Qui me délivrera de cette femme ?

GULNARE

O rage !

CONRADE

Médora ! Médora !

GULNARE, *au comble de la fureur.*

Va la retrouver, tiens !

(*Elle lui donne un coup de poignard.*)

CONRADE, *se relevant à demi et retombant.*

Ah !

GULNARE, *avec ironie.*

La mort est, crois-moi, le meilleur des liens.

(*Elle revient sur le devant de la scène, toute troublée et riante.*)

Je suis contente, oui, oui, j'ai vengé mon père !

CONRADE, *montrant la tombe, après plusieurs efforts.*

Tu nous réjouis tous deux.

(*Il expire.*)

GULNARE

Non pas, non pas, j'espère.

Me voici ! Je me mets entre vous.

(*Elle s'enfonce le poignard dans le sein.*)

Je te suis,

Attends.

(*Elle veut aller à lui, fait quelques pas et s'arrête sans force ; elle tâche d'avancer.*)

Que j'aille donc jusqu'à lui !... Je ne puis !...

(*Elle tombe roide.*)

FIN DU 5e ET DERNIER ACTE

Digitized by Google

DOCUMENTS

SUR

LE CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE TRÉGUIER

(Suite[1]).

Les Décimes.

Sous le roi Henri II, les bénéfices du diocèse de Tréguier, chanoines et recteurs, furent imposés pour 6 ans ; mais cet impôt dura davantage, comme nous allons le voir. Jacques Dupont et Gme de Botloy furent chargés de recueillir les décimes en 1561. Quatre-vingt mille livres tournois devaient être levées sur les manants et les habitants des gros bourgs de la province de Bretagne. Le diocèse de Tréguier est taxé à la somme de sept mille livres. Actes datés des mois de juillet et août 1569.

Un édit du roi Henri III autorise les ecclésiastiques du royaume à racquitter le temporel de leurs bénéfices mal vendus, à en jouir comme auparavant, ou bien à les faire de nouveau proclamer en vente au plus offrant, en payant la taxe à laquelle ils étaient tenus. Cette autorisation fut donnée à Paris au mois de février 1586. En cette même année un contrat de décimes fut signé, à Paris, entre le roi et les députés de l'assemblée générale du Clergé de France, pour dix ans ; cet acte est du 3 juin 1586, et porte les signatures : Lenoir et Lusson.

Henri IV, par lettres patentes données à Paris, au mois de décembre 1606, permet aux ecclésiastiques du royaume de France de racquitter et réunir à leurs bénéfices les domaines et biens aliénés depuis 1561. La copie de ces lettres est collationnée aux autres copies déférées et signées : Coryolles.

[1] Voir la livraison de novembre 1900.

Digitized by Google

Dîmes et Prémices.

Les notes de M. Burlot mentionnent sept arrêtés et sentences tant du présidial de Rennes que de Quimper en faveur des bénéfices des ecclésiastiques et recteurs des évêchés et diocèses de Dol, Saint-Brieuc, Quimper-Corentin, Léon et Tréguier, ainsi que les paroisses qui en dépendent.

D'après ces arrêts, le droit de dîmes leur aurait été reconnu et adjugé sur les lins, chanvres, foin, blé noir, fèves, pois et autres légumes. Tous ces actes ont été produits devant le Parlement de Bretagne, parce qu'il y eut réclamations à propos de la somme que devait rapporter la dîme.

Plestin, Ploumiliau, Ploezal, Plouguiel entrèrent en procès avec le Chapitre de Tréguier. La première assignation au siège présidial de Rennes est de 1636. Les lettres de *relieff* prises par le Chapitre sur la sentence rendue portent la date du 11 juillet même année. En 1637 les demandeurs sont reçus à articuler les faits, et à informer devant les juges des lieux. En 1638, il est dressé procès-verbal de jurée de témoins, et une enquête se poursuit devant le seigneur de Guervel, alloué à Lannion. Le procès-verbal est signé : du Bourblanc et Jaquier. Puis les notaires Gaultier et Pigeon accompagnent le seigneur de Kerflaqua (Plouguiel), chargé de priser et estimer les *gaigneries* des paroisses de Plouguiel et Ploezal. De nombreuses pièces sont fournies par les parties respectives, la cause est renvoyée avec les documents présentés par les membres du Chapitre et les seigneurs de Leshildry, Keralio, Kerousy (Plouguiel) et autres gentilhommes qui interviennent au procès. L'instance provoquée par le Chapitre reste pendant à Paris plusieurs années. Enfin le Parlement de Rennes prononce une sentence contre les habitants de Plouguiel le 21 septembre 1658, et contre ceux de Ploëzal le 8 avril 1659. Les présidiaux étaient seuls en province en droit de connaître des matières de dîmes ecclésiastiques.

La paroisse de Plouguiel devait au Chapitre de Tréguier non seulement la dîme des terres sujettes à la douzième gerbe ; mais elle devait une autre dîme qu'on appelait de la trente-sixième gerbe,

Digitized by Google

sur plusieures pièces de terre et même des terres entières. Cette redevance se partageait entre le Chapitre, le chapelain de Lesguiel et le prieuré de Saint-Jean, de la Roche-Derrien. Disons en passant que Lesguiel avait droit de basse, moyenne et haute justice ; on croit que c'est de là que vient le nom de Plouguiel. De ce manoir, dont j'ai vu quelques pans de murs, il ne reste aujourd'hui rien. Plus loin nous verrons que le prieuré de la Roche-Derrien fut annexé au séminaire de Tréguier : c'est ce qui explique ce qui suit :

Le fermier du Chapitre, celui du chapelain de Lesguiel et celui du séminaire s'assemblent tous les ans avant la moisson, pour partager les dîmes des terres de l'Armor, du Milieu et du Launay, sujettes à la douzième gerbe. On en fait trois lots le plus également possible ; c'est ce qu'on appelle faire le dépois. Le fermier du séminaire est chargé de ce soin ; ceux du chapelain et du Chapitre choisissent les premiers ; le troisième lot est au séminaire. Cette division s'est pratiquée de tout temps, de sorte que chaque fermier reçoit son lot à la douzième gerbe, pour éviter l'embarras de trois décimateurs, qui, sans cette répartition, seraient obligés de courir toute la paroisse pour percevoir concurremment le tiers de la dîme à la douzième gerbe

Les *prémices* ne devaient être levées que sur un champ contenant un journal (48 ares) de chaque convenant. Ce champ était par là même exempt de dîme, parce qu'il est de principe que la prémice ne fait que représenter la dîme à laquelle elle est substituée. Le décimateur ne peut prétendre à la prémice que sur un journal de terre de 80 cordes seulement, et le tenancier ne saurait étendre au-delà de ce champ le privilège à lui accordé de ne point payer la dîme. A Langoat, le Chapitre ne levait que la dîme de blé noir, mais l'usage introduit dans une paroisse ne fait pas loi pour une autre. Aussi la dîme des pois et autres légumes n'est pas abolie dans les paroisses voisines, sous prétexte que Langoat en est déchargé. Il n'y a pas de prescriptions à alléguer contre le droit de dîmes. Pour s'en exempter il faudrait que ceux qui prétendent ne le devoir pas, ou du moins ne devoir que la prémice, présentassent un traité fait avec les anciens évêques d'après lequel ils seraient affranchis de ce droit. Mantallot, Lanmérin, Brélevenez, Trébeurden possédaient des

Digitized by Google

fermes à dîme appartenant au Chapitre, d'après des baux sous les dates de 1600 à 1641 dûment garantis.

Droit d'Annate.

C'est un revenu que percevait le Chapitre sur les cures ou rectorats par suite de la résignation ou de décès du titulaire.

Les Chapitres de Dol, Nantes, Saint-Malo, Quimper et Léon jouissaient aussi du droit d'annate ; mais pas Saint-Brieuc et Rennes.

Le Chapitre de Tréguier touche ces revenus, « en considération « de l'état de son église, qui, étant située aux bords de la mer, est « sujette à beaucoup de réparations à cause des dégâts produits à « sa toiture par les vents et les orages. La Fabrique n'a pas 400 « livres de rente, et il faut dépenser cette somme et au-delà pour « vin et luminaire ; il faut de plus payer la musique, entretenir et « renouveler le linge, réparer le pavé, la couverture, les vitres, etc.. « en sorte que, si on enlevait au Chapitre les annates, l'église tom- « berait bientôt en une ruine irréparable. »

D'après un inventaire fait en 1632, après l'incendie qui détruisit le trésor de la cathédrale en grande partie, au mois de septembre, il n'y avait à la sacristie qu'une « chaise peinte qui se plie, pour servir au chanoine officiant ».

Les annates variaient puisqu'elles consistaient dans les fruits rectoriaux, tantôt en froment, tantôt en livres tournois ou livres monnaie. La paroisse de Quemper-Guézennec, par exemple, en 1586, paie 458 livres 5 sols monnaie, au décès de P. Gallou, son recteur.

Il est fait mention d'une lettre de ferme faite par les chanoines et le Chapitre à Jean Le Bervet, seigneur de Kermoal, de tous les fruits rectoriaux de la paroisse de Ploubezre, pour l'annate acquise par le décès de messire Briaud Merrien, recteur, et montant à la somme de huit vingt quatorze livres tournoi. Une sentence du 14 avril 1604 condamne ledit Bervet à payer, outre le contenu de sa ferme, trente-trois *sommes* et demie de froment dues au Chapitre de Tréguier sur les fruits de cette paroisse Des sentences semblables furent rendues au siège présidial de Rennes en faveur du Chapitre, à propos de Bourbriac et Plougasnou 1534, Ploujean 1612, Goudeliu 1635.

Digitized by Google

Pour ce revenu, les chanoines devaient pourvoir au service paroissial par un prêtre à portion congrue, jusqu'à la nomination du curé ou recteur.

Portion congrue.

Il y avait des cures et des rectorats dont les bénéficiaires jouissaient de ce qu'on appelait les gros fruits : c'était un revenu en nature, quelquefois en espèces, attaché à un bénéfice. Les gros fruits de Tonquédec se montraient, pour chaque canonicat, à 14 boisseaux de froment, en 1754, pas davantage. A Tréguier, le chanoine chantre, première dignité, touchait cette même année 28 livres, 8 sols, 6 deniers ; le chapelain le plus assidu, 19 livres, 2 sols, 6 deniers. Il faut y ajouter les manuatims et le casuel des enterrements et services.

D'autres cures et rectorats étaient à portion congrue. D'après une déclaration du roi Louis XIV, en 1686, la portion congrue devait-être de 300 livres. Mais quand il y avait d'autres rentes, comme une maison et un pourpris valant 150 livres, je suppose, il y avait une réduction de moitié. Il y eut de longues procédures à ce sujet pour la cure de Plestin, en 1722. D'après une consultation de Garnier, la somme de 300 livres serait due au bénéficier, quelle que soit par ailleurs la valeur du presbytère, parce que, « par dessus « tout, les paroissiens sont tenus à fournir logement à leur pas- « teur. Il n'y aurait à valoir à la portion congrue tout au plus que « les terres labourables et prairies qui s'y trouvent jointes, de sorte « qu'une possession constante doit toujours faire la règle, ce qui « tranche la difficulté ».

La portion congrue était payable d'avance, et cela se conçoit, puisqu'elle était pour aliments. Mais si les curés, recteurs ou vicaires jouissaient précédemment des gros fruits ou dîmes, on comptait ces revenus au prorata du temps à courir depuis le premier de l'an jusqu'à l'époque de la déclaration faite par eux d'opter pour la portion congrue. Le casuel et les offrandes n'entraient pas en ligne de comptes ; les paroissiens n'étaient obligés de payer la portion congrue que subsidiairement, dans les paroisses où il n'existait pas de dîme ou des revenus équivalents.

Digitized by Google

Droit de Chape.

Le droit de chape est une contribution de 24 livres environ à verser au procureur de la Fabrique pour frais de réception au nombre des chanoines de Tréguier. A Rennes ce droit était de 80 livres. La Fabrique touchait aussi les fruits des prébendes, en cas de non résidence ou par défection des chanoines. Dame Marguerite Cousinet, héritière de feu Adrien d'Amboise, en son vivant chanoine de Tréguier, fut déboutée de ses prétentions, et dut laisser à la cathédrale la somme due pour droit de chape depuis la prise de possession, et ce qui était dû, d'autre part pour défaut de résidence du même chanoine. Arrêt de la Cour du Parlement, Paris, 4 juillet 1623.

Résidence

Sur ce point les chanoines de Trèguier étaient tellement stricts que le trésorier Henry, chanoine en 1668, prétend qu'on ne peut sortir du chœur pendant l'office, sous prétexte de dire la messe ou de confesser. Les plus anciens et les plus habiles docteurs de Sorbonne sont d'avis que ceux qui s'absentent de l'office pour dire leurs messes peuvent le faire les uns après les autres, s'il est nécessaire pour le peuple, et non pour leur commodité personnelle. On peut aussi quitter le chœur pour confesser, s'il y a défaut de confesseur dans la ville, et non autrement. C'est à l'évêque à régler cette question.

En 1631 il avait été ordonné au pointeur de marquer les absents, à chacune des trois principales heures de l'office. Le chanoine absent serait privé de la distribution, et sa part accroîtrait les portions des présents. Cet arrêt avait été lu par le procureur du roi à Lannion, en présence du Chapitre. Les chanoines répondirent qu'on en délibérerait après sa sortie. Le trésorier seul déclare se soumettre. Sur la réponse du Chapitre, les juges de Lannion portent une sentence d'ajournement contre tous ceux qui étaient présents, excepté contre le trésorier, bien entendu. Mais plus tard, le Chapitre eut gain de cause, et le 30 mai 1666, un arrêt définitif casse le

Digitized by Google

jugement de Lannion, comme incompétent et nul, et il y eut, contre les juges de ce tribunal, exécutoire de 570 livres dix sols.

Préséance.

La préséance est un droit d'honneur attaché à une dignité, ou qui peut l'être.

A Tréguier, la première dignité était celle du chanoine chantre qui avait le pas sur tous les autres. Un arrêt du Parlement, du 26 mars 1687, maintient le chanoine chantre « à faire le service et toutes les fonctions et cérémonies aux fêtes solennelles de l'année, en l'absence de l'évêque, sans qu'il ait besoin d'être nommé ou député ad hoc par le Chapitre ». Il y est ordonné que « les chanoines ne mettront aucune affaire en délibération lorsque le chantre sera dans la ville, sinon en cas d'absence volontaire ou de maladie, et encore sera-t-il averti auparavant par ses confrères. » Le même arrêt leur défend de tenir chapitre extraordinaire et de rien délibérer aux affaires où il sera intéressé contre le Chapitre Dans ce cas les chanoines devront se pourvoir devant l'évêque pour les questions purement ecclésiastiques, et devant le présidial de Rennes pour les questions de temporel. Il y est déclaré que le chantre est maintenu à exercer toutes les fonctions curiales sur les dignités, Chapitre, bénéficiers, chapelains et autres officiers élèves de la cathédrale ; à leur administrer les sacrements de pénitence, de communion et extrême-onction ; après leur décès, c'est lui qui doit lever le corps et l'enterrer en terre sainte. Si le chantre est absent, un autre dignitaire remplirait ces divers offices.

Un arrêt du 10 juillet 1687 donne le rang au chanoine trésorier sur le premier archidiacre, en l'église et en toutes les cérémonies. Cependant l'archidiacre a la troisième place au chœur, parce que du côté droit est la chaire de l'évêque, de l'autre côté celle du chantre, auprès duquel le trésorier a la sienne.

Dans l'assemblée de synode, sur une estrade est un fauteuil pour l'évêque, la chaire à droite est celle du chantre, celle à gauche pour l'archidiacre ; et le trésorier, comme les autres dignitaires et cha-

Digitized by Google

noines, n'a rang qu'au-dessous, *in plano*, sur des bancs ou des chaises placés dans la salle simplement au-dessus des recteurs ; les deux archidiacres précèdent le scolastique.

Il y avait des chanoines élèves qui n'étaient pas admis à prendre part aux délibérations capitulaires. C'est un point de discipline qui sert à engager les chanoines à entrer dans les ordres, afin qu'ils puissent plus tard devenir plus utiles à l'Eglise. Cet état serait plus conforme à leur titre, lequel, quoique n'exigeant pas les ordres sacrés, suppose cependant quelque intention de les recevoir. L'admission d'une simple présence au chapitre, sans voix délibérante, ne donne aucune atteinte à cette règle. Du reste les chanoines élèves n'ont jamais prétendu aux honneurs de délibérante.

Noble Chapitre.

En 1681, le procureur du Chapitre à la Cour des Comptes ayant mis dans l'aveu des chanoines la qualité de « Noble Chapitre », ils ne furent pas contents de cette dénomination. Le gouverneur s'excusa par une lettre dans laquelle il marquait que les chanoines de Tréguier méritaient ce titre infiniment mieux que beaucoup d'autres qui le prenaient d'eux-mêmes. Les chanoines de la collégiale de Nantes, à lasuite du chapitre de la cathédrale Saint-Pierre de la même ville, l'ont adopté.

Le Chapitre de Strasbourg avait réellement le droit de porter cette qualité, parce qu'il fallait prouver sa noblesse avant d'y entrer. Mais Tréguier n'était pas dans le même cas, puisqu'il n'était pas nécessaire d'établir cette preuve pour faire partie du Chapitre de la cathédrale de Saint-Tugdual : d'où ce refus désintéressé.

Maisons des Chanoines.

D'après une consulte du sieur Hervoel, en 1695, les Chanoines, et dignitaires doivent entretenir les maisons dépendant de leurs bénéfices, non seulement de réparations locatives, mais encore de réparations d'entretien, hormis les quatre gros murs, les poutres et

Digitized by Google

couvertures entières. Un tiers de leur revenu y est destiné, et le Chapitre a devoir d'y veiller et de forcer chaque dignitaire et chanoine, par saisie de ses honoraires, à faire faire les réparations nécessaires. Lorsque le bénéficier meurt sans biens, si le Chapitre a négligé de tenir la main aux réparations utiles à la maison du défunt, il est obligé solidairement d'en répondre au successeur, et même d'exécuter les gros travaux de réparations, s'il y a nécessité absolue.

On peut dire, d'une manière à peu près générale, que les maisons anciennes de Tréguier, qui ont cour devant et jardin derrière, étaient jadis occupées par les dignitaires du Chapitre.

1° La maison du chanoine chantre, dans la rue Chanterie, est aujourd'hui habitée par Mme de Lorgueil.

2° Un chanoine aussi occupait l'hôtel occupé actuellement par M. Charles de Kerguézec, m'a-t on affirmé.

3° L'archidiacre de Tréguier demeurait dans une maison prébendale située près de la chapelle Saint-André dans la rue de ce nom. Ce manoir avait été démoli avant 1839. On voit dans une niche le glorieux martyr avec sa croix, à côté du magasin élevé sur l'emplacement de sa chapelle.

4° La maison du chanoine théologal, — en 1630 messire Julien Blandin, religieux Jacobin — était situé au haut de la rue Colvestre. En 1643 les bourgeois et habitants de la ville lui permirent d'annexer à la maison théologale la venelle qui la séparait de celle du trésorier — à cette époque messire Lhostis — et qui conduisait de la rue des Perdrix à la rue de la Mer, bouchée et rendue inutile trente ans auparavant, c'est-à-dire en 1613. Tout porte à croire que la maison du chanoine théologal était en face de l'ancien évêché, la maison de Saint-Père comme on l'appelle, du nom du propriétaire actuel, en haut de la rue Colvestre.

5° La maison du chanoine scolastique était en face de l'entrée principale du petit séminaire actuel.

6° La psalette était dans la Rue-Neuve, appelée aussi rue Saint-Yves, parce qu'elle conduit à Kermartin, près de l'ancienne chapelle de saint Ruellin[1] dont il n'est plus trace.

[1] Saint Ruellin était disciple de saint Tugdual et son premier successeur à l'épiscopat de Tréguier.

Digitized by Google

La maison du trésorier devait, d'après les indications ci-dessus, se trouver du côté de l'ancien évêché, où est aujourd'hui l'hôtel de la famille de la Tour.

Ces données, je les dois à l'obligeance du vénérable chanoine Richard, ancien doyen de Perros-Guirec, dont les premières années se sont passées à Tréguier.

Le palais épiscopal, fondé par l'évêque P. Piédou en 1432, occupait le terrain en face de la rue du Petit-Séminaire. Il fut détruit pendant les guerres de la Ligue. Le portail en est bien conservé. C'est Mgr Adrien d'Amboise qui construisit l'évêché actuel, au commencement du XVIIe siècle.

Egalité des Prébendes.

Le seigneur évêque de Hallégoët et messire Mathurin Lhostis, chanoine, demandèrent que les gros fruits et revenus des simples prébendes de la cathédrale fussent partagés également entre les membres du Chapitre. Naturellement quelques-uns réclament, entre autres messires Nicolas de Trogoff, curé de Bourbriac, et chanoine, O. Coadelan et René Fleuriot, chanoines. La cause est portée devant le présidial de Rennes. Il fut écrit des mémoires très développés, il y eut des consultes, des plaidoyers de part et d'autre. Une sentence du 20 juillet 1602, signée Regnaux, donna raison à l'évêque. Les chanoines en appellent ; ils sont de nouveau condamnés aux dépens avec amende. Dans ses conclusions, le procureur général requiert que Fleuriot se fasse ordonner à la prêtrise dans six mois, sous peine d'être privé des fruits de son canonicat.

Privilèges du Chapitre de Tréguier.

Les privilèges du Chapitre de Tréguier paraissent exorbitants ; mais leurs droits sont fondés et reposent de plus sur une tradition de plusieurs années, de plus d'un siècle. Ajoutons qu'il les a défendus avec une persévérance inflexible.

(A suivre.) Abbé Allain.

Digitized by Google

LETTRES A UN SOLDAT

DE L'ARMÉE DU RHIN

(1793-1799)

(Suite[1])

LETTRE DE M. MOYON

RECTEUR DE SAINT-ANDRÉ

Saint-André, le 16 décembre 1801 et an X de la République.

« MONSIEUR ET BON AMI ;

« Votre famille est dans le deuil. Il en coûte d'autant plus à mon cœur de vous l'annoncer que je partage bien sincèrement son affliction. Le Seigneur a disposé de votre frère aîné. Vous n'ignorez pas les grands services qu'il a rendus à tout notre territoire ; aussi sa mort a porté l'alarme dans tous les cœurs Nous avons vu un peuple immense environner son corps et répandre des larmes sur sa tombe. On ne parle que des choses étonnantes qu'il a faites pendant la Révolution. Sa mémoire durera longtemps dans tout le pays et, de génération en génération, on parlera de ses vertus et des services qu'il a rendus. Il est mort dans les sentiments de réligion qu'il a si souvent inspirés aux autres ; le Maître qu'il a si bien servi a sans doute couronné ses mérites.

« Votre famille, mon bon ami, vous a attendu longtemps. Vous ne sauriez douter combien vous lui êtes cher et combien il serait consolant pour elle de vous voir. Votre sœur surtout ne parle de vous qu'avec attrendrissement. Donnez-lui la satisfaction qu'elle dé-

[1] Voir le fascicule de novembre 1900.

Digitized by Google

sire de savoir de temps en temps de vos nouvelles et de vous rendre ici dès qu'il vous sera possible de le faire. Elle m'a raconté les circonstances de votre départ. Je ne désire pas moins vous voir et vous embrasser que votre famille. Vous aurez toujours en moi un véritable ami, toujours disposé à vous obliger. J'ai l'honneur d'être avec un sincère attachement,

« Monsieur et bon ami,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« J. Moyon, *recteur de St-André.* »

III

Cette lettre, croyons-nous, termine admirablement la série des lettres à un soldat de l'armée du Rhin que nous avons parcourue, et lui sert naturellement d'épilogue. Sous la plume autorisée du recteur de Saint-André-des-Eaux, elle indique clairement le beau rôle que, pendant la tourmente révolutionnaire, la famille de M. Rouaud et particulièrement l'abbé René-Marie ont joué dans la contrée. Elle justifie en même temps, sous sa forme concise et voilée, l'attitude du soldat dont nous nous sommes plu à admirer l'héroïque constance; et qui, seulement au jour du repos, a voulu goûter les joies familiales auxquelles, depuis longtemps sans doute, il avait le droit de prétendre.

L'ancien lieutenant de l'Empire se maria, comme il avait été dit précédemment, le 3 février 1807, avec Mlle Tallendeau du Montrut. Ce mariage ne se fit pas sans quelque opposition ; mais la persévérante affection du soldat et le souvenir sympathique conservé par la jeune fille, en dépit des terreurs et des affres de la Révolution, vainquirent toutes les résistances[1].

[1] Voici quelques-unes des lettres écrites à mademoiselle Tallendeau du Montrut à cette occasion.

« Mademoiselle et chère parente,

« Je souhaite que l'établissement que vous allez contracter avec M. Rouaud soit aussi heureux que vous le méritez. Votre éducation, votre amitié pour Mesdemoiselles vos tantes nous est un sûr garant que le mariage que vous projetez est sortable pour vous et votre famille. Je vous prie de les assurer de mon

Digitized by Google

« Est-il besoin d'ajouter que le mariage fut des plus heureux ?

« M. Rouaud vécut à la Chapelle-Heulin, de cette vie du propriétaire que les exigences du prolétariat et les difficultés de la vie n'avaient point poussé à l'état aigu d'aujourd'hui.

« Nommé, sous la Restauration, adjoint au maire de la Chapelle, il remplit avec un zèle digne d'éloges les modestes fonctions de l'édilité municipale. Le maire était alors M. Edelin[1], son parent ; et celui-ci, le plus souvent, se déchargeait sur M. Rouaud, de sa gestion municipale. Un jour cependant, pour des raisons d'ordre intime qui nous échappent aujourd'hui, un désaccord survint entre les deux magistrats. La querelle s'envenima et passa à l'état aigu ; mais il n'est pas sans intérêt de rappeler les différentes phases de cette lutte.

respect. Ma femme me charge de vous présenter ses civilités et de vous assurer de son respect J'ai l'honneur d'être, mademoiselle et chère parente, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Marion de Procé. » *24 janvier 1807.*

« *Nantes, 25 janvier 1807.*

« J'ai reçu, ma chère Henriette, votre lettre qui m'apprend votre mariage avec M. Rouaud. Cela m'a fait grand plaisir. Personne n'est intéressé comme moi à votre bonheur. Vous avez toutes les qualités que l'on peut désirer pour faire le bonheur d'un honnête homme. Je lui en fais mon compliment. Vous vous connaissez il y a longtemps Dans cette affaire-là, vous ne vous mariez paspour vos parents. Il vous convient, c'est pour vous. Il faut mépriser les mauvais propos ; il ne se fait pas de mariage aux goûts de tout le monde. Je suis fâché que cela m'ait privé de plaisir de vous voir. J'espère que vous voudrez bien m'en dédommager. Adieu, ma chère Henriette, mille choses honnêtes à vos chères tantes, et biendes choses au futur. Votre très humble servante,

« Ve Richard du Plessis. »

« *A Gesté, le 26 janvier 1807.*

« Ma chère parente,

« Nous vous remercions de la part que vous nous faites sur votre établissement, duquel nous vous faisons nos compliments. Nous n'avons pas l'honneur de connaître M. Rouaud personnellement, mais il jouit d'une bonne réputation. De votre côté vous avez longtemps fait des réflexions avant de vous y décider. Vous ne pouvez l'un et l'autre que faire une union qui suivra le parfait bonheur. Nous allons unir nos prières aux vôtres pour voir vos souhaits accomplis. Soyez-en persuadée, ainsi que de l'attachement respectueux avec lequel je suis, ma chère parente, votre humble servante.

« Massicot de la Bretellière. »

[1] M. Edelin, par son mariage avec Mlle Flavie Le Chauff de la Blanchetière tait le cousin de Mlle Henriette Tallendeau de Montrut épouse de M. Rouaud.

Digitized by Google

« Très dévoué aux institutions monarchiques, M. Rouaud ne laissait échapper aucune occasion d'exalter la puissance et la grandeur royales. D'idées plus libérales, M. Edelin, au contraire, manifestait moins ouvertement son attachement à la monarchie; et, le plus souvent, il chargeait son adjoint de le remplacer dans les cérémonies publiques.

Basseville, 5 mai 1816.

A M. Rouaud, adjoint à la mairie.

MONSIEUR L'ADJOINT,

« Je viens de recevoir à l'instant une lettre de notre curé qui m'engage à assister, ce soir, après vêpres, à un *Te Deum* qui sera chanté en actions de grâces de l'entrée du Roi dans la capitale. Il me mande de faire tout ce que je pourrai pour y donner le plus de pompe possible. J'ai écrit au capitaine Lévêque pour qu'il rassemble une compagnie, laquelle sera sous les armes pendant la cérémonie. Je vous prie d'engager les officiers de la garde ainsi que les notables du pays à assister dans le chœur à cette auguste cérémonie. Je remets le tout entre vos mains, ne pouvant y assister moi-même; parce que, ne le sachant, j'avais donné un rendez-vous aujourd'hui. Si cependant je puis y assister, je m'y trouverai à trois heures.

« J'ai l'honneur de vous réitérer ma considération distinguée,

« *Le maire,* EDELIN. »

L'*auguste* cérémonie eut lieu comme elle était annoncée; mais le maire s'abstint d'y prendre part.

Puis, la guerre allumée entre le maire et l'adjoint, ce fut, pendant de longs mois, une série d'escarmouches qui, par certains côtés de calomnies et de dénonciations, rappela les luttes fratricides que la chouannerie avait mises en honneur.

Contraintes, lettre de menace, assignations, procès-verbaux, M. Edelin ne négligea rien pour vaincre l'inébranlable fermeté de l'ancien soldat impérial. Et celui-ci, ignorant au début la campagne menée contre lui, poursuivit sa carrière administrative sans autre souci que de mériter l'estime et la reconnaissance de ses concitoyens.

Digitized by Google

Tour à tour, il reçut les félicitations de M. du Fougeray, sous-préfet ; et les éloges du comte Brosses, préfet de la Loire-Inférieure.

Un jour cependant, à l'horizon administratif, un coup de tonnerre éclata et ce fut presque l'occasion d'une émeute à la Chapelle-Heulin. M. Rouaud avait été révoqué.

Il est important de transcrire ici les principaux documents de cette affaire.

ARRÊTÉ DE RÉVOCATION DE M. ROUAUD

« *Du 28 juin 1817.*

« Nous, Préfet de la Loire-Inférieure,

« Vu le rapport de M. le Maire de la Chapelle-Heulin et les renseignements fournis par diverses personnes, desquels il résulte que M. Rouaud, adjoint de cette commune, par son opposition aux mesures utiles, sa négligence à remplir ses fonctions et le refus de concourir au maintien de l'ordre dans sa commune, ne peut sans inconvénient rester plus longtemps chargé de la place d'adjoint ;

« Arrête :

« Art. 1er. M. Rouaud, adjoint de la Chapelle-Heulin est suspendu de ses fonctions.

« Art. 2e. S. Excellence le Ministre de l'Intérieur sera prié de prononcer la révocation de M. Rouaud.

« Signé : Brosses. »

C'était raide, n'est-ce pas ! et l'accusation était trop grave pour passer inaperçue. D'après l'usage de ce temps-là, l'arrêté préfectoral fut lu, en chaire, au prône de la grand'messe et l'on se figurera sans peine l'étonnement qui saisit les habitants de la Chapelle-Heulin à cette lecture.

(*A suivre.*) Vte Odon du Hautais.

Digitized by Google

LA TOUSSAINT DE LA MER[1]

La Scabieuse des Dunes

A Eugène Herpin.

Une pêcheuse sur la plage
Où soufflait le Noroit glacé,
Avait serré maint coquillage
Pour en orner, suivant l'usage,
La tombe de son trépassé.

Lorsqu'elle revint sur la dune,
Elle y chercha des fleurs de deuil,
Mais, de midi jusqu'à la brune,
Elle n'en put trouver aucune,
Et la larme lui vint à l'œil ;

Car la seule qui fût éclose
Sous l'aigre bise de l'hiver
Avait une corolle rose ;
La veuve voulait autre chose,
Et son chagrin était amer.

De l'âpre douleur qui l'accable,
La sainte Vierge eut grand'pitié ;
Chaque pleur qui mouilla le sable
Devint une fleur durable
Violette et blanche à moitié :

C'est l'incolore scabieuse
Dont le calice est sans parfum,
Et la femme, presque joyeuse,
Cueillit une gerbe pieuse
Pour la fosse de son défunt.

[1] Extraits inédits de la *Mer fleurie*.

Digitized by Google

Depuis ce jour, au bord du fleuve
De la Rance, ou vers l'Arguenon,
On l'appelle « fleur de la veuve »
Et cette légende est la preuve
Du fait qui lui valut ce nom.

II

La Toussaint des Veuves

A Olivier de Gourcuff.

Le soir de la Toussaint, les pêcheurs du village
S'en vont au cimetière en groupes empressés ;
Il est sur un coteau qui domine la plage,
Et le chant de la mer berce les trépassés.

Les femmes sont en noir, suivant le vieil usage;
La coiffe détachée et les regards baissés,
Chaque deuillante avance en cachant son visage
Vers les tertres herbus par le temps effacés ;

Sur le funèbre lit les femmes allongées
Murmurent, d'un ton bas, des plaintes affligées
Et semblent s'approcher pour écouter les morts.

D'autres, près du Calvaire, en plus grande tristesse,
Pleurent l'époux noyé dont la vague traîtresse
Aux pays inconnus roule le pauvre corps.

III

Le Bateau de la Toussaint

Au Dr E. Barré.

Les vieux gardiens de la jetée
Découvrent, quand sonne minuit,
Sur l'eau durement agitée
Un bateau qui marche sans bruit.

Il semble braver la tempête,
Et s'avance au rebours du vent :
Sans effort il franchit la crête
Où déferle le flot mouvant.

Digitized by Google

Malgré sa surprenante allure,
On voit bien, quand il est tout près,
Qu'il a souffert dans sa mâture,
Et qu'il a perdu ses agrès ;

Sa voilure n'est qu'une loque
Qui pend, trouée, au mât tordu :
On reconnaît pourtant la coque
D'un bateau qu'on croyait perdu.

Le bruit s'en répand au village,
Et tout le monde accourt au port ;
Ceux qu'en deuil a mis son naufrage
Ont les yeux fixés sur son bord :

La pêcheuse dolente espère
Revoir l'époux qu'elle a pleuré,
Et l'enfant appelle son père
Qu'il aperçoit près du beaupré.

Mais à son accent de tendresse
Nulle voix douce ne répond,
Et les marins, l'air en tristesse,
Sont immobiles sur le pont.

On s'en étonne, mais l'on pense
Que les pêcheurs ont fait le vœu
De garder un profond silence
Et qu'ils débarqueront sous peu.

Mais quand à l'église embrumée
La cloche annonce un nouveau jour,
La barque, comme une fumée,
Sur l'eau disparaît sans retour ;

Car ce bateau n'est rien qu'une ombre :
Ses marins, par la mort raidis,
Reviennent en cette nuit sombre
Implorer un *De Profundis*.

PAUL SÉBILLOT.

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES-RENDUS

Gens de Bretagne, par Olivier de Gourcuff. Préface de M. Arthur de la Borderie. — Paris, Emile Lechevallier; Vannes, Lafolye. in-8° de 364 p.

Sous le titre : *Gens de Bretagne*, M. Olivier de Gourcuff a eu l'heureuse idée de réunir quelques-unes des principales études qu'il a consacrées depuis une vingtaine d'années à la Bretagne et à ses écrivains. Il y a ajouté un certain nombre de poésies sur le même sujet. On sait quelle place distinguée M. de Gourcuff occupe parmi les érudits. Son culte filial pour la Bretagne l'a bien servi, et il a fait revivre plus d'une fois des figures intéressantes disparues ou sur le point de disparaître.

L'élégant volume sorti des presses de la maison Lafolye nous offre une grande variété de sujets. L'auteur, après avoir rendu un poétique hommage aux *Saints* et *Héros*, qui sont, eux aussi, *gens de Bretagne*, exalte en prose et en vers la *Gloire des Corsaires*, depuis les marins célèbres du XVe siècle jusqu'aux Duguay-Trouin, aux Cassard et aux Surcouf qui furent si rudes aux Anglais. Dans *Trois pages d'histoire*, il nous présente une curieuse analyse de l'ouvrage dédié à Henri IV, pacificateur, par l'avocat au Parlement de Rennes, Pierre Belordeau, ouvrage appartenant un peu à la même famille que la *Satire Ménippée* ; il y joint des notes inédites sur l'Etat de Bretagne en 1788, et une monographie très documentée du siège de Nantes par les Vendéens en 1793. M. de Gourcuff passe ensuite à l'étude des poètes bretons, dont il a fait son sujet de prédilection, et qu'il connait mieux que personne. Il s'élève sans effort aux régions de la haute critique, pour établir le rôle important de la Bretagne en matière poétique. Après avoir donné, en passant, un souvenir à Jean Meschinot l'auteur original des *Lunettes des Princes*, il étudie avec détails le Ronsardien *François Auffray*, et le poète *ignoré du Bois Hus*, qui méritaient tous deux d'être remis en lumière. Cette part une fois faite à l'archaïsme, l'auteur aborde la période, moderne et il y trouve matière à des développements du plus haut intérêt. La poésie bretonne de 1830 à 1850 subit divers courant. On y rencontre l'élément local et rustique

Digitized by Google

avec Brizeux, l'élément purement religieux avec Edouard Turquety, L'élément romantique avec Evariste Boulay-Paty et Hippolyte Lucas. Sur Brizeux, M. de Gourcuff a émis un jugement définitif. Il a montré l'artiste égal au poète, et il a fait ressortir avec beaucoup de tact les caractères saillants de ses principales œuvres : *Marie*, la *Fleur d'or*, les *Bretons*, qui demeurent le patrimoine sacré, non seulement de la Bretagne, mais de la France, de la petite et de la grande patrie. Mais Brizeux ne fut pas le seul poète breton de cette époque, le poète religieux Ed. Turquety, les romantiques Ev. Boulay-Paty et Hippolyte Lucas cités plus haut eurent aussi leur part d'influence dans le mouvement poétique de 1830. En ce qui touche Hippolyte Lucas notamment, M. de Gourcuff lui a consacré une étude spéciale des plus complètes qui aient été faites jusqu'à ce jour, et il lui a restitué la place qui lui était dûe, « à côté, très près des poètes les plus éminents de ce temps. » D'autres encore Emile Souvestre, Hippolyte de la Morvonnais, Achille du Clezieux etc., tinrent haut et ferme la bannière de la poésie bretonne. L'auteur se garde bien de les oublier. Il consacre aussi une ingénieuse notice à Charles Coran, l'unique poète de ce temps qui survive aujourd'hui. Plusieurs pages sagement pensées, et finement écrites sur Lesage et Chateaubriant et une notice détaillée sur le spirituel chroniqueur Charles Monselet terminent dignement cette revue de la littérature bretonne.

Les jugements de M. Olivier de Gourcuff empruntent une autorité particulière à son propre talent poétique dont on peut se rendre compte en lisant les belles pièces intitulées : Le *Passé de la France*, *Réveil Celtique*, la *Bretagne*. *Brizeux* et *Le Mide*, etc... La poésie de M. de Gourcuff est claire et précise, elle dit toujours quelque chose. C'est un esprit sain et vigoureux que le décadentisme et le symbolisme n'ont pas entamé et n'entameront jamais, Dieu merci ! Cet intéressant volume d'où se dégage un exquis parfum de distinction et d'élégance bretonnes et qui mériterait, à tous égards, d'attirer la bienveillante attention de l'Académie est précédé d'une remarquable préface de M. Arthur de la Borderie. L'éminent membre de l'Institut y étudie avec une compétence spéciale plusieurs points de l'histoire littéraire de Bretagne restés ignorés jusqu'à ce jour. L. L.

*
* *

BIEN FOL EST QUI S'Y FIE, pièce en quatre actes et en vers, par M. Louis Giblat. — Francis Simon, Rennes.

Nous sommes heureux de signaler une intéressante publication de la maison Francis Simon à Rennes. C'est une pièce en 4 actes et en vers

Digitized by Google

intitulée : *Bien fol est qui s'y fie*, jouée à Rennes par les étudiants de la conférence Saint-Yves. L'auteur, M. Louis Giblat, a déployé dans ces 4 actes beaucoup de verve, et il y fait preuve d'une grande facilité de versification. M Giblat, est un jeune, qui paraît avoir la vocation du théâtre. Nous ne pouvons qu'encourager des débuts auxquels le public Rennais a d'ailleurs fait le plus sympathique accueil. La maison Fr. Simon a fait, comme toujours, de cette pièce une petite merveille de bon goût et d'élégance. L. L.

*
* *

La Fierté du Renoncement, par Edmond Thiaudière, avec une préface de Henri Chantavoine. — 1 vol. in-32, Fischbacher, Paris.

Depuis une quinzaine d'années M. Edmond Thiaudière, dans une série de petits livres que connaissent bien les délicats et qui s'intitulent : *La Proie du Néant*, la *Complainte de l'Être*, la *Décevance du vrai*, la *Soif du Juste*, l'*Obsession du Divin*, s'est plu à couler en des formules scupturales sa haute philosophie toute imprégnée d'ailleurs de ce que Shakespeare a nommé « le lait de la tendresse humaine ». Il vient de publier chez Fischbacher sous ce titre : *La Fierté du Renoncement*, un nouveau recueil digne des aînés et pour lequel notre éminent confrère du journal des *Débats*, le poète Henri Chantavoine, a écrit une remarquable préface où il explique l'âme si originale de ce penseur, à la fois sceptique et mystique.

*
* *

Contes des Landes et des Grèves, par Paul Sébillot. — Rennes. H. Caillière, 1900.

Encore un livre de M Paul Sébillot ! Notre confrère donne une rude tâche à ses bibliographes ; rude et douce, car il est de ceux dont le talent gagne toujours à être connu. *La Bretagne enchantée* l'a classé en bon rang parmi nos poètes ; ses *Contes des Landes et des Grèves*, venant après ses vingt volumes de légendes, le maintiennent au premier rang de nos conteurs. L'éditeur Caillière n'a rien négligé pour que le livre, un modèle d'élégance, inaugurât dignement la *Bibliothèque du glaneur breton*. C'est, comme aurait dit Monselet, un vrai *panier fleuri*, fond et forme.

Les *Contes des Landes et des Grèves*, d'où l'appareil d'érudition a été soigneusement banni, s'adressent aux lecteurs de tous les âges ; comme tels, ils doivent plaire aux jeunes gens, les intéresser, les amuser même, en les respectant toujours. M. Paul Sébillot, avec un soin très louable, a

Digitized by Google

écarté les récits d'un goût douteux ou d'une moralité suspecte ; ceux auxquels il a fait les honneurs de son livre sont fantastiques, comme le *Vaisseau merveilleux* ou les *Quatre dons*, plaisants comme *le Hausseur* ou *les Deux Diots*, gracieux comme *La Princesse délivrée* ou *La petite Toute Belle* Il n'y a rien de plus délicat, dans Perrault ou Mme d'Aulnoy, que ce dernier conte, d'une fraîcheur adorable ; ce bijou rustique méritait d'avoir M. Sébillot pour lapidaire.

O. DE GOURCUFF

***

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL DE BIO-BIBLIOGRAPHIE BRETONNE, par René Kerviler, fascicule 34e, (Dréan-Du I). — Rennes, librairie J. Plihon et L. Hervé, 1900.

Les premières années du vingtième siècle verront, il faut l'espérer, l'achèvement de la *Bio-Bibliographie Bretonne* de M. Kerviler : le dix-neuvième siècle se termine avec le 34e fascicule, mais ne nous conduit pas tout à fait à la fin de la lettre *D*. Ce fascicule est, comme les autres, un monument d'investigation patiente et d'observation exacte, précise, que ne rebute aucun détail. Peu de noms illustres, mais nombre de notabilités y figurent ; le poète élégiaque Duault, Dubois, (de la Loire-Inférieure), le fondateur du *Globe* et plusieurs de ses homonymes, le poète parnassien Henri Droniou, Mgr Dubourg, le prélat bretonnant, que les hasards administratifs ont porté au siège épiscopal de Moulins, M. l'abbé Duchesne, l'éminent directeur de l'École Française d'Athènes, Louis Dufilhol, auteur d'un chef-d'œuvre armoricain très familier à M. Kerviler, *Guionvac'h*, le mathématicien Duhamel, M. l'abbé Duines, oratorien et écrivain distingué Voilà déjà une belle liste qui se grossit, chemin faisant, du corsaire Joseph Dréano, dont la vie fut passablement aventureuse, d'un des poètes de Jeanne d'Arc, le Nantais Louis Duchemin, des députés contemporains, le docteur Dubuisson et M Dubochet de la Porte, de Pierre Duhil de Benazé, sénéchal et homme de lettres, même par accident de naissance, du fameux interrupteur parlementaire, Dufaur de Gavardie. — Le pseudonyme *Dudrézéne* que M. Kerviler indique comme ayant été pris par Mlle S. Ulliac-Trémadeure pour des traductions de romans allemands l'a été aussi (et par le même écrivain, sans doute) pour deux volumes de nouvelles *Les Armoricaines*, que j'ai eus entre les mains. Voici une toute petite addition à l'article Henri Droniou. Ce poète né à Landerneau en 1851 (et non en 1850) est aussi un humouriste ; dans son bagage littéraire se trouve un poème badin, *Le Nez d'Antoine*, que

Digitized by Google

M. Tiercelin me signala, quand je publiai mes *Poètes Bretons* (1889), « la sévérité de la forme, disais-je alors, y contraste avec les joyeusetés du récit ». Que M. René Kerviler, poète lui-même (on nous le montrait l'autre jour, à la Bodinière) épingle cette note à la biographie d'un confrère trop peu connu.

O. DE GOURCUFF.

***

PAROISSES, ÉGLISES ET CURES DE MONTAIGU (Bas-Poitou), par le Dr Mignen. — La Roche-sur-Yon, imprimerie Servant-Mahaud, 1900.

On rencontre dans nos provinces de l'Ouest des savants modestes, qui, écrivant l'histoire documentaire d'une région, d'une ville, enrichissent le patrimoine national. Nous pouvons rattacher à cette élite intellectuelle M. le docteur Mignen, dont l'excellent livre sur les *Paroisses, Eglises et Cures de Montaigu* n'est qu'un chapitre détaché d'une histoire, en préparation, de la baronnie ou du marquisat que formait cette antique cité du Bas-Poitou. En compulsant les archives de la mairie et du tribunal de Montaigu, en s'aidant des précieux manuscrits laissés par M. Dugast-Matifeux à la Bibliothèque de Nantes, M. le docteur Mignen a amassé la somme de documents nécessaires pour nous faire connaître l'Importance, au spirituel et au temporel, des quatre paroisses qui existaient à Montaigu avant la Révolution, celles de Saint-Jean-Baptiste, de Notre-Dame (reliée à la précédente), de Saint-Jacques, de Saint-Nicolas.

Mais ces documents, il a su les coordonner, les relier entre eux par de petits commentaire historiques, les égayer, pour ainsi parler, par des notes et des remarques, des anecdotes du temps des guerres de religion et des guerres de Vendée

L'archéologue, doué d'un très juste sentiment de l'art, se révèle parfois sous l'érudit. Nous n'avons qu'à souhaiter que M. le docteur Mignen nous donne les chapitres suivants d'un ouvrage qu'il s'excuse d'avoir entrepris, à défaut de M. Dugast-Matifeux, et que, dans un esprit moins absolu, sans doute, il saura mener à bien.

O. DE GOUCUFF.

***

LES GRANDES GUÉRISONS DE LOURDES, par le Dr Boissarie. — Paris, Téqui, éditeur, 1900,

Ce superbe livre a paru depuis quelques mois; nous avons attendu la fin de l'année pour l'annoncer, car il constitue un des plus beaux

Digitized by Google

ouvrages d'étrennes que nous puissions recommander. Il arrive à son heure, montrant au siècle nouveau que son prédécesseur a vu, malgré de formidables attaques, une renaissance du sentiment religieux.

M. le Dr Boissarie est un écrivain de talent, mais il n'a point voulu refaire sur Lourdes ce que M. Lasserre avait excellemment fait, œuvre d'apologétique et de polémique ; il a interrogé les êtres et les faits avec la précision du savant, la sûreté d'informations du médecin, et il a pu ainsi, grâce à un ensemble de documents présentés dans le plus clair langage, établir que des milliers de guérisons miraculeuses réduisent à néant les hypothèses matérialistes de l'Ecole de la Salpêtrière et les théories de l'Ecole de Nancy, basées sur la suggestion.

Aux objections de toute nature, souvent soutenues par des personnes de bonne foi, même par d'excellents chrétiens, M. le Dr Boissarie oppose l'éloquence victorieuse des preuves. Après l'avoir lu, on aura peine à ne pas renvoyer aux incrédules l'apostrophe du grand prêtre Joad :

> Peuple ingrat, quoi, toujours les plus grandes merveilles
> Sans ébranler ton cœur, frapperont tes oreilles !

Mais le peuple n'est point ingrat ; il le prouve par son affluence à Lourdes et par le succès qu'il fait à ce beau livre si richement, si pittoresquement illustré. Après les éloges du préfacier, Mgr Méric et de tous les critiques qui ont déjà apprécié l'ouvrage, je ne voudrais ajouter qu'un mot, citer une phrase du Dr Boissarie lui-même à propos du P. Hermann, guéri à Lourdes et mort en soignant nos soldats de 1870 : « Il mourut martyr de la France, martyr de la charité. Sur ces âmes « d'élite qui représentent les hauts sommets de l'humanité, les rayons « du ciel s'arrêtent plus volontiers » Ne dirait-on pas de cette phrase qu'elle est, selon l'expression de Bossuet, éclairée d'en haut ?

O. DE GOURCUFF.

* * *

LA VOIE DU PHILOSOPHE, poème en neuf parties, par Alfred Leconte. — Paris, May et Motteroz, éditeurs.

Naguère, M. Alfred Leconte tenait vaillamment sa place au Congrès de la chanson présidé par M. Chebroux. Je me souviens aussi d'un excellent livre qu'il a écrit sur Rouget de l'Isle Et l'ayant loué comme chansonnier, comme critique littéraire et biographe, je me trouve plus à l'aise pour critiquer le poète didactique et raisonneur qu'il a voulu être. La *Voie du Philosophe* renferme quelques morceaux alertement troussés

Digitized by Google

où se reconnaît un adepte des Vergier, des Grécourt et autres conteurs gaulois à la suite de La Fontaine, mais trop souvent — j'ai regret à le dire — la plaisanterie est lourde et la satire inutile. Donnons acte pourtant à M. Alfred Leconte de la franchise de certains aveux et montrons-le, (car lui et le *docteur de* son poème c'est tout un) repoussant, nouvel Hippocrate, les présents de la République Artaxerce :

> Député ! mes amis, quoi, vous voulez que j'aille
> Affronter ces milieux où grouillent valetaille,
> Quémandeurs intrigants, persifleurs effrontés,
> Journalistes vendus, décorés, éhontés !...

Portraits peu flattés, ressemblance garantie.

M. Lecomte fut pourtant député ; il n'en jugeait que mieux ses collègues, en les jaugeant. C'est égal, ne prenez pas trop au sérieux les chansonniers quand ils vous répètent, à l'instar de leur maître Béranger : « Non, mes amis, non, je ne veux rien être. » O. DE G.

*
* *

La collection Jalp, éditée à Étampes par M. L. Didier des Gachons, peut rivaliser, comme luxe et goût, avec ce que l'édition parisienne produit de plus achevé. L'un des livrets de cette collection-bijou s'intitule : *La Campagne et le Berry ;* je le signale d'autant plus volontiers à nos lecteurs que, naguère encore, à l'Esplanade des Invalides, le Berry voisinait avec la Bretagne, et la bonne dame de Nohant, avec la duchesse Anne. *La Campagne et le Berry*, c'est un recueil de poèmes et de contes berrichons. Les poètes (je n'en nomme que quelques-uns) s'appellent Maurice Rollinat, Hugues Lapaire ; les conteurs, Jacques des Gachons, Jean Roselle, et l'assembleur de cette gerbe odorante, fleurie des plus jolis dessins du monde, Pierre de Querlon. Mais voici encore un nom, ou un pseudonyme, qui sent sa Bretagne ; un certain Meusnier de Querlon naquit à Nantes, au siècle dernier, écrivit presque autant que Voltaire, et passa pour spirituel dans un temps où tout le monde avait de l'esprit. Je souhaite au nouveau Pierre de Querlon, qui annonce des aptitudes variées, de laisser aussi bonne, et érudite renommée que celle de son patron ; c'est un peu, de ma part, un souhait de parrain.

O. DE G.

La Société Française d'Art, L.-Henry May, qui a terminé l'année 1900 par la publication des grands ouvrages : *L'Art Byzantin*, *Les Chefs-d'œuvre des Musées de France, La Restauration de Pergame*, et ce joli bijou pour bibliophiles *Eviradnus*, de Victor Hugo, n'a pourtant pas oublié les livres d'étrennes, en moins grand nombre il est vrai ; mais non moins intéressants que ceux de l'année dernière.

Digitized by Google

C'est d'abord l'Album de Trémisot, *Maman Cabas*, illustré par Benjamin Rabier. La plume, le crayon et le pinceau se sont mis à lutter d'humour, aussi seront-ils heureux, les petits, et même les grands, qui recevront cet élégant album in-4° de 80 pages, illustré à chaque page de dessins noir et en couleurs. Prix 7 francs, sous une belle couverture de toile, tranches en couleurs.

Les *Filles de France*, de Mahlinger, intéressant volume, que cet auteur, qui connaît son public a écrit sur un de ces jolis thèmes qui plaisent tant. Deux jeunes filles orphelines suivent en émigration l'aïeule, mais elles ont été élevées par une gouvernante, femme du peuple, qui a ouvert leur cœur aux larges idées du XIXe siècle, et, dans des récits charmants, nous voyons se dérouler les péripéties qu'entraîne cette double situation, du respect aux traditions et de l'aspiration des sentiments vers les idées nouvelles. Un beau volume grand in-4° de 320 pages, bien illustré, relié toile, or et couleurs. Prix, 7 francs.

Nous rappelons toute la jolie collection d'ouvrages qui figurent au Catalogue de la *Société Française d'Éditions d'Art*, depuis 0 fr. 25 cent. le volume jusqu'à 12 francs ; il y a là, pour tous les goûts et toutes les bourses, des volumes qui sont à mettre dans les bibliothèques de demoiselles ou de jeunes gens.

La *Bibliothèque d'Education maternelle*, cette jolie collection où se trouvent les noms des plus sympathiques écrivains de la jeunesse, nous offre son 41e volume, *Monsieur Petit Frère*, par Mme Reider. C'est l'arrivée dans la famille du petit frère à qui les grands tendent les bras, heureux d'avoir à qui rendre les caresses reçues des chers parents. Chaque volume broché, 2 fr. 25, relié bleu et or, tranches dorées, 3 fr.

Pour les petits, la *Bibliothèque Enfantine* a aussi sa nouveauté, son 29e volume, *Nos Mignons*, de Jacques Lheureux. Enfants qui avez déjà entre les mains les précédents ouvrages de cet auteur, vous savez, chers mignons, s'il sait vous parler, amener le rire en vos charmants visages. Chaque volume broché, 0 fr. 80 ; cartonné en couleurs, 1 fr. 25.

Nous avons regretté, l'année dernière, l'absence d'un album pour ceux qui ne savent pas encore lire et pour qui les images sont le beau livre, c'est donc avec un grand plaisir que nous avons parcouru la *16e Série des grands Albums en couleurs* à 3 francs, contenant 20 beaux contes de fées, cette éternelle distraction des enfants et si joliment dessinés et coloriés.

*
* *

C'est dans une pieuse et patriotique pensée que Mlle Bertile Ségalas avait organisé, le 13, une matinée littéraire avec le concours de nom-

Digitized by Google

breux artistes et amateurs, poètes, chanteurs, musiciens. Il s'agissait de restituer à son père, à M. V. Ségalas, l'honneur et le mérite exclusifs d'avoir appliqué aux communications entre Paris et la France, pendant le siège, le vol des pigeons voyageurs. Parmi les poésies qui ont été dites et ont fait applaudir les noms de leurs auteurs, Paul Déroulède, François Coppée, Louis Marsolleau, Anaïs Ségalas, celle de notre rédacteur en chef Olivier de Gourcuff, composée pour la circonstance, se rapportait le plus immédiatement au sujet : elle avait été précédée de la lecture de divers articles de journaux, en particulier d'un article de Mme Louise d'Alq, sur un pigeon empaillé qui figurait à l'Exposition dans le musée centennal de l'aérostation. Il faudrait citer tous les artistes et diseurs, auxquels une assistance d'élite a prodigué ses bravos : Mlles de Saulny Lechevallier de Boisval, Lucionni. N. Zœgger. MM. Voisin, Castellar, Bélen, vingt autres.

Voici une strophe de la poésie de M. O. de Gourcuff :

Les Grecs auraient placé ses restes dans un temple,
A nous qui chancelons l'oiseau montre l'exemple
Et la leçon à retenir :
Il veut qu'on se souvienne et défend qu'on oublie ;
Son ombre sous les plis du drapeau nous rallie
Plus confiants dans l'avenir.

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE DU VOLUME

ANNÉE 1900. — SECOND SEMESTRE

JUILLET

I. — *Etudes historiques bretonnes : Le Complot de Margot de Clisson (1420)* (fin). — ARTHUR DE LA BORDERIE, membre de l'Institut, 5.

II. — *Les Dernières Bénédictines de l'Abbaye de Saint-Georges de Rennes et la Révolution* (fin). — CHARLES ROBERT, de l'Oratoire de Rennes, 15.

III. — *Le Duc d'Aiguillon et la Chalotais par M. Barthélemy Pocquet.* — G. DE LA PINELAIS, 26.

IV. — *Dans la Mer d'Islande* (suite). — P. GIQUELLO, 45.

V. — POÉSIE FRANÇAISE : *Villebois-Mareuil.* — ROBERT DE LOSTANGES-BÉDUER, 60.

VI. — *Le Fiancé de Charline* nouvelle (*fin*). — H. DE FARCY DE MALNOE, 61.

VII. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS : *La Terre Bretonne*, anthologie scolaire des écrivains bretons contemporains par M. Auguste Mailloux ; *Répertoire général de Bio-Bibliographie bretonne* par M. René Kerviler (fasc. 33e) Dez-Dreg ; *Les Mois en Franche-Comté*, par M. Ch. Beauquier ; *Etat du département de Maine-et-Loire*, par M. l'abbé Uzureau ; la *Musique en Belgique*, de M. Albert Soubies ; *Nouvelle Revue rétrospective* ; *l'Art des Jardins*, par M. G. Riat ; *l'Encyclopédie populaire illustrée du XXe siècle* et le *Socialisme; Un comédien français en Italie* ; Nécrologie : *M. Stéphane de la Nicollière-Teijeiro ; Les Bretons à Paris*, O. DE GOURCUFF. — *Les Bretons à l'Exposition* : *Mademoiselle de la Tour-du-Pin Chambly* et *l'Hospitalité Universelle et Gratuite ; Congrès de la Paix.* J. LE BOUTEILLIER. — *De l'Amour à la Mort*, par M. Olivier de Gourcuff. FRANÇOIS GÉLARD, 71.

Digitized by Google

AOUT

I. — *Dom François Plaine, religieux bénédictin de Silos (Espagne).* — L'abbé J. PLAINE, aumônier des Filles de la Charité (Rennes), 81.

II. — *Le Corsaire*, poème dramatique en 5 actes tiré de Byron par MM. EVARISTE BOULAY-PATY et HIPPOLYTE LUCAS, 90.

III. — *Dans la Mer d'Islande* (suite). — P. GIQUELLO, 115.

IV. — *L'Église de Runan, ses Origines, son Histoire* (suite). — L'abbé LOUIS MONNIER, 128.

V. — POÉSIE BRETONNE : *Huanadon ar barz (Soupir du barde).* — BARZ MÉNÉ-BRÉ (BARDE DU MÉNEZ-BRÉ), 136.

VI. — *Légendes de Haute-Bretagne* (suite). — ADOLPHE ORAIN, 138.

VII. — *La Bataille de Saint-Cast (1758).* — PAUL SÉBILLOT, 142.

VIII. — *L'Œuvre Fantôme.* — HENRI DESCHAMPS, 152.

IX. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS ; *Contes du Lit-Clos*, par Théodore Botrel ; *Voyages de corps et d'esprit*, par Marius Sepet ; *Etoiles d'Orient*, par Mme Noelle Herblay ; *Rhodène et Corusculus*, légende du Berry, par Jacques des Gachons, illustrations d'André des Gachons ; *Henri Lasserre*, par Mme la comtesse de Pesquidoux ; Nécrologie : *M. Jules-Emilien Maillard*, ancien maire d'Ancenis ; *Le Cinquantenaire de Balzac et les Bretons* ; *René Blanchard, archiviste de la ville de Nantes ; Charles Le Goffic, chevalier de la Légion d'Honneur.* — O. DE GOURGUFF, 156.

SEPTEMBRE

I. — *Association Bretonne : Congrès de Châteaulin.* — CHARLES ROBERT, de l'Oratoire de Rennes, 161.

II. — *Légendes Mégalithiques.* — PAUL SÉBILLOT, 165.

III. — *Le Corsaire* (suite), poème dramatique en 5 actes tiré de Byron par MM. EVARISTE BOULAY-PATY et HIPPOLYTE LUCAS, 172.

IV. — *L'Église de Runan, ses Origines, son Histoire* (suite). — L'abbé LOUIS MONNIER, 190.

V. — *L'Epopée Romane dans les provinces de l'Ouest.* — Vte CH. DE LA LANDE DE CALAN, 197.

Digitized by Google

VI. — Poésie Bretonne : *Ital en od (Près de la grève)*. — P. Laurent, 203.

VII. — *Ma Fleur*. — Cte de Pesquidoux, 207.

VIII. — *Vieux Souvenir*. — Rozeven. 218.

IX. — *Petites légendes del'Ille-et-Vilaine* (suite). — Adolphe Orain, 221

X. — Notices et Comptes-rendus : *Psychologie d'Art*, *Les Maîtres de la fin du XIXe siècle*, par Etienne Bricon ; *Histoire Grecque et Romaine* (Collection de l'*Encyclopédie populaire illustrée*) ; *Simple Revue*, *Thé Idéal ;* Les *Musiques bizarres* par Mme Judith Gautier. La *Science à travers le siècle*, par J. Boyer ; *Une Question de préséance entre les évêques du Mans et d'Angers*, par M. l'abbé Uzureau : La *Pomme* à Domfront et les *vers* de Schalch de la Faverie ; La *Suprême Espérance*, par Mme Blanche Sari-Flégier ; l'*Anjou Historique*. — O. de Gourcuff, 228.

XI. — *Chronique de la Société des Bibliophiles Bretons*. — Le Bureau de la Société, 232.

OCTOBRE

. — *Lettres à un soldat de l'armée du Rhin (1793-1799)*. — Vte Odon du Hautais, 241.

II. — *Dans la Mer d'Islande* (suite). — P. Giquello, 258.

III. — *Le Corsaire* (suite), poème dramatique en 5 actes tiré de Byron par MM. Evariste Boulay-Paty et Hippolyte Lucas. 271.

IV. — *La Terre*, poésie. — Ch. Le Bourg, 297.

V. — *La Petite Plage*, étude de mœurs. — Vte H. de Farcy de Malno, 302.

VI. — *Jean le Sournois*, Nouvelle. — Joseph Rousse, 310.

VII. — Notices et Comptes-rendus : *Les Marins Français dans les derniers combats livrés aux Anglais sur les côtes de Bretagne*, par A. de Bremond d'Ars ; — *Le P. Gratry, sa vie, ses œuvres*, par Mgr le cardinal Perraud ; *Pages choisies des grands écrivains*, *H. de Balzac*, par G. Lanson ; *L'Humanité qui passe*, contes noirs par Maud ; *La Cigale*, monographie par H. Bout de Charlemont ; *M. Eugène Orieux*, par M. Edouard Lemé ; *Les Bienheureux de la Société des Missions Étrangères et leurs compagnons* par M. Adrien Launay ; *Le Chercheur des provinces de l'Ouest*. — O. de Gourcuff, 316.

Digitized by Google

NOVEMBRE

I. — *De l'Origine et de la Nature des Droits de la Couronne de France sur la Bretagne.* — P. DE BERTHOU, 321.

II. — *Dans la Mer d'Islande* (fin). — P. GIQUELLO, 339.

III. — *Le Corsaire* (suite), poème dramatique en 5 actes tiré de Byron par MM. EVARISTE BOULAY-PATY et HIPPOLYTE LUCAS, 356.

IV. — *Lettres à un soldat de l'armée du Rhin (1793-1799)* (suite). — Vte ODON DU HAUTAIS, 375.

V. — *Documents sur le Chapitre de la Cathédrale de Tréguier.* — ABBÉ ALLAIN, 369.

VI. — *Le Débarquement des Anglais à Saint-Gilles (10 août 1795) et le désarroi des armées républicaines.* — MARCEL GIRAUD-MANGIN, 381.

VII. — POÉSIES FRANÇAISES : *A l'Association Bretonne*, F. LE BIHAN ; *Les Sabots, Les Terreneuvas*, Htc BOUT DE CHARLEMONT, 387.

VIII. — *La Petite Plage*, étude de mœurs (suite). — Vte H. DE FARCY DE MALNO, 390.

IX. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS : *Armor*, poésies, par Jean Plemeur ; *vers l'Eternité*, par M. l'abbé Poulain, *Sartor Resartus*, traduit de l'anglais, de Thomas Carlyle par Edmond Barthélemy ; *Les chansons de mon moulin*, par le Vte Odon du Hautais ; *Hommage à la Tour d'Auvergne*, de Marc Daubrive ; *Le Pont d'Aramon*, par Bout de Charlemont ; *L'ancien collège de Beaupréau*, par l'abbé Uzureau ; *Un Amant de la Madone*, (*Saint Joseph de Cupertino*), par dom Paul Chauvin. — O. DE GOURCUFF, 395.

DÉCEMBRE

I. — *Usages et Droits féodaux en Bretagne.* — L'abbé GUILLOTIN DE CORSON, chan. hon., 401.

II. — *Les Franciscains Missionnaires de Marie.* — HAMARD, 414.

III. — *Le Corsaire* (fin), poème dramatique en 5 actes tiré de Byron par MM. EVARISTE BOULAY-PATY et HIPPOLYTE LUCAS, 426.

IV. — *Documents sur le Chapitre de la Cathédrale de Tréguier* (suite). — Abbé ALLAIN, 443.

Digitized by Google

V. — *Lettres à un soldat de l'armée du Rhin* (suite). — Vte ODON DU HAUTAIS, 453.

VI. — POÉSIE FRANÇAISE : *La Toussaint de la Mer*, PAUL SÉBILLOT, 464.

VII. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS : *Gens de Bretagne*, par Olivier de Gourcuff; *Bien fol est qui s'y fie*, pièce en quatre actes et en vers, par Louis Giblat ; *La Fierté du Renoncement*, par Edmond Thiaudière, avec une préface d'Henri Chantavoine. L. L. — *Contes des Landes et des Grèves*, par Paul Sébillot ; *Répertoire Général de Bio-Bibliographie Bretonne*, par René Kerviler, (fasc. 34e, Dréan-Dul) ; *Paroisses, Eglises et Cures de Montaigu* (Bas-Poitou), par le Dr Mignen ; *Les Grandes Guérisons de Lourdes*, par le Dr Boissarie ; *La Voie du Philosophe*, poème en neuf parties, par Alfred Leconte ; *La collection Jalp*, par M. L. Didier des Gachons ; *La Société Française d'Art*, L. Henry May ; *Matinée littéraire organisée par Mlle Bertile Ségalas*, Q. DE GOURCUFF, 461.

VIII. — Tables du second semestre 1900, 470.

Digitized by Google

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES

DU DEUXIÈME SEMESTRE 1900

ÉTUDES D'HISTOIRE DE BRETAGNE

Le Complot de Margot de Clisson (suite), par M. Arthur de la Borderie, p. 5-14.

Le Duc d'Aiguillon et La Chalotais, de M. Barthélemy Pocquet, par M. G. de la Pinelais, p. 26-44.

De l'Origine et de la Nature des Droits de la Couronne de France sur la Bretagne, par M. P. de Berthou, p. 321-338 ;

Anciens Usages et Droits féodaux en Bretagne, par M. l'abbé Guillotin de Corson, p. 401-413.

ÉTUDES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

Les Dernières Bénédictines de l'Abbaye de Saint-Georges de Rennes et la Révolution (fin), par M. l'abbé Charles Robert, p. 15-25.

L'Eglise de Runan, ses Origines son Histoire, par M. l'abbé Louis Monnier, p. 128-137, 190-196

Documents sur le Chapitre de la Cathédrale de Tréguier, par M. l'abbé Allain, p. 369-380, 443-452.

Les Franciscaines Missionnaires de Marie, par M l'abbé Hamard, p. 414-425.

DOCUMENTS HISTORIQUES

Lettres à un soldat de l'armée du Rhin, (1793-1799), publiées par le Vte Odon du Hautais, p. 241-257, 375-380, 453-463

Le Débarquement des Anglais à Saint-Gilles et le Désarroi des armées républicaines (10 août 1795), lettre de Cochon de Lapparent à Goupilleau publiée et annotée par Marcel Giraud-Mangin, p. 381-386.

BIOGRAPHIE, NÉCROLOGIE

M. S. de la Nicollière-Terjeiro, par M. O. de Gourcuff, p. 76-77.

Dom François Plaine, religieux bénédictin de Silos (Espagne), par M. l'abbé Plaine, p. 81-89.

Digitized by Google

M. J.-E. Maillard, par M. O. de Gourcuff, p. 159-160.

Ma Fleur (sur la tombe de M. Henri Lasserre), par Mme la Ctesse de Pesquidoux, p. 207-217.

ÉTUDES LITTÉRAIRES

L'Œuvre Fantôme, par M. Henri Deschamps, p. 15[illegible]-155.

L'Epopée romane dans les provinces de l'Ouest, par le Vte Ch. de la Lande de Calan (suite), p. 197-202.

MÉLANGES

Dans la Mer d'Islande (suite), par M. P. Giquello, p. 45-59, 115-127, 258-270, 339-355.

Les Bretons à Paris, par M. O. de Gourcuff, p. 76-77.

Les Bretons à l'Exposition, Mlle de la Tour du Pin Chambly, par J. Le Bouteillier, p. 77-79.

Association Bretonne, Congrès de Châteaulin, par M. l'abbé Ch. Robert. p. 161-164

Le Cinquantenaire de Balzac et les Bretons, p. 160.

Légendes Mégalithiques, mémoire lu au Congrès des Traditions Populaires par M. P. Sébillot, p. 165-171.

POÉSIES FRANÇAISES

Villebois Mareuil, par M. Robert de Lostanges-Beduer, p. 60.

Le Corsaire, poème dramatique en 5 actes tiré de Lord Byron par Evariste Boulay-Paty et Hippolyte Lucas, p. 90-114 172-189, 271-296, 356-374, 426-442.

La Bataille de Saint-Cast (1758), poème par M. P. Sébillot, p. 142-151.

La Terre, poésie, par M. Charles Le Bourg, p. 297, 301.

A l'Association Bretonne, poésie par M. F. Le Bihan, p. 387.

Les Sabots, Les Terreneuvas sonnets par M. H. Bout de Charlemont, p. 388-389.

La Toussaint de la Mer, poésie par M. P. Sébillot, p. 464-466.

POÉSIES BRETONNES

Huanaden ar Barz (*Soupir du Barde*), par le Barde du Ménez-Bré, p. 136-137.

Ital en od (Près de la Grève), par M. Pierre Laurent, p. 203-206.

Digitized by Google

CONTES, NOUVELLES, LÉGENDES

Le Fiancé de Charline (fin), par M. H. de Farcy de Malno, p. 61-70.

Légendes de la Haute-Bretagne, (Ille-et-Vilaine) (suite), par M. Ad. Orain, p. 138-141, 221-227.

Vieux Souvenir, par Rozeven, p. 218-220.

La Petite Plage, étude de mœurs, par H. de Farcy de Malno, p. 302-309, 390-394.

Jean le Sournois, nouvelle, par M. Joseph Rousse, p. 310-315.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

Procès-verbal de la séance du 5 septembre 1900, à Châteaulin p. 232-240.

COMPTES-RENDUS DE LIVRES

La Terre Bretonne de M. A. Mailloux ; *Répertoire Général de Bio-Bibliographie bretonne de M. René Kerviler* (fascicule 33e) ; *Les Mois en Franche-Comté*, de M. Ch. Beauquier ; *Etat du département de Maine-et-Loire*, en 1800, de M. l'abbé Uzureau ; *La Musique en Belgique*, de M. Albert Soubies ; *Nouvelle Revue Rétrospective* ; *L'Art des Jardins*, de M. G. Riat ; *L'Encyclopédie populaire illustrée du XXe siècle ; Un Comédien français en Italie*, par M. Olivier de Gourcuff, p. 71-76. — *De l'Amour à la Mort*, de M. O. de Gourcuff, par M. François Gélard, p. 79-80.

Contes du Lit-Clos, de M. Th. Botrel ; *Voyages de corps et d'esprit*, de M. Marius Sepet, *Etoiles d'Orient*, de Mme Noelle Herblay ; *Rhodène et Corusculus*, de M. Jacques des Gachons ; *Henri Lasserre*, de Mme la Ctesse de Pesquidoux, par M. O. de Gourcuff, p. 156-159.

Les Maîtres de la fin du XIXe siècle, de M. Etienne Bricon ; *Histoire Grecque et Romaine, Simple Revue. Thé Idéal, Les Musiques bizarres*, de Mme Judith Gautier ; *La Science à travers le siècle*, de M. J. Boyer ; *Une Question de préséance entre les évêques du Mans et d'Angers*, de M. l'abbé Uzureau ; *Stances à Domfront*, de M. Schalck de la Faverie ; *L'Ordre et l'Idéal* de Mme Bl. Sari Flégier ; *L'Anjou historique*, par M. O. de Gourcuff, p. 228-231.

Les Marins Français dans les derniers combats livrés aux Anglais sur les côtes de Bretagne, de M. A. de Bremond d'Ars ; *Le P. Gratry, sa vie, ses œuvres*, de Mgr Perraud ; *Pages choisies de Balzac*, de M. Lanson ; *L'Humanité qui passe*, contes noirs de Maud ; *La Cigale*, monographie de

Digitized by Google

H. Bout de Charlemont ; *M Eugène Orieux*, de M. Edouard Lemé ; *Les Bienheureux de la Société des Missions Étrangères*, de M. Adrien Launay ; *Le Chercheur des Provinces de l'Ouest* : par M. O de Gourcuff, p 316-320.

Armor, de M Jean Plémeur ; *Vers l'Éternité* de M. l'abbé Poulin : *Sartor Resartus*, de Th. Carlyle, traduction de M. Edmond Barthélemy ; *Les Chansons de mon moulin*, du Vte Odon du Hautais ; *Hommage à La Tour d'Auvergne*, de M. Marc Daubrive ; *Le Pont d'Aramon*, de M. Bout de Charlemont ; l'*Ancien collège de Beaupreau*, de M. l'abbé Uzureau ; *Un amant de la Madone*, de Dom Paul Chauvin ; par M O. de Gourcuff, p. 395-400.

Gens de Bretagne, de M O. de Gourcuff ; *Bien fol est qui s'y fie*, de M. Louis Giblat ; *La Fierté du Renoncement*, de M. Edmond Thiaudière, par M. Léo Lucas, p. 401-403. *Contes des Landes et des Grèves*, de M. Paul Sébillot ; *Répertoire Général de Bio-Bibliographie bretonne* de M. René Kerviler (34e fascicule) ; *Paroisses de Montaigu*, du docteur Mignen : *Les Grandes Guérisons de Lourdes*, de M. le docteur Boissarie ; *La Voie du philosophe*, de M. Leconte ; *La campagne et le Berry*, par M. O. de Gourcuff, p. 463-467.

Livres d'étrennes de la maison May, p. 467-468

Matinée littéraire organisée par Mlle Bertile Ségalas, p. 468-469.

Digitized by Google

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

ALLAIN (l'abbé). — *Documents sur le Chapitre de la Cathédrale de Tréguier*, p. 369-380, 443-452.

BARDE DU MENEZ-BRÉ (le). — *Huanadon ar barz* (Soupir du barde), poésie bretonne, p 136-137.

BERTHOU (P. de).— *De l'Origine et de la Nature des Droits de la Couronne de France sur la Bretagne*, p. 321-338.

BORDERIE (Arthur de la). — *Le Complot de Margot de Clisson*, p. 5-1[illegible]

BOULAY-PATY (Evariste). — *Le Corsaire*, poème dramatique (avec Hip. Lucas), p. 90-114, 172-189, 271-296, 356-374, 426-442.

BOUT DE CHARLEMONT (H.). — *Les Sabots*, *Les Terreneuvas*, sonnets, p. 388-389

CALAN (Vte de la Lande de). — *L'Epopée romane dans les provinces de l'Ouest* (suite), p. 197-202.

DESCHAMPS (Henri). — *L'Œuvre Fantôme*, p. 152-155.

FARCY DE MALNO (Vte H.). — *Le Fiancé de Charline* (suite), p. 61-70. — *La Petite Plage*, p. 302-309, 390-394.

GÉLARD (François). — Compte-rendu du livre, p. 79-80.

GIQUELLO (L'abbé P.). — *Dans la Mer d'Islande* (suite), p. 45-59 115-127, 258 270, 339-355.

GIRAUD-MANGIN (Marcel). — *Le Débarquement des Anglais à Saint-Gilles et le Désarroi des armées républicaines*, p. 381-386.

GOURCUFF (Olivier de). — M. de la Nicollière-Teijeiro, p 76-77. — M. Em Maillard, p. 159-160. — *Les Bretons à Paris*, p. 77. — Comptes-rendus de livres, p. 71-76, 156-159, 228-231, 316-320, 395-400, 463-467.

GUILLOTIN DE CORSON (le chanoine). — *Anciens Usages et Droits féodaux en Bretagne*, p. 401-413.

HAMARD. — *Les Franciscaines Missionnaires de Marie*, p. 414-425.

HAUTAIS (Vte Odon du). — *Lettres à un soldat de l'armée du Rhin* (1793-1799), p. 241-257 ; 375-380 ; 453-464.

Digitized by Google

LAURENT (Pierre). — *Ital en od (Près de la Grève*, p. 203-206.

LOSTANGES-BÉDUER (Cte Robert de). — *Villebois-Mareuil*, poésie, p. 60.

LUCAS (Hippolyte). — *Le Corsaire*, poème dramatique (avec Ev. Boulay-Paty), p. 90-114, 172-189, 271-296, 356-374, 426-442.

LUCAS (Léo). — Compte-rendu de livre, p. 461-463.

LE BOURG (Charles). — *La Terre*, poésie, p. 297-301.

LE BOUTEILLIER (J.). — *Les Bretons à l'Exposition*, Mlle de la Tour du Pin Chambly, p. 77-79.

MONNIER (l'abbé). — *L'Eglise de Runan*, p. 128-137, 190-199.

ORAIN (Adolphe). — *Petites Légendes d'Ille-et-Vilaine*, p. 138-141, 221-227.

PESQUIDOUX (Ctesse de). — *Ma Fleur*, p. 207-217.

PINELAIS (G. de la). — *Le Duc d'Aiguillon et La Chalotais*, de M. B. Pocquet, p. 26-44.

PLAINE (l'abbé). — *Dom François Plaine*, p. 81-89.

ROBERT (l'abbé Ch.). — *Les Dernières Bénédictines de l'Abbaye de Saint-Georges de Rennes* (suite), p. 15-25. — *Association Bretonne, Congrès de Châteaulin*, p. 161-164.

ROUSSE (Joseph). — *Jean le Sournois*, p. 310-315.

ROZEVEN. — *Vieux Souvenirs*, p. 218-220.

SÉBILLOT (Paul). — *La Bataille de Saint-Cast*, poème, p. 142-151. — *La Toussaint de la Mer*, p. 464-466.

Le Gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 2, place des Lices.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06850 4094

Digitized by Google

Digitized by Google